





BIBLIOTHECA
THEOLOGORUM
Coll. Lovan. S. J.

14

J

34

APOLOGIE
DE LA
DIVINITÉ DE JÉSUS-CHRIST.



255.2
GUSTAVE LAHOUSSE, Soc. Jesu
Ancien professeur de Théologie dogmatique
au Séminaire Théologique de la Compagnie de Jésus, à Louvain.

APOLOGIE

DE LA

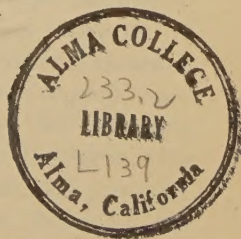
Divinité de Jésus-Christ

TOME PREMIER

Tom 2 of 2 pgs 298

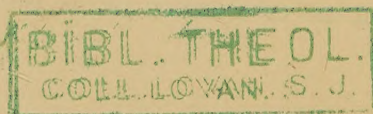
PREMIÈRE PARTIE.

JÉSUS-CHRIST A-T-IL EU CONSCIENCE DE SA DIVINITÉ?



OFFICE DES ŒUVRES CATHOLIQUES
21, RUE DES TANNEURS, ANVERS

—
1923



4093



Préface.

APOLOGÉTIQUE TRADITIONNELLE

ET

APOLOGÉTIQUE MODERNE.

L'apologétique est sans contredit, en ce siècle, la branche la plus importante de la littérature et de la science religieuse. Jamais peut-être, depuis l'origine du christianisme, les attaques de l'incrédulité n'ont été aussi universelles et aussi violentes. Origine divine du christianisme et de l'Eglise catholique, divinité de Jésus-Christ, inspiration des Saintes Ecritures, valeur historique des Evangiles, mystère de l'Eucharistie, sacrement de pénitence, indissolubilité du mariage chrétien, autorité et infaillibilité des papes, quelle est la vérité d'ordre surnaturel qui ne soit contestée et battue en brèche par l'orgueil contemporain? Toutes les armes sont employées; on les emprunte à l'histoire, à la philosophie, aux sciences, à l'exégèse. De ces armes on se sert de toutes les manières : articles de journaux ou de revues, dissertations ou tracts populaires, livres et discours, que n'emploie-t-on pas pour faire pénétrer le doute dans toutes les intelligences, dans tous les rangs de la société?

L'apologétique ne montre pas moins d'ardeur à défendre la vérité religieuse, que l'incrédulité à l'attaquer. Comme la science critique a donné aux esprits une tournure, des besoins, des

exigences inconnues autrefois, on ne s'est plus contenté des armes anciennes, on en a forgé de nouvelles et de nombreuses, d'inégale valeur, dont quelques-unes sont bien trempées. Pour résoudre le problème religieux, justifier la foi chrétienne devant les multiples exigences de la raison, en établir les bases rationnelles, montrer que l'adhésion de l'esprit aux mystères les plus profonds est un acte éminemment raisonnable, on a écrit de multiples apologies qui ont pris divers noms d'après le genre de raisons qui y sont développées. Ainsi les lettres chrétiennes se sont enrichies d'apologies scientifiques de la foi chrétienne, d'apologies historiques, métaphysiques, morales, psychologiques et sociales; tous les domaines ont été explorés et partout on a cherché des preuves pour défendre la religion de Jésus-Christ. Tantôt c'est un dogme en particulier que l'apologétique entreprend de venger des attaques des rationalistes modernes, notamment la divinité de Jésus-Christ, dogme fondamental de la religion chrétienne; tantôt c'est l'origine divine de l'Eglise catholique, de ses mystères, de ses sacrements et par conséquent la vérité même du christianisme et du catholicisme.

Nous serions heureux d'apporter une légère contribution à la défense de la vraie religion en répondant à cette question: Comment faut-il défendre la divinité de Jésus-Christ et l'Eglise catholique contre les attaques dont elles sont l'objet?

Nous parlerons d'abord de l'apologétique la plus ancienne et la plus vénérable, celle qui, dans ses grandes lignes, ne remonte pas seulement à Notre-Seigneur et aux apôtres, a toujours été en usage chez les apologistes de l'Eglise catholique et a été sanctionnée solennellement par les Conciles; mais remonte encore jusqu'à Moïse et Jahvé, puisqu'à l'origine de la religion mosaïque Jahvé donna à Moïse le pouvoir des miracles, afin qu'il prouvât aux yeux de Pharaon, des Egyptiens et des Hébreux, la mission dont il était investi par Dieu ⁽¹⁾. Nous la regardons, jusqu'à preuve du contraire, comme la plus scientifique et nous espérons justifier ce sentiment.

Nous parlerons ensuite de certaines apologétiques modernes que leurs auteurs ont cru pouvoir substituer à l'ancienne, ou au moins y ajouter, comme mieux adaptées à la mentalité de notre époque.

(1) Voir *Exode*, ch. IV.

I. — Apologétique Traditionnelle.

Avant d'exposer et de justifier l'apologétique ancienne de l'Eglise catholique, avant de montrer qu'elle n'a pas perdu sa force en face des attaques contemporaines, il ne sera pas sans quelque utilité de préciser au préalable les notions d'Eglise catholique, de religion catholique ou catholicisme, de religion chrétienne ou christianisme. La marche à suivre en sera plus sûre et la route à parcourir mieux éclairée.

L'Eglise catholique c'est la société des fidèles qui professent la religion chrétienne sous l'autorité des évêques et du Pape. La religion professée dans l'Eglise catholique, c'est la religion instituée par Jésus-Christ dans son intégralité; elle comprend des mystères à croire, des préceptes à observer, des conseils de perfection, des moyens de sanctification et de salut dont les principaux sont les sacrements, le culte divin par le saint sacrifice et par d'autres cérémonies.

En dehors de l'Eglise catholique, il y a des communions religieuses qui, se réclamant de Jésus-Christ comme de leur chef et fondateur, sont aussi appelées chrétiennes. Hérétiques ou schismatiques, toutes ont tronqué la vraie religion instituée par l'Homme-Dieu en lui enlevant des parties essentielles. Toutes en effet, quoi qu'elles en disent, refusent d'ajouter foi à un article du symbole, compris dans son vrai sens : « *Credo... unam, sanctam, catholicam et apostolicam Ecclesiam* », car aucune d'entre elles n'est ni catholique, ni apostolique. Toutes aussi refusent obéissance au successeur du prince des apôtres et partant ne professent pas la foi dans la primauté de Pierre et de ses successeurs : or cette foi et cette obéissance sont au nombre des moyens divinement établis pour la sanctification et le salut des âmes. Enfin chacune des sectes hérétiques s'obstine à rejeter un dogme proposé par le magistère de l'Eglise romaine à la foi des fidèles et pour ce motif a brisé les liens qui l'unissaient au catholicisme. On donne cependant le nom de communion chrétienne à toute religion qui reconnaît Jésus-Christ comme chef et croit à sa divinité.

Le terme *christianisme* est employé non seulement pour signifier la religion chrétienne, mais encore pour désigner l'ensemble des communions chrétiennes.

L'Eglise catholique se présente à nos regards avec sa puis-

sante organisation. A la tête du peuple des croyants, nous apercevons l'armée des prêtres disciplinée et hiérarchisée, ayant la mission de prêcher la foi aux fidèles et de les sanctifier par les sacrements et le sacrifice de la messe. Au-dessus des prêtres, le corps vénérable des évêques ; successeurs des apôtres, les évêques, unis à leur chef, constituent le magistère de l'Eglise chargé de garder le dépôt de la vérité révélée, de l'interpréter et de l'imposer à la foi des fidèles ; à eux aussi est confiée la charge de gouverner une portion du troupeau catholique, d'imposer les mains aux prêtres et de les investir de leurs pouvoirs. Au-dessus des simples évêques, la série ininterrompue des pontifes, successeurs de S. Pierre, vicaires de Jésus-Christ, revêtus de l'autorité suprême sur les évêques et les fidèles, ornés du don de l'infaillibilité dans l'interprétation du dépôt de la foi. Au-dessus même des Papes, Jésus-Christ toujours présent dans son Eglise, partout où elle travaille et lutte, partout où elle plante son drapeau. Voilà la constitution de cette vaste société qui couvre la terre et s'appelle l'Eglise catholique.

Une fois démontré que Dieu a parlé, qu'il a révélé des mystères, si inaccessibles soient-ils aux seules forces de l'esprit humain, qu'il a institué un culte et des sacrements, fondé une société de croyants et établi une autorité avec mission d'enseigner et de gouverner, porté une loi qui prescrit à tous les hommes d'être membres de cette société et d'obéir à cette autorité ; la raison humaine n'a pas de peine à voir qu'elle doit s'incliner devant la parole de Dieu, croire les vérités divinement révélées, observer les lois qu'il a plu au Seigneur de promulguer : l'incrédulité moderne n'essaie même pas de le nier.

Mais c'est le fait même de la révélation divine, de l'institution de la religion chrétienne, de la fondation de l'Eglise qu'elle bat en brèche. C'est donc ce fait divin que l'apologiste est appelé à défendre, prouver, venger des attaques ennemies. Prouver par des raisons péremptoires le fait de l'institution divine de l'Eglise catholique et de la religion qui y est professée, c'est établir les bases rationnelles de la foi, présenter les motifs de crédibilité, c'est aussi appliquer les critères de la révélation qui permettent de discerner la révélation vraie de la révélation fausse.

La question à résoudre par l'apologétique de l'Eglise catholique est donc celle-ci. Par quelles preuves rationnelles établit-on l'origine divine de l'Eglise catholique et de la religion chrétienne

qui y est professée? Cette question se décompose en ces trois autres : Jésus-Christ a-t-il dit et a-t-il prouvé qu'il est vraiment Dieu? Est-ce bien lui qui a institué la religion chrétienne avec ses mystères, ses sacrements, son culte? Est-ce lui aussi qui a fondé l'Eglise catholique avec ses organes essentiels?

Défendre donc la divinité de Jésus-Christ, qui est le dogme fondamental du christianisme et la pierre angulaire sur laquelle repose l'Eglise, prouver l'institution de la religion chrétienne et la fondation de l'Eglise catholique par Jésus-Christ et partant leur origine strictement divine : tel est le grand et noble objet de l'apologétique de l'Eglise catholique.

* * *

A ses ennemis d'ancienne date : aux schismatiques grecs, faussement appelés les orthodoxes, aux protestants avec leurs multiples sectes, aux gallicans mêmes hostiles au pouvoir monarchique des Papes, l'Eglise a vu succéder ou s'ajouter des ennemis nouveaux poussant plus loin leurs affirmations audacieuses, battant en brèche des vérités que les anciens ennemis respectaient : des critiques historiques et des critiques bibliques, attaquant au nom de l'histoire et de l'exégèse l'institution divine elle-même de l'Eglise catholique et de la religion chrétienne.

Avant d'exposer la méthode ou les méthodes à suivre dans la défense de la vérité religieuse, nous allons exposer brièvement les systèmes modernes dont la réfutation s'impose spécialement à l'apologétique de l'Eglise catholique. La nature même de l'erreur indiquera l'espèce d'armes à employer pour la vaincre.

D'après la plupart des rationalistes des écoles biblique et mythique, Jésus-Christ n'a pas institué la religion qui porte son nom, il n'est pas le fondateur de l'Eglise catholique. C'est surtout à partir de la seconde moitié du dix-neuvième siècle que cette opinion a été soutenue. Le Christ, disent-ils, n'a eu d'autre but que de prêcher la vraie doctrine morale, d'en inculquer les véritables lois, de détourner les hommes du vice et de la pratique purement extérieure de la vertu, pour les amener à la sainteté intérieure et les porter à rendre à Dieu, dans le sanctuaire de leur âme, un culte qui lui soit agréable. Quant à révéler des dogmes nouveaux, ou à fonder une société religieuse, Jésus, disent les rationalistes, n'y a nullement songé; il ne s'est pas séparé de la communion juive, et il n'a pas enjoint à ses disciples de s'en séparer et de former une nouvelle société.

S'il en est ainsi, une question se présente immédiatement à l'esprit. Comment et pourquoi, peu de temps après la mort de Jésus-Christ, ses disciples ont-ils rompu avec la synagogue? Ce fait, étrange à coup sûr dans l'hypothèse rationaliste, a reçu plusieurs explications.

S'il faut en croire Baur et l'école de Tübingue, Paul est le premier auteur de la séparation de la communion chrétienne d'avec la synagogue; il a amené la scission en prêchant l'abolition de la loi mosaïque par le Christ. Ce ne fut pas sans des luttes intestines que ce résultat fut acquis par le christianisme. Dans sa prédication en faveur de cette nouveauté, Paul se heurta aux apôtres, spécialement à Pierre, Jacques et Jean. De ces dissensions naquirent, aux deux premiers siècles de la nouvelle ère, des communautés chrétiennes non seulement distinctes, mais hostiles. Les « Pétrinistes » — c'est le nom donné aux partisans de Pierre — imposent, comme nécessaire au salut, outre la foi au Christ, l'observation de la loi mosaïque. Les « Paulinistes », ou partisans de Paul, estiment que la foi au Christ suffit. Les deux partis, par des concessions mutuelles, aplanirent le différend, et bientôt la fusion des Pétrinistes et des Paulinistes en une même société religieuse donna naissance, au commencement du II^e siècle, à l'Eglise catholique. ⁽¹⁾

Harnack et son école refusent de croire à cette opposition doctrinale entre Paulinistes et Pétrinistes, qu'ils prétendent être plus apparente que réelle. Voici comment ils s'imaginent que s'opéra la séparation de l'Eglise et de la synagogue.

Les juifs, trompés dans leur attente messianique, s'opposent à la prédication des apôtres et font souffrir aux chrétiens une violente persécution. D'autre part les gentils récemment convertis ne veulent à aucun prix se soumettre aux observances mosaïques. De plus, les Eglises fondées parmi les nations païennes et absolument distinctes, en fait, de la synagogue, ne constituent pas à l'origine de société religieuse une et parfaitement organisée. Etrangères les unes aux autres, elles ont ce trait commun : absence complète de hiérarchie. Tous ces disciples du Christ, que n'entrave encore aucun lien disciplinaire ou doctrinal, imposé par une autorité ecclésiastique quelconque, suivent en pleine liberté l'inspiration individuelle de l'Esprit-Saint, se font l'arbitre

(1) Cf. Baur, *Kirchengeschichte der drei ersten Jahrhunderte*. Erster Theil, pp. 42 sq.

de leur foi et règlent, au gré de leur conscience, leurs rapports avec Dieu. De là ces élans d'enthousiasme, caractère distinctif des premières assemblées chrétiennes.

Mais bientôt, sous la pression des gnostiques et des marcionites, qui rejettent l'autorité de l'ancien testament et menacent le christianisme d'une ruine complète, on se ligue contre l'ennemi commun. L'influence toujours grandissante de la culture gréco-romaine finit par imposer à ces communautés une même profession de foi, avec le même culte extérieur, sous un gouvernement hiérarchique commun. Une évolution lente amène petit à petit vers la fin du II^e siècle, ou au commencement du III^e, la formation de l'Eglise catholique, qui emprunte les éléments de son organisation sociale à la république romaine, les éléments de sa doctrine dogmatique à la philosophie grecque, enfin son culte et une partie notable de ses rites extérieurs aux mystères du paganisme. Tous ces dogmes, cette hiérarchie, ce sacerdoce, ces rites religieux qui sont censés produire par eux-mêmes la sanctification dans les âmes, sont autant de barrières posées par l'Eglise entre l'homme et Dieu; ils empêchent ou circonscrivent entre d'étroites limites les relations personnelles et immédiates, le commerce intime de l'âme avec Dieu, tant recommandé par Jésus. Ces institutions non seulement n'ont pas leur raison fondamentale dans la doctrine du Christ, mais sont complètement étrangères à son esprit. ⁽¹⁾

En ces derniers temps l'Eglise a eu la douleur de voir un de ses enfants et de ses ministres s'inspirer de la théorie du protestant rationaliste allemand.

D'après l'abbé Loisy, si l'on envisage dans les synoptiques le sens historique, le seul que la critique ait à rechercher, — outre le sens historique il y a, d'après Loisy, le sens dogmatique dont la critique historique n'a pas à s'occuper, qui est l'objet de la foi et ressortit à l'autorité doctrinale de l'Eglise, — Jésus-Christ a envoyé ses disciples prêcher son royaume, qu'il avait lui-même annoncé pendant sa vie publique.

Ce royaume ne devait pas être fondé sur cette terre, en cette vie mortelle; ce n'est pas l'Eglise, si on entend par là la réunion des chrétiens sur cette terre. Etabli quand le monde aura pris fin, il sera composé des élus qui auront à leur tête Jésus lui-même.

(1) Cf. Harnack, *Lehrbuch der Dogmengeschichte*. Erster Band : *Die Voraussetzungen der Dogmengeschichte*, § 3. Einleitendes.

Alors, et alors seulement, Jésus sera Messie-Fils de Dieu, c'est-à-dire Président de ce royaume.

L'avènement de ce royaume est proche, selon la parole historique de Jésus dans les trois évangiles synoptiques, telle que l'abbé Loisy l'interprète après Renan; car il suivra immédiatement la ruine du temple et de la ville de Jérusalem, et plusieurs de ses disciples vivront encore à l'avènement glorieux de Jésus. C'est en effet quelques années plus tard, quand les aigles romaines fondront sur la Judée, que Jésus, d'après cette interprétation du sens historique des synoptiques, viendra sur les nuées avec les anges pour juger les vivants et les morts, se mettre à la tête des élus et entrer avec eux dans son royaume.

Prêcher l'Evangile, c'est l'abbé Loisy qui nous l'apprend, n'est autre chose qu'annoncer l'avènement prochain du règne, en faire naître l'espérance au cœur des hommes et les y préparer. Ils s'y disposeront en faisant pénitence et en renonçant effectivement aux biens temporels, — car c'est bien la pauvreté réelle que Jésus demande de tous ses disciples. En attendant Dieu, qui nourrit les petits des oiseaux, subviendra aux besoins des hommes, ses enfants.

L'avènement prochain du grand royaume rendait inutile la fondation de l'Eglise, si on entend par là un royaume établi sur la terre et destiné à s'y perpétuer pendant une longue série de siècles. Il rendait inutile l'institution des sacrements et du culte divin, tels qu'ils existent dans l'Eglise.

Voilà, d'après l'abbé Loisy, l'idée que Jésus se faisait de sa mission, si l'on considère le sens historique des synoptiques.

Comme le royaume des cieux tardait à venir, l'Eglise s'est formée pour continuer l'œuvre de Jésus, prêcher la grande espérance et y préparer les hommes. Pour accomplir cette mission, elle a reçu ou pris la constitution que les nécessités du temps exigeaient; elle a défini divers dogmes et institué des moyens de sanctification, selon les besoins de l'œuvre évangélique. Ainsi Jésus a posé le germe d'où, contrairement à sa prévision, est sortie l'Eglise catholique avec son hiérarchie, ses sacrements, son culte, ses lois et ses conseils. ⁽¹⁾

On le voit, il est impossible de nier plus catégoriquement toutes les bases historiques de l'institution divine de l'Eglise catholique et de la religion chrétienne. Non seulement l'Eglise catholique

(1) Cf. Loisy, *L'Evangile et l'Eglise*. — *Autour d'un petit livre*.

n'est pas l'œuvre de Jésus, d'après les critiques bibliques qui établissent le sens historique des livres inspirés, mais la religion chrétienne, qu'on y professe, n'est pas davantage son œuvre. Des sept sacrements en effet, qui sont bien une partie essentielle de cette religion, il n'y en a aucun qui soit d'origine divine, à en juger toujours d'après le sens historique des synoptiques tel qu'ils le comprennent. Quant aux mystères du christianisme, nous ne voyons pas bien ce qui en reste.

L'origine divine de l'Eglise catholique et de la religion chrétienne est encore battue en brèche d'une autre façon. La divinité de Jésus n'a pas trouvé grâce devant la critique biblique; elle est même la vérité la plus contestée. A entendre les critiques bibliques rationalistes, Jésus serait bien la figure la plus belle qui ait jamais paru aux horizons de l'histoire; mais cette figure ne serait qu'humaine et dès lors l'Eglise catholique et la religion chrétienne n'auraient point cette origine strictement divine que la foi des croyants revendique pour elles.

Si on leur demande si Jésus, à leurs yeux, est un imposteur ou un halluciné quand il se dit le Messie, le Fils de Dieu, ils répondent que nulle part Jésus ne paraît dans les synoptiques avec la conscience nette de sa messianité et de sa divinité, selon la signification que la foi catholique attache à ces mots. ⁽¹⁾ Ils avouent que le quatrième évangile fournit des témoignages, où la divinité de Jésus est clairement enseignée; malheureusement il n'est pas, d'après l'abbé Loisy, l'œuvre de l'apôtre dont il porte le nom et n'a aucune valeur historique. Les faits qu'on y raconte ne sont pas des faits arrivés réellement, ce sont des espèces de paraboles destinées à appuyer les discours. Ces discours mêmes ne sont pas sortis de la bouche de Jésus; ce sont des commentaires théologiques de la doctrine du maître, ou, si on le préfère, cette doctrine telle qu'elle avait évolué dans la foi des fidèles à la fin du premier siècle, non telle que Jésus l'avait enseignée. ⁽²⁾

Ce système, inventé par un prêtre, défendu au nom de la critique biblique, tend à ruiner l'Eglise catholique et la foi chrétienne. L'abbé Loisy a beau dire qu'il se soumet humblement à

⁽¹⁾ Voir *L'Evangile et l'Eglise*, II : Le Fils de Dieu. — *Autour d'un petit livre*, IV : Lettre à un Archevêque, sur la divinité de Jésus-Christ.

⁽²⁾ Voir *Autour d'un petit livre*, III : Lettre à un Evêque sur la critique des Evangiles, et spécialement sur l'Evangile de saint Jean, n. III. — *Le quatrième Evangile*.

tous les enseignements du magistère de l'Eglise; des questions troublantes se posent d'elles-mêmes dans l'esprit : qui a donné à l'Eglise la missoin d'enseigner, qui a donné à son magistère l'infailibilité doctrinale, si les textes évangéliques, sur lesquels l'antiquité chrétienne s'est toujours appuyée pour revendiquer cette mission et cette infailibilité, sont étrangers à cette matière? Ne pas résoudre historiquement des questions qui appartiennent à l'histoire, dire que les documents historiques presque contemporains des faits n'en parlent pas, alors qu'ils devraient en parler, puisqu'ils racontent la vie du prétendu fondateur, ajouter qu'ils rapportent même des choses qui sont en opposition manifeste avec les enseignements de la foi, c'est ruiner le catholicisme par la base. Mais n'anticipons pas sur le jugement que nous aurons à porter.

* * *

A l'encontre de ces théories, l'Eglise catholique, dans les assises solennelles du Concile du Vatican, affirme que Jésus-Christ est le fondateur de l'Eglise et de ses organes essentiels. « Le Pasteur éternel, *Pastor æternus*, lisons-nous dans le prologue de la *Première constitution dogmatique sur l'Eglise du Christ*, promulguée dans la quatrième session, le Pasteur éternel et l'évêque de nos âmes, afin de rendre perpétuelle l'œuvre salutaire de sa rédemption, résolu d'édifier la sainte Eglise en laquelle, comme dans la maison du Dieu vivant, tous les fidèles seraient unis par le lien d'une même foi et d'une même charité... De même donc qu'il a envoyé dans le monde les Apôtres qu'il s'était choisis, comme lui-même avait été envoyé par son Père, de même il a voulu qu'il y eût dans son Eglise, jusqu'à la consommation des siècles, des Pasteurs et des Docteurs. Mais pour mettre l'Episcopat lui-même à l'abri de toute division et conserver dans l'unité de foi et de communion tous les croyants par le moyen de prêtres unis entre eux, il mit le B. Pierre à la tête des Apôtres et établit en lui le principe perpétuel et le fondement visible de cette double unité, voulant que sur cette pierre inébranlable fût construit le temple éternel, et que sur cette foi ferme s'élevât l'Eglise jusqu'à la hauteur des cieux. » Le premier chapitre débute ainsi : « Nous enseignons donc et nous déclarons, conformément aux témoignages de l'Evangile, que la primauté de juridiction sur toute l'Eglise de Dieu a été immédiatement et directement promise et conférée par N. S. J.-C. au B. apôtre Pierre. » « Quiconque dans cette chaire

(de Rome), est-il dit au chapitre suivant, succède à Pierre, celui-là reçoit, en vertu de l'institution du Christ lui-même, la primauté de Pierre sur l'Eglise universelle. » L'institution divine de l'infaillibilité pontificale est définie avec la même clarté : « Comme à notre époque, où l'on a plus besoin que jamais de la salutaire influence de la charge apostolique, tant d'hommes se rencontrent qui dénigrent son autorité, nous jugeons qu'il est tout à fait nécessaire d'affirmer solennellement la prérogative que le Fils de Dieu a daigné attacher au suprême office pastoral. » ⁽¹⁾

Le Concile de Trente définit avec la même netteté que N. S. J.-C. a institué les sept sacrements : « Si quelqu'un dit que les sacrements de la nouvelle loi n'ont pas été tous institués par Jésus-Christ, notre Seigneur... qu'il soit anathème. » ⁽²⁾ Dans la XIII^e session, où il est question de l'Eucharistie, les Pères de Trente condamnent l'interprétation donnée par l'abbé Loisy aux paroles de l'Homme-Dieu à la dernière Cène, autant que celle de Calvin : « Et tout d'abord, disent-ils, le saint Concile enseigne et professe clairement et simplement que dans l'auguste sacrement de l'Eucharistie, après la consécration du pain et du vin, N. S. J.-C., vrai Dieu et vrai homme, est contenu véritablement, réellement et substantiellement, sous les espèces (du pain et du vin)... Tous ceux qui nous ont précédés dans la véritable église du Christ et ont parlé de ce très saint Sacrement, ont professé très clairement que notre Rédempteur a institué ce sacrement admirable à la dernière heure, lorsque, après avoir béni le pain et le vin, il a affirmé en termes formels et explicites, qu'il leur donnait son propre corps et son sang. Ces paroles que rapportent les saints évangélistes et que plus tard S. Paul rappelle, ont, à n'en pas douter, cette signification propre et obvie et c'est dans ce sens que les Pères les ont comprises. C'est donc un méfait intolérable que de leur attribuer à l'encontre du sentiment commun de l'Eglise, avec quelques hommes pervers et amis de querelles, une signification métaphorique, factice, imaginaire, équivalant à nier la présence réelle du corps et du sang du Christ. L'Eglise, colonne et soutien de la vérité, a réprouvé comme diaboliques ces inventions d'hommes impies; par là elle témoigne sa constante reconnaissance pour cet éminent bienfait du Christ. » ⁽³⁾ En parlant du sacrifice de la Messe et du sacerdoce, le Concile s'exprime ainsi : « Si quelqu'un dit que

(1) Session IV^e, ch. IV. — (2) Session VII^e, can. 1. — (3) Session XIII, chap. 1.

par ces paroles : *Faites ceci en mémoire de moi*, le Christ n'a pas institué ses apôtres prêtres ; ou n'a pas ordonné qu'eux-mêmes et les autres prêtres offrissent son corps et son sang, qu'il soit anathème. » (1)

Osera-t-on prétendre que les Pères de Trente ne définissent que le sens dogmatique des paroles de la Cène, qu'il est libre à la critique de leur donner un autre sens historique ? N'est-il pas au contraire très évident que le Concile de Trente repousse toute interprétation qui serait en opposition avec celle qu'il définit, quel que soit le point de vue que l'exégète envisage, historique ou dogmatique ? Pour les Pères de Trente les paroles de l'institution de l'Eucharistie n'ont qu'un seul vrai sens et ce sens est à la fois historique et dogmatique.

Puisque donc Jésus-Christ a institué les sacrements, partie essentielle de la religion chrétienne, comme d'ailleurs il est manifeste qu'il a enseigné les mystères, autre partie essentielle de cette religion, Jésus-Christ, d'après l'enseignement de l'Eglise, est le vrai et unique fondateur de la religion chrétienne et de l'Eglise catholique.

* * *

Quelles sont les preuves rationnelles qui établissent le fait de l'institution de l'Eglise catholique et de la religion chrétienne par Jésus-Christ. En d'autres termes quels sont le fondement de cette institution, les bases de la croyance chrétienne, les motifs de crédibilité ?

Consultons d'abord l'Eglise elle-même. Aussi bien elle est la première intéressée à ce débat. Aux fidèles qui remplissent envers elle le devoir de l'obéissance filiale, aux infidèles qu'elle prétend conquérir à sa foi et faire obéir à ses lois, à tous elle est tenue d'exhiber les titres de ses droits, les preuves de l'origine divine qu'elle s'attribue, de l'autorité souveraine dont elle se dit investie pour conduire les hommes à leurs destinées éternelles. Elle ne peut pas se dérober à ce devoir. Si réellement Jésus-Christ est Dieu, si c'est lui qui a fondé l'Eglise et institué la religion qui y est enseignée et professée, alors il ne reste aux hommes qu'à se courber sous l'autorité de l'Eglise ; mais il faut au préalable établir ce triple fait. L'Eglise donc doit montrer 1° que Jésus-Christ a affirmé nettement sa divinité et qu'il l'a prouvée par des

(1) Session XXII, can. 2.

arguments irréfragables; 2° que Jésus-Christ est le fondateur de l'Eglise avec ses organes essentiels : le sacerdoce distinct de l'état laïque, l'épiscopat et le suprême pontificat avec leurs pouvoirs hiérarchiquement subordonnés; 3° que Jésus-Christ a enseigné aux apôtres la religion que l'Eglise catholique fait professer à ses membres.

A aucune époque, l'Eglise n'a failli à ce devoir. Naguère encore elle l'a rempli solennellement dans la *Constitution dogmatique sur la foi catholique*, décrétée dans la troisième session du Concile du Vatican. Enfants soumis de l'Eglise, nous devons recevoir ses enseignements avec respect et docilité, d'autant plus qu'à mainte reprise elle nous avertit qu'elle y répète les enseignements constants du magistère institué par Jésus-Christ. « *Ecclesia catholica profitetur* », « *Sancta mater Ecclesia tenet* », c'est la formule qui revient à chacun des chapitres de la *Constitution Dei Filius*.

Voici donc les preuves rationnelles de l'origine divine de l'Eglise, proposées par le magistère même de cette Eglise.

Après avoir rappelé, d'après les paroles de l'Apôtre, qu'il a plu à la sagesse et à la bonté de Dieu de se révéler lui-même à nous et de nous révéler les décrets de sa volonté par une voie surnaturelle, de parler au monde par les prophètes d'abord, par son Fils ensuite (chap. II); après nous avoir avertis que « nous sommes tenus d'offrir, par la foi, à Dieu qui révèle, l'hommage complet de notre intelligence et de notre volonté » (chap. III), le saint Concile continue ainsi : « Néanmoins, afin que l'hommage de notre foi fût en accord avec la raison, Dieu a voulu ajouter aux secours intérieurs de l'Esprit-Saint les preuves extérieures de sa révélation, à savoir : les faits divins, et surtout les miracles et les prophéties, lesquels, en montrant abondamment la toute-puissance et la science infinie de Dieu, sont des signes très certains de la révélation divine et appropriés à l'intelligence de tous. C'est pour cela que Moïse et les Prophètes, mais surtout N. S. J.-C. ont fait tant de miracles et de prophéties d'un si grand éclat; pour cela, il est dit des Apôtres : « S'en étant allés, ils prêchèrent partout avec la coopération du Seigneur, qui confirmait leur parole par les miracles dont elle était accompagnée » (Marc, XVI, 20). Il est écrit ailleurs : « Nous avons une preuve encore plus frappante dans les oracles des prophètes, sur lesquels vous faites bien d'arrêter les yeux comme sur un flambeau qui luit dans un lieu obscur » (II Pet. I, 19). Un peu plus loin, au même chapitre, nous lisons : « Pour que nous puissions satisfaire au

devoir d'embrasser la vraie foi et d'y demeurer constamment, Dieu, par son Fils unique, a institué l'Eglise et l'a pourvue de marques visibles de son institution, afin qu'elle puisse être reconnue de tous comme la gardienne et la maîtresse de la parole révélée. Car à l'Eglise catholique seule appartiennent ces caractères si nombreux et si admirables établis par Dieu pour rendre évidente la crédibilité de la foi chrétienne. Bien plus, l'Eglise par elle-même, avec son admirable propagation, sa sainteté éminente et son inépuisable fécondité pour tout bien, avec son unité catholique et son immuable stabilité, est un grand et perpétuel argument de crédibilité, un témoignage irréfragable de sa mission divine. Et par là, comme un signe dressé au milieu des nations (Is. XI, 12), elle attire à elle ceux qui n'ont pas encore cru, et elle apprend à ses enfants que la foi, qu'ils professent, repose sur un très solide fondement. » ⁽¹⁾

(1) Pie IX dans sa célèbre Encyclique *Qui pluribus*, donnée en 1846, au début de son pontificat, présente en un faisceau unique les mêmes preuves de la divine origine de l'Eglise catholique et de la religion chrétienne : « Notre très sainte religion n'ayant pas été inventée par la raison, mais directement manifestée aux hommes par Dieu, tout le monde comprend aisément que cette religion, empruntant toute sa force et sa vertu de l'autorité de la parole de Dieu lui-même, n'a pu être produite et ne saurait être perfectionnée par la simple raison. Si l'on veut, en effet, que la raison humaine ni ne se trompe, ni ne s'égare dans une affaire aussi grave et de cette importance, il faut, de toute nécessité, qu'elle s'enquière soigneusement du fait de la révélation, afin qu'il lui reste bien démontré, d'une manière certaine, que Dieu a parlé, et qu'en conséquence, selon le très sage enseignement de l'Apôtre, elle lui doit une soumission raisonnable. Mais qui donc ignore ou peut ignorer que lorsque Dieu parle, on lui doit une foi entière, qu'il n'y a donc rien de plus conforme à la raison elle-même, que de donner son assentiment et de s'attacher ornement aux vérités incontestablement révélées par Dieu, qui ne peut tromper, ni être induit en erreur ?

» Eh ! combien sont nombreuses, combien admirables, combien magnifiquement splendides sont les preuves par lesquelles la raison humaine doit être amenée à cette conviction féconde : que la religion de Jésus-Christ est divine et « qu'elle a reçu du Dieu du ciel la racine et les principes de tous ses dogmes », et que par conséquent il n'est au monde rien d'aussi certain que notre foi, rien de plus sûr ni de plus vénérable et qui s'appuie sur des principes plus inébranlables ! C'est cette foi qui est la maîtresse de la vie, le guide du salut, le destructeur de tous les vices, la mère et la nourrice féconde de toutes les vertus, consolidée par la naissance, la vie, la mort, la résurrection, la sagesse, les prodiges et les prophéties de son divin auteur et consommateur, Jésus-Christ ; répandant de tous côtés l'éclat de la lumière de sa doctrine surnaturelle, enrichie des trésors inépuisables et vraiment célestes de tant de prédictions inspirées à ses prophètes, du resplendissant éclat de ses miracles, de la constance de tant de martyrs, illustrée par la

Deux critères distinctes, deux motifs de crédibilité sont proposés par le Concile du Vatican. Nous les examinerons l'un et l'autre, commençant par le second qui appelle moins de développements.

L'Eglise catholique, d'après le Concile, se présente au monde portant au front, grâce à son histoire, le sceau de sa divine origine; tout en elle la proclame, car tout est merveilleux et divin : sa propagation, sa conservation, la sainteté de ses plus illustres enfants, la conversion du monde par la prédication de la croix, la force et la constance de ses martyrs.

Dans le projet de constitution dogmatique soumis aux délibérations des Pères du Concile du Vatican, cette preuve de la vérité de l'Eglise était accompagnée des remarques suivantes, destinées à en fixer la portée : « De même que pour certaines vérités de l'ordre naturel, par la disposition de la Providence naturelle de Dieu, tout le genre humain jouit de la pleine certitude, indépendamment de toute démonstration scientifique, certitude qui peut, il est vrai, par l'étude philosophique se développer dans ses fondements, avec plus d'ampleur et de clarté, sans pouvoir jamais être ébranlée par des raisons apparentes; de même, dans l'ordre de la Providence surnaturelle, la bonté et la sagesse divine a voulu que, sans aucune recherche scientifique inabordable à la plupart

gloire de tant de saints personnages, et de plus en plus insigne et remarquable; elle porte partout les lois salutaires de Jésus-Christ; et de jour en jour acquérant et puisant sans cesse de nouvelles forces dans les persécutions les plus cruelles, armée du seul étendard de la croix, elle conquiert l'univers entier, et la terre et la mer, depuis le levant jusqu'au couchant; et après avoir renversé les trompeuses idoles, dissipé les ténèbres épaisses de l'erreur, triomphé des ennemis de toute espèce, elle a répandu les bienfaisants rayons de sa lumière sur tous les peuples, sur toutes les nations et sur tous les pays, quel que fût le degré de férocité de leurs mœurs, de leur naturel et de leur caractère barbare, les courbant sous le joug si suave de Jésus-Christ, et annonçant à tous la paix et le bonheur.

» Certes, toutes ces magnificences resplendissent assez de toute part de l'éclat de la puissance et de la sagesse divine, pour que toute pensée et toute intelligence puisse saisir promptement et comprendre facilement que la foi chrétienne est l'œuvre de Dieu. Donc, d'après ces splendides et inattaquables démonstrations, la raison humaine est amenée à ce point qui l'oblige à reconnaître clairement et manifestement que Dieu est l'auteur de cette même foi. Elle ne saurait aller plus loin; mais quelle que soit la difficulté ou le doute qui la travaille ou la pousse, elle doit à cette même foi une soumission sans réserve, puisqu'elle est elle-même assurée que tout ce que la foi propose aux hommes de croire et de pratiquer, tout cela vient de Dieu. »

Cf. *Recueil des Allocutions consistoriales, Encycliques et autres Lettres apostoliques, citées dans l'Encyclique et le Syllabus du 8 décembre 1864.* Paris, Le Clere, pp. 177 et sq.

des hommes, l'Eglise catholique, grâce aux caractères dont elle est revêtue, résumât en elle d'une façon saisissante les motifs de crédibilité menant à une entière certitude. Ces motifs l'apologétique pourra les corroborer par une explication plus large et plus lumineuse; mais des raisons contraires ne peuvent faire naître un doute prudent de nature à ébranler cette certitude. » (1)

Cette apologie du christianisme conservera toujours sa force; elle est à la portée de toutes les intelligences; aucun philosophe, quelle que soit l'école à laquelle il appartienne, ne peut refuser l'examen des raisons qu'elle invoque, à moins de fermer volontairement les yeux aux leçons de l'histoire et d'en regarder les événements comme de pures illusions ou des fables, auquel cas il serait superflu d'entreprendre une discussion quelconque.

Quand en effet on considère la nature de la religion dont la prédication fut entreprise par les apôtres, la multiplicité et la force des obstacles qui se dressaient contre le triomphe de la foi, la faiblesse naturelle des moyens dont Jésus-Christ autorisa l'emploi, la grandeur du résultat et la rapidité avec laquelle il fut obtenu; il est impossible de ne point voir dans le triomphe du christianisme un événement en opposition avec les lois de l'histoire, un miracle de l'ordre moral dû à l'influence directe de Dieu, qui à son gré convertit les volontés humaines les plus rebelles. La transformation des mœurs privées et publiques, opérée par la prédication de la croix, n'est pas moins merveilleuse et fournit une deuxième preuve de la divinité du christianisme. Une troisième preuve est tirée de la conservation de l'Eglise, malgré les dangers intérieurs et extérieurs que lui font courir depuis dix-neuf siècles toutes les passions conjurées contre elle, l'orgueil, l'envie, l'ambition, la cupidité, la volupté, la pusillanimité. D'autres preuves sont empruntées à la force des martyrs et aux prodiges de sainteté que le christianisme a fait éclore dans tous les pays et à tous les siècles de son histoire.

Ces raisons démontrent la vérité de la religion chrétienne avec les éléments qui en constituent l'essence, les mystères, les sacrements, le sacrifice et le culte, les préceptes et les conseils évangéliques : la vérité seule a pu jouir de la protection de Dieu et par elle exercer sur les hommes une telle autorité. Elles dé-

(1) *Acta et decreta sacrorum Conciliorum recentiorum. Collectio Lacensis*, vol. VII : *Acta et decreta... Concilii Vaticani*. Appendix. A. Documenta synodalia. Adnotationes. Adnot. XIX, n. II, col. 533.

montrent en particulier la divinité de Jésus-Christ et partant la divine origine du christianisme puisque la foi à la divinité du Christ est à la base de la religion chrétienne.

Cette démonstration de la divinité de Jésus-Christ et du christianisme est très vieille. Saint Jean Chrysostome la développe avec une grande éloquence dans son opuscule *Le Christ est Dieu*. ⁽¹⁾ En voici un court passage : ⁽²⁾

« Si l'idolâtre me demande : Comment me démontrez-vous que le Christ est Dieu?... Je n'irai pas chercher mes preuves dans le ciel, je n'aurai pas recours à des considérations trop élevées. Si je répondais, en effet : Il a créé le ciel, la terre et les mers, cet homme ne me comprendrait pas. Si je lui disais encore : Il a ressuscité les morts, rendu la vue aux aveugles, chassé les démons, l'idolâtre ne me croirait pas davantage. Si je disais enfin : Il a promis le royaume du ciel et les biens cachés de la grâce, si je parlais de la résurrection, non content de repousser ma parole, il en ferait un objet de risée. Comment l'instruirai-je donc, dans le cas surtout où je n'aurai devant moi qu'un esprit inculte? Comment? Par les choses que nous admettons l'un et l'autre, par des choses où le doute n'est pas permis. A ce titre, on le voit, ce n'est pas du ciel ni des autres créations divines que je dois parler, puisque rien de tout cela n'est admis par mon adversaire. Quelles sont donc les œuvres que le gentil lui-même doit reconnaître avoir été faites par le Christ, les œuvres qu'il ne saurait nier? Il ne niera pas que le Christ a fondé la grande famille chrétienne, que les Eglises répandues par tout l'univers lui doivent leur naissance. Eh bien, telle est la preuve que je donnerai de sa puissance infinie, c'est par là que je montrerai qu'il est vraiment Dieu. Oui, je montrerai qu'il n'est pas d'un homme de conquérir en si peu de temps un empire dont les limites embrassent toutes les terres et toutes les mers; qu'il n'est pas d'un homme d'élever subitement le monde à des choses si parfaites, alors surtout que les mœurs des hommes étaient si profondément corrompues et leurs idées perverties. Lui seul a pu délivrer le genre humain de cette double chaîne, et non seulement les Romains, mais encore les Perses et toutes les nations barbares. Cette merveilleuse trans-

⁽¹⁾ Cf. *Œuvres complètes de saint Jean Chrysostome*. Nouvelle traduction française, par l'abbé J. Bareille, t. II, pp. 307-349. Des extraits de ce magnifique ouvrage constitueraient un excellent opuscule de propagande.

⁽²⁾ *Ibid*, p., 308.

formation, cette conquête étonnante, il ne les a pas opérées par la force des armes, avec le prestige de l'or; il n'avait pas d'armées à son service, il n'a pas engagé de combats. Onze disciples, d'une condition obscure et méprisée, d'une ignorance et d'une simplicité complètes, pauvres, dénués de tout, sans moyens de défense, n'ayant pas de chaussures à leurs pieds, ne possédant qu'une seule tunique, lui suffirent au commencement. Mais quoi! réformer c'est peu dire, il a trouvé le secret d'amener tant d'hommes si différents de race et de caractère à la plus haute philosophie touchant la vie présente et la vie future; il leur a persuadé de renverser leurs vieilles lois, de renoncer à des mœurs enracinées par tant de siècles, et de substituer à des habitudes agréables et faciles le rigoureux accomplissement des plus difficiles préceptes. » ⁽¹⁾

Après avoir développé avec la même éloquence les obstacles qui se dressaient devant la croix, les sanglantes persécutions, le courage des martyrs, Chrysostome conclut ainsi : « Que dites-vous? Si Dieu n'était là, le Dieu fort, comment ses adorateurs se seraient-ils ainsi multipliés dans les persécutions et les souffrances? Comment ceux qui l'ont crucifié et couvert de blessures sont-ils dispersés, loin de leur patrie, errants et vagabonds sur toute la face de la terre? Comment se fait-il que ni l'une ni l'autre de ces deux choses n'ait subi de modifications depuis tant de siècles? » ⁽²⁾

*
* * *

Une autre apologie est présentée par les Pères du Vatican; elle précède, dans la Constitution *Dei Filius*, celle dont nous venons de parler; son importance à leurs yeux n'est évidemment pas moindre. Nous voudrions en faire voir la force et la nécessité dans les controverses actuelles. Voici comment le Concile la propose :

« Pour que nous puissions satisfaire au devoir d'embrasser la vraie foi et d'y demeurer fidèles, Dieu, par son Fils unique, a institué l'Eglise et l'a pourvue de marques visibles de son institution, afin qu'elle puisse être reconnue de tous comme la gardienne et la maîtresse de la parole révélée. Car à l'Eglise catholique seule appartiennent ces caractères si nombreux et si admirables

⁽¹⁾ Chrysostome revient à cette preuve et la développe à nouveau magnifiquement, op. cit., pp. 337 et sq. — ⁽²⁾ Ibid, p. 348.

établis par Dieu pour rendre évidente la crédibilité de la foi chrétienne ». (1) Dans la même Session, au même chapitre, les Pères du Concile venaient de dire : « Afin que l'hommage de notre foi fût en accord avec la raison, Dieu a voulu ajouter aux secours intérieurs de l'Esprit-Saint les preuves extérieures de sa révélation, à savoir : les faits divins, et surtout les miracles et les prophéties, lesquels en montrant abondamment la toute-puissance et la science infinie de Dieu, sont des signes très certains de la révélation divine et appropriés à l'intelligence de tous. C'est pour cela que Moïse et les Prophètes, mais surtout Notre-Seigneur Jésus-Christ ont fait tant de miracles et de prophéties d'un si grand éclat; pour cela il est dit des Apôtres : « S'en étant allés, ils prêchèrent partout avec la coopération du Seigneur, qui confirmait leur parole par les miracles dont elle était accompagnée » (Marc, XVI, 20). Les miracles donc et les prophéties de Jésus-Christ, les prophéties de l'ancienne loi accomplies dans le Christ sont, d'après le Concile du Vatican, au premier rang de « ces caractères si nombreux et si admirables établis par Dieu pour rendre évidente la crédibilité de la foi chrétienne ».

D'après cette méthode, l'apologiste de l'Eglise catholique doit établir, comme un principe, que les miracles et les prophéties sont des preuves péremptoires de la doctrine, dès que le thaumaturge en appelle à ces merveilles pour prouver la vérité de ses enseignements. Mais avant de faire l'application de ce principe à la doctrine de Jésus-Christ, il doit démontrer l'historicité des discours de l'Homme-Dieu, de ses miracles et de ses prophéties, de sa mort sur la croix et de sa résurrection; il doit prouver, c'est capital en ce siècle, d'après des documents d'une autorité incontestée, que Jésus-Christ a affirmé sa messianité et sa divinité, qu'il a prétendu instituer une religion avec ses mystères, ses sacrements, son culte, ses préceptes et ses conseils, fonder une Eglise visible avec ses organes essentiels. Ces fondements posés, les miracles innombrables qui remplissent la vie publique de Jésus-Christ, les nombreuses prophéties qu'il a faites, les prophéties de l'ancienne loi accomplies en lui, démontrent à l'évidence l'origine divine de la religion chrétienne et de l'Eglise catholique.

Parmi les documents historiques qui établissent les enseignements et les œuvres de Jésus-Christ, les Evangiles occupent le premier rang, s'il faut en croire les Pères du Vatican; c'est en effet

(1) Session III^e, Constitution *Dei Filius*, c. III.

aux Evangiles qu'ils en appellent dans la Constitution dogmatique sur l'Eglise, *Pastor aternus*, nous l'avons rappelé tout à l'heure. Il faut donc que l'apologiste démontre la valeur historique des Evangiles. Nous disons *la valeur historique* : l'autorité divine des livres saints, résultant de l'inspiration de l'Esprit-Saint, n'est point en question dans les controverses avec les rationalistes ; pour les catholiques elle résulte principalement de l'enseignement infaillible de l'Eglise, dont l'autorité doctrinale doit tout d'abord être établie scientifiquement.

Les éléments de cette apologie sont fournies par les diverses parties de la théologie. C'est dans le traité de la vraie religion appelé aussi *apologie du christianisme*, que l'apologiste rencontrera les raisons qui établissent la valeur historique des Evangiles et la force probante du miracle et de la prophétie. Là aussi est faite l'application de ces motifs de crédibilité aux enseignements de Jésus-Christ relativement à sa messianité, sa divinité, sa mission sur la terre envisagée en général.

Le traité de l'Eglise et du Pape fournit les preuves d'ordre historique, tirées des Ecritures et de la Tradition, qui démontrent le fait de l'institution par Jésus-Christ de l'Eglise catholique avec ses organes essentiels, avec la primauté de juridiction de Pierre et de ses successeurs, avec l'autorité doctrinale du magistère et son infaillibilité.

La théologie dogmatique spéciale et la théologie morale démontrent que le dogme et la morale, les mystères et les lois chrétiennes, les sacrements et le sacrifice, tous les éléments qui composent la religion chrétienne ont été enseignés par les apôtres ou déduits de leur enseignement par une évolution progressive. De là il suit que cette doctrine vient de Jésus-Christ, puisque l'Homme-Dieu, avant de quitter la terre, dit à ses apôtres : « Allez donc (de ma part) et instruisez tous les peuples (des vérités du salut)... leur apprenant à observer toutes les choses que je vous ai prescrites : et assurez-vous que je suis toujours avec vous jusqu'à la consommation des siècles » (Matth. XXVIII, 19, 20); et encore : « Je prierai mon Père et il vous donnera un autre consolateur, afin qu'il demeure éternellement en vous... Le consolateur, qui est le Saint-Esprit, que le Père enverra en mon nom, vous enseignera toutes choses et vous fera ressouvenir de tout ce que je vous ai dit » (Joh. XIV, 16, 26).

Le champ de la théologie s'est considérablement élargi depuis un demi siècle. Elle n'a plus seulement à faire œuvre de contro-

verse contre les hérétiques, elle a encore à faire œuvre d'apologétique contre les rationalistes bibliques. Les hérétiques se contentaient de nier l'origine apostolique d'un petit nombre de dogmes; ils refusaient d'admettre qu'ils étaient enseignés dans l'Écriture et la tradition primitive, dont ils ne contestaient pas l'autorité divine. Les rationalistes bibliques ne se contentent pas de nier l'inspiration divine des saintes Écritures, ils prétendent surtout que précisément dans les livres les plus autorisés du nouveau testament, comme les synoptiques, aucune mention n'est faite des dogmes fondamentaux de la religion chrétienne, d'où ils croient pouvoir conclure que ces dogmes ne remontent pas à Jésus-Christ. Ces nouveaux ennemis du christianisme doivent être réfutés dans les divers traités dont se compose la théologie, là où l'apostolicité des dogmes attaqués doit être démontrée; ils doivent être réfutés par une exégèse savante qui appelle à son secours les moyens mêmes dont se sert le rationalisme biblique.

Depuis que la théologie positive concourt à l'apologétique de la religion chrétienne, elle acquiert une importance de plus en plus grande. Aussi elle a réalisé de grands progrès au XIX^e siècle; il suffit pour s'en rendre compte de comparer les livres de théologie publiés à Rome à partir de Perrone et Franzelin avec les ouvrages théologiques des siècles passés. Sous la poussée des ennemis de la révélation, elle en fera de nouveaux au XX^e siècle. Ainsi une fois de plus Dieu tirera le bien du mal et les attaques contre le dogme chrétien feront resplendir la vérité avec plus d'éclat. Les théologiens n'ont jamais cru, ils croient aujourd'hui moins que jamais, que, pour prouver une vérité d'ordre révélé, il suffit d'alléguer, sans discussion, quelques textes scripturaires sous le couvert de l'autorité doctrinale de l'Eglise. Si cela suffit pour la croyance du fidèle, c'est insuffisant pour la défense de la vérité religieuse. Si l'Eglise a cru et a enseigné que tel de ses dogmes était révélé par Dieu dans tel témoignage de l'Écriture, c'est que réellement ce dogme y était énoncé et c'est servir l'Eglise que de le montrer par des raisons internes et externes, surtout par la réfutation de l'exégèse rationaliste ou semi-rationaliste.

*
* * *

Il est aisé de remarquer que la méthode apologétique empruntant ses arguments à la propagation, la conservation, la sainteté du christianisme est plus courte et moins hérissée de difficultés que cette autre méthode, que nous venons d'analyser, qui s'ap-

puie sur les miracles et les prophéties comme motifs de crédibilité et sur l'autorité historique des livres saints où sont racontées la vie de Jésus-Christ, sa prédication, ses œuvres, sa mort et sa résurrection.

Cependant cette méthode, quoique plus longue et plus compliquée, est de nos jours surtout, d'absolue nécessité.

Au nom de la critique historique, exercée sur les Evangiles et les autres documents de l'antiquité chrétienne, nous voyons les rationalistes bibliques nier, avec une audace que les anciens ennemis du christianisme ne connaissaient pas, l'origine apostolique de la plupart des dogmes chrétiens. Même l'Eglise a eu la douleur de voir des écrivains catholiques, séduits par les théories des protestants libéraux, prétendre que les Evangiles synoptiques, si l'on envisage le sens historique, ne rapportent ni l'institution de l'Eglise par Jésus, ni celle des sacrements; bien plus, s'il faut les en croire, Notre Seigneur n'y aurait jamais affirmé sa messianité, ni sa divinité au sens rigoureux du mot. Suivant les uns et les autres, ces vérités capitales ne sont énoncées que dans les livres de l'Ecriture qui ne reproduisent pas la vraie pensée de Jésus. N'est-il pas évident dès lors que les apologistes ont à réfuter l'exégèse de la critique rationaliste ou semi-rationaliste, s'ils veulent démontrer la divinité de Jésus-Christ et l'origine apostolique de tout ce qu'il y a d'essentiel dans la religion chrétienne?

Nous ne l'ignorons pas, l'Ecriture sainte n'est pas la seule source de la révélation. Il y a encore l'enseignement oral des apôtres transmis par leurs successeurs, enseignant eux aussi oralement les mêmes vérités : c'est la tradition éternellement vivante au sein de l'Eglise. L'histoire du premier âge chrétien nous apprend que l'enseignement oral a précédé l'enseignement écrit; l'Eglise était vivante et la foi chrétienne avait fait de nombreuses conquêtes, avant la rédaction des Evangiles ou des épîtres des apôtres. Nous savons même que l'enseignement oral est le seul que le divin fondateur ait institué dans son Eglise et prescrit aux apôtres; allez, leur dit-il, et enseignez, *euntes docete*, il ne leur ordonna pas d'écrire des livres.

Toutefois, on aurait tort d'en conclure qu'il n'est pas nécessaire d'invoquer l'Ecriture autant que la Tradition pour prouver la divinité de Jésus-Christ et l'origine apostolique de l'Eglise et de la religion chrétienne contre les négations des hérétiques et des exégètes rationalistes. Il est aisé de le démontrer.

Les points principaux de la religion chrétienne, sans excep-

tion, sont exposés dans les Evangiles et les écrits des apôtres; la tradition les répète, les commente, les explique, détermine le sens de l'Ecriture là où il est obscur. Il n'y a qu'un petit nombre de vérités révélées, d'ordre secondaire, qui aient été transmises par la seule voie de la tradition orale. Ainsi la vie de Jésus-Christ, sa mort, sa résurrection, ses miracles, la plupart de ses enseignements, après avoir été prêchés par les apôtres, ont été consignés dans les Ecritures divinement inspirées, si bien que nous savons peu de choses de ces vérités capitales en dehors de ce que les livres sacrés nous en rapportent. Les vérités révélées par Jésus-Christ ou le Saint-Esprit et enseignées par les apôtres, dont les livres sacrés ne font pas mention, ont dû être exposées dans les écrits des saints Pères pour n'être point dénaturées, mais être transmises fidèlement d'âge en âge.

La Providence divine le voulait ainsi. Quel miracle, ou plutôt quelle série de miracles il eût fallu pour faire traverser les siècles à la religion chrétienne, dans son intégralité et sa pureté native, si les parties essentielles n'en avaient été consignées par écrit dès l'origine! Les successeurs des apôtres, répandus par tout l'univers, ne devaient pas jouir, comme les apôtres, de l'infailibilité personnelle. Unis aux Pontifes de Rome, successeurs de saint Pierre, les évêques du monde catholique allaient constituer le magistère de l'Eglise; mais ce magistère le Saint-Esprit ne devait pas le guider par la révélation ou l'inspiration proprement dite; infailible dans certaines conditions, il ne devait cette infailibilité qu'à l'assistance du Saint Esprit qui, loin d'exclure les moyens humains, en exigeait au contraire l'usage. Dès lors la sagesse de Dieu demandait que la religion instituée par Jésus-Christ, prêchée par lui et les apôtres, fût dès l'origine, au moins quant à ses parties essentielles et ses points fondamentaux, fixée par l'écriture en des livres exempts de toute erreur doctrinale. A cette fin elle voulut même — mais ceci n'est pas en question dans les controverses avec les rationalistes bibliques — que les écrits des apôtres et des évangélistes fussent inspirés par le Saint-Esprit, si bien que, suivant la formule ecclésiastique, Dieu en est lui-même l'auteur.

A cette conduite de la divine Providence il y avait encore un autre avantage très considérable. Les enseignements de Jésus-Christ et des apôtres, fixés par l'écriture en des formules invariables, pouvaient être lus et médités par les fidèles et se graver dans leurs esprits. Aussi les livres inspirés du Nouveau Testament

furent promptement répandus dans les communautés chrétiennes; traduits dans les langues qui y étaient en usage, ils eurent la même autorité que la parole vivante des apôtres et de leurs successeurs et contribuèrent puissamment à la formation de l'esprit chrétien.

Si les protestants se sont trompés gravement en faisant de l'Écriture la source unique des vérités révélées, on se tromperait non moins gravement en négligeant les livres saints pour faire de la Tradition l'unique source de la révélation. La vérité catholique est que la Tradition et l'Écriture se tiennent par une sorte de pénétration mutuelle, se donnent la main et se prêtent un mutuel appui. L'infailibilité de l'Eglise s'exerce autant, sinon plus, à conserver et à interpréter le dépôt de l'Écriture, qu'à conserver et à interpréter le dépôt de la Tradition.

Mais, dira-t-on, est-il nécessaire de s'appuyer sur les Évangiles, puisqu'ils sont l'objet de si âpres controverses? en le faisant n'affaiblit-on pas la défense de la vérité catholique? S'il faut en appeler aux livres inspirés, contemporains des apôtres, ne peut-on, dans l'apologétique de la divinité de Jésus-Christ, de la religion chrétienne et de l'Eglise catholique, se contenter d'invoquer le témoignage de saint Paul, dont l'authenticité de la plupart des épîtres n'est pas contestée par les critiques bibliques?

Assurément les écrits de S. Paul offrent à l'apologétique des preuves de première valeur qu'elle ne saurait négliger. La plupart des lettres pauliniennes ont probablement été écrites avant la rédaction des synoptiques. On a pu le dire avec raison, Paul a annoncé, avant les évangélistes, le grand mystère de la piété, Dieu apparu sous l'enveloppe de notre chair; avant les évangélistes il a proposé à l'adoration des hommes le Fils bien-aimé, image du Dieu invisible, premier-né de toute créature, en qui ont été créées toutes choses qui sont dans les cieux et sur la terre, par qui tout a été fait et en qui subsistent toutes choses; il est l'écho sublime de la voix de l'Eglise, le témoin irrécusable de la foi de la première génération chrétienne; par lui nous savons ce que le collègue apostolique enseignait et ce que les fidèles croyaient.

Cependant, dans la controverse avec les rationalistes, cette façon d'établir la divinité de Jésus-Christ n'est peut-être pas aussi efficace qu'elle le paraît de prime abord. Les rationalistes, du moins en grand nombre, ne divisent-ils pas les ouvrages inscrits au nom de Paul en trois groupes et la doctrine qui y est enseignée en trois systèmes : le protopaulinisme, le deutero-pauli-

nisme et les lettres pastorales; admettent-ils que tous les livres ont été écrits par le même auteur? Même s'ils l'admettaient, peut-on, réfutant les rationalistes, conclure directement, sans preuves à l'appui, de la doctrine de S. Paul à celle des synoptiques? On le voit, l'apologétique ne simplifie pas sa besogne, si elle se fonde uniquement sur les lettres pauliniennes. Il est donc indispensable que l'apologiste s'appuie principalement sur les Evangiles, quand il entreprend de démontrer la divinité de Jésus-Christ et la divine origine de l'Eglise catholique.

Il y a, à le faire, une autre raison, qui nous paraît capitale.

Peut-on, sans trahir la cause catholique, laisser dire et croire que trois livres — les synoptiques — ont raconté la vie de Jésus-Christ et qu'aucun de ces trois livres ne narre son œuvre capitale, dans laquelle il devait perpétuer parmi les hommes son œuvre rédemptrice, qu'aucun des trois ne dit que les sacrements ont été institués pour la sanctification des âmes, qu'aucun des trois enfin ne représente Jésus comme le Messie attendu par les juifs et comme Fils unique de Dieu? Ne serait-ce pas avouer que les fondements historiques manquent à l'Eglise, laisser l'apparence du triomphe à ses pires ennemis, faire pénétrer le doute et l'inquiétude dans les consciences catholiques?

Ensuite où les saints Pères, les Conciles, les pontifes, les docteurs ont ils vu l'institution de l'Eglise, de la primauté, de l'infaillibilité, du pouvoir législatif? où l'institution de la plupart des sacrements, la loi chrétienne et les conseils évangéliques? N'est-ce pas aux Evangiles qu'ils en appellent, sur eux qu'ils s'appuient avant tout? Comment par exemple connaissons-nous l'autorité doctrinale du magistère de l'Eglise, le devoir imposé aux chrétiens d'obéir à leurs pasteurs, de croire les vérités qu'ils proposent à leur foi? N'est-ce pas par les Evangiles, où le divin Maître ordonne à ses apôtres d'enseigner tous les peuples, promet d'être avec eux jusqu'à la fin des temps, leur dit qu'il leur enverra l'Esprit-Saint afin qu'il soit à jamais avec l'Eglise? Ne sont-ce pas ces paroles solennelles que l'Eglise, par la voix des Papes et des Conciles, invoque quand elle revendique ses droits et impose ses arrêts à la foi des fidèles; en les invoquant ne prétend-elle pas leur donner exactement le sens qu'elles avaient dans la bouche du Sauveur? Si donc dans la bouche du Christ ces paroles ont une autre signification, sur quelle base l'Eglise fonde-t-elle son autorité et qui nous garantit la vérité de ses enseignements?

Comment ne pas être frappé des funestes conséquences qu'en-

traîne le système des néo-critiques? Laisser infirmer l'autorité des Evangiles, c'est laisser infirmer l'autorité de l'Eglise. Laisser dire que les synoptiques ne parlent pas de la divinité de Jésus-Christ, de l'institution de la religion chrétienne et de l'Eglise catholique, c'est aussi laisser croire que pendant des siècles des millions de chrétiens, docteurs, pontifes, prêtres, laïques ne s'étaient pas aperçus de cet incompréhensible silence de leurs livres saints sur les articles fondamentaux de leur foi; ou plutôt, ce qui est pire encore, puisque c'est la ruine de l'autorité doctrinale du magistère de l'Eglise, c'est laisser croire que les papes, les évêques, les docteurs ont mal compris les textes, les ont interprétés à rebours, ont faussé les documents historiques.

Croit-on vraiment qu'ainsi affaiblie, privée des fondements historiques sur lesquels elle se croyait assise, l'Eglise aura chance de faire accepter son autorité doctrinale par d'autres motifs de crédibilité? Que deviendraient la divinité de Jésus-Christ, la fondation divine de l'Eglise catholique, l'institution divine des sacrements, la révélation divine des mystères de notre sainte religion, si l'Eglise pendant des siècles avait erré dans l'interprétation des Evangiles qui étaient la source principale où elle puisait ses enseignements?

Il ne suffit donc pas d'étaler les preuves de sa divinité que l'Eglise a conquises, pour ainsi parler, au cours de sa longue vie et de ses grandes luttes; il faut faire resplendir la divinité dont elle fut auréolée dès le premier jour de son existence, lorsqu'elle sortit du cénacle, après la descente du Saint-Esprit, et qu'elle se présenta devant le monde pour le conquérir à la croix. L'apologétique doit établir la divinité de Jésus-Christ, l'institution divine de l'Eglise, l'origine apostolique des dogmes chrétiens, par les documents que fournit l'histoire des premiers siècles, au nombre desquels figurent, les premiers, les Evangiles. Les néo-critiques ont, sans s'en douter, travaillé, plus que quiconque, à rendre cette démonstration nécessaire, par les armes qu'ils ont livrées à l'incrédulité et par les doutes que leurs théories ont fait surgir dans les esprits chrétiens.

* * *

II. — Apologétique Moderne.

A côté de l'apologétique traditionnelle se présente l'apologétique moderne. A un certain nombre d'écrivains catholiques il a paru qu'à l'ancienne méthode devait être substituée ou au moins

ajoutée une méthode nouvelle empruntant ses raisons, non plus, comme son aînée, aux miracles et aux prophéties, mais à la nature humaine et aux caractères de la religion chrétienne. Tous cependant n'ont pas la même attitude vis-à-vis de la méthode sanctionnée par le Concile du Vatican.

Les uns, plus respectueux de l'apologétique traditionnelle, plus modestes dans leurs allures, plus modérés dans leurs affirmations, se contentent de vouloir qu'aux anciens critères de la révélation soient ajoutés des critères nouveaux, plus en rapport avec la mentalité contemporaine. Tout en rendant justice à la force intrinsèque et absolue des raisons apportées par l'apologétique traditionnelle, ils estiment qu'elles ont perdu leur force relative; les goûts, les idées, la tournure d'esprit de la génération contemporaine exigent, disent-ils, l'adjonction de critères internes établissant l'harmonie, la mutuelle convenance du christianisme et de la nature humaine.

Les autres, les radicaux de l'apologétique moderne, n'ont pas craint d'affirmer que les progrès des sciences historiques, philosophiques et naturelles ont fait perdre toute valeur et toute efficacité à l'apologétique traditionnelle. A les entendre, les formes usitées de cette méthode n'ont plus aucune prise aujourd'hui sur la raison incrédule; elles ne se prêtent plus aux exigences nouvelles des esprits qu'il s'agit d'atteindre; le mouvement général des esprits en fait de plus en plus justice; leur impuissance croît tous les jours; les anciennes positions ne sont plus tenables. Si on demande les raisons de cette impuissance dont est frappée l'apologétique, qui, autrefois, passait pour invincible, voici leur réponse : Elle part de principes qui pour la plupart sont contestés aujourd'hui et n'offre pas la possibilité de les restaurer par sa propre méthode; ensuite elle suppose une foule d'assertions qui sont précisément mises en doute. Ils concluent que, si l'ancienne apologétique était efficace en un temps et dans des âmes où les notions métaphysiques et théologiques avaient pour ainsi dire cours normal et presque forcé, il n'en va plus de même aujourd'hui pour la plupart des hommes qui pensent, même pour les croyants. C'est pourquoi ils veulent qu'on profite de l'effort de pensée qui a manifesté la faiblesse des anciennes positions, pour en retrouver de fortes et d'assurées.

Ces nouvelles positions, fortes et assurées, les radicaux de l'apologétique moderne ont cru les trouver. Ont-ils réussi? nous aurons à l'examiner.

Il y a donc, on ne saurait le dissimuler, depuis plusieurs années rivalité et lutte entre l'apologétique traditionnelle et l'apologétique moderne.

Toutefois la lutte ne se livre pas sur la question de savoir si l'usage de critères internes est permis, utile, voire même nécessaire. Elle a comme objet principal la valeur même des raisons sur lesquelles les apologistes veulent asseoir l'édifice de la religion chrétienne. En ordre subsidiaire et avec les partisans modérés de la méthode apologétique moderne, elle roule sur la valeur relative des deux genres de preuves : tandis que les uns veulent garder la préséance aux critères externes, les autres la revendiquent pour les critères internes,

Nous disons que la lutte ne concerne pas l'utilité ou la nécessité de raisons internes pour justifier la foi. Tous les apologistes sont d'accord pour dire que des motifs de crédibilité intrinsèques ont leur rôle à jouer dans les polémiques avec les incroyants et dans l'étude de sa religion par le croyant.

Il y a longtemps, en effet, qu'aux critères externes les tenants de l'apologétique traditionnelle ajoutent des critères internes. L'apologétique moderne, c'est son honneur et nous nous plaignons à le reconnaître, a fait la part plus large aux raisons internes de croire, elle les a développées plus longuement et les a mieux mises en lumière. Cependant son aînée ne les avait pas totalement négligées. Outre les critères internes négatifs, dont l'absence prouve la fausseté d'une prétendue révélation, mais dont la présence ne suffit pas à prouver l'origine divine d'une doctrine; l'apologétique traditionnelle admet des critères internes positifs qui sont par eux-mêmes la preuve de la révélation. Tels sont, par exemple, la grandeur, la beauté, la sublimité d'une doctrine lorsqu'elles apparaissent telles que l'homme, par lui-même, n'aurait pu les trouver; l'aptitude à promouvoir d'une façon insigne et constante l'honnêteté des mœurs privées et publiques. ⁽¹⁾ Quoiqu'il semble aux partisans de l'apologétique traditionnelle que la preuve tirée des critères externes est plus certaine, plus convaincante,

(1) La convenance d'une doctrine prétendument révélée avec la nature humaine n'est, par elle-même, qu'un critère négatif. Comme il est contraire à la sagesse et à la bonté de Dieu de révéler une religion contraire aux tendances de la nature humaine, il s'en suit que le défaut de convenance est une preuve de la fausseté de cette révélation. Mais de ce qu'une religion convient à la nature humaine, il ne suit pas que Dieu l'a révélée; il faut encore démontrer que l'homme n'aurait pu l'inventer.

qu'elle est seule apodictique faisant seule toucher comme du doigt le caractère surnaturel d'une religion ; cependant ils admettent qu'il est des circonstances où les critères internes auront une plus grande force persuasive. Tel esprit se laisse plus facilement convaincre par tel genre de preuves ; tel autre esprit est plus sensible à un autre genre de preuves. Ils ne font pas difficulté de souscrire à ces paroles de l'abbé de Broglie, un des esprits les plus ouverts de cette époque : « L'apologétique chrétienne est une science immuable et progressive à la fois. Elle est immuable, puisqu'elle défend un dogme révélé, qui ne peut pas plus changer que la parole divine ne peut admettre d'erreur en elle ; elle est immuable encore, puisqu'elle doit exposer constamment *les mêmes preuves fondamentales*, et qu'elle s'appuie à la fois sur l'histoire passée du christianisme et sur le cœur humain qui ne change pas. Mais elle est aussi nécessairement progressive, puisqu'elle doit répondre aux objections tirées d'une science profane de plus en plus étendue, et que les preuves elles-mêmes doivent être modifiées en raison des progrès de la science et de l'histoire, et aussi en raison de l'état général des esprits qui les rend plus accessibles à certains ordres d'arguments, tandis que d'autres cessent de les émouvoir et de les convaincre. » ⁽¹⁾

Les raisons intrinsèques jouent un autre rôle encore dans l'apologétique traditionnelle, et ce rôle ne manque pas d'importance : celui d'ouvrir la voie, de préparer les esprits, de disposer les cœurs. La foi est un acte libre ; pour que l'esprit adhère au mystère à cause de l'autorité de Dieu révélateur, il faut un ordre de la volonté et, pour que la foi soit salutaire, la volonté et l'esprit doivent être aidés par la grâce. Qui ignore l'influence de la volonté sur l'intelligence ? Combien de jugements erronés ont été énoncés par l'intelligence sous l'empire de la volonté ; combien de fois, par son influence, l'esprit s'est-il vu interdit d'adhérer à ce qu'il entrevoyait être vrai ! Mille raisons, tantôt bonnes et tantôt mauvaises, pèsent sur la volonté pour la faire intervenir dans le domaine propre de l'esprit. Comme donc la religion chrétienne est l'ennemie la plus redoutable des passions perverses de la nature, il est nécessaire, dans de nombreux cas, de disposer la volonté à commander à l'intelligence, d'abord l'examen des motifs de crédibilité, puis l'adhésion au mystère. Dans ce but il est requis d'écarter les obstacles et de proposer

(1) *Les progrès de l'apologétique, leur nécessité et leur condition.*

des motifs propres à solliciter la volonté. Ces motifs différeront d'homme à homme, selon l'âge, la condition, l'éducation, les connaissances acquises, les préjugés antérieurs, le milieu social où s'agit la vie. ⁽¹⁾ Parmi ces motifs les uns sont extrinsèques à la religion, les autres sont intrinsèques; ceux-ci, quand ils sont tirés de la beauté du christianisme ou des biens qu'elle apporte à l'homme, ne sont évidemment pas les moins beaux, les moins dignes de l'homme, les moins efficaces. Combien d'arguments chers aux apologistes modernes peuvent trouver ici bon et utile emploi! Ce n'est pas pour les motifs qui déterminent la volonté à intervenir, que l'esprit donne son adhésion au mystère, c'est pour les motifs propres à la foi; mais la volonté, sollicitée préalablement, est la cause, grâce à laquelle naît l'acte de foi avec sa nature propre.

Le cardinal Dechamps, alors le Père Dechamps de la Congrégation du Très Saint Rédempteur, a, un des premiers, dans ses *Entretiens sur la démonstration catholique de la Révélation chrétienne*, ⁽²⁾ fourni un exemple remarquable de démonstration progressive de la religion catholique.

Pour évidentes et magnifiques que soient les raisons tirées des Évangiles où sont exposés les enseignements de Jésus-Christ et narrés les miracles qui en prouvent la vérité, cette marche lui semble trop longue et trop hérissée de difficultés pour celui qui n'est pas en possession de la vérité; elle lui semble même trop longue pour le croyant qui cherche les preuves rationnelles de sa foi. C'est pourquoi il propose à l'apologiste de prouver la divinité

⁽¹⁾ Mgr Bougaud décrit avec son éloquence coutumière les nombreux motifs qui portent l'âme à embrasser la foi catholique : « Dieu a fait au milieu de nous un ouvrage qui, sous le rapport de la beauté, ne se compare à rien. Et comme il le faisait pour l'immense variété des âmes, dans tous les temps et dans tous les lieux, il l'a orné de tous les genres d'attraits... Mille avenues y conduisent. Ici de grandes routes, majestueuses et adoucies; là de petits sentiers à travers les ombrages. On y aborde de tous les côtés à la fois. On y monte par la prière, par l'étude, par la science, par la piété, par la charité, par la pureté de la vie, même par la joie, surtout par la douleur.... Il n'existe pas deux âmes peut-être qui y soient venues par le même chemin. L'un y vient par les sublimes inquiétudes de son esprit; l'autre par les troubles de son cœur ou les tristesses et les désenchantements de sa vie; et quelques-uns par les joies et le pur bonheur du foyer domestique. » *Le christianisme et les temps présents*, tome I, Introduction.

⁽²⁾ *Œuvres complètes de S. E. le Cardinal Dechamps*, de la Congrégation du T. S. Rédempteur, Archevêque de Malines, Primat de Belgique. En 16 vol. Malines, Dessain, Tome I.

du catholicisme par le fait externe, qui est sous les yeux, l'Eglise catholique qui porte au front le sceau de la divinité, grâce à sa triple unité trois fois surhumaine et à sa force sanctifiante manifestement divine. Par ce fait, dit-il, la Providence donne d'un seul coup la démonstration de la révélation et la démonstration de l'Eglise. ⁽¹⁾

Le savant rédemptoriste préfère donc, pour des raisons polémiques et didactiques, omettre, au moins pour un temps, la preuve tirée des miracles et des prophéties, que fournissent les Ecritures inspirées. Il y trouvait, selon la spirituelle remarque du prince Albert de Broglie, « le mérite de faire disparaître tous les livres, toutes les recherches, toutes les disputes et de tout réduire au contact direct de l'âme et de la vérité transmise aux hommes par l'autorité divine enseignante ». ⁽²⁾ Ce n'est pas que cette étude devait être totalement négligée; elle pouvait être entreprise plus tard, quand déjà le fait externe avait porté la lumière dans l'esprit. « Peu d'hommes, écrivait le prince de Broglie, dans le *Correspondant*, où il rendait compte des *Entretiens*, peu d'hommes arrivent à croire par cette méthode lente et compassée (tirée des Ecritures); mais quand ils sont parvenus par quelque saillie plus rapide jusqu'à la possession de la foi, beaucoup aiment à passer en revue et à mettre en règle les titres de propriété de leur croyance. » ⁽³⁾

Cependant il semble à l'auteur des *Entretiens* que l'esprit de l'incroyant, pour saisir cette magnifique preuve empruntée au fait externe, a besoin d'être préparé. Disposer l'esprit à voir et à accepter la vérité révélée, ce sera le rôle d'un fait interne. Ce fait interne, ou psychologique, c'est, d'une part, le besoin qu'éprouve l'homme d'avoir la solution des grandes et suprêmes questions de sa fin et de la voie à suivre; d'autre part, l'impuissance de la raison humaine à satisfaire seule à ce besoin, ou à donner aux hommes cette connaissance suffisamment prompte, générale, pleine et certaine de la religion même naturelle; c'est donc aussi l'attente où nous sommes du témoignage de Dieu sur les questions finales. ⁽⁴⁾ Ce fait interne, ce besoin, cette attente de la révélation, cette confiance qu'elle existe, préparent l'homme

⁽¹⁾ Voir tome XVI, Introd., p. XIII.

⁽²⁾ Voir *Œuvres complètes* du Cardinal Dechamps, tome XVI, p. 12.

⁽³⁾ *Ibid.*, p. 53. Cf. *Œuvres complètes*, etc., tome I, Préface, § III, p. XVI.

⁽⁴⁾ Voir *Lettre à M. l'abbé Cognat*, tome XVI des *Œuvres complètes*, pp. 196 sq.

à rechercher où elle est, afin d'apprendre d'elle-même ce qu'elle est. ⁽¹⁾ Constater et analyser ce fait de conscience, c'est « préparer le terrain à la démonstration, ce n'est pas encore la faire »; ⁽²⁾ c'est disposer l'homme de bonne foi à « voir et reconnaître le fait extérieur dont les caractères prouvent par eux-mêmes leur origine divine ». ⁽³⁾ En un mot, « la démonstration de la foi par les faits, par les caractères manifestement surnaturels de l'Eglise, est décisive *in se*; mais son efficacité sur les âmes est *relative* à leurs dispositions intérieures et libres »; ⁽⁴⁾ amener ces dispositions, c'est le but atteint par l'analyse du fait intérieur. ⁽⁵⁾

Le Concile du Vatican sanctionna la méthode du Cardinal Dechamps. ⁽⁶⁾ Il prit à son compte le fait extérieur et en fit un des deux critères qui établissent la divinité de l'Eglise. Quant au fait intérieur il ne fut pas cité parmi les critères de la révélation ou motifs de crédibilité; mais le Concile l'allègue, quant à sa substance, parmi les préliminaires de la foi, quand il dit : « C'est à la révélation divine que tous les hommes doivent de pouvoir, même dans l'état présent du genre humain, promptement connaître, d'une absolue certitude, et sans aucun mélange d'erreur, celles des choses divines qui ne sont pas de soi inaccessibles à la raison humaine. » ⁽⁷⁾

Ainsi donc ce n'est pas tant sur l'utilité ou la nécessité de critères internes, ni sur la marche à suivre dans l'emploi des

(¹) *Ibid.*, p. 200. — (²) *Ibid.*, p. 200. — (³) *Ibid.*, p. 201. — (⁴) *Ibid.*, p. 201.

(⁵) Ce fait intérieur appartient, quant à la substance, à l'apologétique traditionnelle. Tous les traités de *vera religione* développent des thèses sur la possibilité et la nécessité morale de la révélation de la religion naturelle. Aucun théologien ne s' imagine que les preuves, qui l'établissent, démontrent du même coup la vérité de la révélation de telle religion *surnaturelle* déterminée. Tous enseignent qu'il faut recourir à d'autres critères. L'opinion du cardinal Dechamps concorde parfaitement avec le sentiment commun.

(⁶) L'Archevêque de Malines fut chargé par les Pères du Concile du Vatican de rédiger définitivement le décret sur la foi catholique d'après les remarques présentées au cours des discussions conciliaires. Le temps, sans doute, lui faisant défaut pour se livrer à ce travail de rédaction, il s'en déchargea sur le Père Schrader, jésuite, un des théologiens du Concile. Le Cardinal Dechamps a déclaré ce fait à mon regretté collègue, le Père de San, de qui nous le tenons. Il lui raconta que, comme le Père Schrader tardait à lui remettre la rédaction demandée, il se plaignit doucement de ce retard : « Ah ! Monseigneur, lui dit le théologien, vous ne vous imaginez peut-être pas combien il est difficile et laborieux d'exprimer exactement, en ces matières, la pensée des autres, non seulement pour le fond, mais aussi pour la forme, sans rien y mettre du sien. »

(⁷) Sess. III, ch. II.

divers critères pour la défense de la foi, que se livre la bataille entre l'apologétique traditionnelle et l'apologétique moderne. C'est sur la valeur même des armes employées.

L'apologétique moderne dans la défense de la vérité religieuse a apporté des raisons nouvelles, empruntées aux ordres philosophique, moral, social; ces raisons, les auteurs, qui les ont inventées, les croient apodictiques. Quelle est leur valeur intrinsèque? C'est ce que nous allons essayer d'examiner, en nous bornant aux principaux systèmes.

* * *

Le premier système apologétique moderne est dû, croyons-nous, à l'abbé Emile Bougaud, alors vicaire général d'Orléans, plus tard évêque de Laval. Le savant et pieux écrivain l'expose dans l'Introduction du *Christianisme et les temps présents*.

Voici d'abord pourquoi Emile Bougaud croit devoir faire une nouvelle méthode : « Il suffit, dit-il, de jeter un regard sur le XIX^e siècle pour voir combien la méthode apologétique employée depuis deux cents ans est peu propre à lui apporter la vérité. » ⁽¹⁾ « Nous ne songeons ni à en contester la sévère et grandiose ordonnance, ni à en nier la souveraine logique. Nous disons seulement que cette méthode convient peu à notre siècle. Elle n'entre pas assez dans le grand courant de ses études scientifiques. Elle ne répond plus à ses curiosités, éveillées par des observations si précises, couronnées de si belles découvertes. Elle est trop autoritaire pour une époque éprise de la méthode expérimentale, et avec juste raison, puisqu'elle lui a dû de si grands résultats. Elle est d'ailleurs très incomplète. Se doute-t-elle des intimes beautés du Christianisme, de ses harmonies profondes? Elle fait courber les fronts dans l'obéissance; elle ne fait pas relever les esprits et les cœurs dans la joie de la lumière et dans le ravissement de l'amour. Il faut donc à ce siècle une autre méthode. » Quelle sera cette méthode? Montrer la religion chrétienne « telle que Dieu l'a faite, dans sa pure et parfaite beauté, dans son harmonie profonde avec la nature humaine, c'est faire du christianisme l'apologie dont notre siècle a besoin, car il ignore la vérité plus qu'il ne l'attaque; et ceux-là mêmes qui semblent par moments la combattre, aspirent au fond à la trouver. » ⁽²⁾ Et voilà pourquoi

⁽¹⁾ *Le christianisme et les temps présents*, par l'abbé Em. Bougaud, Vicaire Général d'Orléans, t. I, 2^e éd. Introd. p. 28. Paris, Poussielgue.

⁽²⁾ *Ibid.*, p. 4.

l'ambition d'aider son siècle à se rapprocher de Dieu poussa l'abbé Bougaud — c'est lui-même qui nous l'apprend ⁽¹⁾ — à abandonner les études hagiographiques qui lui étaient chères, pour faire une *exposition apologétique du christianisme*.

Dans l'introduction, avant de faire, au cours de cinq volumes, l'exposition apologétique du christianisme, l'abbé Bougaud définit l'harmonie de la religion chrétienne avec la nature humaine. La religion, dit-il, avec ses belles proportions, son ordonnance si parfaite, l'élévation unie à la profondeur, a été faite « pour l'âme humaine, non pas pour être son joug et son frein, mais son berceau, son refuge, le lieu de ses joies les plus pures, de ses consolations les meilleures, de sa beauté grandissante. » ⁽²⁾ Dieu a mis une telle harmonie entre l'âme et la religion, que, « pour trouver la lumière de ces dogmes, de ces mystères qui semblent à quelques-uns si étranges, l'homme *n'a qu'à descendre dans son propre cœur*. » ⁽³⁾ « Ces dogmes, ajoute l'illustre écrivain, je ne les pénètre pas complètement sans doute; je fais mieux, je les pressens, je les rêve, j'en porte le germe vivant dans les dernières profondeurs de ma nature. Ils ne sont que les meilleurs élans de mon âme, mes besoins, mes aspirations, mes désirs poussés à l'infini ». Dieu aurait pu absolument et métaphysiquement « nous imposer des dogmes pris en dehors de la nature humaine, sans rapport avec elle, et que nous aurions dû croire et adorer en vertu de la parole suprême qui les aurait promulgués comme une loi. Je dis seulement qu'il ne l'a pas fait : tout ce qui, d'un côté, est institution divine, dogme révélé, est, de l'autre, besoin, élan et aspiration de l'âme. » « Si bien que ces dogmes qui sont proposés à notre foi, impossibles à contempler en Dieu où ils nous éblouiraient, il suffit de rentrer en nous-mêmes pour les y retrouver. Ils y sont à l'état de pressentiment et quelquefois même de réalité, finie sans doute comme nous, mais déjà sublime. » ⁽⁴⁾

La religion chrétienne, harmonique à l'homme, est aussi harmonique à Dieu. « Ces dogmes, dit Bougaud, ces mystères qu'il (Dieu) propose à notre foi,... sortent de la nature intime de Dieu; ils constituent son essence. Eh! donc aussi la nôtre, puisque Dieu nous a faits à son image ». ⁽⁵⁾ Ainsi donc le christianisme « plonge ses racines en nous, comme il les plonge en Dieu; et la plus juste raison qu'on puisse s'en faire, c'est qu'il

(1) *Ibid.*, p. 27. — (2) *Ibid.*, p. 32.

(3) *Ibid.*, p. 33. — (4) *Ibid.*, p. 34. — (5) *Ibid.*, p. 34.

est l'épanouissement simultané du cœur de Dieu et du cœur de l'homme. » ⁽¹⁾

Ce n'est pas à dire cependant, comme il semble résulter des passages que nous venons de citer, que Bougaud élimine complètement de son apologie les raisons de l'apologétique traditionnelle. Il s'en défend en plusieurs endroits; bien plus il les propose avec grande éloquence au cours de son ouvrage. ⁽²⁾ A son avis elles concourent, au moins en ordre secondaire, à faire resplendir aux yeux des croyants et des incrédules l'origine divine du christianisme. Voici, en effet, sa conclusion : « Voilà notre méthode. Nous la nommons la méthode intime, par opposition à celle qui est en usage depuis deux siècles et que nous appelons la méthode externe. Non pas, répétons-le, que nous rejetions celle-là, mais nous voudrions la transfigurer en l'employant; ni que nous estimions que ces deux méthodes soient opposées : au contraire, elles se soutiennent l'une l'autre, et depuis dix-huit siècles elles traversent le monde en se donnant la main. Ce sont deux sœurs jumelles d'inégale beauté, mais d'égale mission, chargées toutes deux de nous montrer le temple. L'une en fait voir les avenues, la structure extérieure, les solides assises, le haut et majestueux ensemble; l'autre mène droit au sanctuaire. Celle-ci vous montre l'antiquité et la perpétuité du christianisme, ses prophéties, ses miracles, ses bienfaits, c'est-à-dire le vase vivant de la vérité; celle-là, plus hardie, soulève le couvercle du vase et fait goûter à la liqueur divine... Notre ambition serait, guidé par celle-ci, et sans trop négliger celle-là, de pénétrer dans les profondeurs du sanctuaire, parce que là réside le Dieu dans une lumière qui fait tout pâlir. » ⁽³⁾

D'autres avaient, avant l'abbé Bougaud, parlé de la divine beauté du christianisme, de son harmonie avec la nature humaine. C'est lui qui en a fait l'idée-mère de la nouvelle apologétique.

La méthode intime a-t-elle rempli ses promesses? Peut-elle, au XX^e siècle, soit seule, soit aidée en ordre secondaire de son aînée, remplir le rôle qui, durant dix-huit siècles, a été rempli par l'apologétique traditionnelle?

Voici, à notre avis, le défaut capital dont elle est viciée.

L'argument, tiré de l'harmonie du christianisme et de la nature

(1) *Ibid.*, p. 35. — (2) Voir tome II. — (3) *Introd.*, n. II, pp. 45 et sq.

humaine, prouve trop; donc il ne prouve rien, d'après l'arrêt inéluctable de la dialectique. Il prouve trop, car, s'il était vrai, il faudrait en conclure que la religion chrétienne n'est pas surnaturelle, mais naturelle, ce qui est faux. Si en effet telle est l'harmonie entre la religion et la nature humaine, que l'homme n'a qu'à descendre en son cœur pour y retrouver les dogmes et les mystères, si ceux-ci sont l'épanouissement de son cœur, les élans de son âme, ses besoins, ses aspirations, ses désirs poussés à l'infini, cette religion n'est-elle pas simplement naturelle? La religion, pour être surnaturelle, ne doit-elle pas, en vertu même de la notion du surnaturel, dépasser les exigences de la nature, les besoins et les aspirations du cœur, les satisfaire surabondamment, les élever au-dessus de leur condition native? La religion chrétienne renferme des mystères inaccessibles à la raison; si les mystères sont merveilleusement en harmonie avec la nature humaine, sont-ce encore des mystères au sens strict du mot? La religion chrétienne élève l'homme à une fin surnaturelle et lui fournit des moyens de l'atteindre, qu'elle assure être eux aussi surnaturels; si l'homme les découvre en entrant dans son propre cœur, ces moyens sont-ils encore surnaturels?

Peut-être dira-t-on qu'il faut considérer l'homme sous l'influence de la grâce; de là sont nés des besoins nouveaux, des élans et des désirs surnaturels qui ne trouvent leur satisfaction que dans la religion chrétienne. C'est l'explication qu'a donnée M. l'abbé Laberthonnière pour justifier le système apologétique de l'immanence, proposé par M. Maurice Blondel. Quand nous ferons, plus loin, la critique de ce système, nous espérons faire voir le non-fondé de cette explication.

Il est donc nécessaire de dire que tout ce qui est surnaturel dans la religion chrétienne, l'homme est impuissant à le découvrir en descendant dans son cœur. Le fidèle, en analysant et en scrutant les tendances de sa nature, n'y découvre pas la nécessité et partant la vérité du mystère de la Sainte Trinité, de l'Incarnation, de la vision intuitive de Dieu, de la rédemption du monde par le sacrifice de la croix, de la transsubstantiation et de tant d'autres mystères enseignés par le christianisme; il n'y découvre pas la nécessité de la grâce surnaturelle, l'efficacité des sacrements et en général les moyens surnaturels institués par le divin Sauveur pour faire atteindre à l'homme la fin surnaturelle.

Comment dès lors l'esprit humain prouve-t-il la vérité de l'économie chrétienne? Les dons surnaturels et les mystères

qu'elle renferme, quoique d'ordre essentiellement supérieur à la nature humaine, la perfectionnent admirablement. Sont-ils vrais par ce seul fait qu'ils ennoblissent l'âme humaine? Ne faut-il pas montrer qu'ils ne sont pas et ne peuvent pas être une fiction de l'imagination ou de la piété, qu'ils ne peuvent qu'être octroyés par la bonté gratuite de Dieu? L'apologétique traditionnelle le démontre par des raisons externes, elle le démontre aussi par l'excellence de l'économie chrétienne qui est telle que l'intelligence humaine était impuissante à la concevoir et la puissance humaine à lui donner son efficacité. L'abbé Bougaud en appelle aux besoins et aux élans du cœur humain; or ces besoins n'existent pas. Nous croyons donc pouvoir conclure que la méthode intime n'a pas rempli les promesses de son auteur.

Nous avons un second reproche à faire à la méthode intime de l'abbé Bougaud.

L'auteur du *Christianisme et les temps présents*, quand il affirme en 1874 — c'est l'année où parut la première édition du premier volume dont l'introduction expose la méthode intime — que la méthode apologétique en usage depuis deux cents ans (c'est depuis dix-neuf cents ans qu'il faudrait dire) « convient peu à notre siècle, est peu propre à lui apporter la vérité chrétienne », n'est-il pas en opposition manifeste avec la doctrine professée par le Concile du Vatican, en 1870? Nous y lisons en effet que « Dieu a voulu ajouter aux secours intérieurs de l'Esprit-Saint les preuves extérieures de la révélation, à savoir les faits divins et surtout *les miracles et les prophéties* lesquels, en montrant surabondamment la toute-puissance et la science infinie de Dieu, *sont des signes très certains de la révélation divine et appropriés à l'intelligence de tous* »; ⁽¹⁾ le Concile dit anathème à quiconque affirme que l'origine divine de la religion chrétienne n'est pas valablement prouvée par les miracles; ⁽²⁾ enfin il affirme que, « pour que nous puissions satisfaire au devoir d'embrasser la vraie foi et d'y demeurer constamment, Dieu, par son Fils unique, a institué l'Eglise et l'a pourvue de marques visibles de son institution, afin qu'elle puisse être reconnue de tous comme la gardienne et la maîtresse de la parole révélée. » ⁽³⁾ La méthode apologétique sanctionnée par la haute autorité du Concile du Vatican, a-t-elle, quatre ans plus tard, perdu toute valeur scientifique? Les dispositions des esprits sont-

(1) Session III, Constitution *Dei Filius*, ch. III : De la foi. — (2) Ib. canons III, 4. — (3) Ib., ch. III.

elles radicalement changées en un laps de temps aussi exigü? Enfin ne manque-t-on pas au respect filial dû au magistère de l'Eglise, quand on écrit que la méthode d'après laquelle les Pères du Concile du Vatican prouvent l'origine du christianisme, n'entre pas assez dans le grand courant des études scientifiques, ne répond pas aux curiosités légitimes du siècle, est trop autoritaire et très incomplète? ⁽¹⁾

Telles sont les réserves que nous avons cru devoir faire.

Est-ce à dire que l'œuvre de l'abbé Bougaud est dépourvue de valeur au point de vue apologétique? Loin de nous cette pensée. Aussi, après avoir, à regret, formulé des réserves, nous nous laissons volontiers aller au plaisir de l'éloge.

Les éditions qui se succédèrent rapidement ⁽²⁾ témoignèrent hautement de la faveur dont l'ouvrage de Mgr Bougaud jouissait auprès du public lettré. Les revues qui eurent à s'en occuper ne lui marchandèrent pas les éloges. On en fit ressortir les hautes pensées, la belle structure, la simplicité et la logique du plan, le tact avec lequel l'écrivain touche aux questions les plus délicates. On fit observer que les divers volumes sont remplis de pages éloquentes, de morceaux brillants, de réflexions judicieuses et saisissantes. Que la religion catholique apparaît grande et admirable, disait-on, ainsi présentée dans tout son éclat et dans toute sa solidité par un penseur et un écrivain d'un talent supérieur!

Il ne nous coûte pas, il nous plaît même de souscrire à ces appréciations flatteuses. Ce n'est que l'introduction de l'ouvrage de Mgr. Bougaud qui a été l'objet de nos critiques.

Il nous plaît aussi de faire ressortir l'utile emploi du *Christianisme et les temps présents* dans les controverses apologétiques. La méthode intime, si elle ne prouve pas par elle-même l'origine divine du christianisme, peut toutefois, moyennant quelques changements, y contribuer puissamment. Elle est éminemment propre à concilier à la religion catholique l'admiration des penseurs et des esprits pondérés qui, sans se laisser émouvoir par les ineptes déclamations des sectaires, veulent apprécier par eux-mêmes la valeur du christianisme. Elle est merveilleusement apte à faire saisir la beauté, la grandeur, l'utilité de la religion

(1) Cf. *Le christianisme et les temps présents*, vol. I, *Introd.*, p. 28.

(2) Le 1^{er} et le 2^e volume en étaient arrivés en 1877 à la 4^e édition, avant que l'auteur put éditer le 3^e volume qui ne parut qu'en 1878.

fondée par Jésus-Christ : et n'est-ce pas là ce qu'avaient en vue les Pères et les Docteurs de l'Eglise, lorsqu'ils développaient les harmonies du christianisme et de la nature humaine ? Admirablement apte par conséquent à dissiper les préjugés que l'éducation, les études, les lectures, le milieu social accumulent, hélas, fréquemment contre la religion ; à confirmer dans leur foi les fidèles dont le doute tourmenterait l'esprit ; à faire estimer, admirer et aimer le christianisme par ses enfants ; enfin à faire naître dans l'esprit des incroyants le désir de voir dérouler devant leurs yeux les preuves établissant l'origine divine de l'Eglise : « les parchemins usés par le temps et signés par la main des Pères ; les miracles et les prophéties qui en sont les fondements ; les livres inspirés où est contenue la pure parole de Dieu ; et, sur le roc immuable où il l'a assise, la haute et infaillible autorité de l'Eglise, qui est chargée de la lui interpréter. » ⁽¹⁾

*
* . *

Ollé-Laprune, dans un beau livre, *Le prix de la vie*, ⁽²⁾ a très bien développé la conformité du christianisme avec les plus nobles aspirations de l'homme.

C'est l'honneur de la religion instituée par Jésus-Christ de satisfaire surabondamment les besoins intellectuels, volitifs, affectifs de l'âme ; elle a donné naissance aux plus sublimes inspirations esthétiques ; elle a fait naître à la civilisation de grandes nations ; elle a contribué puissamment au développement des arts et des sciences ; elle a excité et entretenu la générosité et la tendresse des affections du cœur ; elle a apporté le soulagement aux affligés et aux malheureux ; en un mot elle a fait parvenir les individus, les familles et les Etats à une perfection morale et sociale qu'on cherche en vain au-delà de ses frontières.

Si par cette apologie du christianisme on veut dire que ces convenances intellectuelles et morales sont la preuve certaine de la vérité de la religion chrétienne, nous avons à renouveler la critique que nous venons de faire de la méthode de l'abbé Bougaud. Nous souscrivons au jugement que M. Maurice Blondel a formulé dans les *Annales de philosophie chrétienne* : Une apologétique fondée sur la convenance intellectuelle et morale du christianisme, n'est bonne qu'à produire une « forte présomption

⁽¹⁾ Bougaud, *op. cit.*, tome I, Introd., p. 29.

⁽²⁾ *Le prix de la vie*, par Ollé-Laprune. Paris, Belin. Voir ch. XXVI-XXVII.

en faveur de cette religion chrétienne. Elle est inefficace ou prématurée pour quiconque, ne croyant pas, prétend se gouverner en philosophe et sent le besoin légitime de descendre ou de monter jusqu'aux extrémités de la raison. » ⁽¹⁾

M. Le Querdec ⁽²⁾ a proposé une apologie qui se rapproche de la précédente, sans s'identifier avec elle. Il suppose que nous sommes en face d'une âme à la recherche d'elle-même, destituée d'une règle de pensée et surtout d'une direction de vie, et il veut nous la montrer invinciblement amenée à reconnaître que « la vie ne peut être vécue sans une doctrine de la vie, puis que cette doctrine de la vie, le christianisme et spécialement le catholicisme, est seule capable de la fournir. » Cette méthode s'appuie sur l'expérience, elle fait un inventaire complet des manifestations de la vie, en recueille les enseignements et en dégage les leçons, détermine systématiquement toutes les conditions essentielles de la vie; elle prétend prouver que le christianisme seul satisfait tous les besoins artistiques, intellectuels, moraux, sociaux de l'homme.

Encore une fois, si M. Le Querdec présente cette argumentation comme une preuve rationnelle de l'origine divine du christianisme, les mêmes critiques doivent lui être adressées. Est-elle surnaturelle, une religion dont les lois sont les lois mêmes de la vie, n'apportant aucun élément nouveau, aucune vérité insoupçonnée par l'esprit, aucune vertu plus haute et plus noble, aucun don d'ordre supérieur? Si le catholicisme s'adapte adéquatement, pour les satisfaire, aux besoins de la nature humaine, il n'en crée et n'en satisfait donc pas de nouveaux, au-delà des exigences naturelles, au-delà même de ce que la raison eût pu, par elle-même, entrevoir ou soupçonner. S'exprimer ainsi, c'est évidemment faire descendre le catholicisme au rang de religion naturelle.

Mais Ollé-Laprune et M. Le Querdec ont-ils prétendu faire, par leur méthode, la démonstration rigoureuse du catholicisme? n'ont ils pas plutôt voulu présenter des raisons propres à confirmer le croyant dans sa foi et à disposer l'incrédule à estimer le catholicisme et à en étudier les bases rationnelles? Rien ne s'oppose à interpréter ainsi leur pensée. Ollé-Laprune fait au chapitre XXVII de son livre une exposition très soignée de la

⁽¹⁾ Tome XXXIII, p. 467, 468. — ⁽²⁾ Cf. *Le Monde*, 20 et 27 mai 1895. Voir aussi *Annales de philosophie chrétienne*, juin 1895, p. 321.

religion chrétienne d'après les traités théologiques du P. Hurter S. J.; il y met pleinement en relief les multiples éléments surnaturels qu'elle renferme; s'est-il contredit au chapitre précédent en développant les convenances intellectuelles et morales, pour établir l'origine divine de la religion? Nous partageons l'avis de M. l'abbé Gayraud. Après avoir rapporté l'appréciation de M. Blondel sur le livre de Ollé-Laprune, il continue : « Est-il bien sûr que ces philosophes chrétiens aient prétendu donner à leurs raisonnements une valeur démonstrative rigoureuse et convaincante? Et pourquoi un esprit incrédule, mais philosophique et quelque peu ouvert aux choses de la vie morale, accessible en outre au sentiment religieux, ne serait-il pas amorcé par ces belles considérations psychologiques, morales, sociales, et incliné à examiner sérieusement les raisons solides et convaincantes de notre foi? » (1)

* * *

L'abbé de Broglie estime que la preuve de l'origine divine du christianisme doit être fournie par sa transcendance relativement à toutes les autres religions. Ce sont les polémiques, dont il a été le valeureux champion, qui lui ont fait concevoir cette nouvelle méthode apologétique. Il ne sera pas inutile de les rappeler succinctement.

La théorie darwinienne de l'évolution des espèces a été appliquée par les rationalistes à l'ordre moral et religieux. Comme dans l'ordre physique, disent-ils, une espèce d'êtres vivants a, par évolution naturelle, donné naissance à une autre espèce, de même qu'aux espèces rudimentaires ont succédé sur notre globe des espèces moins imparfaites qui en ont produit de plus parfaites, jusqu'à ce qu'enfin on ait vu apparaître les diverses espèces qui couvrent aujourd'hui la terre; ainsi aussi, dans l'ordre religieux, aux formes grossières de la plus haute antiquité ont succédé des formes moins grossières, à celles-ci d'autres encore, plus parfaites, si bien que, par un progrès continu et naturel, est né le judaïsme, puis le christianisme. Comme dans les espèces supérieures des êtres vivants se retrouvent de nombreux vestiges des espèces disparues; ainsi le judaïsme et le christianisme renferment beaucoup d'éléments qui se rencontrent dans les religions de la plus haute antiquité. En vertu des mêmes lois évolutives, aux

(1) *Annales de philosophie chrétienne*, tome XXXV, p. 261.

religions qui se partagent aujourd'hui la terre, succéderont, grâce à la philosophie, des religions nouvelles qui les surpasseront en perfection.

C'est à combattre ce système d'évolution religieuse que l'abbé de Broglie a consacré ses nobles facultés. ⁽¹⁾ Il lui a semblé que, devant ces attaques d'un nouveau genre, il fallait une nouvelle apologétique traditionnelle, ou, pour parler plus exactement, une nouvelle adaptation de l'apologétique traditionnelle. Nous allons l'exposer dans ses grandes lignes.

La religion chrétienne, pour être vraie, doit surpasser les religions fausses par les éléments dont elle est composée et par les preuves qui établissent son origine divine. Or c'est cette transcendance de tous ces éléments et de ces preuves qui est attaquée de nos jours. C'est donc elle qu'il faut établir, si on ne veut pas voir crouler les bases rationnelles de la foi chrétienne.

Bien plus, montrer une transcendance quelconque n'est pas démontrer la divinité du christianisme : « Pour combattre efficacement le naturalisme religieux, il ne suffit pas de montrer la supériorité du christianisme. Il faut prouver que la religion vraie est d'une autre espèce, d'un autre ordre que les religions fausses. Il faut prouver, non que le christianisme est comparativement meilleur que les autres cultes, mais qu'il est au-dessus de toute comparaison. Il faut montrer que, supposant résolu d'une manière quelconque le problème de l'origine de toutes les autres religions, l'origine du judaïsme et du christianisme serait encore un problème insoluble. Il faut établir que la supériorité du judaïsme et du christianisme est telle que ces religions rompent la série naturelle des changements produits par les circonstances, qu'elles forment

(1) L'abbé de Broglie, pour mettre à néant la théorie de l'évolution religieuse des rationalistes, composa son *Histoire des religions*, qui paraît être son chef-d'œuvre. Il écrivit aussi un grand nombre d'articles ou brochures. Tout y est dirigé vers le même but, qui est de faire l'apologie du judaïsme et du christianisme, d'en établir l'origine divine. Après sa mort, l'abbé Piat, professeur à l'Institut Catholique de Paris, réunit sous le titre de *Religion et critique* plusieurs œuvres inédites du vaillant écrivain. La deuxième partie de cette œuvre posthume y reçoit deux titres : *Religion et histoire* et *Transcendance du christianisme*. Elle est la reproduction d'une leçon donnée le 13 décembre 1880 à l'ouverture de la seconde année du cours d'Histoire des cultes non chrétiens à l'Institut Catholique de Paris. C'est dans cette partie que l'abbé de Broglie expose sa nouvelle méthode apologétique.

une exception unique aux lois de la pensée humaine, telles qu'elles se manifestent dans l'histoire.

» Par rapport à ces lois, dont la connaissance augmente chaque jour en raison des progrès de l'histoire, les religions juive et chrétienne constituent une exception unique et incontestable, qui est le signe de l'intervention d'une cause qui ne se manifeste pas ailleurs. » ⁽¹⁾

Comment démontrera-t-on la transcendance du christianisme — car c'est du christianisme seul que nous nous occupons ici — au-dessus de toutes les religions? Ce sera évidemment en opposant les éléments de la religion chrétienne aux éléments de même ordre des autres religions. Les éléments chrétiens, qui aident à établir cette transcendance, sont multiples.

Les miracles évangéliques sont un des signes ou éléments de cette transcendance : « Il y a dans les religions juive et chrétienne une série de grands miracles physiques qui entrent, à titre d'éléments, dans la transcendance de ces religions. Il y a, en effet, une mesure habituelle de surnaturel vrai ou faux, de magie, de légendes et de mythologie qui se rencontre partout dans l'histoire, qui entoure comme d'une auréole les antiques législateurs et les fondateurs des doctrines nouvelles, et accompagne tous les grands événements qui frappent l'imagination des peuples encore jeunes et ignorants. Mais il y a, dans les deux religions dont nous parlons, tout autre chose. Il y a une série de miracles de premier ordre, accomplis dans des temps historiques, et attestés par des témoins très dignes de foi, présentant des caractères de majesté, de sagesse et de beauté qui permettent de les attribuer au créateur. La série de ces miracles est elle-même, par rapport aux allégations de faits de même ordre, une série transcendante et unique et devient ainsi partie de la transcendance de la vraie religion. » ⁽²⁾

D'autres éléments de la transcendance du christianisme sont fournis par le triomphe du monothéisme chrétien sur le polythéisme gréco-romain, c'est-à-dire par « le retournement de la pensée humaine, arrachée aux dieux qu'elle avait forgés, pour être jetée malgré elle aux pieds du maître unique dont elle fuyait la présence » ; ⁽³⁾ par la catholicité de l'Eglise, cette société

(1) *Religion et critique*. Œuvre posthume, recueillie par l'abbé C. Piat. *Transcendance du christianisme*, I, pp. 122 sq. Paris, Lecoffre, 1896.

(2) *Ibid.*, p. 124. — (3) *Ibid.*, V., p. 145.

immense qui est répandue sur toute la terre, qui réunit et relie dans une même loi, sous une même hiérarchie et sous un chef unique, des multitudes de toute nation et de toute langue; par la force intrinsèque de l'Eglise, que nous voyons, après dix-neuf siècles, se soutenir, quoique attaquée par ses propres enfants, persécutée par les nations mêmes qu'elle a créées; par la merveilleuse unité de l'Eglise qui rassemble tant d'intelligences diverses dans une même pensée, sans rien céder de la doctrine révélée, sans admettre aucun compromis avec les préjugés de l'esprit ni avec les faiblesses du cœur humain; par la puissance sociale de l'Eglise qui proclame l'égalité des hommes devant Dieu et soumet à une même foi et à une même loi morale les forts comme les faibles, les savants comme les ignorants, qui, seule dans le monde, enseigne et défend la monogamie absolue, le mariage unique et indissoluble, et en a inspiré le respect aux rois de la terre; par la vitalité de l'Eglise attestée par la haine de ses ennemis forcés, pour l'attaquer efficacement, de déchaîner les plus sauvages passions, attestée aussi par l'apostolat qu'elle ne cesse d'exercer et parmi les sociétés ingrates qui veulent la chasser de leur sein et dont elle ne cesse de panser les plaies, et parmi les pays barbares au milieu desquels elle continue sans se lasser la grande œuvre de la civilisation chrétienne. ⁽¹⁾

D'après M. l'abbé Piat, ⁽²⁾ le collègue de l'abbé de Broglie à l'Institut catholique de Paris, son ami et l'interprète autorisé de sa pensée, à ces éléments de la transcendance du christianisme s'ajoutent les preuves proprement classiques de la révélation : la résurrection du Christ plus solidement prouvée que la mort de César; la figure du Sauveur, le seul personnage où l'idéal et le réel se soient pleinement identifiés, ⁽³⁾ le seul personnage aussi que la raison humaine n'a jamais pu comprendre sans la foi ⁽⁴⁾ et dont le procès dure toujours.

Si l'on objecte que la méthode de la transcendance du christianisme, pour produire la conviction, exige chez le lecteur une immense érudition, à laquelle la plupart des esprits n'ont ni la capacité ni le loisir de parvenir : l'abbé de Broglie répond que sa démonstration est indépendante de l'érudition proprement dite; les signes de transcendance sont du ressort du bon sens

(1) *Ib.*, p. 146 sq. — (2) Cf., *Ib.*, Préface, p. XXVIII. — (3) Cf. de Broglie, *Histoire des religions*, pp. 334 sq., 2^e éd. — (4) Cf. id. *La transcendance du christianisme*.

et non de l'érudition de détail; les fondements de notre foi tiennent à cette partie de l'histoire générale du monde et de la religion qui est évidente, incontestable, et est au nombre des vérités acquises par l'humanité et des choses jugées par la science. (1)

Voilà, dans ses grandes lignes, la méthode apologétique proposée par l'abbé de Broglie.

Cette méthode, on le voit, ne diffère pas radicalement de l'apologétique traditionnelle.

Les éléments de transcendance, que nous venons de mentionner, sont les critères externes mêmes dont l'apologétique traditionnelle a fait la principale preuve rationnelle du christianisme. La méthode de la transcendance nous en offre la mise en œuvre sous un autre aspect et d'après une nouvelle ordonnance : c'est là son originalité et aussi son mérite.

Elle apporte d'autres éléments encore de transcendance qui sont intrinsèques au christianisme, à ses mystères, à son culte, à ses sacrements. L'apologétique traditionnelle ne les ignorait pas. N'empruntait-elle pas des preuves à la sainteté de Jésus-Christ, à l'incomparable beauté de sa doctrine, qui laisse loin derrière elle toute autre doctrine religieuse annoncée au monde et qu'elle dit être telle qu'un Dieu seul a pu la faire connaître à la terre? L'abbé de Broglie l'a reconnu : « La démonstration de la transcendance du christianisme est donc une des parties essentielles de l'apologétique chrétienne. Depuis longtemps les défenseurs de la religion l'ont reconnu, et saint Thomas d'Aquin, le maître des maîtres, a inauguré cette branche de l'apologétique par une comparaison admirable entre Mahomet et Jésus-Christ. Les apologistes postérieurs ont suivi son exemple, et les preuves de la transcendance se trouvent dans la plupart des livres consacrés à la défense de la vraie religion. Seulement ces preuves sont isolées et présentées d'une manière indirecte. Les apologistes se proposent en général de prouver directement la divinité du christianisme : ils font face au déisme et à l'athéisme. L'objection tirée des cultes païens ne vient les saisir qu'après coup et comme latéralement : ils se détournent alors un moment de leur route pour y répondre et pour parer les coups des adversaires. » (2)

(1) Cf. *Religion et critique*, 2^e partie : *Transcendance du christianisme*, VI, pp. 156 sq. — (2) *Op. cit.*, pp. 119 sq.

Comme l'histoire des religions fournit une arme aux ennemis du christianisme, l'abbé de Broglie, très habilement, se place dès l'abord en face de l'objection et la fait concourir au triomphe de la vérité. On ne peut que le louer d'avoir groupé, dans un but polémique, les éléments de l'apologétique traditionnelle autour de la thèse fondamentale de la transcendance du christianisme.

Seulement les besoins de la polémique ne sont pas partout et toujours les mêmes. Ils changent avec les attaques, et les attaques contre le christianisme, qui l'ignore, changent de pays en pays et de siècle en siècle. Aujourd'hui déjà attaque-t-on le christianisme par l'histoire des religions autant qu'on le faisait il y a un quart de siècle? Nous en concluons que l'apologétique traditionnelle ne doit pas abandonner, dans ses traités, sa marche coutumière. Plus tard d'autres apologistes, en face de nouveaux ennemis, grouperont d'une nouvelle façon les éléments qui la composent.

* * *

M. Maurice Blondel s'est occupé dans les *Annales de philosophie chrétienne* ⁽¹⁾ « de déterminer aussi exactement que possible : 1° le point précis où l'évolution de la pensée philosophique a porté le litige; 2° la méthode qui seule permet de toucher ce point décisif; 3° le caractère, le sens, la portée des conclusions, — de conclusions telles que ni la philosophie la plus hardie, ni la théologie la plus circonspecte, n'auront rien à y reprendre ou à en regretter. » ⁽²⁾ Quelle est donc cette méthode fortunée chargée de satisfaire philosophes et théologiens? Ce n'est, dit M. Blondel, ni l'apologétique dite philosophique, ni l'apologétique scientifique, ni même l'apologétique morale, psychologique et sociale qui touchent ce point décisif et démontrent en face de l'incrédulité la vérité du christianisme. Il est nécessaire désormais « de recourir à la méthode d'immanence, et de l'appliquer intégralement, avec une rigueur inflexible, à l'examen de la destinée humaine : elle seule, capable de définir la difficulté, est capable de la résoudre. » ⁽³⁾

Qu'est-ce que la méthode d'immanence? Comment résout-elle le problème religieux? Satisfait-elle réellement philosophes et

⁽¹⁾ *Lettre sur les exigences de la pensée contemporaine en matière apologétique et sur la méthode de la philosophie dans l'étude du problème religieux*. Voir *Annales de philosophie chrétienne*, tome XXXIII, pp. 337 sq., 467 sq., 599 sq.; tome XXXIV, p. 131 sq., 255 sq., 337 sq.

⁽²⁾ *Ib.*, t. XXXIII, pp. 600. — ⁽³⁾ *Ib.*, pp. 604 sq.

théologiens? Nous allons tâcher de répondre brièvement à ces questions.

« La pensée moderne, dit M. Blondel, avec une susceptibilité jalouse, considère la notion d'*immanence* comme la condition même de la philosophie. » Voici cette notion : « Rien ne peut entrer en l'homme qui ne sorte de lui et ne corresponde en quelque façon à un besoin d'expansion;... ni comme fait historique, ni comme enseignement traditionnel, ni comme obligation surajoutée du dehors, il n'y a pour lui vérité qui compte et précepte admissible sans être, de quelque manière, autonome et autochtone. » (1)

De là naît le problème suivant : La religion chrétienne appartient à l'ordre surnaturel par les mystères qu'elle fait croire, les préceptes et les conseils évangéliques surajoutés à la loi naturelle, par la fin qu'elle propose aux fidèles et les moyens qui doivent en assurer l'acquisition. Or ce qui est surnaturel, dépasse les exigences de l'homme. Il paraît donc impossible qu'elle sorte de l'homme, corresponde à un besoin d'expansion. Si donc on l'impose à l'homme, comment l'esprit garde-t-il sa pleine liberté, sa vie autonome? En d'autres mots : comment peuvent coexister dans le même esprit la philosophie et la religion, l'une tirant de l'âme toute vérité et toute loi; l'autre faisant croire des mystères et observer des lois qui sont au-dessus de la nature. Ou bien encore : comment démontre-t-on la vérité de la religion chrétienne aux incroyants qui adhèrent au principe d'immanence?

Voici comment la méthode d'immanence résout ce problème :

La nature humaine exige invinciblement l'ordre surnaturel : « Le progrès de notre volonté nous contraint à l'aveu de notre insuffisance, nous conduit au besoin senti d'un surcroît, nous donne l'aptitude, non à le produire ou à le définir, mais à le reconnaître et à le recevoir, nous ouvre en un mot, comme par une grâce prévenante, le baptême de désir qui, supposant déjà une touche secrète de Dieu, demeure partout accessible et nécessaire en dehors même de toute révélation explicite, et qui, dans la révélation même, est comme le sacrement humain immanent à l'opération divine. » (2)

Cet ordre surnaturel, tel que la nature le réclame, ne contient encore rien de déterminé, ni mystère, ni précepte, ni moyen. C'est la révélation surnaturelle qui les détermine. La raison auto-

(1) *Ib.*, t. XXXIII, pp. 600 sq. — (2) *Annales de phil. chrét.*, pp. 610, sq.

nome se soumet à la révélation, elle admet cette hétéronomie, parce que la révélation sort en quelque sorte de la raison et est la condition de son autonomie : « La théologie ne peut admettre ni que la philosophie atteigne la réalité de l'ordre surnaturel, ni qu'elle en nie la vérité, ni qu'elle en admette la possibilité intrinsèque, ce qui serait encore trop et trop peu, ni qu'elle s'y déclare indifférente et étrangère, ni qu'elle s'y juxtapose en se jugeant suffisante et satisfaite en son inviolabilité close; il n'y a qu'une relation qu'elle requière; et c'est celle que détermine la méthode d'immanence en considérant le surnaturel, non comme réel sous sa forme historique, non comme simplement possible ainsi qu'une hypothèse arbitraire, non comme gratuit ou comme facultatif à la manière d'un don proposé sans être imposé, non comme convenable et approprié à la nature dont il ne serait qu'un suprême épanouissement, non comme ineffable au point d'être sans racines en notre pensée et en notre vie, mais (selon la précision même de l'esprit scientifique qui, ne s'occupant ni du simple possible ni du réel, ne nous doit rien de plus et rien de moins que le nécessaire) comme indispensable en même temps qu'inaccessible à l'homme ». ⁽¹⁾ *Indispensable*, la raison en est donnée plus haut. *Inaccessible* : l'ordre surnaturel de la foi chrétienne « demeure toujours au delà de la capacité, des mérites, des exigences de notre nature et même de toute nature concevable. » ⁽²⁾

Si l'on demande comment, d'après cette méthode, on démontre la vérité de la religion chrétienne, voici la réponse que donne M. Fonsegrive, dans la *Quinzaine* :

« La méthode d'immanence consiste à prendre l'attitude philosophique des disciples de Kant, c'est-à-dire à ne pas chercher à s'élancer hors de soi-même comme d'un bond, appuyé sur des principes auxquels on accorde d'emblée une valeur objective, mais à ne s'inquiéter que de mettre de l'ordre dans ses pensées, à travailler à organiser toutes les idées que l'on peut avoir dans tous les domaines, et non seulement à en chasser la contradiction, à les mettre d'accord entre elles, mais encore à les faire cadrer avec tous les sentiments dont on ne peut se défaire, avec toutes les actions dont on ne peut se passer. Dans son livre sur l'*Action*, M. Blondel a développé les résultats de cette méthode qui, peu à peu, nous amène à reconnaître que nous ne pouvons

(1) *Annales de la philosophie chrétienne*, t. XXXIII, p. 608, sq. — (2) *Ib.*, p. 610.

nous suffire : que ni notre pensée ne peut demeurer enfermée en elle-même sans exiger des objets, ni notre action ne peut s'achever, ni peut-être même se commencer sans une coopération... Même dans les opérations les plus humbles, l'homme ne peut se passer de coopérateurs... A mesure que son action devient plus importante et plus haute, à proportion aussi l'aide qu'il lui faut est d'un ordre plus élevé... L'aménagement d'une vie morale ne saurait se faire sans la conception d'une justice, d'une destinée, d'une autorité morale et conséquemment dogmatique. C'est en cela que consiste ce que M. Blondel lui-même désigne d'un nom expressif, puisqu'il l'appelle « l'unique nécessaire ». La coopération humaine et divine, donc la grâce et même la révélation et le magistère infaillible de l'Eglise, sont autant de desiderata, ou, comme s'exprime M. Blondel après Leibnitz, de « réquisits » de l'action. Seul le système des croyances catholiques permet à l'homme de se faire de son action une idée aussi complète que l'exige la réalité de l'expérience intérieure. » (1)

Ainsi M. Blondel croit démontrer la vérité du catholicisme en démontrant la nécessité, pour la pensée et l'action humaine, de chacun de ses éléments constitutifs. En prouvant la nécessité du christianisme, la méthode d'immanence en donne la démonstration apodictique. Cependant, d'après M. Blondel, la philosophie ne donne pas la foi, car la foi est impossible si Dieu n'en donne pas la grâce à l'âme. (2)

On pourrait dire peut-être aussi que la méthode d'immanence démontre indirectement la vérité du catholicisme en éliminant, comme incomplètes, les autres solutions du problème. En les écartant, elle montre la part de vérité qu'elles renferment, elle en extrait le germe d'évolution ultérieure.

La méthode d'immanence a-t-elle rempli ses promesses? Nous croyons qu'au camp catholique peu de philosophes, encore moins de théologiens, lui accorderont leurs suffrages. Laissant aux professionnels de la philosophie les critiques purement philosophiques, nous nous maintiendrons sur le terrain purement apologétique.

Que dire du principe d'immanence, de ce principe qui proclame l'indépendance ou l'autonomie de la raison?

(1) *La Quinzaine*, 1^{er} janvier, p. 124, 125. Voir aussi le 3^e article de M. Blondel dans les *Annales de philosophie chrétienne*, tome XXXIII, p. 606. — (2) *Ib.*, p. 345.

Ce principe, la raison et la foi le repoussent. Aucune nature finie, limitée, n'est indépendante. Ne trouvant en elle ni la perfection absolue, ni tout le bien dont elle est susceptible, elle est perfectible et dépend donc d'autres natures capables de lui communiquer le degré de perfection qui lui manque.

Ensuite pourquoi Dieu, créateur de l'homme et son maître, ne peut-il, par voie de révélation, lui prescrire que ce qui « sort de lui et corresponde en quelque façon à un besoin d'expansion » ? Tout ce qui est honnête en soi et est possible avec le secours de la divine grâce, Dieu n'est-il pas libre de le prescrire à l'homme, alors même que le précepte ne sort pas de la nature de l'homme et ne correspond pas à un besoin d'expansion ?

Le Concile du Vatican, loin d'admettre l'autonomie de la raison vis-à-vis de Dieu, proclame au contraire son entière dépendance. « Puisque l'homme, dit-il, dépend tout entier de Dieu comme de son Créateur et Seigneur, puisque la raison créée est absolument soumise à la vérité incréée, nous sommes tenus d'offrir, par la foi, à Dieu qui révèle, l'hommage complet de notre intelligence et de notre volonté. » ⁽¹⁾

Que dire de la méthode apologétique de M. Blondel, indépendamment même du jugement que nous avons cru devoir émettre sur le principe d'immanence ?

D'abord cette méthode supprime radicalement la preuve, fournie par le Concile du Vatican, du fait de la révélation et de son dépôt confié à l'Eglise. D'après ce Concile, fidèle à la pratique constante de l'Eglise, depuis Jésus-Christ et les apôtres, la crédibilité de la religion chrétienne se fonde surtout sur les miracles et les prophéties « qui sont les marques très certaines de la divine révélation et possèdent une valeur démonstrative à la portée de toutes les intelligences. » ⁽²⁾ Or, d'après M. Blondel, « comme pour la philosophie aucun des faits contingents n'est impossible ; comme l'idée de lois générales et fixes dans la nature et l'idée de nature elle-même n'est qu'une idole ; comme chaque phénomène est un cas singulier et une solution unique ; il n'y a sans doute, si l'on va au fond des choses, rien de plus dans le miracle, que dans le moindre des faits ordinaires. Mais aussi il n'y a rien de moins dans le plus ordinaire des faits que dans le miracle... D'où il résulte que la philosophie qui pécherait contre sa propre nature en les (les miracles) niant, n'est

(1) Session III, Const., de Fide, ch. III. — (2) Session III, ib.

pas moins incompétente pour les affirmer, et qu'ils sont un témoignage écrit dans une autre langue que celle dont elle est juge. » ⁽¹⁾ Comment dès lors le miracle peut-il être la marque certaine de la divine révélation; comment possède-t-il une valeur démonstrative à la portée de toutes les intelligences?

Ensuite la méthode d'immanence est absolument destructive de tout ordre surnaturel. Supposons plusieurs ordres et appelons-les un instant surnaturels; supposons aussi que la nature ait le besoin incoercible d'un de ces ordres, sans toutefois en déterminer aucun en particulier, contente d'accepter celui qu'il plairait à Dieu de choisir : c'est bien là l'hypothèse de M. Blondel. Dans cette supposition, l'homme n'aurait pas pu être créé par Dieu en dehors de l'ensemble de ces ordres; par conséquent Dieu n'aurait pas pu créer l'homme innocent dans l'ordre où il naît actuellement, moins le péché; il n'aurait pas pu ne pas l'appeler à la vision divine, ne pas lui conférer certains moyens, à déterminer par lui, proportionnés à cette fin. Or c'est le système que l'Eglise a condamné maintes fois, en Baius, Quesnel, le synode de Pistoie.

Sans doute, les dons surnaturels deviennent nécessaires, une fois que l'homme a été élevé gratuitement par Dieu à l'ordre surnaturel; cependant l'humanité n'en sent nullement le besoin incoercible, comme le prétend M. Blondel; surtout ces dons ne sont pas réclamés par la nature humaine envisagée ontologiquement comme nature; or c'est bien ainsi que la méthode d'immanence la regarde; elle ne peut même être envisagée autrement par la philosophie. Assurément ces mêmes dons perfectionnent magnifiquement la nature humaine, mais ils la rendent plus parfaite en l'élevant au-dessus de l'ordre naturel, en l'ornant au delà de ses exigences.

Mais, dira-t-on, selon la méthode d'immanence les dons surnaturels sont inaccessibles à l'homme; Dieu seul peut les lui communiquer; ils conservent donc leur caractère surnaturel. — Nullement, répondons-nous. De ce que Dieu seul produise une chose réclamée par l'homme, il ne suit pas qu'elle soit surnaturelle. La génération humaine n'est-elle pas une action naturelle et n'exige-t-elle pas que Dieu lui prête son concours en créant l'âme, à laquelle lui seul peut donner l'être. Cette âme cependant est un don naturel.

Mais, dit-on encore, il reste toujours la grâce intérieure et

(1) *Annales de philosophie chrétienne*, tome XXXIII, p. 345 sq.

surnaturelle qui est requise pour la foi. La foi donc reste toujours un don gratuit, que nulle apologétique, si démonstrative qu'on la suppose, ne peut communiquer ou produire; la philosophie, d'accord en cela avec la théologie, ne saurait prétendre à la faire surgir dans une âme. ⁽¹⁾ — Est-on bien sûr qu'aucune adhésion aux vérités révélées n'est possible sans le secours de la grâce? les Conciles disent bien que la grâce est nécessaire pour que l'acte de foi soit salutaire, *sicut oportet*, mais ils n'affirment rien de plus. Ce n'est pas nous qui songeons à prétendre que la nature humaine est tellement affaiblie que, sans le secours surnaturel de la grâce, il lui est radicalement impossible de croire, d'une foi purement naturelle, aux mystères de la religion chrétienne, quelque démonstrative que soit l'apologétique qui en expose les bases rationnelles. M. Blondel devrait moins encore que nous songer à le prétendre. Etant donné le système de l'immanence, où le besoin du surnaturel est incoercible, selon le mot de M. Blondel, il n'y a aucune raison de prétendre que la foi est impossible aux seules forces de la nature. — Supposez d'ailleurs que la grâce soit toujours nécessaire pour parvenir à la foi, la grâce devient dès lors elle-même naturelle dans le système de M. Blondel, aussi bien que l'ordre qu'il est impossible d'atteindre sans elle. Donc en s'appuyant sur la nécessité de la grâce pour avoir la foi, on n'échappe pas au naturalisme qui demeure le vice fondamental de la méthode d'immanence.

* * *

M. l'abbé Laberthonnière a essayé de mettre la méthode de l'immanence à l'abri du naturalisme. « Il faut, écrit-il, partir de la réalité vivante que nous sommes. Mais puisqu'il existe un ordre surnaturel, puisque tout homme en fait — nous ne disons pas en droit — est appelé à vivre surnaturellement, c'est que Dieu agit par sa grâce sur le cœur de tout homme et le pénètre de sa charité; c'est que l'action même qui constitue fondamentalement notre vie est en fait comme informée surnaturellement par Dieu... Voilà comment dans la nature même peuvent se trouver et se trouvent des exigences au surnaturel: les exigences n'appartiennent pas à la nature en tant que nature, mais elles appartiennent à la nature en tant que pénétrée et envahie déjà par la grâce. S'il n'est pas légitime, ni même possible en un sens, de s'en tenir à

(1) Voir *Annales de philosophie chrétienne*, t. XXXIII, p. 345.

une philosophie séparée, c'est qu'en fait il n'y a pas de nature séparée. Par conséquent en faisant la science de l'action humaine, puisque cette action est en même temps notre action et l'action de Dieu, on devra trouver en elle l'élément surnaturel qui entre dans sa constitution. » ⁽¹⁾

On a objecté au R. P. Laberthonnière que, par l'explication qu'il donnait de la méthode de l'immanence, il ne faisait que déplacer la difficulté qu'il se chargeait de résoudre; cette difficulté, disait-on, reparait tout entière à l'endroit où il avait porté le débat.

Le surnaturel est nécessaire à la nature, dit M. Blondel. Le surnaturel est nécessaire à la nature envahie par la grâce, en vertu de l'élévation primitive du genre humain à l'ordre surnaturel : voilà l'explication de M. Laberthonnière.

La question reparait évidemment : Est-ce que la grâce, qui a envahi la nature, est exigée par la nature comme un élément nécessaire? Si l'on répond affirmativement à la question, il est manifeste qu'on retombe dans le naturalisme. Or ne doit-il pas répondre affirmativement celui qui accepte le principe d'immanence dans son intégralité? S'il est vrai, comme l'affirme ce principe, que « rien ne peut entrer dans *l'homme* qui ne sorte de lui et ne corresponde en quelque façon à un besoin d'expansion », comme la grâce est entrée en l'homme, il faut bien en conclure qu'elle correspond à un besoin d'expansion et partant qu'elle est naturelle.

Pour échapper au naturalisme, il faut restreindre le principe à l'ordre purement intellectuel, et dire : aucune *vérité* n'entre dans *l'esprit* de l'homme qui ne corresponde en quelque façon à un besoin d'expansion de *l'esprit*. Il faut donc admettre une différence radicale entre l'esprit d'une part, la volonté et l'essence de l'âme d'autre part, admettre pour celles-ci des dons gratuitement donnés par Dieu qui ne correspondent pas à un besoin d'expansion de la nature. Est-ce encore le principe d'immanence tel que le conçoit M. Blondel?

Quoi qu'il en soit, nous préférons réfuter l'explication de M. Laberthonnière en démontrant qu'elle repose sur une supposition erronée.

⁽¹⁾ *Annales de philosophie chrétienne*, t. XXXV, p. 617 sq. *Le problème religieux*. — Voir aussi *Essais de philosophie religieuse*, par le R. P. Laberthonnière, de l'Oratoire. Paris, Lethielleux, p. 171-73 (2^e éd.).

Cette argumentation a le tort de supposer que tout homme est pénétré par la grâce surnaturelle, vit surnaturellement, a des exigences intrinsèques de l'ordre surnaturel, par le seul fait que Dieu l'appelle ou le destine à vivre dans l'ordre surnaturel. Or cette ordination de Dieu, envisagée en elle-même, est purement extrinsèque à l'homme, elle ne dépose encore dans son cœur aucun don surnaturel, elle ne produit en son âme aucune qualité ou vertu surnaturelle; elle est uniquement le décret de Dieu qui appelle l'homme, sous certaines conditions, à la vision béatifique. Ce décret, porté par un amour absolument gratuit, est la raison qui fera donner à l'homme, de nouveau sous certaines conditions, une longue série de grâces surnaturelles; cependant par lui-même il n'ajoute à la nature aucun don intrinsèque. Beaucoup d'hommes passent leur vie sans remplir les conditions que Dieu a mises librement à l'octroi de ses grâces; appelés par Dieu à la destinée surnaturelle, ils meurent sans l'avoir soupçonné et avoir ressenti en eux-mêmes l'influence de la grâce surnaturelle. Ce n'est donc pas en analysant les tendances de la nature humaine, considérée historiquement, qu'on peut y découvrir le besoin impérieux du surnaturel.

Donnons quelque développement à cette vérité d'ordre théologique.

La foi, dit le Concile de Trente, est le commencement du salut de l'homme, le fondement et la racine de toute justification. ⁽¹⁾ La foi suppose une certaine connaissance des vérités révélées; dans l'économie ordinaire de la divine Providence, cette connaissance s'acquiert par l'enseignement : *fides ex auditu* (Rom. X, 17). C'est quand les vérités révélées sont enseignées, que Dieu donne les premières grâces surnaturelles par lesquelles il éclaire l'esprit et attire le cœur; l'adhésion à ces vérités, à cause de l'autorité de Dieu, est le premier acte salutaire. Si avant la foi l'homme faisait déjà des actes salutaires avec le secours de la grâce surnaturelle, évidemment ces actes seraient le commencement du salut, le fondement et la racine de toute justification. Par la foi donc le croyant commence — bien imparfaitement encore — à appartenir à l'ordre surnaturel, auquel jusqu'ici il était simplement destiné. Il n'est pas requis pour le salut, il est à peine besoin d'en faire la

(1) *Fides est humanæ salutis initium, fundamentum et radix omnis justificationis, sine qua impossibile est placere Deo et ad filiorum ejus consortium venire. Sess. VI, c. VIII.*

remarque, de croire explicitement tous les mystères de la religion chrétienne; il suffit à la rigueur de la foi aux deux articles de nécessité de moyen (Hebr., XI, 6). Mais encore faut-il savoir qu'ils ont été révélés par Dieu et les croire à cause de l'autorité de Dieu révélateur. ⁽¹⁾ Chez les enfants non encore parvenus à l'âge de raison, le baptême remplace la foi; aussi le Concile de Trente l'appelle-t-il le sacrement de la foi, *sacramentum fidei*. ⁽²⁾

Sans doute Dieu ne refuse pas tout secours spécial ou extraordinaire à ceux qui ignorent encore la révélation; mais ces secours sont de l'ordre naturel et c'est pourquoi les différentes écoles théologiques les appellent des grâces *purement médicales*, par opposition aux grâces élevantes ou surnaturelles. Les secours divins aident l'infidèle à observer la loi de Dieu dans les circonstances difficiles de la vie. Tantôt ils écartent l'obstacle et alors ils sont extérieurs à l'homme; tantôt ils font naître de bonnes pensées dans l'esprit et de bons mouvements dans la volonté et alors ils sont intérieurs. ⁽³⁾ L'infidèle observe-t-il la loi divine au moyen du secours spécial de Dieu, il écarte les obstacles à la foi qui sont les péchés, il se dispose en quelque façon (*négativement*, disent les théologiens) à recevoir de Dieu la grâce de la foi. Cette grâce est à la fois externe et interne; la grâce externe est la prédication de l'évangile, la grâce interne est l'opération de Dieu qui surnaturellement éclaire l'esprit et attire la volonté. Voilà la première touche de la grâce surnaturelle dans l'âme humaine.

Par la foi le fidèle n'appartient encore que très imparfaitement

(1) Le Concile du Vatican après avoir défini la foi, « qui est le commencement du salut », « une vertu surnaturelle, par laquelle, sous l'influence de la grâce qui excite et qui aide, nous croyons vraies les choses que Dieu nous a révélées, non pas à cause de la vérité intrinsèque des choses perçues par les lumières de la raison, mais à cause de l'autorité de Dieu lui-même, qui nous les révèle et qui ne peut être trompé ni tromper » (Sess. III, ch. III); ajoute que « parce qu'il est impossible sans la foi de plaire à Dieu et d'arriver à la dignité de fils de Dieu, personne sans elle n'arrive jamais à la justification et ne parvient à la vie éternelle, s'il n'y a persévéré jusqu'à la fin. » Session III, ch. III, § Quoniam vero.

(2) Sess. VI, ch. VII.

(3) Ces secours donnés par Dieu aux infidèles sont ce que la théologie appelle *gratia remote sufficiens ad fidem*. La grâce *proxime sufficiens* est celle dont il est question dans la suite du texte. Beaucoup d'infidèles ne reçoivent pas cette dernière grâce, parce qu'ils résistent à la grâce d'ordre naturel que Dieu leur a accordée.

à l'ordre surnaturel. « La foi, dit le Concile de Trente, à laquelle l'espérance et la charité ne viennent pas se joindre, n'unit pas parfaitement au Christ, ne fait pas du croyant un membre vivant de son corps. Aussi est-il dit avec grande vérité que la foi sans les œuvres est morte et oiseuse. » ⁽¹⁾ D'autres actes viennent-ils se joindre à la foi, par la grâce de Dieu dont la foi est le principe, le fidèle reçoit de Dieu la rémission de ses péchés et la rénovation intérieure : c'est l'effet de la grâce sanctifiante. Par elle le juste devient l'enfant de Dieu, le frère de Jésus-Christ et son cohéritier à la gloire éternelle; par elle aussi il appartient parfaitement à l'ordre surnaturel.

Aussi longtemps donc que la foi ne règne pas dans l'âme, il ne peut être question d'exigence de l'ordre surnaturel ressentie par l'âme, de besoin incoercible de cet ordre. Or combien d'hommes sur la terre vivent en dehors de la foi? Sans parler des païens, combien dans notre monde civilisé sont privés de la grâce du baptême et élevés dans l'incrédulité? combien d'autres ont renié la foi de leur enfance pour suivre le rationalisme et le naturalisme? Cela suffit déjà pour montrer l'inanité du fondement sur lequel M. l'abbé Laberthonnière appuie ses assertions.

Tous ceux qui ont la foi éprouvent-ils cette exigence de l'ordre surnaturel, qui est l'essence de la méthode d'immanence? Nous ne le croyons pas.

Combien de chrétiens ignorent les mystères de leur religion; combien se contentent de croire aux mystères fondamentaux du christianisme et vivent en dehors de toute pratique religieuse; combien sont victimes volontaires de passions infâmes; combien de pécheurs endurcis méprisent ouvertement la loi de Dieu; combien en un mot passent toute leur vie, ou la plus grande partie, dans l'état de péché mortel? M. l'abbé Laberthonnière et M. Blondel croient-ils vraiment que ces malheureux — et ils sont foule — sont pénétrés de la grâce divine et ressentent le besoin incoercible du surnaturel? Qui le leur a appris? L'aveu en est-il tombé des lèvres de ceux avec lesquels ils ont été en contact? Quant à nous, nous avons découvert en ces âmes la soif de l'or, des plaisirs, des honneurs, nous avons constaté des besoins honteux et criminels; il ne nous a pas encore été donné de

⁽¹⁾ *Fides, nisi ad eam spes accedat et caritas, neque unil perfecte cum Christo, neque corporis ejus vivum membrum efficit : qua ratione verissime dicitur fidem sine operibus mortuam et otiosam esse. Sess. VI, ch. VII.*

découvrir le besoin incoercible du surnaturel. Est-ce la foi, la parole de Dieu, qui apprend l'existence au cœur de l'homme de cette exigence impérieuse? Nous ne le pensons pas et voici pourquoi. D'après les Pères et les Docteurs, les grâces de Dieu diminuent en nombre et en force à mesure que la vie est moins chrétienne et plus coupable, que l'amour et la recherche des choses terrestres augmentent et que l'amour de Dieu diminue et s'éteint, que la vertu est plus méprisée et que les passions perverses sont plus flattées, en un mot à mesure que la vie est plus en opposition avec les maximées de la foi. Dans les pécheurs endurcis — et combien n'y en a-t-il pas en notre siècle — l'influence de la grâce ne se fait sentir, suivant l'adage théologique, que *pro tempore et loco*, c'est-à-dire en des circonstances rares, et alors même la grâce de Dieu n'est-elle pas repoussée trop souvent?

Ainsi donc le besoin impérieux du surnaturel ne se rencontre pas dans une classe trop nombreuse de chrétiens. Il faut le chercher ailleurs, chez les chrétiens qui vivent habituellement, au moins fréquemment, dans l'amitié de Dieu. C'est insuffisant pour constituer la base de la méthode d'immanence.

Allons même plus loin. Est-il certain que l'exigence du surnaturel se fait sentir chez tous les enfants de Dieu, vivant en état de grâce? La chose doit être absolument certaine, si l'on veut partir de là pour démontrer la vérité du christianisme. On affirme que le besoin du surnaturel est au fond de toute nature; on ne prouve même pas qu'il est au cœur de tous les justes. D'ailleurs nous ne voyons pas bien comment on pourrait le prouver. Les dons surnaturels, que Dieu répand dans le cœur du juste, sont connus; ce sont la grâce sanctifiante, les vertus infuses, le caractère sacramentel, les dons du Saint Esprit, enfin les secours de la grâce actuelle. Les Pères et les Docteurs de l'Eglise ont décrit et défini ces divers dons; nous savons en quoi ils diffèrent et en quoi ils se ressemblent, les perfections dont chacun d'eux orne l'âme, leurs effets formels, pour emprunter le langage théologique. Or parmi ces effets, décrits dans le dépôt de la révélation et communs à tous les justes, nulle part nous n'avons rencontré l'exigence de l'ordre surnaturel, le besoin incoercible que le juste en ressentirait.

Cette exigence du surnaturel n'existe-t-il en personne? Loin de nous de le dire ou de le croire. Il y a l'élite des chrétiens, ceux en qui la sève divine circule avec plus d'abondance, qui s'efforcent de marcher généreusement sur les traces du divin Maître, qui

n'ont qu'un souci : prêter une oreille toujours docile aux inspirations de la grâce, purifier leur âme de la moindre souillure, l'orner de toutes les vertus chrétiennes, la faire resplendir comme le diamant des feux de l'amour de Dieu. Il y a les chrétiens parfaits; il y a les saints. Là nous rencontrons des ardeurs séraphiques et des soupirs brûlants, de célestes langueurs et de saintes larmes; là règnent l'exigence du surnaturel, le besoin impérieux de Dieu. Pour l'honneur du christianisme, nous croyons qu'ils sont nombreux; cependant en regard de la masse des tièdes et des pécheurs, comme le nombre en est restreint!

La sainteté de cette élite des chrétiens est un des éléments du second critère par lequel l'apologétique traditionnelle et le Concile du Vatican prouvent l'origine divine de la religion chrétienne. Suffit-elle à elle seule à la démontrer? Nous croyons qu'il y a lieu de distinguer. Ceux qui croient, surtout ceux qui vivent d'après les principes de leur foi, y voient, et avec raison, une preuve manifeste de la vérité de leur foi. Suffira-t-elle à convaincre les incroyants; est-elle d'efficacité générale dans les polémiques de l'apologétique? Nous ne le pensons pas. Bien des questions sont soulevées par la mystique dont la solution catholique diffère totalement de la solution naturaliste; les mêmes phénomènes, observés chez les saints, reçoivent de multiples explications, même dans le camp naturaliste. Il faudra bien que l'apologiste les rencontre et les réfute, s'il veut s'appuyer sur la sainteté de l'élite des chrétiens pour prouver la divinité du christianisme; il embarrassera sa route de nombreux obstacles et il lui sera malaisé d'arriver à sa conclusion. D'ailleurs, qui ne le voit? ce procédé diffère adéquatément de la méthode d'immanence. « Le grand besoin de l'apologétique aujourd'hui, écrit M. Blondel, c'est de partir du fait d'une incrédulité théorique et pratique »; il faut « supposer le surnaturel absent de la vie pour montrer qu'il est postulé par la pensée et l'action. » ⁽¹⁾ Et ailleurs : « Loin d'avoir à partir du fait d'une vie chrétienne ou d'une foi infuse, il faut... s'adresser non pas seulement à ceux qui peuvent appartenir au corps de l'Eglise, non pas même à la multitude inconnue de ceux qui appartiennent à son âme, mais à tous absolument. Il n'y a de philosophie que ce qui enveloppe et dépasse ces distinctions. Car il s'agit, sans imposer aux consciences aucune formule prescriptive, aucune règle impérative, d'étudier

⁽¹⁾ *Annales*, etc., tome XXXIII, p. 472.

intégralement toutes les attitudes possibles, afin d'en extraire les ressorts immanents et les suites nécessaires. » ⁽¹⁾

Nous croyons, et c'est la conclusion que nous voulons tirer des considérations qui précèdent, nous croyons, jusqu'à preuve du contraire, que la méthode d'immanence a fait faillite à ses promesses. Malgré le talent et la science de ses défenseurs, malgré les excellentes intentions qui les guident et auxquelles nous aimons à rendre hommage, elle est frappée, tel au moins est notre avis, d'une irrémédiable stérilité; nous pensons qu'elle n'a jamais converti personne à la foi catholique et qu'elle ne convertira jamais personne. Même nous avons peine à lui trouver, comme à d'autres méthodes apologétiques modernes, la vertu de disposer à la foi, d'amorcer l'incrédule, de confirmer le fidèle dans sa croyance. Dès lors on ne peut que déplorer l'activité dépensée à la poursuite de l'irréalisable.

* * *

Il ne s'est pas rencontré seulement des écrivains catholiques qui ont cherché de nouvelles preuves rationnelles de leur foi; une autre méthode apologétique du christianisme a été proposée par M. Arthur J. Balfour, hier encore premier ministre du roi d'Angleterre, Edouard VII, puis ministre du roi George.

Il n'est pas banal le spectacle donné par l'homme d'Etat anglais. M. Balfour, on le sait, est le neveu de lord Salisbury et un des éminents représentants de cette aristocratie de la naissance, de la science et de la fortune, qui fait la force de l'Angleterre. Au milieu des préoccupations politiques qui l'assiégeaient, alors qu'il était le leader ministériel dans la Chambre des communes, M. Balfour n'avait pas oublié les questions sociales, philosophiques et religieuses, qui avaient occupé et charmé sa jeunesse durant les années universitaires d'Oxford. Dans un ouvrage célèbre, édité en 1895, les *Bases de la Croyance*, ⁽²⁾ dont on a dit que depuis l'*Origine des espèces*, de Darwin, c'est le livre

(1) *Annales*, etc., tome XXXIII, p. 612.

(2) *The Foundations of Belief*. L'ouvrage de M. Balfour porte ce sous-titre : *Being notes introductory of the study of theology*, London, Longmans Green, 1895. En 1896 une traduction française en a paru sous le titre : *Les Bases de la Croyance*, par A. J. Balfour, traduit de l'anglais par G. Art. Préface de Ferdinand Brunetière. Paris, Montgredien & C^{ie}.

qui a fait le plus de bruit dans le Royaume-Uni, il repousse à la fois l'expérimentalisme de Bacon et de Lock, l'idéalisme de Cudworth et de Norris, le phénoménisme de Hume, l'associationnisme de Stuart Mill, l'évolutionisme de Herbert Spencer et de Huxley; il se fraie des voies nouvelles et crée des théories que les philosophes anglais n'avaient avant lui ni trouvées encore ni entrevues.

S'il faut en croire M. Brunetière, l'auteur de la préface de l'édition française des *Foundations of Belief*, les questions les plus abstraites de la morale et de la religion, ces questions éternelles que « nos philosophes se plaisent à envelopper d'obscurité métaphysique », ⁽¹⁾ M. J. A. Balfour les expose et les discute non seulement avec grande clarté, mais encore avec *humour*, d'une façon à la fois sérieuse et familière, d'une manière originale et personnelle. Apparemment l'homme d'Etat y narre, sans le dire, les doutes et les perplexités dont son esprit a été assiégé, et montre, pour la faire suivre à d'autres, la route qu'il a parcourue dans la recherche de la vérité révélée.

C'est cette route, qui a conduit M. Balfour à la conquête de la vérité, que nous avons à esquisser; c'est surtout la solidité des bases de sa croyance que nous avons à éprouver.

Il ne sera pas inutile de voir d'abord comment l'homme d'Etat anglais apprécie l'apologétique traditionnelle. Nous y rencontrerons la raison qui l'a poussé à chercher une nouvelle méthode apologétique.

Il l'esquisse d'abord dans ses grandes lignes. Ce système, dit-il, « divise la théologie en naturelle et en révélée. La théologie naturelle expose les croyances théologiques auxquelles on peut arriver par l'observation du cours général de la nature tel qu'il nous est expliqué par la science. Elle s'appuie principalement sur les innombrables exemples d'adaptation dans le monde organique qui visiblement fournissent les plus incontestables indications d'un plan ingénieux, et l'ajustement le plus délicat des moyens aux fins. De faits de ce genre on conclut que la nature a un créateur intelligent et puissant. Du fait subséquent que ces plans et ces adaptations ont en vue dans la plupart des cas les intérêts d'êtres capables de plaisir et de peine, on conclut que le créateur est non seulement intelligent et puissant, mais encore bienfaisant;

⁽¹⁾ *Les Bases de la Croyance*, préface, p. V.

et l'on suppose alors l'esprit du chercheur suffisamment préparé à considérer sans prévention l'idée qu'il y a eu une révélation spéciale par laquelle ont pu être départies d'autres vérités qui, sans cela, demeureraient toujours hors de portée pour nos facultés spéculatives. » ⁽¹⁾

Les preuves de la religion révélée sont empruntées à des faits appartenant à l'ordre scientifique. « Le poids logique de tout l'édifice théologique repose sur le témoignage de certains événements qui ont eu lieu dans un passé reculé et principalement dans une petite région sur la côte orientale de la Méditerranée. On cherche à prouver que ces événements ont réellement eu lieu, par les méthodes ordinaires de la critique historique et par elles seules. » La religion est « tenue pour révélée, parce qu'elle a été enseignée par des hommes qui étaient inspirés; ces hommes sont considérés comme inspirés, parce qu'ils faisaient des miracles; et l'on croit qu'ils faisaient des miracles, parce que la chose est certifiée par un témoignage historique plus que suffisant pour convaincre tout esprit non prévenu. » ⁽²⁾

En résumé, la théologie « offre une série de conclusions fournies par des données auxquelles on arrive par des méthodes identiques à celles qui nous permettent de prononcer sur la probabilité de tout autre événement dans l'histoire de l'homme et du monde où il vit. Nous n'avons plus affaire à une croyance dont les prémisses réelles reposent au plus profond de la nature des choses. Ce n'est plus une question de spéculation métaphysique, d'intuition morale, ou d'extase mystique, que nous avons à traiter. On nous demande de croire que l'univers a été conçu par une divinité, pour la même raison que nous croyons que le plan de la cathédrale de Cantorbéry est l'œuvre d'un architecte; et d'ajouter foi aux événements racontés dans les évangiles, pour la même raison que nous ajoutons foi au meurtre de Thomas Becket. » ⁽³⁾ On ne saurait mieux dire.

Ainsi M. Balfour regarde comme fortement prouvée l'origine divine du christianisme. Son opinion personnelle est que la théologie, tant naturelle que révélée, est bâtie sur d'excellentes bases : « L'argument... tiré d'une cause finale aura toujours de la valeur; et l'argument tiré de l'histoire doit toujours former une partie des preuves d'une religion historique. Le premier

⁽¹⁾ *Les Bases de la Croyance*, II^e partie, ch. IV, p. 138. — ⁽²⁾ *Ib.*, p. 139.

⁽³⁾ *Les Bases de la Croyance*, p. 139, 140.

survivra, je crois, à toutes les influences de la doctrine de la sélection naturelle; la seconde (sic) saura résister à tous les assauts de la critique. » ⁽¹⁾

Seulement — car il y a une restriction à cette conclusion qui semblait ne pas en appeler — pour excellents que soient ces arguments, ils sont impuissants à écarter le naturalisme arrivé à son plein développement. « Au point de vue technique, ils peuvent ne pas être défectueux; au point de vue pratique, ils sont certainement insuffisants. » ⁽²⁾ Supposez « un homme instruit d'après les principes stricts du naturalisme, au courant des méthodes générales et des résultats de la science, et ayant étudié la marche générale de l'histoire séculaire de l'humanité et les moyens dont se sont servis le critique et l'érudit pour tâcher d'arracher aux annales du passé la vérité nue. » ⁽³⁾ Supposez, chose infiniment peu probable, que ce philosophe naturaliste ne se refuse pas à accepter les théorèmes de la théologie naturelle; que dira-t-il de la théologie révélée, de la méthode qui tire de l'Evangile les preuves de la religion révélée? Il répondra, d'après M. Balfour, « qu'aucune explication n'est moins satisfaisante que celle prétendant, sur la foi de trois ou quatre vieux documents — au cas le plus favorable écrits par des témoins oculaires de peu d'éducation et dépourvus de connaissances scientifiques; dans l'hypothèse défavorable, apocryphes et sans la moindre valeur, — prétendant, dis-je, nous forcer à bouleverser et à remanier tous les principes qui inspirent, avec une autorité incontestable, nos jugements sur l'univers en général. » ⁽⁴⁾

Pour ramener le naturaliste dans le giron de la religion révélée, M. Balfour a imaginé une nouvelle méthode apologétique; elle vient, non se substituer à la méthode ancienne — car celle-ci conserve sa force en face d'autres adversaires, — mais se placer à ses côtés. A l'usage du naturaliste il établit la foi chrétienne sur d'autres bases. Quelles sont ces bases et quel est l'édifice qui vient s'y asseoir?

Voici le fondement de la nouvelle méthode. L'esprit humain acquiert deux ordres de connaissances; les unes sont rationnelles, les autres sont irrationnelles. Les connaissances rationnelles la raison les acquiert par l'expérience, interne et externe,

⁽¹⁾ *Les Bases de la Croyance*, p. 140. — ⁽²⁾ *Ib.*, p. 140. — ⁽³⁾ *Ib.*, p. 141.

⁽⁴⁾ *Les Bases de la Croyance*, III^e partie, ch. II.

et par le raisonnement. Les connaissances irrationnelles sont imposées à l'homme par l'autorité, quoique la raison n'ignore pas leur caractère d'irrationalité. Cette autorité c'est d'abord le milieu social où l'homme est placé, c'est ensuite l'ensemble des causes agissant simultanément dans l'homme préparé, par une longue série d'ancêtres, à subir leur influence. ⁽¹⁾ « L'autorité, dit M. Balfour, dans le sens où j'ai employé ce mot, est toujours en contraste avec la raison et représente ce groupe de causes non rationnelles, morales, sociales et éducationnelles, qui arrive à ses fins par des opérations psychiques autres que le raisonnement. » ⁽²⁾

D'après M. Balfour, c'est l'autorité qui donne à l'homme la plupart de ses connaissances. « A la raison est dû en grande partie le développement de toute nouvelle connaissance et l'examen critique des anciennes, la disposition et en partie la découverte de ce vaste corps de conclusions systématiques qui forment une portion si noble du savoir scientifique, philosophique, moral, politique et théologique, etc. » « Si nous laissons à présent l'œuvre consciente de la raison, pour examiner ce que inconsciemment fait pour nous l'autorité, un spectacle bien différent arrête notre attention. Les effets de la première, tout remarquables qu'ils soient par la noblesse de leur origine, sont insignifiants si on les compare aux influences énormes et universelles qui découlent de la seconde. A chaque instant de notre vie comme individus, comme membres d'une famille, d'un parti, d'une nation, d'une Eglise, d'une communauté universelle, l'influence silencieuse, continue, insensible de l'autorité façonne nos sentiments, nos aspirations et, ce qui nous touche de plus près, nos croyances. C'est à l'autorité que la raison elle-même emprunte ses prémisses les plus importantes. » « Si nous sommes appelés à juger entre ces compétiteurs rivaux, nous n'oublierons pas que c'est à l'autorité plutôt qu'à la raison que nous devons non seulement la religion, mais la morale et la politique; que c'est l'autorité qui nous a fourni les éléments essentiels des prémisses de la science; que c'est l'autorité plus que la raison qui a solidement jeté les bases de la vie sociale; que c'est l'autorité plus que la raison qui a cimenté l'édifice... Si nous voulons trouver la qualité qui nous élève surtout au-dessus de la brute, il nous la faudra chercher non pas tant dans notre faculté de convaincre et d'être convaincus par le

⁽¹⁾ *Les Bases de la Croyance*, ib., n. V, p. 174.

⁽²⁾ *Ib.*, n. V, p. 174.

raisonnement, que dans notre capacité d'influencer et d'être influencés par l'autorité. » ⁽¹⁾

Ce principe posé, M. Balfour tient que la religion chrétienne ressortit de l'autorité plutôt que de la raison. Elle est un composé de vérités irrationnelles, ou, si l'on préfère, non rationnelles, au moins elle en renferme un grand nombre; c'est donc l'autorité qui en produit la connaissance dans l'esprit de l'homme. Elle la lui présente comme pourvoyant seule aux nécessités morales de l'homme, aussi dignes de respect, plus dignes même que les nécessités d'ordre physique. ⁽²⁾ Elle y pourvoit surtout en notre siècle : « Parmi les nécessités auxquelles pourvoit le christianisme, il en est qui, loin de diminuer, augmentent plutôt avec le développement de la connaissance et les progrès de la science; et dès lors cette religion apparaîtra, non plus comme une simple réforme, appropriée uniquement à une époque évanouie dans l'histoire de la civilisation, mais comme un développement du théisme plus que jamais nécessaire pour nous. » ⁽³⁾

La religion chrétienne est nécessaire aussi à l'explication scientifique du monde naturel. M. Balfour le dit du théisme; il le répète du christianisme : « Cette croyance, avec toutes ses obscurités inhérentes, est assurément nécessaire à la théologie (naturelle), mais, à mon sens, elle est si loin d'être incompatible avec la science, que, sans elle, l'idée scientifique du monde naturel rencontrerait encore plus de difficultés qu'à présent. » ⁽⁴⁾ « J'ai jusqu'ici cherché à établir que le corps de nos croyances scientifiques, morales, théologiques forme un tout plus cohérent et plus satisfaisant si nous le considérons dans une combinaison déiste, que si nous le considérons dans une combinaison naturaliste. Une question se pose alors d'elle-même : pouvons-nous faire un pas de plus et dire qu'elles sont plus cohérentes et plus satisfaisantes dans une combinaison chrétienne que dans une combinaison purement déiste. » ⁽⁵⁾ Il est aisé de pressentir que la solution sera à l'avantage du christianisme.

L'auteur des *Bases de la Croyance* reconnaît que la religion n'est pas exempte de contradictions et d'obscurités : aussi bien est-elle irrationnelle : « Quelques contradictions et quelques obscurités s'y trouvent forcément. » Il en donne la raison : « Nous sommes incapables d'harmoniser complètement les aperçus détachés et

⁽¹⁾ *Les Bases de la Croyance*, n.VI, p. 180-183. — ⁽²⁾ *Ib.*, IV^e partie, ch.V, VI.
— ⁽³⁾ *Ib.*, n. V, p. 278. — ⁽⁴⁾ *Ib.*, n. I, p. 238. — ⁽⁵⁾ *Ib.*, n. III, p. 270.

les fragments isolés sous la forme desquels seulement la réalité entre en rapport avec nous. » Il conclut : « Cependant, après examen, on trouvera, je pense, que les contradictions existant entre les divers départements de la connaissance sont moins nombreuses et moins importantes que celles existant à l'intérieur même de ces départements ; que les difficultés dont la science, la morale ou la théologie ont à rechercher en commun la solution, sont bien autrement formidables que celles qui les divisent, et qu'en particulier le prétendu « conflit entre la science et la religion... » ou bien n'a rapport en grande partie qu'à des matières par elles-mêmes comparativement insignifiantes, ou touche à des intérêts s'étendant bien au-delà des limites de la pure théologie. » ⁽¹⁾

Enumérons quelques nécessités de l'ordre moral auxquels le christianisme seul pourvoit, d'après M. Balfour. Aussi bien elles constituent les preuves du christianisme, les bases de la foi chrétienne, d'après l'écrivain anglais.

L'humanité a presque toujours revendiqué, pour ses croyances au sujet de Dieu, une *origine divine*. La croyance dans la religion a presque toujours entraîné, sous une forme ou sous une autre, la croyance dans l'*inspiration*. Aussi la religion purement naturelle n'apparaît nulle part dans l'histoire de l'humanité. C'est l'autorité, par la voix de l'humanité, qui enseigne ces deux dogmes du christianisme. ⁽²⁾

La doctrine de l'*Incarnation*, telle qu'elle est formulée dans le christianisme, est nécessaire pour faire voir que l'excellence morale de l'homme est hors de proportion avec la grandeur matérielle de l'univers, qu'aux yeux de Dieu « une accumulation infinie de l'une ne peut compenser la plus minime diminution de l'autre. » Dans le monde, examiné au point de vue du pur déisme, les témoignages du pouvoir matériel de Dieu nous environnent de toutes parts, accrûs chaque jour par la science, universels, écrasants. Les témoignages de son intérêt moral doivent être péniblement recueillis grain à grain, pour ainsi dire, en soumettant notre nature morale à l'analyse spéculative. Mais l'humanité n'est guère portée à l'analyse spéculative. Il est désirable cependant que l'homme comprenne qu'aux yeux de Dieu la stabilité des cieux est d'importance moindre que le déve-

(1) *Les Bases de la Croyance*, p. 237. — (2) *Ib.*, ch. VI, n. II, p. 264 sq.

loppement d'une seule âme humaine. C'est la doctrine de l'Incarnation, telle qu'elle est formulée dans le christianisme, qui le lui fait voir. ⁽¹⁾

La religion chrétienne donne la solution du « *problème du mal* », ou de la douleur; au moins « la difficulté est beaucoup moins inextricable », « son étreinte morale se relâche considérablement », « elle n'empoisonne plus les sources de l'espérance spirituelle et cesse d'étouffer les saines aspirations. » ⁽²⁾ Dites à ceux qui souffrent « avec certains théologiens, que leurs malheurs sont expliqués et justifiés par une souillure héréditaire; ou, avec certains philosophes, que, s'ils pouvaient comprendre le monde dans son ensemble, leur angoisse apparaîtrait comme un élément nécessaire à l'harmonie générale, et ils croiront que vous vous moquez d'eux. » Montrez leur un Dieu qui souffre pour eux, pour leur salut se soumet aux conditions du même monde, si de telles croyances ne nous fournissent pas des explications complètes, elles donnent quelque chose de supérieur à ces explications : « elles pourvoient, ou plutôt la réalité qu'elles renferment pourvoit à l'un de nos besoins moraux les plus impérieux, besoin qui, loin de diminuer, semble grandir avec le développement de la civilisation, et nous toucher de plus près à mesure que disparaît la dureté des époques primitives. » ⁽³⁾

Le livre de M. Balfour eut un grand retentissement. Les Revues des deux continents lui consacrèrent des notices très élogieuses. En Angleterre, M. Huxley, atteint par la critique du naturalisme dont il était un des chefs, consacra ses dernières pages aux *Bases de la Croyance* et rendit pleinement hommage au talent du brillant écrivain. ⁽⁴⁾ Spencer, lui aussi atteint, sortit du silence où il eût voulu se tenir renfermé : « L'effet à attendre de l'intervention de M. Balfour est trop important, dit-il, pour me permettre le silence; je me décide donc, quoique avec répugnance, à accepter son défi. » ⁽⁵⁾ Les représentants les plus autorisés de la philosophie spiritualiste ou positiviste, de la théologie catholique ou protestante, dans tous les pays du monde civilisé, discutèrent les *Foundations of Belief* et se plurent à faire ressortir les observations

(1) *Les Bases de la Croyance*, IV^e partie, ch. VI, n. V, p. 281. — (2) *Ib.*, n. V, p. 284. — (3) *Ib.*, p. 287.

(4) *The nineteenth Century*, March 1895, p. 531.

(5) *Fortnightly review*, April 1895, p. 540.

profondes, les vues neuves ou paradoxales, les remarques ingénieuses dont ce livre était rempli, non seulement sur la métaphysique, la morale, la religion, le naturalisme, mais aussi sur l'exégèse, la peinture et la musique : dans d'habiles digressions il n'y avait rien que n'effleurât le fécond écrivain. ⁽¹⁾

Nous n'avons dans cette préface qu'à apprécier la valeur apologétique des *Bases de la Croyance*. Quelques remarques à cet effet pourront, croyons-nous, suffire.

Le fondement de la nouvelle méthode est-il admissible? Le Concile du Vatican dans sa troisième session dit : « *Afin que l'hommage de notre foi fût en accord avec la raison, Dieu a voulu ajouter aux secours intérieurs de l'Esprit-Saint les preuves extérieures de sa révélation, à savoir les faits divins, et surtout les miracles et les prophéties.* » ⁽²⁾ Il dit encore : « *Mais quoique la foi soit au-dessus de la raison, il ne peut jamais y avoir de véritable désaccord entre la foi et la raison...* L'apparente contradiction vient principalement ou de ce que les dogmes de la foi n'ont pas été compris et exposés suivant l'esprit de l'Eglise, ou de ce que des opinions sans consistance sont prises pour les jugements de la raison. » ⁽³⁾ S'il faut en croire M. Balfour, la religion chrétienne est pleine de vérités irrationnelles, opposées irréductiblement à la raison, imposées par l'autorité parce que seules elles pourvoient aux nécessités morales de l'homme; en cela elle partage le sort des sciences qui ont à la base des principes qu'elles admettent sans en connaître la vérité. Ce fondement, qui est en opposition manifeste avec le Concile du Vatican, peut-il être admis?

Nous estimons que d'après la saine philosophie — abstraction faite de l'enseignement du magistère de l'Eglise, — le principe sur lequel reposent les bases de la croyance d'après M. Balfour, est inadmissible. On ne peut admettre que les hommes, sous l'empire de la nécessité ou de l'autorité, adhèrent à des vérités qu'ils voient être irrationnelles; au contraire, s'ils acceptent un enseignement comme vrai, c'est qu'il leur apparaît être rationnel

(1) Les revues de Belgique consacrèrent un bon nombre d'articles aux *The Foundations of Belief*. On remarqua surtout les savantes dissertations de Monseigneur Mercier dans la Revue Néo-Scholastique (1895, t. V, p. 402 sq.), et du R. P. Emile Thibaut S. J. dans la *Revue des questions scientifiques* (avril-juillet 1897).

(2) Sess. III, Const. *Dei Filius*, ch. III, § *Ut nihilominus*.

(3) Ib., ch. IV, § *Verum etsi*.

pour des motifs intrinsèques ou extrinsèques; aussitôt qu'un doute surgit à ce sujet, l'intelligence cesse d'adhérer fermement. — On ne peut admettre non plus que toute science s'appuie sur des vérités irrationnelles. Il est vrai que les sciences ne démontrent pas les principes qui sont à leur base; mais ces principes ne sont point pour cela irrationnels, puisque toute science suppose que ces mêmes principes sont démontrés par une autre science et c'est comme tels qu'elle les accepte. — Enfin il faut absolument nier que la vérité religieuse soit irrationnelle. De ce que le mystère surpasse la portée de l'esprit humain, qu'il ne se démontre pas par des arguments intrinsèques, il suit bien qu'il est *superrationnel*, mais il ne suit pas qu'il est *irrationnel*. Pour ne l'être pas, il suffit que la vérité en soit démontrée rigoureusement par un motif rationnel quelconque; or, avant de croire au mystère, l'homme sait que c'est Dieu qui l'a révélé et qu'il ne saurait ni se tromper ni nous tromper. Rien de plus rationnel que la foi aux vérités enseignées par Dieu lui-même.

Nous savons bien que le naturalisme s'inscrit en faux contre la possibilité de la révélation et contre le miracle qui est la principale marque de la vérité révélée. Mais c'est ici qu'éclate son caractère irrationnel et anti-scientifique. Si le fait du miracle, ou sa vérité historique, est établi d'après les règles de la critique historique, si son caractère miraculeux est constaté par les sciences, il est irrationnel d'en nier l'existence à cause de son opposition avec les lois de la nature, car c'est présupposer ce qui est précisément en question, à savoir s'il existe un Dieu qui commande en maître à la nature, l'œuvre de ses mains.

Quoi qu'il en soit du fondement, la vérité du christianisme est-elle démontrable, d'après le procédé de M. Balfour, par les nécessités morales auxquelles seul il pourvoit?

Pour deux raisons nous ne le pensons pas.

M. Balfour fait de la nécessité de l'Incarnation la clef de voûte de son système. Or suivant la doctrine de l'Eglise, professée par ses Pères et ses Docteurs, c'est librement que Dieu a donné son Fils au monde, comme un don gratuit de sa bonté et libéralité. L'Incarnation est même le don le plus gratuit que Dieu pouvait faire à l'homme. Or si ce mystère seul peut pourvoir aux nécessités morales de l'humanité, il cesse d'être un don gratuit.

Dans une seule hypothèse, suivant les Pères et Docteurs, l'Incarnation était nécessaire, à savoir si Dieu voulait rendre à

l'homme les prérogatives que le péché de son premier père lui avait fait perdre, à la seule condition qu'un fils d'Adam lui offrit une réparation surabondante et de stricte justice. Dieu étant libre de ne pas exiger cette satisfaction, étant libre aussi de ne pas relever l'homme de l'état de déchéance et de refuser à la race d'Adam les prérogatives surnaturelles dont son premier père était doué, l'Incarnation demeure un don parfaitement gratuit de Dieu. Or d'après M. Balfour, l'Incarnation est nécessaire en toute hypothèse.

La raison ne réfute-t-elle pas M. Balfour, aussi bien que la foi catholique? Si l'Incarnation est nécessaire à l'humanité pour satisfaire à ses besoins moraux, que dire de la Providence de Dieu qui durant de longs siècles laisse l'homme en proie à ces nécessités et lui refuse l'unique remède à ses misères? N'y a-t-il pas là une contradiction avec la bonté et la justice de Dieu?

L'argumentation de M. Balfour, basant la foi chrétienne sur les nécessités morales de l'homme, blesse, par un autre côté encore, la foi catholique. Si la religion chrétienne seule pourvoit aux besoins de l'ordre moral, il en découle évidemment qu'elle est naturelle, et non surnaturelle comme l'enseigne l'Eglise catholique. Dès lors nous avons à reproduire ici ce que nous disions plus haut de l'apologétique de l'abbé Bougaud. On essaiera, peut-être, de répondre que le christianisme pourvoit surabondamment aux nécessités morales et ainsi ne perd pas son caractère surnaturel. Mais M. Balfour exclut lui-même cette interprétation, en disant que l'Incarnation, le don le plus magnifique fait par Dieu au monde, est ce qu'il y a de plus nécessaire pour satisfaire les besoins moraux de l'homme.

Nous en concluons que l'apologétique chrétienne ne peut accepter les bases de la croyance proposées par M. Balfour. L'illustre homme d'Etat veut rester chrétien; il proclame le christianisme l'unique nécessaire: c'est là son honneur et son mérite. Sa foi, hélas! manque de base: elle n'a aucune base rationnelle, il le dit et le répète; la nécessité sur laquelle il essaie de l'appuyer, n'existe pas; la croyance donc est le fruit aveugle de l'habitude et de l'éducation.

Mais, dira-t-on, il devient dès lors impossible de lutter sur le terrain religieux avec le naturalisme?

Assurément, si le naturaliste se renferme irréductiblement dans son système, si *a priori* il repousse tout ce qui y est opposé,

aucun apologiste, quelle que soit la méthode adoptée, ne parviendra à le convaincre. M. Balfour n'y réussira pas plus que ses devanciers.

Cependant on peut montrer au naturaliste la faiblesse des raisons qu'il allègue pour justifier son intransigeance. Ainsi au naturaliste que M. Balfour met en scène et qui refuse de modifier sa conception du monde sur la foi de trois ou quatre vieux documents, œuvre de témoins dépourvus de connaissances scientifiques, ⁽¹⁾ racontant « certains événements qui ont eu lieu dans un passé reculé et principalement dans une petite région sur la côte orientale de la Méditerranée »; ⁽²⁾ à ce naturaliste, disons-nous, ne peut-on pas faire observer que la faiblesse des moyens mise en regard de la grandeur du résultat fait toucher du doigt l'intervention de Dieu, la divinité de l'œuvre? Ne peut-on pas lui rappeler la parole de saint Paul — M. Balfour, protestant orthodoxe, ne niera pas l'autorité de l'Apôtre : — « Ce qui est insensé selon le monde, Dieu l'a choisi pour confondre le sage; ce qui est faible selon le monde, il l'a choisi pour confondre ce qu'il y a de plus fort; il a choisi enfin ce qu'il y avait de moins noble et de plus méprisable, même ce qui n'est pas, pour détruire ce qui est, afin que nul homme n'ait de quoi se glorifier devant lui. » ⁽³⁾

Au naturaliste dont M. Balfour reproduit les sentiments, on peut faire observer aussi qu'il amoindrit manifestement la force de l'argument que fournissent les Evangiles et les origines du christianisme. N'y a-t-il pas une convenance providentielle dans le fait de la naissance du Sauveur du monde en Palestine, entre l'Orient et l'Occident? Y a-t-il un livre qui a réuni plus de suffrages que les Evangiles, subi plus de minutieuses critiques en chacune de ses parties, en chacun de ses mots? Toutes les langues en ont répété les enseignements divins, tous les âges les ont gardés avec un soin religieux, tous les pays en ont vu les merveilleux effets. Il n'y a pas jusqu'aux incrédules qui ne se soient inclinés devant leur sublimité. Si les évangélistes étaient des illettrés, leurs ouvrages, remplis d'une admirable doctrine, si riches en féconds résultats pour le monde, ne s'imposent-ils pas à l'examen des naturalistes par le fait même de la disproportion entre l'œuvre et l'ouvrier?

Nous pourrions nous arrêter ici. Cependant, avant de terminer,

(1) *Les Bases de la Croyance*, II^e partie, ch. IV, p. 143. — (2) *Ib.*, p. 139.

(3) I Cor. I, 27-29.

nous voulons faire remarquer que les *Bases de la Croyance* font surgir bien des questions qui sont laissées sans solution. Ainsi l'Incarnation une fois admise, la question se pose immédiatement de savoir si le Christ, outre sa divinité, n'a pas proposé d'autres dogmes à ses fidèles, institué un culte, ajouté des préceptes à la loi naturelle? Dans la théorie de M. Balfour, la nécessité seule dicte la croyance. Mais le Christ n'a-t-il pas pu aller au-delà du strict nécessaire, créer des institutions simplement utiles, porter certaines lois positives, en un mot établir une religion déterminée? Or, avec ce nouveau système comment connaissons-nous la volonté du Christ? En dehors de la loi naturelle, quelles sont les doctrines nécessaires aux hommes? Sont-elles nécessaires en tout temps, en tous lieux? Les temps et les lieux se modifiant, la religion doit-elle se modifier, alors qu'elle n'est objectivement qu'un ensemble de doctrines et de préceptes? Si la croyance s'exprime par des formules susceptibles de sens indéfinis, et c'est l'avis de M. Balfour, la religion varie donc à l'infini? Et ces formules mêmes, d'où les tirer? Quel magistère les définira? — Que M. Balfour ne dise pas : ces questions regardent les théologiens; mon but, à moi, est de ne faire qu'une introduction à la théologie. — Nulle religion n'est possible, sur les bases qu'il prétend établir, à quelques minimes proportions qu'on la réduise. Car, comme la croyance religieuse est réputée irrationnelle, celle-là seule s'impose qui nous est dictée par l'autorité; or, par définition, l'autorité, c'est la nécessité.

*
* * *

L'Eglise accueille avec reconnaissance tous les travaux entrepris par ses enfants pour la défendre contre les attaques de l'incrédulité. Encore faut-il que ces travaux ne blessent aucun de ses enseignements, qu'il n'en découle aucune conclusion erronée, qu'ils ne s'élèvent point sur des bases trop fragiles.

La plupart des apologistes modernes — et c'est la conclusion de cette préface — ont dépassé la mesure en revendiquant pour leurs méthodes une valeur démonstrative dont elles étaient dépourvues.

Ils ont déployé beaucoup de science, témoigné de grand talent, écrit des pages parfois éloquentes dans le but de montrer l'insuffisance des motifs de crédibilité qu'apportait l'apologétique traditionnelle pour prouver la vérité du christianisme. Ce talent et cette science n'eussent-ils pas trouvé meilleur emploi à défendre

la méthode sanctionnée par l'autorité du Concile du Vatican, à en montrer le haute valeur et la vraie efficacité, à préparer les incroyants à en peser mûrement les raisons en dehors de tout préjugé?

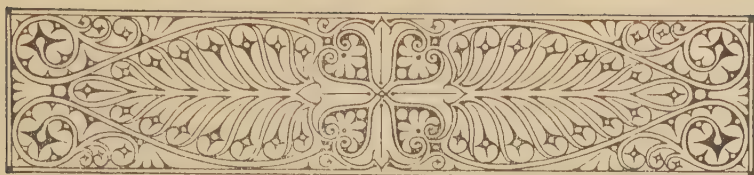
D'autre part, les défenseurs de l'apologétique traditionnelle ont peut-être aussi dépassé parfois la mesure, en déniaut à l'apologétique moderne une valeur qu'on ne peut sans injustice lui refuser.

L'entente entre les uns et les autres n'est pas impossible. Laissons à l'apologétique traditionnelle sa primauté, à laquelle elle a droit et par la gloire de son origine, puisqu'aussi bien elle remonte à Jésus-Christ, et par la valeur intrinsèque des raisons qu'elle apporte. D'autre part, reconnaissons-le, les considérations que les apologistes modernes aiment à développer, ont le réel avantage, en faisant connaître la beauté des mystères chrétiens, leur conformité aux exigences humaines qu'ils comblent au-delà des besoins, de faire aimer aux chrétiens leur religion, de les confirmer dans leur foi, de faire estimer le christianisme aux incrédules, de les conduire jusqu'au seuil de la vraie religion, de rendre leurs esprits accessibles aux titres dont le catholicisme s'est toujours réclamé depuis son origine.

L'Apologie de la divinité de Jésus-Christ sera divisée en deux parties qui seront la réponse à deux questions :

PREMIÈRE PARTIE : Jésus-Christ eut-il conscience de sa Messianité et de sa Divinité?

DEUXIÈME PARTIE : Jésus-Christ a-t-il démontré sa Messianité et sa Divinité ?



Première Partie.

JÉSUS-CHRIST EUT-IL CONSCIENCE DE SA MESSIANITÉ ET DE SA DIVINITÉ ?

Nous prouverons que Jésus a cru lui-même et a enseigné clairement qu'il est le Messie attendu par le peuple juif, Fils de Dieu, vrai Dieu, d'abord par son propre témoignage rapporté par les synoptiques et par le quatrième Evangile; ensuite par le témoignage de la première génération chrétienne, dont les Epîtres de saint Paul fournissent la preuve évidente.

Au préalable il est nécessaire d'établir la parfaite historicité des discours où Jésus revendique la messianité et la divinité. Parmi les documents historiques qui relatent les enseignements de l'Homme-Dieu, les Evangiles occupent le premier rang. Ils relatent toute sa vie, ses miracles et ses prophéties, sa mort sur la croix et sa résurrection glorieuse. En établir la haute valeur historique est chose fondamentale. — Nous disons *la valeur historique* : l'autorité *divine* des livres saints, résultant de l'inspiration du Saint-Esprit, n'est point en question dans les controverses avec les rationalistes. Pour les catholiques, elle résulte principalement de l'enseignement infaillible de l'Eglise, dont l'autorité doctrinale doit, au préalable, être établie scientifiquement.

Il est nécessaire aussi d'exposer au préalable le problème

christologique dont la solution doit être cherchée dans les Evangiles canoniques.

Le problème christologique, le problème synoptique, le problème johannique, tel sera l'objet du chapitre suivant.

CHAPITRE I.

PROBLÈMES PRÉLIMINAIRES.

§ I. — Le Problème Christologique.

L'humanité de Jésus de Nazareth, composée d'un corps et d'une âme rationnelle, n'est plus contestée; elle le fut autrefois par les Docètes d'abord, les Apollinaristes ensuite, et l'Eglise dut en faire l'objet de ses définitions dogmatiques. Aussi bien la chose est évidente. Jésus, tel qu'il se présente à nos regards dans les Evangiles, possède un corps passible formé de la pure substance de sa mère, un cœur sensible, une âme raisonnable, une volonté humaine. Né de la race d'Adam, descendant d'Abraham, il nous est consubstantiel. Les lieux où il est né, où il a fait briller sa sagesse dans ses discours immortels, où il a fait éclater sa puissance et sa bonté en guérissant les malades et les infirmes, où il a versé son sang pour la rédemption du monde, sont devenus la Terre-Sainte. Depuis de longs siècles des milliers de pieux pèlerins les visitent, les arrosent de leurs larmes, y baissent la trace de ses pas.

Pendant sa vie et après sa mort, Jésus de Nazareth fut pour les uns un objet de vénération et d'amour, pour les autres un objet de haine et de persécution. Dix-neuf siècles n'ont pu éteindre aux cœurs ces sentiments opposés. Phénomène unique dans l'histoire du monde! D'où dérive-t-il? C'est que Jésus de Nazareth ne s'est

pas considéré comme un simple mortel; il s'est dit le Messie, le Fils de Dieu.

Ces titres glorieux de Messie, de Fils de Dieu, que seul Jésus de Nazareth porta, sont l'objet de problème Christologique.

I.

Quel est le concept de *Messie*, *Christ*, *Oint* : car ces trois mots, ayant la même signification, désignent le même personnage, d'après le même caractère.

A l'époque où vécut Jésus, le peuple juif, s'inspirant du langage des prophètes et de la tradition, attribuait au Messie un ensemble de qualités, dont les Evangiles nous ont conservé la trace. Le Messie devait être fils de David et naître à Bethléem; ⁽¹⁾ roi des Juifs, il devait apporter à son peuple la paix et la félicité; prophète, le passé, le présent et l'avenir ne devaient pas avoir de secrets pour lui; ⁽²⁾ thaumaturge, la nature entière devait être soumise à ses ordres; ⁽³⁾ enfin il devait être docteur, législateur et juge de tous les hommes. En exerçant ses fonctions, le Messie devait éclairer, sanctifier, délivrer la race humaine.

Outre ces caractères, le Messie, dans la croyance du peuple, en avait un autre encore, plus important et plus mystérieux. Il paraît incontestable qu'au premier siècle avant notre ère, les Juifs regardaient le Messie comme préexistant à sa venue sur la terre, un être surhumain doué d'une nature supérieure à la nature humaine. Cette nature supérieure était-elle la nature incréée de Dieu, ou une nature créée, cette préexistence était-elle de toute éternité ou avait-elle un commencement? Ces questions ne paraissent pas avoir été discutées et le peuple semble s'être contenté d'une connaissance générale et confuse. Cependant des érudits estiment que parmi les Juifs les plus versés dans la littérature biblique attendaient un Messie qui unirait en sa personne la divinité, dans laquelle il vivait depuis toujours, et l'humanité, qu'il prendrait au temps déterminé par les prophéties.

Que le Messie, d'après l'opinion des Juifs, devait être un être surhumain, distinct des anges, préexistant à son apparition ici-bas,

(¹) Cf. Matth. II, 4. — (²) Cf. Joh. I, 48. — (³) Cf. Matth. XXVI, 39, Marc, XV, 32; Luc, XXIII, 35; Joh. VII, 31.

c'est ce qui ressort du livre de Hénoc, ⁽¹⁾ du quatrième livre d'Esdras et de l'Apocalypse de Baruch. ⁽²⁾ De l'antiquité de ces livres apocryphes — les livres d'Esdras remontent à la moitié du II^e siècle avant Jésus-Christ — on doit conclure que la croyance juive remonte bien haut avant la naissance de Jésus-Christ.

Ceux qui croient — et ils l'estiment pour de solides raisons — que la divinité du Messie n'était pas ignorée des Juifs, en appellent à certaines prophéties messianiques. Ce sont surtout le psaume II^e, ⁽³⁾ où nous lisons ces paroles de Jahvé au Messie : « Tu es

(1) Livre d'Hénoc, Livre des Paraboles, interprétant Daniël, VII. D'après le livre d'Hénoc, le Messie préexiste à la Création du monde; en attendant l'heure de sa manifestation, il demeure au ciel auprès de Dieu (XLVI, 1, 2), sous les ailes du Seigneur des esprits, ou debout devant lui (XXXIX, 7; XLIX, 2). — Le Messie n'est pas un homme, il n'est pas un ange, car les *Paraboles* le distinguent toujours des anges. C'est un être surnaturel, sans analogue au monde. Dieu l'a choisi, mais il l'a tenu caché devant lui (XLVI, 7; XLVIII, 6; XLIX, 4) et il ne l'a révélé qu'aux saints et aux justes, sans doute par les livres de l'A.T. (XLVIII, 7; LXII, 7; LXIX, 26). — Les rois, les grands ne le connaîtront qu'au jour du jugement (XLVIII, 2-6). — Les Paraboles décrivent longuement tous les attributs suréminents du Messie.

(2) Cf IV Esdras XIII, 1 sq.; *Apocalypse de Baruch*. — Au IV livre d'Esdras, nous lisons : « Sicut non potest hoc vel scrutinare vel scire quis, quid sit in profundo maris, sic non poterit quisquam super terram videre filium meum vel eos qui cum eo sunt, nisi in tempore dei » (XIII, 52). « Il est certain, écrit le P. Lagrange, que, dans IV Esdras, l'homme qui apparaît dans les nuages, n'est pas fils en tant que roi, mais en raison d'une origine surnaturelle. Ce n'est même pas sa manifestation comme Messie qui le constitue Fils de Dieu; il l'est, quand il est encore enveloppé de mystère. » *Revue biblique internationale*, t. II, 1905, janv., p. 43.

(3) Voici la traduction de ce Psaume par le R. P. Lagrange :

1. Pourquoi des nations se sont-elles remuées,
et des peuples mâchonnent-ils du rien?
2. Les rois de la terre se lèvent
et des princes ont comploté ensemble
contre Jahvé et contre son Messie.
3. Rompons leurs entraves,
débarrassons-nous de leurs liens.
4. Celui qui habite dans les cieux sourit,
le Seigneur se rit d'eux.
5. Le temps venu, il leur parlera dans sa colère,
et les épouvantera dans sa fureur.
6. Quant à moi, j'ai été établi de par lui,
sur Sion, sa montagne sainte.
7. Pour annoncer le statut de Jahvé.
Jahvé m'a dit : Tu es mon Fils;
moi-même, aujourd'hui, je t'engendre.

mon Fils; moi-même, aujourd'hui, je t'ai engendré », paroles où ils ont voulu voir l'affirmation de la filiation divine naturelle du Messie; ⁽¹⁾ et la célèbre prophétie d'Isaïe : « Car un enfant nous est né, un fils nous a été donné; l'empire a été posé sur ses épaules, et on le nomme le Conseiller admirable, Dieu fort, Père éternel, Prince de la paix. ⁽²⁾ Pour étendre l'empire et donner une paix sans fin au trône de David et à sa royauté, pour l'établir et l'affermir par le droit et la justice. Dès maintenant et à toujours le zèle de Jeovah fera cette œuvre. » (IX, 5, 6.)

Parmi les caractères messianiques, c'est celui de roi auquel les Juifs s'attachaient le plus. Quelle devait être cette royauté du Messie, suivant leur opinion? La croyance générale était que le Messie devait porter la couronne royale de David, son aïeul, délivrer son peuple du joug de Rome et lui assurer une longue ère de prospérité. Les Apôtres partagèrent cette opinion et Jésus, malgré ses nombreux démentis et ses protestations, ne parvint pas

8. Demande-moi!
et je te donnerai les nations pour ton héritage,
et pour ton domaine les extrémités de la terre.
9. Tu les briseras avec un sceptre de fer,
tu les mettras en pièces comme le vase du potier.
10. Maintenant donc, ô rois, ayez l'intelligence,
instruisez-vous, juges de la terre.
11. Servez Jahvé dans la crainte,
et rendez-lui hommage en tremblant,
12. de peur qu'il ne s'irrite et que vous ne périissiez dans le chemin.

Revue Biblique, t. II, janvier 1905, p. 39, 40.

⁽¹⁾ « L'expression (de Fils de Dieu), dit le R. P. Lagrange, demeurerait très obscure, et ce serait sortir du l'exégèse littérale de la pensée de l'auteur que d'en faire l'application à la naissance temporelle, à la résurrection ou à la génération éternelle de Jésus-Christ. Le Messie devait être par excellence fils de Dieu, titre que n'avait reçu aucun roi, et qui ne s'expliquait nullement par le caractère théocratique de la royauté judéenne; c'est tout ce qu'on peut dire, mais c'est beaucoup. Était-ce une métaphore sublime ou une définition littérale, c'est ce qu'on ne pouvait conclure de ce seul texte et que l'affirmation des Apôtres a précisé. Il est sûr d'ailleurs que le règne temporel du Messie ne s'est pas réalisé durant la vie de Jésus avec les traits marqués par le psaume. » Loc. cit., p. 43.

⁽²⁾ *Conseiller admirable*, litt. *miracle* ou *merveille de conseiller*. — *Dieu fort*; dans cet enfant réside la plénitude des forces divines. — *Père éternel*, le Messie est un roi éternel, qui ne meurt pas et qui en même temps sera toujours le père de son peuple. (XXII, 21.) D'autres, avec la vulg., *père du siècle futur*, père du second Israël. — *Prince de paix*; sa victoire a assuré pour toujours la paix à son peuple. Voir *La Sainte Bible*, traduction par l'abbé A. Crampon, chanoine d'Amiens, in h, l,

à la déraciner. Il était déjà ressuscité, que les Apôtres demandèrent encore s'il allait restaurer le royaume de Juda. ⁽¹⁾ Ce fut le Saint-Esprit, le jour de la Pentecôte, qui leur ouvrit les yeux et leur fit comprendre la vraie nature de cette royauté.

Jésus donc a-t-il cru être le vrai Messie, attendu par les Juifs?

D'après Strauss et Baur, jamais Jésus ne l'a prétendu. Les Evangiles, il est vrai, rapportent des discours où le divin Maître revendique la messianité; mais les Evangiles, même les Synoptiques, composés au II^e siècle — c'est l'opinion de ces écrivains — narrent, disent-ils, la croyance populaire au sujet du Messie et mettent dans sa bouche des paroles qui n'en sont jamais tombées.

Cette opinion est universellement abandonnée aujourd'hui; la fausseté en est trop évidente. Les critiques contemporains, quelle que soit leur opinion religieuse, sont unanimes à reconnaître que les Synoptiques, composés entre l'an 50 et l'an 100, rapportent les récits de ceux-là même qui furent les témoins des faits; ils estiment que si tous les récits ne sont pas véridiques, il serait cependant injuste de prétendre que tous ils sont falsifiés. Jésus donc, d'après eux, s'est réellement cru le Messie; il a eu cette croyance au moins vers la fin de sa vie publique. L'a-t-il eue dès le commencement de sa prédication en Galilée; comment est-elle née; quelle signification attachait-il à ce titre, ou en quoi précisément faisait-il consister la messianité? en quoi se distinguait-elle de la filiation divine, que Jésus parut aussi s'attribuer? Tous les critiques ne font pas à ces questions la même réponse. Nous le dirons quand nous prouverons que dans les Evangiles Jésus apparaît avec la pleine conscience de sa messianité et de sa divinité.

II.

Jésus de Nazareth, d'après les récits évangéliques, ne s'est pas dit seulement le Messie attendu par le peuple juif, il s'est encore dit Fils de Dieu. Il est apparu sur la terre comme le Verbe incarné, le Dieu fait homme, l'Homme-Dieu.

Le concept de l'Homme-Dieu domine toute la matière christologique. Quel est le sens de cette proposition : Jésus-Christ est l'Homme-Dieu? que signifient les deux termes, le sujet et le

⁽¹⁾ Act. I, 6.

prédicat, dans cette proposition dans laquelle nous affirmons l'attribut, *Homme-Dieu*, du sujet, *Jésus-Christ*? Cela veut dire : Cet homme, qui est né de Marie, qui est mort sous Ponce-Pilate, dont la vie est racontée dans les saints Evangiles, cet homme est Dieu. Ou bien : Outre la nature humaine, que les Juifs purent voir de leurs yeux, toucher de leurs mains, Jésus-Christ avait une nature divine, invisible aux hommes, par laquelle il est consubstantiel avec Dieu le Père et Dieu le Saint-Esprit. — Ou bien encore : Le Fils de Dieu, la Sagesse du Père, engendré de toute éternité par Dieu le Père, dans les mystérieuses profondeurs des cieux, s'est uni dans le temps à une nature humaine, conçue du Saint-Esprit, née de la Vierge Marie. — Ou bien encore : La même personne est unie substantiellement et intrinsèquement à deux natures distinctes, à la nature divine par laquelle elle est Dieu, et à la nature humaine, par laquelle elle est homme. — De même donc que notre individu, notre personne, notre *moi* a un corps et une âme, agit par l'un et l'autre, de même qu'il a deux pieds pour marcher, deux mains pour travailler, deux yeux pour voir; de même aussi la seconde Personne de la Sainte Trinité, le Verbe du Père, a deux natures complètes : la nature divine grâce à laquelle elle a la même pensée, le même vouloir, le même amour que Dieu le Père et Dieu le Saint-Esprit, et la nature humaine à laquelle elle s'est unie substantiellement, par laquelle cette Personne divine naît dans le temps et meurt, souffre et pleure, travaille et aime. — En disant donc : « Jésus-Christ est Homme-Dieu », nous professons non seulement sa divinité, mais encore l'unité de sa personne et la distinction des deux natures. Nous professons aussi que Marie est la Mère de Dieu. L'homme en effet est père ou mère de la personne à laquelle il donne le corps humain; or Marie a donné un corps humain à la personne de Jésus-Christ et cette personne est divine; elle est donc la mère de la personne divine qu'elle a engendrée selon la chair.

Ces dogmes fondamentaux de la Christologie ont été énoncés par Jésus dans ces discours d'une grande profondeur unie à la plus grande simplicité. Quoi de plus simple, de plus profond et de plus fécond en pensées, que ces paroles : « Je suis avant qu'Abraham fut »; « Père, glorifiez-moi maintenant de cette gloire que j'ai eue en vous, avant que le monde fut. » Ces brèves paroles ne sont-elles pas pleines de majesté et d'une infinie profondeur? Comme de puissants éclairs, elles illuminent les ombres mystérieuses de la vie du Verbe et découvrent à nos yeux des horizons

invisibles. Notre Seigneur y énonce clairement la préexistence de sa personne, de son Moi, dans la nature divine, donc l'unité de cette personne, de ce sujet, dans les deux natures, la nature divine et la nature humaine, deux principes d'action distincts.

Sublime mystère de l'Incarnation du Verbe ! La seconde personne de la sainte Trinité est unie intrinsèquement à la nature humaine de Jésus, alors que la nature divine, quoique réellement identifiée avec la personne divine et distincte seulement par la raison, n'est pas unie intrinsèquement à cette humanité, mais en est réellement distincte, si bien qu'en Jésus il y a une seule personne et deux natures complètes et distinctes l'une de l'autre. L'intelligence humaine est à jamais impuissante à comprendre la possibilité de cette merveille.

La considération de notre Moi personnel, de la double ou triple vie qui est la vie humaine, la vie végétative, la vie sensitive et la vie intellectuelle, nous aide à nous figurer l'unité du Moi divin dans le Christ avec la double vie de ce Moi, la vie divine et la vie humaine, avec le double principe complet d'action, le principe d'action humaine ou nature humaine, et le principe d'action divine ou nature divine. En l'homme, c'est le même Moi, le même sujet, la même personne qui se nourrit, pousse, croît, engendre ; qui voit, entend, sent, touche, palpe et goûte ; qui étudie, scrute, comprend, veut, aime et hait. C'est le même Moi, le même sujet qui dépend de conditions matérielles au sens le plus strict du mot, et s'en libère par la conception de l'universel ou l'aspiration au bien ; des activités fort diverses se subordonnent, se hiérarchisent dans la plus stricte unité que nous puissions expérimenter, celle de notre Moi. Sans doute cette analogie n'explique pas le mystère divin, elle le laisse debout, impénétrable ; mais elle nous aide à nous former une idée de l'unité du Moi divin en Jésus et de la distinction des deux natures.

L'Eglise a défini les principaux dogmes de la Christologie. Contre les Ariens, au concile de Nicée, en 325, elle a défini la divinité de Jésus. Contre Nestorius, au concile d'Ephèse, vers 435, elle a défini l'unité de personne en Jésus, la personne divine, et, comme corollaire, la maternité divine de Marie. Contre Eutychès et les Monophysites, au concile de Chalcédoine, en 451, elle a défini la distinction des deux natures. Nestorius défendait que dans le Christ il y a deux personnes, comme il y a deux natures ; de là il résultait que Marie, mère de la personne humaine de Jésus, ne peut pas être appelée Mère de Dieu. Eutychès, pour

mieux défendre contre Nestorius l'unité de personne, unissait les deux natures en une seule nature. Dès lors il fallait admettre ou bien que la divinité absorbait l'humanité, ou bien que celle-ci absorbait celle-là, ou bien que de l'union des deux natures était résultée une troisième nature, si bien que Jésus n'était ni Dieu, ni homme, mais un être intermédiaire entre la divinité et l'humanité. La vérité est entre les deux erreurs opposées, celle de Nestorius et celle des Monophysites. Elle affirme l'unité de personne et la distinction des natures.

La divinité de Jésus, l'union intrinsèque de la personne divine du Verbe avec l'humanité, n'est pas seulement en elle-même d'importance capitale; elle est encore la source des plus hautes perfections pour cette humanité et pour ses œuvres.

La communication de la personne divine à l'humanité donne à toutes les actions de celle-ci, à ses pensées, à ses affections, quoique elles soient finies dans leur entité physique, comme tout ce qui est créé, une dignité et une valeur infinie dans l'ordre moral. Cette valeur dérive de la dignité infinie de la personne divine qui pense dans son humanité, veut, travaille, aime et souffre, en elle et par elle. Cette divinité fut la source des mérites infinis qu'acquît le Verbe dans son humanité pendant sa vie mortelle, mérites qui constituent le trésor de la sainte Eglise.

De l'union de l'humanité avec la divinité dérivent pour l'âme humaine de Jésus une double sainteté, la sainteté substantielle fruit de l'union avec la personne du Verbe identifiée avec la sainteté substantielle de Dieu, et la sainteté accidentelle fruit de l'infusion surabondante des dons qui sanctifient. Pour l'intelligence humaine, une science étonnante, à la fois infuse et puisée dans la contemplation de la divinité, science qui embrassait le domaine tout entier de la vérité dans l'ordre naturel et l'ordre surnaturel, tous les secrets de la nature, de la grâce et de la gloire, toutes les actions libres des hommes, dans le passé, le présent et l'avenir. Pour la volonté, l'absolue impeccabilité et une puissance d'une étonnante grandeur sur toute la nature pour accomplir des œuvres surnaturelles et miraculeuses. Pour l'humanité entière, le droit à l'adoration des anges et des hommes; les titres glorieux de Fils naturel de Dieu, de Roi du monde, Grand Prêtre de la nouvelle alliance, Rédempteur de la race humaine par le sacrifice de la croix. Ces perfections se démontrent par les témoignages de l'Ecriture et l'application des principes rationnels

aux données de la foi. Faire ces déductions est l'œuvre de la théologie scolastique. L'Apologétique n'a pas à les défendre contre les incrédules.

Source de perfection pour sa sainte humanité, la divinité de Jésus fut encore pour les œuvres de cette humanité une source immédiate de grandeur, de beauté, de souveraine efficacité. Il sera aisé de le faire voir.

Si la religion chrétienne et l'Eglise catholique ont une origine divine strictement dite, c'est parce que J. C., leur fondateur et instituteur, est Fils de Dieu, au sens catholique du mot.

Si le sacrifice de la croix a eu la puissance de satisfaire surabondamment pour toutes les iniquités de la terre au cours de sa longue histoire, d'apaiser le courroux de Dieu excité par les crimes innombrables des hommes, de rouvrir les portes du ciel fermées par le péché, de mériter jusqu'à la fin des siècles toutes les grâces qui sanctifient et sauvent : c'est parce que la sainte victime, qui a expié les crimes et satisfait pour les péchés des hommes, est Dieu.

Si les sacrements *ex opere operato*, indépendamment de la sainteté, de la foi même de celui qui les administre, produit la grâce, remet les péchés, réconcilie avec Dieu tout pécheur, et en fait l'enfant de Dieu, raffermir le juste dans la justice et la sainteté : c'est que Jésus, qui les a institués et en reste le ministre principal, que Jésus, disons-nous, est Fils de Dieu.

Si depuis dix-neuf siècles tous les chrétiens du monde catholique croient fermement que dans l'Eucharistie Jésus est présent réellement, substantiellement, avec son corps, son sang, son âme humaine et sa divinité ; s'ils lui offrent au Tabernacle où il réside leurs adorations ; s'ils vont s'agenouiller à la Table Sainte pour l'y recevoir ; s'ils assistent au sacrifice de la Messe, où les mérites du sacrifice sanglant de la croix sont appliqués aux vivants et aux morts : — c'est parce que tous croient que Jésus est vraiment Fils de Dieu, l'Homme-Dieu. Si Jésus n'était pas Fils de Dieu, l'Eucharistie ne serait qu'un pur fétichisme.

Si le magistère ecclésiastique est doué, sous certaines conditions, de l'infaillibilité dans les questions de la foi et de la morale : c'est parce que Jésus, qui l'a institué et lui a donné ses prérogatives, a voulu que pour remplir sa mission, qui est d'instruire, ce magistère fût infaillible et qu'il a promis qu'il serait avec lui jusqu'à la consommation des siècles.

Si l'évolution — si chère aux hommes de notre temps — ne

transforme jamais les mystères de la religion chrétienne, ses dogmes, ses sacrements, son sacrifice, ses lois et ses conseils évangéliques, toutes les parties essentielles du christianisme, les parties constitutives de l'Eglise catholique, son magistère, son suprême Pontificat, son épiscopat, son clergé distinct de l'état laïque : c'est que toutes ces choses, qui sont l'essence même de la religion et de l'Eglise, sont d'institution divine et elles ne le sont qu'à condition que Jésus soit vraiment Dieu.

Si depuis dix-neuf siècles l'Eglise résiste aux assauts de ses ennemis, si elle sort toujours victorieuse de la lutte, malgré la puissance et le nombre de ses ennemis et la faiblesse de ses défenseurs : c'est parce que Jésus est Dieu, et, qu'étant Dieu, il lui a promis qu'elle durerait jusqu'à la fin des siècles et que les portes de l'enfer ne prévaudraient jamais contre elle.

On le voit, tout dans le christianisme est imprégné de la divinité de Jésus. C'est la divinité de Jésus qui lui donne sa beauté, sa fécondité, et son invincible puissance. De là découle la souveraine importance pour l'Apologétique de démontrer cette vérité fondamentale.

III.

Ce n'est pas seulement la tradition catholique qui s'est plu à mettre en relief et à proclamer de mille manières la grandeur et la beauté du caractère de Jésus-Christ, tel qu'il nous apparaît dans les Evangiles. Un des plus grands ennemis modernes de la divinité de Jésus, dans un livre tristement fameux, s'est vu forcé de proclamer que Jésus est placé « au plus haut sommet de la grandeur humaine... supérieur en tout à ses disciples... principe inépuisable de renaissances morales... la plus haute de ces colonnes qui montrent à l'homme d'où il vient et où il doit tendre. En lui, dit-il, s'est condensé tout qu'il y a de bon et d'élevé dans notre nature. » ⁽¹⁾ Il serait aisé de multiplier les citations des exégètes contemporains les plus radicaux.

Les protestants libéraux, quoique irréductiblement hostiles à la divinité de Jésus, et à tout ce qui est strictement surnaturel, se voient forcés d'admettre en Notre-Seigneur un élément surhumain, plus que prophétique. Allant au delà et vaincus par

(1) Renan, *Vie de Jésus*, p. 465, 468, 474.

l'évidence, les protestants conservateurs et les Anglicans admettent en Jésus un élément proprement divin.

Quand il s'agit de définir cet élément divin et d'expliquer son union avec l'élément humain du Christ, deux explications se font jour. Il en est parmi les protestants conservateurs et les Anglicans qui adhèrent à la tradition catholique et reconnaissent que Jésus était vraiment Dieu, la personne divine était unie intrinsèquement à l'humanité conformément aux canons des conciles de Nicée, d'Ephèse et de Chalcédoine. Cependant la plupart, imbus d'un rationalisme peut-être inconscient, s'efforcent de trouver une autre explication à la présence de l'élément divin en Jésus. Beaucoup d'entre eux recourent à la formule de saint Paul dans son épître aux Philippiens : « Bien qu'il fût dans la condition de Dieu, il n'a pas retenu avidement son égalité avec Dieu, mais il s'est anéanti lui-même, en prenant la condition d'esclave, en se rendant semblable aux hommes. » (II, 6, 7.) Seulement à cette formule de l'Apôtre ils donnent une signification diamétralement opposée à celle que la tradition catholique lui donne. Alors que d'après la tradition catholique, interprétant la vraie pensée de l'Apôtre, le Verbe se dépouille, non en rejetant la forme divine, qui était inséparable de son être, mais en cachant sa forme divine sous une forme humaine et en renonçant ainsi pour un temps aux honneurs divins qui lui étaient dûs; selon ces modernes protestants et Anglicans, le Verbe, en s'unissant à l'humanité de Jésus, se serait dépouillé, en tout ou en partie, de ses attributs divins. A en croire les Luthériens du siècle dernier, le Verbe se serait dépouillé de sa personnalité même ou de ce qui constitue la personne. Il aurait donc cessé pendant sa vie humaine d'être Dieu.

La plupart, moins radicaux, soutiennent que le Verbe, en se faisant homme, ne se serait dépouillé que de certains attributs extrinsèques propres à la forme de Dieu, non à la forme de l'homme, par ex. l'omniscience, l'ubiquité; il aurait retenu les attributs intrinsèques et fondamentaux.

Cependant la plupart des protestants conservateurs et des Anglicans ont cherché une autre explication de l'élément divin dans le Christ. Ces essais aboutissent d'ordinaire à renouveler sous une autre forme quelque une des erreurs condamnées par l'Eglise dans ses premiers conciles œcuméniques.

Un de ces essais, et le plus original, a fait appel à la théorie philosophique qui définit la personne par la conscience psycholo-

gique et admet dans la nature humaine le domaine du subconscient. D'après le professeur Sanday ⁽¹⁾ la conscience claire du Christ aurait été exclusivement humaine; au-dessous de ce Moi superficiel, dans les profondeurs du Moi subconscient, aurait résidé le fonds inépuisable de ces trésors divins, dont saint Paul nous dit qu'ils étaient cachés dans le Christ. C'est de là que serait monté peu à peu, jusqu'à la connaissance et à la manifestation distincte, sous forme de pressentiments, de vues partielles, d'anticipations, tout ce qu'une conscience, une pensée, une parole humaine pouvaient porter et transmettre de l'élément divin présent en Jésus.

De cette théorie résulte que Jésus, durant sa vie mortelle, n'eut pas conscience d'être Dieu, quoiqu'il le fût, que ni sa parole, ni sa pensée distincte n'ailèrent jusque-là. Notre profession de foi : « Jésus s'est cru et s'est dit Dieu », doit s'expliquer ainsi : Au dessous du Moi superficiel et conscient, intégrant le Moi humain total, s'étendait en Jésus de Nazareth un Moi profond, ineffable, subconscient, lieu et siège d'une « Déité » en continuité avec l'infini de la divinité. ⁽²⁾ L'étrangeté de cette théorie, son opposition manifeste avec les récits évangéliques sont la preuve de sa fausseté.

M. Reinold Seeber, de Berlin, qui paraît avoir étudié le plus la question parmi les protestants conservateurs, pense que la divinité de Jésus a été constituée par un influx, une énergie, une sorte d'idée-force divine, faisant de l'homme, Jésus de Nazareth, l'organe de Dieu, son instrument pour la fondation sur terre du Royaume des cieux. Jésus, dit-il, n'eut d'autre personnalité que son humaine personnalité; mais la volonté personnelle de Dieu collaborait de telle sorte avec la sienne, que la vie de Jésus devenait en quelque manière une seule chose avec la volonté personnelle de Dieu. ⁽³⁾

D'après un autre protestant conservateur, M. Loofs, la personne historique de Jésus a été une personne purement humaine, enrichie par une inhabitation de l'Esprit de Dieu. Cette inhabitation de Dieu, d'un caractère unique, a fait de Jésus le Fils de Dieu, révélateur du Père et initiateur d'une humanité nouvelle. Un

⁽¹⁾ *Christologies*, Lectures VI et VII.

⁽²⁾ *Christologies*, p. 166 sqq.

⁽³⁾ *Die Grundwahrheiten der christlichen Religion*, Leipzig, 1910. *Aus Religion und Geschichte*, II, Art. *Wer war Jesus?* Leipzig, 1909, p. 226 sqq.

écoulement, une effusion, une inhabitation analogue, mais inférieure, sera le lot final de ceux qui sont rachetés par le Christ. ⁽¹⁾ Si l'on demande de quelle nature était cette inhabitation, cet écoulement divin, M. Loofs répond : Mystère !

Ces diverses explications de la divinité de Jésus-Christ en arrivent fatalement, malgré les protestations de leurs auteurs, à nier la vraie divinité de Jésus, l'union intrinsèque de la nature humaine avec le Verbe. Elles en arrivent donc à supprimer le mystère de l'Incarnation. Les auteurs protestants et anglicans ont beau employer le mot de mystère quand ils parlent de l'élément divin dans le Christ, si cet élément n'est qu'un influx, une idée-force, une inhabitation de l'Esprit de Dieu, il peut y avoir là un don divin plus élevé que ceux dont les prophètes ont été favorisés, mais ce don, étant de même espèce, ne constitue pas un mystère proprement dit. On peut croire que les inventeurs de ces bizarres théories ont été guidés par un rationalisme dont ils paraissent inconscients.

IV.

Démontrer la divinité de Jésus contre de multiples adversaires, les athées et les matérialistes, les rationalistes et les naturalistes, c'est en ce siècle d'incrédulité, l'œuvre capitale de l'Apologétique. Quel procédé doit-elle suivre ?

Il ne suffit pas d'opposer aux adversaires l'enseignement infailible de l'Eglise, sauf à leur démontrer cette infailibilité même par des arguments propres. Si la divinité de Jésus était niée par des hérétiques admettant l'infailibilité de l'Eglise, peut-être cette voie aurait-elle chance d'aboutir. Elle ne peut être suivie contre les rationalistes. Le mystère de l'Incarnation nous le tenons avant tout de Jésus, comme d'ailleurs aussi le mystère de la sainte Trinité, de la transsubstantiation et bien d'autres mystères. C'est comme tel que nous le défendons contre les rationalistes. Postérieurement nous le tenons du magistère de l'Eglise qui l'a défini contre les hérétiques. Elle l'a défendu en invoquant les témoignages que nous invoquerons contre les rationalistes. La différence entre les deux controverses consiste en ceci que, les hérétiques admettant l'inspiration de la Bible et l'infailibilité de l'Eglise dans

(1) *What is the Truth about Jesus-Christ*, p. 228-241.

l'interprétation de l'Écriture, il n'était pas nécessaire de prouver ultérieurement la vérité des témoignages de Jésus; dans la lutte contre les rationalistes, après avoir montré que Jésus a affirmé sa filiation divine, il faut démontrer, par des arguments d'ordre rationnel, la vérité de cet enseignement.

Il y a à suivre cette voie, une double raison.

D'abord l'infailibilité de l'Eglise présuppose la divinité de Jésus non seulement dans l'ordre ontologique des choses, mais encore dans l'ordre logique des connaissances. L'Eglise n'est infailible que pour autant que Jésus, son fondateur, est lui-même infailible et il ne l'est que pour autant qu'il est Dieu. Nous ne croyons à son infailibilité que pour autant que nous croyons à sa divinité; nous ne croyons donc à l'infailibilité de l'Eglise que pour autant qu'au préalable nous croyons à la divinité de Jésus.

Pour démontrer l'infailibilité de l'Eglise et par elle la divinité de Jésus, ne peut-on pas invoquer la merveille de la propagation de la foi chrétienne, de sa conservation non moins merveilleuse, nonobstant les persécutions d'ordre multiple qui l'assaillirent au cours des siècles, la faiblesse naturelle des instruments dont elle eut à se servir, les prodiges de sainteté qu'elle a fait éclore à tous les siècles de sa longue existence dans tous les pays et toutes les conditions sociales?

Nous ferons observer que cet argument, à supposer qu'il démontre la vérité à l'appui de laquelle il est invoqué, ne peut avoir acquis sa valeur que lorsque les merveilles qui y sont invoquées furent devenues un fait accompli. Or c'est depuis l'origine de l'Eglise, quand les païens furent appelés à la foi chrétienne au même titre que les juifs, que la divinité de Jésus dut être enseignée, prouvée et crue; les arguments qui établirent alors cette vérité capitale ont conservé toute leur force probante. Ensuite nous ferons observer qu'il est bien inutile de faire ce détour, attendu que les merveilles dont on fait état prouvent directement et avec plus d'évidence la divinité de Jésus, qui est le dogme fondamental du christianisme. Aussi est-ce là une des preuves que nous invoquerons plus tard.

Il y a une autre raison encore à faire valoir. Pour prouver la divinité de Jésus contre les incrédules modernes, ne faut-il pas suivre le procédé que les Apôtres employèrent pour convertir les païens au christianisme? Or les Apôtres rapportèrent les discours où Jésus avait revendiqué la filiation divine et les

preuves qu'il avait fournies de sa divine mission. Nous le savons par les Evangiles qui ne sont, quant à la substance, que la reproduction de la catéchèse apostolique. Notre Seigneur, en parlant de sa divinité, ne disait-il pas aux juifs incrédules : « Si je ne fais pas les œuvres de mon Père, ne me croyez pas. Mais, si je les fais, lors même que vous ne voudriez pas me croire, croyez à mes œuvres; afin que vous sachiez et reconnaissiez que le Père est en moi, et que je suis dans le Père. » (Joh. X, 37, 38.)

En vérité; telle ne doit-elle pas toujours être la marche de l'Apologétique? Si J. C. est Fils de Dieu, il doit l'avoir dit à ses disciples et l'avoir prouvé, c'est parce qu'il l'a dit et prouvé, que ceux-ci l'ont cru et qu'ils ont annoncé cette vérité au monde? Si la première génération chrétienne a cru à la divinité de Jésus, c'est parce qu'elle savait que Jésus s'était dit Fils de Dieu et qu'il en avait fourni les preuves. Plus tard les Conciles et les Pères, dans leurs canons, leur polémique contre les Ariens, prouvent eux aussi la divinité de J. C. par son propre témoignage consigné dans les Evangiles. C'est donc aussi la preuve qu'il faut fournir et développer contre les modernes ennemis de la divinité de J. C. Ne point le faire, ce serait donner à entendre que les Conciles et les Pères n'ont pas donné aux textes scripturaires sur lesquels ils s'appuient leur véritable sens. N'oublions pas que les Conciles ne reçoivent point de nouvelles révélations. Le Saint-Esprit les assiste afin qu'ils n'errent point dans les définitions qu'ils font relativement aux points controversés. La doctrine qu'ils définissent doit être puisée dans les sources de la révélation, l'Ecriture et la Tradition.

Ce n'est pas seulement pour combattre les rationalistes que l'apologétique doit s'appuyer sur les discours de Jésus-Christ, c'est encore dans le but d'éclairer et de fortifier la foi des croyants. A cause des attaques de l'incrédulité contemporaine, le croyant doit pouvoir justifier sa foi à ses propres yeux. Aussi longtemps que la divinité de J. C. ne lui est pas démontrée, le Christ n'apparaît à ses yeux que comme un mortel, doué sans doute d'un beau génie, d'une grande pureté de vie, d'une éminente sainteté, mais cependant un être mortel, sujet comme tel à l'erreur possible. Dès lors son infailibilité n'éclate pas à ses yeux, à plus forte raison l'infailibilité de l'Eglise, ni l'immutabilité de ses institutions à l'abri de toute évolution dogmatique. Sans doute dans les Evangiles le croyant ne rencontre pas l'explication du mystère de l'Incarnation, comme il ne rencontre pas davantage

l'explication des mystères de la très Sainte Trinité, de la transsubstantiation, de la vision divine; il ne rencontre pas non plus l'explication des mystères dans l'enseignement infallible de l'Eglise, puisque le mystère, parce que mystère, est inexplicable; mais dans les Evangiles le croyant rencontre l'affirmation de la vérité des mystères; il y rencontre aussi les preuves de la vérité des mystères, preuves qui ne peuvent qu'être extrinsèques.

§ II. — Le Problème Synoptique.

I.

Notre Seigneur, avant de remonter au ciel, dit à ses disciples : « Toute puissance m'a été donnée dans le ciel et sur la terre. Allez donc, enseignez toutes les nations, les baptisant au nom du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit, leur apprenant à garder tout ce que je vous ai commandé : et voici que je suis avec vous tous les jours jusqu'à la fin du monde. » (Matth. XXVIII, 19, 20.) Pour accomplir cette haute mission, les douze pêcheurs de Galilée reçurent le pouvoir de chasser les démons, de guérir les malades par l'imposition des mains, de faire lever les morts de leurs tombes, de parler des langues étrangères, sans les avoir apprises au préalable. Quelques jours auparavant, à la dernière cène, Jésus leur avait promis qu'après son ascension, il leur enverrait l'Esprit-Saint, qui leur rappellerait tous ses enseignements (Joh. XIV, 26.); il avait ajouté : « J'ai encore beaucoup de choses à vous dire, mais vous ne pouvez les porter à présent. Quand le Consolateur, l'Esprit de vérité, sera venu, il vous guidera dans toute la vérité. Car il ne parlera pas de lui-même, mais il dira tout ce qu'il a entendu, et il vous annoncera les choses à venir. Celui-ci me glorifiera, parce que il recevra de ce qui est à moi, et il vous l'annoncera. Tout ce que le Père a, est à moi. C'est pourquoi j'ai dit qu'il recevra de ce qui est à moi, qu'il vous l'annoncera. » (Joh. XVI, 12, 15.) Ce n'est pas seulement la science de la religion chrétienne que le

Saint-Esprit communiquera aux apôtres, c'est aussi la force et l'ardeur à la propager. Sur le point de monter au ciel, Jésus dit aux XII : « Lorsque le Saint-Esprit descendra sur vous, vous serez revêtus de force et vous me rendrez témoignage à Jérusalem, dans la Samarie et jusqu'aux extrémités de la terre. » (Act. I, 8.)

Quarante jours plus tard, quand les apôtres, dociles à la voix de leur Maître, s'étaient retirés dans la salle haute ou cénacle, pour s'y préparer dans la prière et le recueillement au grand évènement, « tout à coup il vint du ciel un bruit comme celui d'un vent qui souffle avec force et il remplit toute la maison où ils étaient assis. Et ils virent paraître comme des langues de feu qui se partagèrent et se posèrent sur chacun d'eux. Ils furent tous remplis du Saint-Esprit, et ils se mirent à parler d'autres langues, selon que l'Esprit-Saint leur donnait de s'exprimer. » (Act. II, 2, 4.)

Aussitôt, aux Juifs de tout pays de la dispersion, accourus à Jérusalem, les apôtres commencèrent à prêcher « Jésus de Nazareth... à qui Dieu rend témoignage par les prodiges, les miracles et les signes qu'il a opérés par lui... qui a été attaché à la croix et mis à mort par la main des impies... que Dieu a ressuscité d'entre les morts. » (Act. II, 22, 24.) A cet exposé, plutôt dogmatique, est jointe aussitôt l'exhortation morale de faire pénitence et de recevoir le baptême pour la rémission des péchés. (Act. II, 39.) Ce sont les prémices du ministère apostolique. Pierre ne tarde pas un instant à annoncer à la foule que l'Évangile, ou la bonne nouvelle du salut, sera annoncé aussi aux Gentils « à tous ceux qui sont au loin en aussi grand nombre que le Seigneur, notre Dieu, les appellera. » (Act. II, 39.)

Les Douze n'avaient pas reçu de leur Maître l'ordre d'écrire, mais celui d'enseigner. D'ailleurs ils n'étaient pas écrivains. Seul le publicain Matthieu était habitué à tenir une plume. Jésus lui-même n'avait pas cru devoir remettre aux disciples un écrit, un mémoire, un résumé de sa prédication, un traité méthodique de son œuvre. Il a parlé et sa parole a remué les âmes. Sa parole, sa doctrine, ses enseignements devaient être répétés par les apôtres et produire dans les âmes des merveilles de sanctification.

Toutefois, la remarque en a déjà été faite, ⁽¹⁾ il était nécessaire pour la conservation de la foi dans sa pureté primitive, que les principaux faits de la vie de Jésus et les principaux articles de sa doctrine fussent dès l'origine consignés dans des écrits authen-

(1) Voir Préface, p. 27 sq.

tiques et à l'abri de toute erreur. Aussi bien des écrits furent composés et circulèrent parmi les disciples de Jésus : ils furent appelés *Evangelies*, parce qu'ils annonçaient l'Évangile, c'est-à-dire la bonne nouvelle du salut. Quatre *Evangelies* sont reconnus par l'Eglise comme le récit authentique et officiel de la vie et de l'enseignement de Jésus. Ce sont les *Evangelies canoniques* de Matthieu, l'un des XII, de Marc qui fut l'interprète de Pierre, de Luc qui fut disciple de Paul, de Jean le disciple bien aimé. Outre ces *Evangelies canoniques*, il y a des *évangiles apocryphes* qui sont dûs à des écrivains inconnus, sans autorité officielle; plusieurs d'entre eux sont soupçonnés être d'origine hérétique. ⁽¹⁾

Le quatrième *Évangile*, celui de saint Jean, se distingue des trois premiers non seulement parce qu'il fut édité longtemps après eux, mais encore et surtout à raison de son caractère. Une étude spéciale lui sera consacrée plus loin.

Les trois premiers *Evangelies* ont entre eux une ressemblance frappante; ils rapportent la vie et l'enseignement de Jésus dans une suite dont les grandes lignes sont les mêmes; ils rapportent

(1) Saint Matthieu entendait le grec autant que l'hébreu; il cite l'Ancien Testament aussi bien d'après la version des Septante que d'après le texte hébreu. Toutefois il écrit pour des lecteurs grecs qui ne savent pas l'hébreu. Aussi lorsqu'il rapporte la parole d'Isaïe : « Vous l'appellerez « *Emmanuel* », il a soin d'expliquer que « *Emmanuel* » veut dire « Dieu avec nous », ce qui suppose que ses lecteurs ne l'auraient pas compris d'eux-mêmes.

Suivant la tradition, saint Marc a rédigé la prédication de saint Pierre, le prince des Apôtres. Toutefois rien n'empêche d'admettre que Marc a complété la catéchèse de Pierre par d'autres données traditionnelles, souvenirs et descriptions de témoins oculaires.

Saint Luc, disciple de saint Paul, n'a pas été un témoin oculaire des faits qu'il raconte; il a été un collectionneur diligent des renseignements traditionnels, qu'il a puisés à des sources anciennes et de bonne marque. Saint Luc n'a pas écrit pour le populaire, mais pour un ami, un chrétien qui avait dû s'entretenir avec « le cher médecin » de la vie et de l'enseignement de Jésus. Ce chrétien s'appelait Théophile et l'évangéliste le qualifie de *Kratistos*, qui est un qualificatif aristocratique. Ce Théophile était peut-être un homme de haut rang, sûrement un homme de qualité.

Le deuxième siècle a enfanté une série d'évangiles apocryphes ou faux, imités des premiers, destinés à satisfaire la curiosité des fidèles désireux de connaître ce qu'on sait et plus encore, surtout plus encore. Tels les faux évangiles d'André, de Barnabé, de Barthélémy, de Mathias, de Philippe, de Thomas, de Jacques. Tel aussi l'évangile de saint Pierre, l'évangile des Hébreux et l'évangile selon les Egyptiens. Il en est qui furent rédigés par des hérétiques, intéressés à prêter à Jésus des erreurs de leur propre fonds, et exploitant au bénéfice de leurs hérésies l'autorité qui s'attachait au nom des Apôtres.

pour une part les mêmes faits de la vie de Jésus et les mêmes discours; ces évènements et ces discours ils les exposent dans le même ordre et souvent en termes identiques ou synonymes. Cette ressemblance les a fait appeler Synoptiques, littéralement qu'*on peut suivre d'un seul regard*; on pourrait les appeler aussi évangiles *parallèles*. Toutefois, s'il y a similitude de contenu, de plan et de style, il y a aussi des différences sur chacun de ces trois points. Les trois Synoptiques ont, nous venons de le dire, un fond commun de récits et de discours: c'est la triple tradition. Mais, à côté de cette triple tradition, il y a une série de récits et de discours qui ne sont rapportés que par Matthieu et par Luc: c'est la double tradition. Et enfin voici une série de récits et de discours qui sont rapportés les uns par Matthieu seul, les autres par Marc seul, les autres par Luc seul. En outre chaque évangéliste a son vocabulaire spécial, son style personnel; chacun a sa manière de disposer et de coordonner les évènements de la vie de Jésus. De là est né le problème synoptique, chargé de fournir l'explication des ressemblances et des différences entre les trois évangiles. La critique moderne s'exerce beaucoup à solutionner ce problème, autant et plus peut-être dans le camp rationaliste que dans le camp catholique.

A ce phénomène, objet du problème synoptique, il y a, suivant la doctrine catholique, une double cause, une cause divine et une cause humaine. Les Evangiles sont des livres divinement inspirés. Ils le sont au même titre que les livres de l'Ancien Testament. On pourrait presque dire qu'ils le sont à meilleur titre. A eux, et non aux autres, s'appliquent ces paroles de N. S. aux XII: « L'Esprit-Saint... vous rappellera tout ce que je vous ai dit. » (Jean, XIV, 26.) L'inspiration divine des Synoptiques est donc la première cause de leurs ressemblances et de leurs différences. Le travail personnel des écrivains est la seconde cause: car l'inspiration d'en haut ne détruit pas le travail personnel de l'écrivain inspiré.

Les Synoptiques donc, comme les autres livres de l'Ecriture Sainte, furent écrits sous l'inspiration du Saint-Esprit. Naguère le Concile du Vatican l'a rappelé et défini clairement. Qui dit *inspiration* ne dit pas *révélation*. Celle-ci a comme objet une doctrine ou évènement historique inconnus jusque-là à celui qui reçoit la révélation. Qui dit inspiration, dit communication par le Saint-Esprit de l'idée à exprimer, évènement ou doctrine. Cet évènement ou cette doctrine ne sont pas supposés être inconnus

de l'écrivain. La façon d'exprimer la pensée inspirée est laissée au libre choix de l'écrivain. La manière de faire connaître ce que le Saint-Esprit a voulu inspirer différera d'écrivain à écrivain, d'après sa trempe d'esprit et son caractère personnel, le milieu où sa vie évolue, les circonstances qui l'enveloppent, les documents écrits ou oraux qu'il a sous la main. Toutefois le Saint-Esprit veille à ce que l'idée inspirée soit fidèlement rendue, sans être affaiblie ni exagérée. C'est grâce à l'inspiration et à l'assistance du Saint-Esprit qu'on peut et qu'on doit dire que le Saint-Esprit est l'auteur du livre inspiré.

Tels sont les principes généraux qui doivent être appliqués à la solution du problème synoptique. S'il faut se garder d'exagérer le rôle de l'inspiration et, par là, de diminuer ou d'annihiler la part personnelle de l'écrivain dans la composition du livre inspiré, il faut se garder non moins de dénaturer en l'exagérant l'œuvre humaine, au détriment de l'œuvre divine.

L'Apologétique fait abstraction de l'origine divine des Evangiles. Elle ne les utilise que comme des documents historiques absolument véridiques. Elle a à établir, au préalable, leur entière véracité, en tant que celle-ci serait contestée par les adversaires de la religion chrétienne. Dans la défense de ces livres, elle ne peut rien dire qui serait inconciliable avec leur origine divine.

Les Synoptiques furent composés entre l'an 60 et l'an 70. Quand ils parurent, l'Evangile était déjà prêché non seulement en Judée et en Samarie, mais encore dans de nombreuses contrées de l'Orient et de l'Occident.

Une fois écrits et répandus au sein du peuple chrétien, les Evangiles furent comme le fond et la matière de la prédication apostolique. Avant leur apparition, c'était leur contenu qui était prêché oralement.

A l'origine les apôtres s'étaient-ils tracé un programme? Où et comment? L'histoire ne fournit aucune réponse. Le champ est libre aux suppositions. Il fallait s'y attendre, ce champ a été largement exploité.

Depuis la résurrection glorieuse de Jésus-Christ, surtout depuis la première Pentecôte chrétienne, où la nouvelle loi fut promulguée et devint obligatoire, les apôtres, réunis encore à Jérusalem, ont dû s'entretenir fréquemment de Jésus, mettre en commun leurs souvenirs sur sa vie, ses sentences, paraboles et autres enseignements, ses œuvres, ses miracles, sa manière d'agir avec

la foule, les malades, ses ennemis, ses disciples et amis, sur sa passion, sa mort et sa résurrection, ses apparitions et son ascension. C'était d'autant plus aisé, que le Saint-Esprit les aidait puissamment à se ressouvenir de tout ce qui pouvait être utile à leur apostolat et à leur faire comprendre la vraie signification de maint discours de leur Maître, dont ils n'avaient pas saisi la portée au moment où Jésus le prononçait.

Ces entretiens intimes et journaliers les aidèrent puissamment dans leur apostolat. Ils donnèrent naissance à ce qu'on peut appeler la *catéchèse primitive*, et à la *tradition apostolique*.

Avant l'apparition des Evangiles canoniques, n'y eut-il pas d'autre écrit qui servit à la prédication apostolique, qui exposa et résuma au moins une partie des entretiens intimes des apôtres? — Ensuite parmi les trois Synoptiques, lequel parut le premier et put être utilisé par ceux qui suivirent? Dans le camp rationaliste et dans le camp catholique on a beaucoup écrit pour résoudre ces questions.

La critique contemporaine s'attache encore à résoudre un autre problème : Comment les sources antérieures aux Evangiles canoniques ont-elles été utilisées? Les Synoptiques reproduisent-ils dans toute sa pureté la tradition apostolique? ne l'ont-ils pas altérée, idéalisée? chaque évangéliste n'y a-t-il pas mis son cachet personnel, ne les a-t-il pas fait servir à ses vues personnelles?

L'effort actuel de la critique se porte donc sur deux points : celui des sources utilisées par les évangélistes et celui du caractère rédactionnel des trois Synoptiques.

II.

Quel est le premier des Synoptiques? La réponse à cette question doit rendre raison de la triple tradition ou des affinités observées dans les trois Synoptiques.

La solution la plus ancienne explique les affinités des trois évangélistes par ce fait que Matthieu, ayant écrit avant Marc et Luc, aurait été utilisé par eux, Marc ayant écrit avant Luc aurait été aussi utilisé par celui-ci. Cette hypothèse est appelée *Benötzungshypothese*, l'hypothèse de l'utilisation. Pour qu'elle fut vérifiée, il faudrait que l'on pût constater que Marc est un abrégé de Matthieu et Luc une combinaison de Matthieu et de Marc; or on ne le constate pas. Aussi à l'heure actuelle cette

hypothèse est démodée. Une autre solution est généralement adoptée par les critiques.

La plupart des critiques défendent que l'Evangile selon saint Marc précède l'Evangile selon saint Matthieu et a servi de source aux deux autres Synoptiques, tels que nous les possédons; le plus jeune serait Luc; Matthieu serait de date intermédiaire. D'après la tradition ecclésiastique, Marc est le cousin de Barnabé, dont il est parlé dans les Actes des Apôtres et que Pierre et Paul mentionnent dans leurs épîtres. Littérairement la triple tradition s'expliquerait par le fait que Matthieu et Luc auraient Marc pour source principale. On peut observer en effet que lorsqu'une parabole, un discours, un épisode sont rapportés par les Synoptiques, la rédaction de chacun des trois est celle d'auteurs qui se copient : ce sont les mêmes mouvements de dialogues, les mêmes rencontres des mêmes mots. Si l'on compare les trois rédactions, on constate sans peine que Matthieu et Luc sont indépendants l'un de l'autre et que des trois l'original est Marc. ⁽¹⁾ Matthieu et Luc n'ont pas seulement suivi Marc et l'ont fidèlement décalqué dans les passages pris séparément, mais ils ont suivi l'ordre qu'il suivait dans le groupement des faits, dans les grandes lignes de la vie de Jésus.

Matthieu et Luc n'ont-ils pas puisé à une autre source encore? Outre la triple tradition, il y a la double tradition à expliquer. Matthieu et Luc ont en commun une série de maximes détachées, de paraboles, de prophéties; ils les rapportent avec les mêmes

(1) Les critiques modernes, dit Manganot, ont discuté sur l'état où se trouvait Marc quand il a été utilisé par les deux autres évangélistes. Etait-il déjà dans son état actuel, ou ne se trouvait-il pas plutôt dans un état antérieur, qu'on a désigné sous le nom de premier ou proto-Marc? L'hypothèse du proto-Marc, ou Marc antérieur, a joui un moment d'un grand succès. Ses premiers tenants pensaient que le proto-Marc était plus développé que notre Evangile canonique de Marc et qu'il contenait tout ce que saint Matthieu et saint Luc ont de commun en plus que saint Marc. Le dernier rédacteur du second Evangile l'aurait écourté, en supprimant une partie de ses matériaux, notamment les discours de Jésus. Mais d'autres ont supposé le proto-Marc plus court, le dernier rédacteur l'aurait complété, en y insérant les récits et les détails qui existent dans l'Evangile actuel et n'ont pas été reproduits par saint Matthieu et saint Luc. Cette hypothèse d'un état antérieur du second Evangile est de plus en plus abandonnée et le nombre des critiques qui placent la rédaction définitive de saint Marc après celle de saint Matthieu et saint Luc est de plus en plus restreint. On explique par le travail rédactionnel de ces deux évangélistes les particularités dont l'hypothèse du proto-Marc devait rendre compte.

Les Evangiles Synoptiques, II^e Conférence, p. 57. Paris, Letouzey, 1911,

coïncidences de mouvements et de mots que l'on observe quand ils copiaient Marc. On en vient à penser qu'ils dépendent encore d'un évangile différent de Marc, connu de Marc et qui serait un évangile presque tout en maximes, en paraboles, en discours de Jésus.

Rien du côté de l'orthodoxie n'engage à repousser *a priori* des sources écrites antérieures aux Synoptiques. Par leur intermédiaire, les évangélistes s'approcheraient de la tradition apostolique et leur autorité historique en deviendrait plus grande, loin d'être affaiblie. Ces sources existent-elles? Il y a deux raisons de le croire.

D'abord le prologue de l'Evangile de saint Luc semble insinuer l'existence d'écrits antérieurs aux Evangiles : « Après que plusieurs ont entrepris de composer une relation des choses dont on a parmi nous pleine conviction, conformément à ce que nous ont transmis ceux qui ont été, dès le commencement, témoins oculaires et ministres de la parole : j'ai résolu moi aussi, après m'être appliqué à connaître exactement toutes choses depuis l'origine, de t'en écrire le récit suivi, excellent Théophile, afin que tu reconnaisses la certitude des enseignements que tu as reçus. » (I, 1-4.)

Ensuite Papias, dans le fragment conservé par Eusèbe, affirme que « Matthieu a recueilli en araméen les discours de Notre-Seigneur : *Logia Dominica*, et que chacun les interprétait comme il pouvait. » Ce témoignage obscur est le plus ancien sur la question. Il a été entendu de différentes façons.

Voici le sens le plus probable. L'ouvrage araméen de l'apôtre S. Matthieu était dans les réunions chrétiennes lu et commenté pour la plus grande édification des assistants. Aussi longtemps que les fidèles se recrutaient parmi les Juifs parlant ou comprenant l'araméen, cette pratique put se maintenir sans inconvénient. Mais il arriva un moment où les Juifs hellénistes, qui avaient désappris l'araméen et ne parlaient que le grec, commencèrent à former une partie importante de l'assistance. (1) Fallait-il abandonner ceux-ci

(1) L'araméen était un dialecte moitié syriaque, moitié hébreux. Il était parlé par les montagnards galiléens; il était aussi parlé en Judée par ceux qui sont appelés Hébreux et qu'on distingue de ceux qui sont appelés Hellénistes, lesquels parlaient grec. Les Hellénistes étaient juifs de race, aussi bien que les Hébreux. Entre les Hellénistes et les Hébreux il n'y a pas seulement une différence de langue; il y a encore une différence de civilisation : les Hébreux sont palestiniens de naissance, de mœurs, de parentage; les Hellénistes sont de familles émigrées

et les laisser sans instruction religieuse? Non! Aux réunions chrétiennes on commença à « interpréter » en grec le livre araméen de S. Matthieu; on l'expliqua suivant l'inspiration du moment et les nécessités des auditeurs.

Cette interprétation était, on le conçoit, dans les commencements, purement orale et laissée au hasard d'une traduction improvisée. Comme dit Papias : « Chacun interprétait comme il pouvait. » Mais assez rapidement on arriva à une traduction autorisée, rédigée par écrit, qui fait précisément le fond essentiel de notre premier évangile selon saint Matthieu.

Il est hautement probable que l'ouvrage primitif de saint Matthieu ne contenait pas seulement les sentences de Jésus isolées et sans récits historiques. Les exemples de catéchèse apostolique, que nous trouvons dans les Actes des Apôtres, ⁽¹⁾ montrent à l'évidence que des « faits » se trouvaient mêlés aux « dire », et que les grands événements de la vie de Notre-Seigneur, comme le baptême, les guérisons opérées, la délivrance des démoniaques, et surtout la passion, la mort et la résurrection, constituaient un élément essentiel de la prédication primitive. L'ouvrage de S. Matthieu, qui codifiait cette prédication, devait avoir le même caractère; et tout en attribuant une importance capitale aux sentences, ou *Logia*, de Jésus, ne pouvait omettre les événements principaux de son histoire.

Cette théorie des sources, pour Matthieu et Luc, peut se concilier, dans sa substance, avec la tradition ecclésiastique. Toutefois elle ne peut pas être regardée comme une conclusion certaine, mais comme une hypothèse critique servant à expliquer les ressemblances et les différences des deux en leurs matières communes : les ressemblances par le recours aux mêmes sources, les différences par la libre utilisation des mêmes sources. La valeur historique des récits, loin d'être affaiblie, en est plutôt

depuis longtemps dans toutes les colonies grecques de l'Orient. Jérusalem, la ville sainte, où ils venaient en pèlerinage au Temple et où ils avaient des synagogues, les voyait affluer de Syrie, de Chypre, d'Égypte, de Cyrène, de Rome, d'Achaïe, d'Asie, de Cappadoce, de Mésopotamie. En ces lointaines juiveries on quêtaient pour le Temple et les allées et venues entre elles et la cité sainte étaient perpétuelles. Cette distinction partage le judaïsme en deux familles rivales, suspectes l'une à l'autre, les Hébreux accusant les Hellénistes de trahir le judaïsme en l'accommodant à la sagesse grecque, les Hellénistes accusant les Hébreux d'une intransigeance étroite et simpliste.

⁽¹⁾ Cf. II, 22-40; X, 36-43; XIII, 15-41.

augmentée, puisque les évangélistes auraient utilisé, comme Luc semble le dire aux Actes, les témoignages déjà écrits des témoins oculaires et des premiers prédicateurs de la vie de Jésus.

III.

Il reste à examiner une seconde question. Depuis 1901, c'est à la résoudre que s'attache principalement la critique biblique libérale. Comment les Synoptiques ont-ils exploité les sources où ils ont puisé la vie et la doctrine de Jésus? Reproduisent-ils dans toute sa pureté primitive la tradition apostolique? Ne l'ont-ils pas modifiée, altérée, idéalisée, fait servir à des vues personnelles?

Suivant la doctrine catholique, il n'est pas admissible que les Synoptiques aient attribué à N. S. des paraboles, des allégories, des sentences qu'il n'aurait pas prononcées, ou des actions qui lui seraient étrangères. Toutefois il est indéniable que les trois Synoptiques ne reproduisent pas toujours les mêmes discours ni les mêmes événements; quand il y a identité de fond, l'expression n'est pas toujours la même. Il faut donc admettre qu'il y a des divergences réelles dans les récits historiques de la vie de Jésus et dans les discours qui sont mis sur ses lèvres.

Ces différences, qu'il est impossible de nier, proviennent d'une double cause. Les conditions de transmission de la tradition orale sont une première cause. L'activité littéraire des écrivains en est une autre.

Les souvenirs primitifs de la vie et des discours de Jésus peuvent avoir été transmis avec un nombre plus ou moins grand de détails et avec une précision plus ou moins parfaite. Les Apôtres ne racontaient pas partout les mêmes faits de la vie du Sauveur, ni les mêmes discours de sa prédication, et ils ne rapportaient pas dans le même ordre et de la même façon ceux qui leur étaient communs. Il y eut donc, dans la prédication, des omissions, des transpositions, des modalités du même fait et du même discours. Ces particularités ont passé dans les Evangiles et expliquent une partie de leurs divergences.

Il y a une seconde cause. Il faut la chercher chez les écrivains, dans le but qu'ils poursuivaient et dans leur caractère personnel.

Outre le but commun à tous les Evangélistes, qui était d'instruire, d'édifier et d'évangéliser par la plume, de faire connaître

Jésus, chacun avait un but particulier. Matthieu avait spécialement en vue de montrer en Jésus l'accomplissement de toutes les prophéties messianiques, malheureusement méconnues par les Juifs. Marc met fortement en relief la puissance souveraine de Jésus, fils de Dieu, sur la nature et sur les esprits pervers. Luc, fidèle disciple de saint Paul, se préoccupe de faire ressortir le caractère universel de l'Evangile; à cette fin, il dispose dans son Evangile les événements suivant l'ordre géographique (Galilée-Samarie-Judée et Jérusalem), comme plus tard, dans les Actes, il montrera l'extension de l'Evangile suivant l'ordre inverse (Jérusalem-Judée-Samarie-Galilée-Rome).

Les Synoptiques ont pu emprunter à leurs sources, la tradition apostolique et des documents écrits antérieurs, ce qui allait à leur but. Utilisant leurs sources, retravaillant les documents écrits et oraux, ils ont pu les compléter les uns par les autres, les accorder entre eux, les classer selon leur convenance et le plan qu'ils s'étaient tracé, et ainsi les adapter à leur but et imprimer à leur récit leur cachet personnel.

Rien n'empêche que chacun des trois Synoptiques soit parfaitement historique : ni la diversité des faits et des discours, ni les lacunes et les coupures dans certains discours du divin Sauveur, ni les particularités du style ou la diversité dans la manière de narrer une matière identique.

Si les Synoptiques font un choix entre les faits et les discours qui composent la vie de Jésus, la pensée ne leur est pas venue de rejeter comme apocryphe ce qu'ils ont passé sous silence. Chacun a reproduit fidèlement une partie de la tradition apostolique; aucun n'a voulu reproduire la totalité de cette tradition en faisant un exposé complet de la vie de Jésus.

La diversité qui se rencontre chez les Synoptiques montre qu'aucun n'a voulu faire un travail d'idéalisation. Elle témoigne aussi que dans les trois évangiles nous avons le témoignage, non pas d'un seul témoin, mais de tous les témoins oculaires et auriculaires de l'Eglise primitive entière. La diversité devient ainsi un garant de sincérité, bien loin d'affaiblir le caractère strictement historique de chaque évangile.

Autre est la solution du problème synoptique donnée par les critiques de la libre pensée. A les en croire, sous la poussée de la foi des chrétiens, la tradition primitive ou apostolique relativement à la vie de Jésus se développa, évolua, se transforma, s'idéalisa.

C'est la tradition secondaire qui naquit. La vie authentique de Jésus doit être demandée à la tradition primitive, qu'on obtient par l'élimination des discours et des événements qui sont dûs à la tradition secondaire.

Comme les Évangiles synoptiques ne rapportent pas seulement la tradition apostolique relativement à Jésus, mais encore la tradition secondaire, le travail de la critique consiste à démêler en chaque Évangile la tradition apostolique et la tradition secondaire. Ce résultat s'obtient par la critique littéraire des textes.

Tous les récits de faits miraculeux, tous les discours énonçant des mystères, en particulier la divinité de Jésus, sont impitoyablement attribués à la tradition secondaire. Ouvertement les exégètes rationalistes n'invoquent que des raisons de critique littéraire; mais les plus petits indices, les plus futiles raisons, une négligence de style, une façon de s'exprimer moins nette suffisent à déduire des conséquences très graves qui ne sont nullement justifiées. (1) Visiblement les critiques de la libre pensée sont poussés et déterminés par leur système philosophique qui repousse *a priori* tout ce qui est surnaturel et préternaturel, miracle ou mystère.

Voici une conséquence de ce système. Les critiques libéraux se font de Jésus, de sa personne, de sa mission, de son œuvre, une conception entièrement opposée à la conception de la foi catholique. Si Jésus est encore à leurs yeux un héros, un saint, un homme de perfection idéale : il cesse d'être thaumaturge, prophète, Fils de Dieu au sens catholique, il n'a pas la mission que le monde chrétien lui attribue depuis dix-neuf siècles.

(1) M. Sanday apprécie en ces termes les procédés critiques de Wrede : « S'il ne peut pas saisir la connexion de l'effet et de la cause entre deux faits, il suppose qu'elle n'existe pas. Il ne tient pas compte des lacunes de nos moyens de connaissance, de la pénurie des documents et de la pénurie des détails contenus dans les documents, de l'impuissance où nous sommes à reconstruire parfaitement l'arrière-plan des choses. S'il y a superficiellement quelque apparence d'incohérence et d'inconséquence dans un récit, il conclut aussitôt qu'inconséquence et incohérence sont réelles. Et le récit est rejeté immédiatement comme sans valeur historique, alors qu'un peu de réflexion suffirait à montrer que la vie est pleine de ces incohérences apparentes et en serait plus pleine encore si notre connaissance des événements qui se passent autour de nous ne nous fournissait les traits de liaison qui les rendent intelligibles. Wrede raisonne comme si nous pouvions connaître à fond les raisons qui déterminent les acteurs dans des événements vieux de dix-neuf siècles, alors que nous ne le pouvons pas, même lorsqu'il s'agit des événements qui se passent près de nous. » *The Life of Christ in recent research*, Oxford, 1908. Voir Mangenot, *op. cit.*, p. 73.

Voici une autre conséquence du système des critiques rationalistes. Chacun des Synoptiques ayant un but particulier dans la composition de l'Evangile, il a, pour l'atteindre, inventé des faits qui ne sont pas historiques; il a mis sur les lèvres de Jésus des discours que le Maître n'a pas prononcés; il a omis des événements réellement arrivés, des discours que Jésus a prononcés; il a ainsi modifié, altéré, dénaturé la tradition primitive, le tout conformément à l'évolution de la vie de Jésus, à l'époque où chaque évangile vit le jour.

Toutefois l'accord entre les critiques libéraux cesse sur de nombreux points et fait place à la plus grande variété, quand il s'agit de déterminer dans les trois évangiles les éléments qui appartiennent à la tradition primitive, la seule véridique, et ceux qu'il faut attribuer par voie d'évolution à la tradition secondaire. S'ils sont d'accord pour affirmer qu'il y a modification, idéalisation de la vie de Jésus, ils ne le sont plus, quand ils doivent déterminer les faits et les discours qu'il faut attribuer à l'histoire véridique et ceux qui sont le fruit de l'idéalisation. Ce désaccord ne roule pas seulement sur des détails accessoires, mais encore sur des points fondamentaux, si bien que le caractère de Jésus diffère essentiellement d'évangéliste à évangéliste. Ce profond désaccord est une preuve du peu de fondement du système imaginé par les critiques libéraux.

Nous rencontrerons bientôt les raisons que la critique libérale essaie de faire valoir contre l'Evangile de l'Enfance de Jésus. Lorsque des preuves de la divinité de Jésus seront empruntées à ses miracles racontés dans les Synoptiques, spécialement sa résurrection glorieuse, nous aurons à faire l'examen et la réfutation des arguments qui sont apportés par les rationalistes contre ces faits bibliques d'ordre surnaturel.

Comme les critiques libéraux attribuent, avec les critiques catholiques, à la tradition primitive l'ensemble des textes que nous allons apporter pour montrer que Jésus dans les Synoptiques apparaît avec la conscience nette et certaine de sa messianité et de sa filiation divine, l'Apologétique n'a pas à démontrer l'authenticité et la véracité de ces témoignages admises de part et d'autre.

§ III. — Le Problème Johannique.

I.

Sur le problème johannique, c'est-à-dire sur l'historicité de l'Évangile selon saint Jean, ou bien encore sur l'origine johannique et le caractère strictement historique du quatrième Évangile, la lutte est engagée et menée avec entrain dans le camp catholique et le camp rationaliste.

Le quatrième Évangile est l'histoire véridique de Jésus, écrite par l'apôtre saint Jean, fils de Zébédée : telle est la thèse catholique, partagée par un grand nombre d'exégètes protestants de divers pays.

Il y a pour l'apologétique un intérêt primordial à défendre la valeur historique de cet Évangile. Ce livre ne met pas seulement très vivement en lumière la vérité fondamentale du christianisme, le mystère de l'Incarnation du Verbe, la consubstantialité du Fils de Dieu avec son Père; il ne montre pas seulement Jésus revendiquant hautement à Jérusalem devant les sanhédrites et les pharisiens, la divinité de sa personne et sa génération éternelle; mais beaucoup d'autres vérités chrétiennes très importantes y sont énoncées exclusivement, ou à peu près. C'est là qu'on rencontre la claire affirmation de la divinité du Saint-Esprit et de sa procession du Père et du Fils; là nous lisons que Jésus investit Simon-Pierre de la primauté de juridiction sur l'Eglise universelle qu'il ne lui avait encore que promise dans les Synoptiques; là sont rapportés les discours où Jésus fait connaître la nécessité du baptême et de l'Eucharistie et les merveilleux effets produits par l'un et l'autre pour la sanctification de l'âme; là enfin Jésus, le soir de sa résurrection, institue le sacrement de la pénitence.

L'importance capitale de l'Évangile de saint Jean n'est-elle pas la raison dernière de l'ardeur des attaques dirigées contre lui par l'incrédulité contemporaine? (1) Aucun Évangile n'a eu à

(1) Des écrivains protestants l'ont remarqué : « Quand on examine de près, dit M. Bonnet-Schröder, la nature des objections (contre l'authenticité johan-

subir des assauts aussi redoutables que le quatrième et il n'y a peut-être pas de livre sur lequel la critique historique, littéraire et textuelle se soit autant exercée. Est-il d'origine johannique? est-il historique? s'il doit être tenu comme historique, raconte-t-il la vie que Jésus a réellement vécue, n'est-ce pas plutôt cette vie telle qu'elle avait évolué dans la foi de la première et de la deuxième génération chrétienne? N'est-il même pas plutôt allégorique d'un bout à l'autre? La plupart de ces questions, soulevées déjà en Angleterre et en Allemagne, au XVIII^e siècle, furent, malgré les réponses victorieuses des écrivains catholiques, reprises à nouveau au XIX^e siècle et débattues passionnément par la critique rationaliste, protestante, catholique, en France, en Allemagne, en Angleterre.

Si la plupart des critiques bibliques rationalistes s'accordent à repousser l'origine johannique et le caractère absolument historique du quatrième Evangile, au moins dans son entier, l'accord cesse et fait place à la plus grande variété, quand il s'agit de désigner l'auteur du livre, le temps et le lieu où il fut écrit, la nature des choses et des événements qui y sont relatés. Le problème johannique est solutionné de cent manières différentes dans l'Ecole rationaliste, si bien que nous ne pouvons songer à rapporter les nombreux avis qui ont été émis. Il suffira d'indiquer les principales opinions de l'Ecole rationaliste, relativement à l'origine et au caractère du quatrième Evangile.

* * *

Selon Evanson, écrivain anglais de la fin du XVIII^e siècle, c'est un philosophe platonicien qui a écrit l'Evangile attribué par la tradition à saint Jean. Bretschneider soutint d'abord que l'auteur est un gentil converti; plus tard il rétracta cette opinion. Elle est partagée par Baur et l'Ecole de Tubingue, qui se préoc-

nique), on reste convaincu qu'elles s'appuient à des raisons d'ordre dogmatique. On connaît le fameux syllogisme de Strauss relatif au miracle. Le miracle est selon notre philosophie impossible; or, le Nouveau Testament raconte des miracles; donc le N. T. n'est pas historique. Un raisonnement pareil se fait d'une manière plus ou moins inconsciente dans l'esprit de maints critiques de notre époque, à l'égard du quatrième Evangile. La vraie cause pour laquelle ils soutiennent que ce livre ne peut pas avoir été écrit par un apôtre, c'est qu'il renferme la vie d'un Christ incompatible avec leurs systèmes philosophiques. » *Evangile de Jean*, p. 36, édit. 2^e.

cupe cependant moins de l'origine que du caractère intrinsèque du livre.

Parmi les critiques rationalistes il en est qui ne croient pas pouvoir affirmer que l'apôtre Jean a été complètement étranger à l'Evangile qui porte son nom. Il y a longtemps que l'allemand Eckerman croyait que les choses fondamentales viennent d'un apôtre et qu'un disciple des apôtres a modifié et développé l'œuvre primitive. Cette opinion est à peu près partagée par Wendt, Soltau, Briggs, d'après lesquels l'Evangile repose sur un document primitif, composé par saint Jean, puis retouché et complété par un rédacteur final; par Jülicher, qui, dans ses derniers écrits, reconnaît dans le quatrième Evangile un certain noyau traditionnel remontant à saint Jean; par Weizsäcker, qui attribue à l'apôtre Jean certaines parties, et d'autres à un interpolateur. ⁽¹⁾

Beaucoup de critiques bibliques nient que saint Jean ait écrit par lui-même une partie quelconque de l'Evangile qui porte son nom; celui-ci aurait été composé en entier par un ou plusieurs disciples de Jean, d'après les enseignements de leur maître plus ou moins fidèlement rapportés. Ils lui attribuent ainsi une origine johannique médiate. L'évangéliste serait, d'après M. Harnack, Jean le Presbytre ou l'Ancien, que saint Irénée aurait malencontreusement confondu avec Jean l'Apôtre. Ce sentiment est partagé par M. Moffatt, M. Gardner, M. Abbott. ⁽²⁾

L'ex-abbé Loisy, diminuant encore l'autorité du quatrième Evangile et allant plus loin que Harnack, soutient que Jean le Presbytre, auteur de l'Evangile, ne fut pas le disciple de Jean l'Apôtre, mais de l'Ecole johannique d'Ephèse, dont le caractère paraît assez indécis. ⁽³⁾

⁽¹⁾ Bretschneider, *Probabilia de Evangelii et Epistolarum Joannis Apostoli indole et origine*, 1820. — Wendt, *Die Lehre Jesu*, 2^e édit., 1901; *Das Johannesevangelium*, 1900. — Soltau, *Zum Problem des Johannesevangeliums*, dans la *Zeit. neut. Wiss.*, 1901, pp. 140-149. — Briggs, *General introduction of the study of Holy Scripture*, 1899, p. 327; *New Light on the Life of Jesus*, 1904, pp. 140, 158. — Jülicher, *Einleitung in das N. T.*, 3^e édit., 1901, pp. 335, sq. — Weizsäcker, *Das apostolische Zeitalter*, 3^e édit., 1902, pp. 517, sq.

⁽²⁾ Ad. Harnack, *Die Chronologie der altchristlichen Literatur bis Eusebius*, t. I, p. 677, Leipzig, 1897. — Moffatt, *The historical New Testament*, 2^e édit., 1901, pp. 497, sq. — Gardner, *A historical View of the New Testament*, 1901. — Abbott, art. *Gospels* dans l'*Enc. bibl.*, t. II, coll. 1794, sq.

⁽³⁾ Loisy, *Le quatrième Evangile*, Introd., pp. 125-129. Paris, 1903; *Autour d'un petit livre*, 1903, pp. 85-108.

Les dates les plus variées ont été données par la critique à la composition du livre. Baur et Scholten la placent entre 160 et 170; Volkmar lui assigne l'an 155; Zeller, Schwegler, Lützelberger, Hilgenfeld et Thoma la mettent entre 130 et 140; Keim, après l'avoir placée entre 110 et 117, descendit à 130; Nicolas, Renan, Schenkel la croient de 110 à 115; Harnack de 80 à 110; Jülicher de 100 à 125; J. Réville et Oscar Holtzmann se prononcent pour la période 100-125; Pesch croit pouvoir rapporter la composition de l'Evangile aux environs de l'an 70.

Si de l'origine du livre nous passons à son caractère intrinsèque, une variété d'opinions non moindre se fait jour au camp de la libre pensée. A en croire de nombreux disciples de l'Ecole de Tubingue, ⁽¹⁾ l'écrivain, dans les discours qu'il met dans la bouche de Jésus, expose les spéculations christologiques du II^e siècle, dont les éléments sont empruntés, non au christianisme primitif, mais au gnosticisme et à la philosophie alexandrine et philonienne. Les faits racontés dans cet Evangile, d'après Holtzmann et Jülicher, ⁽²⁾ n'appartiennent pas à l'histoire de Jésus, mais à l'histoire de l'Eglise. Ainsi quand l'évangéliste raconte que quelques gentils montés au Temple demandent à Philippe qu'il leur fasse voir Jésus, il veut en réalité raconter la conversion des gentils au christianisme. Quand il montre le Baptiste rendant témoignage au Messie, il veut faire comprendre comment le christianisme se développe grâce au zèle de ses disciples qui lui rendaient témoignage devant les hommes. L'interrogatoire et la condamnation de Jésus par Pilate ⁽³⁾ représentent la conduite des juges de l'empire romain envers l'Eglise.

Loisy est allé plus loin que les rationalistes dans la voie de l'allégorisme. Selon lui, le quatrième Evangile ne contient pas seulement des allégories, ce qui est incontestable: Notre-Seigneur ne fait pas seulement des allégories, quand il dit: « Je suis le bon berger, le bon berger donne sa vie pour ses brebis. » ⁽⁴⁾ « Je suis la vraie vigne et mon Père est le vigneron; tout sarment qui ne

(1) Wolff, Schwalb, Brückner, Thoma, O. Holtzmann, O. Pfeiderer, Mangold. Cette hypothèse sourit à d'autres critiques, à Scholten, Meyboom, Hockstra, Loman, en Hollande; E. Hayes, Albert et Jean Réville, en France; Hanson et Taylor, en Angleterre.

(2) Holtzmann, *Einleitung*, p. 451. — Jülicher, *Einleitung*, p. 248.

(3) Joh., XII, 20, 21. — Joh., XVIII, 29; XIX, 16.

(4) Joh., X, 11; XV, 1, 2.

porte pas de fruits, il le retranche; tout sarment qui porte du fruit, il l'émonde; » mais l'Evangile tout entier, d'un bout à l'autre, est un vaste système d'allégories : les faits qui y sont racontés, les personnages qui y jouent un rôle, les discours qui sont tenus, rien n'est historique, tout est allégorique. ⁽¹⁾ Les discours de Jésus ne sont pas les paroles historiquement dites par lui; ils sont l'énoncé de la doctrine du Christ, non telle qu'il l'avait enseignée, mais telle qu'elle avait évolué à la fin du 1^{er} siècle, telle donc qu'il était nécessaire à l'écrivain de l'énoncer pour l'accommoder aux nécessités de son époque. ⁽²⁾ Les faits évangéliques ont comme mission de fournir à Jésus l'occasion de prononcer ses discours ou d'en confirmer la vérité. L'écrivain n'a eu aucunement le souci de raconter des faits réels, puisque le but de son Evangile n'était pas de faire de l'histoire. ⁽³⁾ Quant aux personnages, leur rôle

(1) « La parabole, dit M. Loisy, est un récit fictif dont la matière est empruntée aux phénomènes de la nature ou aux circonstances de la vie ordinaire et qui sert à faire valoir une vérité religieuse ou morale; c'est une comparaison développée, une fable dont la morale n'est jamais purement philosophique ou psychologique, mais toujours dominée par un motif d'instruction religieuse. — A la différence de la parabole, l'allégorie est un genre savant qui ne consiste pas dans la simple comparaison des choses et des rapports humains, mais dans un symbolisme étudié, plus ou moins artificiel, dont l'intelligence demande une certaine pénétration, presque une initiation... L'allégorie qui règne jusque dans les récits... règne aussi dans les discours, où le Christ parle constamment un langage figuré, à double sens, que l'Evangéliste lui-même suppose avoir été inintelligible pour ceux qui l'ont entendu. » *Le quatrième Evangile*, p. 75.

(2) Loisy : « Dépositaires et prédicateurs d'une religion vivante, les premiers adeptes de l'Evangile ne songeaient pas un instant qu'ils dussent être liés dans leur enseignement, soit par la lettre des formules dont le Christ avait pu se servir, soit par la réalité matérielle des faits accomplis. Ils faisaient valoir, selon que l'instinct supérieur de leur foi, ou pour parler leur langage, selon que l'Esprit qui était en eux le leur suggérait et selon que les circonstances le demandaient, le capital d'instruction, de promesses, d'espérances, qui leur venait du Maître, et qui aurait été stérile ou bien aurait péri promptement dans leurs mains, s'ils avaient eu la préoccupation scientifique, ou pseudothéologique, de le maintenir à tout prix dans les termes exacts de sa forme originelle. » *Etudes évangéliques*, p. XIII.

« Jean prétend être le témoin du Christ, et il est, en vérité, le grand témoin de la vie chrétienne, de la vie du Christ dans l'Eglise, à la fin du premier siècle chrétien. » *Ib.*, p. XII.

(3) Après avoir discuté le miracle de Jésus marchant sur les eaux, d'après les Synoptiques et d'après le quatrième Evangile, M. Loisy tire cette conclusion : « Il (l'auteur du quatrième Evangile) ne condamne aucunement la relation de ses devanciers au point de vue de l'histoire. Ce point de vue n'est pas le sien. On n'est pas dans son esprit en corrigeant ou complétant d'après lui les anciens

s'identifie à peu près avec celui des faits. Les uns et les autres donc sont des moyens fictifs de développer la thèse doctrinale. ⁽¹⁾ Il ne sera pas superflu d'entrer dans quelques détails.

La thèse christologique, que le quatrième Evangile est chargé de faire valoir, se résume en ces mots : « La divinité du Logos; son incarnation; sa mission d'être la lumière et la vie du monde. Le Logos accepté par les uns, réprouvé par les autres, symbole de l'humanité divisée en deux fractions, les élus et les réprouvés. » De cette thèse doctrinale on trouve à peine, selon M. Loisy, quelques germes dans les Synoptiques; ce sont la foi, l'admiration, l'amour de la première génération chrétienne qui ont produit la christologie du quatrième Evangile.

Les faits, les faits miraculeux comme les autres, ont un sens figuratif. La résurrection de Lazare montre que Jésus est la résurrection et la vie. La multiplication des pains représente le Pain de vie dont Jésus parlera le lendemain à Capharnaüm. « Le miracle de Jésus marchant sur les eaux, complète la leçon des pains multipliés, en faisant entendre que le Christ vivifiant est le Christ glorifié, le Christ esprit, le Verbe rentré dans la gloire de son éternité. La guérison de l'aveugle-né prêche le Christ lumière du monde, et la résurrection de Lazare, le Christ vie. Tous ces miracles révèlent une fonction essentielle du Sauveur, un aspect de sa mission. La mise en scène y est toujours subordonnée à la leçon que l'évangéliste veut inculquer. » ⁽²⁾ Ces faits sont-ils réels? Rien, d'après ce critique, n'autorise à le croire; il n'y a aucun fond à faire sur les récits évangéliques; l'allégorie est partout. ⁽³⁾ Même on peut croire que certaines localités « ont été

Evangiles. Comme il ne veut que donner un enseignement, on ne doit pas discuter avec lui la matérialité de fait, ni lui reprocher les libertés qu'il prend avec la tradition. Il n'a voulu ni grossir ni diminuer le miracle, il a voulu l'interpréter dans le sens qui vient d'être dit, pour servir d'introduction aux discours qu'on va lire. » *Ib.*, p. 247.

(1) M. Loisy résume son système en ces termes : « S'il s'agissait d'un livre ordinaire, si un grand intérêt théologique n'était, ou ne semblait être engagé dans la question johannique, celle-ci paraîtrait claire à tous les yeux. On ne se fait pas à l'idée que l'on a pu tenir pour parole évangélique des discours que Jésus n'a jamais prononcés, pour faits historiques des allégories conçues par l'évangéliste, pour doctrine du Christ touchant sa propre personne une théorie qui doit beaucoup à la philosophie judéo-alexandrine. » *Le quatrième Evangile*. Introd., p. 137.

(2) Loisy, *Le quatrième Evangile*. Introd., p. 83.

(3) « Il semble donc que l'allégorie a été poussée aussi loin que possible, de

choisies en vue d'un symbolisme particulier; ainsi les deux Béthanies, Enon près de Salem, Cana, Ephrem, Gabbata. » ⁽¹⁾

Les personnages, fictifs comme les faits, remplissent la même fonction. La Samaritaine est le type de cette race étrangère, ennemie des juifs, et cependant appelée comme eux à entrer dans le royaume des cieux. ⁽²⁾ Nicodème a été créé par l'écrivain pour représenter les sanhédrites avec leurs difficultés et leurs objections sans cesse renaissantes, et pour donner ainsi au divin Sauveur l'occasion d'exposer la doctrine de la régénération par le baptême. Il est le type du « croyant vulgaire, encore incapable de s'élever à l'intelligence des choses spirituelles »; ⁽³⁾ le paralytique de Bethséda, « du peuple juif, cherchant en vain son salut dans la loi »; ⁽⁴⁾ l'aveugle-né, « de l'humanité appelée à la vraie lumière par l'Évangile »; ⁽⁵⁾ Lazare, « de l'humanité souffrante et abandonnée, qui attend de Jésus la vie éternelle »; ⁽⁶⁾ Marthe, qui la première rencontra Jésus à Béthanie, « du premier groupe de Juifs convertis », et Marie, « des fidèles recrutés parmi les gentils ». ⁽⁷⁾ Enfin le disciple bien-aimé représenterait « le christianisme spirituel », « le chrétien parfait selon l'idéal du quatrième Évangile », « la jeune Eglise »; ⁽⁸⁾ Marie, mère de Jésus, « le judaïsme messianique d'où le Christ est sorti ». ⁽⁹⁾

Ce n'est pas cependant que l'allégorisme du quatrième Évangile n'ait eu des défenseurs avant M. Loisy. En France Renan et Reuss y avaient vu de l'allégorisme; mais au moins l'historicité de la partie narrative était respectée en une certaine mesure. M. Jean Réville ⁽¹⁰⁾, maître de conférences à l'Université de Paris, parlait,

façon à ne rien laisser en dehors d'elle que l'on puisse dire étranger à sa loi. » *Ib.*, p. 85. « Ce n'est certes pas à propos de la résurrection de Lazare que l'on peut être autorisé à écrire que le quatrième Évangile n'est « nullement allégorique. » L'évangéliste lui-même souligne l'allégorie et nous en met la clef en main, quand il fait dire à Jésus : « Je suis la résurrection et la vie. » Que faudrait-il de plus pour la rendre sensible, et comment aller plus loin sans détruire toute apparence d'histoire? L'allégorie n'est pas moins évidente dans les récits que dans les discours. » *Ib.*, p. 88.

⁽¹⁾ Loisy, *Le quatrième Évangile*, p. 85. — ⁽²⁾ Jean, III, 1-22; XII, 20. — ⁽³⁾ Loisy, *Le quatrième Évangile*, p. 328. — ⁽⁴⁾ Loisy, *Autour d'un petit livre*, p. 100. — ⁽⁵⁾ Loisy, *Le quatrième Évangile*, p. 588. — ⁽⁶⁾ *Ib.*, pp. 635, 646. — ⁽⁷⁾ *Ib.*, p. 645. — ⁽⁸⁾ *Ib.*, pp. 126, 128. — ⁽⁹⁾ *Ib.*, p. 126.

⁽¹⁰⁾ Jean Réville, *Le quatrième Évangile, son origine et sa valeur historique*, pp. 297-301, 317-319. Cf. Loisy, *Le quatrième Évangile*, p. 129. M. Réville résume son système en un mot : « Le quatrième évangéliste n'est pas un *historien*, c'est un *voyant*. » *Ib.*, p. 136. Rapprochez de cette phrase ce que dit Loisy, l. c.

en 1901, du quatrième Evangile presque dans les mêmes termes que M. Loisy.

En résumé donc, M. Loisy et M. Réville, le prêtre catholique et le rationaliste, poussent l'allégorisme à l'extrême, dépouillent les récits évangéliques de toute réalité historique, pour ne leur laisser que l'apparence de l'histoire.

Ainsi, si leur système était vrai, le quatrième Evangile serait une colossale mystification pour les innombrables générations chrétiennes qui ont cru fermement en son origine apostolique et en son caractère historique. Pendant dix-neuf siècles ils auraient été tous mystifiés, les papes et les évêques, les Pères et les docteurs, le peuple chrétien tout entier, et il aurait fallu les lumières que projette sur cet Evangile la critique rationaliste contemporaine pour ouvrir les yeux à l'univers catholique. L'énormité même de cette conclusion devrait suffire à faire justice de ce système défendu, sinon inventé, par un prêtre catholique.

* * *

Si l'authenticité de l'œuvre Johannique a rencontré de nombreux adversaires, elle a rencontré aussi de nombreux défenseurs. Il suffira de mentionner parmi les exégètes catholiques, Schanz, Cornély, Corluy, Knabenbauer, Fillion, Mangelot, Batiffol, Calmes, Fouard, Camerlynck, Lepin, Nouvelle, Chauvin; ⁽¹⁾ parmi les critiques protestants de langue française Godet et Bonnet-Schröder; de langue allemande B. Weiss, Pesch, Zahn; de langue anglaise Reynolds, Stanton, Drummond, Sanday. ⁽²⁾

⁽¹⁾ Schanz, *Evangelium des heiligen Johannes*, 1885. — Cornély, S. J., *Historica et critica Introductio in libros sacros. Intr. spec.*, t. III, 1886. — Corluy, S. J., *Comment. in Evang. S. Joannis.*, 1889. — Knabenbauer, S. J., *Evangelium secundum Joannem*, 1898. — Fillion, *Evangile selon saint Jean*, 1887. — Mangelot, art. Jean (Evangile de S.), dans le *Dict. de la Bible*, t. III, col. 1167-1191. — Batiffol, *Six leçons sur les Evangiles*, 4^e édit., 1897. — Calmes, *L'Evangile selon saint Jean*, 1904. — Fouard, *Saint Jean et la fin de l'âge apostolique*, 1904. — Camerlynck, *De quarti Evangelii auctore*, pars prior : *Traditio*, Lovanii, 1899; pars altera : *Interna Evangelii indoles*, Brugis, 1900. — Lepin, *L'origine du quatrième Evangile*, 1907. — A. Nouvelle, *L'authenticité du quatrième Evangile et la thèse de M. Loisy*, 4^e édit., 1907. — Chauvin, *Les idées de M. Loisy sur le quatrième Evangile*, 1906.

⁽²⁾ Godet, *Commentaire sur l'Evangile de saint Jean*, 1881. — Bonnet-Schröder, *Evangile de Jean*. — B. Weiss, *Das Johannes Evangelium*, 9^e édit., 1902; *Einleitung in das N. T.*, 3^e édit., 1897. — Pesch, *Aussercanonische Paralleltex te zu den Evangelien*, IV. Heft : *Paralleltex te zu Johannes*, dans les *Texte und Untersuchungen*, t. X, part. 4, 1896. — Zahn, *Einleitung in das N. T.*, 2^e édit., t. II, 1900. —

Quel est le but que l'apôtre Jean s'est proposé d'atteindre en écrivant son Evangile? Quels moyens a-t-il mis en œuvre, et ces moyens relèvent-ils de la légende ou de l'histoire, en d'autres termes quel est le caractère des discours qu'il attribue à Jésus et des faits merveilleux qu'il expose : car les discours et les faits miraculeux apparaissent bien comme les deux instruments utilisés par l'évangéliste. Répondre à ces questions sera essayer de donner une juste idée du quatrième Evangile.

Le but est indiqué par l'écrivain dès le début, dans le célèbre prologue où l'évangéliste décrit en termes magnifiques le Verbe dans ses rapports avec Dieu, le monde créé et les hommes. Il est indiqué ensuite, lors du baptême de Jésus, par le Précurseur et la manifestation du Verbe, l'Incarnation et ses fruits. ⁽¹⁾ Il est répété à la fin du livre, comme conclusion, en termes clairs et courts : « Jésus a fait encore, en présence de ses disciples, beaucoup d'autres miracles, qui ne sont pas écrits dans ce livre. Mais ceux-ci ont été écrits, afin que vous croyiez que *Jésus est le Christ, le Fils de Dieu, et qu'en croyant vous ayez la vie en son nom.* » ⁽²⁾ Montrer donc que Jésus est le Messie promis aux patriarches et annoncé par les prophètes, qu'il est par origine et par nature le Fils de Dieu, le Verbe fait chair, qu'il donne la vie à quiconque croit en son nom, voilà le noble but où tend le quatrième Evangile. L'évangéliste ne le perd pas un instant de vue; tout y tend en son livre : les très nombreuses manifestations de sa messianité et de sa filiation divine que fit Jésus aux disciples, aux Samaritains, aux Galiléens, surtout aux Juifs de la Judée lors de ses voyages à Jérusalem; la manière dont cette révélation est reçue, tantôt avec foi et amour, tantôt avec mépris et haine; les faits miraculeux et autres qui forment le cadre des révélations; les persécutions qu'il a à endurer, les victoires qu'il remporte, les triomphes qui lui sont décernés, tout est décrit pour démontrer la thèse de la messianité et de la divinité de Jésus. Adversaires et défenseurs de ces dogmes sont unanimes à reconnaître que le quatrième Evangile est essentiellement doctrinal; il est, selon l'expression de Clément d'Alexandrie, l'Evangile spirituel,

Reinolds, art. *John (Gospel of)*, dans le *Dict. of the B.*, t. II, pp. 694-728. — Stanton, *The Gospels in historical Documents*, Part I, *The early Use of the Gospels*, 1903. — Drummond, *An inquiry into the Character and Authorship of the fourth Gospel*, 1903. — Sanday, *The Criticism of the fourth Gospel*, 1905.

⁽¹⁾ Joh., I, 1-5; 6-13; 14-18. — ⁽²⁾ Joh., XX, 30-31.

πνευματικὸν εὐαγγέλιον ⁽¹⁾ et l'évangéliste mérite le nom de « théologien », que les Pères de l'Eglise grecque lui donnent. ⁽²⁾

Outre ce but, qui est dogmatique, l'écrivain a-t-il eu un but polémique; a-t-il voulu démontrer ces vérités contre des adversaires dont il a eu en vue de réfuter les erreurs opposées à la foi chrétienne? On le croit généralement. Quels sont ses adversaires?

Suivant les uns, ce sont les chefs de la synagogue juive. Après la ruine du temple et de la ville de Jérusalem, les principaux rabbins fondèrent des écoles à Lydde, Césarée, surtout à Jamnie, où l'on construisit une sorte de nouvelle ville de Jérusalem. Ces écoles firent la guerre à la religion chrétienne; leur principal grief était que, d'après les Evangiles d'alors, Jésus ne s'était pas manifesté là surtout où on avait droit de s'y attendre, à Jérusalem, devant les princes de la synagogue: les synoptiques en effet décrivent presque uniquement la prédication de Jésus en Galilée. En réponse à ces attaques, Jean prouve précisément le contraire et il en prend occasion pour montrer la haine dont les sanhédrites et les pharisiens avaient toujours poursuivi Jésus, jusqu'à ce qu'ils le firent condamner à mort. ⁽³⁾

Suivant S. Epiphane ⁽⁴⁾ et S. Jérôme, ⁽⁵⁾ Jean dans son Evangile a voulu réfuter Cérinthe, dont l'erreur se répandait en Orient. Ce gnostique du milieu du 1^{er} siècle admettait que le Christ était Dieu, mais il distinguait le Christ de Jésus, ne voyant en ce dernier qu'un homme semblable aux autres; le Christ, disait-il, s'était uni à Jésus pendant sa vie et l'avait délaissé sur la croix, d'où ce cri: « Mon Dieu, mon Dieu, pourquoi m'avez-vous abandonné. » L'opinion de S. Epiphane et de S. Jérôme est partagée par MM. Fouard et Camerlynck. ⁽⁶⁾ Ce qui rend cette opinion probable, c'est que la première épître de saint Jean, écrite presque en même temps que le quatrième Evangile, est manifestement dirigée contre Cérinthe et a pour but de réfuter ses spéculations gnostiques. ⁽⁷⁾

(1) *Comment. in Johannem*, t. I, 9.

(2) Voir Eusebe, *Præparatio evangelica*, XI, 18-fin.

(3) Voir Knabenbauer, *Comm. in Ev. sec. Math.*, pp. 21 sq.

(4) *Haer.* LXIX, 23. Migne, P. G. XLII, 238. *Haer.* LI, 12. Migne, XLI, 909.

(5) *De viris illustr.*, IX. Cf. *In Matth.*, prolog., Migne, P. L. XXIII, 623; XXVI, 18.

(6) Fouard, *Saint Jean*, etc., ch. IX, pp. 216 sq. — Camerlynck, *De quarti Evangelii auctore*, pars prior, p. 287.

(7) Cf. 1^{re} ép. de Jean, II, 18, 19, 26; IV, 1-3.

Pour atteindre son but, l'évangéliste rapporte les discours où Jésus affirme sa messianité et sa divinité, et il narre les miracles qui prouvent la vérité de ces enseignements.

Ces discours, quant à leur substance, ont été dits par Jésus, dans les circonstances rapportées par l'évangéliste. Même les docteurs catholiques admettent communément que Jean rapporte à la lettre les formules, courtes et saisissantes, où Jésus exprime les principaux points de sa doctrine. ⁽¹⁾ Il se contente de résumer les développements que Jésus donna de sa doctrine dans ses nombreux discours. Si l'évangéliste a le souci de rendre fidèlement la pensée de son Maître, cette pensée cependant il l'exprime à sa façon et par des mots de son choix.

En parlant des prodiges qui remplissent la vie de l'Homme-Dieu, l'écrivain sacré dit, non sans quelque hyperbole : « Jésus a fait encore beaucoup d'autres choses; si on les rapportait en détail, je ne pense pas que le monde entier pût contenir les livres qu'il faudrait écrire. » ⁽²⁾ L'apôtre donc n'a pas voulu écrire une histoire complète de Jésus. Ces paroles, par où débute la première épître de Jean : « Ce qui était dès le commencement, ce que nous avons entendu, ce que nous avons vu de nos yeux, ce que nous avons contemplé et ce que nos mains ont touché du Verbe de vie... nous vous l'annonçons », ⁽³⁾ ont donné lieu de croire que l'apôtre, dans son Evangile, ne raconte que les miracles dont il a été le témoin et les discours qu'il a entendus; et l'argument ne paraît pas dénué de valeur, quand on songe que cette épître a avec l'Evangile des rapports si étroits, qu'elle a pu être tenue pour la lettre d'envoi de cet Evangile. Il est au moins évident que, parmi les miracles innombrables de Jésus, ceux-là sont narrés qui ont un lien plus étroit avec le but de l'Evangile : « Ceux-ci (ces miracles) ont été écrits afin que vous croyiez que

(1) En voici quelques exemples : « Nul, s'il ne naît de l'eau et de l'Esprit, ne peut entrer dans le royaume de Dieu », III, 5. — « Dieu est esprit et ceux qui l'adorent, doivent l'adorer en esprit et en vérité », IV, 24. — « Je suis le pain de vie », V, 48. — « Si vous ne mangez la chair du Fils de l'homme, et ne buvez son sang, vous n'avez point la vie en vous-même. Celui qui mange ma chair et boit mon sang a la vie éternelle, et moi je le ressusciterai au dernier jour », VII, 53, 54. — « Je suis la lumière du monde. Celui qui me suit ne marchera pas dans les ténèbres, mais il aura la lumière de la vie », VIII, 12. — « Mon Père et moi nous sommes un », X, 30. — « Je suis la résurrection et la vie », XI, 25. — « Je suis le hemin, la vérité, la vie. » XIV, 6.

(2) Jean, XXI, 25. — (3) I Jean, I, 1-3.

Jésus est le Christ, le Fils de Dieu. » ⁽¹⁾ Ainsi la guérison du paralytique à la piscine de Bethesda, pendant la seconde Pâque, fournit l'occasion à Jésus de faire aux Juifs le discours apologétique de sa divinité; ⁽²⁾ la multiplication des pains dispose les disciples à entendre le discours de la promesse de l'Eucharistie; ⁽³⁾ la guérison de l'aveugle-né fait éclater l'hypocrisie et la haine des ennemis de Jésus et lui fait développer la parabole du bon pasteur; ⁽⁴⁾ la guérison de Lazare, à Béthanie, aux portes de la ville sainte, prépare l'entrée triomphale à Jérusalem et, en provoquant parmi les juifs un mouvement en faveur du thaumaturge, confirme ses ennemis dans le dessein de le perdre. ⁽⁵⁾ Chaque miracle est choisi par l'écrivain sacré pour un but déterminé, et dans la vie de Jésus, ce miracle avait effectivement atteint ce but; c'est pourquoi il est historique, quoique choisi par l'évangéliste en vue d'une fin déterminée.

Autre donc est la fin immédiate des miracles de Jésus rapportés par les synoptiques et par saint Jean. Les synoptiques rapportent le ministère de Jésus en Galilée; c'est la charité et la compassion qui poussent Jésus à multiplier les miracles; il ordonne parfois de les taire, quand le moment n'est pas venu de manifester sa divinité et qu'il veut éviter les vexations inutiles et injustes que lui susciterait la publication des prodiges; les écrivains sacrés n'auraient rien changé à l'ensemble de leur récit en retranchant quelques miracles ou au contraire en ajoutant d'autres. Les miracles du quatrième Evangile, faits en Judée, sous les yeux de ses ennemis aussi bien que de ses amis, convergent tous vers la manifestation de la gloire messianique du Fils de Dieu.

Les défenseurs de l'authenticité de l'Evangile johannique placent la composition du livre aux derniers temps de la vie de l'apôtre, dans les années 80-100. Godet, Zahn et Calmes parlent de 80-90; Camerlynck, de 85-95; Vigouroux, Batiffol, Mangenot, de 90-100; Weiss, des environs de 95; Cornély, de 95-100; Reynolds, des approches de l'an 100. ⁽⁶⁾

Il n'est pas improbable que saint Jean se soit fait aider par ses disciples pour la composition de son Evangile. Leur assistance s'est-elle réduite au rôle de simple secrétaire écrivant sous la dictée de leur maître; ont-ils revêtu les idées de l'évangéliste de

(1) Jean, XX, 31. — (2) Jean, V. — (3) Id., VI. — (4) Id., IX, X. — (5) Id., XI.

(6) Voir la savante étude consacrée par M. Lepin à cette question dans l'œuvre citée, pp. 14-59,

leur propre expression, rectifiant au besoin ce qui leur paraissait impropre dans la forme que le saint vieillard donnait à ses récits? L'histoire est muette sur ce point. Des exégètes catholiques opinent que les disciples n'étaient pas de simples secrétaires; c'est grâce à leur coopération, estiment-ils, que la langue de l'Evangile est plus correcte que celle de l'Apocalypse. Cette hypothèse n'a rien qui contredit la stricte authenticité johannique du quatrième Evangile. ⁽¹⁾

Nous démontrerons d'abord l'origine johannique du quatrième Evangile, ensuite son caractère absolument historique.

II.

L'origine johannique du quatrième Evangile est démontrée à la fois par des raisons intrinsèques fournies par les écrits de l'apôtre et par des raisons extrinsèques empruntées au témoignage des Pères des premiers siècles chrétiens. ⁽²⁾

Nous commencerons par les premières, encore que, de façon générale, elles soient moins probantes que les secondes. Le quatrième Evangile nous donnera lui-même une première preuve de son origine johannique; une seconde preuve nous sera fournie par les autres écrits de saint Jean.

L'Evangile porte la marque évidente de son origine. Contre cette assertion s'inscrivent en faux les exégètes rationalistes. Mais

(1) Le P. Calmes n'hésite pas à faire assez large la part des disciples de S. Jean dans la rédaction de son Evangile. Cf. *Comment se sont formés les Evangiles*, p. 57, 3^e éd. *L'Evangile selon saint Jean*, Introd.

(2) La Commission Pontificale *De Re Biblica* a promulgué, le 29 mai 1907, les propositions suivantes, en réponse à des questions qui lui avaient été posées :

1. La tradition constante, universelle et solennelle de l'Eglise, dès le courant du deuxième siècle, constitue une démonstration historique que l'apôtre Jean, et non un autre, doit être tenu pour l'auteur du quatrième Evangile.

2. Les raisons internes qui se tirent du texte même du quatrième Evangile, du témoignage de l'auteur et de la parenté manifeste de cet Evangile avec la première épître de l'apôtre Jean, doivent être considérées comme confirmant la tradition qui attribue indubitablement à ce même apôtre le quatrième Evangile.

3. On ne peut pas dire que les faits racontés dans le quatrième Evangile ont été inventés, en tout en en partie, en manière d'allégories ou de symboles doctrinaux, et que les discours du Seigneur ne sont pas proprement et véritablement ceux du Seigneur lui-même, mais des compositions théologiques de l'écrivain, bien que placées dans la bouche du Seigneur.

Démontrer ces trois propositions est précisément l'objet de ce travail.

s'ils s'entendent pour nier l'historicité de l'Evangile de S. Jean, ils ne s'entendent pas sur le choix des moyens à faire valoir pour atteindre leur but. Ici la plus belle discorde règne parmi eux. Aussi n'y a-t-il peut-être pas un élément de la preuve que nous apportons, en faveur duquel nous ne puissions invoquer, contre les autres, le témoignage de quelques-uns de ces exégètes. Pouvoir invoquer ces témoignages des adversaires contre d'autres adversaires, réfuter les uns par les raisons que font valoir les autres, n'est peut-être pas un spectacle banal.

Voici notre raisonnement :

L'auteur du quatrième Evangile est Juif ; ce Juif est Palestinien ; ce Palestinien fut un contemporain de Jésus, le témoin des faits qu'il raconte, un des disciples du Christ ; enfin ce disciple est saint Jean, fils de Zébédée.

L'évangéliste est *juif*. On devine le juif d'un bout de l'Evangile à l'autre, dans l'ensemble et dans mille détails. Tout révèle le juif d'origine et d'éducation : « Sa connaissance très parfaite des écritures de l'Ancien Testament. « Elles sont, dit un exégète protestant, ⁽¹⁾ comme la patrie de son esprit ; sa pensée y plonge ses racines profondes. Il leur emprunte ses expressions les plus significatives. » Il connaît même les livres juifs de la basse époque, comme le livre d'*Enoch*, par exemple. ⁽²⁾ — Sa familiarité avec les idées des juifs sur le Messie et son règne, sur sa nature et son avènement en ce monde ; ⁽³⁾ avec les rapports mystiques du Christ avec le serpent d'airain, ⁽⁴⁾ la manne, ⁽⁵⁾ l'eau vive jaillissant du rocher, ⁽⁶⁾ la nuée lumineuse, ⁽⁷⁾ l'ancien temple, ⁽⁸⁾ l'agneau pascal. ⁽⁹⁾ — Sa science très exacte et minutieuse des fêtes juives et de leur époque, ⁽¹⁰⁾ du baptême et de la circoncision avec les discussions sur ces rites, ⁽¹¹⁾ des sectes juives et de leurs opinions contradictoires. ⁽¹²⁾ — Le style révèle le juif : « Aucune langue, dit Ewald, qui s'y entendait, ne saurait être quant à l'esprit et au souffle plus purement hébraïque que celle de Jean. » « Dans tous les moments, dit un exégète protestant, où le sentiment de celui qui parle s'exalte, où son âme est ébranlée par la contemplation

(1) Bonnet-Schröder, *op cit.*, p 30. — (2) Cf Calmes, *op. cit.*, p. 44. — (3) Cf. Jean, I, 21 ; VI, 14 ; VII, 26-52 ; XII, 34. — (4) Jean, III, 14. Cf *Nomb.*, XXI, 9. — (5) Jean, VI, 54. — Cf. *Deut.*, VIII, 16. — (6) Jean, VII, 37-38. Cf. *Exode*, XVII, 6. — (7) Jean, VIII, 12. Cf. *Exode*, XIV, 19. — (8) Jean, II, 21. — (9) Jean. XIX, 36. Cf. *Exode*, XII, 46 ; *Nomb.*, IX, 12. — (10) Jean, II, 6 ; VII, 37 ; X, 22 ; XI, 55 ; XIX, 31. — (11) Jean, III, 25 ; VII, 22. — (12) Jean, IV, 9-25-26 ; IX, 2.

d'une haute vérité dont il rend témoignage, ces deux formes (le *parallélisme* et le *refrain*) apparaissent dans l'Ancien Testament. Il en est exactement de même chez Jean. » ⁽¹⁾

On a voulu contester que le quatrième évangéliste fût né juif, parce que toujours il se distingue des juifs, comme s'il n'était pas de leur race, et à cause des sentiments hostiles dont on le croirait animé envers les juifs. Mais par cette expression « les Juifs », l'évangéliste désigne le plus souvent le parti incrédule, rebelle à Notre-Seigneur, ⁽²⁾ dont le représentant était le Sanhédrin et qui avait son centre et son siège à Jérusalem et dans la Judée. C'est de ces juifs-là que l'évangéliste se distingue, non des juifs de naissance.

M. Jülicher, précisément à cause de la « manière d'employer ce nom, non plus dans un sens national, mais seulement pour désigner les obstinés partisans d'une religion abolie », préfère regarder notre évangéliste comme « né chrétien de parents juifs, déjà chrétiens eux-mêmes. » ⁽³⁾ Il suivrait de là, et c'est bien ce que veut M. Jülicher, que l'évangéliste ne serait plus S. Jean. Mais pourquoi donc un juif de naissance, devenu disciple de Jésus, vivant en Asie depuis un demi-siècle, écrivant pour les chrétiens d'Asie, ne peut-il parler des juifs comme le fait l'évangéliste? M. Jülicher reconnaît lui-même que « le fils de Zébédée dans les trente ans ou plus qu'il a pu passer dans l'atmosphère hellénique d'Ephèse, avant la composition de l'Evangile, aurait eu tout le temps nécessaire pour une modification profonde de ses idées. » ⁽⁴⁾

L'auteur du quatrième Evangile n'était point un juif de la dispersion, comme le prétend M. Schmiedel, ⁽⁵⁾ ou un juif hellé-

(1) Godet, *Introd. à l'Evangile de S. Jean*, t. I, p. 203. — Pour le *parallélisme* voir Jean, III, 11; V, 37; VI, 35-55-56; XII, 44-45; XIII, 16; XV, 20; XVI, 28. Pour le *refrain*, voir III, 15-16; VI, 39-40-44.

(2) Jean, II, 18; V, 16; VII, 1. — (3) *Einkl.*, p. 329. — (4) *Ib.*, p. 330.

(5) M. Schmiedel trouve que l'évangéliste a commis une « grave méprise en appelant Caïphe le grand-prêtre de cette année-là (Jean, XI, 49; XVIII, 13). Cette donnée, dit-il, trahit un manque d'information touchant les conditions de la Palestine au temps de Jésus. » Il en est « amené à conclure que l'auteur était plutôt un juif de la Dispersion, ou bien un enfant de parents chrétiens qui auraient été eux-mêmes Juifs de la Dispersion » (Art. *John*, coll. 2542, 2543. Cf. Réville, *Le quatr. Evang.*, p. 268).

Ce n'est pas cette seule assertion du soi-disant pontifical annuel de Caïphe,

niste converti au christianisme, comme le veut M. Loisy; ⁽¹⁾ mais un juif *Palestinien*.

Son origine palestinienne est attestée par sa familiarité avec Jérusalem, sa connaissance intime et personnelle de la Palestine en général, du lac de Génésareth, de la Galilée, de la Samarie, de la Pérée, de la Judée. « Quiconque, dit M. Furrer, est par expérience au courant de la situation décrite par l'évangéliste, conviendra que les traits géographiques du tableau sont d'une précision et d'une exactitude étonnantes. » ⁽²⁾ Cette connaissance si minutieuse et si exacte, ce ne sont pas les Synoptiques qui l'ont fournie à l'auteur du quatrième Evangile. On n'en peut douter quand on le voit mentionner des endroits nombreux passés sous silence par les autres évangélistes; parler de citernes qu'on trouve sur la route; spécifier qu'il faut descendre pour passer d'un endroit à un autre, ou monter pour aller au temple; nous dire que la fontaine de Siloé n'est séparée de la ville et de la colline de Gethsémani que par un ravin au fond duquel coule le Cédron, et que la piscine de Bethesda ou de Béthesda est tout près de la porte des Brebis dont il sait combien elle a de portes; indiquer où se trouve le trésor du Temple, le tronc où pauvres et riches jetaient leurs offrandes; nous apprendre qu'un des portiques du Temple s'appelait le portique de Salomon et que Jésus s'y promena un jour de pluie en évangélisant; donner sur la passion de nombreux détails inédits.

Aussi M. von Soden trouve le quatrième Evangile « particulièrement bien informé en ce qui regarde Jérusalem, familiarisé qu'il paraît avec des emplacements de toute sorte : le portique de Salomon, la porte des Brebis, la trésorerie, la piscine de Béthesda, celle de Siloé, Gabbatha, la vallée du Cédron », et il déclare que « cela s'explique au mieux si l'ouvrage repose sur l'autorité de

fût-elle inexacte, qui peut faire juger de la connaissance qu'avait l'évangéliste des choses palestiniennes. Il faut juger d'après un ensemble de données géographiques. — D'ailleurs, au jugement de Loisy, Jülicher, Holtzmann, l'assertion sur le pontificat de Caïphe accuse tout autre chose qu'un écrivain non palestinien.

⁽¹⁾ Loisy estime que « l'auteur du quatrième Evangile était un converti... du judaïsme helléniste », et la raison qu'il en donne est qu'il avait connu, sans doute avant de se faire chrétien, les idées de Philon » (*Le quatrième Evang.*, p. 130). Cette raison ne prouve pas du tout que l'évangéliste vint du judaïsme helléniste, nous le montrerons plus loin.

⁽²⁾ *Das Geographische im Evangelium nach Johannes*, dans la *Zeit. neut. Wiss.*, 1902, p. 263.

Jean, le fameux Ancien d'Ephèse, et si celui-ci était originaire de Jérusalem. » ⁽¹⁾ « Comment, dit Harnack, ⁽²⁾ peut-on méconnaître que l'auteur de l'Evangile est un Palestinien ? » ⁽³⁾

L'auteur du quatrième Evangile, juif et palestinien, est encore *contemporain* des faits qu'il raconte; il fut le *témoin* de la plupart; tout prouve qu'il fut *disciple* de Jésus. Trois raisons le prouvent.

D'abord l'évangéliste a soin de nous l'apprendre lui-même au commencement de son Evangile et vers la fin. « Et le Verbe s'est fait chair, dit-il au prologue, et il a habité parmi nous, (et nous avons vu sa gloire comme celle qu'un fils unique tient de son Père), tout plein de grâce et de vérité. » ⁽⁴⁾ Vers la fin de son Evangile, après avoir rapporté que les soldats percèrent le côté de Jésus après sa mort, l'auteur sacré ajoute : « Celui qui l'a vu rend témoignage et son témoignage est vrai, et il sait qu'il dit vrai, afin que, vous aussi, vous croyiez. » ⁽⁵⁾

D'ailleurs, il ne l'aurait pas dit, qu'on l'aurait bien vu, et c'est la seconde raison. La description très minutieuse et très exacte qu'il fait du pays, des personnes, des coutumes, des constitutions politiques et religieuses, des sectes qui se partageaient la nation juive, mille autres signes énumérés plus haut dénotent à l'évidence que l'évangéliste est contemporain de Jésus, et son disciple. ⁽⁶⁾ Quand le quatrième Evangile parut, un demi-siècle s'était écoulé déjà depuis que les armées romaines avaient dévasté les campagnes de la Judée, détruit la ville et le temple; la vie religieuse juive était éteinte dans ses parties principales, par la destruction du temple, bouleversée dans les autres; les juifs eux-mêmes avaient été entraînés en captivité ou dispersés parmi les gentils. On estime à bon droit que, dans ces conditions, l'auteur du quatrième Evangile, s'il n'avait vécu en Judée et à Jérusalem avant les bouleversements, s'il n'avait été contemporain de Jésus, eût été impuissant à faire les narrations et les descriptions si minutieuses et si exactes qui remplissent son œuvre.

⁽¹⁾ *Urchristl. Lit.*, pp. 211-220.

⁽²⁾ *Chronol.*, t. I, p. 678. Cf. Drummond, *Fourth Gosp.*, pp. 359-374. Reynolds, art. *John*, p. 703.

⁽³⁾ Cet argument est longuement et savamment développé par M. Lepin, *op cit.*, pp. 404-435.

⁽⁴⁾ Jean, I, 14. — ⁽⁵⁾ Id., XIX, 35

⁽⁶⁾ Voir cet argument longuement et savamment développé dans Camerlynck, *De quarti Evangelii auctore*, pars altera, pp. 217-294.

On peut ajouter, et c'est la troisième raison, que l'auteur du quatrième Evangile souvent donne la raison ou l'explication de ce que les Synoptiques racontent. Ainsi ils décrivent l'entrée triomphale de Jésus, au milieu des cris enthousiastes du peuple : c'est la résurrection de Lazare, racontée dans le quatrième Evangile, qui donne la raison de ce triomphe. Le discours eucharistique de cet Evangile explique comment le divin Sauveur a pu instituer, d'après les Synoptiques, ce mystère, sans rencontrer chez les apôtres une explosion d'étonnement. Dans le récit de la passion de Jésus par les Synoptiques, bon nombre de faits ne s'expliquent que par ce que le quatrième Evangile rapporte. ⁽²⁾ Qui ne voit dès lors que l'auteur de cet Evangile est contemporain des faits racontés, au même titre que les Synoptiques? Quel autre écrivain eût osé ou pu compléter ainsi les Evangiles authentiques? ⁽³⁾

D'origine juive, palestinien, contemporain de Jésus et témoin des faits qu'il raconte, l'auteur du quatrième Evangile n'est autre que saint Jean, fils de Zébédée, le disciple bien-aimé de Jésus.

N'est-ce pas la conclusion de tout ce que nous venons d'établir? En dehors de l'hypothèse de l'origine johannique, le quatrième Evangile est inexplicable. Qui peut être ce juif, ce palestinien, ce témoin attentif des événements qu'il raconte, si ce n'est l'un des Douze; et parmi les Douze quel autre que Jean peut revendiquer l'honneur d'avoir écrit ce livre?

Cependant nous ne resterons pas sur cette seule preuve.

Le quatrième Evangile porte la signature de Jean, le disciple aimé, et cette signature ne peut être celle d'un faussaire. C'est l'argument principal que nous allons développer.

L'auteur du quatrième Evangile se désigne lui-même à la fin de son livre. Jésus venait de prédire à Pierre qu'il mourrait martyr. ⁽¹⁾ Alors « Pierre, s'étant retourné, vit derrière lui le disciple » que Jésus aimait, celui qui, pendant la cène, s'était penché sur son sein

(1) Voir de nombreux autres détails dans Knabenbauer, ouvrage cité, p. 9.

(2) Renan l'a reconnu dans sa *Vie de Jésus* : « C'est surtout la lecture de l'ouvrage, dit-il, qui est de nature à faire impression. L'auteur y parle toujours comme témoin oculaire... De là nombre de faits inexplicables dans la supposition où notre Evangile ne serait qu'une thèse de théologie... et qui au contraire se comprennent parfaitement si l'on y voit, conformément à la tradition, des souvenirs de vieillard. » Introd., p. XXVII-XXIX, éd. 9^e. — Ailleurs Renan est d'un avis tout opposé. Cf. *L'Eglise chrétienne*, p. 47. — (3) Jean, XXI, 18-19.

» et lui avait dit : « Seigneur, qui est celui qui vous trahit? » Pierre
 » donc, l'ayant vu, dit à Jésus : « Seigneur, et celui-ci que devien-
 » dra-t-il? » Jésus lui dit : « Si je veux qu'il demeure jusqu'à ce
 » que je vienne, que t'importe? Toi, suis moi. » Le bruit courut
 » donc parmi les frères que ce disciple ne mourrait point. Pourtant
 » Jésus ne lui avait pas dit qu'il ne mourrait pas, mais : « Si je
 » veux qu'il demeure jusqu'à ce que je vienne, que t'importe? »
 » *C'est ce même disciple qui rend témoignage de ces choses et qui les a*
écrites; et nous savons que son témoignage est vrai. » ⁽¹⁾

Quel est ce disciple bien-aimé qui est affirmé être l'auteur de l'Evangile? Ces paroles méritent-elles créance?

Saint Jean, fils de Zébédée, est incontestablement désigné dans ce passage. Les rationalistes ne songent pas à le nier. ⁽²⁾ D'ailleurs ils ne le pourraient pas sérieusement. Le quatrième Evangile désigne d'ordinaire saint Jean sous ce nom. ⁽³⁾ C'est donc encore lui qui est appelé le disciple que Jésus aimait et admit à se reposer sur son sein à la cène eucharistique. Ensuite quel autre disciple pourrait être désigné? D'après les Synoptiques, trois apôtres jouirent, d'une façon spéciale, de la confiance particulière de leur Maître, à savoir Pierre, Jacques, Jean, ⁽⁴⁾ d'où il est légitime de

⁽¹⁾ Jean, XXI, 20-24.

⁽²⁾ Les exégètes rationalistes ne peuvent pas nier que Jean est le disciple aimé de Jésus, dont parle le quatrième Evangile. « Le narrateur du quatrième Evangile, déclare Renan, ne dit jamais : moi Jean; le nom de Jean ne figure pas une seule fois dans l'ouvrage; il n'est que dans le titre; mais nul doute que Jean ne soit le disciple inconnu ou désigné d'une façon voilée à divers endroits du livre. Nul doute d'un autre côté que l'intention du faussaire ne soit de faire croire que ce personnage mystérieux est bien l'auteur du livre. » *L'Eglise chrétienne*, p. 52. Cf. *Vie de Jésus*, pp. LXV, LXII; *Les Evangiles*, p. 429; *L'Antechrist*, p. 568.

M. Harnack parle du disciple bien-aimé comme étant « incontestablement le fils de Zébédée. » *Chronol.*, t. I, p. 675.

M. Albert Réville fait le même aveu : « Il est à croire que l'auteur même de l'Evangile a dirigé de ce côté les conjectures par la façon mystérieuse dont il parle à mainte reprise du disciple que Jésus aimait. » *Jésus de Nazareth*, t. I, p. 356. S'il mentionne le disciple anonyme en compagnie d'André « c'est encore une manière d'indiquer Jean sans pourtant le nommer. » *Ib.*, note 1.

MM. Abbott (art. *Gospels*, col. 1794) et Jülicher (*Einkl.*, pp. 327, 328, 340) regardent aussi le disciple bien-aimé comme identifié à S. Jean par l'auteur de l'Evangile.

⁽³⁾ Jean, XIII, 23; XVIII, 15-16; XIX, 26; XX, 2, 10.

⁽⁴⁾ Mainte preuve est fournie par les Synoptiques de cette confiance particulière donnée par Jésus à Pierre, Jacques, Jean : à la transfiguration (Matth., XVII, 1; Marc, IX, 1; Luc, IX, 28); à la guérison de la fille de Jaïre (Marc, V, 37; Luc, VIII, 51); au jardin des Oliviers (Marc, XIV, 33; Matth., XXVI, 37).

conclure que l'un des trois est visé au dernier chapitre. Or ce n'est pas à Pierre que la composition du livre est attribuée, attendu qu'il est représenté dans ce même passage comme distinct du disciple bien-aimé, auteur de l'Evangile. Il est encore plus manifeste qu'il n'est pas question de Jacques, puisqu'il fut mis à mort par Hérode-Agrippa l'an 44, bien longtemps avant la composition du quatrième Evangile. Il est donc évident que saint Jean est désigné comme l'auteur de l'Evangile.

Ces paroles méritent-elles créance? Quand bien même elles ne fussent pas tombées de la plume de l'évangéliste, mais eussent été ajoutées après sa mort par un disciple, (1) elles sont l'expression de la plus pure vérité. Le livre tout entier porte le cachet de l'origine que ces paroles lui attribuent.

Pourquoi dans tout l'Evangile l'apôtre S. Jean n'est-il jamais nommé par son nom? pourquoi est-il toujours couvert du voile de l'anonymat? Si Jean est l'évangéliste, ce silence s'explique aisément : il emploie des formes discrètes, comme s'il craignait, en se nommant, de profaner l'intimité dont il fut honoré. Si, au contraire, un autre que Jean est l'évangéliste, il est inexplicable que nulle part il ne nomme cet apôtre par son nom. Si en effet un faussaire avait voulu, par ces paroles, faire attribuer son livre à l'apôtre saint Jean, il ne se serait pas, par une fausse modestie, caché sous le voile de l'anonymat. Il eût fait comme les autres évangélistes apocryphes, qui, voulant faire passer leurs écrits sous

(1) Les exégètes qui pensent que des disciples de saint Jean ont coopéré à la rédaction du quatrième Evangile, estiment qu'ils révèlent leur présence au 24^e verset du dernier chapitre. Le verset en entier « c'est ce même disciple qui rend témoignage de ces choses et qui les a écrites; et nous savons que son témoignage est vrai », aurait été ajouté par eux; ils attesteraient par là l'origine johannique de l'Evangile et confirmeraient eux-mêmes la véracité des récits de l'apôtre en disant « nous savons que son témoignage est vrai. »

M. Camerlynck fait ces sages réflexions : « On ne doit pas oublier que la psychologie de l'apôtre n'est pas la psychologie commune. Il y a comme deux personnes en sa conscience : sa personne et la personne de l'Esprit. Un apôtre qui a l'Esprit de Dieu peut écrire : « je dis la vérité, je ne mens pas, ma conscience m'en rend témoignage dans l'Esprit-Saint. » Cette parole hardie n'est pas de Jean, elle est de S. Paul (Rom , IX, 1), lequel ne fit pas écrire l'Epître aux Romains par ses disciples. Un apôtre pourrait s'approprier ce que Jésus, dans le quatrième Evangile, dit de lui-même : « Mon témoignage est véritable parce que je ne suis pas seul, mais moi et celui qui m'a envoyé » (Joan., VIII, 16) Et c'est dans ce sens que « le disciple que Jésus aimait » peut écrire : « Celui qui a vu » en rend témoignage, et son témoignage est véritable » *De quarti Evangelii auctore*, pars altera, p. 329, note 2.

le nom d'un apôtre, mettent en avant clairement celui dont ils empruntent le nom; aussi bien ce nom leur sert de passeport et donne à leurs œuvres une autorité exceptionnelle. L'opposition entre la façon d'écrire de l'auteur du quatrième Evangile et celle des évangélistes apocryphes est la marque de l'authenticité de l'Evangile johannique. ⁽¹⁾

L'attitude très diverse des rationalistes en face de ce témoignage de l'apôtre Jean, leurs opinions très variées et contradictoires, confirment à leur façon la preuve que nous en avons tirée.

Certains critiques bibliques ⁽²⁾ ont fait de grands efforts pour attribuer le dernier chapitre en entier à une main étrangère. Mais d'autres critiques bibliques, même rationalistes, ⁽³⁾ ont vu que rien ne permettait d'attribuer l'épilogue du quatrième Evangile à un autre qu'à l'auteur même du livre. En effet, les multiples connexions de ce chapitre avec le corps de l'Evangile, les idées qui y sont énoncées, les traits historiques qu'on y rencontre, la langue et le style, tout en ce chapitre montre qu'il est écrit par celui qui a composé l'Evangile. Vaincus par l'évidence, ils ont avoué que la même main avait écrit l'Evangile et le chapitre final.

On a essayé d'enlever au dernier chapitre les derniers versets, au moins l'avant-dernier, le 24^e; c'était le seul qu'il importait aux critiques de rendre inauthentique, puisqu'il est comme la signature apposée à tout l'Evangile. Le voici : « C'était ce même disciple (aimé de Jésus) qui rend témoignage de ces choses et qui les a écrites et nous savons que son témoignage est vrai. » M. Harnack convient qu'il est impossible d'enlever les versets 20-23 du chapitre XXI, où l'écrivain rapporte exactement les paroles dites par Jésus à Pierre concernant le disciple aimé et rectifie le bruit qui avait couru que d'après cette parole l'apôtre aimé de Jésus ne mourrait point. « Ce morceau est même, ajoute-t-il, conjointement avec la déclaration faite à Pierre, le but de tout le chapitre. » ⁽⁴⁾ Mais Harnack attribue à un interpolateur postérieur le ver-

⁽¹⁾ Voir Reuss, *Théologie johannique*, p. 100.

⁽²⁾ Cf. Jean Réville, *Le quatrième Evangile*, pp. 305-307. — Schmiedel, art. *John, son of Zebedee*, dans l'*Enc. bibl.*, t. II, col. 2543. — Loisy, *Le quatr. Evang.*, pp. 925, sq. 132 Voir leurs raisons intrinsèques exposées et réfutées dans Lepin, *op cit.*, pp. 286-311.

⁽³⁾ Voir von Soden, *Urchristl. Litt.*, p. 219. — Harnack, *Chronol.*, t. I, p. 676 et note 4. — Jülicher, *Einkl.*, p. 394. — Wernle, *Die Quellen des Lebens Jesu*, p. 4.

⁽⁴⁾ *Chronol.*, t. I, p. 876 et note 2.

set 24: « C'est ce même disciple qui rend témoignage de ces choses, etc. » ⁽¹⁾

Cependant d'autres critiques, en grand nombre, Holtzmann, Schmiedel, Jülicher, Réville, Loisy, ⁽²⁾ ont vu au contraire que le chapitre additionnel tout entier, les versets 24 et 25 y compris, a dû couler d'une seule et même plume, faute de quoi « le chapitre XXI, 1-33 serait demeuré sans aucune sorte de conclusion. » ⁽³⁾ Le verset 24, dit Réville, est la seule raison d'être de tout l'appendice. » ⁽⁴⁾

Et voilà comment la plus grande discorde règne au camp de l'exégèse rationaliste. D'accord sur le but à atteindre, les adversaires de l'origine johannique du quatrième Evangile ne le sont plus du tout sur le choix des moyens à employer. Ce désaccord n'est-il pas un indice non équivoque de la fausseté de leur thèse?

Nous avons une seconde marque de l'origine johannique du quatrième Evangile dans les autres écrits attribués à S. Jean, ses épîtres et l'Apocalypse.

Dès la plus haute antiquité, la première épître est attribuée à l'apôtre Jean; la tradition est unanime sur ce point. L'auteur laisse clairement entendre qu'il a écrit un livre où il expose tout ce qu'il a vu et entendu du Verbe de vie. ⁽⁵⁾ Si Jean a écrit

(1) « Ceux qui ont ajouté le verset 24, dit Harnack, n'ont pas réfléchi ou n'ont pas vu que la mort du fils de Zébédée était insinuée dans le verset 23. Ils n'ont songé qu'à certifier, par une sorte de note marginale, que tout l'Evangile avait été écrit par l'apôtre et pour cela ont glissé au verset 24 leur attestation, que le verset 23 contredit. » *Chronol.*, t. I, p. 676, sq. Il part de là pour conclure que le verset 24 a été introduit après la mort du disciple par les presbytres d'Ephèse.

M. Harnack fait une pure hypothèse. Le texte n'affirme pas en termes exprès que le disciple aimé de Jésus est déjà mort, il se comprend parfaitement de la mort du disciple annoncée comme future, contrairement au bruit auquel la prophétie de Jésus avait donné naissance.

Le P. Calmes adopte la même hypothèse que M. Harnack et pour les mêmes raisons, avec cette différence qu'il estime justifiée l'attestation du verset 24. Le même disciple aurait ajouté plusieurs autres versets au dernier chapitre préparé par Jean et destiné à faire partie de l'ouvrage. Voir la critique de cette hypothèse dans M. Lepin, *L'Origine du quatrième Evangile*, p. 322, 1^{er} édit.

(2) Holtzmann, *Einl.*, p. 455. — Schmiedel, art. *John*, col. 2543. — Jülicher, *Einl.*, p. 312. — Réville, *Le quatr. Evang.*, p. 307, note 1 — Loisy, *Le quatr. Evang.*, p. 949.

(3) Schmiedel, art. *John*, col. 2543.

(4) *Le quatrième Evangile*, l. c.

(5) I Ep., 1-4.

l'Évangile qui porte son nom, nous possédons ce livre auquel renvoie la préface de la lettre; sinon, où est-il? Ce ne sont pas les épîtres; ce n'est pas davantage l'Apocalypse qui est une révélation prophétique, non un récit doctrinal, ni historique, révélation qui dépeint la gloire et les triomphes de Jésus au ciel, non les abaissements du Verbe incarné dont Jean avait été le témoin. ⁽¹⁾

L'Apocalypse nous fournit à son tour une preuve de l'origine johannique du quatrième Évangile. Harnack reconnaît que l'auteur de cet Évangile et celui de l'Apocalypse ne font qu'un. ⁽²⁾ Or l'apôtre Jean fut reconnu comme l'auteur de l'Apocalypse dans toute l'Eglise, pendant deux siècles; ceux-là même qui en contestent l'authenticité, reconnaissent le fait. ⁽³⁾ Aussi le livre lui-même porte la marque de son origine: l'écrivain donne son nom qui n'est autre que Jean, il est revêtu d'une autorité incontestée puisqu'il adresse « aux sept Eglises » un avertissement rigoureux; ⁽⁴⁾ à quel Jean, sauf à l'apôtre, pourraient bien convenir un tel rôle et une telle autorité? Ce n'est qu'au III^e siècle que la tradition s'est scindée en deux parties, dont l'une, la plus nombreuse, continue la tradition primitive, l'autre, sous l'empire de préventions dogmatiques, attribue l'Apocalypse à un autre écrivain. ⁽⁵⁾

* * *

(1) L'identité d'auteur de l'Évangile et de la première Épître est admise par les critiques indépendants partisans de l'origine johannique de l'Évangile, tels que B. Weiss, Zahn, Westcott, Drummond, Sanday, et par des critiques libéraux opposés à l'origine johannique, tels que Renan, Harnack, Abbott, Jülicher. — Voir le développement de cet argument en Lepin, *op cit*, pp. 250-257.

(2) Harnack: « Je déclare me ranger à l'hérésie critique, qui rapporte l'Apocalypse et l'Évangile à un même écrivain. » *Chronologie*, t. I, p. 675, note 1.

(3) « Si nous nous en tenons aux témoignages les plus anciens, qui, seuls, ont une valeur indépendante, aucun des écrits johanniques n'est mieux certifié que l'Apocalypse. » Jean Réville, *Le quatrième Évangile*, p. 37. Cf. F. Chr. Bauer, *Kritische Untersuchungen über die kanonische Evangelien*, p. 345.

(4) Apoc., II, III.

(5) Le millénarisme, né à Alexandrie, emprunta son principal argument à un passage de l'Apocalypse où il est dit que les justes règneront mille ans avec le Christ (XX, 4-7). S. Denys, évêque de cette ville, pour faire tomber des mains des millénaires l'arme dont ils abusaient, nia que S. Jean fût l'auteur de l'Apocalypse. A l'appui de son opinion, ne pouvant invoquer aucun témoignage traditionnel, il se borna à alléguer certaines raisons intrinsèques. Ce sont ces raisons qui ont servi de base aux arguments qu'apportent de nos jours les critiques bibliques rationalistes pour combattre l'origine johannique de l'Apocalypse. Voir ces raisons exposées et réfutées dans Knabenbauer, *Comment. in Ev. secundum Joannem*, p. 38-44. Voir aussi dans le *Dictionnaire de la Bible*, l'article *Apocalypse*.

Si les notes intrinsèques démontrent déjà l'origine apostolique du quatrième Evangile, l'argument extrinsèque, emprunté au témoignage des écrivains ecclésiastiques, a une force démonstrative beaucoup plus grande encore.

Les critiques protestants et rationalistes s'attachent exclusivement, ou à peu près, aux critères internes, quand il est question de discuter l'origine d'un livre ou son authenticité. ⁽¹⁾ Cette attitude ne les empêche pas cependant de faire les plus grands efforts pour amoindrir l'autorité des témoignages contraires à la thèse qui leur est chère et d'invoquer volontiers les témoignages qu'ils leur croient favorables, nous aurons l'occasion de le faire voir.

Les critiques catholiques accordent un poids plus grand au témoignage traditionnel. « Il est évident, dit Léon XIII dans l'Encyclique *Providentissimus*, que lorsqu'il s'agit d'une question historique, de l'origine et de la conservation de n'importe quel ouvrage, les témoignages historiques ont plus de valeur que tous les autres et que ce sont ces témoignages qu'il faut rechercher et examiner avec le plus grand soin. Quant aux caractères intrinsèques, ils sont, la plupart du temps, bien moins importants, de telle sorte qu'on ne peut guère les invoquer que pour confirmer la thèse. Si l'on agit autrement, il en résultera de grands inconvénients... On arrivera à ce résultat que chacun, dans l'interprétation, s'attachera à ses goûts et à une opinion préjudicielle. » ⁽²⁾

⁽¹⁾ « Le point essentiel, pour l'historien, dit M. Loisy, est la nature même du livre. La personnalité de l'auteur est un point accessoire... La question d'historicité prime la question d'authenticité... cette dernière peut-être élucidée par l'étude du texte. Le caractère du livre une fois établi, la question d'auteur est presque réglée dans la mesure où elle intéresse l'historien. » Cf. *Autour d'un petit livre*, p. 87; *Le quatrième Evangile*, pp. 1, 52. Voir cette théorie exposée dans Stapfer, *Jésus-Christ pendant son ministère*, Introd., p. XXVI; Jean Réville, *Le quatrième Evangile*, Introd., p. V et pp. 74, 322 suiv.; Albert Réville, *Jésus de Nazareth*, t. I, p. 354.

⁽²⁾ M. Harnack paraît se rapprocher de la méthode de l'exégèse catholique, quand, dans la préface de sa *Chronologie*, parlant du mouvement rétrograde de la critique vers la tradition, amené sur les recherches scientifiques des vingt dernières années, il écrit : « Je ne crains pas d'employer le mot *rétrograde* : il faut appeler les choses par leur nom, et, dans la critique des documents du christianisme primitif, nous sommes sans contredit dans un mouvement de retour à la tradition... Un moment viendra, et il est proche, où l'on ne se préoccupera guère plus de déchiffrer les problèmes d'histoire littéraire, parce que la chose importante à décider sera généralement reconnue, à savoir, l'exactitude essentielle de la tradition à peu d'exceptions près. » *Die Chronologie der altchristlichen Literatur bis Eusebius*, t. I, 1897, pp. X et XI.

Voici comment nous proposons l'argument extrinsèque. Dès l'an 130, ⁽¹⁾ très certainement avant le fin du II^e siècle de l'ère chrétienne, toutes les Eglises de la catholicité, aucune exceptée, regardaient le quatrième Evangile comme l'œuvre de l'apôtre saint Jean, fils de Zébédée. Or cette unanimité des Eglises est une preuve manifeste de l'origine johannique de ce livre. Cette croyance, qu'on trouve partout identiquement la même, n'a pas commencé alors subitement et en même temps dans chaque Eglise : un tel phénomène serait en opposition avec les lois de la critique historique les plus certaines; elle remonte donc jusqu'au commencement du II^e siècle qui est précisément l'époque où le quatrième Evangile a paru. Aucune Eglise ne l'a reçu comme johannique sans en avoir acquis des preuves certaines. Si aucun écrit canonique n'était reçu, à moins que la canonicité n'en fût clairement établie, cette règle a dû être observée avec une particulière rigueur envers l'Evangile selon saint Jean. Il avait des différences nettement tranchées d'avec les Synoptiques, par le temps où il fut écrit, la contrée où Jésus prêcha la bonne nouvelle, les discours qu'il prononça, les faits qui sont racontés. Ce caractère propre du dernier Evangile a dû frapper les esprits, partout où le livre fut apporté. Si donc il est accepté par toutes les Eglises, sans qu'on rencontre aucune trace appréciable d'une résistance quelconque; s'il a pu prendre sa place à côté des Synoptiques et constituer avec eux le canon des Evangiles ecclésiastiques, sans qu'aucun doute soit soulevé nulle part sur son origine johannique, c'est qu'il apportait avec lui la garantie de son authenticité, et faisait valoir des titres exceptionnels à l'acceptation des Eglises.

Nous allons citer quelques témoins des diverses Eglises, en commençant par le principal, saint Irénée.

Né en Asie, aux lieux où fut composé le quatrième Evangile et où l'apôtre Jean termina sa carrière, nous trouvons Irénée en Gaule, durant la persécution de 177, et il y occupa le siège épiscopal de Lyon. Doué d'une science profonde des divines Ecritures,

⁽¹⁾ « A partir de l'an 130, dit M. Loisy, nous allons le (quatrième Evangile) trouver partout. » *Histoire du Canon du Nouveau Testament*, p. 41. Dans le même ouvrage, p. 53, à propos d'un passage du dialogue de saint Justin avec Tryphon, dialogue écrit sans doute vers l'an 150 (ib., p. 48, note 1), M. Loisy écrit : « Il est bien établi que notre Evangile était alors et depuis assez longtemps dans l'usage ecclésiastique. » Cf. *Le quatrième Evangile*, p. 18.

Irénée est le témoin autorisé de la foi de l'Eglise grecque et de l'Eglise latine. Aussi il prit une part importante aux controverses religieuses de son époque. Son autorité était à ce point grande qu'il put intervenir comme arbitre entre le Pape Victor et Polycarpe d'Ephèse dans la controverse au sujet de la Pâque.

Dans son principal ouvrage, *Contre les hérésies*, qu'il composa en Gaule, à son retour de Rome, où il avait apporté au Pape Eleuthère une lettre des confesseurs Lyonnais, il attribua formellement le quatrième Evangile à Jean, fils de Zébédée, l'apôtre qui avait reposé sur le côté du Seigneur. Voici ce que nous y lisons : « Jean, le disciple du Seigneur, celui qui se pencha sur son sein, publia, lui aussi, l'Evangile, pendant qu'il habitait à Ephèse, ville d'Asie. » ⁽¹⁾ Ce n'est pas en passant et comme une chose peu importante à ses yeux, qu'Irénée laisse tomber ces mots de sa plume. Il venait de montrer, contre les Gnostiques, où doit être puisée la vraie doctrine du Christ : l'Evangile, dit-il, d'abord prêché de vive voix, a été ensuite, sur l'ordre de Dieu, consigné par écrit dans quatre livres. Alors il cite les noms des évangélistes avec quelque note spéciale à chacun. Telle est leur autorité, ajoutait-il, que les hérétiques eux-mêmes cherchent à s'y appuyer. ⁽²⁾

Ce qui donne une autorité exceptionnellement grande à ce témoignage concernant l'origine johannique du quatrième Evangile, c'est qu'Irénée fut le disciple de Polycarpe, lequel fut disciple de S. Jean lui-même. On est donc autorisé de dire qu'Irénée tenait de ses maîtres asiatiques, parmi lesquels se détache, avec un relief particulier, la figure de l'évêque de Smyrne, ce qu'il affirme au sujet de l'Evangile de saint Jean ; et, comme il est prouvé que Polycarpe fut disciple de saint Jean, on est autorisé à ajouter que la relation d'Irénée remonte à l'auteur même de l'Evangile. Quoi qu'en dise M. Loisy, ⁽³⁾ la chaîne testimoniale des trois noms Jean, Polycarpe, Irénée, n'est point une chaîne rompue. Essayons d'établir cette vérité capitale.

Les rapports de Polycarpe avec le disciple bien-aimé, ceux d'Irénée avec Polycarpe sont affirmés de la manière la plus claire par Irénée dans une lettre à Florinus. Comme dans sa vieillesse Florinus s'était laissé gagner par l'hérésie, Irénée lui rappelle comment ils ont entendu, l'un et l'autre, Polycarpe parler de son

(1) *Contra Haereses*, t. III, c. I, n. 1, Migne, t. VI, col. 844.

(2) Ouvrage cité, ch. XI.

(3) *Le quatrième Evangile*, p. 27.

intimité avec Jean : « Ces opinions, dit-il, ne sont pas celles d'une saine doctrine... ce ne sont pas celles que te transmirent les anciens qui nous ont précédés et qui avaient connu les apôtres. Je me souviens que, quand j'étais enfant, dans l'Asie inférieure, où tu brillais alors par ton emploi à la cour, je t'ai vu près de Polycarpe, cherchant à acquérir son estime. Je me souviens mieux des choses d'alors que de ce qui est arrivé depuis, car ce que nous avons appris dans l'enfance croît avec l'âme et s'identifie avec elle; si bien que je pourrais dire l'endroit où le bienheureux s'asseyait pour causer, sa démarche, ses habitudes, sa façon de vivre, les traits de son corps, sa manière d'entretenir l'assistance, comment il racontait la familiarité qu'il avait eue avec Jean et avec les autres qui avaient vu le Seigneur. Et ce qu'il leur avait entendu dire sur le Seigneur, sur ses miracles et sur sa doctrine, Polycarpe le rapportait, comme l'ayant reçu des témoins oculaires de la vie du Verbe, le tout conforme aux Ecritures. Ces choses, par la bonté de Dieu, je les écoutais dès lors avec application, les consignant non sur le papier, mais dans mon cœur, et toujours, grâce à Dieu, je me les remémore fidèlement. » ⁽¹⁾

« N'oublions pas, dit justement M. Nouvelle, que les faits rapportés dans cette lettre se passaient vers 150, alors que Florinus « brillait en Asie-Mineure par son emploi à la cour ». Et à cette date le quatrième Evangile ne pouvait pas ne pas être entre toutes les mains à Smyrne et on l'attribuait sûrement à saint Jean, puisqu'Irénée n'a jamais connu une autre attribution, et que d'autre part, à partir de l'an 130, nous voyons le quatrième Evangile en grande vénération chez les Valentinien, pour qui, comme pour Irénée, l'auteur de l'Evangile est Jean l'Apôtre. » ⁽²⁾

Dans son livre *Contra Haereses*, saint Irénée en appelle encore fréquemment aux témoignages des Presbytres anciens *πρεσβύτεροι*. ⁽³⁾ Tous les Pères ne désignent pas les mêmes hommes par ce nom. Pour Irénée, les Presbytres étaient les hommes de la seconde

⁽¹⁾ Dans Eusèbe, *Hist. eccl.*, I, V, ch. XX. Dans d'autres endroits encore Irénée affirme qu'il a eu des rapports avec Polycarpe, celui-ci avec saint Jean. Cf. *Contra Haer.*, III, III, 4. Eusèbe, *Hist. eccl.*, V, XXIV.

« Il est certain, dit M. Loisy, qu'Irénée entend désigner, partout où il parle du maître de Polycarpe, l'apôtre Jean. » *Le quatrième Evangile*, p. 8, n. 3.

⁽²⁾ *L'authenticité du quatr. Evang.* etc., p. 16, n. 2.

⁽³⁾ Voir les textes dans Camerlynck, *De quarti Evangelii auctore*, pp. 110, 111, 114, 115.

génération chrétienne, comme Polycarpe et Papias; ⁽¹⁾ pour ceux-ci, c'étaient les hommes de la première génération, c'est-à-dire les apôtres avant tout, tout disciple et témoin immédiat du Seigneur. ⁽²⁾

C'est donc à l'école de la seconde génération chrétienne qu'Irénée a emprunté la doctrine qu'il enseigne.

Les données de la chronologie confirment le récit d'Irénée à Florinus. Le quatrième Evangile est certainement antérieur à l'an 110 — et une fois démontrée l'origine johannique, il devient certain qu'il est antérieur à l'an 100. — D'autre part, d'après M. Jean Réville, protestant libéral et adversaire de l'authenticité johannique du quatrième Evangile, « Polycarpe est mort martyr à Smyrne, en l'an 155, au plus tôt. ⁽³⁾ D'après le récit de son martyr, il était âgé de 86 ans. Il serait donc né en 69. » ⁽⁴⁾ — Enfin Irénée, dont Lightfoot et Zahn placent la naissance entre 115 à 125, Bardenhewer vers 130, ⁽⁵⁾ Harnack et son école vers 135-142, avait, dans l'hypothèse la plus défavorable, de 15 à 20 ans quand Polycarpe mourut. Nous pouvons même dire qu'il avait au moins 20 ans. ⁽⁶⁾ M. Réville conclut avec raison que Polycarpe « a pu entendre comme jeune homme des vieillards qui avaient eux-mêmes personnellement connu le Christ. » Il conclut aussi qu'« il n'y a aucune raison de contester à priori la véracité du témoignage d'Irénée. » ⁽⁷⁾

Il y a d'autres conclusions à tirer de ce rapprochement de dates. D'abord, puisque saint Jean vécut à Ephèse, non loin de Smyrne

⁽¹⁾ Irénée parle fréquemment d'un Presbytre, au singulier; ce maître vénéré auquel il s'en réfère, il l'appelle disciple des apôtres, disciple de ceux qui avaient vu les apôtres (Voir les textes et leur exégèse dans Camerlynck, p. 110 et suiv.) On est autorisé à croire que ce Presbytre anonyme n'est autre que Polycarpe. (Voir Calmes, *L'Evangile selon saint Jean*, pp. 12, 15.)

⁽²⁾ Cf. Godet, *Commentaire sur saint Jean*, t. I, Introd., p. 61, éd. 4.

⁽³⁾ M. Réville embrasse ici l'opinion de M. Harnack (*Chronologie der altchristlichen Literatur*, t. I, pp. 334-356); personnellement, il préférerait la date de 166.

⁽⁴⁾ *Le quatrième Evangile*, pp. 12 et 13.

⁽⁵⁾ *Les Pères de l'Eglise*, t. I, p. 202 Trad. Godet.

⁽⁶⁾ La naissance d'Irénée paraît devoir être placée en 134. En effet Polycarpe fut martyrisé en Asie-Mineure le 23 février de l'an 155, d'après Harnack. Il fit donc plus tard, en 154, le voyage à Rome pour traiter avec le Pape Anicet de la question de la Pâque. Or les asiatiques, venus peut-être à Rome avec lui, y restèrent après lui. Irénée était certainement de ce nombre, dit Mgr Duchesne (*Origines chrétiennes*, 2^e éd., ch. XIV). Irénée devait alors avoir au moins vingt ans.

⁽⁷⁾ *Ib.*, p. 13.

et mourut vers l'an 100, peut-être plus tard, il est certain que Polycarpe, avant son épiscopat à Smyrne, a pu être le disciple de l'Apôtre. Ensuite, étant donné que le quatrième Evangile se répandit en Orient et en Occident à partir de l'an 110 et même plus tôt, il est évident que Polycarpe, qui ne mourut point avant l'an 155, en a eu connaissance et savait à quoi s'en tenir sur son origine apostolique. Enfin puisqu'Irénée avait 15 ou 20 ans à la mort de Polycarpe, il a donc pu, comme il le rapporte, l'entendre lui et les Presbytres, être leur disciple; c'est donc dans ce milieu asiatique, où il a passé son enfance, qu'il a appris les détails très précieux qu'il donne dans son livre *Contre les Hérésies*, sur les Synoptiques et sur saint Jean. Conclusion capitale, que ne renverseront jamais les arguties des exégètes rationalistes.

Des flots d'encre ont coulé; des trésors d'érudition ont été dépensés pour ruiner le témoignage d'Irénée. Les défenseurs de l'Evangile johannique n'ont pas mis en œuvre moins de talent pour lui conserver sa force et sa splendeur.

Voici le système imaginé et défendu par les exégètes rationalistes.

Irénée n'a fait que voir Polycarpe dans son premier âge — il pouvait avoir alors autour de quinze ans ⁽¹⁾ — sans être son disciple ou avoir des rapports suivis avec lui. Avec des relations aussi fugitives, dans un âge aussi tendre, Irénée peut n'avoir pas exactement saisi la portée des discours de Polycarpe. Celui-ci sans doute se recommandait d'anciens disciples du Seigneur, et en particulier d'un disciple, nommé Jean, auquel il aimait à se référer. Mais ce Jean pouvait être le Presbytre, dont se réclamait Papias, c'est-à-dire le vieux disciple palestinien qui passait pour être le dernier représentant des traditions apostoliques au sujet du Christ. La manière dont en parlait Polycarpe, le ton de respect affectueux avec lequel il rappelait son souvenir durent donner au jeune Irénée l'impression d'un personnage auguste et d'une autorité égale à celle des apôtres. De là à le prendre pour un disciple véritable du Christ, à l'identifier même avec l'apôtre de ce nom, il n'y avait qu'un pas, et il fut aisément franchi. ⁽²⁾ Une fois franchi, les traditions relativement à Jean le Presbytre furent de très bonne foi attribuées par Irénée à Jean le Disciple.

(1) Harnack, *Chronologie*, t. I, pp 325-329.

(2) Cf. Jean Réville, *Le quatrième Evangile*, pp. 14 et 15.

Voilà bien des conjectures et elles ne manquent pas de gravité. « C'était pour saint Irénée, écrit M. Fouard, une question capitale de savoir qui était l'auteur du quatrième Evangile, car il recourut fréquemment à ce livre sacré, et il lui importait de connaître si ce texte n'était qu'un écho de la tradition apostolique, ou la parole même d'un des douze. » ⁽¹⁾ Tout système, même le plus ingénieux, a exactement la valeur des raisons sur lesquelles il s'appuie. Il a donc fallu prouver qu'un homme comme Irénée avait, dans une question aussi vitale pour le christianisme, que l'authenticité d'un Evangile, confondu deux hommes aussi différents pour le caractère et l'autorité que l'Apôtre Jean et le Presbytre Jean. Il aurait aussi fallu montrer — et on ne l'a pas même essayé — comment la prétendue erreur du jeune Irénée n'avait pas été rectifiée par d'autres, plus âgés que lui, qui écoutèrent également les leçons de Polycarpe et des Presbytres et retinrent leurs enseignements, à moins de soutenir que tous ensemble tombèrent dans la même méprise.

Pour prouver que S. Irénée a confondu deux Jean, l'Apôtre et le Presbytre ou l'Ancien, qu'il a attribué à l'Apôtre ce qui est dû au Presbytre, les exégètes rationalistes n'ont pas craint de calomnier sa mémoire. A les entendre, Irénée, jouissant d'une si grande autorité auprès de ses contemporains, estimé si haut jusqu'aujourd'hui, ne serait qu'un esprit faible, crédule, dénué de tout sens critique, qui « gobe avec béatitude les traditions les plus stupides », s'illusionnant « sur la nature de ses souvenirs d'enfance, en les ruminant à seule fin de confondre ses adversaires. » ⁽²⁾

Et la preuve de ce jugement sommaire c'est qu'Irénée aurait inséré parfois dans ses œuvres des récits légendaires; il aurait ajouté foi trop vite à quelques dires des Presbytres d'Asie, mal interprété certains textes de l'Apocalypse, surtout, crime capital, affirmé que le Christ a vécu jusqu'à cinquante ans. ⁽³⁾

C'est pour ces puériles raisons qu'Irénée, dont on vantait jusqu'aujourd'hui la science profonde de l'Ecriture et de la tradition, dont la mémoire a été entourée de respect par tous les

(1) *Saint Jean*, Introd., p. XXVII.

(2) Jean Réville, *Le quatrième Evangile*, pp. 10, 18.

(3) Irénée a en effet attribué 50 ans à Jésus-Christ, à cause de la réponse des juifs : « Tu n'as pas encore 50 ans et tu as vu Abraham? » L'évêque de Lyon croit pouvoir conclure de ces paroles que le divin Sauveur n'était pas loin de la cinquantaine.

siècles chrétiens, c'est pour ces puérides raisons qui n'ont même pas le mérite d'être originales, puisqu'elles sont connues depuis des siècles, qu'Irénée devient soudain un esprit mesquin, crédule, dénué de toute critique. A ce prix il n'y a aucun écrivain, ni Tite-Live, ni Tacite, ni Pline, qui ne mérite les mêmes qualificatifs; car il n'en est aucun qui n'ait admis comme fait historique certains récits légendaires, dont la sagacité n'ait été, en quelque endroit de leurs œuvres, prise en défaut. Et encore celle d'Irénée n'a été trouvée en défaut que sur des questions d'exégèse sans aucune importance et nullement sur des faits historiques; or, l'origine johannique du quatrième Evangile est affirmée par Irénée comme un fait appartenant au domaine de l'histoire.

Comme bien on pense, il n'a pas suffi de calomnier la mémoire d'Irénée pour avoir le droit d'affirmer que le disciple de Polycarpe s'était trompé en confondant, sous le couvert du nom de Jean, l'apôtre, fils de Zébédée, et le disciple d'Ephèse, Jean l'Ancien. ⁽¹⁾ Il a fallu aux adversaires de l'Evangile johannique apporter d'autres raisons. Voyons ce qu'elles valent.

Irénée, disent-ils, affirme que saint Jean l'Apôtre écrivit son Evangile à Ephèse, en Asie. Or Jean l'Apôtre n'a jamais vécu à Ephèse; il ne peut donc être l'auteur du quatrième Evangile.

Le séjour de S. Jean à Ephèse, nié par plusieurs critiques, comme Lützelberger, Keim, Scholten, Holtzmann, est solidement établi sur des témoignages dignes de foi. Ce fait est affirmé par Polycarpe, ⁽²⁾ qui y a eu des relations avec l'Apôtre; par Irénée, qui le tient de Polycarpe; ⁽³⁾ par Apollonius, ⁽⁴⁾ qui fut à peu près contemporain de l'évêque de Smyrne; par

(1) Loisy, *Le quatrième Evangile*, p. 28.

(2) Irénée ne fut pas seul à entendre Polycarpe parler du séjour de Jean à Ephèse : « Il en est, écrit-il, qui ont entendu raconter à Polycarpe comment Jean, le disciple du Seigneur, étant venu aux bains à Ephèse et ayant aperçu Cérinthe à l'intérieur, sortit aussitôt sans se baigner disant : Fuyons, de peur que la maison ne s'écroule, pour abriter ainsi Cérinthe, l'ennemi de la vérité (*Contra Haer.*, t. III, c. III.) » Dans une lettre au Pape Victor, Irénée rapporte que Polycarpe, venu à Rome, au temps d'Anicet, s'était recommandé auprès du Pontife Romain de ses relations avec l'apôtre Jean. Ces relations supposent que Jean séjourna non loin de Smyrne (Voir Eusèbe, *Hist. Eccl.*, I V, c. XXIV).

(3) Irénée affirme fréquemment le séjour de S. Jean à Ephèse : *Contra Haereses*, II, 22; III, 1, 3. Migne, Pères Grecs, t. VII, coll. 785, 845, 853.

(4) Apollonius raconte que Jean rappela à Ephèse un mort à la vie. Voir Eusèbe, *Hist. Eccl.*, I, V, c. XVIII, Migne, t. XX, col. 480.

Polycrate, ⁽¹⁾ un des successeurs de Jean sur le siège d'Ephèse, né vers 125, d'une famille qui avait fourni sept évêques aux communautés asiatiques; ⁽²⁾ nous pourrions ajouter par Tertulien, Clément d'Alexandrie et Origène. On ne peut contester la science, l'érudition, la sincérité de tous ces témoins, ni dire que les divers témoignages se réduisent à celui d'Irénée, à qui les autres l'auraient emprunté : les rationalistes eux-mêmes n'osent plus l'affirmer.

Ainsi donc nous savons par Polycarpe que le séjour de Jean à Ephèse était connu en Asie et à Rome au milieu du II^e siècle; il était connu à Carthage, à Alexandrie, à Lyon, à Ephèse, d'après les autres témoignages, avant la fin du II^e siècle; moins d'un siècle après sa mort, l'Eglise entière le savait, sans qu'on découvre nulle part aucune trace de doute. Si S. Jean l'Apôtre n'a pas séjourné à Ephèse, il faudra admettre que non seulement Irénée, mais encore Polycarpe, Apollonius, Polycrate, Tertulien, Clément, Origène et, à leur suite, l'Eglise catholique tout entière a confondu deux Jean, l'Apôtre et le Presbytre et que Jean l'Ancien, ayant demeuré à Ephèse, on s'est imaginé que Jean l'Apôtre y avait séjourné. Supposition gratuite et injurieuse, devant laquelle les critiques rationalistes ne reculent pas.

Mais, dit-on, si S. Jean a séjourné à Ephèse, comment expliquer qu'Ignace martyr n'en fasse aucune mention dans sa lettre aux Ephésiens, écrite vers l'an 115, quelques années après la composition du quatrième Evangile, alors cependant qu'il félicite les Ephésiens d'avoir été les disciples de Paul et qu'il parle du séjour de l'Apôtre au milieu d'eux comme de leur principal titre de gloire? ⁽³⁾

Il y a une triple réponse. D'abord un argument négatif, tiré du

(1) Polycrate, évêque d'Ephèse, écrivant officiellement à l'Evêque de Rome, au nom des Evêques d'Asie, revendique le tombeau de « celui qui reposa sur la poitrine du Seigneur, fut prêtre, portant la lame d'or, martyr et docteur. » Voir Eusèbe, *Hist. Eccl.*, I. III, c. XXXI; I. V, c. XXIV. Migne, XX, 280. — Les critiques les plus hostiles à l'authenticité de l'Evangile johannique n'osent pas ne pas voir l'Apôtre Jean dans ce portrait. Voir Harnack, *Chronol.*, t. I, p. 669; Schmiedel, art. *John*, col. 2507; J. Réville, *Le quatr. Evangile*, p. 19; Loisy, *Le quatr. Evang.*, p. 29, notes 8 et 45.

(2) Cf. Loisy, *Le quatrième Evangile*, p. 30, à la fin de la note 8 de la page précédente.

(3) Cf. Loisy, *Le quatrième Evangile*, pp. 6 et 7. Cf. Harnack, *Chronol.*, t. I, p. 674, note 1; Holtzmann, *Einl.*, p. 470; J. Réville, *Le quatr. Evang.*, p. 7; Schmiedel, art. *John*, col. 2511.

silence d'un écrivain, ne peut pas, d'après la saine critique, prévaloir sur un argument positif, emprunté au témoignage d'autres écrivains. Il faudrait, pour avoir le droit de conclure, montrer que celui qui n'a rien dit, devait parler et qu'il n'aurait pas manqué de le faire; or, précisément, les exégètes rationalistes oublient de faire cette preuve relativement à Ignace.

Ensuite, à supposer qu'Ignace ne fasse aucune mention de S. Jean dans sa lettre aux Ephésiens, ce silence s'expliquerait parfaitement. Ignace dans sa lettre songe aux tourments du martyr qui lui sont réservés au terme de son voyage à Rome; ce sort lui rappelle saint Paul qui, lui aussi, quitta Ephèse pour aller à Rome rendre témoignage de sa foi. Quoi d'étonnant donc qu'il parle aux Ephésiens de saint Paul, plutôt que de Jean qui est resté à Ephèse et y mourut plein de jours?

Enfin Ignace ne rappelle-t-il aucunement le souvenir de S. Jean aux Ephésiens? Après avoir évoqué le souvenir de S. Paul, il rappelle que « les chrétiens d'Ephèse ont constamment adhéré aux apôtres dans la vertu de Jésus-Christ. » ⁽¹⁾ M. Harnack pense qu'il est « souverainement probable que le fils de Zébédée était parmi les apôtres qu'Ignace avait ainsi en vue, » ⁽²⁾ et il les avait en vue à raison des relations spéciales qu'Ephèse avait eues avec eux.

Un autre argument encore est apporté pour supprimer le séjour éphésien de S. Jean. Il aurait été mis à mort avec son frère Jacques, en Palestine, longtemps avant la fin du premier siècle; il n'aurait donc pas vécu en Asie. Le martyr de S. Jean serait attesté par Papias. Voici en effet ce qu'on lit dans un des manuscrits de la chronique de Georges Hamartolos, moine byzantin du IX^e siècle : Jean « après avoir écrit son Evangile, fut jugé digne du martyr, car Papias, évêque d'Hiérapolis, qui l'a vu de ses yeux, rapporte, au deuxième livre de ses *Discours du Seigneur*, qu'il fut mis à mort par les juifs, accomplissant ainsi manifestement, avec son frère, la prophétie du Christ à leur sujet et la déclaration d'acceptation qu'ils en avaient faite. Lorsqu'en effet le Seigneur leur demanda : « Pouvez-vous boire mon calice? » et qu'ils se furent déclarés prêts à le faire. « Vous boirez, leur dit-il, la coupe que je bois, et vous serez baptisés du baptême dont je suis baptisé. » ⁽³⁾

(1) *Ad Ephesios*, XI, 2. — (2) *Chronol*, t. I, p. 679.

(3) *Codex Coislinianus*, p. 305. Voir Funk, *Patres apostolici*, t. I, p. 368.

Nous avons trois réponses à faire. Voici la première. La chronique de Georges Hamartolos, loin d'être favorable aux rationalistes, affirme nettement le séjour éphésien de Jean. Le passage de la chronique qui vient d'être cité, est précédé de ces paroles : « Après Domitien, règne Nerva pendant un an. Celui-ci ayant rappelé Jean de l'île, le laissa libre d'habiter à Ephèse. Resté seul survivant d'entre les douze disciples, Jean, après avoir composé son Evangile, fut jugé digne du martyre. » Il se termine par ces autres paroles : « Thomas eut en partage la Parthie; Jean, l'Asie, et, ayant vécu là, il finit ses jours à Ephèse. » On le voit, selon le procédé commode dont ils sont coutumiers, les exégètes rationalistes, au moins plusieurs d'entre eux, ⁽¹⁾ prennent dans la chronique ce qui favorise leur système préconçu et rejettent ce qui le contredit. Ils gardent la citation de Papias et récusent le reste. Or, c'est précisément la citation de Papias qui doit être éliminée comme apocryphe et c'est là notre seconde réponse.

Eusèbe et Irénée ont connu et utilisé les œuvres de Papias, en particulier ses *Exégèses*; l'un et l'autre, loin de faire la moindre allusion au martyre de saint Jean, regardent au contraire comme un fait indubitable son séjour à Ephèse et sa survivance jusqu'à Trajan. Il n'y a aucune probabilité qu'un chroniqueur du IX^e siècle, ou même, dans l'hypothèse que Grégoire aurait emprunté son récit du martyre de saint Jean à un écrivain antérieur, un auteur du VII^e ou du VI^e siècle, ait eu entre les mains les livres de Papias. Aussi il ne manque pas d'exégètes rationalistes qui rejettent l'authenticité de la notice attribuée à l'évêque d'Hiérapolis. ⁽²⁾ « Comment croire, dit Harnack, qu'une telle notice remonte au second siècle et figurait dans un ouvrage qu'ont lu un Irénée, un Eusèbe, et beaucoup d'autres. Ont-ils donc tous ensemble passé la notice sous silence? » ⁽³⁾ Bien plus, on est fondé à croire que la notice attribuée à George Hamartolos n'est pas de lui, mais « d'un copiste postérieur, soucieux de montrer réalisée la prophétie du Christ, et, dans ce dessein, réunissant sans discernement et avec des erreurs manifestes le renseignement d'Origène et celui

(1) H. Holtzmann, *Eintl.*, p. 471; Bousset, *Offenb.*, pp. 47 et 48; von Soden, *Urchristl. Lit.*, p. 214; Schmiedel, art. *John*, col. 2510; Schwartz, *Über den Tod der Söhne Zebedaes*, 1904; Loisy, *Chronique biblique*, dans la *Revue d'hist.* 1904, pp. 568-570.

(2) Lightfoot, *Essays on supernatural Religion*, p. 242; Drummond, *Fourth Gosp.*, pp. 228-234; Zahn, *Forsch.*, t. VI, pp. 147-151.

(3) *Chronol.*, t. I, p. 666.

de Papias. On ne peut faire grand fond sur le témoignage d'un interpolateur aussi tardif et aussi peu judicieux. » ⁽¹⁾

D'ailleurs, et c'est notre troisième réponse, le récit du martyre de saint Jean, fût-il de Papias, ne contredit nullement au séjour éphésien de Jean. Il y est dit que l'apôtre fut mis à mort par les Juifs, il n'est pas dit que ce fut en Palestine. Depuis la ruine du Temple et la dispersion des Juifs, ceux-ci étaient nombreux en Asie-Mineure et ils ne furent pas les adversaires les moins acharnés du christianisme; c'est même contre eux, d'après une opinion probable, que fut écrit le quatrième Evangile.

Une seconde raison est apportée par l'exégétisme rationaliste. Il croit pouvoir montrer, par le témoignage de Papias, évêque d'Hiérapolis, dont Irénée fut le disciple, et le témoignage d'Eusèbe, évêque de Césarée, que l'évêque de Lyon a fait une regrettable confusion entre Jean l'Ancien ou d'Ephèse, et Jean l'Apôtre.

Voici le fragment des écrits de Papias rapporté par Eusèbe dans son *Histoire ecclésiastique* : « Je n'hésiterai pas à mêler à mes interprétations, pour en garantir la vérité, ce qu'autrefois j'appris soigneusement des Presbytres, et que soigneusement aussi je confiai à ma mémoire; car je ne m'attachais pas, comme la plupart, à ceux qui parlent le plus, mais à ceux qui enseignent le vrai, ni à ceux qui rapportent des instructions quelconques, mais à ceux qui reproduisent les ordonnances transmises directement à notre foi par le Seigneur et émanant de la vérité même. Si donc il survenait quelqu'un qui eût fréquenté les Presbytres, je consultais les dires des Presbytres : qu'ont dit André, Pierre, Philippe, Thomas, Jacques, Jean, Matthieu ou quelque autre des disciples du Seigneur? et ce que disent Aristion et le Presbytre Jean, disciples du Seigneur. Je n'estimais pas, en effet, que ce qui se trouvait dans les livres pût me servir autant que ce que j'avais recueilli d'une parole vivante et fidèlement gardée. » ⁽²⁾

Eusèbe, après avoir reproduit ce fragment de Papias, ajoute : « Ainsi apparaît vraie la relation de ceux qui ont affirmé que deux personnages de ce nom ont vécu en Asie, et qu'à Ephèse se trouvent deux tombeaux qui, maintenant encore, sont appelés : Tombeau de Jean. » L'historien-évêque alla plus loin. Comme,

(1) Lepin, op. cit., p. 115.

(2) Dans Eusèbe, *Hist. Eccl*, I. III, c. XXXIX.

pour plusieurs raisons, il répugnait à admettre que le Jean qui a écrit l'Apocalypse fût « l'apôtre, le fils de Zébédée et frère de Jacques, l'auteur de l'Evangile appelé selon Jean et de l'Épître catholique », il croit pouvoir en attribuer la paternité à Jean le Presbytre. ⁽¹⁾ Il hasarde donc une double supposition : Jean le Presbytre serait différent de Jean l'Apôtre et il serait l'auteur de l'Apocalypse. C'est le fondement fragile sur lequel l'exégétisme rationaliste a élevé un édifice plus fragile encore.

Nous n'entrerons pas dans le détail des discussions non encore terminées auxquelles les paroles de Papias et d'Eusèbe ont donné naissance. Quelques remarques, croyons-nous, suffiront pour montrer que l'autorité du témoignage d'Irénée concernant l'origine johannique du quatrième Evangile n'en est nullement atteinte.

Eusèbe, incomparablement mieux informé que nous sur les origines chrétiennes, d'accord avec S. Irénée, regarde l'Apôtre S. Jean comme l'auteur du quatrième Evangile. Il est donc un nouveau témoin traditionnel, loin d'être un adversaire. Mais les exégètes rationalistes n'ont conservé de la supposition d'Eusèbe que ce qui sert de base à leur thèse, l'existence de Jean le Presbytre, distinct de l'apôtre et auteur de l'Apocalypse; ils l'ont corrigée ou rejetée pour le reste. Voici en résumé leur raisonnement : c'est Jean le Presbytre qui, d'après Eusèbe, est l'auteur de l'Apocalypse; or, le quatrième Evangile et l'Apocalypse ont le même auteur; ce n'est donc pas Jean l'Apôtre qui a écrit l'Evangile portant son nom, mais Jean l'Ancien. C'est la thèse de Harnack.

Nous avons montré plus haut que l'Apocalypse est de Jean l'Apôtre, aussi bien que le quatrième Evangile. Eusèbe a obéi à des préoccupations doctrinales, quand il a attribué l'Apocalypse à Jean le Presbytre, qu'il a gratuitement dit être différent de l'apôtre du même nom.

Quel est ce Jean le Presbytre dont parle Papias? D'après beaucoup d'écrivains catholiques et rationalistes, ⁽²⁾ Papias fait deux fois mention d'un unique Jean. La tradition du second siècle ne connaît qu'un seul Jean d'Ephèse; le texte de Papias peut très

⁽¹⁾ *Hist. Eccl.*, I. VII, c. XXV.

⁽²⁾ Parmi les rationalistes, Harnack, *Chronol.*, t. I, p. 674; Bousset, *Offenb.*, pp. 36, sq; H, Holtzmann, *Eintl.*, p. 473; Schmiedel, art *John*, col. 2512. Parmi les catholiques, Knabenbauer, *Comm. in Joannem*, pp. 5 et 6; Lepin, *L'Origine du quatr. Evang.*, pp. 125-143 et d'autres; Nouvelle, *L'authenticité du quatrième Evangile et la thèse de M. Loisy*, pp. 26 sq.

bien s'expliquer d'un seul Jean nommé deux fois; les deux tombeaux dont parle Ensèbe peuvent être deux monuments élevés en souvenir du même Jean. Cette hypothèse est défendue longuement et savamment par M. Lepin. Cette interprétation fait surgir une autre question : Quel est ce Jean unique nommé deux fois par Papias? Ici l'accord cesse.

C'est le Presbytre, répondent les exégètes rationalistes. Eusèbe se trompe non seulement lorsqu'il distingue en Papias deux Jean, mais encore quand il affirme que Jean l'Apôtre demeura à Ephèse et y composa l'Evangile qui porte son nom. Il faut vraiment le parti pris des exégètes rationalistes, la volonté irréductible de nier l'authenticité de l'Evangile de S. Jean, pour oser soutenir une opinion qui a contre elle le texte même de Papias et l'interprétation d'Eusèbe.

C'est l'Apôtre, répondent les exégètes catholiques. ⁽¹⁾ C'est Jean à la fois maître de Papias et de saint Polycarpe. Il est évident que le premier Jean nommé par Papias est l'apôtre; si le second ne diffère pas du premier, c'est donc aussi l'apôtre. Ainsi croule par la base l'échafaudage péniblement élevé par les rationalistes pour prouver que Jean le Presbytre est l'auteur du quatrième Evangile.

D'autres écrivains ⁽²⁾ croient que le texte de Papias demande que Jean le Presbytre soit distinct de Jean l'Apôtre. Cette opinion n'est pas soutenue seulement par les exégètes rationalistes, mais aussi par bon nombre d'exégètes catholiques. Il est incontestable que de la coexistence de deux Jean on ne peut rien induire contre le séjour éphésien de l'apôtre Jean, ni contre la composition du quatrième Evangile par le même apôtre.

Une autre raison encore est alléguée par les critiques bibliques rationalistes pour montrer la prétendue confusion des deux Jean par Irénée et la composition de l'Evangile par Jean l'Ancien. Si Irénée, disent-ils, avait appris de Polycarpe l'origine Johannique du quatrième Evangile, comment donc se fait-il que nous ne

(¹) Cornely, *Introduction*, t. III, p. 214; Knabenbauer, l. c.; Camerlynck, *De quartii Evangelii auctore*, pars prior, pp. 98-128; Van Hoonacker, *L'auteur du quatrième Evangile*, dans la *Revue Biblique*, 1900, pp. 237-241; Mangelot, *Dict. de théol. cath.*, fasc. XX, art. *Jean*, col. 1164; Lepin, l. c.

(²) Weizsäcker, *Apostol. Zeit.*, p. 481; B. Weiss, *Eint.*, p. 342; Godet, *S. Jean*, t. I, p. 61; Drummond, *Fourth Gosp.*, p. 205; Stanton, *Gospels*, pp. 168-171; Labourt, *De la valeur du témoignage de S. Irénée dans la question johannique*, dans la *Rev. Bibl.*, 1898, p. 72; Calmes, *S. Jean*, pp. 22-24.

rencontrions chez l'évêque de Smyrne aucune affirmation de cette origine? Il s'en tait si bien qu'il ne cite même aucun texte de cet Evangile; il paraît en ignorer l'existence.

Nous pourrions nous contenter de répondre que la difficulté subsiste dans l'hypothèse que Jean le Presbytre a écrit l'Evangile. Comment Polycarpe, qui aurait porté au Presbytre cette vénération et cette affection qu'Irénée lui fait accorder à l'apôtre, ne parle-t-il nulle part de ce Presbytre ni de son Evangile?

Nous pourrions répondre aussi que, l'origine apostolique de l'Evangile étant supposée, Polycarpe n'avait pas besoin d'en instruire les chrétiens de Smyrne, attendu que ce livre était connu et révéé par eux comme l'œuvre du disciple bien-aimé.

Mais il y a une réponse plus adéquate. Nous n'avons de Polycarpe que sa lettre aux chrétiens de Philippe et il n'avait pas de raison spéciale de leur parler, dans cette lettre, de l'apôtre Jean. Cependant dans cette lettre même il cite la première épître de S. Jean, d'où l'on peut conclure que le quatrième Evangile ne lui était pas inconnu, puisque cette épître en est comme la préface.

Il est même permis d'aller plus loin. Du silence même gardé par l'évêque de Smyrne, on peut conclure à l'authenticité de l'Evangile de S. Jean. Quand S. Polycarpe mourut, en 155 au plus tôt, l'Evangile était répandu depuis près d'un demi-siècle en Orient et en Occident et nul ne l'attribuait à un autre écrivain qu'au disciple aimé de Jésus. Disciple de Jean, Polycarpe savait si, oui ou non, son maître en était l'auteur. Si cet Evangile n'était pas l'œuvre de Jean, l'évêque de Smyrne pouvait-il par son silence laisser s'accréditer une erreur grosse de conséquence, faire croire que Jean avait écrit ce qu'il n'avait pas écrit, que Jésus avait enseigné des doctrines théologiques et morales qu'il n'avait pas prêchées, révélé des mystères qu'il n'avait pas révélés, fait des miracles qu'il n'avait pas faits? Se taire eût été se rendre coupable de trahison et nous savons par l'histoire de son martyre, que le saint et vaillant évêque n'aurait pas failli au devoir sacré de parler, d'instruire, d'étouffer l'erreur au moment même où elle serait née.

Quoi qu'en ait dit la critique rationaliste, Irénée demeure un témoin de première valeur de l'authenticité de l'Evangile johannique. Les arguties qui ont été multipliées n'ont pu ébranler l'autorité de son témoignage; la chaîne Irénée-Polycarpe-Jean demeure infrangible.

Irénée n'est pas le seul témoin de l'authenticité johannique du quatrième Evangile, au II^e siècle.

A Rome, vers l'an 170, parut un Canon du Nouveau Testament, dont un fragment a été découvert, en 1740, dans la Bibliothèque Ambrosienne à Milan, par Muratori, savant ecclésiastique italien. Voici ce que nous y lisons : « Jean, l'un des disciples, composa le quatrième Evangile, à la sollicitation des autres disciples et de ses compagnons d'épiscopat : « Jeûnez avec moi pendant trois jours, leur dit-il, et nous nous communiquerons ce qui aura été révélé à chacun de nous. » La même nuit, il fut révélé à André, l'un des apôtres, que Jean devait écrire tout en son nom, sous le contrôle de tous. Voilà pourquoi, bien que chacun des Evangiles commence diversement leur enseignement, cela ne produit aucune différence dans la foi des croyants, c'est au souffle d'un tout-puissant et unique Esprit, qu'a été proclamé tout ce qui concerne la naissance, la passion, la résurrection de Jésus-Christ, ses entretiens avec les disciples, son double avènement... Qu'y a-t-il donc d'étonnant que Jean, même dans ses épîtres, affirme si fortement chaque chose, car il y peut dire, de lui-même : « Ce que nous avons vu de nos yeux, entendu de nos oreilles et ce que nos mains ont touché : c'est là ce que nous écrivons. Il déclare ainsi qu'il a été non seulement le témoin oculaire, mais aussi l'auditeur et l'écrivain de toutes les merveilles du Seigneur, dont il ordonne l'histoire. » Ainsi, Jean, un des disciples, l'auteur des Epîtres, raconte dans son Evangile ce qu'il a vu, entendu, touché des mains. La foi de l'Eglise Romaine en l'authenticité johannique du quatrième Evangile est incontestable.

Au III^e siècle, la foi de l'Eglise d'Alexandrie et de l'Eglise d'Afrique est attestée par les témoignages nets et précis de Clément d'Alexandrie et d'Origène, de S. Cyprien et de Tertullien. De leurs paroles il est légitime de conclure qu'au siècle précédent la foi de l'Eglise d'Orient et de l'Eglise d'Afrique était tout aussi certaine.

Si l'on excepte une petite province d'Asie, où — nous le dirons tantôt — l'origine johannique du quatrième Evangile fut contestée, partout et pour tous ce livre est du disciple aimé de Jésus, et, parce qu'il a l'apôtre Jean comme auteur, il prend partout le même rang et il jouit de la même autorité que les Evangiles de Matthieu, Marc, Luc; avec la synopse, il constitue l'Evangile quadriforme.

Les citations empruntées au quatrième Evangile fournissent un nouvel argument de son origine apostolique. Moins de vingt-cinq ans après la date probable de son apparition, il commence à être cité à côté des Synoptiques. Saint Ignace d'Antioche semble y faire des emprunts. ⁽¹⁾ Polycarpe, évêque de Smyrne, et Papias, ⁽²⁾ évêque d'Hiérapolis, empruntent des citations à la première épître de Jean et si l'on veut bien se rappeler que cette épître paraît être la lettre d'envoi de l'Evangile, il est légitime de conclure que celui-ci ne leur était pas inconnu. Il est cité par S. Justin ⁽³⁾ (100-167), devenu chrétien à Ephèse vers l'an 130; par Théophile, évêque d'Antioche; ⁽⁴⁾ à Alexandrie, vers 140, par Clément; à Athènes, par Athénagoras; ⁽⁵⁾ en Gaule, par les Eglises de Lyon et de Vienne ⁽⁶⁾ (177).

Les hérétiques, à leur tour, confirment l'origine apostolique du quatrième Evangile. A Alexandrie, vers l'an 120, le gnostique Basilide se réfère, dans ses commentaires sur l'Evangile, à l'œuvre de S. Jean. ⁽⁷⁾ Tatien, disciple de S. Justin, non seulement cite saint Jean, ⁽⁸⁾ mais encore, à en juger par le commentaire qu'en fait saint Ephrem, son *Harmonie*, ou *Diatessaron*, commençait par le prologue du quatrième Evangile. ⁽⁹⁾ Valentius cherche dans le même ouvrage des appuis au Gnosticisme, ⁽¹⁰⁾ et son disciple, Héracléon, en fait le commentaire. ⁽¹¹⁾

(1) C'est l'avis de Zahn (*Geschichte des neutestamentlichen Canons*, II, p. 903, etc.) et de Resch (*Aussercanonische Paralleltexte zu Joannes*, pp. 11 et 12). L'opinion contraire est défendue par Von der Goltz (*Ignatius von Antiochien als Christ und Theologe, Texte und Untersuchungen*, XII, 3, 1891), et par Harnack (*Chronologie der altchristlichen Litteratur*, I, p. 674, note 1).

(2) S. Polyc., *Ad. Philip.*, 7. Pour Papias, voir Eusèbe, *Hist. Eccl.* III, XXXIX.

(3) *Apol.* I, 61, *Cont. Triph.*, 165. M. Loisy écrit à propos de S. Justin : « Sa christologie est toute johannique, ou plutôt la fusion y est faite, comme dans celle d'Ignace et plus complètement, entre la doctrine johannique et les données Synoptiques. » *Le quatr. Evang.*, pp. 14 et 15.

(4) *Ad Autol.*, II, 22. Eusèbe place son épiscopat entre 169-177.

(5) *Legat. pro Christo*, 10.

(6) Dans les lettres adressées aux fraternités d'Asie-Mineure. Voir Eusèbe *Hist. Eccl.*, V, 1, 15.

(7) *Philosophoumena*, VII, 22, 27.

(8) *Orat.*, 13 et 19.

(9) Voir *Evangelii concordantis expositio facta a s. Ephrem*, a J. B. Aucher. Edit. Mözinger, Venetiæ. Cf. *Diatessaron arabe*, édité par le P. Ciasca, Rome, 1888.

(10) Voir S. Irénée, *Adv. Haer.*, III, 11, 15.

(11) Voir Orig. *In Joh.*, passim.

Au milieu de ces témoignages rendus par toutes les Eglises de la catholicité, l'authenticité de l'Evangile selon saint Jean rencontra, au II^e siècle, une certaine opposition. D'obscurs Phrygiens, effrayés du progrès du millénarisme, que les montanistes propagèrent en leur pays, ne se contentèrent pas, comme plus tard saint Denys d'Alexandrie et Eusèbe de Césarée, de nier l'authenticité de l'Apocalypse, où la nouvelle erreur cherchait ses principales armes, ils nièrent encore l'authenticité de l'Evangile selon saint Jean. Il faut croire que cette nouveauté émut peu les Eglises voisines, puisque Apollinaire, évêque d'Hiéropolis et Théophile à Antioche ⁽¹⁾ continuent à citer les paroles de saint Jean comme texte évangélique. Cependant le bruit de la nouveauté phrygienne parvint à Rome, gardienne vigilante de l'intégrité de la foi; un de ses maîtres le plus renommés d'alors, saint Hippolyte, ⁽²⁾ s'occupait de la réfuter dans un traité spécial et le prêtre Caius, docteur de la même école, défendit l'authenticité de l'Evangile de saint Jean. ⁽³⁾ On est même fondé à croire que le Canon découvert par Muratori n'entre dans de longs détails sur l'origine apostolique du quatrième Evangile que pour contredire l'erreur phrygienne.

Cette erreur s'éteignit là où elle naquit. Comme le nom de l'inventeur était inconnu, ceux qui la professèrent furent nommés par saint Epiphane « Aloges », sobriquet qui les désigne à la fois comme rejetant le Logos de saint Jean, et comme des gens sans raison. ⁽⁴⁾ On le voit donc, l'opposition des Aloges n'est pas sérieuse. ⁽⁵⁾ Loin de fournir un argument contre l'authenticité de

(1) S. Apollinaire, *Fragmenta*. Migne, Pères Grecs, t. VI, col. 1297. — S. Théophile, *Ad Autolyc.*, II, 22. Migne, ib., col. 1088.

(2) Ὑπὲρ τοῦ κατὰ Ἰωάννην εὐαγγελίου καὶ ἀποκαλύψεως, cité sur le marbre découvert en 1551 dans le cimetière d'Hippolyte.

(3) Voir Camerlynck *De quarti Evangelii auctore*, pp. 80-85. Le témoignage de Caius a d'autant plus de poids qu'il attribua l'Apocalypse à Cérinthe, adversaire de l'apôtre Jean.

(4) *Haer.*, I, I, III.

(5) Des exégètes rationalistes, pour grossir l'importance des Aloges, ont créé des Aloges romains, qui n'ont jamais existé, et les ont unis aux Aloges asiates. Voir Rose, O. P., *La question johannique, Les Aloges asiates et les Aloges romains*, dans la *Revue biblique*, t. VI, 1897, pp. 516-534.

M. Loisy estime que l'opposition des Aloges à l'authenticité des écrits johanniques, dans le milieu même où les livres avaient paru, ne se comprendrait pas, « si les circonstances de leur composition avaient été parfaitement claires; si l'apôtre Jean, vivant à Ephèse, les avait communiquées lui-même aux Eglises d'Asie; si l'on avait été depuis longtemps en possession de ces documents et qu'on

l'Evangile de saint Jean, elle contribue au contraire indirectement à la prouver. C'est parce que la tradition favorable à l'origine johannique du quatrième Evangile était répandue déjà et fortement implantée en Asie-Mineure, parce qu'on y savait que ce livre avait été composé à Ephèse, par Jean, l'Apôtre bien-aimé, que les Aloges ne parvinrent pas à répandre leur opinion en dehors des bourgades phrygiennes où ils dogmatisaient.

III.

Le quatrième Evangile est-il historique ou allégorique? Saint Jean a-t-il raconté, relativement au Verbe de vie, ce qu'il a vu et entendu, ce que ses mains ont touché, comme il s'exprime au commencement de sa première épître; ou bien a-t-il écrit un roman plus ou moins historique, ou une pieuse légende? Connaissions-nous par ce livre la vie que Jésus a réellement vécue; ou plutôt la vie de Jésus telle que, dans la foi de la première génération, elle avait évolué en Asie, loin du théâtre où elle s'était historiquement déroulée? L'Evangéliste narre-t-il, quant à la substance, les enseignements tombés des lèvres de son Maître et les miracles opérés par lui, pour prouver la vérité de ses discours? N'expose-t-il pas plutôt les spéculations christologiques du commencement du II^e siècle, la doctrine de Jésus transformée et accommodée aux nécessités de ce temps? Sous la figure de Jésus, de ses apôtres, des pharisiens et d'autres personnages fictifs qui y apparaissent, sous la trame des luttes, ne décrit-il pas la vie de l'Eglise avec ses travaux, ses luttes, ses défaites apparentes, son triomphe définitif? Il n'y a aucune de ces multiples questions à

les eût tenus pour certainement apostoliques. » (*Le quatrième Evangile*, p. 21). Tel est aussi l'avis de Harnack (*Dogmengeschichte*, p. 664. Cf. *Chronologie der Literatur bis Irenæus*, p. 671, n. 1).

Pour concilier l'opposition des Aloges avec les circonstances de la composition de l'Evangile johannique, avec sa diffusion et la conviction générale de son origine apostolique, il suffit d'observer que la Phrygie où manœuvraient les Aloges au centre de l'Asie-Mineure, est loin d'Ephèse et que les Aloges étaient des gens simples et peu instruits. Il est vraisemblable même qu'ils avaient d'autres reproches encore à lui faire que de favoriser le millénarisme : « Ils se contentaient, dit M. Fouard, de nos premiers évangélistes, et n'entendaient guère les enseignements plus abstraits du quatrième. Comparant donc ces derniers aux formes populaires des Synoptiques et les trouvant d'un extérieur si différent, ils purent de bonne foi en méconnaître l'origine. » *Saint Jean*, Introd., p. XXI.

laquelle il n'ait été répondu affirmativement; toutes les opinions, mêmes les plus extraordinaires, ont trouvé des défenseurs.

L'origine johannique du quatrième Evangile est une garantie de sa parfaite historicité. Il est inadmissible en effet que le disciple aimé de Jésus soit l'auteur de ce que Loisy appelle une vaste mystification. Connaissant Jésus très parfaitement, pour avoir vécu, plus qu'aucun autre, dans son intimité, Jean eût-il pu énoncer comme venant de son Maître une doctrine que celui-ci n'avait pas prêchée, raconter comme opérés par lui des miracles qui n'avaient pas été faits? Les adversaires eux-mêmes de l'historicité de cet Evangile n'oseraient pas l'affirmer. Aussi ne nient-ils l'origine johannique du quatrième Evangile, que pour pouvoir en contester la vérité historique et c'est pourquoi les preuves, par lesquelles nous avons établi que S. Jean l'Apôtre en est l'auteur, constituent la première démonstration de sa valeur historique.

L'enseignement unanime des Pères et des Docteurs, et la foi de l'Eglise universelle en est une seconde preuve et elle n'est pas moins éclatante. Les Pères du II^e siècle, grâce à leurs rapports avec les disciples des apôtres, devaient savoir à quoi s'en tenir sur la vie de Jésus et ses enseignements; ils ne pouvaient donc ignorer le caractère de l'Evangile johannique. Or, les Pères du II^e siècle, à leur suite les Pères et les Docteurs des siècles suivants, tous, sans aucune exception, regardent comme historiquement vrai tout ce qui est contenu dans le quatrième Evangile, spécialement les discours et les miracles de Jésus; c'est pourquoi il est cité à côté des Synoptiques et jouit de la même autorité. Cette unanimité de la part de l'Eglise enseignante est inexplicable, si l'Evangile est allégorique.

La foi du peuple est aussi inexplicable. Dès l'origine les pasteurs ont inculqué avec grande sollicitude aux fidèles une règle à suivre : en rien, ont-ils dit, il n'est permis de s'écarter de la doctrine des apôtres. Si la doctrine du quatrième Evangile n'est pas celle que les apôtres et les anciens ont enseignée, si les faits évangéliques, qui constituent la base de la foi, sont autres, comment donc ne s'élève-t-il nulle part aucune contestation, aucune controverse, même aucun doute? (1)

(1) M. Drummond, professeur à Oxford, dans un ouvrage intitulé : *Enquête sur le caractère et l'origine du quatrième Evangile*, s'exprime de la manière suivante sur l'argument que nous venons de donner : « Si donc nous voulons bien seulement cesser de regarder Irénée, Tertullien, Clément et leurs contemporains, comme des

Cependant, comme les adversaires de l'historicité de l'Evangile de S. Jean apportent surtout des raisons intrinsèques pour établir l'allégorisme, ⁽¹⁾ c'est sur le terrain de la critique interne que nous les suivrons. Nous donnerons d'abord quelques raisons intrinsèques en faveur de l'historicité; ensuite nous tâcherons de montrer le non fondé des arguments des adversaires.

Le quatrième Evangile se présente comme historique, soit qu'on l'examine isolément, soit qu'on le mette en regard des Synoptiques.

Considéré à part, il donne à tout lecteur non prévenu l'impression invincible d'un livre racontant la vie, la mort, la résurrection de Jésus, ses discours et ses prodiges, ses luttes avec ses ennemis et ses réponses victorieuses. La détermination très exacte du temps et de l'endroit où se passèrent les divers événements, même les moins importants; la désignation des personnes qui y prirent part, leurs faits et gestes, leurs paroles et les sentiments très divers d'amour et de haine nourris envers le divin Maître; la parfaite exactitude des détails infinis dans leur variété; tout dans l'œuvre johannique dénote un écrivain qui raconte des faits historiques dont il a été le témoin.

Donnons deux exemples à l'appui de ce que nous venons de dire.

types abstraits de crédulité, et nous souvenir qu'ils étaient, après tout, des hommes fort semblables à nous-mêmes, vivant dans des communautés répandues de la Gaule à la Syrie, de l'Egypte à l'Afrique, nous sentirons, je pense, que l'acceptation indubitable et sans examen de l'Evangile de Jean dans ce vaste domaine, est un fait très significatif et fournit un argument solide en faveur de l'authenticité de l'ouvrage. Car si l'Evangile est authentique, le fait s'explique; mais dans le cas contraire, le fait est une énigme à laquelle je ne sache pas qu'on ait donné une seule réponse satisfaisante. La raison a sa valeur autant pour le caractère strictement historique du quatrième Evangile que pour son origine johannique. Car l'un et l'autre était admis comme indubitable dans les vastes communautés. » *The character and authorship of the fourth Gospel.*

⁽¹⁾ M. Loisy, dans son *Histoire du Canon du Nouveau Testament*, où il s'est rigoureusement enfermé dans l'étude et l'appréciation des témoignages de la tradition, conclut, sans la moindre hésitation, à l'authenticité de l'Evangile johannique. S'il n'y croit plus, il a été amené par l'étude exégétique du texte à embrasser l'opinion contraire. « Tant que je n'ai pas examiné par moi-même et à fond l'Evangile de saint Jean, nous dit-il, j'inclinai à en admettre l'origine apostolique... A mesure que j'ai pénétré davantage dans l'esprit de cette œuvre, et je l'ai étudiée de près pendant plusieurs années, j'ai cru voir de plus en plus sûrement que l'auteur, quel qu'il fût, n'écrivait pas d'après ses souvenirs, mais qu'il avait rédigé une interprétation théologique et mystique de l'Evangile. » *Autour d'un petit livre*, pp. 85-86.

L'Évangéliste narre sa première rencontre avec Jésus. « Le lendemain, dit-il, Jean (le Baptiste) se trouvait encore là, avec deux de ses disciples. Et ayant regardé Jésus qui passait, il dit : « Voici l'Agneau de Dieu. » Les deux disciples l'entendirent parler, et ils suivirent Jésus. S'étant retourné et voyant qu'ils le suivaient, Jésus leur dit : « Que cherchez-vous ? » Ils lui répondirent : « Rabbi (ce qui signifie Maître), où demeurez-vous ? » Il leur dit : « Venez et vous verrez. » Ils allèrent et virent où il demeurerait, et ils restèrent auprès de lui ce jour-là. Or c'était environ la dixième heure. » ⁽¹⁾ A lire ce récit, on voit et on sent que sa première rencontre avec Jésus a produit sur l'esprit et le cœur de Jean une impression telle que jusqu'à l'extrême vieillesse il s'en rappelle tous les détails, jusqu'à l'heure précise où elle eut lieu. Il était dix heures de la journée, quatre heures de l'après-midi d'après notre manière de compter.

Jean dépasse et complète les Synoptiques, quand il met sous les yeux la scène inoubliable qui se passa entre Jésus et Judas, au repas Eucharistique. « Ayant ainsi parlé, Jésus fut troublé en son esprit ; et il affirma expressément : « En vérité, en vérité, je vous le dis, un de vous me livrera. » Les disciples se regardaient les uns les autres, ne sachant de qui il parlait. Or l'un d'eux était couché sur le sein de Jésus ; c'était celui que Jésus aimait. Simon-Pierre lui fit donc signe pour lui dire : « De qui parle-t-il ? » Le disciple, s'étant penché sur le sein de Jésus, lui dit : « Seigneur, qui est-ce ? » Jésus répondit : « C'est celui à qui je présenterai le morceau trempé. » Et ayant trempé du pain, il le donna à Judas Iscariote, fils de Simon. Aussitôt que Judas l'eut pris, Satan entra en lui, et Jésus lui dit : « Ce que tu fais, fais-le vite. » Aucun de ceux qui étaient à table ne comprit pourquoi il lui disait cela. Quelques-uns pensaient que, Judas ayant la bourse, Jésus voulait lui dire : « Achète ce qu'il faut pour la fête », ou « donne quelque chose aux pauvres. » Judas, ayant pris le morceau de pain, se hâta de sortir. Il était nuit. » ⁽²⁾ Est-ce là de l'histoire ou de l'allégorie ? Le lieu, l'heure, les différents personnages, l'attitude et le geste de chacun, leurs sentiments intimes, tout porte le cachet de la sincérité, de l'historicité la plus absolue.

Il serait aisé de multiplier les citations. Pour montrer que de pareilles scènes sont allégoriques, il faudrait des preuves d'une

⁽¹⁾ Jean, I, 35, 39.

⁽²⁾ Jean, XIII, 21, 30,

force exceptionnelle. Ces preuves n'ont pas été fournies, nous le démontrerons bientôt.

Les exégètes rationalistes ont cherché la preuve de l'allégorisme de l'Evangile johannique dans sa prétendue opposition irréductible avec les Synoptiques. Au contraire l'harmonie de la synopse avec le quatrième Evangile démontre le caractère historique de celui-ci et c'est une nouvelle preuve interne.

Le quatrième Evangile suppose que les Synoptiques sont connus des fidèles; en des points nombreux il se contente de les compléter, de les expliquer. Il n'y a presque pas de chapitre où n'apparaît cette dépendance réciproque. Quelques exemples suffiront à le montrer. Le prologue suppose connue, grâce aux Synoptiques, la naissance du Fils de Dieu selon la chair et les mystères de l'enfance; au lecteur informé de ces faits, il propose d'emblée la vie éternelle et divine du Verbe qui s'est fait chair et a habité parmi nous. Au même chapitre Jean-Baptiste rendit témoignage à Jésus : « J'ai vu l'Esprit descendre du ciel comme une colombe et il s'est reposé sur lui »; ⁽¹⁾ le fait, que Jean se contente de rappeler, est narré en saint Luc : « Jésus fut aussi baptisé (par Jean), et pendant qu'il priait, le ciel s'ouvrit, et l'Esprit-Saint descendit sur lui sous une forme corporelle, comme une colombe, et du ciel une voix se fit entendre, disant : « Tu es mon Fils bien-aimé; en toi j'ai mis mes complaisances. » ⁽²⁾ L'Evangile de S. Jean ajoute qu'après le baptême de Jésus, le Précurseur lui rendit témoignage : « Et moi j'ai vu et j'ai rendu témoignage que celui-là est le Fils de Dieu. » ⁽³⁾ — Au chapitre XI nous lisons : « Il y avait un malade, Lazare, de Béthanie, village de Marie et de Marthe, sa sœur. Marie est celle qui oignit de parfum le Seigneur et lui essuya les pieds de ses cheveux. » ⁽⁴⁾ Ce sont les Synoptiques qui racontent la scène passée chez Simon, Jean se contente de la rappeler; mais les Synoptiques n'ont pas dit le nom de la femme pécheresse, c'est par Jean qu'il est connu. Le quatrième Evangile narre le superbe discours de Jésus à la cène, discours dont les Synoptiques ne parlent pas; Jean ne narre pas l'institution de l'Eucharistie, racontée par les trois Synoptiques : on sait cependant que l'Eglise d'Ephèse célébrait ce mystère. — Au chapitre XX, Jésus, après la résurrection, dit à Madeleine : « Allez à mes frères et dites-leur : Je monte vers mon Père et votre Père, vers mon

(1) Jean, I, 32. — (2) Luc, III, 21, 22. — (3) Jean, I, 34. — (4) Jean, XI, 1, 2.

Dieu et votre Dieu. » ⁽¹⁾ L'ascension, prédite en S. Jean, est racontée par les Synoptiques. — Plusieurs fois Jean dit que son Maître fit de nombreux miracles; il se contente d'en raconter quelques-uns, supposant que d'autres sont connus par les Synoptiques.

Sans doute, le quatrième Evangile a son cachet propre; il s'y rencontre des choses nombreuses qu'on chercherait en vain chez les Synoptiques. Le discours de Jésus à Nicodème, sur l'efficacité du baptême chrétien; à la Samaritaine, sur l'eau vive de la grâce; aux disciples de Capharnaüm, sur la foi et l'Eucharistie; aux apôtres à la dernière cène, sur les destinées de l'Eglise et le rôle du S. Esprit; les paroles de S. Jean-Baptiste aux Juifs envoyés par le Sanhédrin et celles de Jésus aux disciples de son précurseur; de nombreuses professions de sa divinité : tous ces enseignements ne sont rapportés que par S. Jean. Il y a plusieurs grands miracles que nous ne connaissons que par lui : la conversion de l'eau en vin, la guérison du paralytique à la fontaine du Temple et celle de l'aveugle-né, la résurrection de Lazare. — Nous y rencontrons des personnages que les Synoptiques ne mentionnent pas : Nicodème, la Samaritaine. — Nous y voyons citées des localités passées sous silence ailleurs : Cana, Enon, Salem, Sichar, Béthanie. — Enfin le théâtre, sur lequel Jésus opère, est différent. Les Synoptiques exposent le ministère exercé par Jésus en Galilée. Jean rappelle bien les voyages de Jésus et son séjour en Galilée, mais il raconte le ministère qu'il exerça en Judée et surtout à Jérusalem. Mais d'autre part beaucoup d'éléments sont communs aux Synoptiques et au quatrième Evangile. Nous y rencontrons des paroles de Jésus, des textes de l'Ancien Testament, certain témoignage du Précurseur. Certains faits sont communs : telle l'expulsion des vendeurs du temple, la multiplication des pains, la marche de Jésus sur les eaux, l'onction de Béthanie, l'entrée triomphale à Jérusalem, surtout le récit de la passion. Certains personnages : Jean-Baptiste, Simon-Pierre, André, Philippe, Thomas, Nathanaël, Caïphe, Marthe et Marie.

Voici l'argument que nous tirons de ce qui est commun aux Synoptiques et au quatrième Evangile. Les éléments communs sont historiques dans les Synoptiques, les adversaires de l'historicité de l'Evangile johannique en conviennent; ils le sont donc en saint Jean. Or si cette partie du quatrième Evangile est historique,

(1) Jean, XX, 17.

de quel droit prétendra-t-on que ce qui est propre à saint Jean cesse d'être historique, pour devenir allégorique? Les deux parties sont si bien mêlées et compénétrées, qu'elles appartiennent à un seul récit, qui doit être tout entier ou allégorique ou historique.

Devant ces raisons, il faudrait, pour douter légitimement de l'historicité de saint Jean, des arguments d'une force exceptionnelle. Ces arguments sont-ils fournis par les défenseurs de l'allégorisme? C'est ce qui nous reste à examiner. La réponse à leurs objections constitue à nouveau une forte preuve du caractère absolument historique du quatrième Evangile.

IV.

L'étude comparative du quatrième Evangile et de la synopse a fait découvrir aux exégètes rationalistes, au moins ils le croient et le disent, des divergences absolument inconciliables. Le caractère de Jésus, ses œuvres merveilleuses, sa prédication quant à la matière et quant à la forme, tout, disent-ils, est différent de part et d'autre. L'opposition est irréductible, ajoutent-ils, si bien qu'il est impossible que tous les Evangiles soient historiques et comme l'historicité des Synoptiques repose sur des bases d'une solidité éprouvée, il reste à conclure à l'allégorisme du quatrième Evangile. Nous discuterons brièvement les raisons principales apportées au débat par la critique rationaliste.

A l'en croire, dans la synopse Jésus progresse dans la connaissance de sa dignité et de sa mission, puisque ce n'est qu'au baptême, sur les rives du Jourdain, qu'il en prend connaissance; loin de la faire connaître, à ceux qui la confessent il défend d'en parler. Dans la synopse aussi Jésus apparaît purement humain, soumis à toutes les faiblesses et à toutes les misères qui sont le lot de l'humanité : il est éprouvé par la tentation, il se voit forcé d'implorer le secours de son Père; au jardin des oliviers il est en proie aux angoisses et, sur la croix, abandonné par son Père, il éclate en soupirs et en plaintes. Dans sa prédication, il inculque aux Galiléens des préceptes de morale, il parle de la prière, de l'aumône, de l'humilité, du renoncement aux biens et aux honneurs, de son royaume et de ses destinées.

C'est, ajoutent les critiques rationalistes, précisément l'opposé que le quatrième Evangile nous montre. Dès le début, Jésus y

apparaît avec la conscience de sa messianité et de sa divinité et cette persuasion demeure toujours également nette et certaine. Aussi, dès le commencement de sa vie publique, Jésus veut être regardé comme Messie et Fils de Dieu. Sa messianité, sa divinité, sa préexistence à cette vie terrestre, la nature du salut messianique et son application aux hommes : tel est le thème invariable et continu de sa prédication. Là où il promulgue ces hautes vérités, il ne fait rien pour en empêcher la divulgation. L'Évangéliste passe sous silence tout ce qui pourrait amoindrir son héros, comme l'agonie au jardin des oliviers, le tourment de la soif sur la croix ; « on lui épargne le contact des lépreux, des possédés et des pécheresses, la familiarité avec les pharisiens et avec les publicains, même avec ses disciples. » ⁽¹⁾ L'auteur sacré est toujours attentif à narrer tout ce qui peut faire admirer son héros, comme sa science, sa puissance, etc.

La même opposition se rencontre dans le langage que les évangélistes prêtent à Jésus. Simple et familière, concrète et illustrée de paraboles, la langue de Jésus, dans les Synoptiques, est à la portée des plus humbles intelligences. En saint Jean au contraire les discours de Jésus sont longs, subtils, abstraits ; ils abondent en allégories, la parabole en est absente. Aussi le quatrième Evangile, d'après les critiques rationalistes, n'expose pas des scènes vécues, mais plutôt les disputes d'école, telles qu'il s'en fit à Alexandrie et ailleurs en Asie-Mineure, dans la première moitié du second siècle. Au fond l'Évangéliste, sous les apparences de l'histoire, fait un traité de philosophie dont les principes sont empruntés à l'école juive d'Alexandrie. Aussi bien les juifs de Palestine, auxquels Jésus prêcha l'Evangile du royaume, eussent été incapables de saisir la portée des enseignements contenus dans le quatrième Evangile.

Voilà, exposé à grands traits, le système auquel se rallient beaucoup d'exégètes rationalistes. ⁽²⁾

Pour être moins radicale que ne le prétend l'exégétisme rationaliste, la dissemblance entre les Synoptiques et le quatrième Evangile est cependant réelle, il y a de longs siècles qu'on l'a observé ;

⁽¹⁾ Loisy, *Autour d'un petit livre*, pp. 91, 92. Cf. *Le quatrième Evang.*, pp. 418, 419, 588.

⁽²⁾ Cf. Holtzmann, *Einl.*, pp. 431, 444 ; *Handcom.*, p. 419. — Weiszäcker, *Apostolisches Zeitalter*, p. 526. — Loisy, *Le quatrième Evangile*, pp. 70 sq. *Autour d'un petit livre*, pp. 87-92.

mais cette dissemblance ne démontre aucunement l'allégorisme de S. Jean. Nous allons développer cette réponse.

Il y a des dissemblances entre la synopse et le quatrième Evangile, nous en avons énuméré plus haut un certain nombre; comment d'ailleurs n'y en aurait-il pas, même dans la supposition, niée par les rationalistes, de l'origine johannique et de l'historicité de ce dernier? L'écrivain, le pays où il écrit, le milieu qui l'entoure, la matière qu'il développe principalement, les adversaires qu'il réfute, tout est différent. L'historicité du quatrième Evangile serait atteinte par ces divergences, s'il était prouvé que les Synoptiques ont épuisé l'histoire de Jésus, qu'ils ont fait le récit complet de ses travaux en Judée et en Galilée, qu'il n'y a pas placé dans sa vie pour le ministère que le quatrième Evangile lui fait exercer. Mais si au contraire les Synoptiques mentionnent divers voyages faits par Jésus de Galilée à Jérusalem, sans nous raconter les événements qui s'y passèrent, si le quatrième Evangile comble cette lacune en exposant les merveilles qui signalèrent la présence de Jésus à Jérusalem, les persécutions dont il y fut l'objet, les discussions qu'il y eut à soutenir; qui ne voit que le quatrième Evangile peut compléter la synopse, sans la contredire en aucune façon?

Mais, dit-on, Notre-Seigneur n'a pas pu tenir à Jérusalem le langage qu'on lui prête, avoir à repousser les attaques qui y sont décrites, faire à ces attaques les réponses qui sont mises dans sa bouche; l'attaque et la défense, la divinité de Jésus hautement proclamée et non moins fortement combattue, reproduisent les controverses religieuses dont l'Asie-Mineure fut le théâtre à la fin du 1^{er} siècle et dans la première moitié du second siècle.

Les exégètes rationalistes auraient à démontrer que les controverses religieuses, dont l'Evangile johannique porte la trace, n'ont pu avoir lieu à Jérusalem dans la première moitié du premier siècle, lors des différents voyages qu'y fit Jésus. A moins de faire cette preuve, l'historicité du quatrième Evangile reste debout. Cette preuve n'est pas faite et ne se fera pas. Il n'y a dans le quatrième Evangile, lors des voyages de Jésus à Jérusalem, aucun fait, qu'il soit attribué à Jésus ou à ses ennemis, dont on prouvera l'in vraisemblance ou la fausseté, comme il n'y a aucun enseignement dont on peut prouver que Jésus n'a pu le donner ou que ses auditeurs n'ont pu le comprendre.

L'histoire montre plutôt le contraire. Les Juifs étaient nombreux à Alexandrie et dans les villes d'Asie; après la ruine de Jérusalem,

leur nombre s'accrut en de notables proportions. Héritiers des rancunes de leurs pères, les juifs d'Asie portaient aux disciples la haine que ceux-là avaient portée à Jésus, ils firent à la doctrine prêchée par les apôtres la guerre faite autrefois à Jérusalem, quand Jésus prêcha cette même doctrine. Pour répondre aux juifs d'Asie, ou plutôt pour affermir la foi des chrétiens au Verbe incarné, Jean n'avait, avec toute l'autorité que lui donnait son nom, son âge et ses vertus, qu'à exposer les discussions soutenues autrefois victorieusement par Jésus contre les pharisiens et reprises en Asie par les fils de ses ennemis. A adopter cette tactique dans son Evangile, Jean fut poussé encore, peut être déterminé, par la guerre que d'autres ennemis firent à cette époque à la religion chrétienne, Cérinthe et les gnostiques.

D'ailleurs l'exégétisme rationaliste exagère fortement les dissemblances de la synopse et du quatrième Evangile.

D'abord il est inexact que Jean exalte dans son Evangile la divinité de Jésus, au point d'oublier l'humanité avec ses affections naturelles, ses épreuves et ses misères décrites par les Synoptiques. ⁽¹⁾ « Le Christ johannique, dit très bien M. Nouvelle, ⁽²⁾ est un être vraiment humain ! Il l'est dans la simplicité familière avec laquelle il s'attache ses premiers disciples, ⁽³⁾ dans l'affection qu'il leur témoigne ⁽⁴⁾ et à laquelle ils répondent si pleinement ; ⁽⁵⁾ il l'est avec Marthe et Marie après la mort de leur frère ; ⁽⁶⁾ il l'est dans sa miséricordieuse et patiente douceur avec Judas pendant la cène ; ⁽⁷⁾ dans sa bonté si touchante avec Madeleine, quand il lui apparaît après sa résurrection. » ⁽⁸⁾ Comme il serait aisé de multiplier les preuves ! ⁽⁹⁾ Si Jean ne mentionne pas certaines humiliations du Fils de Dieu, c'est apparemment par la double raison que le but particulier qu'il poursuivait n'en demandait pas le récit et que les Synoptiques les faisaient connaître à suffisance.

La doctrine prêchée par Jésus dans la Synopse et dans l'Evangile

⁽¹⁾ M. Loisy a tracé, d'après saint Jean d'une part et les Synoptiques de l'autre, deux dessins fantaisistes destinés à faire ressortir l'incompatibilité du Christ johannique et du Christ synoptique. *Le quatrième Evangile*, pp. 70, 73.

⁽²⁾ *L'authenticité du quatrième Evangile et la thèse de M. Loisy*, p. 82.

⁽³⁾ Jean, I, 35, 51, — ⁽⁴⁾ Ib., IV, 20, 68, 71 ; les chap. XIII à XVII ; XVIII, 8 ; XIX, 25, 27. — ⁽⁵⁾ Ib., VI, 69, 70 ; XI, 16 ; XIII, 6-9, 26, 37. — ⁽⁶⁾ Ib., XI, 3, 11, 21-23. — ⁽⁷⁾ Ib., XIII, 10, 11, 18, 21-29. — ⁽⁸⁾ Ib., XVIII, 13-16.

⁽⁹⁾ On peut les voir, Nouvelle, l. c., Chauvin, *Les idées de M. Loisy sur le quatrième Evangile*, pp. 131-147.

johannique n'est pas aussi radicalement différente que les exégètes rationalistes le prétendent.

Rien ne prouve que, d'après les Synoptiques, Jésus eut seulement conscience de sa messianité, lorsqu'il reçut, des mains de son Précurseur, le baptême, sur les rives du Jourdain; l'Evangile de l'enfance, conservé en Matthieu et en Luc, démontre absolument le contraire. Il est tout aussi inexact que dans la synopse Jésus ne fait pas apparaître clairement sa filiation divine, au sens strict et naturel du mot.

Dans la manifestation de sa messianité et de sa divinité aux hommes, on peut observer dans les Synoptiques une marche progressive; la prudence et la sagesse commandèrent à Jésus cette ligne de conduite, s'il ne voulait, dès le début, voir son œuvre vouée à une ruine irrémédiable: nous espérons établir plus loin cette vérité. ⁽¹⁾ De ce qu'un maître, au début, proportionne ses leçons à la faiblesse de ses disciples, de quel droit mesurera-t-on son savoir à ces leçons? Cette règle élémentaire ne s'applique-t-elle pas aux enseignements de Jésus? D'ailleurs dans l'Evangile johannique on peut observer la même marche, et quand bien même en S. Jean Jésus eût, dès le début de sa vie publique, annoncé clairement sa messianité et sa divinité, il n'y aurait là aucune opposition irréductible avec la conduite que les Synoptiques lui prêtent en Galilée. La diversité des circonstances expliquerait la diversité de la façon d'agir de Jésus. Ne se rendant à Jérusalem qu'à des intervalles éloignés, quittant la Judée dès que les fêtes religieuses, qui l'y avaient amené, furent passées, Jésus pouvait, sans exposer à de grands dangers sa mission divine, faire aux sanhédrites et aux pharisiens les fières déclarations que S. Jean rapporte; il ne le pouvait pas en Galilée, le théâtre ordinaire de son ministère.

Dire que la doctrine morale de Jésus ne trouve aucune place dans l'Evangile johannique est aussi erroné que d'affirmer que la divinité de Jésus ne trouve aucune place dans les Synoptiques. La vérité est que S. Jean s'attache surtout à la divinité de Jésus, sans négliger sa doctrine morale, et que les Synoptiques, sans passer sous silence sa divinité, reproduisent principalement sa doctrine morale. Nous avons dit plus haut pourquoi S. Jean en agit ainsi. Quant aux Synoptiques, s'ils ne développèrent pas les enseignements de Jésus à Jérusalem, mais s'attachèrent de préfé-

(1) *La divinité de Jésus dans les Synoptiques.*

rence au ministère exercé en Galilée, c'est, croyons-nous, parce qu'ils reproduisent en résumé la prédication des apôtres et que les apôtres, annonçant l'Evangile aux pauvres, aux ouvriers, aux humbles, n'avaient pas à leur faire connaître les discussions de Jésus à Jérusalem avec les scribes, les pharisiens, les prêtres de la loi; mais qu'ils devaient former le peuple aux mœurs chrétiennes, ce que Jésus avait essayé de faire en Galilée.

L'exégétisme rationaliste exagère la différence entre la manière dont Jésus propose sa doctrine dans la synopse et dans l'Evangile johannique. Le divin Maître ne cultive pas exclusivement la parabole dans les Synoptiques et l'allégorie en S. Jean. Ces deux genres littéraires sont tellement voisins, qu'on a été très longtemps sans les discerner l'un de l'autre. Celui qui, par l'allure de son esprit, est porté à l'un, est aussi porté à l'autre. Jésus mania l'un et l'autre avec la plus grande aisance, tant dans l'Evangile johannique que dans la synopse. La seule différence que l'on puisse constater, c'est que la parabole domine dans la synopse et l'allégorie en S. Jean. Les expressions allégoriques ne manquent pas dans les Synoptiques, ni les expressions paraboliques en S. Jean.

Est-il vrai de dire que les discours de Jésus rapportés par les Synoptiques sont toujours courts et simples, ceux que S. Jean rapporte toujours longs et sublimes?

Ce sont les Synoptiques qui relatent le discours de la Montagne où Jésus promulgua le code de la vie chrétienne, et ses enseignements ne manquent pas d'ampleur ni de sublimité, si bien que, comme le remarque S. Matthieu, « Jésus ayant achevé ce discours, le peuple était dans l'admiration de sa doctrine. » ⁽¹⁾ Les épanchements du Christ avec son Père dans le discours de la cène, rapportés par S. Jean, ⁽²⁾ ne sont pas plus sublimes que ceux dont Matthieu et Luc ont conservé les termes : « Au même moment Jésus tressaillit de joie sous l'action du S. Esprit et il dit : « Je vous bénis, ô Père, Seigneur du ciel et de la terre, de ce que vous avez caché ces choses aux sages et aux prudents, et les avez révélées aux petits enfants. Oui, je vous bénis, ô Père, de ce qu'il vous a plu ainsi. Toutes choses m'ont été données par mon Père et personne ne sait ce qu'est le Fils, si ce n'est le Père, et ce qu'est le Père, si ce n'est le Fils, et celui à qui le Fils veut bien le révéler. » ⁽³⁾ Quant à l'Evangile johannique, quoi qu'en dise le

⁽¹⁾ Matth., VII, 29. — ⁽²⁾ Jean, XVII. — ⁽³⁾ Luc, X, 21, 22. Cf. Matth., XI, 25-27.

criticisme rationaliste, la simplicité est un de ses caractères. Les enseignements de Jésus ont une grande sublimité, mais cette sublimité n'a pas le caractère que lui assignent les rationalistes. Nous le montrerons en répondant à d'autres raisons apportées par les défenseurs de l'allégorisme.

* * *

L'allégorisme de l'Evangile johannique, disent les exégètes rationalistes, ne se montre pas seulement à la lumière de l'examen comparatif de cet Evangile avec la synopse, il suffit, pour le découvrir, d'examiner cette œuvre en elle-même. Ils apportent à l'appui plusieurs raisons d'où ils prétendent conclure à la fois à l'allégorisme et à l'inauthenticité johannique du quatrième Evangile. M. Loisy résume la plupart de ces raisons dans le passage suivant :

« Il n'est pas très vraisemblable, on l'avouera, qu'un compagnon du Sauveur ait écrit, en forme d'histoire évangélique, un traité de l'Incarnation. Si toutefois l'on trouve que le témoignage traditionnel... garde assez d'autorité pour contrebalancer toutes les objections que suggère l'examen du livre; si l'on pense que l'ancien pêcheur galiléen, qui est resté jusqu'à un âge très avancé l'une des colonnes du christianisme judaïsant, a pu entrer, sur ses très vieux jours, dans la connaissance, l'esprit et la méthode de la philosophie judéo-alexandrine; faire parler à son Maître un langage d'école; substituer, pour ainsi dire, à la personnalité vivante de Jésus une entité métaphysique et théologique; effacer, pour des raisons doctrinales, le souvenir de sa tentation et de son baptême; transposer et allégoriser Gethsémani, la transfiguration, la cène Eucharistique; changer entièrement la physionomie historique de la passion, de manière à n'en faire qu'un tableau symbolique, et systématiser de même les souvenirs de la résurrection; si l'on ne voit pas d'impossibilité morale à ce qu'un apôtre ait oublié ou négligé délibérément les conditions réelles de sa propre vocation, les instructions données aux Douze par le Sauveur, le vrai caractère de la prédication de Jean-Baptiste, dont il est censé avoir été le disciple, le vrai développement de la carrière de Jésus, les circonstances réelles de son ministère, la forme authentique et jusqu'à l'objet de ses discours, les véritables rapports du Christ avec les Juifs, publicains et pêcheurs, pharisiens, sadducéens, et avec ses propres disciples, on peut encore attribuer le quatrième Evangile à l'apôtre Jean. »

La même objection est proposée et développée par M. Jean Réville. ⁽¹⁾

On ne sait assez s'étonner de la quantité d'erreurs exprimées, ou plutôt supposées, en ces lignes.

Commençons par reconnaître que M. Loisy a vu très juste quand il remarque que l'apôtre Jean n'a pu « substituer à la personnalité vivante de Jésus une entité métaphysique et théologique », « changer entièrement la physionomie historique de la Passion et les souvenirs de la Résurrection », faire les autres tentatives énumérées avec une sorte de complaisance. Et précisément de ce qu'il est établi, par les règles de la critique historique, que l'apôtre Jean est l'auteur de l'Evangile qui porte son nom, nous avons conclu plus haut que cet Evangile est non point allégorique, mais historique, et partant que l'Evangéliste n'a pas substitué une entité métaphysique et théologique à la personnalité vivante du Christ, allégorisé Gethsémani, la cène Eucharistique, etc. M. Loisy part du même principe, suit la même voie, mais en sens inverse. De ce qu'à ses yeux le quatrième Evangile est allégorique, il conclut qu'il n'est pas johannique. Mais, par malheur, il se contente d'affirmer l'allégorisme, sans en apporter d'autre preuve que son autorité de critique. Ce n'est pas assez; nous allons le montrer.

L'Evangéliste, loin d'oublier « les conditions réelles de sa vocation », les raconte mieux que les Synoptiques; le jour, l'heure, les paroles échangées avec Jésus, le regard du Maître pénétrant jusqu'à l'âme du futur disciple, rien n'est omis. Il n'oublie pas davantage « le vrai caractère de la prédication de Jean-Baptiste »; même il montre mieux que les Synoptiques le vrai caractère du fils de Zacharie, qui était d'être le *Précurseur* du Messie.

« Le vrai développement de la carrière de Jésus, les circonstances réelles de son ministère, etc. » n'ont pas été négligés délibérément, ils ont au contraire été décrits avec grande précision. « Ce sont justement ces données si précises, dit M. Chauvin, qui déterminent nombre de critiques à admettre l'origine apostolique et johannique du livre. Il y a dans notre Evangile de ces traits qui offrent un caractère si éminemment personnel, qu'on s'explique très bien que la tradition Synoptique ne les ait point connus. » ⁽²⁾ Ils trahissent non seulement un témoin de la vie de

⁽¹⁾ Loisy, *Le quatrième Evangile*, p. 137; J. Réville, *Le quatr. Evangile*, p. 302, 303.

⁽²⁾ Chauvin, *ouvr. cité*, p. 74.

Jésus, mais encore, d'après la remarque d'un autre écrivain, « un compagnon fort intime, un ami qui a lu dans l'âme de son Maître (XI, 5), qui s'est fait le confident de ses joies, de ses douleurs, recueillant ses paroles avec avidité, observant le jeu de sa physionomie (XI, 33, 38), et dont on ne saurait assez apprécier les renseignements ». (1)

Il est à peine besoin de dire que M. Loisy affirme gratuitement que l'Évangéliste efface, « pour des raisons doctrinales, le souvenir de la tentation et du baptême. » Il s'en tait, mais ne les efface pas; comment l'eût-il pu, après le récit des Synoptiques? Il s'en tait, non pour des raisons doctrinales, mais parce que les chrétiens les savaient assez par les Synoptiques et que ces faits ne concourent pas spécialement au but particulier du livre. Inutile aussi de dire que M. Loisy affirme sans aucun fondement que le quatrième Évangile a voulu « transposer et allégoriser Gethsémani, la transfiguration, la cène Eucharistique. » Ces faits portent au contraire le cachet de la plus stricte historicité. (2)

Est-ce que l'Évangéliste « a écrit, en forme d'histoire, un traité de l'Incarnation? » Sans doute Notre-Seigneur affirme dans le quatrième Évangile, et aussi dans les Synoptiques, les vérités fondamentales de la christologie, sa divinité et son humanité, la distinction des natures et l'unité de sa personne divine, sa mission rédemptrice et sanctificatrice; mais de là à faire le traité de l'Incarnation, avec l'enchaînement logique de ses dogmes et les conclusions théologiques qui en découlent, il y a loin. C'est dans la christologie surtout qu'on constate le développement ou l'évolution du dogme chrétien.

M. Loisy, pour donner les apparences d'un traité théologique à l'Évangile de S. Jean, ne voit dans les faits évangéliques, surtout les miracles, et dans les personnages qui y apparaissent, que de purs moyens de développer la thèse doctrinale, sans aucune réalité historique. Mais quand bien même faits et personnages joueraient ce rôle, il ne s'ensuit évidemment pas qu'ils sont dénués de réalité objective. Si un fait et un personnage fictifs peuvent exercer ce rôle, pourquoi un fait et un personnage réels ne peuvent-ils pas le remplir? Notre-Seigneur ne peut-il avoir dit à un Nicodème ou à une Samaritaine historiques ce qu'on lui fait dire à des hommes fictifs? Voulant annoncer un mystère, par

(1) Bovon, *Théologie du N. T.*, t. I, p. 161.

(2) Voir plus haut ce que nous avons dit d'un incident de la cène eucharistique.

exemple le dogme Eucharistique, ne peut-il préparer les esprits par le miracle réel de la multiplication des pains, ou bien encore saisir l'occasion, que lui offrait ce prodige, pour annoncer la merveille de l'Eucharistie, dont le pain multiplié est une expressive figure? L'Évangéliste ne peut-il, entre les divers miracles de Jésus, choisir ceux-là précisément qui ont quelque analogie avec la thèse doctrinale; cette analogie est-elle une preuve du pur allégorisme du miracle? On le voit, l'affirmation de M. Loisy concernant les faits et les personnes évangéliques est arbitraire, gratuite, rien ne la justifie, contre elle proteste l'Évangile johannique tout entier.

L'ancien pêcheur galiléen est-il « resté jusqu'à un âge très avancé l'une des colonnes du christianisme judaïsant », au point de ne pouvoir « entrer sur ses très vieux jours dans la connaissance, l'esprit et la méthode de la philosophie judéo-alexandrine ? »

Il est au moins très douteux que Jean ait jamais été l'une des colonnes du christianisme judaïsant. Mais l'eût-il été, comme l'observe très bien un exégète protestant, M. Bonnet-Schrøeder, « quand la ruine de Jérusalem lui eut donné le signal de l'abrogation des institutions théocratiques, et après qu'il eut vécu de longues années au sein des Eglises de l'Asie-Mineure, poussé par Paul et héritier de son esprit, ne pouvait-il pas être parvenu au point de vue universel et spirituel que suppose son Évangile ? » ⁽¹⁾

Jean est-il entré « dans l'esprit et la méthode de la philosophie judéo-alexandrine ? » D'abord rien ne montre que cette influence de l'Ecole judéo-alexandrine fût aussi considérable que le veulent M. Loisy, Holtzmann, Réville et d'autres. Ensuite l'influence sur l'esprit de Jean et la composition de son Évangile peut-être admise, sans altérer en rien l'historicité de ce livre. « Accoutumée dans le domaine spéculatif à tout envelopper de formes alexandrines, l'élite des chrétiens asiatiques, dit M. Fouard, ⁽²⁾ en revêtit bientôt la doctrine nouvelle, par suite, non seulement le commun des frères, mais Jean lui-même, si juif qu'il fût d'éducation et de caractère, s'habitua insensiblement à cette manière plus abstraite d'enseigner. » Si S. Jean, pour être compris de ses lecteurs, s'est plié à leur langage et à leur méthode, d'abord cela n'affecte en rien l'historicité des faits évangéliques; ensuite pour les discours de Jésus, si le verbe matériel en est modifié, le verbe formel ou

(1) *Commentaire sur l'Évangile de S. Jean*, p. 13.

(2) *S. Jean et la fin de l'âge apostolique*, pp. 213 sq.

l'idée reste la même, la doctrine est intacte. Dans la suite, les Pères et les Docteurs n'ont-ils pas inventé des formules nouvelles pour exprimer, dans le langage du temps ou de l'Ecole, les dogmes chrétiens, c'est-à-dire la pensée de Jésus?

C'est surtout la doctrine du Verbe, Logos, qui fait croire que le quatrième Evangile s'est inspiré de l'Ecole alexandrine. ⁽¹⁾ Saint Jean a-t-il emprunté à cette Ecole le mot Logos, alors d'un usage très répandu en Asie-Mineure? Des érudits le croient et M. Camerlynck ⁽²⁾ appuie ce sentiment de raisons dont la valeur ne saurait être contestée. D'autres y contredisent, tels Corluy ⁽³⁾ et Knabenbauer; ⁽⁴⁾ ils croient que l'évangéliste a pris le mot dans l'Ancien Testament, ⁽⁵⁾ à qui, au surplus, Philon peut l'avoir emprunté, lui aussi. Quoi qu'il en soit, la signification du mot ou la doctrine est absolument différente. ⁽⁶⁾ D'après Jean, le Verbe existe de toute éternité dans le sein du Père, comme personne divine et distincte; c'est par lui que le monde a été créé; il s'est fait homme en s'unissant à la nature humaine. D'après Philon, le Logos est un être intermédiaire entre Dieu et la matière, d'une nature indéterminée, composé d'éléments contradictoires; la matière étant opposée à Dieu, le Verbe n'a pu en être le créateur, ni s'unir à elle en se faisant homme; il est plutôt le médiateur entre Dieu et le monde. La notion du Logos étant très répandue, Jean s'en empara et la christianisa en la dépouillant des erreurs dont elle était imprégnée; en d'autres termes, il donna le nom de Logos au Fils de Dieu qui s'est fait homme dans le sein de la Vierge Marie.

On prétend encore que S. Jean n'eût pu retenir les propos tenus par Jésus à Nicodème et à la Samaritaine, le discours de la cène et d'autres encore, qui remplissent une partie très notable du quatrième Evangile. On en conclut que ces propos

(1) Voir Weiszäcker, *Apostol. Zeit*, p. 517; Jean Réville, *Le quatrième Evangile*, p. 108.

(2) *Ouvr. cité*, II^e partie, pp. 258-269.

(3) *Comm. in Ev. S. Joa.*, c. I, diss. prævia, p. 31 (3^e éd.).

(4) *Comm. in Ev. S. Joa.*, p. 33.

(5) *Prov.*, VIII, 22-31; *Sap.*, VII, 21, 24-30; *ib.*, IX, 9; *Eccli.*, I, 4; *ib.*, IX, 10.

(6) D'après M. Harnack, « le Logos de Jean n'a guère que le nom de commun avec le Logos de Philon, et sa mention au début de l'Evangile est plutôt une énigme, qu'elle n'en est la solution. » *Lehrbuch der Dogmengeschichte*, 3^e éd. 1894, t. I, p. 93. Renan avoue que la question des rapports du Logos philonien et du Logos johannique n'est « qu'une question vocabulaire. » Cf. *Saint Paul*, pp. 274, 275.

et ces discours n'ont jamais été prononcés par Jésus, qu'ils sont l'expression des opinions religieuses de la première moitié du II^e siècle et reproduisent les débats d'alors entre juifs et chrétiens.

Il y a de multiples réponses à faire. Et d'abord il est évident que la conclusion dépasse les prémices. De ce que Jean n'ait pu retenir les paroles dites par son Maître, est-on en droit de conclure qu'il met dans la bouche de Jésus ce qui a été dit trois quarts de siècle plus tard à Alexandrie ou à Ephèse?

Ensuite on oublie la promesse faite par Jésus aux apôtres et rapportée par Jean lui-même dans son Evangile : « Le Consolateur, l'Esprit-Saint, que le Père enverra en mon nom, Lui, vous enseignera toutes choses et vous rappellera tout ce que je vous ai dit. » ⁽¹⁾ A supposer donc que Jean n'ait pu, naturellement parlant, retenir les enseignements de son Maître, le Saint Esprit les lui rappela et les grava dans son esprit, lors de sa descente sur les apôtres le jour de la Pentecôte. Sans doute ce fait est surnaturel; mais qui, parmi les catholiques, peut songer à expliquer chez les apôtres, uniquement selon les lois de la nature, la connaissance parfaite de la doctrine de Jésus et la prédication de l'Evangile? Ces trembleurs de la veille deviennent des héros à la Pentecôte; l'action surnaturelle du Paraclet ne peut-elle avoir éclairé leur esprit, comme elle a transformé leur caractère? Puisque ce fait est affirmé par S. Jean, il faut bien en tenir compte et y chercher l'explication des longs discours de Jean, si cette explication ne peut pas se trouver ailleurs. Les rationalistes n'auraient qu'une raison valable à opposer : l'impossibilité de ces lumières surnaturelles venues du Saint Esprit; mais cette prétendue impossibilité ils ne la démontreront pas plus que celle du miracle corporel.

Est-il nécessaire même de recourir à l'intervention du Saint-Esprit pour expliquer la reproduction des discours de Jésus par S. Jean? Il est permis de le nier, au moins d'en douter, pour plusieurs motifs.

Jean dans son Evangile note fréquemment des détails de minime importance, comme le jour et l'heure où se passèrent les faits qu'il raconte. ⁽²⁾ Ces détails sont-ils nécessairement fictifs et

⁽¹⁾ Jean, XIV, 26.

⁽²⁾ Voir I, 29, 35, 43; II, 1; IV, 6, 28, 33; V, 2; VI, 5, 10, 13, 22; VIII, 20; IX, 6-39.

allégoriques? Est-il impossible que l'évangéliste, dans sa vieillesse, se soit rappelé avec cette exactitude les scènes dont il avait été le témoin dans sa jeunesse? Les rationalistes n'essaient même pas de le prouver. Si donc S. Jean a pu, dans sa vieillesse, se rappeler nettement les faits qu'il raconte, pourquoi ne pourrait-il pas s'être souvenu des discours de Jésus, autrement importants qu'un grand nombre de faits?

Quand l'apôtre narre les entretiens de Jésus avec ses disciples, il rapporte les interruptions et les noms des interrupteurs. Pourquoi n'aurait-il pas pu retenir avec la même fidélité les paroles de son Maître? Pour infirmer cette réponse, dira-t-on que ces interruptions sont allégoriques, qu'elles reproduisent en réalité des objections ayant cours au siècle suivant? Mais au contraire les interruptions, pour la plupart, ne sont pas pertinentes au sujet développé par Jésus; elles dénotent dans les interrupteurs un état d'âme, que les Synoptiques nous découvrent aussi, très éloigné de celui des alexandrins du II^e siècle. Les interruptions portent la marque de l'historicité et la communiquent aux discours mêmes de Jésus.

Il serait évidemment impossible sans le secours d'En-Haut, de reproduire à la lettre les discours longs et nombreux de Jésus pendant toute sa vie apostolique. Aussi l'auteur du quatrième Evangile n'a pas la prétention de le faire. Rapporter à la lettre les vérités capitales enseignées par Jésus-Christ en des traits lapidaires, donner en abrégé et par des termes à son choix le développement de ces vérités et les points moins importants, voilà sans doute ce qu'a voulu l'auteur sacré. Cela dépasse-t-il les forces de Jean? Les Synoptiques en agissent ainsi pour les enseignements de Jésus rapportés par eux, notamment pour le discours de la Montagne; pourquoi Jean eût-il été impuissant à faire ce qu'ont fait les Synoptiques?

Il n'y a donc aucune raison de regarder les discours de Jésus comme allégoriques. Il n'y en a pas davantage pour nier l'historicité des miracles johanniques.

Aux raisons que nous venons de discuter, quelques exégètes rationalistes en ajoutent une autre. Les miracles de l'Evangile johannique, disent-ils, l'emportent en éclat sur les miracles des Synoptiques. C'est en S. Jean seulement que nous voyons Jésus changer l'eau en vin, guérir instantanément des malades absents, délivrer d'une infirmité de trente-huit ans, rendre la vue à un aveugle-né, rappeler à la vie un mort de quatre jours, dont le

cadavre déjà se décomposait. ⁽¹⁾ Ne doit-on pas en conclure que, les miracles des Synoptiques étant historiques, les miracles du quatrième Evangile ne le sont pas; qu'ils ont été inventés pour servir de type à la doctrine, à moins que la foi continuant à évoluer, n'imaginât des faits de plus en plus prodigieux?

Il est aisé de répondre. Le pouvoir des miracles dont Jésus était doué n'est pas moins éclatant dans les Synoptiques que dans le quatrième Evangile. Dans les Synoptiques, et non en S. Jean, Jésus investit de la puissance de faire des miracles les douze apôtres d'abord, les soixante-douze disciples ensuite. Aux premiers il dit : « Guérissez les malades, ressuscitez les morts, purifiez les lépreux, chassez les démons »; ⁽²⁾ aux seconds : « Dans quelque ville que vous entriez... guérissez les malades qui s'y trouveront. » ⁽³⁾ Et bientôt « les soixante-douze revinrent avec joie, disant : Seigneur, les démons mêmes nous sont soumis en votre nom. » ⁽⁴⁾ Ne faut-il pas une puissance plus grande pour déléguer le pouvoir des miracles que pour l'exercer soi-même? — Dans les Synoptiques nous rencontrons une double résurrection, ⁽⁵⁾ la guérison « d'une femme affligée d'un flux de sang depuis douze années », ⁽⁶⁾ et d'une autre « que Satan tenait liée depuis dix-huit ans », qui « était courbée et ne pouvait absolument pas se redresser. » ⁽⁷⁾ Ces miracles ne soutiennent-ils pas la comparaison avec ceux que nous lisons en S. Jean? — Si nous apprenons par celui-ci que la puissance de Jésus, ne connaissant pas d'obstacle, traversait les espaces et opérait à distance, les Synoptiques ne font-ils pas entrevoir la même merveille, quand ils rapportent les paroles du centurion accouru à Capharnaüm pour solliciter la guérison de son serviteur : « J'irai, dit Jésus, et je le guérirai; » « Seigneur, répondit le centurion, je ne suis pas digne que vous entriez sous mon toit; mais dites seulement une parole et mon serviteur sera guéri; » « Va, dit Jésus, qu'il te soit fait selon ta foi. Et à l'heure même, ajoute S. Matthieu, son serviteur fut guéri. » ⁽⁸⁾

Nous croyons pouvoir conclure que la thèse de l'historicité du quatrième Evangile et de son origine johannique reste debout.

(1) Voir Holtzmann, *Handcommentar*, IV, p. 9.

(2) Matth., X, 8; Luc, IX, 1, 2. — (3) Luc, X, 8, 9. — (4) *Ib.*, 17. — (5) *Ibid.* — (6) Matth., IX, 20; Marc, V, 25; Luc, VIII, 43. — (7) Luc, XIII, 11, 16. — (8) Matth., VIII, 7, 8, 13.

L'Eglise n'a pas été mystifiée depuis dix-neuf siècles en croyant que Notre-Seigneur avait réellement prononcé, quant à la substance, les discours qui y sont mis dans sa bouche et opéré les merveilles qui y sont racontées. L'argument traditionnel et la critique interne, puis approfondis que par le passé, ont fait ressortir avec éclat la vérité de la croyance catholique.

CHAPITRE II.

JÉSUS EUT CONSCIENCE DE SA MESSIANITÉ.

Témoignage des Evangiles.

Jésus de Nazareth a-t-il cru et a-t-il affirmé qu'il était le Messie attendu par les Juifs, a-t-il eu conscience de sa messianité? Telle est la première question que nous avons à résoudre.

Nous avons à prouver que d'après les Synoptiques, aussi bien que d'après le quatrième Evangile, Jésus a eu conscience de sa messianité, non seulement au cours de sa vie publique, mais encore pendant sa vie cachée. Nous exposerons d'abord les témoignages de la dernière année de la vie publique; de là nous remonterons à l'enfance du divin Sauveur.

Nous ne faisons nulle difficulté d'admettre que les témoignages de l'année qui précéda la mort de Jésus sont plus clairs et plus nombreux, même qu'ils éclairent les témoignages de l'enfance et en fixent la signification. De ce fait on aurait tort de conclure qu'il y a eu évolution ou progrès de l'idée messianique dans la conscience de Jésus : rien dans les témoignages de Matthieu, de Marc et de Luc n'exige cette évolution. La seule conclusion qui puisse légitimement en être déduite, est qu'il y a eu progrès dans la manifestation de la messianité. Ce progrès s'explique aisément par des raisons de prudence et de sagesse. Nous les développerons quand nous prouverons que Jésus a toujours eu conscience de sa

filiation divine : là nous rencontrerons, pour les mêmes raisons, le même progrès dans la manifestation de sa divinité.

Jésus professa sa messianité en s'appelant tantôt *Christ* (*Messie*, *Oint*) tantôt *Fils de l'Homme*. Après que Dieu eut fait voir au prophète les quatre animaux symboliques, représentant les quatre grands empires, et que l'Ancien des jours s'assit sur son trône pour présider au jugement, « sur les nuées vint comme le Fils de l'Homme; il s'avança jusqu'au vieillard et on l'amena devant lui. Et il lui fut donné domination, gloire et règne, et tous les peuples, nations, et langues le servirent. Sa domination est une domination éternelle qui ne passera point et son règne se sera jamais détruit. » ⁽¹⁾ Le peuple hébreux regarda cette vision comme messianique et Fils de l'Homme, *Filius hominis* devint un des noms du Messie. Ce nom, avec celui de Messie ou Christ, Jésus le prit fréquemment et dans des circonstances difficiles et importantes, où il devait mesurer la portée de ses paroles.

La dernière année de sa vie publique, nous rencontrons trois témoignages de la plus haute importance.

Devant la mort, Jésus n'hésite pas à revendiquer la dignité de Messie; il sait que ses ennemis n'attendent que cet aveu pour le condamner à mort, et cependant, avec calme, force et dignité il affirme qu'il est le Messie. La veille du crucifiement, devant le grand Sanhédrin, convoqué pour juger Jésus qui venait d'être arrêté, le grand prêtre Caïphe lui dit : « Je t'adjure par le Dieu vivant, de nous dire si tu es le Christ, le Fils de Dieu. » Jésus lui répondit, sachant que la condamnation à mort allait être la suite de sa réponse : « *Tu l'as dit.* » Puis, s'adressant à toute l'assemblée, il ajouta : « Je vous le dis, vous verrez un jour le *Fils de l'Homme* siéger à la droite du Tout-Puissant et venir sur les nuées du ciel. » Alors, ajoute l'Evangile, le grand prêtre déchira ses vêtements, comme un comédien, en disant : « Il a blasphémé... Que vous en semble? » Ils répondirent : « Il mérite la mort. » ⁽²⁾ Cette confession : « Je suis le Messie ; vous l'avez dit », est reproduite par chacun des Synoptiques. Rien n'égale la majesté de ces paroles prononcées à un tel moment et devant une telle assemblée, composée des Princes des prêtres et des Anciens du peuple, tous acharnés à la perte du Sauveur.

(1) Dan, VII, 13, 14.

(2) Matth. XXVI, 63-67. Cf. Marc, XIV, 61, 62; Luc, XXII, 69, 70.

Ce témoignage, Jésus le renouvela le lendemain au prétoire. « Toute l'assemblée s'étant levée, ils menèrent Jésus devant Pilate, et ils se mirent à l'accuser en disant : « Nous avons trouvé cet homme qui poussait notre nation à la révolte, et défendait de payer les tributs à César, se disant lui-même le Christ-roi ». De ces trois accusations, Pilate ne retient que la dernière. « Es-tu, dit-il à Jésus, le roi des Juifs ? » Jésus lui répondit : « Tu le dis. » ⁽¹⁾ Dans la pensée des prêtres, Jésus, en se disant le Messie, se disait par la même roi ; et Jésus, en répondant à Pilate : « *Tu le dis* », revendique la royauté messianique. Il prit soin d'en expliquer la nature à son juge. » ⁽²⁾

Dans la célèbre prophétie où Jésus prédit tout à la fois la ruine de la ville et du temple de Jérusalem, la fin du monde et son propre avènement glorieux, il ne revendique pas moins nettement la dignité messianique. Avant que la grande calamité devait châtier la ville, de faux Messies allaient paraître : « Prenez garde, dit-il, que nul ne vous séduise ; car plusieurs viendront sous mon nom disant : « C'est moi qui suis le Christ », et ils en séduiront un grand nombre. » Avant la catastrophe qui devait être la fin du monde et dont la ruine de Jérusalem était la figure, de faux Messies viendront de nouveau essayer de séduire les hommes : « Si quelqu'un vous dit : « Le Christ est ici », ou : « Il est là », ne le croyez point. Car il s'élèvera de faux Christs et de faux prophètes, et ils feront de grands prodiges et des choses extraordinaires, jusqu'à séduire, s'il se pouvait, les élus mêmes. Prenez y donc garde, car je vous ai avertis à l'avance de tout. Si donc on vous dit : « Le voici dans le désert », ne sortez pas ; « le voilà dans le secret des maisons », n'en croyez rien. Mais de même que l'éclair jaillit de l'Orient et paraît jusqu'en Occident, ainsi sera l'avènement du *Fils de l'Homme*. » ⁽³⁾

Dans le même discours, Jésus a daigné révéler ce que sera cet avènement du Fils de l'Homme. La révélation du jugement débute majestueusement : « Quand le *Fils de l'Homme* sera venu dans sa majesté, accompagné de tous les anges, il s'assiéra sur le trône de sa gloire. Toutes les nations seront rassemblées devant lui, et il séparera les uns d'avec les autres, comme le berger sépare les brebis d'avec les boucs. Il mettra les brebis à sa droite, et les boucs à sa gauche. »

(1) Luc, XXIII, 1-3. — (2) Cf. Jean, XVIII, 33-38.

(3) Matth. XXIV, 5-28.

Les disciples à qui le Maître annonça ces grands évènements, ne s'y trompèrent point. Le Fils de l'Homme, qui devait présider aux assises solennelles de l'humanité, c'était Jésus lui-même. Aucun critique biblique ne contredit à cette interprétation. Comment d'ailleurs les Apôtres ne l'eussent-ils pas compris après la confession de Pierre, dont ils avaient été les témoins. Cette confession nous fournit la troisième preuve de la conscience que Jésus avait de sa messianité.

Jésus, avant de promettre à Simon-Pierre qu'il le revêtirait de l'autorité suprême sur l'Eglise universelle, voulut provoquer un témoignage éclatant de sa foi en lui-même. Se rendant avec ses disciples de Bethsaïda vers les bourgades de Césarée de Philippe, « il se prit à les interroger et leur dit : « Que disent les foules du Fils de l'Homme? » Pour qui me prend-on? Ils lui répondirent : « Les uns pour Jean-Baptiste; les autres pour Elie; ceux-là pour Jérémie ou l'un des anciens prophètes ressuscité. » Jésus reprit : « Et vous, que dites-vous de moi? » Simon-Pierre, avec un généreux élan d'amour et de foi, salue en son Maître le Messie, et, nous le prouverons plus loin, le Fils de Dieu. « Simon-Pierre, lisons-nous en saint Matthieu, prenant la parole, lui dit : « Vous êtes le *Christ*, le Fils du Dieu vivant. » Le divin Maître accepte cette profession de foi, il félicite Pierre et le récompense; il l'avertit aussi que ce n'est pas la nature, avec les lumières de la raison ou les entraînements de ses passions, mais l'inspiration du ciel qui l'a instruit : « Tu es heureux, Simon, fils de Jona, car ce n'est ni la chair ni le sang qui te l'a révélé, mais mon Père qui est dans les cieux. Et moi je te dis que tu es Pierre etc. » ⁽¹⁾

Outre ces trois témoignages particulièrement solennels, il y en a bien d'autres que les Synoptiques nous offrent. C'est presque immédiatement après la confession de Simon-Pierre, que Jésus porta la célèbre loi de l'abnégation et en fit le fondement de la vie chrétienne; ⁽²⁾ nous y rencontrons l'affirmation de sa messianité. Après avoir prononcé ces austères paroles, que nous retrouvons à peu près identiquement chez les trois Synoptiques : « Si quelqu'un veut venir après moi, qu'il renonce à soi-même, qu'il

(1) Matth. XVI, 13-20. Selon l'Evangile de saint Marc, Pierre répondit : « Vous êtes le Christ » (VIII, 29); selon l'Evangile de saint Luc : « Le Christ de Dieu » (IX, 20).

(2) Jésus développa quelque temps après ces mêmes enseignements, avec plus de force, devant la foule. Cf. Luc, XIV, 25-33,

porte sa croix et me suive. Car celui qui voudra sauver sa vie, la perdra et celui qui perdra sa vie à cause de moi et de l'Évangile, la sauvera. Et que servirait donc à l'homme de gagner l'univers tout entier, s'il se perd lui-même et cause la ruine de son âme? », le divin Maître promulgua cette sanction de sa loi : « Car le *Fils de l'Homme* viendra dans la gloire de son Père, avec ses saints anges, et alors il rendra à chacun selon ses œuvres. Celui qui aura rougi de moi et de mes paroles, en présence de cette race adultère et pécheresse, le *Fils de l'Homme* rougira alors de lui et le confondra. » ⁽¹⁾

Plus tard, lorsque la mère des fils de Zébédée se fut approchée de Jésus et lui eut demandé pour ses deux fils, Jacques et Jean, la préséance dans son royaume, qu'elle s'imaginait manifestement devoir être temporel; lorsque Jésus, dans sa réponse, eut insinué que ce n'étaient pas les richesses ni les honneurs qui seraient le sort de ses disciples, voulant donner une leçon d'humilité à ceux-ci, il leur dit : « Vous le savez, ceux qui paraissent régner sur les nations, les dominent, et les princes exercent sur elles leur pouvoir. Il n'en sera pas ainsi parmi vous. Mais celui qui voudra devenir le plus grand parmi vous, devra être votre serviteur, et celui qui voudra être le premier parmi vous, devra être l'esclave de tous. C'est ainsi que le *Fils de l'Homme* n'est point venu pour qu'on le serve, mais afin de servir lui-même, et donner sa vie pour la rédemption d'un grand nombre. » ⁽²⁾

* * *

Les premières années de sa vie publique, Jésus eut conscience de sa messianité. Cela résulte et du témoignage des disciples auxquels Jésus ne contredit pas et du témoignage de Jésus lui-même.

Les Galiléens, témoins journaliers et de sa puissance et de sa sagesse, voyant les miracles qu'il opérait sans cesse sous leurs yeux, entendant tomber de sa bouche des oracles de divine sagesse, se mirent à soupçonner que Jésus était le Messie attendu par le peuple juif. Après de nombreuses merveilles, Jésus ressuscita le fils de la veuve de Naïm et le rendit à sa mère; par ce miracle, il montra au peuple qu'il était le maître absolu de la vie et de la mort. A ce nouveau prodige, qui surpassait tous ceux qu'ils avaient vus jusqu'alors, « tous furent saisis de crainte, et ils

⁽¹⁾ Matth., XVI, 20-28. Cf. Marc, VIII, 30-39; Luc, IX, 21-27.

⁽²⁾ Matth. XX, 20-28; Marc, X, 35-45.

glorifiaient Dieu, en disant : « *Un grand prophète a surgi parmi nous et Dieu a visité son peuple.* » Le bruit de cet événement se répandit dans toute la Judée et dans tout le pays environnant. » ⁽¹⁾ Peu de temps après, « on amena à Jésus un homme ayant un démon, auquel il devait d'être aveugle et muet. Il le guérit et chassa le démon, de sorte que l'homme put parler et voir clair. Les foules furent saisies d'admiration et disaient : « Celui-ci serait-il le *filz de David*? » ⁽²⁾ Le nom de fils de David, nous l'avons dit, désignait le Messie, l'illustre rejeton du roi de Juda.

En mainte circonstance, le peuple confessa ouvertement que Jésus était le Messie. Quand la fille de Jaïr eut été rappelé à la vie et que le bruit de ce prodige se fut répandu dans tout le pays, malgré l'ordre donné par Jésus, « de ne parler à personne de ce qui venait d'arriver », ⁽³⁾ « deux aveugles le suivirent, en criant : « Ayez pitié de nous, *filz de David*; » Jésus « toucha leurs yeux en disant : « Qu'il vous soit fait selon votre foi. » Et leurs yeux furent ouverts. » ⁽⁴⁾

Peu de temps après, quand Jésus eut marché sur le dos humide des flots, qui paraissaient durcir sous ses pas, au milieu des cris d'effroi des apôtres qui croyaient voir un fantôme, quand, étant monté sur la barque, il eut calmé les vents et apaisé la tempête; « tous ceux qui étaient de la traversée en furent déconcertés; ils vinrent se prosterner aux pieds de Jésus, en disant : « Vraiment vous êtes le *Fils de Dieu*. » ⁽⁵⁾ En appelant Jésus Fils de Dieu, les Apôtres confessèrent que Jésus était Messie : les néo-critiques n'en disconviennent pas; de plus ils confessèrent la divinité de Jésus : nous le démontrerons plus loin.

Les Gentils eux-mêmes, ayant ouï les innombrables merveilles opérées par Jésus, le saluèrent du titre de fils de David. Une femme chananéenne, d'origine syro-phénicienne, célèbre par sa foi et sa confiance, accourt dans les parages de Tyr et de Sidon, au nord-ouest de la Galilée, où Jésus s'était retiré; elle se jeta à ses pieds et le conjura de chasser le démon de sa fille. « Ayez pitié de nous, disait-elle, Seigneur, *filz de David*; car ma fille est tourmentée par le démon. » ⁽⁶⁾

Il n'y eut pas jusqu'au démon qui, dès le début de la vie publique de Jésus, ne soupçonna qu'il fût le Messie. Ses soupçons

(1) Luc, VII, 11-17. — (2) Matth, XII, 22, 23; Luc, XI, 14

(3) Matth, IX, 18-26. — (4) *ib.* 27 sq. — (5) Matth, XIV, 22-33,

(6) Matth, XV, 21-28; Marc, VII, 24-30.

furent confirmés et nous le verrons confesser plus tard la divinité de Jésus, par la bouche des énergumènes. Ses premières craintes remontent à l'époque où Jésus était allé au désert passer quarante jours dans le jeûne et la prière pour se préparer à la vie apostolique; elles furent apparemment provoquées par le glorieux témoignage que Dieu rendit à Jésus, quand celui-ci reçut le baptême des mains de son Précurseur, sur les rives du Jourdain. Voulant éclaircir le mystère de sa nature et de son origine, le tentateur s'approcha de Jésus au désert et lui dit : « Si vous êtes *le Fils de Dieu*, dites à ces pierres de devenir des pains. » N'est-ce pas parce que le démon savait que le Messie devait avoir le pouvoir de faire des miracles, que, voulant l'éprouver, il lui propose de changer les pierres en pains? Vaincu par la réponse de Jésus, il lui propose un second miracle. Il « le transporta alors dans la ville sainte, à Jérusalem, le plaça sur le pinacle du temple et lui dit : « Si vous êtes *le Fils de Dieu*, jetez-vous en bas. » Il s'autorise, pour proposer ce prodige, de cette promesse messianique : « Il est écrit : Il a donné des anges à votre sujet, et ils vous porteront entre leurs mains, de peur que vous ne heurtiez votre pied à la pierre. » Vaincue une seconde fois par la sagesse de la réponse, le démon a recours à un troisième stratagème qui ne réussit pas mieux que les deux autres. Il fit passer sous ses yeux toutes les magnificences de la terre et ainsi s'efforça d'éveiller les convoitises de l'orgueil, de l'ambition, de la cupidité. « Le démon, est-il écrit, le (Jésus) transporta sur une montagne très élevée; il lui montra tous les royaumes du monde avec leur splendeur, et il lui dit : « Je vous donnerai toute leur puissance et toute leur gloire; car tout cela m'appartient et je le donne à qui je veux. » Le Fils de l'Homme, d'un mot, triompha de cette suggestion satanique : « Arrière, Satan! s'écria-t-il, car il est écrit : Tu adoreras le Seigneur, ton Dieu, et tu ne serviras que lui seul. » La sagesse, la prudence, la sainteté de Jésus durent confirmer fortement Satan dans ses soupçons. Aussi « il s'éloigna de lui pour un temps, les anges s'approchèrent et se mirent à le servir. » ⁽¹⁾

Le plus beau témoignage que Jésus reçut, dès le début de sa vie apostolique, est celui de Jean-Baptiste

Jean, fils de Zacharie et d'Elisabeth, vivait retiré dans le désert, depuis sa jeunesse. Il s'y prépara, à son insu apparemment, à la mission que Dieu lui réservait. « La quinzième année de l'empire

(1) Matth. IV, 1-11; Marc, I, 12, 13; Luc, IV, 1-13.

de Tibère, Ponce-Pilate étant procureur de Judée, Hérode tétrarque de Galilée,... sous les Princes des prêtres Anne et Caïphe, la parole du Seigneur descendit sur Jean, fils de Zacharie, dans le désert. Jean, obéissant à l'inspiration d'En Haut, « se mit à parcourir toute la région du Jourdain, prêchant un baptême de pénitence pour la rémission des péchés et disant : « Faites pénitence, car le royaume des cieux est proche. » Par sa prédication, remarque Matthieu, « il était celui dont le prophète a dit : « Voici que j'envoie mon ange devant ta face, pour préparer le chemin devant toi; c'est la voix de celui qui crie dans le désert : Préparez le chemin du Seigneur... Tout homme verra alors le salut qui vient de Dieu. »

Au fond d'une vallée profondément encaissée, où coulait le Jourdain, Jean baptisait et prêchait la pénitence par son exemple autant que par sa parole : « Il avait un vêtement en poils de chameau et une ceinture de cuir autour des reins, pour nourriture les sauterelles et le miel des bois. » Le succès de sa prédication fut considérable : « On se rendait vers lui de tout le pays de Judée, de Jérusalem et de toute la contrée qui avoisine le Jourdain. L'austérité de sa vie, sa sainteté, le succès toujours grandissant de son ministère firent croire au peuple que Jean était le Messie annoncé par les prophètes : « Le peuple, dit l'Évangéliste, se persuadait et tous pensaient en eux-mêmes que Jean était peut-être le Christ. » Le Précurseur du Messie les détrompa. « A tous Jean adressait ces paroles : « Pour moi, je donne avec l'eau un baptême de pénitence; mais celui qui doit venir après moi est plus puissant que moi. Je ne suis pas digne de porter ses chaussures, ni d'en délier la courroie. C'est celui qui vous baptisera dans l'Esprit Saint et dans le feu. Il a son van en main, il nettoiera son aire et amassera le froment dans son grenier; mais il brûlera la paille dans le feu qui ne s'éteint pas. » ⁽¹⁾ N'est-il pas manifeste que le baptiste fait allusion à celui dont il disait aux pharisiens, d'après le quatrième Évangile : « Pour moi je baptise dans l'eau, mais il y en a un au milieu de vous que vous ne connaissez pas. C'est lui qui doit venir après moi, qui a été fait avant moi : et je ne suis pas digne de dénouer les cordons de ses souliers » ; ⁽²⁾ qu'il salua, en le voyant venir à lui, de ces belles paroles : « Voici l'agneau de Dieu, voici celui qui ôte les péchés du monde. C'est celui-là même de qui j'ai dit : « Il vient après moi un homme qui a été fait avant

(1) Math , III, 1-12; Marc, I, 1-8; Luc, III, 1-18. — (2) Joh. I, 26, 27.

moi, car il était avant moi »⁽¹⁾; à qui enfin il rendit un quatrième témoignage, plus éclatant encore que les trois premiers, où il confessa dans les termes les plus élevés la messianité et la filiation divine de Jésus. ⁽²⁾ La sainteté de Jean-Baptiste donne une haute valeur au témoignage qu'il donna au divin Sauveur.

Jésus, pendant cette période de sa vie publique, confessa lui aussi sa messianité, après avoir, par ses miracles, disposé les esprits à croire en sa parole.

Il voulut que Nazareth eût quelque part aux prémices de son ministère. Le bruit de ses miracles et l'écho de ses premières prédications y étaient déjà arrivés. « Il vint à Nazareth, raconte saint Luc, où il avait été élevé, et le jour du sabbat, suivant sa coutume, il entra dans la synagogue; alors il se leva pour lire, et on lui présenta le rouleau du prophète Isaïe. Dès qu'il eut développé le rouleau, il tomba sur l'endroit où il était écrit : « L'Esprit du Seigneur est sur moi : c'est pourquoi il m'a conféré l'onction, m'a envoyé évangéliser les pauvres, guérir ceux dont le cœur est brisé, annoncer aux captifs la délivrance et aux aveugles le retour à la vue, mettre en liberté ceux qui sont à la torture, publier l'année favorable du Seigneur et le jour des justices. » Quand il eut replié le rouleau, il le rendit au serviteur et s'assit. Dans la synagogue les yeux de tous étaient fixés sur lui. Alors il commença à leur adresser la parole : « C'est aujourd'hui, dit-il, que cette prophétie s'accomplit pendant que vous m'écoutez. » Tous marquaient leur assentiment, admiraient les paroles de grâce qui sortaient de sa bouche et disaient : « N'est-ce pas le fils de Joseph? » ⁽³⁾

Le prophète Isaïe parlait du Messie dans le passage dont Jésus venait de donner lecture dans la synagogue de Nazareth. Le Messie c'est l'Oint par excellence, celui que le Père, par l'onction divine, avait sacré Roi et Pontife. Jésus, en disant que cette prophétie s'accomplissait en lui, se présentait indubitablement comme le Messie annoncé par le prophète et il le faisait solennellement au début de sa vie publique.

Après le miracle de la résurrection du jeune homme de Naïm, qui paraît avoir eu comme but de disposer les esprits à reconnaître Jésus comme le Messie, Jean, qui était dans sa prison de Machéronte, entendant parler des merveilles opérées, « fit venir deux de

(1) Joh. I, 27, 30. — (2) Joh. III, 26-36. — (3) Luc, IV, 16-22.

ses disciples et les envoya à Jésus, pour lui dire : « Êtes-vous celui qui doit venir, ou en attendons-nous un autre ? » Jésus leur répondit en ces termes : « Allez rapporter à Jean ce que vous avez entendu et ce que vous avez vu : les aveugles voient, les boiteux marchent, les lépreux sont guéris, les sourds entendent, les morts ressuscitent, les pauvres sont évangélisés, et bienheureux celui qui n'aura pas été scandalisé à mon sujet. » ⁽¹⁾ Encore une fois Jésus appliquait à lui-même une prophétie messianique d'Isaïe : « Dieu lui-même viendra et nous sauvera : alors les yeux des aveugles seront ouverts, les oreilles des sourds entendront, le boiteux bondira comme le cerf, la langue du muet sera déliée. » ⁽²⁾ Ce fut sa réponse à la question du Précurseur : Êtes-vous celui que nous attendons, c'est-à-dire le Messie. Le divin Maître pouvait-il plus clairement affirmer et en même temps prouver sa messianité ?

Dans la question que Jean fit faire par ses disciples, les néo-critiques ont voulu voir la preuve que ce n'est pas de Jésus que le baptiste avait parlé précédemment, quand il avait dit : « Celui qui doit venir après moi est plus puissant que moi, et je ne suis pas digne de porter ses chaussures ; c'est lui qui vous baptisera dans l'Esprit-Saint et le feu. » ⁽³⁾ Ils ont voulu y voir la preuve que les témoignages de Jean-Baptiste, narrés dans le quatrième Evangile, sont dénués de tout fondement historique. Si le Baptiste, pendant sa captivité ignorait que Jésus fût le Messie, il est inadmissible, disent-ils, qu'il ait antérieurement professé sa messianité solennellement et quatre fois ; les paroles donc que le quatrième Evangile met dans la bouche de Jean n'ont jamais été dites par lui. Voilà l'objection ; voici la réponse.

S'il y avait réellement contradiction entre les Synoptiques et le quatrième Evangile au sujet des relations de Jean avec Jésus, d'après les règles les plus élémentaires de la critique historique et littéraire, le quatrième Evangile devrait prévaloir et son récit être regardé comme authentique. Jean, auteur du quatrième Evangile, fut disciple du Baptiste avant d'être le disciple de Jésus ; il fut probablement aux côtés de son maître quand celui-ci rendit quatre fois témoignage à Jésus ; au moins put-il recueillir de sa bouche le récit de ces événements ; s'il les raconte, sans en omettre aucun détail, c'est qu'il en avait été le témoin ou les avait appris de témoins véridiques. Au contraire rien ne prouve que Matthieu

(1) Matth. XI, 26. — (2) Is. XXXV, 5, 6.

(3) Matth. III, 11.

était près de Jésus, quand les disciples de Jean vinrent l'interroger et recueillir de ses lèvres l'aveu de sa messianité. L'autorité de Jean l'emporte donc ici, au point de vue de la critique, sur celle de Matthieu. Si donc il fallait renoncer au témoignage que Jésus rend à sa propre messianité dans ce texte des Synoptiques, il resterait toujours le quadruple témoignage qui lui rend son Précurseur d'après la narration véridique qu'en fait dans son Evangile celui qui fut son disciple.

Mais, nous nous hâtons de l'ajouter, il n'y a aucune contradiction entre le récit des Synoptiques et celui du quatrième Evangile. Pour qu'il y en eût, il faudrait que la question de Jean-Baptiste supposât nécessairement chez son auteur l'ignorance de la messianité de Jésus, que toute autre interprétation fût absolument inadmissible. Or la question que Jean fit poser par ses disciples ne prouve pas nécessairement qu'il ignorait le caractère de Jésus; le Baptiste, en faisant demander à Jésus s'il était celui qui devait venir, n'a pas eu nécessairement comme but de s'instruire lui-même par la réponse du Maître. Il sera aisé de le montrer.

Jean, dont le zèle pur et désintéressé est si bien mis en relief dans le quatrième Evangile, ne peut-il pas avoir envoyé ses disciples à Jésus, afin qu'ils apprissent de sa bouche même qu'il était le Messie, qu'ils s'édifiassent au spectacle de sa sagesse et de sa sainteté, que, l'ayant vu et entendu, ils le suivissent et s'attachassent à lui en qualité de disciples? Il n'est pas difficile de justifier cette interprétation. Quelques-uns des disciples de Jean paraissent avoir continué, malgré les remontrances de leur maître, à entretenir de l'animosité et de l'envie envers Jésus et ses disciples. ⁽¹⁾ Le meilleur moyen de les gagner à Jésus n'était-il pas de les lui envoyer et de lui faire demander au nom de leur maître, s'il était le Messie qu'ils attendaient? D'autres disciples peut-être, âmes délicates, se faisaient scrupule d'abandonner leur maître, alors qu'il était dans les fers; Jean, pour vaincre cette résistance, pour éclairer ces bonnes volontés, ne pouvait-il les envoyer à Jésus même, pensant que celui-ci y réussirait plus promptement?

Un autre but encore est assigné à la démarche de Jean par les exégètes et les Pères de l'Eglise. Jean avait la mission de préparer les voies au Messie; ayant dans sa prison le pressentiment de sa mort prochaine, il voulut par un dernier acte inviter le peuple à reconnaître son Messie. Les circonstances au milieu desquelles

(1) Cf. Jean, III, 22-36; Matth. IX, 14 sq.

Jésus poursuivait sa prédication, montraient à Jean l'utilité et même la nécessité de la démarche qu'il fit faire à ses disciples auprès de Jésus. Informé par ceux-ci des prodiges opérés par Jésus, il a dû, par la même voie, être informé de la haine et de l'envie des scribes et des pharisiens; il a dû voir aussi que l'admiration du peuple pour Jésus était jusqu'alors stérile, puisqu'il ne le reconnaissait pas comme le Messie, nonobstant les prodiges qui en étaient la marque manifeste et les multiples témoignages que lui-même, son Précurseur, il avait donnés. L'aveuglement du peuple, joint à la haine et à la malice de ses chefs, les prêtres, les scribes, les pharisiens, faisaient naître un danger pour la mission messianique de Jésus. Le Précurseur ne put voir une telle situation sans grande douleur. Il crut y mettre un terme en faisant proclamer solennellement devant le peuple, par Jésus lui-même, son caractère messianique. Il se souvint sans doute qu'un jour une députation de Juifs était venu au désert lui demander, à lui le Précurseur, s'il était le Messie; il fit ce que les Juifs auraient dû faire envers le vrai Messie. Pour donner à Jésus l'occasion de proclamer sa messianité, il envoie ses disciples lui demander, au nom de son Précurseur, s'il était le Messie. C'est comme s'il disait : « Je sais que vous êtes le Messie et plusieurs fois je vous ai rendu témoignage; mais le peuple ne le connaît pas suffisamment; affirmez clairement devant le peuple que vous êtes le Messie, qu'on ne doit donc plus en attendre un autre. » ⁽¹⁾

On le voit, la démarche de Jean-Baptiste, la question qu'il fait poser par ses disciples à Jésus peuvent être interprétées de manière à faire régner l'harmonie, entre les divers récits évangéliques, des relations du Précurseur avec le divin Maître. Dès lors elle doit être ainsi interprétée et comprise. En effet, la narration des Synoptiques et celle du quatrième Evangile portent l'une et l'autre le cachet de la vérité historique; d'après la saine critique est seule admissible l'interprétation de la question des disciples de Jean qui sauvegarde, à l'exclusion de toute autre, les droits des divers récits évangéliques.

Avant la demande de Jean-Baptiste, plusieurs fois déjà Jésus avait affirmé qu'il était le Fils de l'Homme. Nous l'avons vu revendiquer la messianité devant ses concitoyens de Nazareth.

⁽¹⁾ Cf. Knabenbauer *In Matth.* XI, 2, 3, vol. I, p. 416 sq. — Cette interprétation a été indiquée par Origène *Migne*, XIV, 33, 216); elle est partagée et développée par Tolet (*In Luc.*, VII, 20) et par Grimm (III, 175 sq.).

Il défendit ses disciples, accusés d'avoir arraché les épis le jour du sabbat, en disant : « Quant au *Fils de l'Homme*, il est le maître même du sabbat. » ⁽¹⁾ Etant à Capharnaüm, pendant qu'il enseignait en présence des pharisiens et des docteurs de la loi, venus de toutes les bourgades de la Galilée, de la Judée et de Jérusalem, on introduisit un paralytique par le toit de la maison où il se trouvait, les alentours de la maison étant encombrés par la foule. « A la vue de leur foi, Jésus dit au paralytique : « Mon fils, aie confiance, tes péchés te sont remis. » « Les scribes et les pharisiens, qui étaient assis là, se disaient au fond de leur cœur : « Que dit-il donc ? Il blasphème ! Quel autre que Dieu seul peut remettre les péchés ? » Il répondit donc : « Pourquoi de telles pensées au fond de vos cœurs ? Lequel est le plus facile, de dire au paralytique : « tes péchés te sont remis », ou de dire : « Lève-toi, prends ton grabat et marche » ? Pour que vous sachiez que le *Fils de l'Homme* a sur la terre le pouvoir de remettre les péchés, « je te l'ordonne, dit-il alors au paralytique, prends ton grabat, et va dans ta maison. » ⁽²⁾

Le nom de Fils de l'homme revient plus fréquemment sur les lèvres de Jésus après la réponse faite à son saint Précurseur. Il s'appelle de ce nom dans le magnifique éloge qu'il fit de son Précurseur, après avoir répondu à la question que celui-ci lui avait adressée. ⁽³⁾ Il s'appelle de ce nom quand il répondit aux pharisiens qui l'avaient accusé de chasser le démon par Béezzeboul qu'ils disaient être en lui : « Celui qui n'est pas avec moi, est contre moi ; celui qui n'amasse pas avec moi, dissipe. Aussi, je vous le dis en vérité, tout péché et tout blasphème sera remis aux enfants des hommes ; même celui qui aura dit quelque parole contre le *Fils de l'Homme*, en obtiendra le pardon. Mais celui qui aura blasphémé contre le Saint-Esprit, n'en aura jamais le pardon ni en cette vie, ni en l'autre. » ⁽⁴⁾ Jésus signifiait par là qu'attribuer une œuvre de Dieu au démon, c'était pécher contre le Saint-Esprit. Il prend encore ce nom quand il prédit que le Fils de l'Homme serait trois jours et trois nuits dans le sein de la terre, comme le prophète Jonas avait été trois jours dans le ventre de la baleine. ⁽⁵⁾

Enfin nous trouvons deux fois cette appellation sur les lèvres du Sauveur quand il explique à ses disciples la parabole de l'ivraie

(1) Matth. IX, 8. — (2) Matth. IX, 1-8 ; Marc, II, 1-12 ; Luc, V, 17-26.

(3) Matth. XI, 19. — (4) Matth. XII, 32. — (5) Ib, 40.

dans le champ. Nous y lisons : « Celui qui sème le bon grain, c'est le *Fils de l'Homme*; la bonne semence, ce sont les fils du royaume; l'ivraie, les fils d'iniquité; l'ennemi qui l'a semée, le diable; la moisson est la fin du monde; les moissonneurs sont les anges. De même qu'on ramasse l'ivraie et qu'elle est la proie du feu, il en sera ainsi à la fin du monde. Le Fils de l'Homme enverra ses anges; ils retireront de son royaume tous les auteurs de scandale et tous les artisans d'iniquité et ils les jetteront dans la fournaise de feu; c'est là que seront les pleurs et les grincements de dents. Les justes brilleront alors comme le soleil dans le royaume de leur père. Entende qui a des oreilles pour entendre. » ⁽¹⁾

* * *

L'Evangile de l'Enfance de Jésus — ou le récit de la conception de Jésus, de sa naissance et de sa vie jusqu'à son baptême — atteste que le Fils de l'Homme n'eut pas à attendre le temps de sa vie publique pour avoir conscience de sa messianité.

Saint Luc rapporte que l'ange Gabriel apparut dans le Temple à Zacharie, prêtre de la loi et époux d'Elisabeth, laquelle descendait du grand-prêtre Aaron. « Or l'ange du Seigneur lui apparut debout, à la droite de l'autel des parfums. Zacharie fut troublé à cette vue et la crainte le saisit. Mais l'ange lui dit : « Ne crains pas, Zacharie, car ta prière a été exaucée. Ta femme Elisabeth t'enfantera un fils, auquel tu donneras le nom de Jean. Tu seras dans la joie et dans l'allégresse, et beaucoup se réjouiront à sa naissance, car il sera grand aux yeux du Seigneur. Il ne boira ni vin ni rien qui puisse enivrer, et il sera rempli de l'Esprit-Saint dès le sein de sa mère. Il ramènera au Seigneur leur Dieu beaucoup des enfants d'Israël, et il le précédera lui-même avec l'esprit et la vertu d'Elie, pour réconcilier le cœur des pères avec les fils, donner aux incrédules la sagesse des justes et préparer au Seigneur un peuple parfait. » ⁽²⁾ Jean est évidemment annoncé par l'ange comme le Précurseur du Messie, puisque la prophétie de Malachie concernant le précurseur lui est appliquée. La dernière parole du dernier prophète fut celle-ci : « Voici que je vous envoie Elie, le prophète, avant que vienne le jour de Jéovah, grand et redoutable. Il ramènera le cœur des pères vers leurs enfants et le cœur des enfants vers leurs pères, de peur que je vienne et que je ne frappe le pays d'anathème. » ⁽³⁾ Par ces paroles, Malachie, qui clôt

(1) Matth. XIII, 36-43. — (2) Luc, I, 11-17. — (3) Malachie, IV, 6.

l'ère prophétique de l'ancien testament, désigne le précurseur du Messie, d'après l'interprétation constante de la synagogue. Zacharie l'a bien compris. Car à la naissance de Jean, recouvrant miraculeusement la parole, qu'il avait perdue pour n'avoir pas cru immédiatement aux paroles de l'ange Gabriel, ⁽¹⁾ il s'écria, dans le célèbre cantique d'actions de grâces *Benedictus* : « Quant à toi, petit enfant, tu sera appelé prophète du Très-Haut, car tu marcheras devant la face du Seigneur, pour lui préparer les voies, pour apprendre à son peuple à reconnaître le salut dans la rémission de leurs péchés. » ⁽²⁾ Or les Evangiles nous apprennent que Jean-Baptiste fut le précurseur de Jésus-Christ. A moins donc de dire que Jésus ignore avant son baptême les relations qui l'unissaient à Jean, que sa Mère ne lui dit rien de la visite qu'elle fit à Elisabeth et des paroles qui y furent échangées, il faut bien admettre que Jésus connut avant son baptême qu'il était le Messie dont Jean était appelé à préparer les voies.

Six mois plus tard, l'ange Gabriel « fut envoyé par Dieu dans une ville de Galilée, appelée Nazareth, auprès d'une vierge fiancée à un homme du nom de Joseph, de la maison de David. La vierge s'appelait Marie. » Le messager céleste lui annonça clairement qu'elle était appelée à donner le jour au Messie; il lui annonça même, nous le montrerons plus loin, que ce fils serait Dieu. Après l'avoir saluée par ces paroles que toutes les lèvres chrétiennes redisent : « Je vous salue, Marie, pleine de grâce; le Seigneur est avec vous; vous êtes bénie entre les femmes, » voyant le trouble dont l'humble vierge fut saisie en entendant s'adresser de tels éloges, il ajouta : « Ne craignez pas, Marie, car vous avez trouvé grâce auprès de Dieu. Vous allez concevoir dans votre sein et enfanter un fils auquel vous donnerez le nom de Jésus. Il sera grand, on l'appellera le Fils du Très-Haut; le Seigneur lui donnera le trône de David, son père; il règnera éternellement sur la maison de Jacob et son règne n'aura point de fin. » A l'annonce de cette maternité merveilleuse, Marie se rappelle son vœu de virginité. Elle ne fut cependant pas incrédule, comme Zacharie l'avait été; mais voulant savoir ce que Dieu attend d'elle, « comment cela se fera-t-il, répondit elle, puisque je ne connais point d'homme? » L'ange lui répondit : « L'Esprit-Saint surviendra en vous et la vertu du Très-Haut vous couvrira de son ombre; c'est pourquoi le Saint qui naîtra de vous sera appelé le Fils de

(1) Cf. Luc, I, 20. — (2) Luc, I, 76 sq.

Dieu. » ⁽¹⁾ Il est évidemment impossible que Jésus ignora pendant trente ans la scène qui immortalisa la maison même où il passa sa jeunesse.

L'ange du Seigneur, apparemment Gabriel qui paraît avoir été l'ange de tout ce qui concerne l'incarnation, vint annoncer le même mystère à Joseph, époux de Marie. Les circonstances de cette nouvelle apparition sont racontées par saint Matthieu : « La naissance du Christ arriva ainsi : Marie, sa mère, étant fiancée à Joseph, il se trouva, avant qu'ils eussent habité ensemble, qu'elle avait conçu du Saint-Esprit. Joseph, son mari, qui était un homme juste, ne voulant pas la diffamer, résolut de la renvoyer secrètement. » ⁽²⁾ Nous n'avons pas à discuter ici le motif du parti que prit Joseph. A beaucoup il paraît impossible qu'il ignora le mystère de la conception virginale de son épouse, puisque des parents assez éloignés, comme Zacharie et Elisabeth, le connaissaient déjà. « S'il voulut renvoyer la bienheureuse Vierge, dit saint Thomas, ce ne fut pas par défiance à son égard ; mais ce fut par respect pour sa sainteté qu'il craignit d'habiter avec elle. » ⁽³⁾ Quoi qu'il en soit, « comme il était dans cette pensée, voici qu'un ange du Seigneur lui apparut en songe et lui dit : « Joseph, fils de David, ne crains point de prendre avec toi Marie, ton épouse, car ce qui est formé en elle est l'ouvrage du Saint-Esprit. Et elle enfantera un fils et tu lui donnera le nom de Jésus ; car il sauvera son peuple de ses péchés. » L'Évangéliste ajoute : « Or tout cela arriva afin que fût accompli ce qu'avait dit le Seigneur par le prophète : « La Vierge concevra et enfantera un fils ; et on le nommera Emmanuel, c'est-à-dire Dieu avec nous. » ⁽⁴⁾ Il est difficile de ne pas voir dans les paroles de l'ange une annonce messianique.

Les bergers de Bethléem eurent, eux aussi, la visite des anges. Tandis que, la nuit où naquit Jésus dans l'étable de Bethléem, ils veillaient à la garde de leur troupeau, « tout-à-coup, dit saint Luc, un ange du Seigneur parut auprès d'eux et le rayonnement de la gloire du Seigneur les environna, et ils furent saisis d'une grande crainte. Mais l'ange leur dit : « Ne craignez pas, car je vous annonce une nouvelle qui sera pour tout le peuple une grande joie. Il vous est né aujourd'hui, dans la ville de David, un Sauveur,

⁽¹⁾ Luc, I, 26-36. — ⁽²⁾ Matth. I, 18, 19.

⁽³⁾ *Somme Théologique*, Suppl. q. LXIII, art. 3.

⁽⁴⁾ Matth. 18-23.

qui est le *Christ-Seigneur*. » Au même instant une troupe de la milice céleste se joignit à l'ange et tous ensemble ils firent retentir les airs de ce chant : « Gloire dans les hauteurs à Dieu, et paix aux hommes de bonne volonté. » ⁽¹⁾ N'était-il pas le Messie, le Christ-Seigneur dont les anges annonçaient la naissance ? sa mission n'est-elle pas de rendre gloire à Dieu et de donner la paix à ceux que la bienveillance divine amènera au bon vouloir ? ou bien Jésus ignora-t-il pendant trente ans le chant dont les anges célébrèrent son arrivée sur la terre ?

Lors du mystère de la Présentation au temple, un vénérable vieillard, homme juste et craignant Dieu, Siméon, à qui, au témoignage de saint Luc, le Saint-Esprit avait révélé qu'il ne mourrait point avant d'avoir vu le Christ du Seigneur, Siméon, disons-nous, poussé par l'Esprit qui était en lui, vint au temple et reçut entre ses bras le fils de Marie. Au comble de la joie et du bonheur, « il bénit Dieu en disant : « Maintenant, ô Maître, vous laissez partir votre serviteur en paix, selon votre parole ; puisque mes yeux ont vu votre salut, que vous avez préparé à la face de tous les peuples : lumière qui doit dissiper les ténèbres des nations, et illustrer Israël, votre peuple. » ⁽²⁾ N'est-ce pas le Messie que le vieillard du temple croit tenir entre ses mains et qu'il salue en ces termes émus ?

Les Mages mêmes paraissent avoir vu qu'il était le Messie cet enfant mystérieux dont une étoile, un astre jusqu'alors inconnu, leur marquait la naissance. « Où est, disent-ils, en arrivant à Jérusalem, où est le roi des Juifs qui vient de naître ? car nous avons vu son étoile en Orient, et nous sommes venus l'adorer. » Hérode, roi de Judée, ne se méprend pas sur le sens de la question. Troublé, « il réunit les princes des prêtres et les scribes du peuple, il s'enquit d'eux où devait naître le Christ. Ils lui dirent : « A Bethléem de Judée, selon ce qui a été écrit par le prophète. » ⁽³⁾

CONCLUONS. L'Évangile de l'Enfance reconnaît Jésus comme Messie, quand il le montre annoncé, et salué par les anges et par les hommes comme Sauveur et réparateur, roi des Juifs et roi des Gentils. Il le montre Sauveur et Roi dans l'ordre spirituel, et non dans l'ordre temporel. Son nom de Jésus lui est imposé parce

⁽¹⁾ Luc, II, 8-14. Le sens des paroles des anges paraît être celui-ci : « Au ciel, gloire à Dieu ! Sur la terre paix aux hommes, objet de la bienveillance divine. »

⁽²⁾ Luc, II, 25-32. — ⁽³⁾ Matth. II, 1-6.

qu'il sauvera son peuple de ses péchés; Siméon prédit qu'il sera la lumière des nations; Zacharie, rempli de l'Esprit-Saint, prophétise qu'il sera le soleil levant pour éclairer ceux qui sont assis dans les ténèbres et l'ombre de la mort, pour diriger leurs pas dans la voie de la paix, afin qu'affranchis du pouvoir de leurs ennemis, ils puissent sans crainte servir Dieu dans la sainteté et la justice. ⁽¹⁾ Comment ne pas voir dans ces paroles, dont l'Evangile de l'Enfance est rempli, l'annonce du Messie, de sa mission, de son règne?

L'Evangile de l'Enfance de Jésus a été l'objet de nombreuses attaques de la part des néo-critiques et des rationalistes bibliques. Nous les exposerons et y répondrons, quand nous montrerons que dans les Synoptiques Jésus apparaît avec la conscience certaine de sa filiation divine.

CHAPITRE III.

JÉSUS EUT CONSCIENCE DE SA DIVINITÉ.

§ I. — Témoignage des Synoptiques. ⁽²⁾

I.

S'il faut en croire l'hypercritique, Jésus, tel qu'il apparaît dans les Synoptiques, n'eut conscience ni de sa filiation divine, au sens catholique de ce mot, ni de sa messianité. Sans doute, Matthieu,

⁽¹⁾ Luc, I, 74, 75, 78, 79.

⁽²⁾ Les propositions suivantes ont été condamnées par le Décret du Saint Office *Lamentabili sane*, le 3 juillet 1907 : XXVII. La divinité de Jésus-Christ ne se prouve pas par les Evangiles; mais c'est un dogme que la conscience chrétienne a déduit de la notion du Messie. — XXX. Le nom de *Fils de Dieu*, dans tous les textes évangéliques, équivaut seulement au nom de *Messie*; il ne signifie point du tout que le Christ est le vrai et naturel Fils de Dieu. — XXXI. La doctrine christologique de Paul, de Jean et des Conciles de Nicée, d'Ephèse, de Chalcédoine n'est pas celle que Jésus a enseignée, mais celle que la conscience chrétienne a conçue au sujet de Jésus. — XXXV. Le Christ n'a pas toujours eu conscience de sa dignité messianique.

Marc et Luc rapportent des discours où Jésus s'appelle le Fils de Dieu, et, ajoute-t-elle, c'est ce nom qu'il se donne qui en a fait plus tard, dans la foi de la première génération chrétienne, une personne divine, le Verbe incarné; mais dans sa bouche ce terme a une signification tout autre. Alors surgit cette autre question. Si Jésus n'est pas le fils naturel de Dieu, engendré de toute éternité par son Père, possédant donc avec lui la nature divine reçue par voie de génération, à raison de quoi s'appelle-t-il Fils de Dieu, quelle est la signification précise de ce nom dans sa bouche? A cette question les hypercritiques donnent diverses réponses.

D'après Renan, Jésus se regardait comme un être surhumain, ayant avec Dieu un rapport plus élevé que les autres hommes. Quel est-ce rapport? Jésus lui-même, selon Renan, n'en eut jamais une idée bien nette; elle l'était même si peu, qu'il n'eut jamais une notion claire de sa propre personnalité. ⁽¹⁾

L'étude plus approfondie des Synoptiques a fait découvrir à l'abbé Loisy, s'il faut l'en croire, le rapport qui liait Jésus à Dieu et lui faisait prendre le nom de Fils de Dieu. Messie et Fils de Dieu, c'est, d'après ce critique, une seule et même chose, l'un et l'autre terme désigne le Vicaire de Dieu pour le royaume à instituer après la ruine de Jérusalem, et la ruine de Jérusalem devait, dans la pensée de Jésus, être suivie immédiatement de la fin du monde et de la parousie. ⁽²⁾ De là il suit que, pendant sa vie

⁽¹⁾ « Jésus n'énonce pas un moment l'idée sacrilège qu'il est Dieu. » *Vie de Jésus*, p. 78. « Que Jésus n'a jamais songé à se faire passer pour une incarnation de Dieu lui-même, c'est ce dont on ne saurait douter. » *Ib.*, p. 252. « La position qu'il s'attribuait était celle d'un être surhumain et il voulait qu'on le regardât comme ayant avec Dieu un rapport plus élevé que celui des autres hommes. » *Ib.*, p. 256. « L'idéalisme transcendant de Jésus ne lui permit jamais d'avoir une notion claire de sa propre personnalité. Il est son Père, son Père est lui » *Ib.*, p. 254. « On ne saurait méconnaître dans ces affirmations de Jésus le germe de la doctrine qui devait plus tard faire de lui une hypostase divine, en l'identifiant avec le Verbe. » *Ib.*, p. 257.

⁽²⁾ « En tant que le titre de Fils de Dieu appartient exclusivement au Sauveur, il équivaut à celui de Messie, et il se fonde sur la qualité de Messie; il appartient à Jésus... à raison de sa fonction providentielle, et comme à l'unique agent du royaume céleste. » *L'Evangile et l'Eglise*, p. 56. — « Jésus se dit Fils unique de Dieu dans la mesure où il s'avoue Messie... L'idée de la filiation divine était liée à celle du royaume; elle n'a de signification propre, en ce qui regarde Jésus, que par rapport au royaume à instituer. » *Ib.*, p. 57. « Celui-là est le Fils par excellence, non parce qu'il a appris à connaître et qu'il a révélé la bonté de Dieu, mais parce qu'il est l'unique vicaire de Dieu pour le royaume des cieux. » *Ib.*, p. 57. Cf. *Autour d'un petit livre*, n. IV : *Lettre à un Archevêque sur la divinité de Jésus-Christ*,

mortelle, Jésus n'était pas, à proprement parler, le Messie; il ne pouvait être appelé de ce nom que parce qu'il était appelé à le devenir et que son ministère le préparait à en jouer le rôle. Cette notion évolua dans la conscience chrétienne, et, à la fin du premier siècle, elle était devenue le dogme de la divinité de Jésus-Christ, vrai Fils de Dieu. Ce dogme est l'objet de la foi, non celui de l'exégèse biblique qui établit le sens historique des livres saints.

Si Loisy affirme l'identité des deux notions de Messie et de Fils de Dieu, Harnack, au contraire, croit que les deux notions sont distinctes; même d'après lui Jésus se crut Fils de Dieu avant de se croire Messie. Il se regarda comme Fils de Dieu le jour où il s'aperçut qu'il avait de Dieu, comme Père des hommes, une notion plus parfaite que ses semblables; ce n'est qu'en ce sens qu'il appela Dieu son Père et qu'il se disait Fils de Dieu. Jésus se disait le Messie, à raison de la mission dont il se crut investi, et qui était de communiquer aux autres la connaissance qu'il avait de Dieu et ainsi de les rendre enfants du même Père. ⁽¹⁾

p. 109-157. — « La divinité du Christ est un dogme qui a grandi dans la conscience chrétienne, mais qui n'avait pas été expressément formulé dans l'Evangile. Il existait seulement en germe dans la notion du Messie Fils de Dieu. » *Autour d'un petit livre*, n. IV, p. 117.

(1) « Examinons le nom de « Fils de Dieu. » Dans un de ses discours, Jésus nous fait comprendre distinctement pourquoi il s'appelait ainsi et comment il se servait de ce nom. Chez Matthieu, non chez Jean, nous lisons ces mots : « Personne ne connaît le Fils que le Père, et personne ne connaît le Père que le Fils, et celui auquel le Fils l'a révélé » (XI, 27). « La connaissance de Dieu est la sphère de la filiation divine. En la communiquant, il a appris à regarder la sainte essence qui régit le ciel et la terre comme un Père, comme *son Père*. La conscience qu'il avait d'être le *Fils de Dieu* n'est, par cette raison, rien autre que la conséquence pratique de la connaissance de Dieu comme Père, et comme *son Père*. Bien comprise, elle est tout ce que renferme le nom de Fils. Mais il faut ajouter deux choses : Jésus était convaincu qu'il connaissait Dieu comme personne avant lui ne l'avait fait, et il savait que c'était sa mission de communiquer aux autres, par ses paroles et ses actions, la connaissance de Dieu, et, par suite, de les rendre enfants de Dieu. Possédant cette conscience, il se considérait comme le *Fils* élu et appelé, comme le Fils de Dieu, et c'est pourquoi il pouvait dire : *Mon Dieu et mon Père!* et, dans cette invocation il faisait entrer quelque chose qui ne convenait qu'à lui seul. » *L'essence du christianisme*, p. 37.

C'est pour réfuter cette opinion de Harnack que Loisy a écrit *L'Evangile et l'Eglise*, Il n'hésite pas à admettre que la divinité de Jésus est affirmée dans le passage de Matthieu que Harnack fait servir de base à son système; c'est l'interprétation catholique qu'il défend contre le critique allemand (*Ib.*, p. 41). Mais aussi Loisy n'hésite pas davantage, et pour ce seul motif, à regarder ce passage de Matthieu comme non authentique. Jésus ne peut, d'après lui, avoir prononcé

Nous allons montrer que d'après les Synoptiques, envisagés comme monuments historiques, Jésus de Nazareth, au cours de sa vie publique, a fréquemment et de multiple façon professé sa filiation divine, dans le sens que la foi catholique attache à ce nom. Nous montrerons ensuite, en nous appuyant sur l'Évangile de l'Enfance, que Jésus eut conscience de sa divinité bien avant sa vie publique.

*
* *
*

Une remarque préliminaire est indispensable; elle expliquera l'attitude que Jésus a cru devoir prendre au cours de sa vie publique et, du même coup, répondra à une des principales objections des ennemis de la divinité de Jésus.

Pourquoi Jésus en sortant de l'atelier de Nazareth, en renonçant à la vie cachée qu'il a voulu mener pendant trente ans, n'a-t-il pas, dès le début, à la première occasion favorable, professé fièrement sa divinité et sa messianité, proclamé les titres qu'il possédait aux hommages de foi et d'amour du peuple juif, promulgué le programme de la mission que le Fils de Dieu venait accomplir sur la terre et qui lui avait faire prendre la nature humaine? Les témoignages les plus formels qu'apportent les défenseurs de la divinité de Jésus appartiennent à la dernière période de sa vie. Si Jésus est vraiment Fils de Dieu, pourquoi n'en a-t-il pas pris le titre toujours et partout, en face de ses ennemis comme devant ses disciples, devant les Galiléens dociles à sa voix, aussi bien que devant les sanhédrins, au Temple, dans les discussions que le quatrième Évangile nous rapporte? Ce silence gardé si longtemps est, à première vue, d'autant plus étonnant que, même d'après les Synoptiques, Dieu paraît avoir invité Jésus à revendiquer ce titre, le jour où, au baptême, sur les bords du Jourdain, il fit retentir sa voix et dit : « Celui-ci est mon Fils bien-aimé en qui j'ai placé mes complaisances. » ⁽¹⁾

Si Jésus était apparu au XIX^e ou au XX^e siècle, peut-être eût-il adopté cette méthode, toute moderne; il est permis de croire que, se conformant aux goûts de notre époque, qui aurait été la sienne, il eût, dès le commencement de sa prédication évangélique, promulgué la charte de l'Eglise catholique, où dans une

les paroles qui y sont mises dans sa bouche, précisément parce qu'il y aurait reconnu qu'il est par nature Fils de Dieu.

(1) Matthieu, III, 17; Marc, I, 11; Luc, III, 22.

série d'articles bien coordonnés, eussent été énoncés sa divinité, les mystères de la religion qu'il venait instituer, les organes essentiels de l'Eglise qu'il voulait fonder, les lois et les conseils évangéliques. Nous pouvons même ajouter que Jésus, en agissant ainsi, aurait empêché bien des schismes et des hérésies de naître; il aurait aussi épargné aux théologiens et aux apologistes beaucoup de travaux et de controverses; il aurait même peut-être empêché les efforts des rationalistes modernes pour dénaturer les mystères chrétiens.

Le divin maître a préféré une autre méthode; il en avait le droit et nous avons à nous en contenter. Tout ce que nous pouvons demander et exiger, c'est que la méthode choisie soit bonne et nous fasse aboutir à la connaissance certaine de la vraie religion et de la divinité de son fondateur. Or la voie préférée est à ce point la bonne voie, qu'on peut se demander s'il s'en présentait une autre à Jésus, s'il voulait prudemment et sagement conduire son œuvre à bonne fin. La méthode qui, d'après nos idées modernes, devait à jamais assurer le succès de sa mission, aurait au contraire voué son projet à une ruine immédiate, puisque, en l'adoptant, Jésus courait au-devant d'une mort certaine, avant même d'avoir formé le collège apostolique. N'est-ce pas quand le Christ eut proclamé hautement sa divinité, quand il eut prouvé la vérité de ses enseignements par le miracle éclatant de la résurrection de Lazare, opéré à Béthanie, aux portes de Jérusalem, quand les masses parurent s'ébranler et vouloir se ranger sous l'étendard du thaumaturge, n'est-ce pas alors que les sanhédrites, convoqués au palais du grand prêtre, décrétèrent qu'il serait mis à mort? ⁽¹⁾ Si Jésus, au début de sa carrière, eut provoqué la jalousie et la colère du grand sanhédrin, en proclamant ouvertement sa messianité et sa divinité, la mort immédiate devait être pour lui le résultat de sa prédication.

Jésus ne pouvait ignorer les dispositions de ses ennemis. Il se voyait suivi partout par les scribes et les pharisiens qui l'épiaient, lui dressaient des embûches, proposaient des questions captieuses, n'omettaient aucun moyen pour ruiner l'œuvre naissante. Il savait, et il rappelait à l'occasion, que les prophètes, envoyés par Dieu, à son peuple pour l'instruire et le ramener dans la voie de la justice, avaient été poursuivis, tracassés de mille manières, lapidés, mis à mort : comment n'eût-il pas prévu pour lui le même sort? Maintes

(1) Voir Jean, XI, 45-53.

fois, dans ses discours, il annonça le sort qui l'attendait; il le fit surtout à Jérusalem, où il venait d'être reçu en triomphe, dans une célèbre parabole, sur laquelle nous aurons à revenir, où il annonça dans des termes qui défont toute contradiction, qu'il était le Fils de Dieu et que ses ennemis le mettraient à mort. « Un homme planta une vigne : il l'entoura d'une haie, y creusa un pressoir et y bâtit une tour; puis il la loua à des vigneron et partit pour un autre pays. En temps convenable, il envoya un serviteur aux vigneron pour recevoir d'eux une part de la récolte. Mais s'étant saisis de lui, ils le battirent et le renvoyèrent les mains vides. Il leur envoya encore un autre serviteur, et ils le blessèrent à la tête et le chargèrent d'outrages. Il leur envoya un troisième qu'ils tuèrent; beaucoup d'autres furent encore, les uns battus, les autres tués par eux. Il restait au maître un fils unique qui lui était très cher; il l'envoya vers eux le dernier se disant : ils respecteront mon fils. Mais ces vigneron dirent entre eux : celui-ci est l'héritier; venez, tuons-le et l'héritage sera à nous. Et ils le saisirent, le tuèrent, et le jetèrent hors de la vigne. Maintenant que fera le maître de la vigne? Il viendra, il exterminera les vigneron et donnera sa vigne à d'autres... Et ils (les pharisiens) cherchaient à se saisir de lui, sachant qu'il les avait en vue dans cette parabole. » ⁽¹⁾

Jésus devait donc agir avec une circonspection extrême. Tout à la fois il avait à accomplir sa mission et à ne pas fournir trop tôt à des ennemis ombrageux et jaloux, puissants et audacieux, un prétexte pour le faire condamner à mort, avant qu'il eût jeté les bases de son Eglise et prêché la plupart des mystères de la religion chrétienne.

C'est pourquoi le divin Sauveur adopta la ligne de conduite que les Synoptiques nous font voir. Il se fit connaître peu à peu, il annonça et accomplit sa mission progressivement, D'abord, il laissa soupçonner qu'il était le Messie et le Fils de Dieu, par la multiplicité et la variété de ses miracles, par ses discours qui portaient aux yeux du peuple le cachet d'une sagesse surhumaine, par l'innocence et la sainteté de sa vie. Les esprits étant ainsi préparés à recevoir l'annonce de vérités plus hautes, Jésus annonça tantôt un mystère et tantôt un autre, il revendiqua ici telle prérogative et là telle autre prérogative, il s'attribua successivement, en divers lieux, devant différents auditoires et d'après

(1) Marc, XII, 1-12,

les circonstances, de multiples pouvoirs sur les éléments, les hommes, les démons et les anges, il revendiqua enfin, quand il le fallut, le titre glorieux de Fils de Dieu au sens propre du mot, non seulement à Jérusalem, où le quatrième Evangile nous le montre aux prises avec ses ennemis, mais encore en Galilée, où les Synoptiques nous le font voir prêchant la bonne nouvelle aux simples et aux humbles.

Ces éléments épars ne suffisent peut-être pas, envisagés isolément, à démontrer la divinité du Christ; réunis en un faisceau, ils constituent une preuve incontestable de la divinité de Jésus-Christ. Le divin Maître s'y laisse voir agissant d'après un plan conçu à la fois très prudemment et très vigoureusement. On ne peut assez admirer la sagesse et la prudence de sa conduite.

Ce sont ces éléments épars dans les Synoptiques que nous tâcherons de réunir en un faisceau pour montrer que Jésus, tel qu'il nous y apparaît, à la conscience nette et certaine de sa divinité et l'impose à la croyance de ses disciples.

Nous tirerons une première preuve de la dignité et des multiples pouvoirs que Jésus s'attribue dans les Synoptiques. Une deuxième, de la foi et de l'amour qu'il exige de ses disciples, et de l'assistance qu'il leur promet. Une troisième preuve, du nom de Fils de Dieu qu'il prend et de la signification qu'il y attache.

II.

Si haute est la dignité que Jésus-Christ revendique pour lui, si grands et si nobles sont les pouvoirs dont il se dit revêtu dans l'ordre physique et dans l'ordre moral, sur la matière, sur les hommes, les démons et les anges, qu'il est inadmissible que Jésus se soit attribué une telle dignité et de tels pouvoirs, s'il n'avait eu la conscience nette et certaine de l'origine divine de sa personne, ou de sa filiation divine.

Nous exposerons d'abord, d'après les discours de Jésus dans les Synoptiques, la dignité et la multiple puissance dont il se dit investi. Nous démontrerons ensuite que cette revendication suppose en Jésus la conscience de sa divinité.

Jésus se regarde comme plus élevé en dignité que les hommes les plus illustres de l'ancienne loi. Plus grand que Jonas et Salomon : aux pharisiens incrédules qui lui demandaient un signe de sa mission, ne répondit-il pas : « Les hommes de Ninive se

dresseront, au jour du jugement, avec cette génération et la condamneront parce qu'ils ont fait pénitence à la voix de Jonas, *et il y a ici plus que Jonas*. La reine du Midi s'élèvera, au jour du jugement, avec cette génération et la condamnera, parce qu'elle est venue des extrémités de la terre pour entendre la sagesse de Salomon, *et il y a ici plus que Salomon*. » ⁽¹⁾ — Plus grand que le roi David : Jésus, après avoir demandé aux Pharisiens : « Que vous semble du Christ? De qui est-il fils? » et avoir reçu cette réponse : « De David », répliqua : « Comment donc David, inspiré d'en haut, l'appelle-t-il Seigneur, en disant : Le Seigneur dit à mon Seigneur : Assieds-toi à ma droite, jusqu'à ce que je fasse de tes ennemis l'escabeau de tes pieds? Si donc David l'appelle Seigneur, comment est-il son fils? » ⁽²⁾ — Plus grand que Moïse et Élie, qui, comme pour lui rendre hommage, apparurent à ses côtés au Thabor, quand son visage glorieusement transfiguré « resplendit comme le soleil, et ses vêtements devinrent blancs comme la lumière » et que du sein d'une nuée lumineuse une voix se fit entendre disant : « Celui-ci est mon fils bien-aimé, en qui j'ai mis toutes mes complaisances. Écoutez-le. » ⁽³⁾ — Plus grand que Jean-Baptiste, à qui Dieu avait confié la mission de préparer les voies à Jésus et, partant, d'être son serviteur, et qui, d'après le quatrième Evangile, dont nous avons établi la valeur historique, eut l'humilité et la franchise de reconnaître qu'il n'était pas digne de délier la courroie de sa chaussure. ⁽⁴⁾ Et cependant Jésus, plus grand que Jean, disait de son saint Précurseur que « parmi les enfants des hommes il n'en avait point paru de plus grand. » ⁽⁵⁾

Plus grand que les plus illustres prophètes, Jésus se vit encore, se crut et se dit plus grand que les anges. Comment ne l'eût-il pas cru, quand il vit avec quelle ardeur et quelle promptitude ils se mirent à son service? Il n'est pas encore né et un ange vient annoncer à Zacharie, dans le temple, la naissance miraculeuse de Jean, le Précurseur prédit par les prophètes; ⁽⁶⁾ à Marie, dans l'humble bourgade de Nazareth, le mystère de l'Incarnation du Verbe et celui de sa propre maternité divine; ⁽⁷⁾ à Joseph, le nom dont il devait appeler le fils de sa virginale épouse. ⁽⁸⁾ Quand il fut à peine né, une légion d'esprits célestes descendirent des

(1) Matthieu, XII, 41, 42. — (2) Matthieu, XXII, 42-45; Cf. Marc, XII, 36; Luc, XX, 42. — (3) Matthieu, XVII, 2-5. — (4) Jean, I, 27. — (5) Jean, XI, 11. — (6) Luc, I, 8-20. — (7) Luc, I, 26-38. — (8) Matthieu, I, 18-25.

cieux pour amener à la crèche ses premiers adorateurs et faire retentir les airs de leur chant joyeux : « Gloire à Dieu dans les hauteurs des cieux et paix sur la terre aux hommes de bonne volonté. » ⁽¹⁾ Au désert, après la triple tentation de Satan et la triple victoire de Jésus, les anges « s'approchèrent et le servirent. » ⁽²⁾ Au jardin des oliviers, au milieu des angoisses de l'agonie, un ange, messenger des dernières consolations, vient le soutenir et le réconforter. ⁽³⁾ Quand il fut sorti du tombeau, vainqueur de la mort et de ses ennemis, « un ange du Seigneur, étant descendu du ciel, vint rouler la pierre (du tombeau) et s'assit dessus; son aspect ressemblait à l'éclair et son vêtement était blanc comme la neige », puis il annonça la résurrection du Crucifié aux saintes femmes venues au tombeau pour embaumer son corps et les chargea d'annoncer la grande nouvelle aux apôtres. ⁽⁴⁾

Aussi Jésus appela les anges non seulement les anges de son Père, mais *ses* anges. ⁽⁵⁾ Il les dit prêts à le défendre. A Pierre qui, dans un accès de zèle et de dévouement pour son Maître, avait, au jardin des oliviers, d'un coup d'épée, tranché l'oreille de Malchus, le serviteur du Grand-Prêtre, il ordonna de rentrer son épée au fourreau : « Penses-tu, lui dit-il, que je ne puisse pas sur l'heure prier mon Père, qui me donnerait plus de douze légions d'anges? » ⁽⁶⁾ Ils seront à ses côtés, comme ses ministres, au jour du second avènement, quand il viendra sur les nues exercer la suprême judicature sur toutes les nations réunies devant lui. ⁽⁷⁾

Élevé en dignité au-dessus des anges et des hommes, Jésus s'est cru et s'est dit aussi élevé au-dessus d'eux par les pouvoirs dont il fut investi. Saint Paul ne peut se lasser de les énumérer et de les exalter; ⁽⁸⁾ les termes enflammés qu'il emploie ne sont que le commentaire de cette parole, la dernière que Jésus adressa à ses apôtres : « Toute puissance m'a été donnée dans le ciel et sur la terre : Allez donc, enseignez toutes les nations. » ⁽⁹⁾ Et en effet, Jésus a exercé la puissance en roi sur le monde physique et le monde moral. Les Synoptiques nous le disent.

⁽¹⁾ Luc, II, 8-14. — ⁽²⁾ Matthieu, IV, 11. — ⁽³⁾ Luc, XXII, 43. — ⁽⁴⁾ Matthieu, XXVIII, 2-7. — ⁽⁵⁾ Matthieu, XIII, 41; XVI, 27; XXIV, 31; XXV, 31; Marc, XIII, 27. — ⁽⁶⁾ Matthieu, XXV, 52, 53. — ⁽⁷⁾ Matthieu, XXIV, 31; XXV, 31.

⁽⁸⁾ Voir l'Épître aux Philippiens, II, 7-8; aux Ephésiens, I; aux Colossiens, I, 15-20; aux Hébreux, I, II, 9. Paul y exalte la puissance de Jésus ressuscité et remonté aux cieux; mais le divin Sauveur jouissait déjà de cette puissance pendant sa vie mortelle et il a commencé à l'exercer.

⁽⁹⁾ Matthieu, XXVIII, 18.

Le monde des esprits était soumis à la puissance de Jésus aussi bien que le monde des corps.

Nous avons dit tantôt que Jésus-Christ s'attribuait la puissance de faire entendre sa voix au-delà des astres et de commander aux légions qui peuplent l'étendue des cieux. Il se croyait encore doué du pouvoir de se faire obéir par les démons et ce pouvoir il l'exerça pendant toute sa vie publique.

Nous n'avons pas à établir ici l'existence des démons ou anges mauvais, révoltés contre Dieu et précipités par lui dans l'abîme. Nous n'avons pas non plus à établir que le démon peut, quand Dieu le permet, agir directement sur l'homme et prendre en quelque sorte possession de son corps, pour s'en faire un instrument qu'il fait agir et parler à son gré. D'après l'Evangile, les démoniaques étaient nombreux chez les païens et même chez les juifs et l'histoire des origines du christianisme confirme la vérité des récits évangéliques. Depuis la fondation de l'Eglise, les démoniaques, sans avoir disparu, sont devenus plus rares et les chrétiens attribuent à l'influence de Jésus cette amélioration. Nous n'avons pas en ce chapitre à établir ces vérités. Constatons que Jésus a hautement revendiqué la puissance sur les démons suffit au but que nous poursuivons ici. Or rien n'est plus fréquent et plus manifeste dans les Synoptiques que cette revendication.

Jésus rencontre-t-il sur son passage les infortunés dont l'esprit des ténèbres s'est emparé, il les délivre miséricordieusement de son exécrable tyrannie. Le démon, si superbe et si fier, quand il s'en prend à l'homme déchu, devient petit et misérable devant ce maître irrésistible. Il se trouble, se tourmente, demande grâce; ⁽¹⁾ Jésus le chasse impitoyablement de ceux qui en sont possédés, il humilie son orgueil en l'envoyant dans le corps de vils animaux. ⁽²⁾ Non seulement les démons, par la bouche des possédés, répondent quand Jésus leur parle, obéissent quand il commande, s'en vont quand il leur ordonne de lâcher leur proie; mais encore, comme mûs par une force irrésistible, ils confessent qu'il est le Saint de Dieu, le Fils de Dieu, et Jésus, ne voulant pas recevoir l'hommage de ces bouches habituées à vomir le blasphème et le mensonge, se voit obligé de leur imposer silence. ⁽³⁾

Choisissons quelques traits parmi cent autres.

Jésus, au commencement de sa vie publique, chassé de

(1) Marc, V, 7; Luc, VIII, 28. — (2) Luc, VIII, 32, 33. — (3) Luc, IV, 41.

Nazareth, vint à Capharnaüm, où il devait pendant toute sa vie apostolique trouver un accueil hospitalier. Le bruit de son arrivée avait fait accourir les Galiléens en foule à la synagogue où le jeune docteur devait enseigner le jour du sabbat. Pendant que tous l'écoutaient avec admiration, tout-à-coup « un homme possédé d'un démon impur jeta un grand cri, disant : « Laisse-moi; qu'y a-t-il entre nous et toi, Jésus de Nazareth? Es-tu venu pour nous perdre? Je sais qui tu es : le Saint de Dieu. » Il semble bien que le triomphe du nouveau prédicateur avait paru intolérable à Satan. Jésus, méprisant l'hommage que le démon lui faisait : « Tais-toi, dit-il, avec un ton menaçant, et sors de cet homme. » Aussitôt l'esprit impur jeta sa victime au milieu de la synagogue et sortit de son corps, sans lui avoir fait aucun mal. Et tous, saisis d'épouvante, se disaient entre eux : « Quelle est cette parole? Il commande avec autorité et puissance aux esprits impurs et ils sortent. » ⁽¹⁾

Au pays de Gergésà, à l'autre rive du lac, où Jésus venait d'aborder après une longue série de miracles, « tout-à-coup vint à lui, du milieu des sépulcres, un homme possédé d'un esprit impur. Il avait sa demeure dans les sépulcres; et nul ne pouvait plus le tenir attaché, même avec une chaîne... Sans cesse, le jour et la nuit, il errait au milieu des sépulcres et sur les montagnes, criant et se meurtrissant avec des pierres. Ayant aperçu Jésus de loin, il accourut, se prosterna devant lui, et, ayant poussé un cri, il dit d'une voix forte : « Qu'y a-t-il entre vous et moi, Jésus, Fils du Dieu Très-Haut? Je vous conjure au nom de Dieu, ne me tourmentez point. » Jésus lui dit : « Esprit impur, sors de cet homme. » Et il lui demanda : « Quel est ton nom? » Et le démon lui dit : « Mon nom est Légion, car nous sommes nombreux. » Et il le pria instamment de ne pas les envoyer hors de ce pays. Il y avait là, le long de la montagne, un grand troupeau de porcs qui paissaient. Et les démons suppliaient Jésus, disant : « Envoyez-nous dans ces pourceaux, afin que nous y entrions. » Il le leur permit aussitôt, et les esprits impurs, sortant du possédé, entrèrent dans les pourceaux, et le troupeau, qui était d'environ deux mille, se précipita des pentes escarpées dans la mer et s'y noya. Ceux qui les gardaient s'enfuirent et répandirent la nouvelle dans la ville et dans les campagnes. Les gens allèrent voir ce qui était arrivé; ils vinrent à Jésus et virent le démoniaque, celui qui avait eu la légion, assis, vêtu et sain d'esprit, et ils furent saisis

(1) Luc, IV, 34-36.

de frayeur. » ⁽¹⁾ Tout commentaire serait superflu, il ne ferait qu'affaiblir la grandeur de la narration évangélique.

La compatissante miséricorde de Jésus envers les pécheurs, d'une part, et sa sévérité vis-à-vis de l'orgueil pharisaïque, d'autre part, lui attirèrent, même à Capharnaüm, la haineuse opposition des pharisiens. Ils décidèrent qu'il n'y avait plus de ménagement à garder. L'occasion leur fut offerte par une nouvelle guérison de démoniaque. Comme Jésus venait de rentrer à Capharnaüm, « on lui présenta un possédé, aveugle et muet, et il le guérit, de sorte que cet homme parlait et voyait. » Le peuple, qui l'avait déjà à son retour accueilli avec enthousiasme, si bien qu'il ne lui avait même pas laissé le temps de manger un peu de pain, devant ce nouveau prodige laissait déborder sa joie et son admiration : « Comment, s'écriait-il, mais n'est-ce pas là le fils de David ? » A ces acclamations, les pharisiens répondirent : « Il ne chasse les démons que par Béelzébub, prince des démons. » Jésus, les interrompant, leur fit cette réplique simple et sage : « Si un royaume est divisé contre lui-même, il ne saurait subsister. Si Satan s'insurge contre Satan, il est divisé, il ne peut rester debout, et sa fin est proche. » Il ajouta un autre argument, plus piquant, parce qu'il est personnel : « Si moi je chasse le démon au nom de Béelzébub, vos fils au nom de qui les chassent-ils ? Ils peuvent donc être vos juges et vous convaincre de calomnie. » ⁽²⁾ On ne peut, en effet, sans partialité manifeste, attribuer à Dieu les œuvres de ceux-ci et au démon l'œuvre de Jésus. « Mais, poursuit Jésus, si c'est par l'esprit de Dieu que je chasse les démons, c'est donc que le règne de Dieu est établi au milieu de vous. Pour entrer dans la maison de l'homme fort et piller ses meubles, il faut l'avoir préalablement enchaîné lui-même. » Tant que, armé de pied en cap, il garde l'entrée de sa demeure, ce qui lui appartient reste en sûreté. Mais lorsqu'un plus fort que lui survenant l'aura vaincu, « alors seulement on pillera sa maison », c'est-à-dire, il se verra enlever toutes ses armes, sur lesquelles il comptait, et ses dépouilles seront

⁽¹⁾ Marc, V, 2-15.

⁽²⁾ Matthieu, XII, 22-28. Les pharisiens prétendaient chasser les démons des possédés par certains rites assez bizarres (Luc, IX, 49; Actes, XIX, 13; *Antiq.* de Josèphe, VIII, 2, 5 et VII, 6, 3). Jésus, quand il en appela aux rabbins juifs, n'entendait pas évaluer leurs œuvres aux siennes; il ne voulait même pas confirmer par sa parole la puissance qu'ils s'attribuaient et qui est légitimement révoquée en doute. Il arguait simplement *a fortiori*.

partagées ⁽¹⁾. Jésus ne pouvait affirmer plus clairement sa souveraineté sur Satan et son empire.

Il l'affirma à nouveau après le miracle de la transfiguration au Thabor. « Le jour suivant, lorsqu'ils (Jésus et les disciples, témoins de la transfiguration) furent descendus de la montagne, une foule nombreuse vint au-devant de Jésus. Et un homme s'écria du milieu de la foule : « Maître, je vous en supplie, jetez un regard sur mon fils, car c'est mon seul enfant. Un esprit s'empare de lui, et aussitôt il pousse des cris; l'esprit l'agite avec violence en le faisant écumer, et à peine le quitte-t-il, après l'avoir tout meurtri. J'ai prié vos disciples de le chasser, et ils ne l'ont pu. » Nous n'examinerons pas la raison qui enchaînait la puissance des disciples sur les démons. L'occasion fut donnée au divin Maître de montrer que son pouvoir ne connaissait pas d'obstacle. Il donne l'ordre de lui amener le démoniaque. « Et comme l'enfant s'approchait, le démon le jeta par terre et l'agita violemment. Mais Jésus menaça l'esprit impur, guérit l'enfant et le rendit à son père. Et tous furent frappés de la grandeur de Dieu. » ⁽²⁾

Roi tout-puissant du monde des esprits, Jésus-Christ se crut et se dit aussi le roi tout-puissant des corps. Quand, au début de sa carrière apostolique, il se présenta à la synagogue de Nazareth, après avoir lu la prophétie messianique d'Isaïe : « L'Esprit du Seigneur est sur moi, c'est pourquoi il m'a consacré par son onction et m'a envoyé prêcher la bonne nouvelle aux pauvres, guérir ceux qui ont le cœur brisé, annoncer la liberté aux captifs, rendre la vue aux aveugles, renvoyer libres les opprimés, et publier l'année favorable du Seigneur », il s'appliqua cette prophétie, en disant d'un ton solennel : « Aujourd'hui cette prophétie s'accomplit devant vous. » ⁽³⁾ Jésus s'attribua plus clairement encore la souveraine puissance sur les corps dans la réponse qu'il fit aux disciples de Jean envoyés pour lui demander s'il était le Messie : « Allez rapporter à Jean ce que vous avez entendu et ce que vous avez vu : les aveugles voient, les boiteux marchent, les lépreux sont guéris, les sourds entendent, les morts ressuscitent. » ⁽⁴⁾ Le pouvoir des miracles, que Jésus revendique, est la preuve la plus manifeste de sa toute-puissance sur les corps. Ce pouvoir nous le

(1) Matthieu, XII, 22-30. — (2) Luc, IX, 37-44. — (3) Luc, IV, 16-21. — (4) Matthieu, XI, 4-5; Luc, VII, 19-22.

voyons l'exercer pendant toute sa vie apostolique; il n'y eut peut-être pas un jour qui ne fût marqué d'un prodige. Et quelle variété dans les miracles! On le vit transformer les substances et les multiplier; commander aux vents et aux tempêtes qu'il apaise, aux poissons qu'il fait accourir dans le filet jeté sur son ordre; marcher sur le dos humide des flots qui semblent durcir sous ses pas; guérir tous les malades qui font appel à sa puissance, quelle que soit la nature ou la durée de la maladie ou de leur infirmité. Nous aurons à revenir sur ce pouvoir extraordinaire, que Jésus seul parmi les hommes a possédé, quand nous lui emprunterons une des plus fortes preuves qui établissent la vérité de ses enseignements.

Non seulement Jésus agit en roi sur les esprits et les corps, mais encore il donna à ses apôtres le même pouvoir à exercer en son nom et il nous semble que cette faculté de déléguer le pouvoir des miracles n'est pas moins merveilleuse, elle l'est presque davantage, que la puissance exercée directement. Quand Jésus envoya les Douze prêcher l'évangile du règne messianique dans les villes et bourgades de Galilée, il leur donna le pouvoir de guérir les malades et de chasser le démon. « Ayant appelé ses douze disciples, il leur donna le pouvoir sur les esprits impurs afin de les chasser et de guérir toute maladie et toute infirmité. » ⁽¹⁾ Les disciples s'empressèrent d'exercer les fonctions dont ils venaient d'être investis : « Etant donc partis, ils prêchèrent la pénitence; ils chassaient beaucoup de démons, oignaient d'huile beaucoup de malades et les guérissaient. » ⁽²⁾ Plus tard le même pouvoir fut donné aux soixante-douze disciples et quand ils l'eurent exercé, « ils revinrent avec joie, disant : « Seigneur, les démons mêmes nous sont soumis en votre nom. » ⁽³⁾

Ce pouvoir redoutable, cette toute-puissance dans le monde des esprits et dans le monde des corps, Jésus les lègue comme par testament à ses apôtres. En l'Evangile selon saint Marc, la dernière parole de Jésus fut celle-ci : « Allez par tout le monde, et prêchez l'Evangile à toute créature... Et voici les miracles qui accompagneront ceux qui auront cru : en mon nom ils chasseront les démons, ils parleront de nouvelles langues; ils prendront les serpents; s'ils boivent quelque breuvage mortel, il ne leur fera point de mal; ils imposeront les mains aux malades et les malades

(1) Matthieu, X, 1. — (2) Marc, VI, 13. cf. Luc, IX, 6. — (3) Luc, X, 1, 9, 17.

seront guéris. » ⁽¹⁾ Jésus fut obéi. Après la descente du Saint-Esprit, les apôtres confirmèrent leur prédication par de nombreux miracles et ces miracles c'est au nom de Jésus qu'ils les opérèrent. ⁽²⁾

La puissance dont Jésus-Christ se dit revêtu dans l'ordre moral n'était pas moins vaste et extraordinaire.

Il revendiqua d'abord le pouvoir de remettre les péchés. Tout-puissant sur le corps pour le guérir et le rappeler à la vie, Jésus se dit encore tout-puissant sur l'âme, pour la faire rentrer en grâce avec Dieu. L'action de guérir l'âme, de purifier la conscience de ses souillures, de la faire resplendir des dons de l'amitié divine, est plus merveilleuse encore que l'action de guérir les corps. Les pharisiens et les docteurs de la loi, en présence de qui Jésus revendiqua, à Capharnaüm, cette haute prérogative, ne s'y trompèrent pas. Et comme Dieu s'était jusque-là réservé à lui-même le pouvoir d'absoudre, comme il n'en avait jamais fait part aux prophètes, même au plus grand, comme rien ne leur montrait qu'un autre que l'offensé a le droit de remettre et de pardonner, ils n'hésitèrent pas à accuser Jésus de blasphème. C'était comme un dilemme qu'ils posaient : Ou Dieu, ou blasphémateur. Alors Jésus prouve par un miracle la vérité de la puissance qu'il s'attribuait; une merveille visible opérée sur le corps devenait la preuve de la merveille invisible opérée dans le sanctuaire de l'âme.

Voici la belle page biblique où cette scène est racontée. « Un jour qu'il enseignait, il y avait là, assis (autour de lui), des pharisiens et des docteurs de la loi, venus de tous les villages de la Galilée, ainsi que de la Judée et de Jérusalem; et la puissance du Seigneur se manifestait par des guérisons. Et voilà que des gens, portant sur un lit un homme paralysé, cherchaient à le faire entrer et à le mettre devant lui. Et n'en trouvant pas le moyen à cause de la foule, ils montèrent sur le toit et, à travers les tuiles, descendirent le malade avec sa couchette au milieu de tous, devant Jésus. Voyant leur foi, il dit : « Homme, tes péchés te sont remis. » Alors les scribes et les pharisiens se mirent à raisonner et à dire : « Qui est celui-ci qui profère des blasphèmes? qui peut remettre les péchés, si ce n'est Dieu seul? » Jésus, connaissant leurs pensées, prit la parole et leur dit : « Quelles pensées avez-vous dans vos cœurs? Lequel est le plus facile, de dire : « Tes

⁽¹⁾ Marc, XVI, 15-18. — ⁽²⁾ Voir *Actes des Apôtres*, ch. III, IV, IX, XVI,

péchés sont remis », ou de dire : « Lève-toi et marche ? » Or, afin que vous sachiez que le Fils de l'homme a sur la terre le pouvoir de remettre les péchés : « je te le commande, dit-il au paralytique, lève-toi, prends ta couchette et va dans ta maison. » A l'instant, celui-ci se leva devant eux, prit le lit sur lequel il était couché, et s'en alla dans sa maison en glorifiant Dieu. Et tous étaient frappés de stupeur; ils glorifiaient Dieu, et, remplis de crainte, ils disaient : « Nous avons vu aujourd'hui des choses merveilleuses. » ⁽¹⁾

Ce pouvoir, inconnu jusqu'alors à la terre, Jésus ne se contenta pas de l'exercer, il le légua, chose plus merveilleuse encore, à ses apôtres et à son Eglise pour y être exercé jusqu'à la fin du monde par tous les prêtres. Ce n'est pas seulement le quatrième Evangile qui nous l'apprend, quand il raconte que Jésus, le soir même du jour de la résurrection, apparaissant soudain à ses disciples, leur dit : « Recevez l'Esprit-Saint, ceux à qui vous remettrez les péchés, ils leurs seront remis; et ceux à qui vous les retiendrez, ils leur seront retenus; » ⁽²⁾ ce sont encore les Synoptiques, où le pouvoir de remettre et de retenir les péchés est renfermé dans cette puissance plus vaste dont Jésus revêt ses apôtres, quand il leur dit : « En vérité, je vous le dis, tout ce que vous lierez sur la terre, sera lié dans le ciel; et tout ce que vous délierez sur la terre, sera délié dans le ciel. » ⁽³⁾

Jésus-Christ s'attribue, dans les Synoptiques, une seconde puissance d'ordre moral et elle ne le cède pas à celle de remettre les péchés. C'est la puissance législative.

Dieu seul, fin suprême de l'homme, a, par lui-même, le pouvoir de déterminer les conditions qui donnent droit au bonheur éternel. Aucun être créé ne peut s'attribuer ce droit, à moins de l'avoir reçu expressément du créateur. Or, Jésus-Christ s'attribue cette puissance à l'égal de Dieu; bien plus, il la confère aux apôtres et à l'Eglise. Combien de lois nouvelles, dont l'ancien testament ne fait aucune mention, Jésus ne porta-t-il point dans ses nombreux discours : loi de la foi en sa personne et sa mission, de l'amour envers lui-même, de l'obéissance à l'Eglise, du baptême et de l'Eucharistie. Et ces lois nous ne les rencontrons pas seulement dans l'Evangile selon saint Jean, mais encore dans les Synoptiques. L'Eglise catholique fait-elle autre chose que promulguer

⁽¹⁾ Luc, V, 17-26. Cf. Matthieu, IX, 1-8. — ⁽²⁾ Jean, XX, 22-23. — ⁽³⁾ Matthieu, XVIII, 18.

ces lois de Jésus-Christ et en régler l'exécution? Nous en concluons plus loin, et à bon droit, que Jésus se regarde comme Fils de Dieu, selon l'acception catholique de ce nom.

Nul homme ne peut donner de la loi l'interprétation qui fait autorité, la compléter, la rendre plus parfaite, s'il n'est le législateur, ou s'il n'en a reçu du législateur le pouvoir. Jésus dans le célèbre discours des béatitudes, où il promulgue le code de la vie chrétienne, s'attribue manifestement le droit d'interpréter la loi du Sinaï, de la compléter et de la rendre plus parfaite. « Vous avez appris qu'il a été dit aux anciens : « Tu ne tueras point, et celui qui tuera mérite d'être puni par les juges. » Et moi, je vous dis : Quiconque se met en colère contre son frère, mérite d'être puni par les juges; et celui qui dira à son frère : Raca, mérite d'être puni par le conseil; et celui qui dira : fou, mérite d'être jeté dans la flamme du feu... Vous avez appris qu'il a été dit aux anciens : « Tu ne commettras point d'adultère. » Et moi, je vous dis que quiconque regarde une femme avec convoitise, a déjà commis l'adultère avec elle dans son cœur... Il a été dit aussi : « Quiconque renvoie sa femme, qu'il lui donne un acte de divorce. » Et moi, je vous dis : Quiconque renvoie sa femme, hors des cas d'impudicité, la rend adultère; et quiconque épouse la femme renvoyée, commet un adultère. Vous savez encore qu'il a été dit aux anciens : « Tu ne parjureras point; mais tu t'acquitteras envers le Seigneur de tes serments. » Et moi, je vous dis de ne faire aucune sorte de serments... Vous avez appris qu'il a été dit : « Œil pour œil et dent pour dent. » Et moi je vous dis de ne pas tenir tête aux méchants; mais si quelqu'un te frappe sur la joue droite, présente-lui encore l'autre... Vous avez appris qu'il a été dit : « Tu aimeras ton prochain, et tu haïras ton ennemi. » Et moi je vous dis : « Aimez vos ennemis, bénissez ceux qui vous maudissent, faites du bien à ceux qui vous haïssent et priez pour ceux qui vous maltraitent et qui vous persécutent, afin que vous soyez les enfants de votre Père qui est dans les cieux; car il fait lever son soleil sur les méchants et sur les bons, et descendre sa pluie sur les justes et les injustes. » ⁽¹⁾

Il est un troisième pouvoir d'ordre moral dont Jésus se dit revêtu et c'est le plus redoutable : le pouvoir de juger en dernier ressort, à la fin des temps, les vivants et les morts. Combien de

(1) Matthieu, V, 21, 22; 27, 28; 31-34; 38, 39; 43-45.

fois le divin Sauveur ne s'attribue-t-il pas cette prérogative divine? Il nous raconte même la scène du jugement dernier, telle qu'elle se déroulera aux yeux du monde ressuscité. On ne peut rien imaginer de plus grandiose, de plus terrible pour les uns, de plus glorieux pour les autres. Elle est tellement présente à toutes les mémoires, qu'il suffira d'en rappeler les traits principaux.

« Le ciel s'obscurcira, la lune ne donnera plus sa lumière, les étoiles tomberont du ciel et les puissances des cieux seront ébranlées. Alors apparaîtra dans le ciel le signe du Fils de l'homme et toutes les tribus de la terre se frapperont la poitrine et elles verront le Fils de l'homme venant sur les nuées du ciel avec une grande puissance et une grande majesté. Et il enverra ses anges avec la trompette retentissante, et il rassemblera ses élus des quatre vents, depuis une extrémité du ciel jusqu'à l'autre. » ⁽¹⁾
 « Lorsque le Fils de l'homme viendra dans sa gloire, et tous les anges avec lui, il s'assiéra sur le trône de sa gloire. Et, toutes les nations étant rassemblées devant lui, il séparera les uns d'avec les autres, comme le pasteur sépare les brebis d'avec les boucs. Et il mettra les brebis à sa droite, et les boucs à sa gauche. Alors le Roi dira à ceux qui sont à sa droite : Venez les bénis de mon Père : prenez possession du royaume qui vous a été préparé dès l'origine du monde.... S'adressant ensuite à ceux qui seront à sa gauche, il dira : Retirez-vous de moi, maudits, allez au feu éternel, qui a été préparé pour le diable et ses anges.... Et ceux-ci s'en iront à l'éternel supplice, et les justes à la vie éternelle. » ⁽²⁾

* * *

Et maintenant, nous le demandons à tout esprit impartial, que le préjugé ou la passion n'aveuglent pas, peut-on se dire, peut-on se croire revêtu de cet ensemble de pouvoirs, dont chacun est merveilleux et dont aucun, jamais, n'a été donné par Dieu à nul autre, ni avant Jésus ni après, peut-on avoir conscience de cette grandeur sans croire aussi et sans faire croire qu'on n'est pas seulement un homme, si grand soit-il, qu'en sa personne il y a autre chose que la nature humaine?

Des épaules divines peuvent seules porter le poids de ces éminentes dignités et ce poids Jésus de Nazareth le porta avec infiniment d'aisance et de modestie. Il est impossible que le divin

⁽¹⁾ Matthieu, XXIV, 29-31. — ⁽²⁾ *Id.*, XXV, 31-46. Cf. *id.*, XIII, 36-43.

Maître s'en crut chargé, sans croire aussi et sans savoir qu'il avait le front nimbé de l'auréole de la divinité.

Sans doute, d'après la doctrine catholique, c'est dans sa nature humaine que Jésus fut revêtu des dignités et de la puissance dont nous avons parlé, c'est par sa nature humaine qu'il les exerça; comme aussi c'est dans sa nature humaine et par elle que le Fils de Dieu racheta le monde en se laissant immoler sur la croix, institua les sacrements et fonda l'Eglise, acquit les mérites qui constituent le trésor inépuisable de l'Eglise; c'est pourquoi Notre-Seigneur dit : *toute puissance m'a été donnée*. Mais encore cette nature humaine n'eût-elle pas reçu cette dignité merveilleuse, cette extraordinaire plénitude de puissance, si elle n'avait été unie à la divinité dans l'unité de personne, et n'était devenue, par cette union hypostatique, digne de tout honneur, de toute gloire, de toute puissance; ainsi aussi cette nature humaine eût été impuissante à racheter le monde par la croix, si elle n'avait été unie à la divinité.

Et en vérité, si Jésus-Christ est l'Homme-Dieu, le Verbe incarné, le Fils de Dieu fait homme, s'il est la seconde Personne de la Très Sainte Trinité, consubstantielle à son Père et vrai Dieu comme lui de toute éternité, devenue homme dans le temps en s'unissant substantiellement à la nature humaine dans le sein de Marie; alors il est vrai de dire que Jésus, même en tant qu'il est homme, c'est-à-dire le vrai Fils de Dieu en tant qu'uni à une nature créée, est plus élevé en dignité que les rois et les prophètes de Juda, Moïse et Jean-Baptiste; il est vrai qu'il a le droit de commander en maître aux anges du ciel; que les démons doivent obéir à sa parole; qu'à son nom tout genou doit fléchir. Et comme à une dignité infinie, au sens strict du mot, devait correspondre une puissance souveraine, sur toute chose et dans tous les domaines, autant qu'une nature créée est susceptible d'en être revêtue et de l'exercer, il est vrai qu'il a le droit de commander en maître aux vents et aux flots, de chasser la maladie et de dompter la mort, de remettre les péchés et de purifier les consciences de leurs souillures, d'enseigner aux hommes la voie du salut, d'instituer des moyens nouveaux qui leur en faciliteront l'acquisition et de porter des lois nouvelles qui obligeront au même titre que la loi du Sinaï, comme il a le droit de révéler des mystères qu'il n'aurait pas plu à Dieu d'enseigner au peuple de l'ancienne alliance, parce qu'« après avoir, à plusieurs reprises et de diverses manières, parlé autrefois à nos pères, par les

prophètes », il voulait très sagement en ces derniers temps nous parler par le Fils, qu'il a établi héritier de toutes choses et par lequel il a aussi créé le monde. » ⁽¹⁾ Si nous voulions anticiper sur ce que nous avons encore à dire, nous ajouterions que Jésus, étant Dieu, avait le droit de se faire aimer d'un amour qui n'est dû qu'à Dieu, de faire les promesses éternelles qu'il a faites à quiconque le suivrait et de revendiquer comme son nom propre celui de Fils de Dieu, d'après l'acception catholique de ce mot. Il est vrai enfin qu'il avait le droit de léguer aux apôtres et à l'Eglise les pouvoirs, les droits et les privilèges qu'il jugeait nécessaires à la mission dont il les chargeait.

Mais si, par impossible, Jésus n'est qu'un homme, cet homme fût-il le plus grand que la terre ait porté, peut-il s'élever au-dessus des prophètes et des anges, a-t-il l'empire souverain sur les démons, a-t-il le droit de légiférer en son nom et de commander à toute volonté humaine, peut-il léguer à d'autres des pouvoirs qui ne peuvent être communiqués que par Dieu? Si Jésus n'avait été qu'un homme, eût-il été investi d'un pouvoir d'une étonnante grandeur, qui fit de sa vie publique une série ininterrompue d'œuvres surnaturelles et miraculeuses? A notre avis, poser la question c'est la résoudre.

Nous en concluons que Jésus se présente à nous portant au front le sceau de la divinité.

Mais, dira-t-on, Moïse lui aussi a porté des lois que le peuple juif était tenu d'observer; il est même l'auteur de la plus vaste législation que l'antiquité nous a transmise; il a prouvé sa mission divine par les miracles qu'il fit en Egypte. — L'Eglise catholique, elle aussi, croit pouvoir porter des lois qui obligent les fidèles et ce pouvoir elle le tient de son fondateur. — Tout prêtre s'attribue le pouvoir de remettre les péchés et ce pouvoir c'est l'Eglise qui le lui confère. Si donc Moïse a été investi du pouvoir législatif par Dieu, l'Eglise par Jésus, pourquoi Jésus, à supposer qu'il ne soit qu'un homme, ne pourrait-il pas avoir reçu de Dieu la puissance multiple dont il se dit investi dans les Synoptiques?

Pourquoi? Mais parce qu'un abîme sépare la puissance de Jésus d'avec celle de Moïse et de l'Eglise. L'apôtre S. Paul dépeint d'un mot la situation respective de Jésus et de Moïse vis-à-vis de Dieu et de la Synagogue ou de l'Eglise : « Tandis que Moïse a été

(1) Hébr., I, 1, 2.

fidèle dans toute la *maison de Dieu*, en qualité de *serviteur*, pour rendre témoignage de ce qu'il avait à dire, le Christ a été fidèle comme *Fils*, à la tête de sa *propre maison*, et sa maison c'est nous, pourvu que nous retenions fermement jusqu'à la fin la profession ouverte de notre foi et l'espérance qui fait notre gloire. » ⁽¹⁾ La manière dont Jésus s'attribue et exerce sa puissance dans les Synoptiques et celle dont Moïse parle et agit dans le Pentateuque, justifient pleinement le parallèle de l'Apôtre. Moïse n'est que le héraut de Dieu; c'est Jehovah qui porte les lois et les promulgue par Moïse qui n'est que l'instrument ou, si l'on veut, la bouche par laquelle Dieu parle et ordonne à son peuple. Aussi les formules : « Jehovah parle à Moïse en disant », « Jehovah dit à Moïse », ⁽²⁾ et ces autres : « Moïse dit : voici les choses que Jehovah a ordonné de faire », « voici ce que Jehovah ordonne », ⁽³⁾ reviennent invariablement quand des décrets sont portés par Dieu et promulgués par Moïse. — Jésus-Christ au contraire parle comme un maître. Sans doute l'humanité a reçu les pouvoirs de la divinité : « Tout pouvoir m'a été donné; » ⁽⁴⁾ mais ces pouvoirs, d'une ampleur autrement grande que ceux de Moïse, Jésus, le plus humble, le plus sincère, le plus désintéressé des hommes, s'en sert quand il veut et comme il veut; il parle comme maître de sa maison; il est lui-même législateur dans le sens strict du mot, légiférant comme Dieu lui-même; comme Dieu, jugeant, absolvant et condamnant. ⁽⁵⁾

Quant à l'Eglise, elle a le suprême souci de ne rien changer à

(1) Hébr. III, 5, 6. — (2) Exode, ch. XIX-XXXIV; Lévitique, I-VIII; XI-XXVII; Deutéronome, passim. — (3) Exode, XXXV-XXXIX; Lévitique, IX; Deutéronome, passim. — (4) Matthieu, XXVIII, 18.

(5) Un jour Jésus, en S. Matthieu, affirma sa puissance strictement divine de légiférer. « En ce temps-là, raconte l'évangéliste, Jésus traversait des champs de blé un jour de sabbat, et ses disciples, ayant faim, se mirent à cueillir des épis et à les manger. Les pharisiens voyant cela, lui dirent : « Vos disciples font une chose qu'il n'est pas permis de faire pendant le sabbat. » Jésus fit deux réponses. Voici la seconde : « N'avez-vous pas lu dans la Loi que, le jour du sabbat, les prêtres violent le sabbat dans le temple, sans commettre de péché? Or, je vous dis qu'il y a ici quelqu'un plus grand que le temple. » Matthieu, XII, 1, 2, 5, 6.

Voici l'interprétation de ces paroles. Les prêtres pouvaient, pour le service du temple, faire, sans péché, des travaux défendus ailleurs. Le temple, parce qu'il s'identifiait pour ainsi dire avec Dieu, dont il était là demeure, dispensait les prêtres de la loi sabbatique. Or Notre Seigneur se dit plus que le temple et à ce titre il revendique le droit de dispenser lui aussi de la loi sabbatique. C'est donc que dans un sens plus réel et plus sublime il y a identification entre lui et Dieu,

ce que son divin fondateur a établi, de conserver intact le dépôt qu'elle en a reçu, qu'il s'agisse des mystères, des sacrements, du sacrifice eucharistique, des lois, des conseils évangéliques. Si elle fait des lois, c'est pour obéir à Jésus-Christ, dans les limites tracées par lui, afin de remplir la mission qu'il a définie. L'Eglise donc est le serviteur dans la maison de Jésus, et non point le maître absolu.

Quelle différence entre le pouvoir de Jésus de remettre les péchés et le pouvoir de ses ministres? C'est Jésus plutôt que l'Eglise qui le confère aux prêtres par le sacrement de l'Ordre; il avait donc reçu de son Père la double puissance de remettre les péchés par lui-même et d'en déléguer le pouvoir aux hommes. Dans l'ancienne Loi, Dieu n'avait délégué à personne ce pouvoir et c'est pourquoi aux yeux des scribes et des pharisiens, Jésus, en se l'attribuant, usurpait une prérogative divine. Il n'y contredit pas, mais prouva par un miracle qu'il était réellement possesseur de ce pouvoir divin.

Concluons. Législateur à l'égal de Dieu, juge suprême de la race humaine, doué comme Dieu de la puissance de remettre les péchés, élevé au-dessus des rois et des prophètes de Juda, orné d'un pouvoir, qui ne connut pas de limites, sur le monde des corps et le monde des esprits, Jésus apparaît manifestement dans les Synoptiques portant au front la couronne de la divinité.

III.

La foi, l'amour, les sacrifices que Jésus demande, requiert de ses disciples; les biens qu'il leur promet après cette vie, la protection dont il les couvrira après sa mort, jusqu'à la fin du monde, sont une autre preuve qui démontre qu'il eut conscience de sa divinité. Il y a des actes et des sacrifices que Dieu seul a le droit d'exiger; or Jésus les exigea. Il y a des biens dont Dieu seul dispose, que seul il peut promettre; or Jésus les promet. Ne devait-il pas croire qu'il était Dieu? Cette deuxième preuve, que les Synoptiques nous fournissent, est courte et claire. Chacun des éléments groupés sous un même titre prouve déjà par lui-même, indépendamment des autres. Réunis, ils forment une preuve saisissante.

Un jour, comme la foule, transportée d'enthousiasme, se préci-

pitait sur les pas de Jésus et ambitionnait l'honneur d'être inscrite sur les cadres du royaume messianique, le divin Maître apprit à quelle condition, essentiellement requise, on peut revendiquer l'honneur de devenir son disciple. « Comme une grande foule cheminait avec lui, rapporte S. Luc, il se retourna et lui dit : « Si quelqu'un vient à moi et ne hait pas son père et sa mère, sa femme et ses enfants, ses frères et ses sœurs, et même sa propre vie, il ne peut pas être mon disciple. Et quiconque ne porte pas sa croix et ne me suit pas, ne peut pas être mon disciple. » ⁽¹⁾ Haïr est mis ici pour *aimer moins*, comme Notre-Seigneur l'explique lui-même en l'Evangile selon Matthieu. « Celui qui aime son père ou sa mère plus que moi, n'est pas digne de moi; et celui qui aime son fils ou sa fille plus que moi, n'est pas digne de moi. » ⁽²⁾

Il est sur la terre, chez tous les peuples et à tous les siècles, un triple amour particulièrement fort, tendre, généreux et sacré : c'est l'amour des enfants envers leurs parents, l'amour des parents envers les enfants que Dieu leur a donnés, enfin l'amour mutuel des fiancés et des époux. Ce triple amour Dieu l'a fait germer dans le cœur humain, pour être un principe de conservation sociale. Or Jésus veut être aimé par les parents plus que leurs enfants; par les enfants plus que leurs parents; par l'épouse plus que l'époux. Il est incontestable que Dieu seul a le droit de porter une telle loi. Si Notre-Seigneur n'avait eu la conscience nette et certaine de sa divinité, c'était un double crime, envers Dieu et envers les hommes, de porter l'arrêt qu'il a solennellement proclamé. S'il a formulé cet arrêt, et il l'a formulé, c'est donc qu'il avait conscience de sa divinité.

L'histoire nous dit que Jésus a été obéi. S'il a été haï comme aucun homme ne l'a jamais été, il a été aussi aimé comme aucun homme ne l'a été sur terre. Cet amour qu'on lui a porté, après sa mort, faisait dire à Napoléon, à Sainte-Hélène : « Jésus-Christ veut l'amour des hommes; il veut ce qu'il est le plus difficile d'obtenir, ce qu'un sage demande vainement à quelques amis, un père quelquefois à ses enfants, une épouse à son époux, un frère à un frère, en un mot le cœur; c'est là ce qu'il veut pour lui.... Il l'exige et il réussit. J'en conclus sa divinité. » Il nous suffit ici de conclure que Jésus s'est cru Dieu, quand il exigeait de ses disciples un amour surpassant tout autre amour.

La même conclusion peut être tirée des autres sacrifices que

(1) Luc, XIV, 25-27. — (2) Matth., X, 37.

Jésus impose à ses disciples — et il prétend que tous les hommes sont tenus de se faire ses disciples — à savoir qu'ils croient en lui et le confessent devant les hommes, qu'ils renoncent à tout ce qu'ils possèdent pour s'attacher à lui, qu'ils portent la croix à sa suite, pratiquent l'abnégation absolue, soient même prêts à renoncer, s'il le faut, à la vie, pour le suivre. ⁽¹⁾ Oui, si Jésus est Dieu, il a le droit de commander à la faiblesse humaine des sacrifices aussi durs, parce qu'alors il a la grâce qui adoucit, rend suave le joug qu'il lui plaît d'imposer à la faiblesse des épaules humaines. Mais s'il ne se croit pas Dieu, de quel droit donc mettrait-il sur les épaules des faibles mortels des fardeaux aussi lourds? Puisqu'il a cru pouvoir le faire, nous concluons qu'il avait la conscience nette et certaine de sa divinité.

* * *

Si Jésus exige de grands sacrifices de ses disciples, en retour il leur promet de grandes récompenses; elles sont même telles que seul celui qui se croit Dieu peut avoir le droit de faire de telles promesses.

A tous ceux qui confessent son nom devant les hommes, il promet de les confesser devant son Père : « Celui donc qui m'aura confessé devant les hommes, moi aussi je le confesserai devant mon Père qui est dans les cieux; et celui qui m'aura renié devant les hommes, je le renierai devant mon Père qui est dans les cieux. » ⁽²⁾ « Et si quelqu'un rougit de moi et de mes paroles, le Fils de l'Homme rougira de lui, lorsqu'il viendra dans sa gloire et dans celle du Père et des saints anges. » ⁽³⁾ C'était une invitation au martyre. C'était dire : « Quiconque aura fait le sacrifice de sa vie pour confesser mon nom, quiconque se laissera mettre à mort plutôt que de renier sa foi en moi, je le porterai à l'ordre du jour de l'éternité, devant l'assemblée céleste attentive et en admiration. » N'est-ce pas là le langage d'un Dieu?

A ceux qui le suivent en portant leur croix, sur la voie de l'abnégation et du sacrifice, à ceux qui souffrent persécution à cause de leur fidélité à son nom, Jésus promet les éternelles joies du Paradis : « Si quelqu'un veut marcher à ma suite, qu'il se renonce lui-même, qu'il prenne sa croix et me suive. Car celui qui veut sauver sa vie, la perdra, et celui qui perdra sa vie à cause

⁽¹⁾ Luc, XIV, 25-35; Matth., X, 32-42. — ⁽²⁾ Matth., X, 32-33. — ⁽³⁾ Luc, IX, 27.

de moi et de l'Evangile, la sauvera. » ⁽¹⁾ « Heureux serez-vous, lorsqu'on vous insultera, qu'on vous persécutera, et qu'on dira faussement toute sorte de mal contre vous, à cause de moi. Réjouissez-vous et soyez dans l'allégresse, car votre récompense est grande dans les cieux. » ⁽²⁾ Et à quiconque quitterait tout pour le suivre, Jésus a promis le centuple en ce monde et la vie éternelle en l'autre : « Je vous le dis en vérité, nul ne quittera sa maison, ou ses frères, ou ses sœurs, ou son père, ou sa mère, ou ses enfants, ou ses champs, à cause de moi et à cause de l'Evangile, qu'il ne reçoive cent fois autant : maisons, frères, sœurs, mères, enfants et champs, au milieu même des persécutions, et, dans le siècle à venir, la vie éternelle. » ⁽³⁾ Quel autre que Dieu peut faire de telles promesses ? Et combien ont cru à cette parole de Jésus, l'ont pratiquée et ont trouvé la récompense promise !

Il est une autre promesse encore, faite aux apôtres et à leurs successeurs, non moins grande, solennelle et féconde en résultats. Après que Jésus eut prédit aux apôtres qu'ils seraient persécutés à cause de son nom, trainés dans les synagogues et les prisons, traduits devant les rois et les gouverneurs, il ajouta ces consolantes paroles : « Mettez donc dans vos cœurs, de ne point songer d'avance à votre défense ; car je vous donnerai moi-même une bouche et une sagesse à laquelle tous vos ennemis ne pourront ni répondre ni résister. » Puis, après une nouvelle annonce des épreuves qui les attendaient : « Vous serez livrés, même par vos parents, par vos frères, par vos proches et par vos amis, et ils feront mourir plusieurs d'entre vous. Vous serez en haine à tous à cause de mon nom », Jésus renouvela l'assurance de sa protection : « Cependant pas un cheveu de votre tête ne se perdra ; par votre constance, vous sauverez vos âmes. » ⁽⁴⁾ — A Simon-Pierre il a dit : « Vous êtes Pierre, et sur cette pierre je bâtirai mon Eglise, et les portes de l'enfer ne prévaudront pas contre elle. » ⁽⁵⁾ — Sa dernière parole, avant de remonter aux cieux, fut celle-ci : « Toute puissance m'a été donnée dans le ciel et sur la terre. Allez donc, enseignez toutes les nations, les baptisant au nom du Père et du Fils et du Saint-Esprit, leur apprenant à garder tout ce que je vous ai commandé : et voici que je suis avec vous tous les jours jusqu'à

⁽¹⁾ Marc, VIII, 34-35. — ⁽²⁾ Matth., V, 11-12. — ⁽³⁾ Marc, X, 29-30. Cf. Matth., XIX, 28-29 ; Luc, XVIII, 29-30. — ⁽⁴⁾ Luc, XXI, 12-19. — ⁽⁵⁾ Matth., XVI, 18.

la fin du monde. » ⁽¹⁾ C'est par ces graves paroles que se termine l'Evangile selon saint Matthieu.

Sans doute, si Notre-Seigneur est Dieu, il peut promettre son assistance à l'Eglise jusqu'à la fin du monde, il peut même promettre de lui faire surmonter les assauts furieux de ses ennemis, ces assauts qu'il a prévus et prédits. Car, Dieu, il tient entre ses mains les volontés humaines et il domine les événements de l'histoire. Mais, s'il n'est pas Dieu, à quoi riment ces promesses, à quoi peut bien se réduire cette assistance, quel secours peut-elle apporter à l'Eglise au jour du danger et de l'épreuve, de quel malheur et de quelle ruine peut-elle la préserver? Jésus donc, en prononçant ces solennelles paroles, avait la conscience nette et certaine de sa divinité. Et l'événement a justifié la prédiction du Maître et par là a montré la divinité de sa personne. On a vu des enfants fermer la bouche aux sages et aux juges du monde, des ignorants confondre la science païenne par leur philosophie chrétienne, des jeunes filles déconcerter leurs bourreaux par leur courage. Depuis dix-neuf siècles, l'Eglise, forte de la promesse de son protecteur, est debout; et les persécutions de tout genre qui l'ont assaillie, à tous les siècles de sa longue existence, ne lui ont rien enlevé de son indomptable force et de son éternelle jeunesse.

IV.

Que Notre-Seigneur se soit appelé fréquemment Fils de Dieu, nul ne songe à le révoquer en doute. Rien de plus fréquent que de l'entendre appeler Dieu son Père, son Père céleste, son Père qui est dans les cieux, et se dire Fils de Dieu sans ajouter d'épithète explicative ou restrictive.

Il revendique ce nom de Fils de Dieu en deux circonstances particulièrement solennelles.

Après que Jésus eut demandé aux apôtres ce que les hommes pensaient de lui, pour qui ils le prenaient, et qu'on lui eut répondu : « Les uns disent que vous êtes Jean-Baptiste, d'autres Élie, d'autres Jérémie ou quelqu'un des prophètes. — Et vous, leur dit-il, que dites-vous que je suis? » Simon-Pierre, prenant la parole dit : « Vous êtes le Christ, le Fils du Dieu vivant. » Alors le disciple eut la gloire d'entendre tomber de la bouche de son maître

⁽¹⁾ Matth., XXVIII, 18-20.

ces paroles : « Tu es heureux, Simon, fils de Jean, car ce n'est pas la chair et le sang qui te l'ont révélé, mais c'est mon Père qui est dans les cieux. Et moi je te dis que tu es Pierre, et sur cette pierre je bâtirai mon Eglise et les portes de l'enfer ne prévaudront point contre elle. » (1)

Dans une autre circonstance, plus solennelle encore, Jésus revendique ce même nom. C'était la veille de sa mort; il venait d'être arrêté au jardin des olives; malgré l'heure avancée, le sanhédrin fut convoqué d'urgence au palais du Grand-Prêtre Caïphe; on cherchait des chefs d'accusation pouvant entraîner la condamnation à mort, car sa mort avait été décrétée avant même que sa cause eût été introduite et qu'il eût été invité à présenter sa défense; comme on eut reconnu la contradiction, l'inanité des griefs articulés d'abord, le Grand-Prêtre, serrant enfin la question de plus près et dévoilant le vrai motif de la haine des Sanhédrites, l'adjura au nom du Dieu vivant, de dire s'il était le Christ, le Fils de Dieu. (2) Jésus, qui jusqu'alors s'était tu, devait répondre à cette question. Il le devait par respect pour son Père dont le nom était invoqué, par amour pour les hommes dont la foi attend de Jésus, en face de la mort, un témoignage net et indiscutable. Aussi devant les Princes des prêtres, les Scribes et les Anciens, il fit cette fière réponse : « Je le suis, et vous verrez le Fils de l'homme siéger à la droite du Tout-Puissant et venir environné des nuées du ciel. » Cette confession courageuse fit porter aux Sanhédrites l'arrêt de mort que Pilate sera sommé de ratifier : « Alors, ajoute l'Evangile, le Grand-Prêtre déchira ses vêtements et dit : « Qu'avons-nous donc besoin de témoins? Vous avez entendu le blasphème; que vous en semble? » Tous prononcèrent qu'il méritait la mort. » (3)

Fils de Dieu, Jésus professa envers son Père céleste les sentiments de piété filiale les plus tendres et les plus dévoués. N'est-ce pas la piété filiale envers Dieu qui lui fait prononcer sa première parole rapportée par l'Evangile, quand, à l'âge de douze ans, retrouvé dans le temple par Marie et Joseph, après trois jours d'anxieuse recherche, laissant briller un éclair de sagesse au milieu des ombres de la vie cachée, il dit à sa mère : « Pourquoi me cherchiez-vous? Ne savez-vous pas qu'il faut que je sois aux

(1) Matth., XVI, 16-19.

(2) Matth., XXVI, 63.

(3) Marc, XIV, 62-65.

choses de mon Père? » ⁽¹⁾ Pendant sa vie publique, il déclare que sa nourriture est de faire la volonté de son Père. ⁽²⁾ Au temps de sa passion, brisé par les terreurs de l'agonie, il se réfugie entre les bras de son Père et implore son assistance; ⁽³⁾ il expire sur la croix en recommandant son âme à son Père. ⁽⁴⁾ Tel est l'amour qu'il porte à ce Père, qu'en tête de l'oraison destinée à devenir la prière catholique, il met cette demande : « Notre Père, qui êtes dans les cieux, que votre nom soit sanctifié. » ⁽⁵⁾ Cet amour déborda de son cœur, le jour où étendant la main vers ses disciples, comme on venait de lui dire : « Voici votre mère et vos frères qui sont là dehors et ils cherchent à vous parler », il répondit : « Voici ma mère et mes frères; car quiconque fait la volonté de mon Père qui est dans les cieux, celui-là est mon frère, et ma sœur et ma mère. » ⁽⁶⁾

* * *

Que le mot *Fils de Dieu* se rencontre dans la langue biblique d'après des significations diverses, c'est ce qu'on ne saurait contester. Jésus n'est pas seul à être appelé Fils de Dieu, ni dans le Nouveau, ni dans l'Ancien Testament.

Dans le Nouveau Testament, tous les hommes, plus spécialement les croyants ou disciples du Christ, plus spécialement encore les justes, sont les enfants de Dieu, et pour ces différentes classes le sens du mot n'est pas adéquatement le même.

Tous les hommes ont Dieu comme père, d'après un très beau discours de Jésus-Christ, parce que sa Providence pourvoit à leurs besoins, leur donne la nourriture et le vêtement, avec plus de sollicitude qu'aux oiseaux du ciel et aux lis des champs. ⁽⁷⁾ C'est pour le même motif, qu'ils sont appelés enfants ou fils de Dieu dans le discours de la montagne, quand le divin Maître dit : « Aimez vos ennemis, bénissez ceux qui vous maudissent... afin que vous soyez les enfants de votre Père qui est dans les cieux : car il fait lever son soleil sur les méchants et sur les bons, et descendre sa pluie sur les justes et sur les injustes. » ⁽⁸⁾

Les chrétiens sont appelés enfants de Dieu dans les livres du Nouveau Testament à cause de leur foi en Jésus-Christ; les justes à cause de la grâce sanctifiante qui en fait les temples du Saint-

⁽¹⁾ Luc, II, 49. — ⁽²⁾ Matth., XI, 25; Luc, X, 21. — ⁽³⁾ Marc, XIV, 36. — ⁽⁴⁾ Luc, XXIII, 46. — ⁽⁵⁾ Matth., VI, 9. — ⁽⁶⁾ Matth., XII, 47-50. — ⁽⁷⁾ Cf. Matth., VI, 25-34. — ⁽⁸⁾ Matth., V, 44-45.

Esprit, leur donne droit à l'héritage céleste et en fait les cohéritiers de l'Homme-Dieu : « Tous ceux, dit S. Paul, qui sont conduits par l'Esprit de Dieu, sont fils de Dieu. En effet, vous n'avez point reçu un Esprit de servitude, pour être encore dans la crainte; mais vous avez reçu un Esprit d'adoption, en qui nous crions : Abba! Père! Cet Esprit lui-même rend témoignage à notre esprit que nous sommes enfants de Dieu. Or, si nous sommes enfants, nous sommes aussi héritiers de Dieu et cohéritiers du Christ, si toutefois nous souffrons avec lui, pour être glorifiés avec lui. » ⁽¹⁾

Dans l'Ancien Testament, les fils de Dieu sont nombreux et d'ordre divers. La Genèse relate des mariages extraordinaires entre les fils de Dieu et les filles des hommes ⁽²⁾ et on ignore encore au juste quels sont ces êtres qui ont l'honneur d'être appelés les fils de Dieu. Les anges reçoivent fréquemment ce nom. ⁽³⁾ Il est donné aux hommes justes, fidèles observateurs de la loi du Seigneur. ⁽⁴⁾ Dans l'économie théocratique, la Bible appelle fils de Dieu les juges, ⁽⁵⁾ les rois d'Israël, le peuple d'Israël tout entier. ⁽⁶⁾ Au II^e livre de Samuel, Jéhovah parlant à David, par la bouche du prophète Nathan, lui annonce la gloire de Salomon, son fils : « Je serai pour lui un père et il sera pour moi un fils », ⁽⁷⁾ et S. Paul appliqua ces paroles à Jésus-Christ. Au livre de l'Exode, Jéhovah dit à Pharaon par Moïse : « Israël est mon fils, mon premier-né. Je te dis : Laisse aller mon fils, pour qu'il me serve : si tu refuses de le laisser aller, je ferai périr ton fils, ton premier-né. » ⁽⁸⁾

On le voit, c'est partout une relation particulière avec Dieu, relation de similitude, de protection de la part de Dieu, d'obéissance ou d'amour de la part des hommes, qui fait donner à l'un le nom de Père, aux autres le nom de fils.

* * *

Si tel était l'emploi du nom de Fils de Dieu dans la littérature religieuse, il faut en conclure que le Messie, par excellence, méritait d'être appelé Fils de Dieu, quand bien même il ne l'eût pas été par origine et par nature. D'après les prophéties et dans l'attente

(1) Rom., VIII, 14-17. — (2) Gen., VI, 2-4. — (3) Job, I, 6; II, 1; XXXVIII, 7. Cf. Ps. XXVIII, 1; LXXXVIII, 7; Dan., III, 92 — (4) Eccli, V, 10; Sag., II, 13. Cf. Ps., LXXIII, 15; Prov., XIV, 26. — (5) Ps., LXXXI, 6. Cf. Jean, X, 34. — (6) II Samuel, VII, 14; Ps., LXXXVIII, 27-28; Ex., IV, 22; Osée, XI, 1. — (7) II Sam., I, c. — (8) Ex., IV, 22-23.

du peuple ne devait-il pas être par excellence le juge, le roi théocratique, le lieutenant de Dieu? En lui ne devaient-elles pas être réunies toutes les prérogatives qu'on trouve éparses dans les autres qui, à des titres divers, eurent l'honneur d'être les fils de Dieu?

Est-ce suivant une de ces acceptions que Jésus-Christ se dit Fils de Dieu; ou ce mot a-t-il dans sa bouche un sens plus élevé, le sens propre et naturel; signifie-t-il une personne engendrée par Dieu le Père, participant donc avec son Père à la même nature divine? Voilà la question à résoudre.

Tous conviennent que Jésus ne s'est pas dit Fils de Dieu au même titre que tous les hommes, tous ses disciples, tous les justes. Ils sont même d'accord pour dire qu'il s'est cru Fils de Dieu à un titre plus élevé que Moïse, David, Salomon. ⁽¹⁾

Aussi bien la chose est indéniable. Se disant plus élevé en dignité que les rois, les prophètes, les anges, Jésus se disait Fils de Dieu à un titre plus élevé que Moïse, David, Salomon, les rois et le peuple de Juda.

C'est plus indéniable encore quand on fait la comparaison entre Jésus et les hommes en général, même les justes.

Jamais Jésus ne se place au même rang que les autres hommes, même les justes, pour les rapports avec Dieu le Père. Quand, dans un même discours, il parle à la fois de lui-même, de ses disciples et de Dieu, il ne dit pas *notre Père*, mais *mon Père* et *votre Père*. Une seule fois il dit *notre Père* et alors même il n'est question que des autres. Comme il finissait un discours sur les qualités qui doivent orner la prière pour la rendre agréable à Dieu, les disciples lui dirent : « Maître, apprenez-nous à prier; » il répond : « Voici comme *vous* prierez : *Notre Père*, etc. » ⁽²⁾ Il le fait même quand le sujet qu'il développe semble demander que, parlant de leur Père commun, il dise *Notre Père*. A la dernière cène, après avoir institué le sacrement de l'Eucharistie, il dit aux apôtres : « Je vous le dis, je ne boirai plus de ce fruit de la vigne, jusqu'au jour où je le boirai de nouveau *avec vous* dans le royaume

(1) « Les titres de « fils aîné » et de « suprême », dit le R. P. Lagrange, avaient d'abord été empruntés au peuple (Ex., IV, 22; Deut., XXII, 19; XXVIII, 1) pour être appliqués à David, comme absorbant en sa personne la tendresse de Dieu pour son peuple; le titre de fils a pu passer ainsi de David au Messie, considéré comme beaucoup plus divin dans ses origines célestes que David. » *Revue biblique*, t. II, janvier, 1905, p. 43.

(2) Matth., VI, 9.

de *mon Père*. » ⁽¹⁾ Racontant la scène du jugement dernier, il rendra, dit-il en faveur des justes cette sentence : « Venez, les bénis de *mon Père* : prenez possession du royaume qui *vous* a été préparé dès l'origine du monde. » ⁽²⁾ Après la résurrection, il dit aux disciples : « Je vais envoyer sur vous le don promis par *mon Père*; et vous, restez dans la ville, jusqu'à ce que vous soyez revêtus d'une force d'en haut. » ⁽³⁾ Si la filiation divine de Jésus n'était pas d'un ordre plus sublime, eût-il été aussi attentif à se distinguer toujours des autres dans ses relations avec celui qui est le Père commun de tous?

Plusieurs fois des explications restrictives accompagnent l'appellation de Dieu, Père des hommes : c'est à cause de la providence paternelle de Dieu, de certaine ressemblance que les hommes s'efforcent d'acquérir avec lui. ⁽⁴⁾ Au contraire dans les endroits très nombreux des Synoptiques où Jésus appelle Dieu son Père, jamais ce nom n'est accompagné d'une explication restrictive quelconque; il est le Fils par excellence, sans restriction aucune, dans toute l'étendue de ce mot et l'ampleur de ce titre.

Que Jésus soit le Fils de Dieu par excellence, hors de pair, c'est ce que prouvent encore l'amour très singulier que son Père lui porte et les honneurs qu'il lui confère ou lui prépare. Jésus est son Fils bien-aimé en qui il a mis ses complaisances; ⁽⁵⁾ le Père a remis toutes choses à son Fils, il lui a donné tout pouvoir; ⁽⁶⁾ il enverra, si son Fils le demande, douze légions d'anges qui le délivreront des mains de ses ennemis; ⁽⁷⁾ c'est son Père qui lui a préparé un royaume et c'est lui, le Fils, qui prépare ce royaume à ses apôtres où ils seront admis à sa table et seront assis sur des trônes pour juger les douze tribus d'Israël; ⁽⁸⁾ à la fin du monde, il sera assis à la droite et dans la gloire de son Père. ⁽⁹⁾ Quel

(1) Matth., XXVI, 29. — (2) Id., XXV, 34. — (3) Luc, XXIV, 49.

(4) Voir les textes donnés plus haut. On peut en citer d'autres encore : « Pour vous, dit Jésus à ses disciples, aimez vos ennemis, faites du bien et prêtez sans rien espérer en retour; et votre récompense sera grande, et vous serez les fils du Très-Haut, qui est bon aux ingrats et aux méchants. Soyez donc miséricordieux, comme votre Père est miséricordieux. » Luc, VI, 35-36. « Ceux qui ont été trouvés dignes d'avoir part au siècle à venir et à la résurrection des morts, ne prennent point de femme et n'ont point de mari; aussi bien ne peuvent-ils plus mourir, puisqu'ils sont comme les anges, et qu'ils sont fils de Dieu, étant fils de la résurrection. » Id. XX, 35-36.

(5) Luc, III, 22; IX, 35; Marc, I, 11; IX, 6; Matth., III, 17; XVII, 3. — (6) Luc, X, 22; Matth., XXVIII, 18. — (7) Matth., XXVI, 53. — (8) Luc, XXII, 29-30. — (9) Luc, IX, 26; Marc, VIII, 38; XIV, 62; Matth., XVI, 27; XXVI, 64.

autre enfant de Dieu, dans l'ancienne Loi ou dans la nouvelle, a reçu de son Père des marques d'amour aussi nombreuses et aussi signalées?

* * *

Jusqu'ici donc il y a accord entre les défenseurs et les adversaires de la divinité de Jésus-Christ. Mais l'harmonie est brisée, quand ils se demandent si dans la bouche de Jésus le titre de Fils de Dieu a une signification plus haute que celle de Messie. Là est le point controversé.

Si la filiation divine au sens propre est une des notes messianiques, nous pouvons, pour le but que nous poursuivons ici, admettre la synonymie des deux termes. Jésus s'appelant Messie ou Fils de Dieu, s'est donc cru Dieu.

Les ennemis de la divinité de Jésus-Christ avouent sans doute que la dignité de Messie est la dignité suprême dont Dieu dans l'ancienne Loi devait revêtir un homme et c'est à raison de cette haute dignité que le Messie devait être le Fils de Dieu par excellence; mais ajoutent-ils, cette dignité, malgré l'ampleur que les prophètes lui donnent, ne renferme pas l'origine divine du Messie ou la génération de sa personne par Dieu. A l'encontre de ces adversaires on pourrait établir que Jésus s'est dit Fils de Dieu au sens que la foi catholique donne à ce nom, en démontrant que les prophètes de l'ancien Testament ont annoncé clairement que le Messie serait Dieu, Fils de Dieu. Mais, à suivre cette méthode, on se verrait forcé à entreprendre des discussions, parfois longues, laborieuses et arides, de textes prophétiques. ⁽¹⁾ Il paraît donc préférable de suivre une autre voie. Deux méthodes se présentent.

La première méthode en appellerait à saint Jean et surtout à saint Paul. Elle ferait remarquer que ce n'est pas dans un sens différent que la filiation divine est attribuée à Jésus-Christ dans les

(1) Il s'est rencontré des juifs, surtout ceux qui étaient versés dans la science biblique, qui n'ignoraient point que le Messie serait Dieu. Nous en trouvons la preuve dans les écrits de S. Justin qui dans son dialogue avec le juif Triphon écrit : « Quando autem eis (judaeis) scripturas illas objicimus, quæ supra a me recitatæ conceptis verbis passibilem et adorandum et Deum demonstrant; assentiuntur illi quidem, necessitate adducti, in Christum dictas esse; sed hunc negare audent Christum esse, venturum autem, et passurum, et regnaturum, et adorandum Deum fore confitentur. » (Voir Patrologie de Migne, Pères Grecs, t. VI, 635) Toutefois la masse du peuple juif paraît avoir fixé les yeux, moins sur la divinité du Messie, que sur ses autres prérogatives. Aussi beaucoup d'enfants de Juda paraissent avoir ignoré complètement que le Messie serait Dieu. Voir p. 79 sq.

divers livres sacrés; or il est manifeste que Jean et Paul appellent Jésus Fils de Dieu au sens propre et naturel de la foi catholique; c'est donc selon cette signification que ce nom est donné à Jésus par les Synoptiques. Si les critiques bibliques rationalistes récusent le témoignage du quatrième Evangile, parce qu'il suit, chronologiquement parlant, le témoignage des Synoptiques et relate, d'après eux, la foi chrétienne du II^e siècle, non celle des contemporains de Jésus; ils ne peuvent récuser le témoignage de saint Paul, dont plusieurs épîtres, et non les moindres, sont antérieures aux Evangiles Synoptiques. Nous apporterons plus tard le témoignage éclatant que rendit l'Apôtre à la divinité de Jésus-Christ.

Il y a une deuxième méthode et elle a nos préférences dans cette étude. Sans sortir des Synoptiques, nous montrerons que Jésus y a lui-même défini avec une clarté parfaite la nature de sa filiation divine; il s'y est dit vrai Fils de Dieu, engendré par son Père céleste au sein de l'éternité, participant avec ce Père et le Saint-Esprit à l'essence divine, une et identique dans les trois personnes de la Sainte Trinité.

La filiation divine se déduit d'abord facilement, et clairement, des raisons que nous avons empruntées plus haut aux Synoptiques pour établir que Jésus s'est cru et s'est dit Dieu. Si en effet Jésus se croit et se dit Dieu, et s'il enseigne à ses disciples avec la dernière clarté qu'il n'y a qu'un seul vrai Dieu; d'autre part cependant il n'a ni pensé ni dit être lui seul ce Dieu unique; bien au contraire, d'après les Synoptiques, il confesse qu'il y en a au ciel un autre qui est aussi le vrai Dieu; cet autre il l'invoque, il l'aime, le vénère et le sert comme son Père; il y a aussi l'Esprit-Saint que, une fois assis à la droite de son Père, il enverra à ses apôtres pour leur enseigner toute vérité. Puisque donc, d'après les Synoptiques, Jésus est le vrai et unique Dieu; qu'il y en a un autre, au ciel, qui est, lui aussi, le vrai Dieu, et que cet autre est son Père : il s'ensuit avec évidence que Jésus se croit et se dit le Fils de Dieu au sens rigoureux de ce nom, engendré par son Père de toute éternité, participant avec lui à la même nature, identique en trois personnes divines. Voilà la première raison.

Nous n'hésitons pas à l'avouer, la raison que nous venons d'exposer, pour courte qu'elle soit, nous paraît être la grande preuve que Jésus s'appelait Fils de Dieu dans le sens rigoureux du mot. Quand bien même il ne se rencontrerait dans les Synoptiques

aucun passage, qui, si on le considère isolément, montrât Jésus revendiquant la vraie filiation divine avec une clarté telle que toute autre interprétation de ses paroles fût impossible; encore serait-il vrai de dire que la dignité qu'il revendique, les pouvoirs qu'il s'attribue et exerce, que toute sa vie enfin prouvent que Jésus en s'appelant le Fils de Dieu, se croyait et se disait Fils de Dieu par nature et origine.

Mais n'y a-t-il dans les Synoptiques aucun passage qui se suffit à lui-même pour démontrer cette vérité capitale? La plupart des exégètes croient en trouver plusieurs. C'est la preuve, empruntée à ces endroits, que nous allons exposer.

Voici le raisonnement que nous allons développer. S'il y a dans les Synoptiques des passages où Jésus s'appelle Fils de Dieu, qui, envisagés en eux-mêmes et dans leur contexte immédiat, n'ont pas une signification nettement déterminée, mais peuvent être entendus soit d'une filiation divine improprement dite ou adoptive, soit de la filiation proprement dite ou naturelle; il y en a d'autres dont le sens est nettement déterminé, où la matière qui y est traitée, la pensée de Jésus qui y est développée, indiquent clairement qu'il revendique la filiation divine naturelle. Les premiers, par eux-mêmes obscurs et indéterminés, sont éclairés et déterminés par les seconds; ceux-ci montrent que toutes les fois que Jésus s'appelle Fils de Dieu, il s'attribue la filiation naturelle et non point la filiation adoptive, quelque haute qu'on puisse la supposer.

Nous apporterons, avec ces interprètes, trois preuves directes.

Voici la première. La dernière année de sa vie, Jésus donna au temple de Jérusalem une série d'enseignements que chacun des trois Synoptiques nous rapporte. Au cours de ces enseignements, coupés de questions et de réponses, il se résolut à donner la vraie notion du Messie. Il le fit par manière de question. Interrogé déjà plusieurs fois par les Princes des prêtres, les Scribes, les Anciens, les Pharisiens et les Sadducéens, il pouvait les interroger à son tour, prendre l'offensive, mettre en défaut la perspicacité de ces perpétuels adversaires. Il dit donc à un groupe considérable de Pharisiens. « Que vous semble du Christ? De qui est-il fils? » Ils lui répondirent : « De David. » C'était là en effet l'enseignement universel des rabbins et Jésus lui-même s'était avoué en mainte circonstance fils de David; il avait guéri de leur maux les malheureux qui l'avaient interpellé sous ce nom; il avait souffert que la

foule l'acclamât comme rejeton du roi David. Mais Jésus voulut leur apprendre que le Messie n'était pas seulement fils de David, qu'il était, selon une nature supérieure à la nature humaine, antérieur à David, fils d'un autre père encore, et par là Seigneur de David. Cette nature ne pouvait être que la nature divine, ce Père ne pouvait être que Dieu dont le Messie est le Fils. Voici donc la réplique de Jésus aux Pharisiens : « Comment donc David, inspiré d'en haut, l'appelle-t-il *Seigneur*, en disant : « Le Seigneur a dit à mon Seigneur : Assieds-toi à ma droite, jusqu'à ce que je fasse de tes ennemis l'escabeau de tes pieds? » Si donc David l'appelle Seigneur, comment est-il son fils? » ⁽¹⁾ La tradition juive reconnaissait comme messianique le psaume de David ⁽²⁾ auquel Jésus en appelle. C'est donc, d'après les scribes, au Messie que Jéhovah adressait ces paroles : « Assieds-toi, etc. : » c'est le Messie que David, inspiré d'en haut appelle son Seigneur; c'est ce Messie, Seigneur de David, qui est appelé à partager le trône de Jéhovah et est associé à sa toute-puissance, c'est là en effet l'idée qu'expriment les mots : « Assieds-toi, etc. » Comment le Messie est-il à la fois Seigneur de David et son fils?

A cette question, il n'y avait qu'une réponse à faire. ⁽³⁾ Le

(1) Matth., XXII, 42-46; Marc, XII, 35-37; Luc, XV, 41-44. — (2) Ps. CIX.

(3) Nous devons à la vérité de déclarer que les paroles de N.-S. sont susceptibles d'une autre interprétation encore, d'après laquelle sa divinité ne serait ni affirmée ni niée.

Les juifs croyaient que le Messie rétablirait le trône de David, son père, ou son royaume temporel, en brisant la domination de Rome, regardée par eux comme injuste et tyrannique. Jésus, dans la question faite aux Pharisiens, a pour but de les confondre ou de les élever à une compréhension plus vraie du règne messianique. C'est pourquoi il leur demande si le Messie est fils de David, comment celui-ci l'appelle Seigneur, dans le psaume *Dixit Dominus Domino meo*? Et, en effet, si Jésus n'est que le restaurateur du royaume temporel de David, il n'est pas le Seigneur du fondateur de ce royaume. Jésus ajoute : « Si donc David l'appelle Seigneur, comment est-il son fils » tel, bien entendu que les juifs se l'imaginent, c'est-à-dire simple restaurateur d'un règne temporel? Par ces questions le divin Maître veut faire voir combien était fausse l'idée que les juifs s'étaient formée du règne messianique. Cf. Knabenbauer, *Comment. in Evang. sec. Matth.*, in h. I.

L'interprétation du dernier verset semble faire violence au sens naturel des paroles; la première interprétation, à laquelle a été empruntée la preuve que Jésus se croit fils de Dieu, paraît préférable.

Toutefois, si le Messie était un être surhumain, sans être proprement un être divin, s'il était, dans cet être surhumain, préexistant à sa vie terrestre, comme la croyance populaire se le figurait, les paroles du Sauveur s'expliqueraient aussi sans subir aucune violence. Seulement la suite du discours de Jésus exclut cette

Messie est le Seigneur et le fils de David, parce qu'il est l'Homme-Dieu. Issu de David, il est son fils; Fils de Dieu, il est le Seigneur de David. Cette réponse, les Pharisiens ne la trouvaient pas, ou, s'ils la trouvèrent, ils ne voulurent point la donner. Aussi Jésus, dans la suite de son discours, dénouça, en des termes d'une rare vigueur, leur orgueil et leur hypocrisie. ⁽¹⁾

La deuxième preuve est empruntée au même discours de Jésus dans le Temple. Aux Princes des prêtres, aux Scribes et aux Anciens, Jésus proposa la parabole suivante, d'après l'Evangile selon saint Marc : « Un homme planta une vigne; il l'entoura d'une haie, y creusa un pressoir et y bâtit une tour; puis il la loua à des vigneron et partit pour un autre pays. En temps convenable, il envoya un serviteur aux vigneron pour recevoir d'eux une part de la récolte. Mais s'étant saisis de lui, ils le battirent et le renvoyèrent les mains vides. Il leur envoya encore un autre serviteur, et ils le blessèrent à la tête et le chargèrent d'outrages. Il en envoya un troisième, qu'ils tuèrent; beaucoup d'autres furent encore, les uns battus, les autres tués par eux. Il restait au maître un fils unique qui lui était très cher; il l'envoya aussi vers eux le dernier, se disant : Ils respecteront mon fils. Mais ces vigneron dirent entre eux : Celui-ci est l'héritier; venez, tuons-le et l'héritage sera à nous. Et ils se saisirent de lui, le tuèrent et le jetèrent hors de la vigne. » Alors, selon S. Matthieu, Jésus fit cette question : « Quand le maître de la vigne viendra, que fera-t-il à ces vigneron? » Ils lui répondirent : « Il frappera sans pitié ces misérables et louera sa vigne à d'autres vigneron qui lui en donneront les fruits en leur temps. » Alors, selon S. Luc, une protestation s'éleva : « A Dieu ne plaise! » Le peuple semblait vouloir dire que les princes des prêtres n'étaient pas capables de commettre un tel crime, ou bien que les amis de Jésus ne le laisseraient pas s'accomplir. Jésus prouva la vérité de ses paroles en appliquant au Messie un passage du psaume CXVIII^e. Nous lisons dans les trois Synoptiques : « N'avez-vous jamais lu dans les Ecritures : La pierre qu'ont rejetée ceux qui bâtissaient, est devenue le sommet de l'angle? C'est le Seigneur qui a fait cela et c'est un prodige à nos yeux. » C'est-à-dire la véritable pierre, le Christ et son œuvre,

notion messianique. C'est ce que fera voir l'examen de la parabole, d'où est tirée la deuxième raison.

(1) Cf. Matth., XXIII.

sera rejetée par le judaïsme; elle deviendra néanmoins la pierre angulaire des sociétés futures. « C'est pourquoi, ajouta Jésus, je vous dis que le royaume de Dieu vous sera ôté, et qu'il sera donné à un peuple qui en produira les fruits. Celui qui tombera sur cette pierre, se brisera, et celui sur qui elle tombera sera écrasé! » Ses adversaires se sentaient visés par cette sentence terrible : « Les Princes des prêtres et les Pharisiens, ayant entendu ces paraboles, comprirent que Jésus parlait d'eux. Et ils cherchaient à se saisir de lui; mais ils craignaient le peuple, qui le regardait comme un prophète. » (1)

Combien de prophéties, vérifiées d'une façon éclatante, peu de temps après, sont contenues dans ces paroles : la mort violente de Jésus hors de Jérusalem, la répudiation de la synagogue et la déchéance du sacerdoce mosaïque, l'avènement de la gentilité à l'héritage divin. Nous n'avons cependant ici qu'à montrer que Jésus, dans cette parabole indique qu'il est le Fils de Dieu, non par adoption, mais par nature. Il ne le dit pas en termes formels; mais il le donne clairement à entendre et laisse tirer la conclusion par ceux qui entendent ou lisent ces paraboles; ils ne font que tirer la conclusion d'un raisonnement dont les prémisses sont posées par Jésus. L'explication de la parabole le montre à l'évidence.

La vigne plantée par Dieu c'est le peuple juif; la loi, comme une haie bienfaisante, le protège contre l'envahissement du paganisme et de l'idolâtrie; le ministère enseignant indéfectible est comme le pressoir d'où coule le vin de la vérité; le temple est la tour où des sentinelles veillent à la sécurité de la synagogue; les vigneron sont toutes les autorités théocratiques légalement constituées. Le propriétaire qui entreprend un voyage, c'est Dieu cessant pour un temps d'intervenir d'une manière immédiate et sensible dans les destinées de son peuple. Les serviteurs, députés successivement aux vigneron, ce sont les prophètes envoyés par Dieu à Israël, persécutés par la synagogue, déshonorés, mutilés, lapidés, tués : tels Elie, Jérémie, Isaïe, Zacharie fils de Joïada. (2) Le fils unique, tendrement aimé, héritier de son Père, c'est Jésus-Christ. N'affirme-t-il pas qu'il est par origine et par nature Fils de Dieu, d'abord en s'appelant le fils unique et bien-aimé de son Père, son héritier; ensuite en se disant au-dessus de tous les

(1) Marc, XII, 1-12; Matth., XXI, 33-46; Luc, XX, 9-19.

(2) Voir au chapitre XI de l'épître aux Hébreux le récit des cruelles épreuves que les prophètes eurent à subir de la part de la synagogue

prophètes autant que le fils de famille est au-dessus des serviteurs? Les Prophètes sont, à un titre spécial, qu'ils ne partagent pas avec les justes de l'ancienne Loi, les enfants de Dieu; Jésus, s'il n'est lui aussi que fils adoptif, quoique à un titre qui lui soit propre, n'a plus sur tous les prophètes cette immense supériorité qu'il s'attribue.

M. Loisy a compris la force de cette parabole pour montrer que Jésus s'est cru par nature Fils de Dieu. Aussi il en nie l'authenticité, quoiqu'elle se rencontre dans chacun des trois Synoptiques. Et voici la principale raison qu'il donne. Il l'emprunte à sa théorie de la parabole et de l'allégorie dans les Evangiles. Rappelons que si, sous le voile transparent de la figure, on fait apercevoir directement un fait historique, il y a allégorie; déduit-on une leçon morale d'un récit imaginaire, emprunté aux usages de la vie, il y a parabole. Cela étant, Jésus, selon M. Loisy, cultivait uniquement la parabole, c'était son genre littéraire. Or, l'histoire des vigneron est allégorique; le sort de Jésus et celui de Jérusalem y sont manifestement indiqués. De là il conclut qu'elle est apocryphe. C'est la tradition chrétienne qui l'aurait insérée dans les Synoptiques, ⁽¹⁾ désireuse qu'elle était de faire prédire par son fondateur des événements qu'elle avait vus s'accomplir sous ses yeux. Fort de ce principe, M. Loisy attribue à la même tradition le quatrième Evangile en entier, à raison des discours allégoriques qui y sont mis dans la bouche Jésus-Christ, à l'exclusion de toute parabole. ⁽²⁾

C'est de la haute fantaisie, qui permet de rejeter tout ce qui ne cadre pas avec un système inventé de toute pièce par un critique et attribué gratuitement à l'écrivain ou à l'orateur. M. Loisy devrait montrer que Notre-Seigneur n'a pu lui-même prévoir et prédire les événements futurs; il devrait prouver que d'après les Synoptiques il n'est pas prophète. S'il est prophète, il peut prévoir et prédire, et, suivant les circonstances, faire des paraboles ou des allégories; il peut aussi faire les deux à la fois, à la parabole mêler des traits allégoriques. Et c'est bien ainsi que Jésus procède dans les quatre Evangiles. Il y manie avec la même maîtrise la parabole et l'allégorie, c'est son genre d'éloquence; par là il parlait vivement aux sens, présentait sous une forme pittoresque les maximes les plus austères et gravait dans l'esprit des plus

(1) Loisy, *Etudes Evangéliques*, p. 57. Paris, 1902.

(2) Cf. ib., p. 34. Loisy défend la même théorie dans un plus récent ouvrage, *Les Evangiles Synoptiques*, II, pp. 318-320.

humbles les vérités les plus sublimes. Ce caractère de l'enseignement de Jésus-Christ se retrouve également dans chacun des Synoptiques et dans le quatrième Evangile. Celui-ci ne contient pas seulement des allégories, mais les traits paraboliques sont nombreux; dans les Synoptiques, si la parabole domine, il y a beaucoup d'éléments allégoriques ⁽¹⁾ et il serait absolument arbitraire de les attribuer tous à la tradition chrétienne.

La troisième preuve est empruntée à S. Luc et à S. Matthieu.

Aux douze apôtres Jésus venait d'adjoindre soixante-douze disciples. Envoyés par leur Maître deux à deux « dans toutes les villes et tous les lieux où lui-même devait aller », ⁽²⁾ les disciples étaient rentrés de leur course apostolique, pleins de joie des prodiges qu'il leur avait été donné d'opérer : « Seigneur, dirent-ils, les démons mêmes nous sont soumis en votre nom, » Jésus répondit : « Ne vous réjouissez pas de ce que les esprits vous sont soumis; mais réjouissez-vous de ce que vos noms sont inscrits dans les cieux. » ⁽³⁾ Au même instant, il tressaillit de joie sous l'action de l'Esprit-Saint, et il dit : « Je vous bénis, ô Père, Seigneur du ciel et de la terre, de ce que vous avez caché ces choses aux sages et aux prudents, et les avez révélées aux petits enfants. Oui, je vous bénis, ô Père, de ce qu'il vous a plu ainsi. Toutes choses m'ont été données par mon Père; et personne ne sait ce qu'est le Fils, si ce n'est le Père, et ce qu'est le Père, si ce n'est le Fils, et celui à qui le Fils veut bien le révéler. » ⁽⁴⁾ Les paroles où Jésus affirme sa filiation divine, ce que nous allons montrer, sont ainsi rendues par S. Matthieu : « Toutes choses m'ont été données par mon Père; personne ne connaît le Fils, si ce n'est le Père, et personne

⁽¹⁾ En voici quelques exemples, que nous empruntons à M. Lepin : « Vous êtes la lumière du monde » (Matth., V, 1.) « Vous êtes le sel de la terre » (Matth., V, 13. Cf. Marc, IX, 49.) « La moisson est abondante et les ouvriers peu nombreux, demandez donc au maître de la maison qu'il envoie des ouvriers à sa moisson » (Matth., IX, 37-38, Luc, X, 2.) « Tu es Pierre et sur cette pierre je bâtirai mon Eglise » (Matth., XVI, 18.) « Entrez par la porte étroite » (Matth., VII, 13; Luc, XIII, 24.) « Qui veut venir après moi, qu'il prenne sa croix et qu'il me suive » (Marc, VIII, 34; Matth., X, 38 et XVI, 24; Luc, IX, 23 et XIV, 27) « Malheur à vous, scribes et pharisiens hypocrites, parce que vous purifiez l'extérieur du calice et du vase, mais à l'intérieur ils sont pleins d'injustice et d'impureté » (Matth., XXIII, 25, Cf. id. XXV, 32; Luc, XX, 17 et XXIII, 31.) *Jésus, Messie et Fils de Dieu d'après les Evangiles Synoptiques*, par M. Lepin, Paris, Letouzey et Ané, 1904, p. 165.

⁽²⁾ Luc, X, 1. — ⁽³⁾ Luc, X, 17-20. — ⁽⁴⁾ Ib., 21-22.

ne connaît le Père, si ce n'est le Fils et celui à qui le Fils a voulu le révéler. » ⁽¹⁾

Dans la bouche de Jésus les prudents et les sages sont les Scribes et les Pharisiens qui, imbus des maximes de la sagesse du monde et de la prudence de la chair, sont pleins de mépris pour la prédication de Jésus et sa pauvreté, et attendent un Messie entouré de faste et de pompe. Les petits enfants sont les apôtres, les disciples, ceux qui croient à leur parole; par leur simplicité, leur docilité, leur humilité, ils se rendent semblables aux petits enfants, dont il a dit : Laissez venir à moi les petits enfants. Jésus remercie son Père de leur avoir fait découvrir, sous son humble apparence, qu'il est le Messie, le Fils de Dieu en qui doit s'accomplir tout ce que les prophètes ont annoncé du règne messianique.

Ensuite Jésus explique quelle est cette connaissance que les simples ont acquise déjà ou vont acquérir. C'est cette explication qui nous fournit l'argument de la filiation divine de Jésus. Dieu leur a fait connaître d'abord qu'il a donné à son Fils toute puissance et toute sagesse, que son Fils est la source du salut et du bonheur des hommes. Ensuite il leur a fait connaître l'excellence du Fils de Dieu, qui est telle que personne ne connaît parfaitement (ἐπιγινώσκει) le Fils, si ce n'est le Père, comme personne ne connaît parfaitement le Père, si ce n'est le Fils et celui à qui le Fils veut le révéler. Telle est donc l'excellence du Fils au-dessus de toute créature, que le Père seul le comprend adéquatement et que seul le Fils comprend adéquatement le Père. Il y a donc égalité entre la science du Fils et celle du Père. Mais si la science du Fils de Dieu égale la science du Père, il y a donc aussi égalité entre l'essence de l'un et l'essence de l'autre. Jésus donc participe à l'essence du Père, il est vrai Dieu et comme le vrai Dieu est unique et qu'il se dit le Fils du Père, il est donc son Fils par origine ou par nature. Comme la paternité du Père et la filiation du Fils dépassent les bornes de la raison humaine, celui-là seul les connaît à qui le Fils en fait la révélation. ⁽²⁾

M. Loisy n'a d'autre ressource, pour se débarrasser de cet argument, que d'en nier l'authenticité. ⁽³⁾ Telle est la faiblesse

(1) Math., XI, 27. — (2) Cf. Knabenbauer, *Comment. in Ev. sec. Matth.*, in h. l.

(3) Loisy défend, à l'encontre de Harnack, que dans ce discours est affirmée la

des preuves qu'il allègue pour justifier son opinion, ⁽¹⁾ qu'on est fondé à affirmer que la vraie raison est celle-ci : une fois admise l'authenticité de ce discours de Jésus-Christ, il devient impossible de défendre que nulle part dans les Synoptiques, Jésus se croit et se dit vrai Fils de Dieu ; or, ce serait la ruine du système de ce critique biblique ; il est donc inadmissible, conclut-il, que Jésus ait jamais prononcé ce discours.

* * *

Aux témoignages des Synoptiques où Jésus est appelé Fils de Dieu, nous pouvons ajouter de très nombreux passages où il est appelé Messie, Christ, Fils de l'Homme. Jésus prend lui-même ce nom en des circonstances très solennelles. Il suffira de rappeler qu'il revendique ce titre devant Caïphe et devant Pilate, alors qu'il lui fut aisé de prévoir que ses ennemis y trouveraient un prétexte pour le condamner à mort. Il le prend encore quand il décrit la scène du jugement dernier qui doit suivre le cataclysme où le monde trouvera sa fin. Son saint Précurseur, Jean-Baptiste, les apôtres, témoins habituels de sa vie, les malades et les infirmes qui imploraient la guérison ou l'avaient obtenue, les Galiléens, témoins de ses prodiges, ses ennemis eux-mêmes et jusqu'au démon, tous à l'envi, dans les circonstances les plus variées, le saluent de noms messianiques et fréquemment le titre de Fils de Dieu y est ajouté. La filiation divine du Messie n'était ignorée ni de Jésus, ni de l'élite du peuple juif : Ils ne pouvaient ignorer en effet les prophéties de l'Ancien Testament, où le Messie est décrit comme Fils de Dieu, vrai Dieu.

vraie filiation divine de Jésus. C'est précisément pour cette raison qu'il rejette l'authenticité de ce discours, et l'attribue à la tradition chrétienne. Cf. *L'Evangile et l'Eglise*, p. 45. *Les Evangiles Synoptiques*, I, pp. 907-911.

(1) Voici à quoi se réduit le raisonnement de M. Loisy : « La parole évangélique se trouve dans une sorte de psaume, où l'influence de la prière qui termine le livre de l'Ecclésiastique (LI) se reconnaît pour l'ensemble et en plusieurs détails. » Or, « il est malaisé d'admettre que Jésus... ait voulu imiter l'Ecclésiastique. » Donc « il est assez probable que, nonobstant sa présence dans deux Evangiles, le morceau... est, au moins dans sa forme actuelle, un produit de la tradition chrétienne des premiers temps. » (Op. cit., p. 45-46.) Tout est à nier ici. Rien ne prouve que celui qui a écrit ce morceau a eu sous les yeux l'Ecclésiastique. Ensuite, si cela était, pourquoi Jésus n'était-il pas aussi bien à même que la tradition chrétienne, d'emprunter les termes de l'Ecclésiastique, pour exprimer sa pensée ?

M. Loisy reproduit ces misérables raisons dans son dernier ouvrage, *Les Evangiles synoptiques*, I. c., où il consomme sa rébellion contre la foi catholique,

Si cette notion adéquate de la messianité échappait aux yeux des Juifs charnels; si dans le Messie ils ne voyaient que le roi qui devait restaurer la royauté temporelle de David; Notre-Seigneur, loin de partager cette fausse croyance, l'a au contraire combattue toutes les fois que l'occasion s'en présentait. Quand donc Jésus s'appelait Fils de l'Homme, quand il était appelé du nom de Messie, qu'il était reconnu et salué comme le Christ du Seigneur, — implicitement il se disait Fils de Dieu, implicitement l'élite du peuple juif le reconnaissait comme tel.

* * *

Nous croyons l'avoir montré, Jésus, pendant sa vie publique, a, de multiple façon, professé sa divinité. La dignité qu'il revendique, les pouvoirs dont il se dit revêtu dans l'ordre physique et l'ordre moral, la foi et l'amour qu'il exige de ses disciples, les sacrifices qu'il leur impose, les promesses qu'il leur fait, pour le temps et pour l'éternité, le nom de Fils Dieu, que nous le voyons prendre et dont, en plusieurs circonstances solennelles, il détermine clairement la signification : voilà autant de témoignages, fournis par les Evangiles Synoptiques, qui attestent péremptoirement que Jésus eut la conscience nette et certaine de l'origine divine de sa personne ou de sa filiation divine, au sens catholique du mot.

Il nous reste à montrer que Jésus n'attendit pas sa vie publique pour prendre conscience de sa dignité; puis à réfuter les raisons que les ennemis de la divinité de Jésus prétendent emprunter aux Synoptiques.

V.

L'Evangile de l'Enfance montre que Jésus n'a pas attendu sa vie publique pour acquérir la conscience de sa divinité, mais que cette connaissance ne lui fit jamais défaut. Sans doute, le nom de Fils de Dieu ne s'y rencontre pas encore avec cette signification rigoureusement déterminée que les œuvres et les discours de Jésus lui donneront plus tard dans les récits évangéliques; il y apparaît cependant, et comme le sens du nom, pour s'être précisé peut-être davantage, n'a pas cependant changé radicalement dans la suite, cela suffit pour dire que Jésus, enfant, savait déjà qu'il était Fils de Dieu, et comment il l'était. S'il y a eu progrès dans la manifes-

tation de la divinité de Jésus, il n'y a pas eu progrès dans la conscience qu'il en avait.

Nous avons exposé les multiples apparitions des anges, dont l'Evangile de l'Enfance fait le récit : apparition à Zacharie dans le Temple ; apparition à Marie d'abord, à Joseph ensuite à Nazareth ; apparition aux bergers à Bethléem : A Zacharie l'ange Gabriel annonce que le fils qui naîtra de son épouse, Elisabeth, sera le Précurseur du Messie et l'on sait par les Evangiles que Jean fut le Précurseur de Jésus. A Marie, à Joseph, aux bergers, les anges, parlant de Jésus, lui donnent des caractères manifestement messianiques. Le vieillard du Temple, Siméon, sous l'inspiration d'En-Haut salue comme le Messie l'enfant que Marie lui présente. Les mages mêmes paraissent ne pas avoir ignoré le caractère messianique de l'enfant à qui ils étaient venus, du lointain orient, offrir leurs présents.

Dans divers passages de l'Evangile de l'Enfance de Jésus, à côté du nom de Messie, on trouve celui de *Fils de Dieu*. Il se rencontre dans l'Evangile de l'Annonciation et dans celui du Précurseur de Jésus.

L'Evangile de l'Annonciation donne trois fois à Jésus le nom de Fils de Dieu. L'ange Gabriel dit à Marie, selon l'Evangile de saint Luc : « Voici que vous concevrez en votre sein et vous enfanterez un fils, et vous lui donnerez le nom de Jésus ; il sera grand ; on l'appellera le Fils du Très-Haut ; le Seigneur Dieu lui donnera le trône de David, son père ; il règnera éternellement sur la maison de Jacob et son règne n'aura point de fin.... L'Esprit-Saint viendra sur vous, et la vertu du Très-Haut vous couvrira de son ombre. C'est pourquoi l'être saint qui naîtra de vous sera appelé Fils de Dieu. » ⁽¹⁾ Saint Matthieu, après avoir raconté l'apparition de l'ange à Joseph, pour calmer ses craintes en lui expliquant le mystère de la maternité de Marie, ajoute cette réflexion : « Or, tout cela arriva afin que fût accompli ce qu'avait dit le Seigneur par le Prophète : « La Vierge concevra et enfantera un fils ; et on le nommera Emmanuel », c'est-à-dire, Dieu avec nous. » ⁽²⁾

Encore que l'accomplissement du mystère de l'Incarnation dut rester caché au peuple juif, Marie cependant n'en a-t-elle pas pu lire l'annonce dans les paroles de l'ange ? Jésus sera conçu du Saint-Esprit dans le sein virginal de Marie ; il sera Fils de Marie et

⁽¹⁾ Luc, I, 31-35. — ⁽²⁾ Matth., I, 22, 23.

Fils de Dieu. Cette merveille, unique dans les annales de l'humanité, ne doit-elle pas porter Marie à prendre dans leur sens propre et naturel les paroles de l'ange : *on l'appellera Fils du Très-Haut*, à lui faire comprendre que de même que Jésus sera son fils, ainsi aussi il est le Fils de Dieu?

Lorsque l'ange annonça à Zacharie que son épouse, jusque là stérile, mettrait bientôt au monde un fils, parlant de la mission que cet enfant de miracle aurait à remplir, il lui dit : « Il convertira beaucoup d'enfants d'Israël *au Seigneur leur Dieu* et lui-même marchera *devant lui*, dans l'esprit et la puissance d'Elie... afin de préparer au Seigneur un peuple parfait. » ⁽¹⁾ Celui dont Jean préparera les voies est appelé *Seigneur Dieu* : quelle est la signification que l'ange attache à ce nom? Les destinées glorieuses de Jean prédites par l'ange, ne doivent-elles pas porter Zacharie à prendre dans son sens propre et littéral ce nom donné au Messie? Si le Précurseur doit être grand devant Dieu et les hommes, ne sera-t-il pas vraiment Dieu celui devant qui Jean doit aplanir les voies et qui est appelé le Seigneur Dieu?

Zacharie paraît bien avoir compris ainsi les paroles de l'ange, à en juger par le cantique sublime où, à la naissance de Jean, il exhala ses sentiments de reconnaissance envers Dieu : « Quant à toi, petit enfant, dit l'heureux père, tu seras appelé *prophète du Très-Haut*, car tu marcheras devant la face du *Seigneur*, pour lui préparer les voies. » ⁽²⁾ C'est bien le Messie qui est appelé le Très-Haut, le Seigneur; n'est-il pas équivalement appelé du même nom quand Zacharie, sous le souffle de l'inspiration divine, le salue, dans le même cantique, comme le soleil levant, éclairant d'en haut ceux qui sont assis dans les ténèbres et l'ombre de la mort, dirigeant nos pas dans la voie de la paix? ⁽³⁾

* * *

Une grave question se présente ici. Devons-nous admettre les faits racontés dans l'Evangile de l'Enfance? Les prodiges qui remplissent les deux premiers chapitres de Matthieu et de Luc sont-ils réellement arrivés; la foi et l'amour n'ont-ils pas transfiguré les souvenirs des apôtres et de la première génération chrétienne et idéalisé l'enfance de Jésus?

Renan l'a dit et Loisy l'a répété. La foi messianique, écrit celui-ci, « grandit en restant toujours la même, comme un écho qui, en se

(1) Luc I, 16, 17. — (2) Luc, II, 76. — (3) Ib, 78, 79.

répercutant de montagne en montagne, deviendrait plus sonore, à mesure qu'il s'éloignerait de son point de départ. » ⁽¹⁾

Les critiques rationalistes rejettent les récits de l'enfance de Jésus principalement à raison des merveilles qui les remplissent. La négation du surnaturel est pour eux un dogme absolu, indiscutable. Ils se refusent même à discuter soit la possibilité du surnaturel, soit les preuves d'ordre historique qui en établissent l'existence; *a priori* tout est écarté par cette fin de non-recevoir : l'impossibilité du surnaturel. Dès lors l'Evangile de l'Enfance ne pouvait trouver grâce devant leur intransigeance. Aussi bien tout y est merveilleux : les multiples apparitions des anges, la conception virginale de Marie, l'étoile qui apparaît dans les airs, conduit les mages à travers les contrées de l'orient et s'arrête au-dessus de l'humble habitation qui abritait le divin enfant, les discours ou plutôt les hymnes qu'on y rencontre : tels le *Magnificat* et le *Benedictus*, aussi merveilleux que les faits qui sont racontés dans l'Evangile de l'Enfance.

Assurément, s'il faut, sans examen, reléguer dans le domaine de la légende tous les miracles, quelles que soient les circonstances de temps et de lieu dans lesquelles ils s'accomplissent, quel que soit le thaumaturge auquel ils sont attribués, s'il faut rejeter tout mystère, comme étant fatalement dénué de toute vérité, s'il faut regarder comme destitué d'une autorité quelconque tout récit qui contient des merveilles et pour cette unique raison, si, pour être autorisé à repousser ces récits, il suffit d'en appeler à la Raison, ou à la Philosophie, ou à la Science dont on croit venger les droits méconnus, l'Evangile de l'Enfance est condamné sans appel, et nul écrivain, fût-il un génie, ne le sauvera du naufrage.

Mais, si l'on veut bien admettre qu'il n'est nullement démontré que Dieu est impuissant à envoyer ses anges pour communiquer ses ordres aux hommes; que la science jusqu'à ce jour n'a nullement montré qu'il est impossible à la toute-puissance divine de faire jaillir la vie dans le sein d'une vierge; qu'il n'est pas montré non plus que ce mode d'origine n'est pas précisément celui qui convient le plus à un Dieu se faisant homme; qu'on n'a pas prouvé davantage que Dieu ne peut pas faire apparaître un météore lumineux dans les airs; qu'il n'y a pas d'absolue impossibilité pour Marie et Zacharie d'épancher les sentiments dont leurs cœurs étaient remplis dans les sublimes cantiques que saint Luc

(1) *L'Evangile et l'Eglise*. 2^e édition, pp. 29-31,

met sur leurs lèvres, l'aide ou l'inspiration du Saint-Esprit fût-elle requise à cette fin : on conviendra qu'il faut d'autres arguments pour battre en brèche l'historicité de l'Évangile de l'Enfance.

D'ailleurs, pour le but que nous voulons atteindre, qui est de montrer que Jésus a eu conscience de sa messianité et de sa filiation divine avant sa vie publique, nous n'avons pas besoin de défendre l'authenticité de l'Évangile de l'Enfance dans tous ses éléments. Ainsi, la conception de Jésus ne fût-elle pas virginale, le texte primitif des deux versets ⁽¹⁾ eût-il été remanié, si bien que la conception primitivement naturelle fût devenue ultérieurement miraculeuse dans la foi chrétienne, les raisons empruntées à l'Évangile de l'Enfance pour établir la conscience qu'avait Jésus de sa messianité et de sa divinité conserveraient leur valeur. Si cher que soit à tout cœur chrétien le dogme de la virginité de la Mère de Dieu, nous n'avons pas à le défendre ici. ⁽²⁾ Les récits de l'enfance prouvent encore la divinité de Jésus avec la même force, soit que le *Magnificat* soit tombé de la bouche de Marie et le *Benedictus* de celle de Zacharie; soit que l'écrivain sacré les leur ait attribués comme l'expression des sentiments dont leurs cœurs furent animés, quand l'ange Gabriel annonça à l'une la conception de Jésus, à l'autre celle de Jean. Il nous suffira de prouver l'historicité de l'Évangile de l'Enfance considéré dans son ensemble.

Cette historicité est démontrée d'abord par le témoignage des écrivains ecclésiastiques des premiers siècles et des nombreuses versions des Synoptiques. Il est inutile de les reproduire ici. Tous les écrivains de l'antiquité chrétienne qui ont connu Matthieu et Luc les regardent comme les auteurs des deux premiers chapitres de leur évangile, au même titre que du reste de ces ouvrages.

Elle est démontrée ensuite par des raisons internes, empruntées au texte lui-même. Ce sont ces raisons que nous voudrions apporter. Aussi bien ce genre d'arguments est en faveur chez les critiques bibliques modernes; c'est principalement par elles, nous allions dire uniquement, qu'ils prétendent établir l'authenticité ou l'interpolation des textes évangéliques.

Les rationalistes bibliques ne nient plus que le troisième évangile soit l'œuvre de Luc, disciple de saint Paul. Ils ne nient pas non

⁽¹⁾ Luc, I, 34-35.

⁽²⁾ Voir dans la *Revue pratique d'Apologétique*, une série d'articles publiés par le R. P. Durand, S. J., sur la conception virginale de Marie, sous le titre de *l'Évangile de l'Enfance*, t. III, nn. 25, 26, 27, 29.

plus la grande autorité de l'évangéliste. Il serait difficile de ne pas reconnaître que la recherche de la vérité et de l'exactitude historique fut le grand souci de l'auteur du troisième évangile.

A la tête de son livre, Luc a mis cette préface : « Après que plusieurs ont entrepris de composer une relation des choses dont on a parmi nous pleine conviction, conformément à ce que nous ont transmis ceux qui ont été, dès le commencement, témoins oculaires et ministres de la Parole, j'ai résolu, moi aussi, après m'être appliqué à connaître exactement toutes choses depuis l'origine, de t'en écrire le récit suivi, excellent Théophile, afin que tu reconnaises la certitude des enseignements que tu as reçus. » ⁽¹⁾ L'importance de cette déclaration n'a pas échappé aux critiques bibliques. L'écrivain a recherché consciencieusement ce qui a été transmis aux fidèles par les témoins oculaires et les ministres de la Parole évangélique; le résultat de son enquête minutieuse est consigné dans le livre qu'il envoie à Théophile; là, d'après les traditions apostoliques, sont exposés avec ordre, selon les liens chronologiques ou logiques, la vie de Jésus-Christ, ses œuvres et ses enseignements, sa mort et sa résurrection.

Rien ne permet de douter de la sincérité de saint Luc. D'ailleurs, l'examen intrinsèque du livre corrobore son témoignage.

Le troisième évangile, comme aussi les *Actes des Apôtres*, qui sont l'œuvre du même auteur, portent la trace indubitable de nombreux documents, écrits ou oraux, qui y sont insérés; on les distingue par leur style propre, différent de celui de l'écrivain qui les utilise. L'étude préalable de Luc s'est donc portée sur la valeur de ces documents; ceux là seuls ont été admis qui, grâce à leur origine apostolique, portaient avec évidence le cachet de la vérité historique.

Comment douter dès lors que l'examen de l'évangéliste se soit porté sur les vraies origines de Jésus, sur les événements qui préparent sa naissance, sur ce qu'on est convenu d'appeler sa vie cachée, non moins que sur les actions et la prédication qui composent sa vie publique? D'ailleurs l'étude interne des deux premiers chapitres démontre le souci d'exactitude qui a présidé à leur composition.

Où Luc a-t-il puisé les renseignements, hautement intéressants, qui remplissent l'Évangile de l'Enfance? Est-ce dans la catéchèse apostolique, dans ce qui pourrait être nommé l'enseignement

⁽¹⁾ Luc, I, 1-4.

public et officiel? On est fondé à croire, d'après l'évangile selon saint Marc et les *Actes des Apôtres*, que la prédication apostolique, à l'origine, avait principalement, sinon uniquement, pour objet la vie publique de Jésus, ses miracles et ses enseignements, sa passion, sa mort et sa résurrection. Il est cependant impossible que les fidèles se soient désintéressés de l'enfance de Jésus. Ne faut-il pas supposer que la piété très vive de l'Eglise primitive rechercha avec grande avidité l'histoire des origines de Jésus et de la vie qu'il a menée jusqu'à sa trentième année? Ce désir, qui a incontestablement régné à cette époque dans les cœurs des chrétiens, était aisé à satisfaire. Les témoins de ces événements n'avaient pas tous disparu et n'étaient pas difficiles à rencontrer; il y avait les saintes femmes qui avaient suivi le Maître dans ses courses apostoliques pour subvenir à sa subsistance et n'ignoraient pas, apparemment, l'histoire de son enfance; il y avait Marthe et Madeleine, les parents et amis de Zacharie et d'Elisabeth, et bien d'autres encore.

Parmi les témoins de l'enfance de Jésus, il y avait surtout Marie, la Mère de Dieu. Elle a dû être interrogée dans les chrétientés palestiniennes où elle a séjourné après la Pentecôte; le nier ou en douter serait méconnaître absolument la psychologie chrétienne, même la psychologie humaine. Interrogée, la Vierge-mère a dû faire le récit des événements dont elle avait été le témoin et souvent l'acteur. D'après ces récits très véridiques, une relation a été faite que nous pouvons appeler le document palestinien de l'Enfance de Jésus; peut-être plusieurs relations partielles ont-elles vu le jour dans diverses églises, d'après l'intérêt spécial que portaient des communautés chrétiennes à certains mystères. Il existait donc une relation authentique de l'Enfance de Jésus, connue des apôtres, des disciples, de la première génération chrétienne.

L'examen des deux premiers chapitres apporte la preuve de la vérité de cette hypothèse. (1) Luc se sert d'un document qui,

(1) « Plus on lit et relit le v. 19 (du ch. II, de Luc), dit Goddet, dans son *Comment. sur l'Evangile de saint Luc*, plus on arrive à la conviction que le premier et réel auteur de ce récit ne peut être que Marie (3^e édit. Neuchâtel, 1888, p. 182). » « Les souvenirs de Marie, formulés en araméen, furent obtenus par Luc sous forme orale ou écrite. Avec son goût exquis, comprenant le prix de pareils joyaux, il les reproduisit en grec, en s'efforçant de leur conserver toute la fraîcheur du coloris primitif (Ib., p. 224). » — Y. Zahn, *Einleitung in das N. T.*, t. II, Leipzig, 1898. Plummer, *A critical and exegetical Commentary on the Gospel according to s. Luke*, 3^e édit. Edinburgh, 1900, p. 7.

antérieur à son Evangile, remonte aux origines mêmes du christianisme. Les marques en sont nombreuses; elles ont été très heureusement mises en relief par M. Lepin, dans son livre très documenté *Jésus, Messie et Fils de Dieu, d'après les Evangiles Synoptiques*. ⁽¹⁾ Il nous suffira de les résumer d'après ce savant exégète.

Ce que l'Evangile de l'Enfance dit du Temple est la première marque. Avec quelle vie est décrit le service du temple, le culte quotidien, avec ses minutieux détails. Zacharie était « prêtre de la classe d'Abia.... Or, pendant que Zacharie s'acquittait devant Dieu de ses fonctions sacerdotales, dans l'ordre de sa classe, il fut désigné par le sort, selon la coutume observée par les prêtres, pour entrer dans le sanctuaire du Seigneur et y offrir l'encens. Et toute la multitude du peuple était dehors en prière, à l'heure de l'encens.... Cependant, le peuple attendait Zacharie, et il s'étonnait qu'il demeurât si longtemps dans le sanctuaire. Mais, étant sorti, il ne pouvait leur parler, et ils comprirent qu'il avait eu une vision dans le sanctuaire.... Quand les jours de son ministère furent accomplis, il s'en alla en sa maison. » ⁽²⁾ Ce récit n'est-il pas d'un témoin au courant de la vie religieuse d'Israël, habitué à suivre la liturgie du Temple? Ne dirait-on pas un témoin sous les yeux de qui se sont accomplis les événements qu'il raconte? Assurément, ce n'est pas un auteur écrivant après la catastrophe où fut emporté le Temple, l'an 70, qui eût fait ce récit circonstancié d'une si parfaite exactitude.

Les notes messianiques, ou la manière dont est annoncé et décrit le Messie, sont la seconde marque. Les traits, que l'Evangile de l'Enfance donne au Messie, sont précisément ceux de la conception populaire et primitive. L'ange, dans les paroles qu'il adresse à Marie, Zacharie, dans le cantique *Benedictus*, emploient, non le langage usité dans l'Eglise chrétienne, après la Pentecôte, mais le langage en usage au temps de Jésus, tel que nous l'ont conservé les documents évangéliques et extra-évangéliques, chargé d'éléments temporels et nationaux qui avaient été légués par la tradition anté-chrétienne. « Le Seigneur-Dieu, dit l'ange Gabriel à Marie, lui donnera le trône de David, son père : il règnera éternellement sur la maison de Jacob, et son règne n'aura point de

(1) *Jésus, Messie et Fils de Dieu, d'après les Evangiles Synoptiques*, par M. Lepin, Prêtre de Saint-Sulpice, professeur au Grand Séminaire de Lyon. Paris, Letouzey et Ané, ch. II, p. 45-54.

(2) Luc, I, 5, 8-10, 21-23.

fin. » ⁽¹⁾ Et Zacharie, après la naissance miraculeuse du Précurseur : « Béni soit le Seigneur, le Dieu d'Israël, parce qu'il a visité et racheté son peuple, et qu'il a suscité une Force pour nous sauver, dans la maison de David, son serviteur, et pour nous sauver de nos ennemis et du pouvoir de ceux qui nous haïssent. Afin d'exercer sa miséricorde envers nos pères, et de se souvenir de son pacte saint; selon le serment qu'il fit à Abraham, notre père, de nous accorder que, sans crainte, affranchis du pouvoir de nos ennemis, nous le servions, avec une sainteté et une justice dignes de ses regards, tous les jours de notre vie. » ⁽²⁾

L'Evangile de l'Enfance représente aussi le Fils de Dieu sous les traits discrets et suggestifs que nous retrouvons dans les Synoptiques au début de la vie apostolique de Jésus, plutôt que sous les traits plus fortement accentués de la fin de cette vie, mis en plein relief dans les écrits de l'Eglise apostolique. Il est présenté directement comme le Fils de la Vierge Marie, conçu par l'opération très pure de l'Esprit-Saint, Fils saint et béni qui sera appelé le Fils du Très-Haut. Il n'est fait explicitement et formellement mention ni de sa préexistence céleste, ni de sa divinité.

Ces marques de l'origine très ancienne de l'Evangile de l'Enfance, prouvent plus encore la parfaite sincérité de l'évangéliste. Seul, un écrivain très consciencieux pouvait représenter le royaume messianique et la personne du Messie, Fils de Dieu, sous leur couleur primitive, sans surajouter aucun trait emprunté à la tradition ecclésiastique postérieure, sans leur faire subir des développements d'après les idées christologiques d'une époque moins ancienne.

La sincérité de Luc est encore attestée par l'humilité dans laquelle nous est présenté le Christ Jésus dans l'Evangile de l'Enfance. Comme le fait justement remarquer M. Lepin, « l'Eglise primitive plaçait le Christ au plus haut point de l'humanité et de l'universelle création; elle se le représentait sorti du sein de Dieu le Père et descendu ici-bas pour racheter les hommes, monté de nouveau au ciel et assis à la droite de son Père, partageant sa puissance et sa divinité, pour revenir un jour dans sa gloire juger les vivants et les morts. Or, si notre Evangile de l'Enfance était le produit de l'imagination chrétienne ou de la spéculation théologique, aurait-il songé à montrer le Christ Jésus n'ayant, à sa naissance, pour tout berceau, qu'une crèche, obligé de fuir en Egypte,

⁽¹⁾ Luc, I, 32, 33. — ⁽²⁾ *Ib.*, 68-75.

pour éviter la fureur du roi Hérode, passant son enfance humblement soumis à ses parents dans un atelier de Nazareth? Il y a, dans l'humilité de ces traits, comme aussi dans la sobriété extrême et l'exquise délicatesse de ces récits, contrastant si éloquemment avec la manière des Evangiles apocryphes, une garantie qu'on peut dire irrécusable de sincérité et de vérité. » ⁽¹⁾

Des raisons semblables démontrent l'authenticité de l'Evangile de l'Enfance selon saint Matthieu. Il porte les mêmes marques de sincérité; Matthieu a utilisé lui aussi un document antérieur, écrit ou oral, dont il reproduit le style, les expressions, les tournures.

Sont-ce deux documents différents qui ont donné naissance à la double narration de l'Enfance de Jésus; ou bien Matthieu et Luc ont-ils utilisé un document unique dont ils ont reproduit chacun une partie? Les deux Evangiles de l'Enfance sont-ils compatibles entre eux; un même enfant peut-il être le centre et le héros des événements si différents décrits par les deux écrivains? Nous n'aurions pas établi l'historicité de l'Evangile de l'Enfance, si nous ne répondions pas à ces deux questions.

Nous inclinons à croire, avec des exégètes autorisés, que les deux récits de l'Enfance de Jésus sont la reproduction ou la mise en œuvre du même document palestinien. A ce document, les deux évangélistes, outre certains éléments communs, ont emprunté les parties qui favorisaient le but particulier qu'ils avaient en vue.

Luc, pendant la captivité de saint Paul, a eu le loisir de faire son enquête dans les églises palestiniennes où avait vécu Marie, Mère de Dieu; les judéo-chrétiens de ces églises conservaient surtout le souvenir des mystères accomplis dans le Temple de Jérusalem et, comme Luc écrit son Evangile pour les Juifs, c'est de ces mystères qu'il fait le récit, du Temple qu'il décrit la vie intime. C'est dans le Temple, dans l'accomplissement de ses fonctions sacerdotales, que Zacharie reçoit de l'ange Gabriel l'annonce de la naissance miraculeuse d'un fils qui sera le précurseur du Messie; au Temple, quand le double mystère de la purification et de la présentation fut célébré, qu'eut lieu la manifestation à Siméon et à la prophétesse Anne; au Temple, enfin, que Jésus monta à l'âge de douze ans et où il fut retrouvé par ses parents, après trois jours d'anxieuse recherche. Toutes ces scènes,

(1) Op. cit., p. 53.

pleines d'intérêt pour les judéo-chrétiens, avaient été religieusement conservées dans cette chrétienté.

Matthieu, au contraire, voulant, dans son Evangile, réagir contre les revendications exagérées des Juifs convertis au christianisme et montrer que les Gentils étaient appelés au même titre que les Israélites, emprunte à la relation authentique de l'Enfance de Jésus, l'adoration des rois Mages, qui sont les prémices des Gentils, et les événements qui en sont la suite, à savoir le massacre des innocents et la fuite en Egypte.

D'ailleurs, si les deux récits évangéliques dérivent de deux documents indépendants, oraux ou écrits, l'identité du fond commun est une preuve péremptoire de leur historicité. On sait qu'au premier siècle chrétien les juifs attaquaient la religion chrétienne par la calomnie. La plus odieuse était celle de l'adultère qui aurait présidé à l'origine de Jésus. Le Talmud nous en a conservé la trace et saint Justin en parle dans son ouvrage contre Tryphon. Saint Matthieu suppose cette objection faite par les Juifs et il y répond en faisant le récit de l'apparition de l'ange à Joseph pour éclairer l'époux de Marie sur la conception virginale de l'enfant qui doit être appelé Jésus. Ce récit suppose connu des chrétiens l'Evangile de l'Annonciation, que raconte saint Luc. Les deux évangiles se complètent donc, loin de se contredire.

Est-il vrai, comme le prétendent les rationalistes bibliques, que les événements de l'Enfance de Jésus, racontés par Luc, et ceux que Matthieu a narrés, ne sont pas compatibles entre eux? Matthieu fait suivre la naissance de Jésus de l'Adoration des Mages, de la fuite en Egypte, du massacre des innocents; avertie, par l'ange, de la mort d'Hérode, le persécuteur, la sainte famille vient habiter à Nazareth. En saint Luc il ne se rencontre aucune trace de ces faits; conformément aux prescriptions de la loi, Jésus est circoncis le huitième jour après sa naissance et porté au Temple le quarantième jour pour la double cérémonie de la purification de la mère et de l'offrande du premier-né; ce mystère ayant été célébré, selon la loi du Seigneur, Joseph et Marie « retournèrent en Galilée à Nazareth, leur ville. » ⁽¹⁾ Ensuite, la généalogie de Jésus en saint Matthieu diffère totalement de la généalogie en saint Luc. Celui-ci fait descendre Jésus du roi David par Nathan; en l'évangile selon Matthieu il descend du même roi par un autre de ses fils, Salomon; ainsi, à partir de David, il y a deux séries d'ancêtres

(1) Luc, II, 39.

aboutissant toutes deux à Joseph, époux de Marie, de qui est né Jésus.

Nous avons dit plus haut pour quelle raison Matthieu et Luc prennent, dans l'Enfance de Jésus, des faits différents pour les consigner dans leurs évangiles. La pénurie des documents laissés par le premier âge chrétien est la raison de la difficulté qu'on éprouve à ordonner les événements du double récit évangélique. Cette difficulté n'est pas un motif d'en nier l'authenticité ou l'historicité. N'arrive-t-il pas que la vie d'un héros est racontée par plusieurs historiens et que la critique rencontre de la peine à concilier tous les faits, sans que, pour ce motif, elle songe à rejeter l'historicité des récits dont l'authenticité est établie par ailleurs? cette règle de critique historique ne doit-elle pas être appliquée aux évangiles? Plusieurs systèmes de conciliation ont été proposés, entre lesquels le choix est libre. Cela suffit pour mettre à néant l'objection que les rationalistes bibliques prétendent tirer des événements si différents qui ont suivi la naissance du Sauveur d'après saint Matthieu et saint Luc.

La difficulté tirée des deux généalogies est la plus sérieuse. Dès la plus haute antiquité chrétienne le génie des docteurs de l'Eglise s'est exercé à expliquer les deux tables généalogiques du divin Sauveur. Aussi les exégètes modernes n'ont rien dit qui n'ait été dit par eux. Plusieurs systèmes de conciliation ont été proposés et nous ne savons si la vraie explication a été trouvée. L'authenticité et la véracité du double Evangile de l'Enfance étant certaines par ailleurs, l'obscurité de la double généalogie ne peut pas y porter atteinte.

VI.

Après avoir exposé les nombreux endroits des Synoptiques, où Jésus-Christ apparaît avec la claire conscience de sa divinité, nous avons à répondre aux raisons que les adversaires empruntent à ces mêmes livres pour montrer que nulle part Jésus n'y enseigne qu'il est le Fils de Dieu dans le sens donné par la foi catholique à ce titre.

On répète d'abord ce qui traîne, depuis plusieurs siècles, sous forme d'objections à des thèses, dans tous les livres de théologie où on traite de l'Incarnation du Verbe. Force nous est d'en dire un mot, au risque de répéter des solutions à des doutes données cent fois déjà. Si l'attaque se répète, sans tenir compte de la

réponse fréquemment donnée, il faut bien que la réponse se répète à son tour.

Les Ariens du III^e siècle et certains rationalistes bibliques du nôtre, allèguent quelques discours des Synoptiques où Notre-Seigneur s'oppose à son Père en se distinguant de lui. Ainsi, aux scribes qui l'accusent de chasser les démons par Béezzebub, prince des démons, il répond que c'est « par l'Esprit de Dieu qu'il chasse les démons », ⁽¹⁾ c'est-à-dire par la puissance qu'il a reçue de Dieu; au jeune homme qui l'appelle bon, il répond : « Pourquoi m'appelles-tu bon? Dieu seul est bon. » ⁽²⁾ Puisque Jésus, dans les Synoptiques, s'oppose à Dieu, qu'il nie même que la bonté divine puisse lui être attribuée, il ne reconnaît pas, dit-on, qu'il est le Fils de Dieu.

Les uns et les autres mettent encore en relief les endroits des Synoptiques où Jésus apparaît ou se dit inférieur à Dieu, soumis à ses ordres, avec l'unique souci de les accomplir, ayant besoin de son assistance et réduit à l'implorer humblement. ⁽³⁾ Ainsi, au jardin des oliviers, il demande à son Père d'éloigner de ses lèvres le calice d'amertume; sur la croix, il se plaint d'être abandonné par son Père. ⁽⁴⁾

Enfin, ils font ressortir les passages où ils prétendent trouver des imperfections ou des faiblesses incompatibles avec la divinité. A peine né, on doit soustraire l'enfant, par la fuite, à la jalousie d'Hérode; à Gethsémani, Jésus est vaincu par la peur, la tristesse, l'ennui; ailleurs, comme ses disciples lui demandaient quand viendrait la fin du monde, il dut avouer qu'il l'ignorait : « Quant au jour et à l'heure, nul ne les connaît, pas mêmes les anges du Ciel, mais le Père seul. » ⁽⁵⁾ Ils en concluent que Jésus est tellement un homme, qu'il n'est rien de plus. ⁽⁶⁾

(1) Matthieu, XII, 24, 29. — (2) Id., XIX, 16, 17.

(3) Harnack, parlant de cette attitude de Jésus vis-à-vis de son Père, au jardin des oliviers et sur la croix, écrit : « Jésus a montré le maître du ciel et de la terre comme son Dieu et son Père.... Tout ce qu'il a établi et tout ce qu'il établira, il le fera par son Père... Il le prie, sa volonté est subordonnée à la sienne; au milieu de la lutte, il cherche à comprendre et à accomplir sa volonté.... Ce moi puissant, priant, agissant, combattant et souffrant, est un homme qui, dans ses rapports avec Dieu, s'unit aux autres hommes. » *L'Essence du Christianisme*, p. 136.

(4) Matthieu, XXVI, 39; XXVII, 46; Marc, XIV, 34; XV, 34; Luc, XXII, 42.

(5) Matthieu, XXIV, 36.

(6) Voir Renan, *Vie de Jésus*, p. 260; Harnack, *L'Essence du Christianisme*, p. 136.

A ce raisonnement il est permis de répondre que les hypocritiques reconnaissent que la divinité de Jésus-Christ est clairement professée dans le quatrième évangile, c'est même la principale raison qui leur fait refuser, à cet évangile, l'origine johannique et le caractère strictement historique; or, dans le quatrième évangile, on rencontre, quoiqu'en nombre moindre, des discours de Jésus absolument semblables à ceux des Synoptiques. Si l'aveu de sa dépendance vis-à-vis de son Père, de son obéissance, du besoin qu'il a de son secours, si la confession même de certaine faiblesse ne fournissent pas la preuve que, dans le quatrième évangile, Jésus ne se regarde pas comme le vrai Fils de Dieu, ils ne le prouvent pas davantage pour les Synoptiques.

D'ailleurs, qu'il s'agisse des Synoptiques ou du quatrième évangile, les divers aveux tombés de la bouche de Jésus se concilient parfaitement avec sa divinité. Il sera aisé de le montrer.

Il y a deux vérités capitales dont il faut tenir strictement compte et ne jamais perdre de vue, si l'on veut juger de la vie de Jésus. Des choses en apparence contraires s'harmonisent parfaitement à la lumière de ces deux vérités.

D'abord Notre-Seigneur, comme Dieu, tire son origine de son Père et par là, sans avoir, à proprement parler, vis-à-vis de son Père, une infériorité quelconque, laquelle est incompatible avec la divinité reçue par voie de génération, il est cependant devant lui dans la situation de Fils, ayant tout reçu de son Père.

Ensuite — et c'est ce point surtout qui fournit l'explication de la plupart des textes évangéliques qu'on oppose à la divinité du Christ — Jésus est à la fois Dieu et homme; il est l'Homme-Dieu; dans l'unité de sa personne divine, il réunit la divinité et l'humanité et ces deux natures demeurent réellement distinctes. De là, il y a en Jésus deux intelligences, l'une créée et l'autre créée, deux sagesse ou sciences, deux volontés et deux puissances comme deux amours, deux séries d'actions, les unes exercées par la divinité, les autres par l'humanité. Etant Dieu, Jésus a, avec son Père et le Saint-Esprit, une seule et même puissance, une seule sagesse, un amour unique; il les a reçus de son Père par voie de génération; son Père et lui-même les communiquent au Saint-Esprit par voie de procession. Homme, il a une seconde sagesse, une seconde puissance et un second amour qu'il ne partage ni avec le Père, ni avec l'Esprit, mais qui lui sont propres.

Les perfections dont l'humanité de Jésus-Christ est le siège sont les plus hautes qui puissent être. Ce n'est pas seulement dans son

humanité et par elle que le Fils de Dieu est né, a souffert, est mort et, par sa mort, a mérité aux hommes les grâces qui sanctifient et sauvent; c'est encore par elle qu'il a révélé aux hommes sa doctrine, fait des prodiges sans nombre, fondé l'Eglise, institué les sacrements; c'est comme homme, dans son humanité, qu'il a reçu de son Père toute puissance créée, comme de toute éternité il en avait reçu toute puissance incréée, puisque, né de lui comme Dieu, il en a reçu, avec la divinité, toutes les perfections incréées; c'est enfin non seulement comme Dieu, mais comme homme, dans son humanité, que Jésus est roi du monde et qu'à la fin des temps il sera le juge des vivants et des morts.

Ce sont ces perfections de l'humanité que nous avons invoquées pour prouver que Jésus est Dieu et qu'il avait conscience de l'être, parce que, disions-nous, l'humanité n'eût jamais été le siège de telles perfections, si elle n'avait été unie hypostatiquement à la divinité.

Cependant, pour grandes et magnifiques que soient les perfections de l'humanité, conformément aux exigences de la divinité à laquelle elle est unie, elles sont cependant créées et partant finies, comme sont créées et finies l'humanité entière, l'âme avec ses facultés et les dons qui en sont le brillant ornement. Sans doute, dans l'ordre moral, dans l'ordre de la dignité et du mérite, les actions et les souffrances de l'humanité ont une valeur infinie, puisque la divine personne, agissant et souffrant dans son humanité et par elle, leur communique sa dignité infinie; cependant, dans l'ordre physique, leur entité est créée et finie.

D'autre part, l'humanité de Jésus-Christ a été, dans l'ordre physique, le siège de maux et de misères nombreuses. Comme homme, dans son humanité, le Fils de Dieu peut éprouver les faiblesses et les misères qui sont le commun apanage des enfants d'Adam, dès lors qu'elles ne sont pas incompatibles avec la majesté et la sainteté de sa personne. « Il a dû être fait semblable en tout à ses frères, écrit saint Paul, afin d'être un pontife miséricordieux et qui s'acquittât fidèlement de ce qu'il faut auprès de Dieu, pour expier les péchés du peuple; car c'est parce qu'il a souffert et a été lui-même éprouvé, qu'il peut secourir ceux qui sont éprouvés. » ⁽¹⁾ — Toutefois si les imperfections d'ordre physique, affligeant l'humanité, ne sont pas incompatibles avec la divinité de la personne de Jésus-Christ, les imperfections d'ordre moral en

(1) Hebr., II, 17, 18.

sont bannies, comme inconciliables avec la sainteté de la personne de l'Homme-Dieu. « Vous savez, dit à son tour saint Jean, que Jésus a paru pour ôter les péchés et que le péché n'est point en lui. ⁽¹⁾

Ces enseignements de la théologie fournissent l'explication des paroles de Jésus-Christ dans les Synoptiques. C'est à la fois comme Dieu et comme homme que Jésus est distinct de son Père : comme Dieu, puisque, si la nature divine est identique dans les trois personnes divines, les personnes sont réellement distinctes et c'est en cela précisément que consiste le mystère de la Très Sainte Trinité ; comme homme, puisqu'à la distinction des deux personnes, de celle du Père d'avec celle du Fils, s'ajoute ici la distinction des deux natures, de la nature divine et de la nature humaine. C'est comme homme que Jésus avait reçu de son Père le pouvoir de chasser les démons et comme homme qu'il exerça ce pouvoir. C'est comme homme encore que Jésus est inférieur au Père et soumis à ses ordres, qu'il implore son assistance, éprouve la désolation, se plaint enfin d'être abandonné. Dans ces faiblesses et ces épreuves, dont les Synoptiques font le récit, il n'y a rien d'indigne de la majesté de Dieu ; elles montrent au contraire aux hommes la sainteté de Dieu et sa justice, sa bonté et sa miséricorde ; elles sont la preuve de l'amour que Jésus porte aux hommes, dont il a voulu partager les misères pour être leur modèle par ses exemples, et les sauver par la grâce qu'il leur a méritée.

Il est aisé d'expliquer la réponse de Jésus au jeune homme. Le divin Sauveur n'a trouvé à propos ni d'affirmer ni de nier qu'en lui, outre la nature humaine, seule connue de l'interpellateur, il y avait une nature supérieure. Il affirme, sans plus, que Dieu seul renferme en lui toute bonté ; de lui seul descendent tous les biens, c'est lui qu'il faut regarder si l'on veut avoir la vie éternelle.

Quant à l'ignorance du dernier jour du monde, que Jésus semble avouer, nous ne voyons pas bien comment l'apologétique ait à s'en occuper pour défendre la divinité de Jésus. Supposez que Jésus comme homme — car c'est comme homme qu'il répondit à la question de ses disciples — ait ignoré le temps précis où le monde prendra fin, la seule conclusion légitime à en tirer c'est qu'il n'a pas plu à la divinité de communiquer cette connaissance à l'humanité. L'âme humaine de Jésus ne pouvait connaître la fin du monde que par une intervention de la divinité. Essentiellement

⁽¹⁾ I Jean, III, 5.

finie, malgré sa haute perfection, l'humanité n'a pu acquérir toutes les connaissances possibles, puisque celles-ci sont infinies dans leur multitude et qu'une nature finie est incapable d'être revêtue d'une multitude infinie de perfections. Si donc, parmi les connaissances qui firent défaut à l'humanité de Jésus, parce qu'il ne plut pas à la divinité de les communiquer, il y a celle de la fin du monde, à quel titre y trouverait-on plus qu'ailleurs la preuve que Jésus n'était pas fils de Dieu?

Cette question nous semble exclusivement du domaine de la théologie. Explorant le champ de la christologie, établissant les conclusions scolastiques des dogmes de l'Incarnation du Verbe, elle examine l'objet et l'étendue de la triple science de l'âme créée de Jésus, la science bienheureuse, la science infuse et la science acquise. Les théologiens professent unanimement que Jésus n'a pu ignorer, même comme homme, le temps de la fin du monde. Ils lui attribuent la science de tout ce qui est en rapport étroit avec l'Incarnation, notamment de l'influence qu'elle exercera sur les hommes, de la rénovation qu'elle amènera dans la société, des vertus qu'elle y fera fleurir, des luttes et des triomphes de l'Eglise. Partant, il leur faut bien admettre que Jésus a connu, même comme homme, jusqu'où et jusqu'à quand s'étendraient les bienfaits de la rédemption et comme ces bienfaits doivent s'étendre jusqu'à la fin des âges, attendu que, d'après ses enseignements, les portes de l'enfer ne prévaudront jamais contre l'Eglise pour l'anéantir, il a dû savoir quand le monde prendrait fin.

Les théologiens donc ont à résoudre la difficulté tirée des paroles de Notre-Seigneur, quand il dit que personne, pas même les anges du Ciel, mais le Père seul, connaît le jour et l'heure où se dérouleraient les événements qu'il venait d'annoncer. Plusieurs explications ont été proposées, parmi lesquelles celle-ci a nos préférences.

Jésus ne pouvait révéler aux disciples quand viendrait la consommation des siècles. Il était tenu de garder le secret que la divinité avait révélé à l'humanité. Interrogé par des disciples peu discrets, il s'est servi d'une formule en usage chez les hommes quand ils refusent de livrer un secret confié à leur fidélité. Est-ce qu'un prêtre, un magistrat, un avocat, un médecin n'ont pas le droit et souvent le devoir d'affirmer qu'ils ignorent des faits au sujet desquels on les interroge, quand cette réponse est l'unique moyen de garder un secret professionnel?

Outre ces difficultés, que les Ariens des III^e et IV^e siècles avaient faites déjà, les hypercritiques contemporains font valoir l'ignorance ou prétendue ignorance dans laquelle vivaient, au sujet de la divinité de Jésus, ceux-là mêmes qui l'avaient approché de plus près, qui avaient vécu dans son intimité, entendu ses discours, été les témoins de ses miracles, qui avaient même été appelés à l'honneur de prêcher sous sa conduite le même Évangile de son règne et, par là, avaient été le mieux à même de saisir la portée exacte de ses enseignements. Si Jésus, disent-ils, avait, de la façon que nous avons longuement exposée plus haut, revendiqué la divinité, s'il l'avait fait sous les formes variées qui ont été rapportées et dans de multiples occasions, si ses nombreux miracles avaient été destinés, dans la pensée du thaumaturge, à démontrer la vérité de ses enseignements : ses apôtres, ses disciples, le peuple de Galilée tout entier l'eussent reconnu et adoré comme leur Dieu. Même les scribes, les pharisiens, les prêtres de la loi eussent vu la folie qu'il y avait à s'opposer à la toute-puissance de celui qui démontrait sa divinité par une série de prodiges lesquels mainte fois jetèrent dans la stupeur. Or, que voyons-nous autour de Jésus? Partout l'ignorance au sujet de sa divinité. Le jour même où leur maître allait les quitter définitivement pour monter aux cieux, les apôtres le regardent encore comme le restaurateur du trône de Juda et lui demandent naïvement si c'est bien maintenant qu'il allait rétablir le royaume d'Israël. ⁽¹⁾

Quelle que soit la manière dont il faille expliquer ce phénomène, qui a frappé bien des esprits, un fait est absolument indéniable : ces mêmes apôtres, quelques jours plus tard, après la descente du Saint-Esprit, prêchèrent au monde la divinité de Jésus-Christ; leur foi en ce dogme fondamental de la religion chrétienne était à ce point inébranlable, qu'ils n'hésitèrent pas à verser leur sang pour le confesser. De la foi de la première génération chrétienne dans la divinité de Jésus, on peut tirer une nouvelle preuve établissant que Jésus avait prêché ce dogme. Il est certain aussi que parmi les Galiléens qui avaient vu et entendu Jésus, beaucoup embrasèrent le christianisme, crurent en l'Homme-Dieu, et eurent à souffrir pour leur foi. Si donc les disciples n'avaient pas compris le Maître de son vivant, ils le comprirent après sa mort, sa résurrection et son ascension. Selon la promesse de Jésus, le Saint-

⁽¹⁾ *Actes*, I, 6.

Esprit leur rappela tout ce que le divin Maître leur avait dit et leur fit comprendre la portée exacte de ses enseignements. Voilà la première réponse; elle est à la fois la plus simple et la plus forte.

Il y a une seconde réponse, fournie par la plupart des interprètes de l'Évangile. La voici.

Les disciples de Jésus, en particulier ses apôtres, n'avaient-ils pas compris les paroles de leur Maître pendant sa vie mortelle, quand, d'une manière ou de l'autre, il montrait sa divinité, affirmait sa filiation divine et sa messianité? Ont-ils pu ne pas savoir que Jésus était Dieu, fils de Dieu? Les apôtres n'ignoraient pas que Jésus avait fait un miracle pour prouver la puissance qu'il s'attribuait de remettre les péchés; et ils savaient que la croyance commune réservait à Dieu cette puissance. Ils avaient au moins soupçonné qu'il était Dieu, lorsque l'ayant vu d'un mot calmer les vents et les flots, apaiser la tempête où ils croyaient périr, ils s'étaient écrié : « Quel est celui-ci, que les vents mêmes et la mer lui obéissent? » ⁽¹⁾ Trois d'entre eux avaient été témoins de la glorieuse transfiguration et avaient entendu retentir la voix du Père disant : « Celui-ci est mon Fils bien-aimé. » ⁽²⁾ Et tous les apôtres savaient qu'au baptême de Jésus, les mêmes paroles célestes avaient retenti. Ils savaient aussi que fréquemment Satan, par la bouche des démoniaques, avait appelé Jésus le Fils de Dieu.

Les apôtres, en plusieurs circonstances solennelles, n'ont-ils pas confessé que Jésus était le vrai Fils de Dieu? Un jour, quand la barque qu'ils montaient, allait être engloutie par la tempête, ils avaient vu Jésus venir à eux sur les flots; Pierre, plein d'ardeur, marcha à la rencontre de Jésus, encore sur les flots; pris de peur et perdant confiance en son Maître, il s'enfonça dans les eaux et s'écria : « Seigneur, sauvez-moi »; Jésus, étendant la main, l'avait maintenu debout sur les flots; émus de cette série de miracles opérés sous leurs yeux, les apôtres « s'approchant de lui, l'adorèrent en disant : « Vous êtes vraiment le Fils de Dieu. » ⁽³⁾ Quand Jésus leur demanda, peu de temps après, ce qu'ils pensaient de lui, qui il était à leurs yeux, Pierre n'exprima-t-il pas le sentiment du Collège apostolique quand il fit cette solennelle profession de foi, dont la primauté de juridiction sur l'Église fut la récompense : « Vous êtes le Christ, le Fils de Dieu vivant. » ⁽⁴⁾

⁽¹⁾ Matthieu, VIII, 27. — ⁽²⁾ Matthieu, XVII, 5. — ⁽³⁾ Matthieu, XIV, 24-33.

⁽⁴⁾ Matthieu, XVIII, 18. Voir la discussion de ces paroles, p. 247, sq.

est au moins fort probable, qu'en certaines circonstances ils avaient compris et confessé hautement la filiation divine de Jésus; d'origine modeste, peu instruits, plutôt simples, ambitieux cependant et remplis de préjugés, ils avaient oublié, fréquemment et aisément, leur profession de foi, pour n'envisager que la royauté temporelle du Messie. Les Evangiles nous fournissent de nombreuses marques de cet état d'âme des apôtres et il serait superflu d'en apporter la preuve. Pendant toute sa vie publique, Jésus eut à combattre l'aveuglement des apôtres, des disciples, de tout le peuple, au sujet de la nature du règne messianique. Après sa résurrection même, nous trouvons des traces de cette croyance erronée, tellement elle était enracinée dans l'esprit des apôtres et Jésus eut à la corriger une dernière fois. « Nous espérions, dirent les disciples d'Emmaüs à Jésus, qui faisait route avec eux, nous espérions, que ce serait lui (Jésus) qui délivrerait Israël. » ⁽¹⁾ Le jour de la première Pentecôte chrétienne, le Saint-Esprit, en ouvrant leurs yeux et en dissipant leurs illusions, opéra une révolution dans leur esprit. Jésus le leur avait prédit : « Lorsque le Saint-Esprit descendra sur vous, vous serez revêtus de force et vous me rendrez témoignage à Jérusalem, dans toute la Judée et jusqu'aux extrémités de la terre. » ⁽²⁾

* * *

M. Loisy prétend que les deux noms de Messie et de Fils de Dieu ont, dans les Synoptiques, exactement la même signification; ⁽³⁾ l'un et l'autre, prétend-il, désignent le Vicaire de Dieu pour le royaume eschatologique. A l'appui de ce sentiment, il invoque principalement deux témoignages.

Le premier est la confession de Simon-Pierre. Interrogé par Jésus-Christ sur l'opinion des hommes, surtout des apôtres, à son sujet, il répond d'après Marc : « Vous êtes le Christ »; ⁽⁴⁾ d'après Matthieu : « Vous êtes le Christ, le fils du Dieu vivant »; ⁽⁵⁾ d'après Luc : « Le Christ de Dieu ». ⁽⁶⁾ De ces trois versions il faut conclure, selon M. Loisy, que Simon-Pierre n'a confessé que la messianité de Jésus. Matthieu, en ajoutant ces paroles, qui ne se

(1) Luc, XXIV, 21. — (2) *Actes*, I, 8.

(3) Cette assertion est condamnée dans la XXX^e proposition du décret *Lamentabili* : « Le nom du Fils de Dieu, dans tous les textes évangéliques, équivaut seulement au nom de *Messie*; il ne signifie point du tout que le Christ est le vrai et naturel Fils de Dieu. »

(4) Marc, VIII, 29. — (5) Matthieu, XVI, 16. — (6) Luc, IX, 20.

rencontrent que chez lui : « *le Fils du Dieu vivant* », ne fait que répéter, sous une autre forme, ce que Simon-Pierre venait de dire : « *Vous êtes le Christ*. » Christ donc ou Messie, c'est la même chose que Fils de Dieu. La conclusion de toute la scène, telle que saint Matthieu la raconte, est invoquée comme confirmation : « Alors, il défendit à ses disciples de dire à personne *qu'il était le Christ* » ⁽¹⁾

Pierre, répondant à Jésus, a-t-il confessé seulement la Messianité en disant : « *Vous êtes le Christ* », ou encore sa filiation divine, en ajoutant : « *Le Fils du Dieu vivant* » ? S'il a confessé les deux, y a-t-il identité de l'une et de l'autre, comme le dit M. Loisy, ou distinction, d'après le sentiment commun : voilà la double question soulevée ici.

Aucun discours de Jésus-Christ, peut-être aucun événement dont il a été le héros ou auquel il a été mêlé, n'ont été consignés dans tous leurs détails dans chacun des Synoptiques. Pour en avoir une connaissance suffisante, on est obligé très fréquemment de réunir la narration de plusieurs évangélistes, l'un narrant des détails passés sous silence par les autres. Pourquoi n'en serait-il pas de même de la confession de saint Pierre et de la réponse qu'y fit le divin Sauveur ?

Ajoutez à cette considération qu'il faut, en général, des raisons plus solidement établies pour admettre l'interpolation dans un évangile, que l'omission dans un autre. Le but que les écrivains sacrés se proposaient d'atteindre, qui n'était chez aucun de donner une histoire absolument complète de la vie de Jésus, leur sincérité qui est hors de conteste, sont la justification de cette règle. C'est un principe admis en exégèse et nous ne croyons pas que les hypercritiques bibliques y contredisent.

Ces raisons existent-elles ? La règle générale suivant laquelle on complète un évangéliste par un autre, ne peut-elle trouver ici son application ?

Au contraire, l'examen attentif de la réponse de Jésus à Simon-Pierre établit que l'apôtre venait de dire : « Vous êtes le Christ, le Fils du Dieu vivant. »

Voici cette réponse : « Vous êtes heureux, Simon, fils de Jean, car ce n'est pas la chair et le sang qui te l'ont révélé, mais c'est mon Père qui est dans les cieux. Et moi je te dis que tu es Pierre, et sur cette pierre je bâtirai mon Eglise, et les portes de l'enfer ne prévaudront pas contre elle. Et je te donnerai les clefs du royaume

(1) Matthieu, XVI, 20.

des cieux : et tout ce que tu lieras sur la terre sera lié dans les cieux, et tout ce que tu délieras sur la terre, sera délié dans les cieux. » ⁽¹⁾

D'abord, pourquoi Notre-Seigneur commence-t-il son discours à Pierre en disant : « Vous êtes heureux, Simon, *fil de Jean* » ? C'est la seule fois que Jésus interpelle ainsi Simon ; c'est même seulement grâce à ces paroles de Jésus « *fil de Jean, Bar-Jona* », que nous connaissons le nom du père de Simon-Pierre. La raison n'est-elle pas précisément parce que Simon-Pierre venait de dire à Jésus : « Vous êtes le *Fils de Dieu* » ? un nom ne répond-il pas à un autre nom ?

D'autres raisons nous sont fournies par la suite des paroles de Jésus. Ces raisons font croire à de nombreux Pères de l'Eglise et à beaucoup d'interprètes que Simon-Pierre venait de confesser la filiation divine de Jésus, au sens catholique de ce nom. En les exposant, nous répondons en même temps à la seconde question soulevée par la confession de Simon-Pierre.

Avant de les exposer, il ne sera pas superflu de faire observer que si Simon-Pierre attachait au nom de Fils de Dieu le même sens qu'à celui de Messie, on pourrait peut-être y voir la preuve qu'il connut seulement à la descente du Saint-Esprit la signification exacte que Jésus donnait à ce nom, qu'alors seulement il comprit que son Maître était le Fils de Dieu par origine et nature ; mais il serait absolument erroné d'en déduire que Messie ou Fils de Dieu est la même chose que « Vicaire de Dieu pour le règne eschatologique ». Pour Simon-Pierre, le Messie était ce qu'il était pour le peuple juif parmi lequel il vivait et dont il partageait les idées messianiques. Ce qu'était le Messie dans l'opinion des juifs, nous l'avons rappelé plus haut.

Cela étant, voici les raisons apportées par des exégètes autorisés pour prouver que Pierre a confessé la filiation divine de Jésus au sens propre du mot.

Une première raison est fournie par les termes mêmes dont se sert Simon-Pierre : « Vous êtes le Christ, le Fils du Dieu *vivant*, *Filius Dei vivi* ». W. Sanday insiste, à l'aide de considérations nombreuses tirées de l'A. T., sur le sens spécial que prend le nom de Fils de Dieu par l'adjonction du qualificatif *vivant, vivi*. Il estime que ce terme donne à l'emploi du mot *Dieu, Dei*, quelque chose de si solennel et de si redoutable qu'il n'était pas permis à

(1) Matthieu, XVI, 17-19.

Pierre d'appeler Jésus, Fils de Dieu, ni à Jésus d'accepter ce nom, s'il n'y avait qu'une simple filiation affective ou morale, si élevée fût-elle. Le savant exégète conclut, soit en fixant directement le sens du mot, soit en le déterminant par voie de raisonnement, que la confession de Pierre contient la reconnaissance d'un Christ-Dieu, tel que l'adore la conscience chrétienne. ⁽¹⁾

Une seconde raison est fournie par la réponse que Jésus fit à Pierre. Jésus attribue à une révélation divine la connaissance dont Pierre fut favorisé au sujet de la filiation divine de son Maître : « Ce n'est pas la chair et le sang qui te l'ont révélé, mais c'est mon Père qui est dans les cieux. » Simon avait-il encore besoin d'apprendre de Dieu, par voie de révélation, que Jésus était Messie? Son Maître ne le lui avait-il pas dit assez souvent et ne l'avait-il pas prouvé par d'éclatants et nombreux miracles? Simon-Pierre ne pouvait pas ignorer la réponse faite par Jésus à l'ambassade envoyée par son Précurseur pour lui demander s'il était le Messie attendu. Pas n'était besoin dès lors d'une révélation de Dieu pour savoir que Jésus était fils adoptif de Dieu à la façon des justes, des prophètes, des rois théocratiques, à la façon de Jean, Elie, Jérémie, dont on venait de citer les noms et qui étaient tous fils de Dieu par adoption. Au contraire, on conçoit très bien qu'une révélation ait été nécessaire à Pierre pour croire que son Maître était le Fils de Dieu par origine et par nature.

Toutefois, le sens des paroles de Jésus ne nous paraît pas être que Simon-Pierre a su par une révélation divine *immédiate* que Jésus était le Fils de Dieu. Jésus lui-même le lui avait appris déjà, et partant le Père le lui avait révélé par son Fils; mais cette révélation médiate ne devait produire la foi dans l'apôtre que si elle était accompagnée d'une grâce surnaturelle intérieure, éclairant l'esprit et attirant le cœur; cette grâce vient immédiatement de Dieu et à cause d'elle Dieu est dit enseigner, révéler à Pierre le mystère de la divinité de Jésus. Cette interprétation du texte est confirmée par le discours de Jésus au VI^e chapitre du quatrième Evangile.

D'après le quatrième Evangile, comme Jésus, dans un célèbre discours, venait de promettre l'institution de l'Eucharistie, et de

(1) Dans le *Dictionary of the Bible*, de Hastings, à l'art. *Son of God*. Ainsi pensent encore des critiques protestants distingués, F. Godet, le Rév. Stevens, comme nous l'apprend M. Lepin, dans *Jésus, Messie et Fils de Dieu*, 2^e édition, p. 237.

dire que personne ne se sauverait à moins de manger sa chair et de boire son sang, beaucoup de ses disciples le quittèrent disant : « Cette parole est dure et qui peut l'entendre ? » Cependant, Jésus, par plusieurs éclatants miracles, les avait préparés à entendre l'annonce de la merveille eucharistique. Aux disciples restés fidèles, le divin Maître donna l'explication de cet abandon par ces paroles : « C'est pourquoi je vous ai dit que nul ne peut venir à moi, si cela ne lui a pas été donné par mon Père, » ⁽¹⁾ et par ces mots il rappela ce qu'il avait dit dans le même discours, quand d'autres murmures s'étaient élevés : « Nul ne peut venir à moi, si le Père qui m'a envoyé ne l'attire... quiconque a entendu le Père et a reçu son enseignement vient à moi. » ⁽²⁾ La divinité de cet homme, qui s'appelait Jésus, que les apôtres avaient sous les yeux, n'était pas une moindre merveille que la merveille eucharistique et quoique Jésus eût affirmé déjà cette merveille, pour y croire il fallait entendre le Père et recevoir son enseignement. Or c'est précisément la même idée que Notre-Seigneur exprime à Pierre en lui disant : « Vous êtes heureux, parce que c'est mon Père qui est dans les cieux » qui vous a révélé que je suis son Fils. ⁽³⁾

Les paroles de Jésus : « c'est mon Père qui est dans les cieux » et les prérogatives magnifiques promises à Pierre en récompense de sa confession, ne montrent-elles pas aussi que Simon a confessé plus que la messianité de Jésus ?

Si nous consultons les versions de l'Evangile, les commentateurs, les écrivains ecclésiastiques, dans les nombreux endroits où ils parlent de la confession de saint Pierre et du suprême pouvoir dans l'Eglise qui lui est promis, nous y trouvons une nouvelle preuve de l'authenticité de ces paroles : « Vous êtes le Fils du Dieu vivant. » Personne n'a douté que ces paroles ne fussent sorties de la bouche de l'apôtre et ne lui eussent mérité la puissance dont il fut investi.

Nous concluons, de l'ensemble de ces raisons, que saint Pierre a confessé que Jésus est le Fils éternel de Dieu, par nature et origine.

Que les deux noms Messie et Fils de Dieu aient identiquement la même signification, M. Loisy prétend le prouver encore par la demande des sanhédrites et la réponse de Jésus, au tribunal de Caïphe, d'après l'Evangile de saint Luc. Voici comment se passa

(1) Jean, VI, 60-66. — (2) *Ib.*, 44, 45. — (3) Matthieu, XVI, 17,

la scène : « Dès qu'il fit jour, les Anciens du peuple, les Princes des prêtres et les Scribes se réunirent et amenèrent Jésus dans leur assemblée. Ils dirent : « Si tu es le Christ, dis-le nous. » Il leur répondit : « Si je vous le dis, vous ne le croirez pas; et si je vous interroge, vous ne me répondrez pas et ne me relâcherez pas. Désormais, le Fils de l'Homme sera assis à la droite de la puissance de Dieu. » Alors ils dirent tous : « Tu es donc le Fils de Dieu? » Il leur répondit : « Vous le dites, je le suis. » ⁽¹⁾ Pour les Juifs, dit M. Loisy, Christ, Fils de l'Homme et Fils de Dieu, c'est une seule et même chose et ici Jésus ne mettait entre ces trois titres pas plus de différence.

La difficulté s'évanouit, si l'on veut bien se souvenir que certaines prophéties représentaient le Messie comme Dieu, vrai Fils de Dieu. Les Princes des prêtres et les Scribes ne pouvaient pas l'ignorer et légitimement ils supposaient que le jeune prophète, qu'ils voulaient condamner à mort, ne l'ignorait pas non plus. C'est pourquoi, de ce que Jésus avait affirmé qu'il était le Messie, ils concluaient à bon droit qu'il voulait se faire passer pour le vrai Fils de Dieu. Ce qui confirme cette interprétation du texte, c'est qu'ils prononcèrent que Jésus méritait la mort parce qu'il avait blasphémé. ⁽²⁾

Nous allons conclure. Ce ne sont pas seulement saint Jean et saint Paul qui, dans leurs écrits, ont donné à Jésus le nom et les attributs de Dieu; les Synoptiques ont, avec non moins de clarté, professé la même foi dans ce dogme fondamental du christianisme. Si Jésus, devant les Galiléens, simples et dociles, n'a pas été forcé, comme il le fut en Judée devant les sanhédrines, d'affirmer aussi souvent et aussi catégoriquement sa divine mission; cependant, de multiple façon et devant des auditeurs très variés, il s'attribua les pouvoirs et les prérogatives de la divinité. Les Synoptiques nous dépeignent le Christ ayant la conscience nette et certaine de sa filiation divine, au sens catholique du mot, dès le début de sa prédication évangélique.

⁽¹⁾ Luc, XXII, 66-70. — ⁽²⁾ Cf. Marc, XIV, 64, 65.

§ II. — Témoignage du Quatrième Evangile.

Après avoir établi l'origine johannique et le caractère historique du quatrième Evangile, nous voudrions, comme en un tableau, présenter l'ensemble des discours où Jésus revendiqua hautement la divinité, en face de ses ennemis, à Jérusalem, au Temple, lors des pèlerinages qu'il y fit durant son ministère en Galilée.

L'Evangile selon saint Jean est le développement de cette idée : la manifestation de la gloire divine en Jésus-Christ. Cette gloire divine est manifestée d'abord par la vie publique de Jésus, ses enseignements et ses miracles; ensuite par sa mort, couronnée par la résurrection. Tout révèle l'Homme-Dieu, vie et lumière du monde, ses discours, ses œuvres, l'accueil que lui font ses disciples, les persécutions auxquelles il est en butte, les défaites apparentes et le triomphe final. Cette thèse, annoncée dès le prologue, « la lumière luit dans l'obscurité et l'obscurité ne l'a point reçue », ⁽¹⁾ saint Jean, s'inspirant du génie du peuple hébreu, la développe et la prouve par une série de scènes vécues ou de leçons de choses.

Saint Jean commence son Evangile par un prologue qui contient une magnifique profession de foi en la divinité de Jésus-Christ : « Au commencement était le Verbe, et le Verbe était en Dieu et le Verbe était Dieu. Il était au commencement en Dieu. Tout a été fait par lui, et rien ne fut fait sans lui. Ce qui fut fait était vie en lui, ⁽²⁾ et la vie était la lumière des hommes. Et la lumière luit dans l'obscurité, et l'obscurité ne l'a point reçue. » ⁽³⁾

Des premières paroles de l'Evangile Johannique on a souvent rapproché les premiers versets de la Genèse : « Au commencement Dieu créa le ciel et la terre. La terre était informe et vide; les ténèbres couvraient l'abîme, et l'Esprit de Dieu se mouvait au-dessus des eaux. Dieu dit : « Que la lumière soit ! » et la

⁽¹⁾ Jean, I, 5.

⁽²⁾ Dans la Vulgate nous lisons : « Tout par lui a été fait, et sans lui n'a été fait rien de ce qui existe. En lui était la vie et la vie était la lumière des hommes. » La leçon que nous avons suivie est celle de témoins très autorisés.

⁽³⁾ Jean, I, 1-5.

lumière fut. » ⁽¹⁾ De part et d'autre c'est le même commencement ou point initial de la succession de temps; de part et d'autre on rencontre l'action créatrice et l'opposition entre la lumière et les ténèbres. Il y a cette différence, et elle est capitale, que la création, attribuée à Jéhovah par la Genèse, est revendiquée pour le Logos en saint Jean. Avant que cette prérogative soit donnée au Verbe, sa divinité est catégoriquement affirmée. Un court commentaire mettra en relief cette vérité capitale.

Dès le principe, est-il dit, le Verbe existait; le Verbe résidait en Dieu; le Verbe était Dieu. Dès le commencement avant son Incarnation, avant l'origine du monde, de toute éternité, le Verbe était. Dès le commencement le Verbe existait auprès de Dieu, c'est-à-dire auprès du Père Eternel, dans le sein de son Père. A la fin du prologue il est dit, dans le même sens, que le Fils unique, qui est dans le sein du Père, a fait connaître Dieu. ⁽²⁾ Et dans le discours de la cène Eucharistique Jésus rappellera à son Père la gloire qu'il recevait de lui avant l'origine du monde. ⁽³⁾ Dès le commencement, le Verbe était Dieu; à lui, comme au Père, conviennent les divers attributs de la divinité.

Dans la suite du prologue, l'Évangéliste décrit les rapports du Verbe avec le monde créé et spécialement avec les hommes, son action créatrice, ses apparitions passagères, son incarnation. Sa divinité y est affirmée de plusieurs façons.

Toutes les créatures lui doivent l'être, car c'est par le Logos que tout a commencé d'exister : littéralement est *devenu*, ἐγένετο. Ainsi tandis que le Verbe *était* dès le principe, tout le reste est *devenu*, ou a reçu l'existence par le Verbe. Bien plus, avant d'avoir été créé, le monde existait déjà d'une certaine façon dans le Logos; il « était vie en lui », c'est-à-dire il était éternellement présent à l'intelligence divine. ⁽⁴⁾

Le Verbe n'est pas seulement la vie, il est encore la lumière des hommes. Le Verbe-Lumière « a lui dans les ténèbres et les ténèbres ne l'ont point reçu. » Quels sont ces fils des ténèbres, ou ces hommes plongés volontairement dans la nuit, que saint Jean,

⁽¹⁾ Genèse, I, 1-3. Dans la version des Septante, le parallélisme est plus sensible encore que dans la Vulgate. Les termes les plus saillants sont identiques : ἐν ἀρχῇ, φῶς, σκότος, (Joa. σκοτία), ἐγένετο.

⁽²⁾ Jean, I, 17, 18.

⁽³⁾ Id. XVII, 5, 24.

⁽⁴⁾ C'est l'interprétation de saint Augustin (*In Joan. Evang.* tract. I, n. 16), et de saint Thomas (*Evang. Joan.* C. I, lect. I, 5); *Summa* I, q. XVIII, art. 4.

par métonymie, appelle « ténèbres » ? Ce sont les ennemis de Jésus-Christ, appelés ailleurs « fils du diable », « descendants d'Abraham. » ⁽¹⁾ Jean les montre, dans la suite de son Evangile, fermant les yeux à l'éclat des miracles que Jésus multiplia pour prouver sa divinité, préférant l'obscurité à la lumière. Ce sont donc les « Juifs » que, dès le début de son livre, l'Evangéliste montre réfractaires à la lumière du Verbe.

Le Verbe, Vie et Lumière des hommes, devint chair, c'est-à-dire homme, et « il habita parmi nous, ajoute saint Jean, — et nous contemplâmes sa gloire, gloire comme celle qu'un fils unique (tient) de son père; — plein de grâce et de vérité. » ⁽²⁾ « C'est de sa plénitude que nous avons tous reçu, et grâce sur grâce; parce que la loi a été donnée par Moïse, la grâce et la vérité sont venues par Jésus-Christ. » ⁽³⁾

L'Evangéliste termine son prologue par une nouvelle profession de foi en la divinité de Jésus : « Personne n'a jamais vu Dieu : Le Fils unique, qui est dans le sein du Père, lui, l'a fait connaître. » ⁽⁴⁾

En résumé donc, saint Jean, dans le prologue de son Evangile, enseigne que Jésus est le Verbe, qu'il est Dieu, Fils unique du Père, demeurant éternellement dans le sein du Père; il professe aussi que Jésus, dans l'ordre surnaturel, est pour les hommes la vie et la lumière. Ces sublimes enseignements il les a appris à l'école de son Maître, ils sont comme la synthèse des discours de Jésus appuyés sur ses œuvres.

Après ce magnifique prologue, l'Evangéliste expose les multiples façons dont Jésus manifesta sa divinité, par ses discours et ses œuvres. Parmi ces manifestations nous en choisirons trois ou quatre, accomplies à diverses époques de sa vie publique, au début, au milieu et à la fin.

*
* * *

Au commencement de sa vie publique, après avoir choisi ses premiers disciples en Galilée, Jésus s'était révélé avec éclat à Jérusalem, au temple, lors des fêtes de Pâques — les premières de sa vie publique — en chassant les vendeurs qui, par leur trafic, déshonoraient la maison de son Père. ⁽⁵⁾ Sommé de justifier l'autorité qu'il s'arrogeait, il en appela, en termes voilés, au

⁽¹⁾ Jean, VIII, 44, 37. — ⁽²⁾ Jean, I, 14. — ⁽³⁾ *Ibid.*, 16, 17. — ⁽⁴⁾ *Ibid.*, 18.

⁽⁵⁾ « Enlevez cela d'ici; ne faites pas de la maison de mon Père une maison de trafic. » Jean, II, 16.

miracle de sa propre résurrection : « Détruisez ce temple, avait-il dit, en parlant du temple de son corps, et je le rebâtirai en trois jours. » ⁽¹⁾ Cette réponse, alors mal comprise, ne fut point oubliée par les ennemis de Jésus, dont la haine commença à se révéler; trois années plus tard elle fut rappelée au tribunal des Sanhédrites, lorsqu'on cherchait contre Jésus des griefs pouvant entraîner la peine de mort. Jésus n'avait pas cru devoir, pour lors, pousser plus avant la prédication de sa divinité.

Plus tard, après avoir prêché en Samarie et en Galilée et laissé entrevoir, par de nombreux prodiges, sa divine mission, il retourna à Jérusalem, lors d'une des fêtes religieuses de l'année, la seconde Pâque suivant les uns, la fête de Pentecôte suivant d'autres, celle des Tabernacles ou bien encore celle de Purim, comme le pensent d'autres interprètes. ⁽²⁾ Il manifesta sa gloire divine par un grand miracle d'abord, par un long discours ensuite, dont le prodige fut l'occasion.

Près de la Porte des Brebis, aujourd'hui probablement la porte Saint-Etienne, il y avait une piscine appelée *Béthesda*, ou Maison de Charité. Autour de ce bassin, il y avait un portique circulaire à cinq arches où s'abritaient de nombreux malades, aveugles, boiteux, paralytiques, gens qui avaient des membres desséchés et amaigris. Quand Jésus s'y présenta, il y rencontra un homme infirme depuis trente-huit ans. « Tu veux être guéri, n'est-ce pas ? » lui dit le divin Sauveur. « Ah ! Seigneur, répond le malheureux, je n'ai personne pour me porter dans la piscine au premier mouvement de l'eau et pendant que je m'y traîne, un autre arrive avant moi et est délivré de son mal. » Il supposait que les eaux en ébullition n'avaient d'efficacité que pour le premier malade. « Eh ! bien, lui dit Jésus, lève-toi, emporte ton lit et marche. » Et à l'instant, ajoute l'Évangile, cet homme fut guéri; il prit son grabat et se mit à marcher. ⁽³⁾

Ce prodige fut accompli un jour de sabbat; cette circonstance amena des discussions où la divinité de Jésus fut hautement affirmée. Le rigorisme pharisien permettait à peine de prendre

(1) Jean, II, 13-22.

(2) Saint Jean se contente de dire : « Après cela il y eut une fête des Juifs et Jésus monta à Jérusalem. » (V, 1.) « Jean, dit Maldonat, nous aurait délivré d'un grave sujet de controverse, s'il avait bien voulu ajouter un seul mot qui indiquât quelle était cette fête des Juifs. » « *Ea de re*, dit le P. Knabenbauer, *disceptatum est, disceptatur, disceptabitur.* » *Comm. in Evang. sec. Joa.*, p. 186.

(3) Jean, V, 1-9.

sur sa tête un petit coussin (*pulvillum*) d'un poids déterminé et insignifiant. ⁽¹⁾ Or notre miraculé portait un lit tout entier. Aussi les Juifs témoins de ce fait — les pharisiens, les sanhédrites, peut-être certains chefs du sacerdoce — sans s'arrêter à le féliciter de sa guérison, lui crièrent : « C'est sabbat aujourd'hui, il n'est pas permis d'emporter ton grabat. » S'abritant derrière le thaumaturge : « C'est l'homme même qui m'a guéri, s'écriait-il, qui m'a dit : Prends ton lit et marche. » Quand les Juifs parvinrent à savoir que Jésus avait donné l'ordre au paralytique de porter son lit le jour du sabbat, leur fureur se porta contre lui, comme s'il méprisait et faisait violer la loi du sabbat. Jésus tint tête à l'orage : volontiers même il saisit l'occasion de révéler les rapports qui l'unissent avec Dieu, son Père. Puis, accusateur à son tour, il attaqua l'incrédulité de ses ennemis et en dévoila la malice et les causes.

« Mon Père, dit Jésus, travaille en tout temps, même aujourd'hui, et je travaille comme lui. » Voici le raisonnement dont ces mots sont le résumé. La loi du sabbat a été instituée en souvenir du repos que Dieu prit après les six jours de la création. Mais mon Père ne cesse pas tout travail le septième jour, puisqu'il continue à gouverner le monde, à faire luire son soleil, à donner la vie aux hommes. Comme mon Père donc, je ne dois pas être complètement inactif le jour du sabbat, il m'est permis de rendre la santé et la vie.

Les Juifs ont compris que Jésus se dit l'égal de Dieu, et par le sens particulier qu'il attache à son titre de Fils de Dieu, où ils reconnaissent autre chose que la relation du Messie national avec le Dieu d'Israël, et par la communauté d'action qu'il paraît s'attribuer avec Dieu, et par l'identité de droits qu'il suppose exister entre le Père et le Fils en ce qui regarde la loi du sabbat. Aussi, ils vont accuser Jésus de blasphème, pour avoir revendiqué à mots couverts l'égalité naturelle avec son Père, c'est-à-dire la divinité; ils vont chercher à lui appliquer la peine de mort, dont la loi punissait les blasphémateurs. « Sur quoi, dit l'Évangéliste, les Juifs cherchaient encore avec plus d'ardeur à le faire mourir, parce que, non content de violer le sabbat, il disait encore que Dieu était son Père, se faisant l'égal de Dieu. »

Alors Jésus élève le débat à une grande hauteur. Il développe les relations mystérieuses du Père et du Fils. Consubstantiel au

(1) Maimonides, *Hilcoth Schabbat*, ch. XIX, 17.

Père, son image adéquate, il partage avec celui-ci la même nature, le même pouvoir, la même puissance, la même opération. ⁽¹⁾ Issu du Père, par voie de génération, toute perfection descend du Père et est communiquée au Fils, si bien qu'il est impossible au Fils de rien faire à moins d'avoir vu le Père le faisant pareillement, ou de ne point faire ce qu'il voit faire au Père. « En vérité, en vérité, je vous le dis, reprend-il solennellement, le Fils ne peut rien faire de lui-même, mais seulement ce qu'il voit faire au Père; et tout ce que fait le Père, le Fils le fait également. » C'est l'explication et la justification de ce que Jésus avait dit au début : « Mon Père agit jusqu'à présent et moi aussi j'agis. »

Jésus donne ensuite la raison de ce qu'il vient d'affirmer : il la trouve dans l'amour du Père envers le Fils. C'est une loi de l'amour que ceux qui s'aiment se communiquent mutuellement leurs biens. « Le Père aime le Fils et lui communique tout ce qu'il fait. » Même « il lui montrera des œuvres plus grandes que celles-ci (la guérison du paralytique et autres prodiges), qui vous jetteront dans l'étonnement. » ⁽²⁾ Ces œuvres étonnantes, que le Fils opérera avec son Père, c'est peut-être la résurrection de Lazare, ce sont certainement la résurrection des morts et le jugement final; car vivifier les créatures et les juger, sont les deux grands attributs de Dieu par rapport à ses créatures. Jésus revendique le pouvoir de ressusciter les morts dans l'ordre moral et dans l'ordre physique; il rappelle les pécheurs à la vie de la grâce et au dernier jour il jugera tous les peuples qu'il fera sortir de leurs tombeaux.

Jésus ne fait pas abstraction de sa nature humaine dans ce discours; elle est l'instrument par lequel il accomplira les merveilles qu'il annonce. C'est dans sa nature humaine que le Fils de Dieu est le Messie, qu'à la fin du monde il jugera les vivants et les morts et c'est en ce sens qu'il affirme que « le Père ne juge personne, mais a donné tout jugement au Fils. » ⁽³⁾ C'est par sa nature humaine qu'il enseigne les hommes et ces enseignements doivent être écoutés, si l'on veut avoir la vie. C'est elle qu'il a en vue quand il dit : « Je ne cherche pas ma propre volonté, mais la volonté de celui qui m'a envoyé; » ⁽⁴⁾ et encore : « Celui qui n'honore pas le Fils, n'honore pas le Père qui l'a envoyé. » ⁽⁵⁾

Voici les paroles de Jésus dont nous venons de faire l'analyse : « Car comme le Père ressuscite les morts et donne la vie, ainsi le

⁽¹⁾ Jean, V, 18, 19. — ⁽²⁾ *Ibid.*, 20. — ⁽³⁾ *Ibid.*, 22. — ⁽⁴⁾ *Ibid.*, 30. — ⁽⁵⁾ *Ibid.*, 23.

Fils donne la vie à qui il veut. Le Père même ne juge personne, mais il a donné au Fils le jugement tout entier, afin que tous honorent le Fils comme ils honorent le Père. Celui qui n'honore pas le Fils, n'honore pas le Père qui l'a envoyé. En vérité, en vérité, je vous le dis, celui qui écoute ma parole et croit à celui qui m'a envoyé, a la vie éternelle, et n'encourt point la condamnation, mais il est passé de la mort à la vie. En vérité, en vérité, je vous le dis, l'heure vient et elle est déjà venue, où les morts entendront la voix du Fils de Dieu, et ceux qui l'auront entendue, vivront. Car comme le Père a la vie en lui-même, ainsi il a donné au Fils d'avoir la vie en lui-même; et il lui a donné aussi le pouvoir de juger, parce qu'il est le Fils de l'Homme. Ne vous en étonnez pas; car l'heure vient où tous ceux qui sont dans les sépulcres entendent sa voix. Et ils en sortiront, ceux qui auront fait le bien, pour une résurrection de vie; ceux qui auront fait le mal, pour une résurrection de condamnation. Je ne puis rien faire de moi-même. Selon que j'entends, je juge; et mon jugement est juste, parce que je ne cherche pas ma propre volonté, mais la volonté de celui qui m'a envoyé. » (1)

« Pour suivre toute la portée de ces assertions, dit M. Loisy, (2) il faut en rapprocher d'autres passages du même Evangile, où il est dit que le Père et le Fils ne font qu'un; que le Père est dans le Fils, et le Fils dans le Père; que le Fils ne fait rien de lui-même, et que le Père accomplit ses œuvres en lui; que ce qui est au Fils est au Père, et ce qui est au Père est également au Fils; que la mission du Fils est d'accomplir la volonté de celui qui l'a envoyé; que le Fils vit par le Père vivant; qu'il exécute librement la volonté du Père en abandonnant sa vie et en la reprenant; que le Père l'emporte sur le Fils; que le Père aime le Fils et que le Fils aime le Père et garde ses préceptes. » (3)

En d'autres circonstances, quand Jésus revendiquait ses divines prérogatives, les Juifs lui opposèrent l'inanité de ses affirmations, si aucune preuve ne les appuyait : « Vous rendez témoignage de vous-même : votre témoignage n'est pas digne de foi. » (4) Ils auraient pu faire au discours de Jésus la même réponse. Le divin Maître les prévint. « Si c'est moi, dit-il, qui rends témoignage de

(1) Jean, V, 21-31.

(2) Loisy, *Le quatrième Evangile*, p. 403.

(3) Voir Jean X, 30, 38; XIV, 9, 11; XVII, 10; III, 35; IV, 34; V, 20, 30; VI, 38, 57; VIII, 26; X, 18; XII, 49; XIV, 28, 31; XV, 10.

(4) *Ibid.*, VIII, 13.

moi-même, mon témoignage n'est pas vrai. Il y en a un autre qui rend témoignage de moi et je sais que le témoignage qu'il rend de moi est vrai. » (1) Comme garant de sa parole il invoque le témoignage de Jean-Baptiste, que les Juifs ne peuvent récuser, puisqu'ils lui ont député des messagers pour l'interroger. Cependant le témoignage d'un homme, si grand fût-il, ne suffisait pas à Jésus. Si donc Jésus le rappelle, ce n'est pas pour lui-même, car il n'en a pas besoin; c'est dans l'intérêt de ses auditeurs. Le témoignage dont Jésus se prévaut est celui de Dieu. Le Père lui-même a rendu à son Fils un triple témoignage : d'abord par les œuvres qu'il lui donne d'accomplir, œuvres qui sont la preuve évidente de sa sincérité; ensuite par les paroles qu'il fit retentir du haut des cieux, sur les rives du Jourdain, le jour du baptême de son Fils; enfin par les oracles messianiques inspirés par lui. Dans les développements qu'il donne à sa pensée, Jésus renverse les rôles que ses ennemis voulaient faire jouer à lui et à eux-mêmes; d'accusé il devient accusateur; en des termes d'une rare énergie, il reproche à ses ennemis leur incorrigible incrédulité. (2)

* * *

Quelques mois plus tard, la fête des Tabernacles réunit à nouveau une grande foule à Jérusalem; elle accourut de toutes les provinces de la Palestine pour assister aux cérémonies du temple, aux cantiques joyeux, aux processions et aux festins.

Le nom de Jésus était sur beaucoup de lèvres. On parlait sans doute de son attitude devant ses ennemis, lors des fêtes précédentes, et des merveilles opérées depuis en Galilée. Les amis en parlaient avec enthousiasme, les ennemis l'attaquaient avec fureur; les étrangers voulaient le voir. Ses ennemis, que l'Évangéliste appelle « les Juifs », le cherchaient durant la fête, et disaient : « Où est-il ? » Les appréciations de la foule étaient variées. Les uns disaient : « C'est un homme de bien. » — « Non, disaient les autres, il trompe le peuple. » Cependant, ajoute l'écrivain sacré, « personne ne s'exprimait librement sur son compte, par crainte des Juifs. » (3) C'étaient évidemment les amis de Jésus dont la crainte des Juifs paralysait la langue après l'enthousiasme du premier jour.

Tout à coup, « comme la fête était déjà à demi passée, Jésus parut au temple et se mit à enseigner publiquement. » (4) Il n'avait

(1) Jean, V, 31. — (2) *Ibid*, 32-39, 40-47. — (3) Jean, VII, 11-13. — (4) *Ibid.*, 13,

pas voulu se joindre à sa famille, quand celle-ci quitta la Galilée pour assister aux fêtes dès leur début; quelques jours plus tard il était parti seul et secrètement. ⁽¹⁾ Voulant poursuivre sa mission et prêcher sa doctrine, malgré l'hostilité de ses adversaires, le divin Maître semble avoir voulu paraître à l'improviste, au milieu de l'enthousiasme religieux, étonner la foule par de grands prodiges et par la sagesse de ses discours, porter à ses adversaires des coups rapides, puis disparaître avant qu'on pût tramer des machinations sérieuses. Il y réussit merveilleusement.

Jésus fut fréquemment dans l'impossibilité de prononcer des discours suivis et de développer sa doctrine comme il l'entendait. Mais harcelé de questions et d'interruptions injurieuses, ces questions mêmes, ces interruptions, les dénégations audacieuses qu'on lui opposait lui fournirent l'occasion d'affirmer, en des formules brèves et énergiques, sa messianité et sa divinité.

Dans la première discussion qui s'élève à son arrivée au temple, des difficultés mêmes qui lui sont opposées, Jésus tire un argument pour établir immédiatement sa messianité et sa divinité. Quelques habitants de Jérusalem disent : « Est-ce que vraiment les chefs du peuple auraient reconnu qu'il (Jésus) est le Christ? » L'objection suit de près la conjecture, pour en prouver, à leurs yeux, l'inanité : « Celui-ci néanmoins nous savons d'où il est; mais quand le Christ viendra, personne ne saura d'où il est. » ⁽²⁾ Il y avait parmi les Juifs deux traditions touchant l'origine du Messie. Suivant l'une, le Christ devait naître à Bethléem; d'après cette croyance, ses parents ne devaient pas être inconnus. Suivant la seconde tradition, le Messie devait paraître inopinément, sans qu'on sût d'où il venait, et son triomphe devait être rapide comme la foudre. Cette tradition se lie bien à l'idée du Messie préexistant dans le ciel et attendant le moment de se manifester au monde, telle qu'on la trouve dans le livre d'Hénoch et le IV^e livre d'Esdras. Puis les textes scripturaires mal compris sur la génération inénarrable du Messie, faisaient attribuer à la nature humaine ce qui se rapportait à la nature divine. Nous trouvons un écho de cette seconde tradition dans les paroles des Juifs.

Jésus accepte l'objection; elle lui sert de moyen pour affirmer son caractère surnaturel. « Et moi donc, reprit-il, vous savez d'où je suis? Eh! bien, ce n'est pas de moi-même que je suis venu. Il est la vérité celui qui m'a envoyé, et que vous ne connaissez

(¹) Jean, VII, 3-10. — (²) *Ibid.*, 26-27.

pas. Moi je le connais, car je viens de lui, et il m'a envoyé. » ⁽¹⁾ Les Juifs donc, d'après ces paroles, ne connaissaient de Jésus que ce qui regarde son humanité, tout un côté de son être leur échappait et c'est pourquoi ils refusaient de reconnaître son caractère messianique. Il n'est pas venu de lui-même, il ne s'ingère pas de lui-même dans une mission qui ne lui revient pas; mais il a été envoyé par Dieu qui est la vérité. Ce Dieu, les Juifs ne le connaissent pas, c'est-à-dire ils ignorent qu'il est Père et engendre de toute éternité son Fils qu'il envoie dans le temps. Ce Père, lui Jésus, le connaît; sorti de lui ou engendré par lui, il a été envoyé par lui en ce monde. Sa préexistence, sa génération divine, sa messianité, affirmées antérieurement par Jésus à Jérusalem, sont affirmées à nouveau. Les auditeurs de Jésus, au moins les principaux d'entre eux, les membres du Sanhédrin et les Pharisiens, ne s'y trompèrent point; ils comprennent que le prophète de Nazareth s'attribue une origine et une mission divines et, considérant cette prétention comme sacrilège et blasphématoire, « ils cherchèrent à le saisir; mais « personne ne mit la main sur lui, parce que son heure n'était point encore venue. » ⁽²⁾

Bientôt Jésus affirma plus clairement encore sa messianité et sa divinité.

Le huitième jour de la fête, qui en est le plus solennel, comme on venait de faire des libations symboliques, tout d'un coup Jésus s'écria : « Si quelqu'un a soif, qu'il vienne à moi et qu'il boive. Celui qui croit en moi, de son sein, comme dit l'Écriture, couleront des fleuves d'eau vive » « Il disait cela, ajoute l'écrivain sacré, de l'Esprit que devaient recevoir ceux qui croient en lui; car l'Esprit n'avait pas encore été donné, parce que Jésus n'avait pas encore été glorifié. » ⁽³⁾ Par ces paroles, Jésus revendiqua pour lui la dignité messianique. Les temps messianiques étaient toujours apparus au peuple sous l'emblème d'eaux vivifiantes qui devaient inonder la terre. Les ablutions mystiques, qu'on faisait le huitième jour de la fête, rappelaient naturellement au peuple ce caractère messianique et fournirent au divin Maître l'occasion de ces vibrantes paroles.

Le lendemain Jésus affirma de nouveau sa mission messianique sous une nouvelle figure suggérée par les fêtes. Deux immenses candélabres allumés tous les soirs dans une des cours du temple, près de la trésorerie, étaient le symbole de la nuée lumineuse qui

(1) Jean, VII, 28-29. — (2) *Ibid*, 30. — (3) *Ib.*, 37-39,

avait guidé le peuple d'Israël dans son voyage à travers le désert. Jésus, revenu au temple après les fêtes, était dans le parvis même où se trouvaient encore les gigantesques candélabres; ⁽¹⁾ il en tira le thème de son discours et affirma qu'en lui s'accomplissait ce rite figuratif. En face de ces lustres éteints, de cette lumière évanouie, « je suis, dit-il, la lumière du monde. Celui qui me suit ne marchera pas dans les ténèbres, mais il aura la lumière de la vie. » ⁽²⁾ C'était affirmer sa messianité; Dieu, dans Isaïe, dit au Messie : « C'est peu que d'être mon serviteur pour réveiller les tribus de Jacob et purifier les souillures d'Israël; je t'ai donné pour lumière aux nations, tu dois être mon salut jusqu'aux dernières limites du monde. » ⁽³⁾

Les Juifs ne s'y trompèrent point. Aussi cette seconde affirmation de sa mission messianique fut l'occasion de discussions où Jésus, outre sa messianité, revendiqua la divinité. « Tu te rends témoignage à toi-même, lui dirent ses adversaires, mais ton témoignage est nul. » Jésus leur répondit : « Quoique je rende témoignage de moi-même, mon témoignage est digne de foi, parce que je sais d'où je suis venu et où je vais; mais vous, vous ne savez ni d'où je viens, ni où je vais. Vous jugez selon la chair, moi, je ne juge personne; et si je juge, mon jugement est digne de foi, car je ne suis pas seul, mais moi et le Père qui m'a envoyé. Il est écrit dans votre Loi que le témoignage de deux hommes est digne de foi; or, je rends témoignage de moi-même et le Père qui m'a envoyé rend aussi témoignage de moi. » Ils lui dirent donc : « Où est ton Père? » Jésus répondit : « Vous ne connaissez ni moi, ni mon Père; si vous me connaissiez, vous connaîtriez aussi mon Père. » ⁽⁴⁾

Puisqu'il s'agissait des questions transcendantes de la nature, de l'origine, de la mission du Messie, le témoignage d'aucun homme n'était recevable. Dieu seul a qualité pour témoigner. Les Pharisiens le savaient et c'est pourquoi ils croyaient embarrasser Jésus par la question qu'ils lui firent.

Jésus revendique l'autorité de son propre témoignage et la raison est qu'il vit dans une sphère supérieure, dans la lumière divine, partant qu'il sait sans illusion et dit avec sincérité qui il est. Les Sanhédrites au contraire et les Pharisiens, ignorant son origine divine, n'énoncent à son sujet qu'un jugement grossière-

(1) Cf. Jean, VIII, 20, — (2) *Ibid.*, 12. — (3) Isaïe, XLII, 6; Cf. XLIX, 6. — (4) Jean, VIII, 13-20.

ment charnel. En portant ce témoignage sur lui-même, il n'est pas seul, car le Père qui l'a envoyé est avec lui. Si donc la Loi, dont les adversaires ont toujours le nom à la bouche — c'est ce que Notre-Seigneur paraît insinuer en disant « *votre Loi* » — exige deux témoignages, satisfaction lui est donnée.

La divinité de sa personne, affirmée déjà assez clairement, l'est davantage encore dans la réponse à une nouvelle question : « Où est donc ton Père ? » Par sa réponse, Jésus exprime les plus sublimes vérités en des termes d'une extrême simplicité. Il se dit l'intermédiaire obligé entre les hommes et Dieu. ⁽¹⁾ Impossible de connaître le Père sans connaître le Fils; quiconque connaît le Fils, connaît le Père, car le Père et le Fils ne sont qu'un, comme Jésus le dira bientôt. ⁽²⁾

Dans le même discours, Jésus affirma plusieurs fois encore sa divinité. Peu après les paroles que nous venons de rapporter, Jésus dit encore à ses ennemis : « Vous, vous êtes d'en bas; moi, je suis d'en haut; vous êtes de ce monde; moi, je ne suis pas de ce monde. C'est pourquoi je vous ai dit que vous mourrez dans votre péché; car si vous ne croyez pas que je suis le Messie, vous mourrez dans votre péché. » Qui êtes-vous ? » lui dirent-ils. Jésus leur répondit : « Absolument ce que je vous déclare. J'ai beaucoup de choses à dire de vous et à condamner en vous, mais celui qui m'a envoyé est véridique, et ce que j'ai entendu, je le dis au monde. » Ils ne comprirent point qu'il leur parlait du Père. Jésus donc leur dit : « Lorsque vous aurez élevé le Fils de l'Homme, alors vous connaîtrez qui je suis et que je ne fais rien de moi-même, mais que je dis ce que mon Père m'a enseigné. Et celui qui m'a envoyé est avec moi, et il ne m'a pas laissé seul, parce que je fais toujours ce qui lui plaît. » ⁽³⁾ Et plus loin : « Si Dieu était votre Père, vous m'aimeriez, car c'est de Dieu que je suis sorti et que je viens, et je ne suis pas venu de moi-même, mais c'est lui qui m'a envoyé. » ⁽⁴⁾ Jésus termina par ces mots : « Abraham, votre père, a tressailli de joie de ce qu'il devait voir mon jour; il l'a vu, et il s'est réjoui. » Les Juifs lui dirent : « Vous n'avez pas encore cinquante ans, et vous avez vu Abraham ! » Jésus leur répondit : « En vérité, en vérité, je vous le dis, avant qu'Abraham fût, je suis. » Alors, dit l'Évangéliste, ils prirent des

(1) Cf. Jean, V, 23; XIV, 9; I Jean, II, 23.

(2) Jean, X, 30; Cf. Calmet, *L'Évangile selon saint Jean*, p. 288.

(3) Jean, VIII, 23-29. — (4) *Ibid.*, 42-43.

pierres pour les lui jeter; mais Jésus se cacha et sortit du temple. ⁽¹⁾

Plusieurs fois l'enthousiasme du peuple l'emporta sur la crainte des Juifs, et il témoigna hautement son admiration. Au milieu des fêtes, tandis que ses ennemis cherchèrent à le saisir, beaucoup, parmi le peuple, crurent en lui et disaient : « Quand le Christ viendra, fera-t-il plus de miracles que n'en a fait celui-ci ? » ⁽²⁾ Le dernier jour de la fête, qui en est le plus solennel, comme Jésus venait d'exprimer des idées très élevées, dans un langage saisissant, parmi la foule, quelques-uns qui avaient entendu ces paroles disaient : « C'est vraiment le prophète; » d'autres : « C'est le Christ. » ⁽³⁾ Le lendemain, après de vives discussions avec ses adversaires, « comme il disait ces choses, beaucoup crurent en lui. » ⁽⁴⁾ Ceux-là mêmes, que les Sanhédrites avaient envoyés pour s'emparer de Jésus s'en revinrent sans avoir osé mettre la main sur sa personne sacrée; le respect et l'admiration les avait retenus. Sommés par leurs chefs de dire pourquoi ils n'avaient pas exécuté les ordres qu'ils avaient reçus : « Pourquoi donc ne l'avez-vous pas amené ? » ils répondirent : « Jamais homme n'a parlé comme celui-là. » De l'aveu de ces serviteurs toujours prêts à flatter leurs maîtres, pas un des docteurs de la Synagogue n'approchait de l'autorité de Jésus. Pleins d'orgueil et de rage, les princes des prêtres et les Pharisiens répliquèrent : « Vous aussi, vous êtes-vous laissé séduire ? Y a-t-il quelqu'un parmi les princes du peuple qui ait cru en lui ? Y en a-t-il parmi les Pharisiens ? Mais cette populace, qui ne connaît pas la loi, ce sont des maudits ! » ⁽⁵⁾

Au cours de ces discussions, Jésus prouva la vérité de ses enseignements tantôt par des prophéties sur sa mort violente, l'aveuglement et la répudiation de la synagogue, tantôt par d'éclatants miracles. C'est alors qu'il guérit l'aveugle-né, un de ses plus beaux prodiges, auquel l'examen minutieux qu'en firent ses ennemis donne la plus haute certitude historique.

Ne pouvons-nous pas voir aussi une preuve des enseignements de Jésus dans l'admirable épisode de la femme adultère, où éclatent la divine sagesse, l'habileté, la prudence et la bonté de Jésus ?

Le lendemain des fêtes, comme Jésus était retourné au temple dès la pointe du jour et instruisait la foule qui, avec un empressement visible, se groupait autour de lui, les Scribes et les Pharisiens

(1) Jean, X, 56-59. — (2) Jean, VII, 31. — (3) *Ibid.*, 40. — (4) *Ibid.*, VIII, 30. — (5) Jean, VII, 45-49.

lui amenèrent soudain une malheureuse femme qui venait d'être surprise en flagrant délit d'adultère. Ils traînèrent la criminelle au milieu de l'assemblée en disant : « Maître, voilà une femme qui a été prise sur le fait, commettant l'adultère. Or, dans la Loi, Moïse nous a prescrit de lapider de telles gens : ⁽¹⁾ toi donc, qu'en penses-tu ? » Si, malgré leur jalousie et leur haine, ils prennent Jésus pour juge, c'était pour le perdre plus sûrement. Confondus sur l'application de la loi sabbatique, ils espéraient le mettre en contradiction avec Moïse sur un point autrement délicat, la grave question de l'adultère. Plein d'indulgence et de miséricorde, venu pour sauver et non pour perdre, Jésus, se disaient-ils, ne reniera pas son passé, il n'abdiquera pas ses belles maximes de clémence en prononçant l'application de la loi mosaïque ; alors il leur sera aisé de démasquer ses idées subversives en morale comme en religion.

Jésus, au lieu de répondre, « s'étant baissé, écrivait sur la terre avec le doigt. » D'après certains interprètes, Jésus par là exprimait son intention arrêtée de ne pas répondre à la question qui lui était faite. Ainsi, disent-ils, faisaient quelquefois les rabbins Juifs, ⁽²⁾ quand ils ne voulaient pas se prononcer sur des matières délicates. Suivant d'autres, Jésus voulut faire justice de l'hypocrisie des accusateurs. D'après la loi romaine, avant tout jugement on devait présenter au juge l'acte d'accusation avec les noms des accusateurs. Jésus dressa d'abord la liste légale des accusateurs. Ceux-ci « continuaient à l'interroger », croyant sans doute qu'il hésitait. Comme la loi romaine exigeait encore que le citoyen, en se portant accusateur devant les juges, n'eût pas lui-même commis les mêmes crimes, ou de plus grands, ⁽³⁾ Jésus « se releva et leur dit : Que celui de vous qui est sans péché lui jette le premier la pierre. » Conformément à la loi juive, Jésus invita les accusateurs à se faire les bourreaux de la malheureuse, s'ils remplissaient la condition de la loi romaine. Ils demeurèrent impassibles. Jésus alors, « s'étant baissé de nouveau, écrivait sur la terre. » Qu'écrivait-il ? Selon quelques manuscrits, Jésus aurait ajouté au nom de chaque accusateur la liste de ses faiblesses. ⁽⁴⁾ Aussi, comme cette scène tournait au tragique, les plus anciens, dont apparem-

(1) Cf. Lévit, XX, 10, et Deut., XXII, 22-24.

(2) Cf. Schoettgen, *Hor. Heb.*, ad 4 l.

(3) Heineccii, *Antiq. Juris. Rom.*, l. IV, tit. 18, §§ 17-20.

(4) Le manuscrit U et d'autres portent ; ἐνὸς ἐκάστου αὐτῶν τὰς ἀμαρτίας.

ment les noms étaient inscrits en tête de la liste, se retirèrent les premiers et furent suivis aussitôt des autres. Jésus alors, « s'étant relevé, et ne voyant plus que la femme, lui dit : « Femme, où sont ceux qui vous accusaient? Est-ce que personne ne vous a condamnée? » Elle répondit : « Personne, Seigneur. » Jésus lui dit : « Je ne vous condamne pas non plus. Allez, et ne péchez plus. » ⁽¹⁾ Le divin Maître, sans contredire la loi de Moïse, avait sauvé la pauvre criminelle, en faisant passer très habilement la question du terrain juridique, où elle avait été posée d'abord, sur le terrain moral, où les accusateurs, justement humiliés, s'étaient dérobés spontanément.

* * *

Deux mois plus tard, aux fêtes de la Dédicace, ⁽²⁾ vers la fin de décembre, le 25 de Casleu, nous retrouvons Jésus à Jérusalem. La proximité de ces fêtes religieuses l'avait probablement déterminé à rester à Jérusalem ou aux environs pour y reprendre la prédication de son règne. ⁽³⁾

C'était l'hiver, dit l'Évangéliste, et Jésus allait et venait sous le portique de Salomon, apparemment pour se réchauffer. Le voyant seul, les Juifs l'entourèrent et lui dirent : « Jusques à quand tiendrez-vous notre esprit en suspens? Si vous êtes le Christ, dites-le nous franchement. » ⁽⁴⁾ Dans cette brusque interrogation, qu'aucune parole ni aucun acte de Jésus n'amènent, il y a un écho de la préoccupation de l'opinion publique à Jérusalem au sujet de Jésus. Aux fêtes précédentes Jésus avait clairement revendiqué la messianité, ses ennemis ne pouvaient l'ignorer. Ce n'est donc pas le désir de s'instruire qui pousse les chefs de la Synagogue à interroger Jésus; c'est une malveillance insidieuse, l'espoir d'arracher à Jésus des paroles qui le compromettront. Il est même des exégètes qui voient dans ces mots une provocation : « Ose nous déclarer que tu es le Messie! »

(1) Jean, VIII, 3-11.

(2) La fête de la Dédicace était célébrée en souvenir de la consécration solennelle que Judas Macchabée avait ordonnée en l'an 164, pour purifier le temple des profanations exercées par Antiochus Epiphane. Cf. I Macch., I, 21 sq; IV, 36-59; II Macch., X, 1-8.

(3) On admet généralement que Jésus ne retourna pas en Galilée, mais rentra en Judée dans l'intervalle qui sépare la fête des Tabernacles de la fête de la Dédicace. On rapporte à cette période de sa vie le ministère exercé parmi les Juifs hors de Jérusalem, que raconte S. Luc, X, 17-XIII, 21.

(4) Jean, X, 22-24.

Jésus leur répondit : « Je vous l'ai dit, et vous ne me croyez pas : les œuvres que je fais au nom de mon Père rendent témoignage de moi ; mais vous ne croyez point, parce que vous n'êtes pas de mes brebis. Mes brebis entendent ma voix ; je les connais, et elles me suivront. Et je leur donne une vie éternelle, et elles ne périront jamais, et nul ne les ravira de ma main ; mon Père qui me les a données, est plus grand que tous et nul ne peut les ravir de la main de mon Père. Mon Père et moi nous sommes un. » (1) Ces paroles contiennent la claire affirmation de la divinité de Jésus. Il sera aisé de le faire voir.

Jésus-Christ s'est déclaré le Messie, publiquement et clairement, à la fête des Tabernacles. Les œuvres qu'il a accomplies garantissent la vérité de sa parole. Pourquoi donc les Pharisiens ne croient-ils pas à sa parole ? Le divin Maître donne la raison de leur incrédulité : ils ne sont pas ses brebis. Pour croire, même en face des miracles qui sont le signe divin de la parole des thaumaturges, il faut dépouiller l'orgueil et les préjugés, avoir la simplicité et la pureté du cœur ; tels sont bien les sentiments dont l'innocente et docile brebis est le symbole ; quand ces sentiments règnent dans l'âme, on est docile à la voix de Jésus ; or, ils manquent aux chefs de la Synagogue. Cette réponse étant donnée, le divin Maître énumère les avantages que trouvent ses brebis à le suivre avec docilité ; il les connaît, il leur donne la vie éternelle, elles ne périront pas, personne ne les arrachera de sa main. Jésus ne se contente pas d'affirmer ces vérités consolantes, il les prouve. L'argument est péremptoire. Il est indubitable que personne ne peut ravir les brebis des mains du Père, contre la volonté de celui-ci. Or, le Père et le Fils ne font qu'une chose ; la puissance du Père est identiquement la puissance du Fils. Personne donc ne peut ravir les brebis de la main du Fils, dès que le Fils veut les garder. La consubstantialité ou l'identité de nature du Père et du Fils est la raison de la puissance invincible du Fils. Jésus professe donc clairement que si le Père et le Fils sont distincts en tant que personnes, il y a entre eux identité de nature et, partant, de volonté, de puissance, de sagesse.

Les Juifs ne se méprirent pas sur la portée de la réponse de Jésus. Ils la justifèrent même, en quelque sorte. N'étant pas ses brebis, ils refusèrent de le suivre. Écoutons la suite. « Les Juifs ramassèrent de nouveau des pierres pour le lapider. » Jésus leur

(1) Jean, X, 25-30.

dit : « J'ai fait devant vous beaucoup d'œuvres bonnes, qui venaient de mon Père; pour laquelle de ces œuvres me lapidez vous? » Les Juifs lui répondirent : « Ce n'est pas pour une bonne œuvre que nous vous lapidons, mais pour un blasphème, et parce que, étant homme, vous vous faites Dieu. » Jésus leur répondit : « N'est-il pas écrit dans votre Loi : J'ai dit : Vous êtes des dieux? Si la loi appelle dieux ceux à qui la parole de Dieu a été adressée, et si l'Écriture ne peut être anéantie, comment dites-vous à celui que le Père a sanctifié et envoyé dans le monde : Vous blasphémez, parce que j'ai dit : Je suis le Fils de Dieu? Si je ne fais pas les œuvres de mon Père, ne me croyez pas. Mais si je les fais, lors même que vous ne voudriez pas me croire, croyez à mes œuvres, afin que vous sachiez et croyiez que le Père est en moi, et que je suis dans le Père. » ⁽¹⁾

Devant l'explosion de colère de ses ennemis, Jésus, avec calme et majesté, en appelle aux œuvres merveilleuses accomplies depuis plus de deux ans et dont le souvenir était présent à tous les esprits; ces œuvres lui donnaient droit au respect de ses ennemis. Ces mots sans doute firent tomber les pierres de leurs mains. Si nous voulons vous lapider, dirent-ils, c'est parce qu'étant homme, vous vous faites Dieu. Jésus est donc sommé de retirer ou de confirmer ses paroles, de dire si oui ou non il se croit l'Homme-Dieu. Il pouvait d'un mot dissiper l'orage, en disant qu'on l'avait mal compris, qu'il n'avait jamais songé à revendiquer la divinité. Ce mot, il devait le dire, s'il ne se croyait pas Dieu: ce mot il ne le dit pas. Par un argument à *fortiori* il montre que c'est bien à tort que ses adversaires l'accusent de blasphème pour s'être appelé le Fils de Dieu. Voici le raisonnement de Jésus.

Au Cantique d'Asaph, ou Psaume LXXXII (Vulg. LXXXI), Dieu s'adresse aux juges iniques et leur annonce leur châtimement. On y lit ces paroles : « J'ai dit vous êtes des dieux, vous êtes les Fils du Très-Haut. Cependant vous mourrez comme des hommes, vous tomberez comme le premier venu des princes. » Jésus invoque ce passage pour écarter le blasphème des paroles par lesquelles il affirmait sa divinité. Si la Loi, dit-il, — et par la Loi il entendait l'ensemble des écrits inspirés qui servent de règle religieuse et morale au peuple de Dieu — si la Loi ou l'Écriture ne profère pas de blasphème, et qui oserait le prétendre, en appelant dieux de simples juges, parce qu'en appliquant la loi divine ils exercent un

(1) Jean, X, 31-38.

pouvoir divin, Jésus-Christ ne peut-il, sans blasphémer, se dire Dieu, lui qui est envoyé du Père parmi les hommes et a été sanctifié par lui, c'est-à-dire marqué, séparé, ⁽¹⁾ destiné. Par ces mots, Jésus insinue que son Père et lui, dans le commerce intime de leur éternelle vie, ont traité de la Rédemption du monde et que, Fils de Dieu, il a été chargé par son Père de cette grande œuvre.

Puis, revenant à sa première affirmation, il professa à nouveau hautement sa divinité. Etant distinct du Père en tant que personne, il est une seule chose avec lui ou consubstantiel, le Père est en lui et il est dans le Père. Son témoignage devait suffire pour admettre ce mystère; si les chefs de la Synagogue refusent d'y ajouter foi, au moins devraient-ils croire à ses œuvres qui démontrent la vérité de sa parole.

Devant cette déclaration de sa divinité, les Juifs, un instant déconcertés par l'attitude de Jésus, retrouvent leur première fureur : « Là-dessus, dit l'Évangéliste, ils cherchèrent de nouveau à se saisir de lui; mais il s'échappa de leurs mains. » ⁽²⁾

Jésus quitte la ville sainte, navré de l'obstination de la Synagogue. Il s'en retourna au-delà du Jourdain, dans le lieu où Jean avait commencé à baptiser; et il y demeura. Il ne devait revenir à Jérusalem qu'aux prochaines fêtes pascales, pour l'immolation suprême.

* * *

Trois mois plus tard, après un ministère en Pérée rempli d'enseignements et d'œuvres, Jésus revint à Jérusalem, aux approches de la fête de Pâques. Une foule de Galiléens, enthousiastes et intrépides, gagnés à la cause du Messie, le précédaient ou le suivaient. Le miracle retentissant de la résurrection de Lazare, opéré quelques jours auparavant à Béthanie, aux portes de Jérusalem, lui avait conquis dans cette cité même un grand nombre de disciples, si bien que le Grand Sanhédrin, convoqué d'urgence au palais de Caïphe pour aviser aux mesures à prendre, avait décrété que Jésus serait arrêté et condamné à mort. ⁽³⁾ L'heure du triomphe final ou de la défaite finale, au moins aux yeux des hommes, paraissait arrivée; l'amour d'une part, la haine d'autre part étaient au comble.

(1) C'est le sens du mot sanctifié d'après les Hébreux. Cf. Jérémie, I, 5; Ps. XIII, 3. Il est confirmé par saint Paul (Rom, I, 1; Gal. I, 15).

(2) Jean, X, 39. — (3) Jean, XI, 45-53.

Comme Jésus s'approcha de Jérusalem, la foule, dont l'enthousiasme prit des proportions considérables, se porta au devant de lui, agitant des branches de palmier et chantant : « Hosanna ! Salut et bénédiction à celui qui vient au nom du Seigneur ! Béni soit le règne de David, notre Père, que nous voyons renaître ! Paix dans le ciel ! Gloire au Très-Haut ! Que nos cris de salut montent de cieus en cieus ! » ⁽¹⁾ Par là manifestement le peuple salua en Jésus le Messie, l'Envoyé de Dieu, le roi théocratique. Les branches, que les mains agitaient, étaient les palmiers symboliques que le Lévitique recommandait de porter à la fête des Tabernacles, en signe d'allégresse et comme pour faire une ovation anticipée au Messie futur. ⁽²⁾ Dans leurs chants ou leurs cris de triomphe les disciples de Jésus s'inspiraient d'un psaume messianique ⁽³⁾ qu'on avait l'habitude de redire dans les solennités religieuses, à la fête des Tabernacles et à la fin du repas pascal.

Loin d'étouffer cette manifestation de foi et d'amour, Jésus lui laissa un libre cours ; il voulut même s'y prêter de très bonne grâce. C'est au milieu des acclamations qu'il fit son entrée à Jérusalem, assis sur un ânon, que ses disciples avaient, en guise de housse, couvert de leurs plus précieux vêtements. Par là Jésus professa qu'il était bien ce que le peuple croyait, l'Envoyé de Dieu, le Messie.

A ce triomphe devaient succéder bientôt les opprobres et les tortures de la passion et de la mort de la croix. Entre les deux vint se placer le repas pascal ou la cène Eucharistique. Silencieux au début, Jésus, l'Eucharistie une fois instituée, se répandit en une série de discours dont saint Jean, en quatre chapitres, ⁽⁴⁾ nous a conservé des fragments où Bossuet voyait des profondeurs à faire trembler. Révélation de la vie divine, coup d'œil sur l'avenir de son Eglise, avertissements et consolations aux apôtres, menaces au monde, appel à la miséricorde de son Père, promesse de la venue du Saint-Esprit, passaient, dit quelque part Monsabré, comme les flots d'un fleuve superbe, illuminés des clartés d'un beau soir. Les apôtres écoutèrent extasiés, et, la lumière les inondant, ils dirent : « Maintenant nous voyons que vous savez toutes choses... ; c'est pourquoi nous croyons que vous êtes sorti de Dieu. » ⁽⁵⁾

(1) Cf. Matt. XXI, 9; Marc, XI, 10; Luc, XIX, 38; Jean, XII, 13. — (2) Lévit., XXIII, 40. — (3) Ps. CXVIII (Vulg. CXVII). — (4) Jean, XIV-XVII. — (5) Jean, XVI, 30.

Au milieu de ces effusions du cœur de Jésus, nous rencontrons une nouvelle profession de sa divinité.

Jésus venait d'annoncer aux apôtres que bientôt il les quitterait. Une grande tendresse perçait à travers ses paroles et le son de sa voix : « Mes petits enfants, dit-il, je ne suis plus avec vous que pour un peu de temps.... Je vous donne un commandement nouveau : que vous vous aimiez les uns les autres ; que comme je vous ai aimés, vous vous aimiez aussi les uns les autres. » ⁽¹⁾ A Pierre, qui se déclarait prêt à donner sa vie pour défendre son maître, il prédit qu'il le renierait trois fois avant que le coq chanât. ⁽²⁾ Cette prédiction mit la tristesse au cœur des disciples. Aussi Jésus crut devoir les consoler et les encourager : « Que votre cœur ne se trouble point, leur dit-il. Vous avez foi en Dieu, ayez foi en moi-même. » ⁽³⁾ Alors Jésus énuméra les puissants motifs où ses disciples devaient puiser force et consolation. Le premier motif consiste en ce que les disciples ne sont séparés du Maître que pour un certain temps, bientôt ils seront réunis avec lui au paradis où il s'en va des maintenant leur préparer la place. ⁽⁴⁾ Un deuxième motif est fourni par la perspective du retour de Jésus. Il reviendra le jour de la mort des apôtres et du jugement particulier et les fera passer de la vie terrestre à la vie glorieuse. ⁽⁵⁾ Le troisième motif est emprunté aux œuvres merveilleuses qu'opéreront les apôtres pour la diffusion de la foi chrétienne, grâce au Christ lui-même qui les assistera de sa puissance et du haut du ciel présidera à la conversion du monde. ⁽⁶⁾ Le quatrième motif est tiré de l'Esprit Paraclet, ou docteur et défenseur, que le Père leur enverra à sa prière afin que, demeurant en eux, il agisse invisiblement dans leurs âmes et leur communique la connaissance de sa doctrine et la force évangélique. ⁽⁷⁾ Jésus lui-même, après avoir disparu définitivement pour ceux qui l'ont méconnu durant son ministère visible, accordera le bienfait de sa présence intime à ceux qui auront accepté sa doctrine ; ils le verront des yeux de la foi et vivront de la vie qu'il leur communiquera. ⁽⁸⁾ Alors leur foi grandira ; ils connaîtront plus parfaitement le rapport qui l'unit au Père et les rapports mutuels qui l'unissent à ses disciples. ⁽⁹⁾ « Je vous ai dit ces choses pendant que je demeure avec vous, conclut Jésus en terminant. Mais le Consolateur, l'Esprit-Saint, que mon Père enverra en mon nom, lui, vous

(1) Jean, XIII, 33, 34. — (2) *Ibid.*, 38. — (3) Jean, XIV, 1. — (4) *Ibid.*, 2. — (5) *Ibid.*, 3. — (6) *Ibid.*, 12-14. — (7) *Ibid.*, 15-17. — (8) *Ibid.*, 19. — (9) *Ibid.*, 20.

enseignera toutes choses et vous rappellera tout ce que je vous ai dit. » ⁽¹⁾

A la base de ces consolantes et glorieuses promesses, il est impossible de ne pas voir la divinité de Jésus-Christ. S'il ne s'était pas cru Dieu, comment Jésus eût-il pu faire, avec une telle assurance, de telles promesses, au moment même où, aux yeux des hommes, il allait être vaincu par ses ennemis et disparaître de la scène du monde?

Sa divinité, Jésus l'affirme explicitement dans le même discours, quand il répond aux questions que lui posent Thomas d'abord, Philippe ensuite.

Il venait de faire sa première promesse : « Il y a beaucoup de demeures dans la maison de mon Père; s'il en était autrement, je vous l'aurais dit, car je vais vous y préparer une place. Et lorsque je m'en serai allé et que je vous aurai préparé une place, je reviendrai et je vous prendrai avec moi, afin que là où je suis, vous y soyez aussi; et là où je vais vous le savez, et vous en savez le chemin. » ⁽²⁾ Thomas interrompt le divin Maître et lui dit : « Seigneur, nous ne savons où vous allez; comment donc en saurions-nous le chemin? » Jésus lui dit : « Je suis le chemin, la vérité et la vie; nul ne vient au Père que par moi. Si vous m'aviez connu, vous auriez aussi connu mon Père... dès à présent vous le connaissez, et vous l'avez vu. » ⁽³⁾

Jésus, dans le discours à Nicodème, avait enseigné que « Dieu a tellement aimé le monde, qu'il a donné son Fils unique afin que quiconque croit en lui, ne périsse point, mais ait la vie éternelle. » ⁽⁴⁾ Il avait ajouté : « Celui qui croit en lui n'est pas jugé, mais celui qui ne croit pas, est déjà jugé, parce qu'il n'a pas cru au nom du Fils unique. » ⁽⁵⁾ Dans son discours Eucharistique, il avait répété ces enseignements à plusieurs reprises. Il est le pain vivant descendu du ciel; ⁽⁶⁾ quiconque croit en lui a la vie éternelle et « moi, avait-il ajouté, je le ressusciterai au dernier jour. » ⁽⁷⁾ A Béthanie, avant la résurrection de Lazare, il avait dit à Marthe : « Je suis la résurrection et la vie; celui qui croit en moi, fût-il mort, vivra; et quiconque vit et croit en moi, ne mourra point pour toujours. » ⁽⁸⁾

Thomas paraissait avoir oublié ces enseignements, puisqu'il dit ignorer où va le Seigneur et quelle est la voie à suivre. Jésus

⁽¹⁾ Jean, XIV, 25-26. — ⁽²⁾ *Ibid.*, 2-4. — ⁽³⁾ *Ibid.*, 5-8. — ⁽⁴⁾ Jean, III, 16. — ⁽⁵⁾ *Ibid.*, 18. — ⁽⁶⁾ Jean, VI, 41. — ⁽⁷⁾ *Ibid.*, 44. — ⁽⁸⁾ Jean, XI, 25-26.

résume ses enseignements antérieurs en cette phrase lapidaire : « Je suis le chemin, la vérité et la vie. » Il est le chemin et la vérité, puisque, pour avoir la vie éternelle, il faut croire en lui et en sa doctrine; il est la vie, puisqu'à quiconque croit en lui il donne la vie. ⁽¹⁾ Aussi nul ne vient à son Père que par lui, par la foi en sa mission et l'usage des moyens de salut qu'il est venu instituer. Cette réponse étant donnée, Jésus transporte ses auditeurs dans les plus hautes sphères de la divinité. Si vous m'aviez connu, ajoute-t-il, vous auriez aussi connu mon Père... dès à présent vous le connaissez (puisque je viens de vous dire clairement ce que je suis), et vous l'avez vu (en moi). Jésus n'est pas seulement la voie, la vérité, la vie, il est encore l'image parfaite de son Père, si bien que qui le connaît, connaît aussi le Père. C'est l'affirmation de sa consubstantialité avec le Père et de sa filiation divine naturelle. Si les disciples avaient connu Jésus, ils auraient connu qu'il est Dieu, consubstantiel au Père; ils auraient donc connu le Père; au moins maintenant, après l'attestation claire qu'il vient de faire, ils doivent connaître qu'il est Dieu.

Philippe paraît avoir goûté médiocrement ce que Jésus venait de dire; apparemment il ne l'avait pas compris. Il aimerait mieux une apparition du Père dans les airs, un coup de théâtre qui confirmerait la foi de tous. Aussi il propose d'en finir par la manifestation miraculeuse du Père : « Seigneur, dit-il, montrez-nous le Père, et cela nous suffit. » ⁽²⁾ Jésus répond en affirmant sa divinité de la façon la plus nette et la plus indiscutable : « Il y a longtemps, dit-il, que je suis avec vous, et tu ne m'as pas connu? Philippe, celui qui m'a vu, a vu aussi le Père. Comment peux-tu dire : « Montrez-nous le Père? » Ne crois-tu pas que je suis dans le Père et que le Père est en moi? Les paroles que je vous dis, je ne les dis pas de moi-même : le Père qui est en moi fait lui-même ces œuvres. Croyez sur ma parole que je suis dans le Père, et que le Père est en moi. Croyez-le du moins à cause de ces œuvres. » ⁽³⁾ Un bref commentaire montrera la clarté de cette attestation de la divinité de Jésus-Christ.

En Jésus il n'y a pas seulement la nature, il y a la personne; cette personne est dans le Père et le Père est en elle; le Père donc

(1) Le P. Knabenbauer croit que Jésus, en se disant la vérité et la vie, affirmait clairement sa divinité. Jésus, d'après ce commentateur, disait qu'il est la vérité même, la vie, source de toute vie créée, de la vie de la grâce et de la vie de la gloire.

(2) Jean, XIV, 9. — (3) *Ibid.*, 9-14.

et le Fils qui est Jésus, partagent la même nature divine; c'est par cette identité de nature que le Père est dans le Fils et le Fils dans le Père. Celui qui connaît Jésus, croit et sait qu'il est uni à son Père, dans son Père, partageant sa divinité; connaissant le Fils, il connaît le Père. Les disciples doivent croire ces mystères à cause de la parole de Jésus et de ses œuvres, parole et œuvres qui viennent de Dieu et dont la nature humaine n'est que l'instrument. Ses enseignements viennent de Dieu, qui seul peut révéler les mystères annoncés par Jésus; ses œuvres viennent également de lui, Dieu seul ayant par lui-même la puissance de faire des miracles. Les uns et les autres, venant de Dieu, sont attribués au Père parce que de lui, par voie de génération, descend dans le Fils la divinité avec toutes ses perfections.

Philippe parlait d'une vision corporelle du Père, d'une théophanie telle qu'il s'en était faite dans l'ancienne Loi. Jésus lui répond en présentant du Père une connaissance spirituelle par la foi. Trois fois il emploie le mot croire, demandant et exigeant la foi à ses paroles.

* * *

Voilà les témoignages multiples et éclatants que Jésus rendit à sa filiation divine. Saint Jean, en écrivant son Evangile, a eu principalement en vue de les exposer. C'est précisément la clarté et le nombre de ces témoignages remplissant l'Evangile johannique, qui ont provoqué les attaques dont il a été et est encore l'objet de la part des exégètes rationalistes.

Jésus ne se contenta pas d'affirmer hautement la vérité fondamentale du christianisme; il prouva la vérité de ses enseignements par de nombreux miracles. En Galilée, c'est la compassion qui le détermine à multiplier les prodiges. En Judée, Jésus paraît avoir surtout en vue de démontrer, en face de ses ennemis, qu'il était Messie et Fils de Dieu au sens catholique du mot. Ainsi l'affirmation claire et nette de la messianité et de la divinité de Jésus, et la preuve de ces mêmes vérités, sont comme le double élément constitutif de l'Evangile selon saint Jean. Ces miracles, dit le disciple bien-aimé en terminant son livre, « ont été écrits afin que vous croyiez que Jésus est le Christ, le Fils de Dieu. » ⁽¹⁾

⁽¹⁾ Jean, XX, 31.

§ III. — Témoignage de la première génération chrétienne ou Témoignage de Saint Paul.

Jésus-Christ, tel qu'il apparaît dans les Evangiles, eut-il la conscience nette et certaine de sa divinité, a-t-il cru et affirmé qu'il était Fils de Dieu, au sens catholique du mot, par origine et par nature : voilà une des questions vivement controversées à notre époque, entre les exégètes catholiques et les hypercritiques rationalistes.

Nous avons défendu la thèse catholique par le témoignage que Notre-Seigneur rend à sa divinité dans les Synoptiques d'abord, dans le quatrième Evangile ensuite, dont nous avons, au préalable, démontré l'origine Johannique et le caractère absolument historique.

Le témoignage de la première génération chrétienne fournit une nouvelle preuve. La foi de la première génération chrétienne, dans la divinité du Christ, est démontrée elle-même par la foi explicite des écrivains sacrés de cette époque. Après la descente du Saint-Esprit sur les Apôtres, au Cénacle, le jour de la Pentecôte, ceux-ci, éclairés et fortifiés surnaturellement, prêchèrent la doctrine que Jésus leur avait enseignée. L'enseignement des disciples et la foi des fidèles étaient en parfaite harmonie.

Le témoignage de saint Paul jouit d'une autorité exceptionnelle. Si l'on veut bien réfléchir à ce fait que saint Paul puisa la science des mystères du christianisme à la fois dans une révélation divine immédiate dont il fut honoré, et dans son commerce familier avec les apôtres; si l'on veut se rappeler que plusieurs de ses épîtres précèdent la composition des Synoptiques et toutes l'apparition du quatrième Evangile; on devra convenir que par saint Paul nous savons à la fois et ce que pensait Jésus lui-même sur la question fondamentale de sa divinité, et ce qu'enseignaient les apôtres, et ce que croyait le peuple chrétien.

Il est permis de distinguer deux genres de preuves dans les écrits de l'Apôtre. On y rencontre d'abord des professions de foi explicites dans la divinité de Jésus. Ensuite la foi en l'Homme-Dieu est à la base de la doctrine paulinienne, si bien que les

diverses parties de ce qu'on est convenu d'appeler le système paulinien, s'appuient sur la divinité de Jésus et y empruntent toute leur force. Nous rencontrerons cette double preuve dans les divers écrits de saint Paul.

La vie apostolique de l'Apôtre embrasse deux périodes distinctes. La première, qui dura près de vingt ans, est celle de ses courses apostoliques à travers la Grèce et l'Asie. La seconde, qui commence l'an 62, quand Paul arriva à Rome, embrasse les cinq dernières années de sa vie, dont la moitié fut passée en captivité. Au cours de ses missions apostoliques, le principal objet des lettres pauliniennes est d'affranchir du judaïsme les chrétientés récemment fondées. A cette époque se rapportent les Epîtres aux Romains, aux Corinthiens, aux Galates. Ces luttes terminées, Paul voit poindre les hérésies qui s'attaqueront aux dogmes fondamentaux de la christologie; il leur oppose la doctrine de l'Incarnation exposée dans toute son ampleur. C'est à cette époque que se rapportent les Epîtres aux Philippiens, aux Colossiens, aux Ephésiens, à Timothée, à Tite, aux Hébreux, et le court billet à Philémon.

* * *

La doctrine développée par saint Paul durant la première période de son apostolat, est toute pénétrée de la divinité de Jésus-Christ.

Dans la Lettre aux Galates, Paul rejette nettement la religion mosaïque avec ses sabbats, ses fêtes religieuses, ses observances, sa circoncision. ⁽¹⁾ La loi a pu être utile pour conduire au Christ; le Christ une fois venu, elle a perdu sa raison d'être. L'ablution des péchés, la rédemption, la sanctification, attendues vainement de la loi, ne se trouvent qu'en Jésus, et, pour participer à ces biens, une seule chose est requise : croire en Jésus-Christ, s'unir à lui, s'abandonner à la vertu divine qui opère en nous « le vouloir et l'accomplir, *velle et perficere*. » ⁽²⁾ La foi au Christ, cette foi qui justifie et sauve, c'est, d'après Paul, la foi animée par la charité, le don du cœur, de la volonté, de l'âme entière au Christ. L'âme par cette foi est régénérée, renouvelée, transformée; elle vit d'une vie nouvelle, elle est animée d'un nouvel esprit, l'esprit de sainteté et de justice, l'esprit de Jésus, l'esprit de Dieu. Selon l'Apôtre, c'est là le dogme fondamental

(¹) Gal. IV, 9, 10. — (²) *Ibid.*, III, 24-29.

du christianisme, qu'il revendique la mission de prêcher au monde.

N'est-il pas évident que la foi en la divinité de Jésus est à la base de tels enseignements? Si aux yeux de Paul, Jésus n'avait pas été l'Homme-Dieu, s'il n'avait eu que la nature humaine, si grande qu'on la suppose, la foi en Jésus, l'amour de Jésus, le don du cœur à Jésus, aurait-il la vertu de transformer l'âme humaine, de la faire monter de l'abîme des concupiscences aux plus hauts sommets de la perfection chrétienne? L'amour de Dieu seul a cette vertu réformatrice et sanctificatrice.

L'Épître aux Romains fournit une preuve encore plus frappante.

Les Judaïsants, ou Juifs convertis au christianisme qui voulaient joindre la loi de Moïse à la loi du Christ et imposer l'une et l'autre aux gentils chrétiens, les Judaïsants, disons-nous, méconnaissaient la doctrine prêchée par Paul et l'attaquaient tantôt ouvertement, tantôt secrètement et sournoisement. Il était impossible à l'Apôtre de les atteindre partout où ils le combattaient. Il résolut donc d'exposer le précis de ses enseignements dans un écrit qui passerait d'Eglise en Eglise. Pour rédiger sa doctrine, il utilisa trois mois de repos relatif qu'il goûta à Corinthe au milieu de ses courses apostoliques. ⁽¹⁾ Cet exposé il l'adressa aux chrétiens de Rome. L'Eglise de Rome, composée en très grande partie de gentils convertis, exerçait sur les chrétientés éparses de l'empire un très grand ascendant; elle le devait d'abord à son chef, saint Pierre, la tête du Collège apostolique, investi par le Seigneur de la primauté de juridiction sur l'Eglise universelle; ensuite au prestige que Rome exerçait sur toutes les provinces de l'empire. Ce fut la raison qui détermina Paul à écrire son Épître aux Romains. L'Eglise de Rome devait, plus aisément qu'aucune autre, répandre au sein de toutes les communautés chrétiennes la doctrine exposée dans l'Épître que Paul lui adressa.

Nous ne pouvons songer à donner ici une analyse complète de cette admirable Lettre. Il nous suffira de résumer les enseignements de saint Paul sur la vie surnaturelle. En voici les points principaux : Impuissance de l'homme déchu à se relever de soi-même; la rédemption, la justification par la foi en Jésus; l'union au Christ transformant l'âme, y créant un être nouveau, sanctifié, divinisé; toutes ces merveilles, pur effet de la grâce miséricordieuse de Dieu, prévues et prédestinées de toute éternité.

(1) Voir *Actes des Apôtres*, XX, 3,

Si la foi en Jésus, l'union au Christ, transforme l'âme, d'après la doctrine paulinienne, au point d'y créer un être nouveau comme divinisé, n'est-ce pas parce que l'Apôtre croit à la divinité de Jésus? Aurait-il jamais pensé ou dit que la foi au Christ purement homme engendrât de telles merveilles, fût de l'homme déchu, dont personne n'a aussi vivement dépeint les misères et la bassesse, l'homme nouveau, dont aucun écrivain n'a aussi bien que Paul montré la noblesse et la félicité?

Nous emprunterons plus loin d'autres preuves à d'autres épîtres.

Ce n'est pas seulement la doctrine de Paul qui fournit la preuve de sa foi en l'Homme-Dieu, nous rencontrons encore, dans les Epîtres de cette période de son apostolat, le témoignage explicite à ce dogme fondamental.

Une remarque préliminaire est indispensable. La plupart des chrétientés auxquelles, pendant cette période de son apostolat, Paul adressa ses épîtres, croyaient avec ferveur à la divinité du Christ; nulle hérésie n'attaquait encore ce dogme fondamental de la religion chrétienne. L'Apôtre, ne rencontrant point les adversaires contre lesquels, un peu plus tard, il aura à lutter, n'eut pas besoin de développer ou de prouver cette vérité. Lorsque cependant le sujet, que les circonstances l'avaient amené à développer, le demandait, ou quand il s'y prêtait simplement, l'Apôtre en appelle à la divinité de Jésus.

Dans l'Epître aux Romains, après avoir décrit les merveilleux fruits de la justification par la foi au Christ, la transformation qu'elle accomplit dans l'âme, la vie surnaturelle et divine, c'est-à-dire la vie du Christ, dont la foi fait vivre le chrétien; saint Paul revient brusquement à ses frères selon la chair et le sang, pour gémir sur leur incrédulité. Si profonde, dit-il, est sa tristesse au spectacle de leur incrédulité, qu'il souhaiterait être anathème pour leur salut. Puis il énumère les prérogatives dont Dieu a favorisé Israël et qui sont la marque de l'amour que le Seigneur lui porte. La plus glorieuse de ces prérogatives est que d'Israël est sorti le Christ, qui est en toutes choses *le Dieu béni éternellement*. « C'est à eux (aux Israélites), dit-il, qu'appartiennent en propre l'adoption des enfants de Dieu, sa gloire, son alliance, sa loi, son culte, ses promesses; c'est d'eux que sont les patriarches desquels, selon la chair, est sorti le Christ, qui est en toutes choses le Dieu béni éternellement.

Amen. » ⁽¹⁾ Voilà une affirmation très nette de la divinité de Jésus-Christ.

A partir d'Erasme quelques exégètes ont prétendu que les paroles « qui est en toutes choses le Dieu béni éternellement », ne se rapportent pas au Christ; ce ne serait donc pas Jésus que l'Apôtre appelle « le Dieu béni ». A les entendre, voici ce que saint Paul a écrit : « C'est d'eux (des Israélites), que sont les patriarches desquels selon la chair, est sorti le Christ. Que leur Dieu soit béni éternellement. » Paul donc finirait en rendant grâces à Dieu des biens octroyés aux Israélites.

Cette interprétation a contre elle la masse des saints Pères, des Docteurs et des exégètes qui ont toujours vu dans les dernières paroles de cet endroit la doxologie de Jésus. Le contexte aussi la repousse. L'Apôtre, en disant que le Christ est sorti des patriarches *selon la chair*, insinue qu'il y a en lui une autre nature encore, d'après laquelle il ne descend pas des patriarches; et tout aussitôt il complète sa pensée en ajoutant : « il est le Dieu béni. » Au prologue de cette épître, nous pouvons observer le même procédé : saint Paul y déclare qu'il est appelé à annoncer l'Évangile de Dieu touchant « son Fils né de la postérité de David *selon la chair*, et déclaré Fils de Dieu. » ⁽²⁾ Enfin on ne comprend pas pourquoi saint Paul à cet endroit rendrait ces actions de grâces à Dieu pour les prérogatives, dont il a favorisé les Israélites, puisqu'il vient de montrer qu'elles ont abouti à l'incrédulité et à la répudiation de la Synagogue. Au contraire, puisque, selon saint Paul, l'honneur suprême de la race Juive est d'avoir donné naissance au Messie, ne faut-il pas qu'il montre la grandeur de ce privilège en faisant l'éloge du Messie, ce qu'il ne fait que s'il dit du Messie qu'il est le Dieu béni éternellement et en toutes choses.

* * *

Les professions de foi les plus belles nous les rencontrons dans les Épîtres écrites par Paul dans la seconde période de son apostolat. Le ministère que l'Apôtre remplit durant ces cinq ans ne le cède pas en importance à la longue période durant laquelle il évangélisa la Grèce et l'Asie. Les dogmes fondamentaux de la Christologie en furent le thème principal.

(1) Rom. IX, 1-5. — (2) Rom. 1, 4.

Vers la fin de sa carrière apostolique, Paul eut à défendre ses enseignements les plus sublimes : Jésus, élevé à l'infini au-dessus de toute créature, Dieu au même titre que le Père, dans le sein duquel il vit à jamais. Des Epîtres mêmes qu'il écrivit alors, on doit conclure que les hérésies gnostiques, qui devaient si longtemps troubler la chrétienté, se trouvaient en germe dans les églises d'Ephèse et de Colosse, éléments flottants non encore réunis en un corps de doctrine. Les anges, à la fois exaltés et défigurés, devenaient des médiateurs entre Dieu et l'homme, au détriment de la gloire unique du Sauveur. Aux rêves philosophiques, que la Grèce et l'Orient ne cessaient d'enfanter, on mêlait quelques ordonnances de la loi mosaïque, représentées comme la conséquence pratique de la doctrine; on recommandait l'observance de certaines fêtes juives, des nouvelles lunes, des jours de sabbat, la circoncision elle-même; ⁽¹⁾ on distinguait entre mets purs et impurs; on allait jusqu'à faire refuser au corps ses droits légitimes. ⁽²⁾

Saint Paul était en prison à Rome. Les chrétiens de Colosse et des Eglises voisines lui envoyèrent Epaphras, l'apôtre de la vallée du Lycus, pour le consoler et au besoin lui prêter secours. Instruit par lui des erreurs qui commençaient à se répandre parmi ses frères d'Asie, les Colossiens surtout, blessé au vif de voir attaqué ce qui lui était le plus cher au monde, l'honneur divin de Jésus, Paul appelle son disciple Timothée, et lui dicte l'Epître aux Colossiens, pleine de cette pensée : Le Christ est tout : tout est par lui, pour lui, en lui. L'idée mère de l'Epître est concentrée en quelques lignes où nous lisons une magnifique profession de foi en la divinité de Jésus.

« Le Fils bien-aimé, par le sang duquel nous avons la rédemption, la rémission des péchés, est l'image du Dieu invisible, né avant toute créature; ⁽³⁾ car c'est par lui que toutes choses ont été créées, celles qui sont dans les cieux et celles qui sont sur la terre, les choses visibles et les choses invisibles, Trônes, Dominations, Principautés, Puissances; tout a été créé par lui et pour lui. Il est,

(1) Cf. Coloss., II, 11-13; 16.

(2) Cf. *Ibid.*, II, 21-23.

(3) Πρωτότοκος : proprement « le premier-né ». C'est là un titre messianique, que les Juifs tiraient du Psaume LXXXVIII, 28 : « Et ego primogenitum ponam illum. » Il indique à la fois que le Christ, en tant que Verbe, est antérieur à toute créature et qu'il en est le souverain.

lui, avant toutes choses, et toutes choses subsistent en lui. ⁽¹⁾ Il est la tête du corps de l'Eglise, lui qui est le principe, le premier-né d'entre les morts, afin qu'en toutes choses, il tienne, lui, la première place. Car Dieu a voulu que toute sa plénitude habitât en lui : ⁽²⁾ et il a voulu réconcilier par lui toutes choses avec lui-même, celles qui sont sur la terre et celles qui sont dans les cieux, en faisant la paix par le sang de sa croix. » ⁽³⁾ Plus loin l'Apôtre affirme encore qu'en Jésus « sont cachés tous les trésors de la sagesse et de la science », ⁽⁴⁾ qu'« en lui habite corporellement la plénitude de la divinité. » ⁽⁵⁾

Six années auparavant, Paul avait écrit aux Corinthiens : « Il y a un seul Seigneur Jésus-Christ, par lequel sont toutes choses et nous par lui. » ⁽⁶⁾ Cette idée, exprimée alors en raccourci, Paul la développe magnifiquement aux Colossiens pour raffermir leur foi. Aux êtres intermédiaires entre Dieu et l'homme, indépendants du Christ, l'Apôtre oppose Jésus, l'unique Rédempteur, principe de vie surnaturelle pour les anges et les hommes. Jésus est Seigneur de l'univers; tout lui est soumis, les êtres célestes eux-mêmes, trônes, dominations, principautés, pouvoirs. Il est Seigneur du monde, parce que engendré par le Père, il hérite de tout ce que le Père possède, de ses trésors de sagesse et de science, de la plénitude de l'être divin. Il est Seigneur encore du monde à raison de la part qu'il a prise à la création : par lui, comme cause égale et conjointe du Père, tout a été créé au ciel et sur la terre. Fils et héritier du Père, principe de la création, Jésus est encore la fin suprême : le premier de tous, il sera le dernier; tout sort de lui et tout reviendra à lui. Créateur de toutes choses, Jésus est encore l'unique Rédempteur. C'est lui seul qui « a détruit l'acte qui était écrit contre nous et nous était contraire avec ses ordonnances, et il l'a fait disparaître, en le clouant à la croix; il a dépouillé les principautés et les puissances, et les a livrées hardiment en spectacle, en triomphant d'elles par la croix. » ⁽⁷⁾

Cette magnifique théologie de l'Incarnation, où les principaux

(1) *Τὰ πάντα ἐν αὐτῷ συνέστηκεν*. Il donne à la création, si diverse à tant d'égards, la cohérence qui en fait un tout plein d'ordre et d'harmonie, le *Cosmos*.

(2) Le *πλήρωμα*, dont parle Paul, est non seulement la totalité des pouvoirs et des attributs de la divinité, mais la nature, l'essence divine elle-même en sa plénitude.

(3) Col. I, 14-20. — (4) *Ibid.* II, 3. — (5) *Ibid.*, 9. — (6) Voir I Cor., VIII, 6. — (7) Col. II, 14-15.

dogmes de la Christologie sont nettement affirmés, fait face sur tous les points aux erreurs gnostiques, qui devaient, peu d'années après la mort de saint Paul, désoler l'Eglise catholique.

Nous rencontrons une nouvelle profession de foi dans la Lettre aux Philippiens.

Paul était à Rome et comme son disciple Epaphrodite regagnait Philippes qu'il avait évangélisé et où on réclamait son retour, l'Apôtre le chargea d'un message pour cette chrétienté. Après avoir exprimé les sentiments de tendre charité qui remplissaient son cœur envers les fidèles de Philippes, il en vient doucement au seul reproche qui pouvait leur être fait, au sujet d'une certaine division des esprits et des cœurs, pour une cause si futile d'ailleurs que nulle mention n'en est faite. Paul leur offrit en exemple l'humilité de Jésus, qui donna naissance à sa glorification. C'est ici que nous rencontrons la profession de foi à la divinité de Jésus.

« Ayez en vous les mêmes sentiments dont était animé le Christ Jésus : bien qu'il fût dans la condition de Dieu, il n'a pas retenu avidement son égalité avec Dieu; mais il s'est anéanti lui-même, en prenant la condition d'esclave, en se rendant semblable aux hommes et reconnu pour homme par tout ce qui a paru de lui; il s'est abaissé lui-même, se faisant obéissant jusqu'à la mort, et à la mort de la croix. C'est pourquoi aussi Dieu l'a souverainement élevé, et lui a donné le nom qui est au-dessus de tout nom, afin qu'au nom de Jésus tout genou fléchisse dans les cieux, sur la terre et dans les enfers, et que toute langue confesse, à la gloire de Dieu le Père, que Jésus-Christ est Seigneur. » ⁽¹⁾ Jésus est un exemple de modestie et d'humilité, parce que de toute éternité environné de majesté, couronné de gloire, l'égal de

(1) Phil., II, 5-11. Le P. Prat donne le commentaire suivant des paroles de l'Apôtre. « Avant tous les siècles le Christ était dans la forme de Dieu et Dieu par le fait même, car la forme de Dieu tient à son essence; et, comme Dieu, il avait droit aux honneurs aussi bien que son Père. Cette majesté ne l'empêche pas de se dépouiller et de s'abaisser : il se dépouille non en rejetant la forme divine qui était inséparable de son être, mais en cachant sa forme divine sous sa forme humaine et en renonçant ainsi pour un temps aux honneurs divins qui lui étaient dûs; il s'abaisse plus encore que ne l'exigeait sa condition d'homme, en se soumettant à la mort et à la plus ignominieuse des morts. Pour donner à ce renoncement volontaire une récompense proportionnée, Dieu force maintenant tout être créé à lui rendre hommage et oblige toute langue à confesser son triomphe. » Fr. Prat, *La Théologie saint Paul*, vol. II, p. 186.

Dieu son Père, la splendeur de sa gloire et la figure adéquate de sa substance, ⁽¹⁾ il n'a pas voulu, en venant en ce monde, conserver cet appareil de gloire; mais il a pris la condition de l'esclave, apparaissant en tout égal aux hommes, se faisant, lui Dieu, obéissant jusqu'à la mort ignominieuse de la croix. Le Fils de Dieu se laissant crucifier est l'éternel modèle de l'humilité chrétienne proposé par l'Apôtre aux chrétiens de Philippes.

S'il fallait en croire Erasme, Paul dirait autre chose que ce que la tradition lui fait dire. Voici quel serait le sens de ses paroles. Le Christ Jésus, apparaissant aux hommes comme l'égal de Dieu, grâce à la puissance de ses miracles, n'a pas cru devoir revendiquer la dignité divine. D'après cette interprétation, saint Paul louerait uniquement Jésus pour ne pas s'être injustement élevé à une dignité qui en réalité ne lui appartenait pas, puisque, s'il n'était qu'un homme, ses œuvres, quel que fût leur éclat, ne lui donnaient pas le droit de se dire Dieu.

La fausseté de cette interprétation ne saurait être contestée. Il est manifeste que saint Paul décrit la modestie de Jésus, ses abaissements au-dessous de la condition à laquelle il avait un droit incontestable, qu'il eût pu, en toute justice, revendiquer. Ensuite, d'après saint Paul, Jésus avait d'abord la condition de Dieu, *cum in forma Dei esset*; il s'est ensuite dépouillé de cet appareil et a voulu en tout être semblable à l'homme. D'après Erasme, au contraire, Jésus était d'abord un homme semblable aux autres; c'est dans la suite qu'il eût pu, grâce à ses miracles, se faire passer pour Dieu, sans en avoir le droit.

Dans une Épître pastorale à Tite, ⁽²⁾ nous trouvons la même profession de foi en la divinité de Jésus. Après avoir dit quelle conduite Tite devait exiger des différentes classes de la communauté chrétienne, des hommes âgés, des femmes âgées, des jeunes

(1) Voir *Épître aux Hébreux*, I, 3.

(2) Les deux épîtres à Timothée et l'épître à Tite sont désignées sous le nom de *Pastorales*, parce qu'elles traitent du ministère des pasteurs. Les exégètes rationalistes de notre époque ont cru pouvoir nier leur authenticité, parce qu'ils croyaient découvrir des différences de style entre ces épîtres et les précédentes. Ils oublient que cette différence, notablement exagérée par eux, s'explique par les différences des circonstances; car le style de tout écrivain change avec l'âge, le sujet traité, l'attention plus ou moins soutenue exigée par l'objet. D'ailleurs si on veut bien rapprocher les Pastorales des conseils pratiques qui terminent les grandes Épîtres, on sera frappé, non de la différence de style, mais de la similitude de composition, de tours, de langage.

gens, des esclaves, l'Apôtre donne le motif de vie parfaite exigée de tous : « Car, dit-il, elle s'est manifestée la grâce de Dieu, source de salut pour tous les hommes; elle nous enseigne à renoncer à l'impiété et aux convoitises mondaines et à vivre dans le siècle présent avec tempérance, justice et piété, en attendant la bienheureuse espérance et l'apparition de notre *grand Dieu et Sauveur Jésus-Christ*, qui s'est donné lui-même pour nous, afin de nous racheter de toute iniquité et de se faire, en nous purifiant, un peuple qui lui appartienne, et qui soit zélé pour les bonnes œuvres. » ⁽¹⁾

*
* * *

Le plus beau témoignage de saint Paul à la divinité de Jésus-Christ se rencontre dans l'Épître aux Hébreux. Bien plus, la haute doctrine, que Paul y développe, est tout entière basée sur ce dogme sacré. ⁽²⁾

Pendant que l'Eglise de Jérusalem était en butte à la persécution de la Synagogue, tantôt simplement tolérée, tantôt ouvertement favorisée par les Gouverneurs romains, parut, avec la seule inscription « aux Hébreux », un écrit destiné à relever le courage des fidèles, à éclairer, guider, consoler les âmes dans les dures épreuves qu'elles traversaient. De nombreux détails laissent clairement voir que l'Épître aux Hébreux est adressée aux chrétiens de Jérusalem, tous venus du judaïsme.

Les pensées, l'ordre, la marche sont de Paul. Le style, la manière d'exposer les idées et de développer les arguments, en un mot la forme extérieure ne sont point de lui. ⁽³⁾ De nombreux exégètes opinent que Paul, sachant que les chrétiens de Jérusalem avaient fâcheuse opinion de ses enseignements, crut prudent, pour faire agréer son Épître, non seulement de ne pas s'y nommer,

(1) Lettre à Tite, II, 11-15.

(2) Paul écrivit probablement cette lettre dans un des ports d'Italie, quand, à son retour d'Espagne, il entreprit de visiter une dernière fois ses chrétientés de Grèce et d'Asie.

(3) Dès l'origine, les Pères Grecs ont reconnu le génie et l'âme de Paul dans l'Épître aux Hébreux. Les Pères Latins sont plutôt indécis et divers. A Rome et en Gaule on parut ignorer l'Épître, au moins ne pas la mettre au même rang que les autres lettres pauliniennes. Tertullien et les Pères Africains l'attribuent à Barnabé. Au temps de S. Hilaire (354), l'Eglise entière proclame que Paul a eu une telle part dans cet écrit, qu'il doit en être tenu pour l'auteur; depuis ce temps l'enseignement de l'Eglise n'a pas varié.

mais de confier à un autre le soin d'exprimer ses pensées. ⁽¹⁾ Cet autre fut-il Clément, ou Luc, ou Barnabé, la question est toujours débattue, et ne sera probablement jamais solutionnée avec certitude.

D'ailleurs l'Épître fût-elle tout entière, fond et forme, d'un autre que Paul, il n'importerait guère au point de vue qui est le nôtre; quel qu'en soit l'inspirateur et l'écrivain, elle est un témoignage magnifique de la foi de la première génération à la divinité de Jésus-Christ. Nous n'avons donc pas besoin de nous arrêter à prouver l'origine paulinienne de l'Épître aux Hébreux.

L'Apôtre montre éloquemment la grande supériorité de la religion chrétienne sur le mosaïsme et c'est bien la divinité de Jésus qui lui assure cette supériorité. Israël revendiquait trois titres de gloire : ses patriarches et ses prophètes recevant par les anges la parole de Dieu; la loi communiquée par Jéhovah à Moïse; le temple et les sacrifices, seuls agréés du Seigneur. A ces trois titres Paul oppose la triple grandeur, autrement glorieuse, du christianisme, grâce à la divinité de son fondateur.

« Si Dieu a parlé autrefois aux Juifs par les patriarches et les prophètes, dans ces derniers temps, écrit Paul, il nous a parlé par le Fils, qu'il a établi héritier de toutes choses et par lequel il a aussi créé le monde. Ce Fils, qui est le rayonnement de sa gloire, l'empreinte de sa substance, et qui soutient toutes choses par sa puissante parole, après nous avoir purifiés de nos péchés, s'est assis à la droite de la majesté divine au plus haut des cieux, d'autant plus grand que les anges, que le nom qu'il possède est plus excellent que le leur. » ⁽²⁾ Voilà la divinité de Jésus-Christ, sa mission rédemptrice, sa gloire et sa puissance au ciel magnifiquement affirmées dès le début, Paul développe plus magnifiquement encore ces grandes vérités.

Si Dieu a envoyé les anges à Abraham, à Jacob, aux prophètes, qu'étaient ces manifestations de Dieu au regard de celle de l'économie chrétienne? « Auquel des anges en effet Dieu a-t-il jamais dit : « Tu es mon Fils, aujourd'hui je t'ai engendré? » Et encore : « Je serai pour lui un Père, et il sera pour moi un Fils. » Et lorsqu'il introduit de nouveau dans le monde le Premier-né, il dit : « Que tous les anges de Dieu l'adorent! » De plus, tandis qu'il est dit des anges : « Celui qui fait de ses anges des vents, et de ses

(1) Voir Clément d'Alexandrie, cité par Eusèbe, *Historia Ecclesiastica*, VI, 14,

(2) Hébr., I, 1-4.

serviteurs une flamme de feu, » il est dit au Fils : « Ton Trône, ô Dieu, est éternel; le sceptre de la royauté est un sceptre de droiture. Tu as aimé la justice et haï l'iniquité, c'est pourquoi, ô Dieu, ton Dieu t'a oint d'une huile d'allégresse au-dessus de tous tes compagnons. » Et encore : « C'est toi, Seigneur, qui as au commencement fondé la terre, et les cieux sont l'ouvrage de tes mains; ils périront, mais tu demeures; ils vieilliront tous comme un vêtement; comme un manteau tu les rouleras, et ils seront changés; mais toi, tu restes le même et tes années ne s'épuiseront point. » Et auquel des anges a-t-il jamais dit : « Assieds-toi à ma droite, jusqu'à ce que je fasse de tes ennemis l'escabeau de tes pieds? » Ne sont-ils pas tous des esprits au service de Dieu, envoyés comme serviteurs pour le bien de ceux qui doivent recevoir l'héritage du salut? » (1)

On n'a jamais rien écrit de plus grand et de plus beau sur la divinité de Jésus. Non seulement toutes les perfections de Dieu sont données au Christ, l'éternité, l'immortalité, la puissance créatrice, la royauté sur le monde de l'avenir; mais encore, pour les lui attribuer, Paul emprunte plusieurs fois à l'Ancien Testament les paroles par lesquelles ces mêmes perfections sont affirmées de Jéhovah.

Après avoir conclu de cette doctrine que les chrétiens doivent s'attacher à Jésus et à sa loi; après avoir développé l'économie de la Rédemption, en montrant pourquoi le Fils de Dieu a voulu sur la terre s'abîmer, être tenté et souffrir; saint Paul passe au second titre de gloire de la Loi chrétienne et en montre la supériorité sur le titre correspondant du Mosaisme. C'est encore la divinité de Jésus qui assure au christianisme sa supériorité.

Israël se glorifie d'avoir reçu la Loi de Jéhovah par l'intermédiaire de Moïse. Or combien Jésus, le législateur de la nouvelle alliance, l'emporte sur Moïse! « Il surpasse Moïse en dignité, d'autant que celui qui a construit une maison a plus d'honneur que la maison même. Car toute maison est construite par quelqu'un, et celui qui a construit toutes choses, c'est Dieu. Tandis que Moïse a été fidèle dans toute la maison de Dieu, en qualité de serviteur, pour rendre témoignage de ce qu'il avait à dire; le Christ a été fidèle comme Fils, à la tête de sa propre maison, et sa maison c'est nous, pourvu que nous retenions fermement jusqu'à la fin la profession ouverte de notre foi et l'espérance qui fait notre

(1) Hébr. I, 5-14.

gloire. » ⁽¹⁾ Suit une belle exhortation à la persévérance dans la foi au Christ, dont voici la conclusion. Il est possible, aisé même, de persévérer dans la foi chrétienne, et, par là, d'entrer dans le repos réservé au peuple de Dieu, en nous appuyant sur la parole de Jésus, qui est la parole de Dieu : car cette parole « est efficace, plus acérée qu'aucune épée à deux tranchants; si pénétrante qu'elle va jusqu'à séparer l'âme et l'esprit, les jointures et les moëlles; elle démêle les sentiments et les pensées du cœur. » ⁽²⁾

Le christianisme l'emporte sur le mosaïsme par son sacrifice et celui qui en est le grand prêtre. C'est son troisième titre de gloire. Paul le développe longuement, c'est la partie la plus originale de son œuvre et elle est pleine de la divinité de Jésus. Deux passages suffiront à le faire voir.

S'il y a eu autrefois plusieurs prêtres, « parce que la mort les empêchait de l'être toujours, celui-ci, demeurant éternellement, a un sacerdoce éternel. De là vient qu'il peut sauver pour toujours ceux qui s'approchent de Dieu par lui : étant toujours vivant pour intercéder pour nous. Tel est en effet, le grand prêtre qu'il nous fallait, saint, innocent, sans tache, séparé des pécheurs, et élevé au-dessus des cieus; qui n'a pas besoin, comme les grands prêtres, d'offrir chaque jour des sacrifices, d'abord pour ses propres péchés, ensuite pour ceux du peuple : car ceci, il l'a fait, une fois pour toutes, en s'offrant lui-même. » ⁽³⁾

Ce sacrifice qui, dans les siècles des siècles, a toutes les efficacités, Jésus a commencé à l'offrir, quand il est entré en ce monde, le jour de son Incarnation : « Entrant dans ce monde il a dit : Vous n'avez voulu ni de sacrifice, ni d'offrande, mais vous m'avez formé un corps. Vous n'avez agréé ni les holocaustes, ni les sacrifices pour le péché; alors j'ai dit : voici, je viens, comme il est écrit de moi dans le livre, pour faire, ô Dieu, votre volonté.... Et c'est cette volonté de Dieu qui nous a sanctifiés par l'oblation du corps de Jésus-Christ, faite une fois pour toutes. Tout autre sanctificateur se tient debout chaque jour, sacrifiant et offrant souvent les mêmes hosties qui ne peuvent jamais ôter les péchés. Celui-ci, ayant offert un seul sacrifice pour les péchés, s'est assis à perpétuité à la droite de Dieu, attendant désormais jusqu'à ce que ses ennemis soient réduits à lui servir de marchepied, car, par une seule oblation, il a rendu parfaits pour toujours ceux qu'il a

(1) Hébr. III, 3-6. — (2) *Ibid.*, IV, 9-12. — (3) *Ibid.*, VII, 23-27.

sanctifiés. » (1) Qui ne voit une victime divine et un divin sacrificateur dans ce sacrifice, seul agréable aux yeux de l'Eternel, dont la vertu est à jamais inépuisable?

Ainsi la doctrine paulinienne, pendant les deux époques qui se partagent la vie du grand Apôtre, ses témoignages multiples et clairs attestent sa foi profonde au dogme fondamental du christianisme.

Ces mêmes témoignages attestent aussi la foi des Douze, partant la foi de toute la première génération chrétienne, dans la divinité de Jésus-Christ. Les Douze avaient vécu dans l'intimité de Jésus durant sa vie publique; ils avaient été les témoins de ses prodiges et les auditeurs de ses enseignements. Le Saint-Esprit, en descendant sur eux le jour de la Pentecôte, leur avait rappelé et fait comprendre la doctrine prêchée par leur Maître, conformément à la promesse faite par Jésus. S'ils n'avaient pas partagé la foi de l'Apôtre en la divinité de l'Homme-Dieu, ils n'auraient pas permis que Paul, qui non seulement n'avait ni vu ni entendu Jésus pendant sa vie publique, mais encore avait été le persécuteur des premiers chrétiens peu d'années auparavant, innovât une doctrine nouvelle, étrangère à la révélation faite par Jésus-Christ lui-même aux Apôtres.

*
* * *

L'amour de Paul pour Jésus n'en est-il pas non plus une preuve manifeste? On a pu écrire que, si l'on excepte Marie, Joseph, Jean, personne n'a jamais aimé Jésus avec autant de tendresse et de force que Paul. Cet amour il ne le dérobe pas aux regards des fidèles dans le sanctuaire de sa conscience; il le fait éclater en cent endroits et l'exprime en traits de feu. Le premier il a poussé ce cri, chanté ce cantique d'amour, dans son Epître aux Romains : « Qui nous séparera de l'amour du Christ? Sera-ce la tribulation, ou l'angoisse, ou la persécution, ou la prison, ou la nudité, ou le péril, ou l'épée?... Dans toutes ces épreuves, nous sommes plus que vainqueurs, par celui qui nous a aimés. Car j'ai l'assurance que ni la mort, ni la vie, ni les anges, ni les principautés, ni les choses présentes, ni les choses à venir, ni les puissances, ni la hauteur, ni la profondeur, ni aucune autre créature ne pourra nous séparer de l'amour de Dieu en Jésus-Christ Notre-Seigneur. » (2)

(1) Hébr., X, 5-7, 10-14. — (2) Epître aux Romains, VIII, 35-39.

Cet amour, il veut le faire partager par tous les fidèles : « Si quelqu'un n'aime pas le Seigneur, qu'il soit anathème, » ⁽¹⁾ écrit-il aux Corinthiens.

La vie de Paul démontre la sincérité de cette protestation d'amour. A toutes ses entreprises il associe la pensée de Jésus, de sa doctrine, de sa vie et de sa mort. Le Sauveur crucifié et mort et ressuscité lui est toujours présent; il vit en Jésus-Christ, ou plutôt Jésus vit en lui. ⁽²⁾ Sa prédication est la prédication de Jésus-Christ; ⁽³⁾ ses souffrances sont le complément des souffrances de Jésus-Christ; ⁽⁴⁾ qu'il vive ou qu'il meure, être avec Jésus est tout pour lui. ⁽⁵⁾

C'est l'amour de Jésus-Christ qui donne à saint Paul sa tendre charité pour l'Eglise et son zèle pour la propager. Pour Paul l'Eglise est le grand mystère du Christ, ⁽⁶⁾ la plénitude du Christ, ⁽⁷⁾ son corps mystique, ⁽⁸⁾ son Epouse : ⁽⁹⁾ c'est Jésus-Christ continuant à vivre, à souffrir, à triompher en ce monde. Paul n'a qu'une joie : les progrès de l'Eglise; il n'a qu'une tristesse : le dommage de l'Eglise; il n'a qu'une ambition : travailler pour le royaume du Christ, se sacrifier sans réserve et jusqu'à la mort. ⁽¹⁰⁾

Et cependant saint Paul n'a pas eu, comme Jean, le bonheur de vivre dans l'intimité de Jésus; il est probable même qu'il ne l'a jamais vu pendant sa vie mortelle; bien plus il avait persécuté ses disciples à cause de la doctrine de l'Evangile qu'ils prêchaient. ⁽¹¹⁾ Si, aux yeux de Paul, Jésus n'eût été qu'un homme, si grand qu'on le suppose, un tel amour eût-il succédé à une telle haine?

Ainsi — c'est la conclusion qui se dégage de cette courte étude — les témoignages explicites et formels de saint Paul sont très nombreux en faveur de la divinité de Jésus-Christ. Bien plus cette vérité est à la base de toute la doctrine paulinienne; celle-ci en est tout imprégnée, elle ne se comprend pas en dehors de cette vérité, elle est même manifestement fausse, une fois que la divinité de Jésus-Christ n'est plus un dogme de la foi chrétienne. Enfin, que saint Paul regarde Jésus comme vrai Fils de Dieu, outre son témoignage et sa doctrine, son amour suffirait à en fournir la preuve manifeste.

(1) I Cor., XVI, 22. — (2) Gal., II, 20. — (3) II Cor., V, 20. — (4) Coloss., I, 25. — (5) Phil., I, 21. — (6) Coloss., I, 26. — (7) Ephes., I, 23, — (8) Col., I, 18. — (9) II Cor., XI, 2; Eph., V, 23, 25. — (10) Act., XXI, 13.

(11) Voir *Actes*, VII, 3; IX, 1, 2.

Nous le savons donc par le grand Apôtre Paul, la divinité de Jésus-Christ était aux yeux du peuple chrétien, dès le commencement de la prédication apostolique, le dogme fondamental du christianisme. De là nous devons conclure que Jésus, durant sa vie publique avait clairement et à mainte reprise révélé ce dogme qui est à la base de la religion chrétienne et de l'Eglise catholique.

* * *

Il nous reste à développer les multiples preuves qui démontrent la vérité des enseignements de Jésus au sujet de sa divinité. Ce sera la matière du second volume de l'Apologie de la divinité de Jésus-Christ.

LAUDETUR JESUS-CHRISTUS.



TABLE DES MATIÈRES.

PRÉFACE.

Importance de l'Apologétique de la divinité de Jésus-Christ, de la religion chrétienne, de l'Eglise catholique, en face des attaques de l'incrédulité	p. 5, 6
---	---------

I. Apologétique Traditionnelle.

Notion de l'Eglise catholique ou catholicisme, de religion chrétienne ou christianisme	p. 7 à 9
--	----------

Défendre contre les rationalistes la divinité de Jésus-Christ, prouver l'institution de la religion chrétienne et la fondation de l'église catholique par l'Homme-Dieu : tel est l'objet de l'apologétique de l'Eglise catholique. D'après les exégètes rationalistes, Jésus n'a pas songé à instituer une religion nouvelle, ni à fonder une société religieuse; jamais il ne s'est dit ou cru Fils de Dieu. — Ce qu'enseignent l'école de Tubingue, Harnack, Renan, Loisy.	p. 9 à 14
--	-----------

A l'encontre de ces théories le Concile du Vatican affirme que Jésus-Christ est le fondateur de l'Eglise catholique et de ses organes essentiels. — Le Concile de Trente définit que Jésus-Christ a institué les sept sacrements et le sacrifice de la Messe.	p. 14 à 16
---	------------

Une double apologie de l'origine divine de la religion chrétienne et de l'Eglise catholique est présentée par le Concile du Vatican. — La première est empruntée aux faits divins, surtout aux miracles et aux prophéties. — La seconde est empruntée aux caractères de l'Eglise catholique portant au front, grâce à son histoire, le sceau de son origine divine	p. 16 à 25
--	------------

La seconde apologie est plus courte et moins hérissée de difficultés que la première. Cependant la première, qui s'appuie sur les miracles et les prophéties comme motifs de crédibilité, et sur l'autorité historique des livres saints où sont racontées la vie de Jésus-Christ, sa prédication, ses œuvres, sa mort et sa résurrection, est, de nos jours surtout, d'absolue nécessité à cause des attaques des exégètes rationalistes	p. 25 à 30
---	------------

II. Apologétique Moderne.

- L'Apologétique Moderne emprunte ses raisons à la nature humaine et aux caractères de la religion chrétienne. — Les radicaux de cette Apologétique dénie toute efficacité à l'Apologétique Traditionnelle. — Les modérés ajoutent, aux critères anciens de la révélation, des critères nouveaux plus en rapport avec la mentalité contemporaine p. 30 à 32
- Les partisans de l'Apologétique Traditionnelle reconnaissent l'utilité des critères internes, pour préparer et disposer les esprits, même pour démontrer la vérité de la révélation p. 32 à 37
- Système Apologétique proposé par Mgr. Bougaud, évêque de Laval p. 37 à 43
- Système proposé par Ollé-Laprune dans son livre *Le prix de la vie* et par Le Querdec p. 43 à 45
- Preuve fournie par l'abbé de Broglie. p. 45 à 50
- Méthode d'immanence proposée par Maurice Blondel dans les *Annales de philosophie chrétienne* p. 50 à 56
- Effort de M. Laberthonnière pour mettre la méthode d'immanence à l'abri du naturalisme p. 56 à 63
- Méthode Apologétique proposée par M. Arthur Balfour, dans son livre *The Foundations of Belief* (les Bases de la Croyance). p. 63 à 75

* *

DIVISION DE L'APOLOGIE DE LA DIVINITÉ DE JÉSUS-CHRIST.

PREMIÈRE PARTIE : *Jésus-Christ eut-il conscience de sa Messianité et de sa Divinité?*

DEUXIÈME PARTIE : *Jésus-Christ a-t-il démontré sa Messianité et sa Divinité?* p. 76

PREMIÈRE PARTIE.

Jésus-Christ eut-il conscience de sa Messianité et de sa Divinité?

CHAPITRE I.

Problèmes Préliminaires.

§ I. Le Problème Christologique.

- I. Concept de Messie, Christ, Oint. Qualités que le peuple Juif attribuait au Messie. — Sa préexistence à sa venue sur la terre, sa divinité

- même n'était pas ignorée. — C'était à sa royauté surtout que les Juifs s'attachaient p. 79 à 82
- II. Concept de l'Homme-Dieu. — Dogmes fondamentaux de la Christologie définis par les Conciles œcuméniques. — Perfections de l'humanité de Jésus Christ dérivées de l'union hypostatique avec le Verbe p. 82 à 87
- III. Les Protestants libéraux, hostiles à la divinité de Jésus-Christ, reconnaissent en lui un élément surhumain, plus que prophétique. — Parmi les Protestants conservateurs et les Anglicans, les uns reconnaissent la divinité de Jésus-Christ; les autres prétendent que le Verbe, en s'unissant à l'humanité, s'est dépouillé de certains attributs — Théories de Reinhold Sanday, Seeberg, Loofs p. 87 à 90
- IV. Pour démontrer la divinité de Jésus-Christ, œuvre capitale de l'Apologétique, il ne suffit pas d'invoquer l'enseignement infaillible de l'Eglise. D'abord les naturalistes et les incrédules nient cette infaillibilité. — Ensuite l'infaillibilité de l'Eglise présuppose la divinité de Jésus-Christ dans l'ordre ontologique des choses et dans l'ordre logique des connaissances — Enfin pour prouver la divinité de Jésus-Christ contre les incrédules, il faut adopter le procédé que les Apôtres employèrent pour convertir les païens au christianisme. — Par cette méthode la foi des croyants eux-mêmes est éclairée et fortifiée p. 90 à 93

§. II. — Le Problème Synoptique.

- I. N.-S. donne aux Apôtres l'ordre d'enseigner les nations. — Le Saint-Esprit, en descendant sur eux, leur communique la science infaillible des enseignements de Jésus; par ses charismes il assura le succès de leur prédication — Pour la conservation de la foi, les Evangiles écrits étaient d'absolue nécessité. — Outre les Evangiles canoniques, il y eut des Evangiles apocryphes. — Les Evangiles de Matthieu, Marc, Luc sont Synoptiques — S'il y a similitude de contenu, de plan, de style, il y a aussi des différences. Ce phénomène a une double cause : l'inspiration divine et le travail personnel de l'écrivain. — L'Apologétique n'a qu'à établir la véracité des Evangiles en tant qu'elle serait contestée par les incroyants. — Les Synoptiques furent composés entre l'an 60 et l'an 70. — Avant leur apparition leur contenu était prêché oralement : c'est la catéchèse primitive p. 93 à 98
- II. Autrefois on croyait que Matthieu avait écrit son Evangile avant Marc et avant Luc. Aujourd'hui la plupart des critiques opinent que l'Evangile selon Marc précède les deux autres et leur a servi de source; Matthieu précède Luc. Beaucoup d'exégètes pensent que Matthieu et Luc ont puisé à une autre source encore que l'Evangile de Marc p. 98 à 102

III. Suivant les exégètes catholiques, les Synoptiques n'ont jamais attribué à N.-S. des discours qu'il n'aurait pas prononcés, des prodiges qu'il n'aurait pas accomplis. — Les divergences dans les récits historiques de la vie de J.-C. et dans ses discours proviennent principalement du but poursuivi par chacun des Synoptiques. — Suivant les critiques de la libre-pensée, la tradition Apostolique évolua, s'idéalisa; la tradition secondaire naquit. Les miracles, les mystères, la divinité de Jésus sont attribués à la tradition secondaire. . p. 102 à 105

§ III. — Le Problème Johannique.

I. Le quatrième Evangile est l'histoire véridique de Jésus, écrite par l'apôtre saint Jean, fils de Zébédée : telle est la thèse catholique, partagée par de nombreux exégètes protestants. — Intérêt primordial à défendre la thèse catholique, à raison de la divinité de J.-C. et d'autres dogmes qui y sont énoncés p. 106

Si la plupart des critiques rationalistes s'accordent à repousser l'origine Johannique de l'Evangile et son caractère historique, la plus grande variété surgit quant à l'auteur de cet Evangile, l'époque où il parut, la nature des événements relatés. Opinions d'Evanson, Baur, l'école de Tübingue, Harnack, Jülicher, J. Réville, Renan, Loisy . . p. 107 à 113

Principaux défenseurs de la thèse catholique. — La fin de cet Evangile est avant tout doctrinale : démontrer la Messianité et la Divinité de Jésus. Elle est aussi polémique : réfuter les erreurs opposées . . p. 113 à 115

Pour atteindre son but, l'Evangéliste rapporte les discours où Jésus affirme sa Messianité et sa Divinité, et il narre les miracles qui prouvent la vérité de ces enseignements p. 116 à 118

II. Des arguments intrinsèques et des arguments extrinsèques démontrent que S. Jean est l'auteur de cet Evangile.

A. L'Evangile lui-même démontre que l'auteur est Juif; ce Juif est Palestinien; ce Palestinien est contemporain de Jésus, témoin des faits, un des disciples de Jésus; ce disciple est Jean, fils de Zébédée p. 118 à 127

Une seconde preuve de l'origine Johannique est fournie par les Epîtres de S. Jean et par l'Apocalypse p. 127, 128

B. Le témoignage des écrivains catholiques démontre avec plus de force encore l'origine Johannique de l'Evangile. — Dès l'an 130 toutes les églises de la catholicité regardaient cet Evangile comme l'œuvre du disciple bien aimé. — Témoignage de S. Irénée, disciple de S. Polycarpe qui fut disciple de S. Jean. — Défense du témoignage de S. Irénée contre les attaques des rationalistes p. 129 à 143

Témoignages du Canon du N. V. découvert par Muratori, de Clément d'Alexandrie et d'Origène, de S. Cyprien et de Tertullien. — Témoi-

- gnage des hérétiques. — Opposition des Aloges, obscurs Phrygiens p. 144 à 147
- III. Les exégètes catholiques défendent que l'Evangile de S. Jean est historique. Les exégètes rationalistes prétendent qu'il est allégorique, et expose les spéculations christologiques du II^e siècle . . . p. 147 à 151
- L'historicité de l'Evangile est démontrée d'abord par son origine Johannique; ensuite par l'enseignement unanime des Pères et des Docteurs et la foi universelle de l'Eglise; enfin par des raisons intrinsèques empruntées à cet Evangile et aux Synoptiques p. 151 à 153
- IV. Exposé des raisons que les exégètes rationalistes apportent pour montrer que le quatrième Evangile est allégorique. Réfutation de ces raisons. p. 153 à 167

CHAPITRE II.

Jésus eut conscience de sa Messianité.

- Jésus professa sa Messianité en s'appelant tantôt Christ (Messie, Oint), tantôt Fils de l'Homme au sens de la prophétie de Daniel (VII, 13, 14). Il y eut progrès dans la manifestation de la Messianité p. 167, 168
- I. La dernière année de sa vie publique, Jésus revendiqua solennellement la Messianité : a) devant Caïphe; b) devant Pilate; c) quand il prédit la ruine du Temple et de la cité, la fin du monde et le jugement dernier; d) quand il confirma la foi de Simon Pierre. . . p. 168 à 171
- II. Les premières années de sa vie publique : 1^o ses disciples et les Galiléens confessèrent fréquemment que Jésus était Messie, Fils de Dieu; le démon même le confessa; le Précurseur l'affirma solennellement; 2^o Jésus le proclama à la Synagogue de Nazareth; il l'affirma aux disciples envoyés par le Précurseur; à Capharnaüm après la guérison du paralytique p. 171 à 180
- III. L'Evangile de l'Enfance en fournit la preuve. Jésus n'ignora pas les multiples apparitions des anges à Zacharie, à Marie, à Joseph, aux bergers à Bethléem. Partout le Messie est annoncé p. 180 à 184

CHAPITRE III.

Jésus eut conscience de sa Divinité.**§. I. — Témoignage des Synoptiques.**

- I. D'après les hypercritiques Jésus dans les Synoptiques ne s'appelle pas Fils de Dieu au sens catholique du mot. — Multiple sens donné à ce nom par Renan, Harnack, Loisy. p. 184 à 187

Pourquoi Jésus, pendant sa vie publique s'est fait connaître peu à peu et a rempli sa mission progressivement. — Une triple preuve établit que Jésus a toujours eu conscience de sa divinité et l'imposa à la foi de ses disciples p. 187 à 190

II. La première preuve est empruntée à la dignité que Jésus revendique et aux pouvoirs dont il se dit revêtu dans l'ordre physique et dans l'ordre moral, sur la matière, sur les hommes, les démons et les anges. — Il se dit plus élevé en dignité que les hommes les plus illustres de l'A. T. Plus grand que les anges, ses ministres Plus puissant que les démons à qui il commande en Roi. — Roi tout-puissant des esprits, Jésus se dit le Roi tout-puissant des corps. Il commande à la maladie et à la mort Il lègue à ses disciples le même pouvoir. — La puissance dont il se dit revêtu dans l'ordre moral n'est pas moins extraordinaire. Il revendique le pouvoir de remettre les péchés et il le lègue à son Eglise. — Il s'attribue la puissance législative à l'égal de Dieu. — Il affirme qu'à la fin des temps, il jugera les vivants et les morts p. 190 à 201

Si Jésus se dit revêtu dans sa nature humaine de cette dignité merveilleuse et de cette extraordinaire plénitude de puissance, ce ne peut être que parce qu'il a conscience que sa nature humaine était unie hypostatiquement à la divinité p. 201 à 205

III. La foi, l'amour, les sacrifices que Jésus exige de ses disciples; les biens qu'il leur promet après cette vie, la protection dont il les couvrira après sa mort, jusqu'à la fin du monde, sont la seconde preuve qui démontre qu'il eut conscience de sa divinité. Il exigea un amour et des sacrifices que Dieu seul peut exiger. Il promit une protection et des biens que Dieu seul peut promettre. p. 205 à 209

IV. Le nom de Fils de Dieu que Jésus revendique fréquemment sont la troisième preuve qu'il eut conscience de sa divinité. — Diverses significations de ce nom dans la langue biblique. — N.-S. se dit Fils de Dieu à un titre spécial. Diverses méthodes de prouver, par ce nom, la filiation divine proprement dite de Jésus. Réfutation des raisons que Loisy oppose p. 209 à 225

V. L'Evangile de l'Enfance fait le récit de multiples apparitions des anges à Zacharie dans le Temple, à Marie le jour de l'Annonciation, à Joseph à Nazareth et à Bethléem, aux bergers à Bethléem. Fréquemment, à côté du nom de Messie, on trouve celui de Fils du Très-Haut. Jésus, enfant, n'a pu ignorer ces récits merveilleux. p. 225 à 227

Renan et Loisy nient l'historicité de ces récits, à cause des multiples prodiges qui y sont relatés. — L'historicité de l'Evangile de l'Enfance est démontrée, non seulement par le témoignage des écrivains des premiers siècles et des nombreuses versions des Synoptiques; mais encore par des raisons internes empruntées au texte — Luc a puisé

- son récit dans le document palestinien composé d'après la relation des témoins de la vie de Jésus à Nazareth, surtout de la Vierge Marie.
— Matthieu paraît avoir puisé dans le même document . . . p. 227 à 234
- Luc et Matthieu y puisaient des éléments différents qui favorisaient le but particulier qu'ils poursuivaient. Les exégètes rationalistes ne démontrent pas l'incompatibilité des deux narrations. . . . p. 234 à 236
- VI. Pour prouver que dans les Synoptiques nulle part Jésus n'affirme qu'il est Fils de Dieu au sens catholique du mot, les exégètes rationalistes apportent une double série de raisons: Ils répètent d'abord les objections que les Ariens du III^e et du IV^e siècle opposaient à la divinité de Jésus. Réfutation de ces arguments p. 236 à 241
- Outre ces vieilles difficultés, les hypercritiques contemporains font valoir l'ignorance dans laquelle semblent avoir vécu les Douze au sujet de la divinité de leur Maître. — Explication de ce phénomène. . . p. 242 à 246
- Loisy essaie en vain de prouver que les deux noms de Messie et de Fils de Dieu ont, dans les Synoptiques, la même signification . . . p. 246 à 251

§ II. — Témoignage du Quatrième Evangile.

- Le prologue de l'Evangile selon saint Jean contient une magnifique profession de foi en la divinité de J.-C. p. 252 à 254
- A son premier pèlerinage au Temple, après la guérison du paralytique à la piscine de Béthesda, accusé par les Sanhédrins d'avoir violé le sabbat, Jésus affirme que, consubstantiel au Père, son image adéquate, il partage avec lui la même nature, la même puissance, la même opération. p. 254 à 259
- A la fête des Tabernacles, arrivé secrètement au Temple, après une série de prodiges, au milieu de multiples contradictions, Jésus affirme sa génération éternelle, sa Messianité, sa Divinité. — La guérison de l'aveugle-né démontre la vérité de ses enseignements. — Episode de la femme adultère p. 259 à 266
- La même année, aux fêtes de la Dédicace, sommé par les Sanhédrins de dire s'il est le Christ, Jésus affirme clairement sa divinité et en appelle à ses œuvres merveilleuses p. 266 à 269
- Après avoir été salué comme le Messie, à son entrée triomphale à Jérusalem, Jésus, à la dernière cène, dans sa célèbre harangue sacerdotale, affirme, de multiple façon, sa filiation divine. . . . p. 269 à 274

§ III. — Témoignage de la première génération chrétienne, ou témoignage de saint Paul.

- Autorité exceptionnelle de saint Paul, témoin de la foi de la première génération chrétienne. La divinité de Jésus-Christ est à la base de

la doctrine paulinienne, développée par l'Apôtre durant les vingt premières années de son apostolat. Les Epîtres aux Galates, aux Corinthiens et aux Romains en fournissent la preuve. . . p. 277 à 279

Les cinq dernières années de sa vie, Paul voyait poindre les hérésies gnostiques qui devaient attaquer les dogmes fondamentaux de la Christologie. Il leur oppose la doctrine de l'Incarnation exposée en toute son ampleur dans les Epîtres aux Colossiens, aux Ephésiens, à Tite et surtout dans l'Epître aux Hébreux . . . p. 279 à 288

L'amour de Paul pour Jésus manifeste la foi de Paul en la divinité de J.-C. p. 288 à 290

De licentia Superiorum Ordinis.

IMPRIMATUR

Mechliniæ, die 11^a Aprilis 1923.

E. VAN ROEY,

Vic. Gen.

BIBLIOTHECA
THEOLOGORUM
Coll. Lovan. S. J.

14

J

35

APOLOGIE
DE LA
DIVINITÉ DE JÉSUS-CHRIST.

De licentia Superiorum Ordinis.

IMPRIMATUR.

Mechliniæ, die 20 Aug. 1923.

E. VAN ROEY,
Vic. Gen.

GUSTAVE LAHOUSSE, Soc. Jesu

Ancien professeur de Théologie Dogmatique
au Séminaire Théologique de la Compagnie de Jésus, à Louvain.

APOLOGIE

DE LA

Divinité de Jésus-Christ

TOME SECOND

DEUXIÈME PARTIE.

PREUVES DE LA DIVINITÉ DE JÉSUS-CHRIST.



OFFICE DES ŒUVRES CATHOLIQUES

21, RUE DES TANNEURS, ANVERS

—
1923

OUVRAGES DU MÊME AUTEUR.

Praelectiones philosophicae. *Logica et Ontologia*, in-8°,
 XX-600 p. Pretium Fr. 7,50
Cosmologia, in-8°, XII-468 p. Pr. Fr. 5,50
Psychologia, in-8°, XVIII-624 p. Pr. Fr. 7,50
Theologia naturalis, in-8°, 416 p. Pr. Fr. 5,00

Summa philosophica, in usum alumnorum seminari-
 rum. T. I. Logica, Ontologia, Cosmologia. — T. II.
 Psychologia, Theodicea, Ethica. 2 vol. in-18°. Pr. Fr. 6,00

Praelectiones Theologicae: *De Vera Religione*, in-8°,
 528 p. Pr. Fr. 5,50
Tractatus de Virtutibus Theologicis, in-8°, p. 412. Pr. . Fr. 4,50
Tractatus de Deo Creante et Elevante, in-8°, p. 766. Pr. Fr. 9,50
Tractatus de Gratia Divina, in-8°, p. 708. Pr. . . Fr. 9,00
Tractatus de Sacramentis in genere, de Baptismo, de Confir-
matione et de Eucharistia, in-8°, p. 822. Pr. . . Fr. 8,00



4094



Avant-Propos.

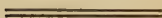
Démontrer la divinité de Jésus-Christ contre de multiples adversaires, les athées et les matérialistes, les rationalistes et les naturalistes, c'est en ce siècle d'incrédulité l'œuvre capitale de l'Apologétique. Quel procédé doit-elle suivre?

Il ne suffit pas d'opposer aux adversaires l'enseignement infaillible de l'Eglise. Si la divinité de Jésus était niée par des hérétiques, peut-être cette voie aurait-elle chance d'aboutir. Elle ne peut être suivie contre les rationalistes.

Pour prouver la divinité de Jésus contre les incrédules modernes, ne faut-il pas suivre le procédé que les Apôtres employèrent pour convertir les païens au christianisme? Or les Apôtres rapportèrent les discours où Jésus avait revendiqué la filiation divine et les preuves qu'il avait fournies. Notre Seigneur, en parlant de sa divinité, ne disait-il pas aux Juifs incrédules : « Si je ne fais pas les œuvres de mon Père, ne me croyez pas. Mais si je les fais, lors même que vous ne voudriez pas me croire, croyez à mes œuvres; afin que vous sachiez et reconnaissiez que le Père est en moi, et que je suis dans le Père. » Saint Jean ne termine-t-il pas son Evangile par ces paroles : « Jésus a fait encore, en présence de ses disciples, beaucoup d'autres miracles qui ne sont pas écrits dans ce livre. Mais ceux-ci ont

été écrits, afin que vous croyiez que Jésus est le Christ, le Fils de Dieu, et qu'en croyant vous ayez la vie en son nom. »

Si la première génération chrétienne a cru à la divinité de Jésus, c'est parce qu'elle savait que Jésus s'était dit Fils de Dieu et qu'il en avait fourni les preuves. Et ces preuves c'étaient ses œuvres merveilleuses, ses miracles, ses prophéties, sa Résurrection glorieuse. Ce sont les preuves par lesquelles nous allons établir la filiation divine de Jésus. Nous y rencontrerons, pour les réfuter, les multiples objections formulées par les exégètes rationalistes. (1)



(1) Voir vol. I, Préface, p. 9, 16 et s., p. 21. Ch I, § 1, Le problème christologique, IV, p. 90 et s.



Deuxième Partie.

JÉSUS-CHRIST A-T-IL PROUVÉ SA MESSIANITÉ ET SA DIVINITÉ ?

Jésus-Christ a-t-il démontré qu'il est réellement ce qu'il a prétendu être, Messie, Fils de Dieu, vrai Dieu ?

Nous emprunterons une première preuve à la sagesse et à la sainteté de Jésus. Si, en effet, il a revendiqué clairement la messianité et la divinité, sa sagesse ne lui a permis de se méprendre sur une vérité de cette importance et sa sainteté lui interdisait de tromper ses disciples.

Nous emprunterons une deuxième preuve aux prodiges que Jésus a multipliés pour garantir la vérité de sa parole.

Une troisième preuve sera empruntée à une double série de prophéties : les prophéties messianiques de l'Ancien Testament, accomplies en J.-C., et les prophéties par lesquelles Notre-Seigneur annonça lui-même l'avenir.

Le miracle de sa propre résurrection, clairement prédite en signe de sa mission divine, est une preuve décisive entre toutes.

Dans l'exposé de ces critères, nous rencontrerons la plupart des raisons qu'opposent les critiques rationalistes bibliques : nous examinerons spécialement la prophétie eschatologique faite par

Jésus et nous ferons voir combien est erronée l'interprétation qu'en a faite un des chefs de la critique rationaliste moderne.

Passant ensuite à la grande œuvre de Jésus, nous montrerons que « l'Eglise par elle-même, avec son admirable propagation, sa sainteté éminente et son inépuisable fécondité pour tout bien, avec son unité catholique, est un perpétuel argument de crédibilité, un témoignage irréfragable de sa mission divine, » ⁽¹⁾ et partant une preuve vivante de la divinité de son Fondateur, puisqu'aussi bien la divinité de Jésus-Christ est le dogme fondamental de la religion chrétienne.

CHAPITRE I.

SAGESSE ET SAINTETÉ DE JÉSUS-CHRIST.

PREMIÈRE PREUVE DE SA MESSIANITÉ ET DE LA DIVINITÉ DE SA PERSONNE.

La première preuve qui démontre la vérité des enseignements de Jésus-Christ en général, de sa messianité et de sa divinité en particulier, est tirée à la fois de sa sagesse et de sa sainteté. Sa sagesse montre qu'il est impossible que Jésus se soit trompé sur la question capitale de sa nature et de son origine; qu'il est impossible que Jésus se soit cru et dit Messie et Dieu et qu'il ne le fût pas. Sa sainteté montre qu'il ne nous trompait pas, quand il nous enseignait sa filiation divine. Croire qu'on est Fils de Dieu, quand on ne l'est pas, c'est de la démence. Dire qu'on est Dieu, quand on ne le croit pas, c'est de la fourberie. Qui oserait accuser Jésus-Christ de démence ou de fourberie? En ce siècle de rationalisme, il n'est aucun des adversaires de la divinité de Jésus-Christ qui oserait se permettre une telle monstruosité. Ne les entendons-

⁽¹⁾ *Concile du Vatican, Session III, ch. III.*

nous pas reconnaître que le Christ est le type accompli de la perfection humaine.

Nous ne nous contenterons pas de cette preuve sommaire. Nous allons, pour la gloire du divin Maître, nous efforcer de mettre en pleine lumière, autant que nos forces le permettent, sa sagesse et sa sainteté, heureux si nous réussissons à faire connaître, admirer et aimer davantage l'Homme-Dieu.

Il y a à le faire une seconde raison. Quiconque entreprend l'apologie d'un héros, doit dépeindre son caractère. Le caractère, si nous ne nous trompons, se compose essentiellement de ces trois éléments : de la vertu, de la sagesse et de la puissance. Dans la première partie de l'apologie nous avons eu l'occasion de parler de la puissance de Jésus-Christ, de cette puissance qui l'élève, comme un géant, au-dessus de la race des pygmées humains. Nous aurons bientôt à y revenir, quand nous emprunterons à ses miracles le second critère qui démontre sa divinité. Il nous reste, pour dépeindre son caractère, de parler de sa sagesse et de sa sainteté.

§ I. — Sagesse de Jésus-Christ.

Ce qui caractérise le génie, ce qui lui donne sa mesure, c'est la sublimité de ses pensées : la sublimité, c'est-à-dire leur élévation, leur profondeur, leur fécondité : leur fécondité en influence, en résultats, en transformations dans divers domaines. Par ces trois choses, Jésus-Christ s'élève comme un géant au-dessus de la pléiade des génies qui ont honoré l'humanité depuis soixante siècles. C'est ce que nous avons à établir. Nous considérerons surtout ici l'élévation des pensées de Jésus. Ce que nous en dirons pourra suffire au but que nous nous proposons d'atteindre. Nous aurons à parler de la profondeur de ses pensées, quand nous montrerons le don de prophétie dont il fut doué, pour en tirer une preuve de sa divinité. Nous pourrions être brefs en parlant de l'admirable fécondité ; elle apparaîtra avec éclat à la lumière de la rapide propagation de l'Évangile et de la transformation du monde qui en fut le résultat.

Il ne sera pas superflu de faire deux remarques préliminaires.

Voici la première. Aucun évangéliste n'a eu la prétention de rapporter toutes les pensées et toutes les paroles de l'Homme-Dieu; même les quatre évangélistes réunis sont loin de renfermer la totalité de ses enseignements; dans un langage hyperbolique, où il y a un fond de vérité, saint Jean ne déclare-t-il pas que le monde ne pourrait contenir tous les livres nécessaires pour reproduire intégralement les paroles et les actes du divin Sauveur?

Voici la deuxième remarque. La mission que Jésus avait à remplir, qui était de réconcilier la race pécheresse d'Adam avec Dieu par le sacrifice de la croix, d'instituer la religion chrétienne, de fonder l'Eglise catholique, cette mission, disons-nous, ne lui imposait pas le devoir d'étaler aux regards des hommes tous ses trésors de sagesse et de science; dès lors l'humilité lui demandait plutôt de laisser dans l'ombre tout ce qui ne regardait ni directement ni indirectement la glorieuse mission qu'il venait remplir, le salut du genre humain. Cependant ce que Jésus Christ a bien voulu dire et que les Evangiles ont conservé, suffit à montrer qu'aucun génie ne l'égalait jamais en élévation et en profondeur. Nous y voyons l'éclatante justification de cette parole qu'il prononça : « Je suis la vérité. » ⁽¹⁾ « Je suis la lumière du monde, » ⁽²⁾ et de cette parole de saint Paul : « En lui sont cachés tous les trésors de la sagesse et de la science. » ⁽³⁾

* * *

L'élévation des pensées de Jésus apparaît d'abord dans les vérités qu'il enseigne; ensuite dans la manière dont il possède ces vérités; enfin dans la simplicité avec laquelle il propose les mystères les plus inaccessibles aux forces de l'esprit humain.

A. — **Vérités enseignées par Jésus.** Le divin maître surpasse les philosophes et les prophètes pour un triple ordre de vérités. Les unes concernent Dieu; les autres la nature et l'origine de l'homme; les autres enfin l'honnêteté et la perfection de la vie humaine.

I. — Le philosophe remonte jusqu'aux premiers principes et, parvenu à cette hauteur, il domine de son regard et embrasse l'ensemble et la connexion des êtres. En particulier il remonte de l'univers visible jusqu'à leur auteur dont il scrute les perfections

(¹) Joh., XIV, 6. — (²) *Id.*, VIII, 12. — (³) Coloss., II, 3.

infinies. Mais quel est le philosophe qui, aux vérités qu'il a atteintes sur Dieu, n'a mêlé les plus grossières erreurs? Est-ce Platon? est-ce Aristote?

Les prophètes dépassent les philosophes. Sous le souffle de Dieu, ils ont vu le monde sortir du néant à la voix du Tout-Puissant, et l'homme créé à l'image de son créateur. Ils ont été initiés aux secrets des conseils divins sur le gouvernement du monde matériel et du monde spirituel.

Jésus s'élève au-dessus des philosophes et des prophètes. D'abord il confirme toutes les vérités reconnues par les philosophes, et toutes les vérités révélées aux prophètes. Puis il s'élève au-dessus des uns et des autres. Il nous introduit au sein même de l'essence divine; il fait la révélation complète et lumineuse du grand mystère de la Trinité, que les prophètes n'avaient fait qu'entrevoir et que les philosophes n'avaient pas même soupçonné. Il parle en termes émus, que les philosophes et les prophètes n'avaient jamais trouvés, de la perfection et de la sainteté de Dieu, de la bonté paternelle de cette providence à laquelle rien n'échappe, qui compte les cheveux de nos têtes et prend soin de nous mieux que des lis des champs et des petits des oiseaux.

2. — Avec les philosophes, mais mieux qu'eux, il enseigne la spiritualité, la liberté, l'immortalité de l'âme humaine. Avec les prophètes, il montre cette âme faite à l'image et à la ressemblance de Dieu. Puis il monte plus haut. Il montre l'homme appelé à contempler la face de son Dieu dans les éternelles joies du paradis; sur cette terre déjà partageant la vie divine, portant en lui l'Esprit-Saint qui habite en lui; étroitement uni au Père, comme il est lui-même uni au Père. Voilà ce que aucun philosophe et aucun prophète n'a ni dit, ni vu, ni soupçonné.

3. — Avec les philosophes, mais mieux qu'eux — car il débarrasse leurs enseignements des innombrables erreurs qui les souillent, — il enseigne les devoirs des hommes envers Dieu, le prochain, et soi-même. Puis il monte plus haut que les philosophes et les prophètes.

Il monte plus haut, lorsque, par une hardiesse sublime, il élève l'amour de Dieu jusqu'au sacrifice de tous les biens, de tous les plaisirs et de soi-même, par le triple conseil de pauvreté, de chasteté, d'obéissance; et l'amour du prochain jusqu'à l'amour des ennemis, confirmant sa doctrine par son exemple, quand sur la croix, s'adressant à son Père, dans une prière

sublime, il excuse ceux qui l'ont crucifié et demande pardon pour eux.

Il monte plus haut, quand, dans son fameux discours de la montagne, il promulgue le code de la vie chrétienne et jette au monde stupéfait ces paroles qui bouleversent toute la sagesse humaine, qu'aucun philosophe n'avait jamais rêvé de dire, qui ont été admirées depuis dix-neuf siècles par ceux-là mêmes qui n'ont pas eu la force d'y conformer leur conduite : « Bienheureux les pauvres et malheur à vous, riches, » « Bienheureux ceux qui pleurent et malheur à vous qui riez, » « Bienheureux ceux qui ont le cœur pur et malheur aux voluptueux, » « Bienheureux ceux qui sont doux et ceux qui souffrent persécution. »

Il monte plus haut, lorsqu'il proclame la loi de l'abnégation, du renoncement, du sacrifice et en fait la base de la morale chrétienne; quand il veut que le monde chrétien roule sur l'abnégation, comme le monde païen roulait sur l'égoïsme, afin que toutes les vertus naissent de l'abnégation, comme tous les vices sortent de l'égoïsme.

Il monte plus haut, quand il donne la notion de l'autorité chrétienne, que personne n'avait soupçonnée avant lui, qu'il en fait consister l'exercice, non plus à commander dans des vues égoïstes, à dominer par orgueil, mais à servir les autres, à se dévouer en travaillant au bien commun et au bien des individus, jusqu'au sacrifice de la vie, s'il le faut.

B. — **Manière de posséder ces vérités.** Jésus-Christ surpasse aussi les philosophes par la manière dont il possède la vérité. Jamais il n'a à faire aucun effort pour s'élever aux plus hauts sommets de la pensée, aucun effort non plus pour s'y maintenir : ils sont sa sphère habituelle. On l'interroge sur les matières les plus délicates et les plus sublimes et jamais on ne le voit hésiter, douter, se reprendre pour se corriger, avouer son ignorance; à tous il répond avec la plus parfaite aisance et la plus grande clarté. Ses ennemis s'en sont aperçus bien des fois à leurs dépens. Ils venaient lui proposer des questions captieuses, soigneusement préparées et concertées, et le maître, après avoir montré qu'il pénétrait leurs intentions perverses, les déroutait d'un mot. Beaucoup de réponses de Jésus sont restées légendaires et les pharisiens portent encore les traces des coups que la sagesse de Jésus porta à leur orgueil et à leur hypocrisie.

Opposez à cela les longs travaux, les patientes recherches, les

laborieuses investigations, les longues méditations, les doutes et les incertitudes, les perpétuels changements de tous nos sages. N'est-il pas manifeste qu'ils sont devant Jésus comme le nain devant le géant?

C. — **Manière d'enseigner.** Jésus surpasse les philosophes par la simplicité et la clarté avec lesquelles il propose les vérités les plus sublimes : on n'ignore pas que c'est un indice certain de la puissance du génie. C'est le privilège de Jésus de toucher aux deux extrémités de l'intelligence humaine ; il est si sublime que personne ne peut monter aussi haut que lui, et si simple qu'il se met au niveau des plus humbles et des plus ignorants.

Il n'y a pas une idée de Jésus, même les plus sublimes, celles que les plus fiers génies d'entre les hommes furent impuissants à découvrir, pas une idée, disons-nous, que les plus grossiers et les plus ignorants des hommes, pour peu que la raison soit développée, ne soient en état de comprendre. Ainsi Jésus-Christ est à la fois le plus élevé et le mieux compris des maîtres.

Ce n'est pas ainsi que les hommes de génie ont coutume de penser. Ils s'éloignent de la foule et du haut de la montagne où ils se plaisent à se placer, ils tendent la main aux esprits d'élite capables de les suivre ; ils tiennent la foule à distance. Ils ne se croient hommes de génie, qu'à condition de ne penser que pour le petit nombre. Aussi ils font peut-être des révolutions dans la sphère où les suivent quelques intellectuels ; ils ne modifient en rien la destinée morale de l'homme ; quelles traces leurs doctrines ont-elles laissées dans l'humanité ? Jésus-Christ doit à l'élévation de ses idées et à la simplicité avec laquelle il les a mises à la portée de tous, l'influence qu'il a exercée sur les âmes.

Nous pourrions nous arrêter ici. Doué d'une immense sagesse, Jésus n'a pu se méprendre sur sa nature et son origine ; il ne se trompait pas quand il affirmait qu'il était Fils de Dieu par origine et nature. Quand nous aurons montré son incomparable sainteté, nous aurons le droit de conclure qu'il ne nous trompait pas quand il nous enseignait sa filiation divine.

Nous voulons aller plus loin et montrer que sa sagesse est par elle seule une preuve de sa divinité.

SAGESSE DE JÉSUS PREUVE DE SA DIVINITÉ.

Que l'élévation des pensées de Jésus soit une preuve de sa divinité, cela résulte de leur nouveauté et de leur étonnante fécondité.

A. — **Nouveauté.** Aujourd'hui nous ne sommes ni surpris, ni éblouis des pensées prêchées par Jésus; elles ont passé dans la langue chrétienne et ont formé l'âme chrétienne. Quand elles tombèrent des lèvres du divin Maître, elles étaient neuves; personne ne les avait jamais entendues, car personne ne les avait jamais énoncées. C'est Jésus qui les a enseignées au monde. Voyez comment il est accueilli. Partout l'admiration éclate. Il n'a que douze ans et, au temple où il s'est rendu pour visiter la maison de son Père et lui offrir les hommages de sa piété filiale, interrogé par les prêtres de la loi, il montre dans ses réponses une sagesse telle, que les vieux docteurs de la loi ne peuvent retenir leur admiration. Pendant sa vie publique, les témoignages d'admiration ne cessent point. Le peuple, émerveillé, s'écrie que jamais personne, ni scribe, ni pharisien, ni docteur, ni pontife ne lui a parlé comme cet homme-là. Une femme, bonne et pieuse, en l'entendant, songe à l'heureuse mère d'un tel fils et s'écrie : « Bienheureux le sein qui vous a porté; bienheureuses les mamelles que vous avez sucées. » Ses concitoyens ne peuvent en croire leurs oreilles et s'écrient : « Mais où donc a-t-il appris ces choses-là? N'est-il pas le fils de l'artisan? n'avons-nous pas au milieu de nous sa mère, ses frères, ses sœurs? » Où il a appris ces choses? Ah! ce n'est pas au pied de la chaire des docteurs de la loi : le peuple lui-même le proclame. Ce n'est pas non plus au pied de la chaire où trônaient de superbes philosophes, car il a passé sa vie dans l'atelier de Nazareth. — Où il a appris ces merveilles? Ce ne peut être que dans le sein de Dieu. Il dit donc vrai, il n'est ni insensé, ni imposteur, quand il s'appelle Fils de Dieu. Il était et est Dieu; voilà la réponse. Il n'y en a pas d'autre pour expliquer le mystère de cette science. Il suffisait que le clair regard de son esprit créé plongeât dans la profondeur de la divinité identifiée avec sa personne, pour que la vérité lui apparût. C'est que « la plénitude de la divinité habitait substantiellement en lui ». La nouveauté donc de sa doctrine, jointe à la sublimité, est une marque de la divinité de Jésus-Christ.

B. — La **fécondité** de ses enseignements en est une seconde preuve. Étonnante fut la fécondité des idées de Jésus pendant sa vie et après sa mort.

1. — PENDANT SA VIE MORTELLE. — Voyez avec quelle avidité le peuple se précipite sur ses pas pour entendre sa merveilleuse parole. La foule se presse jusqu'à lui rendre le mouvement impossible; elle le poursuit au fond du désert, avec tant d'ardeur, qu'elle oublie les premières nécessités de la vie et qu'il est obligé de recourir à sa souveraine puissance pour donner du pain à ces cinq mille hommes enthousiastes accourus pour l'entendre, avec leurs femmes et leurs enfants. — Quand il parle à ces foules assemblées sur les bords des lacs, au sommet des montagnes, dans les parvis du temple; quand surtout il révélait sa pensée dans l'intimité, à Nicodème, à la Samaritaine, à ses apôtres bien aimés, à Béthanie, au Cénacle; partout et toujours sa parole descendue du ciel transportait dans les régions divines les âmes disposées à l'entendre et capables par la pureté d'en comprendre la haute signification.

2. — APRÈS SA MORT. — La pensée de Jésus ne s'est pas cantonnée dans un temps, un lieu, une caste. « Allez, enseignez toutes les nations; je serai avec vous jusqu'à la fin des siècles », avait-il dit à ses apôtres. Sa pensée a été traduite dans toutes les langues vivantes ou mortes; on la retrouve la même sous toutes les latitudes; pas un iota n'y a été ajouté, n'en a été retranché. Les docteurs de l'Eglise ont usé leur vie à l'exposer, à en montrer l'enchaînement et l'admirable beauté. Les saints de tous les pays et de tous les siècles ont médité ces vérités le jour et la nuit et ne pouvaient épuiser leur étonnante fécondité. Le monde, par l'influence de ces idées et de la grâce qui en accompagnait la prédication, a été renouvelé — nous aurons à revenir sur ce sujet. — On les retrouve aujourd'hui, telles que le Maître les avait formulées, et elles sont toujours, comme il y a dix-neuf siècles, lumière et vie pour ceux qui savent lire et méditer l'Evangile : « Ego sum lux mundi.... Ego sum vita. »

A cette fécondité des pensées de Jésus, opposez l'irrémissible stérilité des idées et des systèmes formulés par les nombreux génies qui ont vécu sur la terre. Quelle influence ont exercée sur les hommes les formules d'un Aristote, d'un Platon, d'un Solon, d'un Lycurgue? Parmi les quelques esprits qui s'en sont nourris, qui s'en est senti devenir meilleur, plus parfait, plus saint? qui a songé à marcher sur les traces du maître?

C'est l'immortel honneur de Jésus d'avoir semé dans le monde des âmes des mystères et des idées qui ont fait leur chemin, se sont fait ouvrir les portes des âmes, y vivent et y règnent depuis dix-neuf siècles et promettent d'y vivre jusqu'à la fin des temps. Par là Jésus a fait monter l'esprit humain de toute la hauteur de l'infini; il l'a transporté dans une sphère nouvelle et qui lui était étrangère; il a créé pour lui le monde de l'invisible et du surnaturel.

Cette fécondité des pensées de Jésus, en face de la stérilité des systèmes des philosophes, ne démontre-t-elle pas sa divinité?

§ II. — Sainteté de Jésus-Christ. Innocence de sa Vie.

La sainteté se compose de deux éléments : l'un négatif et l'autre positif. L'élément négatif c'est l'absence du péché. L'innocence de Jésus, innocence absolue, est donc le premier élément de sa sainteté. L'élément positif, c'est l'exercice des vertus jusqu'à l'héroïsme, auquel répondent des trésors de grâces dont Dieu orne l'âme. La merveilleuse efflorescence de toutes les vertus, atteignant chacune leur idéal, groupées très harmonieusement, c'est le deuxième élément de la sainteté de Jésus. L'un et l'autre font de l'Homme-Dieu le type le plus merveilleux de perfection qu'il a jamais été donné à la terre de contempler. Il devait en être ainsi : « Il convenait que notre Pontife fût saint, innocent, sans souillure, séparé des pécheurs et placé au-dessus des cieux. » ⁽¹⁾

Pour atteindre notre but, il suffit d'établir la parfaite innocence de la vie de J.-C. En effet, il est impossible que Jésus ait passé sa vie dans la plus parfaite innocence, sans avoir donné l'exemple de toutes les vertus. Si jamais il ne s'est rendu coupable d'orgueil, c'est donc qu'il était humble. Si de ses lèvres ne sont jamais tombées des paroles de colère, c'est donc qu'il était doux et qu'il avait le droit de dire à ses disciples : « Apprenez de moi que je suis doux et humble de cœur. » ⁽²⁾ Si jamais on n'a pu l'accuser d'égoïsme, c'est qu'il pratiquait la vertu d'abnégation, avant

⁽¹⁾ Hébr., VII, 26. — ⁽²⁾ Matth., XI, 29.

même de la prêcher aux disciples. Si jamais on ne vit en lui des mouvements d'impatience, nonobstant les persécutions continues de ses ennemis, c'est donc que la patience brillait en lui. Si jamais on n'a pu l'accuser d'avoir violé la charité par des paroles ou des actes, c'est donc qu'il a exercé admirablement cette vertu. D'ailleurs les œuvres merveilleuses qu'il accomplit pour soulager l'humanité souffrante démontre avec éclat que l'amour des hommes avec l'amour de son Père était le mobile constant de tous ses actes. Aussi ce ne sont pas seulement ceux qui croient en sa divinité, ce sont encore les pires ennemis de ce dogme sacré qui, vaincus par l'évidence, ont rendu hommage à l'incomparable sainteté de sa vie.

Nous arrêtant à l'élément négatif de la sainteté de Jésus, nous montrerons d'abord le fait ou la vérité de l'innocence de la vie du Christ; ensuite la gloire de cette innocence.

* * *

LA VÉRITÉ DE L'INNOCENCE DE JÉSUS.

Comme tous les faits qui sont du domaine de l'histoire, l'absence de toute faute dans la vie de Jésus se prouve par des témoignages véridiques. L'innocence de Jésus est attestée par un triple témoignage. D'abord par le témoignage très véridique de Jésus lui-même; ensuite par le témoignage de ses contemporains; enfin par le témoignage de la postérité. Il y a accord unanime pour dire : « Sanctus, innocens, impollutus, etc. »

Témoignage de Jésus. — Jésus affirma son innocence pendant sa vie et à l'heure de sa mort. — Pendant sa vie, il l'attesta par son silence et par sa parole.

1. — Tous ceux qui ont un degré d'humilité, fût-ce le plus petit, qui ne sont pas absolument dominés par l'orgueil, surtout les saints, fréquemment, pendant leur vie ici-bas, pleurent leurs péchés, se frappent la poitrine, demandent pardon au Seigneur de leurs ingratitude, de leurs lâchetés à son saint service, de l'abus qu'ils ont fait de ses grâces, du bien qu'ils ont omis et du mal qu'ils ont fait. Aussi avant que le prêtre monte à l'autel : « introibo ad altare Dei », l'Eglise met sur ses lèvres ces paroles : « Confiteor Deo omnipotenti quia peccavi nimis... mea culpa, mea maxima culpa... » Et le peuple aussitôt répète la même humble confession. Or Jésus, parmi les hommes, était le grand humble ;

l'humilité resplendit avec un éclat incomparable à la crèche, dans la maison de Nazareth, sur la croix, dans toutes les scènes de sa vie privée et de sa vie publique, dans sa conduite vis-à-vis de son Père, de sa mère, de ses amis et de ses ennemis. Il a pu dire à ses disciples : « Apprenez de moi que je suis humble de cœur. » — Si donc Jésus avait eu conscience d'une faute quelconque, quelles larmes de repentir il eût versées, avec quelle humilité il se fût frappé la poitrine et eût demandé pardon à Dieu et aux hommes ! Or que voyons-nous ? Quatre évangélistes ont écrit la vie de Jésus ; aucun d'eux ne rapporte que Jésus ait jamais demandé pardon à Dieu ou aux hommes d'une faute quelconque. Ils narrent que leur héros exhorte tous les autres à faire pénitence de leurs péchés ; jamais il ne fait lui-même pénitence pour des péchés propres. Il ordonne à tous ses disciples, répandus par tout l'univers, jusqu'à la consommation des siècles, de demander pardon à Dieu, tous les jours de leur vie, de leurs offenses : « dimitte nobis debita nostra » ; lui-même ne demande jamais pardon de ses offenses ; car l'oraison dominicale c'est la prière qu'il a enseignée à ses disciples, ce n'est pas la prière qu'il ait à réciter lui-même : « Quand vous prierez, a-t-il dit à ses apôtres, voici ce que vous direz : sic ergo vos orabitis. » ⁽¹⁾ C'est donc bien que dans toute sa vie il ne rencontre aucune pensée, aucun sentiment, aucune parole, aucune action, qu'il ait à regretter comme une faute : « Talis enim decebat ut esset nobis Pontifex, sanctus, innocens... »

Bien plus, un jour, malgré son humilité, il proclama son absolue innocence.

Vers le milieu de sa vie publique, il vint à Jérusalem pour assister à la fête des Tabernacles. Devant une grande foule, accourue de toutes les provinces de la Palestine pour assister aux cérémonies du Temple, aux cantiques joyeux, aux processions et aux festins, harcelé par ses ennemis de questions et d' interruptions injurieuses, Jésus avec une sainte fierté se tourne vers eux et leur lance ce défi : « Quis ex vobis arguet me de peccato. Qui de vous me convaincra de péché ? » ⁽²⁾ Le défi ne fut pas relevé. Aussi Jésus se hâta de conclure : « Si je dis la vérité (et il la disait, étant sans péché), pourquoi ne me croyez-vous pas ? »

2. — Devant la mort, quand l'âme va paraître devant Dieu, le grand juge, combien gémissent et pleurent les fautes de leur vie ? combien confessent qu'ils ont été infidèles aux engagements con-

⁽¹⁾ Matth., VI, 9. — ⁽²⁾ Joh., VIII, 46.

tractés envers Dieu, quand l'eau du baptême a coulé sur leurs fronts? à combien, même des meilleurs, surtout des meilleurs, ne semble-t-il pas que leur vie a été inutile, qu'elle est vide d'œuvres saintes, que le mal l'emporte sur le bien? Les saints eux-mêmes fréquemment tremblent, quand ils sont sur le point de mourir; ils font un retour sur eux-mêmes, demandent pardon au ciel et à la terre.

Voyez Jésus-Christ à la dernière cène. C'est la veille de sa mort; il le sait et l'annonce aux apôtres réunis autour de lui, quand il leur fait ses adieux. Saint Jean nous raconte tout le long de cinq chapitres ⁽¹⁾ les épanchements du cœur de Jésus. Après avoir prodigué à ses apôtres les consolations ⁽²⁾ et les recommandations, ⁽³⁾ Jésus, dit saint Jean, « leva les yeux au ciel », ⁽⁴⁾ comme si son âme par ce regard alla chercher la face de son Père; il ouvrit les lèvres pour en faire sortir la plus belle supplication qui soit jamais montée vers les cieux. Dans cette prière, qui est par excellence la prière sacerdotale, Jésus fait le bilan de sa vie et l'offre à son Père. Que trouve-t-il dans cette vie; de quoi se compose-t-elle? Le voici : « Père, dit-il, l'heure est venue, glorifiez votre fils, afin que votre fils vous glorifie : Pater, venit hora, clarifica filium tuum ut filius tuus clarificet te. » ⁽⁵⁾ « Je vous ai glorifié sur la terre, poursuit Jésus, avec la simplicité de l'ouvrier divin qui rend justice à son œuvre, j'ai accompli la tâche que vous m'aviez proposée et maintenant, à vos côtés, glorifiez-moi, vous, ô Père, de cette gloire que j'avais déjà en vous, quand le monde n'était pas encore : Ego te clarificavi super terram, opus consummavi quod dedisti mihi ut faciam. Et nunc clarifica me, tu, Pater, apud te ipsum, claritate quam habui, priusquam mundus esset, apud te. » ⁽⁶⁾ Sa mission a été fidèlement remplie, sa conscience l'atteste : au Père maintenant de le récompenser. « Je vous ai glorifié. » Et qu'a-t-il fait? Le résumé de son œuvre est facile à faire : « J'ai manifesté votre nom aux hommes, que vous m'avez donnés du milieu du monde : Manifestavi nomen tuum hominibus quos dedisti mihi de mundo. » ⁽⁷⁾ Suivent les plus belles demandes à Dieu pour les apôtres et le monde et l'Eglise. « Je vous ai glorifié sur la terre... J'ai accompli la tâche que vous m'aviez proposée... J'ai manifesté votre nom aux hommes : » ⁽⁸⁾ Voilà ce dont se

(1) Joh., XIII-XVII. — (2) *Idem.*, XIV. — (3) *Idem.*, XV, XVI. — (4) *Idem.*, XVII, 1. — (5) *Idem.*, XVII, 1. — (6) Joh., XVII, 4, 5. — (7) *Idem.*, 6. — (8) *Idem.*, XVII, 4, 6.

compose la vie de Jésus-Christ sur la terre. Il n'y a aucune trace de faute, aucune ombre.

Voyez Jésus sur la croix. Il va mourir. Il est en proie aux plus cruelles souffrances; autour de lui retentissent les blasphèmes et les ricanements de ses ennemis : ils triomphent de sa mort. Au milieu de ses tortures il demande pardon à son Père; mais ce n'est pas pour lui-même : c'est pour ses bourreaux. « Père, pardonnez-leur, car ils ne savent ce qu'ils font. » ⁽¹⁾ S'il songe à tout et à tous, excepté à des péchés personnels, c'est qu'il en est exempt : « Talis decebat ut nobis esset Pontifex, sanctus, innocens, impollutus. »

* * *

Témoignage des contemporains. — La parfaite innocence de Jésus par l'exclusion de toute faute, est affirmée par ses amis et ses ennemis.

I. — LES AMIS de Jésus, les apôtres, les disciples, les évangélistes. Les apôtres ont prêché la vie et la doctrine de Jésus; les évangélistes résument cette prédication dans les évangiles. Qu'ont prêché les uns, qui ont écrit les autres? Des discours admirables, des œuvres admirables, des vertus admirables. Nulle part dans cette vie, ils ne découvrent la moindre faute.

Il a été dit et écrit que le témoignage des amis de Jésus est suspect, que l'amour et l'admiration pouvaient bien avoir aveuglé leurs yeux, ne voyant de bonne foi que des merveilles dans leur héros.

On pourrait à la vérité répliquer que les yeux de l'amour, quand il est sincère, sont plus clairvoyants et sa langue plus sincère. On peut surtout faire observer que les disciples ont vécu dans l'intimité du divin maître, qui leur reprochait leurs fautes et leurs faiblesses, leurs vues humaines et ambitieuses; sans doute il leur dévoilait aussi, comme à des amis tendrement aimés, ses pensées, ses sentiments, ses projets. Les évangélistes racontent sans passion, sans enthousiasme et sans amertume ce que leurs yeux ont vu en Jésus et autour de lui, et ce que leurs oreilles ont entendu. Leur livre porte le cachet de la vérité. Ils sont donc dignes d'être crus, lorsqu'ils paraissent n'avoir ni entrevu ni soupçonné pour leur maître la possibilité d'une faute, d'une faiblesse, d'une imperfection, quand, à leurs yeux, Jésus était l'idéal de la beauté

(1) Luc, XXIII, 34.

morale. Mais passons au témoignage des ennemis. Il est d'autant plus précieux, que les ennemis sont intéressés à publier le mal, s'ils en connaissent, qu'ils en inventent, s'ils n'en découvrent pas.

2. — LES ENNEMIS de Jésus ont été forcés par l'évidence de rendre témoignage à son innocence. Ils le font par leur silence et leurs discours.

Les pharisiens, les scribes, les prêtres de la loi ont partout suivi Jésus; ils l'ont épié, ils lui ont tendu des pièges par des questions captieuses, ont cherché à lui arracher un mot, un acte coupable; ils ont calomnié ses intentions, blasphémé ses œuvres, interprété malicieusement ses miséricordieuses prévenances pour les pécheurs. Or quand Jésus leur porte, au Temple, ce superbe défi, qu'avant lui personne n'eut le droit de porter : « Qui de vous m'accusera de péché? », ils baissent la tête et se taisent : nul n'ose se lever pour évoquer une ombre sur sa radieuse figure. — Plus tard, au tribunal ecclésiastique de Caïphe, et au tribunal civil de Pilate, invités à articuler leurs griefs, ils passèrent toute sa vie au crible d'une implacable critique et ils ne trouvèrent pas un acte, pas une parole, qui pût servir de base à une juste condamnation. De quoi l'accusent-ils? De s'être dit Fils de Dieu et roi des Juifs. Nous serions presque portés à remercier les ennemis de Jésus d'avoir épié les actions et les discours de Jésus, quand nous considérons que leur témoignage est une forte preuve de l'innocence de l'Homme-Dieu.

Les ennemis de Jésus ne confessèrent pas seulement son innocence par leur silence, ils furent forcés de la proclamer hautement par leur parole.

Ecoutez Judas après sa trahison. Le souci de sa réputation devait le pousser à accuser Jésus, pour se justifier lui-même. Que voyons-nous? L'argent qu'il a reçu, les trente deniers, lui brûlent les mains : il court au Temple, les jette sur le pavement et s'écrie : « J'ai péché car j'ai livré le sang du juste : Peccavi tradens sanguinem justum. » (1) C'est lui le coupable, Jésus est l'innocent « Sanctus, innocens, impollutus. »

Ecoutez Pilate. Il a entendu et pesé les accusations; il a interrogé Jésus et entendu ses réponses; malgré son évident désir de faire droit aux exigences des accusateurs, à plusieurs reprises, il déclare au peuple, prêt à se révolter, à la foule tumultueuse qui

(1) Matth., XXVII, 4.

couvrait la place du prétoire, qu'il ne trouve rien de répréhensible en Jésus de Nazareth. ⁽¹⁾

Ecoutez Claudia Procula, la femme de Pilate. Avertie par la voix de son cœur de l'innocence de Jésus, elle supplie son époux de ne pas condamner Jésus, sous peine des pires malheurs pour leur maison. ⁽²⁾

Ecoutez le centurion romain. Les scènes de la tragédie du Calvaire se sont déroulées à ses regards. Quand il eut vu Jésus insulté dans son agonie par ses bourreaux, sans les maudire, ne laissant tomber de son gibet que des regards de miséricorde et des paroles de pardon, ne faisant monter vers Dieu que des prières capables de l'apaiser : devant cette patience, ce silence, cette suavité des lèvres et du cœur de l'auguste victime, quand tout était terminé : « En vérité, dit-il, cet homme était juste : Vere hic homo erat justus. » ⁽³⁾

Ecoutez le démon lui-même, car Dieu a voulu que celui qui est la scélératesse personnifiée, rendit témoignage à celui qui est la sainteté personnifiée. Non seulement les démons, par la bouche des possédés, répondent quand Jésus leur parle, obéissent quand il commande, s'en vont quand il leur ordonne de lâcher leur proie ; mais encore comme mûs par un ressort invisible, poussés par une force irrésistible, ils confessent qu'il est juste, saint, Fils de Dieu ; et Jésus se voit obligé de leur imposer silence, ne voulant pas recevoir l'hommage de ces bouches, habituées à vomir le blasphème et le mensonge. En voici un exemple.

Au commencement de sa vie publique, Jésus, chassé de Nazareth, vint à Capharnaüm, où il devait, pendant toute sa vie publique, trouver un accueil hospitalier. Le bruit de son arrivée avait fait accourir en foule les Galiléens à la synagogue, où le jeune docteur devait enseigner le jour du sabbat. Pendant que tous l'écoutaient avec admiration, tout à coup, rapporte saint Luc, « un homme, possédé par un démon impur, jeta un grand cri, disant : « Laisse-moi ; qu'y a-t-il entre nous et toi ? Es-tu venu pour nous perdre ? Je sais qui tu es : *Le Saint de Dieu*. Sine, quid nobis et tibi, Jesu Nazarene ? Venisti perdere nos ? Scio te, quis sis : *Sanctus Dei*. » Jésus, méprisant l'hommage que le démon lui faisait, « Tais-toi, dit-il, avec un ton menaçant, et sors de cet homme : Et increpavit illum Jesus dicens : obmutesce et exi ab eo. » Aussitôt l'esprit impur jeta sa victime au milieu de la syna-

(1) Luc, XXIII, 22. — (2) Matth., XXVII, 19. — (3) Luc, XXIII, 47.

gogue et sortit de son corps, sans lui avoir fait aucun mal. Et tous, saisis d'épouvante, se disaient entre eux : « Quelle est cette parole ? Il commande avec autorité et puissance aux esprits impurs et ils sortent. » ⁽¹⁾

* * *

Témoignage de la postérité. — La postérité a confirmé le témoignage des contemporains de Jésus. Ses ennemis comme ses amis ont reconnu l'innocence de sa vie : « Quis ex vobis arguet me de peccato ? » Ce défi a été entendu par les ennemis du Christ, depuis dix-neuf siècles. Ils ont scruté et analysé sa vie. Quelle joie, s'ils avaient découvert une ombre ! Ils ne l'ont pas trouvée : ils ont baissé la tête. Il en est même qui ont eu la loyauté d'avouer que jamais, aux lointains horizons de l'histoire, il ne parut un homme au caractère aussi beau, aussi noble, aussi désintéressé. ⁽²⁾

Ce défi a été entendu par les amis de Jésus, les saints, les grandes âmes, les chrétiens fervents. Eux aussi ont scruté et analysé la vie de Jésus pour la connaître et l'imiter ; et devant cette parole ils confessent la sainteté de Jésus et adorent leur modèle : « Talis decebat ut nobis esset Pontifex. »

Voilà le fait de l'innocence du Christ, attestée par le témoignage du divin Sauveur lui-même, par ses ennemis qui l'attestent par

⁽¹⁾ Luc, IV, 31-37.

⁽²⁾ Strauss en Allemagne, Parker en Amérique, Renan en France, n'ont pu s'empêcher de laisser échapper des paroles d'admiration au sujet du génie et de la sainteté de Jésus.

« Le Christ, dit Strauss, ne saurait être suivi de personne qui le dépasse, ni même qui puisse atteindre après lui et par lui le même degré absolu de la vie religieuse. Jamais en aucun temps il ne sera possible de s'élever au-dessus de lui, ni de concevoir quelqu'un qui lui soit même égal. » *Nouvelle vie de Jésus*.

Parker : « Jésus répand une lumière nouvelle, brillante comme le jour, sublime comme le ciel, et vraie comme Dieu. Philosophes, poètes, prophètes, rabbins, il s'élève au-dessus de tous... Dieu est dans le cœur de ce jeune homme. »

Renan : « Pour s'être fait adorer à ce point il faut qu'il ait été adorable. L'amour ne va pas sans un objet digne de l'allumer, et nous ne saurions rien de Jésus si ce n'est la passion qu'il inspira à son entourage, que nous devrions affirmer encore qu'il fut grand et pur. La foi, l'enthousiasme et la constance de la première génération chrétienne, ne s'expliquent qu'en supposant un homme de proportions colossales. » *Vie de Jésus*, p. 447, 448.

« Quels que puissent être les phénomènes inattendus de l'avenir, Jésus ne sera pas surpassé. Son culte se rajeunira sans cesse ; sa légende provoquera des larmes sans fin ; ses souffrances attendriront les meilleurs cœurs ; tous les siècles proclameront qu'entre les fils des hommes, il n'en est pas né de plus grand que Jésus. » *Ibid.*, p. 459.

leur silence et par leur parole, proclamée enfin par les docteurs et par les saints. Dix-neuf siècles la proclament par la voix des bons et des méchants.

* * *

GLOIRE DE L'IMPECCABILITÉ DE JÉSUS.

La gloire spéciale de l'innocence de Jésus résulte d'abord de ce fait qu'elle est unique au monde; ensuite de ce qu'elle se manifeste au milieu des contrariétés, des persécutions, des épreuves et des souffrances.

A. — L'innocence de Jésus est unique. — Saint Jean déclare que celui qui se croit sans péché, est victime de la plus grossière illusion. Saint Paul se nommait le premier des pécheurs, un homme vendu au péché, en qui, naturellement parlant, n'habitait aucun bien. ⁽¹⁾ Et cependant de quels dons merveilleux il avait été favorisé! — De Maistre, parlant de lui-même, dit quelque part : « Je ne sais pas ce que c'est que le cœur d'un scélérat : je ne connais que le cœur d'un honnête homme : c'est affreux. » Combien doivent, en gémissant, faire le même humble aveu : toutes les mauvaises passions fermentent dans les cœurs des hommes : l'orgueil, la lâcheté, la jalousie, la sensualité, etc.

C'est le privilège de Jésus et de Marie, que jamais aucun péché ne souilla le pur ciel de leurs âmes. C'est le privilège de Marie, que pouvant pécher, tout aussi bien que Adam et Eve au jour de leur innocence, malgré sa conception et l'intégrité de sa nature qui en fut la glorieuse suite et excluait tout mouvement de la concupiscence, elle a, mieux que nos premiers parents, usé de sa liberté pour ne pas laisser pénétrer l'ombre d'un péché dans le sanctuaire de sa conscience. — C'est le privilège absolument unique de Jésus d'avoir été de toute façon, physiquement impeccable : Il répugne en effet qu'un Dieu ait jamais pu pécher de n'importe quelle façon : « Talis decebat ut nobis esset Pontifex, sanctus, innocens, impollutus. »

B. — Elle se manifeste au milieu des contrariétés. — Les contradictions auxquelles Jésus fut en butte, les persécutions qu'il eut à endurer, les douleurs qu'il eut à souffrir, élèvent l'innocence de Jésus aux plus hautes cimes de la perfection et de l'héroïsme.

⁽¹⁾ Rom., VII, 14 sq.

Qui ignore avec quelle facilité le pauvre murmure contre son sort, se révolte parfois contre Dieu et blasphème froidement son saint nom. — Or qui sur la terre a jamais été pauvre comme Jésus? N'a-t-il pas dit de lui-même, pendant sa vie publique : « Les renards ont leur tanière, les oiseaux leur nid : le Fils de l'Homme n'a pas même une pierre qui lui appartienne et sur laquelle il puisse reposer la tête? » ⁽¹⁾ Et cependant aucune plainte, aucun murmure ne tomba jamais de sa bouche.

Qui ignore avec quelle facilité s'impatientent et murmurent ceux qui ont à endurer de grandes souffrances dans le corps. — Or qui a souffert dans son corps comme Jésus? Il est attaché à une colonne et flagellé impitoyablement; il est souffleté et couronné d'épines; il voit sa face couverte de crachats. Et cependant aucune plainte, aucun murmure ne s'échappent de sa bouche : « Sanctus, innocens, impollutus. »

Qui ignore les plaintes qui s'échappent des lèvres de ceux qui endurent de grandes souffrances dans le cœur. Or qui a souffert comme Jésus dans le cœur? Quand Judas le trahit par un baiser, quand Pierre le renia, quand son peuple demanda sa mort; que les bourreaux le clouèrent à la croix, que les prêtres et les pharisiens ricanèrent et blasphémèrent : — Jésus, loin de s'irriter et de se plaindre, n'a qu'une parole, un regard, une prière, et c'est la parole, la prière du pardon : « Sanctus, innocens, impollutus, segregatus a peccatoribus et excelsior inclis factus. » ⁽²⁾

Ah! il est beau en ce monde de faire le bien et de ne pas demander sa récompense, de se dévouer en s'oubliant. Il est héroïque de se donner, de se dévouer, en rencontrant l'oubli, et d'endurer l'oubli sans murmure, avec joie, en conservant le calme et la sérénité. — Mais faire le plus grand bien possible, donner aux hommes sa vie entière, la vie la plus pleine, la plus pure, la plus élevée des vies; et n'avoir point de récompense, ne récolter que l'ingratitude, la persécution, la haine; et, au milieu de ces épreuves, toujours pénibles à la nature, ne pas laisser échapper une plainte, une protestation, un murmure, ne pas ressentir un mouvement de colère, mais conserver son âme dans la paix, la joie, la sérénité, et toujours bénir Dieu : il n'y a jamais rien eu de plus grand sur la terre, c'est bien là le sommet le plus sublime de l'innocence et de la perfection morale.

(1) Matth., VIII, 20; Luc, IX, 58. — (2) Hebr., VII, 26.

CHAPITRE II.

LES MIRACLES DE JÉSUS-CHRIST.
DEUXIÈME PREUVE DE SA DIVINITÉ.

La vie publique de Jésus-Christ fut un enchaînement d'œuvres merveilleuses. En Judée, en Galilée, dans les synagogues, sur la montagne, sur les bords du Jourdain, sur les rives de la mer, partout où il passe et prêche l'évangile de son règne, on voit autour de lui des aveugles, des sourds, des muets, des boiteux, des lépreux, des paralytiques, toutes les misères de l'humanité; on dirait que les infirmes et les malheureux accourent de tous les bouts de l'horizon, assurés qu'il a un remède à tous les maux, certains aussi qu'on ne fait jamais en vain appel à sa miséricorde.

La puissance des miracles, dont Jésus fut doué, s'étendait à la nature entière; la mer et la terre, les hommes et les choses, la matière inanimée et la matière animée, rien n'échappe au pouvoir de ce thaumaturge. Et ce pouvoir il l'exerce avec la plus grande aisance : une parole, un ordre, une prière, un regard, le contact de ses vêtements suffit à opérer les plus grands prodiges.

Ce qui n'est pas moins admirable, c'est le parfait désintéressement avec lequel Jésus usa de ce pouvoir merveilleux, que lui seul, parmi les hommes, ait jamais possédé. Il souffre la faim, la soif, la fatigue : jamais il ne fait un prodige pour subvenir à ses propres besoins. Calomnié, injurié, persécuté par ses ennemis, jamais il ne fait appel à sa puissance des miracles pour se venger et les punir. Mais voit-il une pauvre veuve pleurer la mort de son fils; entend-il le pauvre paralytique, assis à la fontaine, se plaindre que personne ne le plonge dans la piscine mystérieuse; est-il entouré dans le désert de la foule qui s'est attachée à ses pas pour le voir et l'entendre; aperçoit-il de pauvres lépreux réduits à vivre dans le désert loin de la société de leurs semblables; lui pré-

sente-t-on des malheureux possédés du démon et vexés de mille manières : aussitôt ses entrailles s'émeuvent, le pouvoir merveilleux jaillit de son cœur, plus rapide que l'éclair. Quelquefois il n'en paraissait plus le maître, comme dans l'incomparable histoire de cette pauvre malade, qui s'approcha par derrière en disant : « Si je pouvais seulement toucher le bout de sa robe, je serais guérie. » ⁽¹⁾

La multiplicité et la variété des miracles opérés par Jésus-Christ ont toujours été regardées par le monde catholique comme une des principales preuves de la vérité de la doctrine qu'il a prêchée et particulièrement de la divinité de sa personne.

Nous allons donner d'abord un aperçu succinct des merveilles dont la vie de Jésus fut remplie. Ensuite nous montrerons que ces merveilles sont la marque indubitable de la divinité de leur auteur. Enfin nous répondrons aux raisons qu'essayaient de faire valoir les adversaires de la divinité de Jésus-Christ.

§ I. — Exposé des Miracles de Jésus-Christ.

Si nous interrogeons l'Evangile, pour savoir l'étendue du domaine sur lequel celui qui se disait le Fils de Dieu pouvait exercer sa puissance, Jésus-Christ nous répond lui-même par cette parole, la plus étonnante peut-être qu'il ait dite au sujet de sa personnalité : « Data est mihi omnis potestas in coelo et in terra : Toute puissance m'a été donnée au ciel et sur la terre. » ⁽²⁾ Le ciel et la terre sont à lui ; tout l'univers relève de son autorité ; le ciel, la terre et l'enfer lui obéissent comme au maître de toutes choses.

Assurément Jésus-Christ n'eût pas osé jeter à la face de l'univers une affirmation aussi audacieuse, s'il n'eût été prêt à en faire la preuve avec tout l'éclat de l'évidence ; cette affirmation, il ne l'eût pas faite à la fin de sa carrière, quand il était sur le point de monter au ciel, s'il n'en avait donné la preuve au cours de sa vie apostolique. Aussi la preuve en est faite, lumineuse pour quiconque ne ferme pas obstinément et volontairement les yeux à

⁽¹⁾ Matth., IX, 20 sq. — ⁽²⁾ Matth., XXVIII, 18.

la lumière. Et pour ne considérer que la puissance que Jésus exerça sur les corps, il est manifesté que la nature entière a reçu de Dieu l'ordre d'obéir à ses ordres, de faire plier toutes ses lois et ses énergies à ses commandements. C'est dire que Jésus-Christ est le grand thaumaturge, qu'il opère des merveilles de tout genre, de toute manière, sur toute créature, quelle qu'elle soit.

On a fait le relevé des miracles rapportés en détail par les évangiles. Il y en a environ quarante, choisis au milieu d'une multitude d'autres en vue du but particulier de l'écrivain sacré. ⁽¹⁾

L'Evangile signale en particulier douze miracles sur la nature :

1. Celui de Cana, Jean, II, 1-11.
2. La première pêche miraculeuse, Luc, V, 1-11.
3. La seconde, Jean., XXI, 1-13.
4. La tempête apaisée, Matth., VIII, 23-27.
5. Jésus et Pierre marchant sur les flots, Matth., XIV, 25-34.
6. La monnaie dans la bouche du poisson, Matth., XVII, 23-26.
7. La première multiplication des pains, Matth., XIV, 15-21.
8. La seconde, Matth., XV, 32-38.
9. Le figuier desséché, Matth., XXI, 17-22.
10. La transfiguration, Matth., XVII, 1-9.
11. Jésus se rendant invisible à ceux qui voulaient le lapider, Jean, VIII, 59.
12. Jésus pénétrant dans le Cénacle, les portes fermées, Jean, XX, 19.

Il signale en détail sept possédés que le divin Maître délivra dans le cours de ses prédications :

1. Le possédé de Capharnaüm, Marc, I, 23-28.
2. Le possédé aveugle et muet, Matth., XII, 22-30.
3. Les deux possédés de Gadare ou de Gêrasa, Matth., VIII, 28-34.
4. Le possédé muet, Matth., IX, 32-34.
5. La fille de la Chananéenne, Matth., XV, 21-28.
6. Le lunatique, Matth., XVII, 14-20.
7. La femme courbée, Luc, XIII, 11-13.

Parmi les innombrables guérisons opérées par Jésus, seize sont rapportées avec détails :

(1) La moitié sont communs aux quatre évangélistes; sept sont propres à saint Jean, II, 1-14; IV, 46; V, 2; IX, 1; XVIII, 6; six, à saint Luc, IV, 30; V, 1; VII, 12; XIII, 11; XIV, 2; XVII, 12; XXII, 51; deux, à saint Matthieu, IX, 27; XVII, 26; un à saint Marc, VIII, 32.

1. Un lépreux, Matth., VIII, 1-4.
2. La belle-mère de Saint-Pierre, Matth., VIII, 14, 15.
3. Le paralytique des synoptiques, Matth., IX, 1-7, Marc, II, 3-13, Luc, V, 18-27.
4. Celui de saint Jean, V, 1-15.
5. Le fils du prince de Capharnaüm, Jean, IV, 45-54.
6. L'homme à la main desséchée, Matth., XII, 9-13.
7. Le serviteur du centenier, Matth., VIII, 5-13, Luc, VII, 1-11.
8. L'hémorroïsse, Matth., IX, 20-22, Luc, VIII, 43-49, Marc, V, 25-35.
9. Les deux aveugles, Matth., IX, 27-31.
10. Le sourd-muet, Marc, VII, 32-37.
11. L'aveugle de Bethsaïde, Marc, VIII, 22-26.
12. L'hydropique, Luc, XIV, 2-6.
13. Les dix lépreux, Luc, XVII, 12-19.
14. Les deux aveugles, près de Jéricho, Matth., XX, 29-34.
15. L'aveugle-né, Jean, IX.
16. L'oreille de Malchus, Luc, XXII, 51.

Les Evangiles racontent trois résurrections de morts :

1. La résurrection de la fille de Jaïre. ⁽¹⁾
2. Celle du fils de la veuve de Naïm. ⁽²⁾
3. La résurrection de Lazare. ⁽³⁾

Nous allons exposer les principaux miracles de Jésus-Christ, en les plaçant, pour essayer de les faire valoir, dans leur cadre historique.

* * *

La terre lui obéit. A son commandement les substances se transforment. Qui ne connaît la conversion de l'eau en vin aux noces de Cana? Jésus venait de choisir ses cinq premiers disciples. Avant de les associer définitivement à son ministère, avant de faire le signe qui devait leur faire quitter leurs filets et leur famille pour s'attacher entièrement à celui qui les avait subjugués par ses premiers entretiens, Jésus voulait laisser travailler le levain déposé dans leurs âmes. Entouré de ses disciples, il s'était rendu à Cana, en Galilée. Des noces se célébraient dans une famille, selon toutes les apparences amie ou même parente de la sienne. Marie s'y était transportée; ses neveux, que l'Evangile appelle les frères

⁽¹⁾ Marc, V, 22-42; Luc, VIII, 41-56; Matth., IX, 18-25.

⁽²⁾ Luc, VII, 11-17, — ⁽³⁾ Jean, XI, 1-44.

de Jésus, y étaient pareillement. Jésus par sa présence aux joies du monde voulait les rendre honnêtes et les sanctifier. Or, tandis que l'on discourait longuement, la provision de vin était épuisée. Pour le maître de la maison c'était une déconvenue, dont l'arrivée inattendue des cinq disciples était apparemment la raison. Marie, attentive aux nécessités du festin, se tourna vers son fils et se mit à dire : « Ils n'ont plus de vin. » Sous cette charitable constatation était voilée la plus respectueuse des prières. Jésus lui répondit : « Femme, qu'y a-t-il entre moi et vous ? Mon heure n'est pas encore venue. » Marie trouva dans la réponse de Jésus ce que nous ne savons pas y entrevoir ; sans hésitations, elle jugea que son fils allait agir selon ses vœux. S'adressant donc aux serviteurs : « Faites, leur dit-elle, tout ce qu'il vous dira. » Jésus agit avec une munificence royale. Il y avait, dans le vestibule ou dans la cour, six urnes de pierre, pour les purifications usitées chez les Juifs. Leur dimension était considérable ; chacune contenait deux à trois mesures, c'est-à-dire de soixante-dix-sept à cent seize litres. Jésus dit aux serviteurs : « Remplissez ces urnes d'eau. » Les serviteurs avaient à peine rempli les amphores, qu'un singulier prodige s'était opéré : l'eau était devenue du vin. « Maintenant, dit Jésus avec l'accent d'une grande bonté, puisez et portez-en au chef du banquet. » Dans le vase qui servait à remplir les coupes, les serviteurs apportèrent le nouveau liquide à l'intendant chargé de présider à la distribution des mets et de la boisson. Sitôt qu'il en eut goûté, l'intendant, ignorant d'où on l'avait tiré, appela l'époux, et en tête-à-tête il lui dit : « Régulièrement on donne le bon vin le premier ; puis à la fin du repas, quand les convives sont blasés, on offre le plus ordinaire. Ici, tout au contraire, c'est l'excellent que vous avez gardé pour la fin. » Ce fut le premier des prodiges que fit Jésus. Les disciples en demeurèrent frappés et crurent en lui. ⁽¹⁾

Deux fois, d'après les évangiles, Jésus multiplia miraculeusement les substances terrestres en des circonstances qui rendirent ces prodiges singulièrement éloquentes. Le Précurseur venait d'être mis à mort. Les apôtres étaient revenus de la mission dont leur Maître les avait chargés. Une grande foule était là sollicitant des miracles. Mais les apôtres étaient accablés de fatigue. Jésus leur dit : « Allons, suivez-moi dans un lieu écarté et prenez-y un peu

(1) Jean, II, 1-11.

de repos. » Ils montèrent donc dans une barque, et, laissant la multitude sur le rivage, ils s'en allèrent vers un endroit solitaire, à l'autre rive de la mer de Galilée. Mais la foule, plus nombreuse que jamais, les suivit. Jésus fut ému de compassion. Il alla au-devant de ce troupeau, qui cherchait le bon pasteur au désert, et l'accueillant avec douceur, il se mit aussitôt à l'instruire; puis il guérit les malades qu'on lui présentait. Le jour commençait à tomber. Les Apôtres, s'étant approchés de Jésus, lui dirent : « Ce lieu-ci est inhabité, et il se fait tard; renvoyez donc tout ce monde et qu'il aille dans les métairies ou les villages des environs s'acheter de quoi manger. — Non, répondit Jésus, ce n'est pas nécessaire : donnez-leur vous-mêmes de quoi se nourrir. — Oui, répondirent les Apôtres, sur un ton d'aimable ironie, nous irons acheter deux cents deniers de pain pour leur faire un repas. » C'était probablement plus que n'en contenait leur bourse. Jésus sourit de leur embarras. Puis, pour rendre plus évident le grand miracle qu'il allait opérer, ou même pour éprouver la charité des disciples qui avaient quelque peine à se départir de leurs dernières ressources, il s'adressa encore à l'un d'eux : « Philippe, lui dit-il, comme faisant appel à l'esprit pratique de l'apôtre, où donc pourrions-nous acheter assez de pain pour nourrir cette multitude? » Philippe répète le mot de ses collègues et déclare que même si l'on emploie les deux cents deniers en question, on n'aura pas encore assez de vivres pour distribuer à chacun une médiocre portion. « Eh bien! voyons, reprit Jésus, combien de pains avez-vous? Combien peut-on en trouver parmi cette foule? Allez et sachez-le. » On alla à la recherche et parmi tant d'hommes on ne trouva que cinq pains d'orge et deux poissons. Un petit jeune homme les portait. Jésus se les fit remettre. Puis il demanda que la multitude fût divisée en groupes de cinquante ou de cent personnes, et que ces groupes, échelonnés en lignes égales le long de la colline, prissent place sur le tapis de verdure que le printemps avait préparé. Debout au-dessus de l'assemblée, comme le père au milieu de sa famille, il prit les pains, les bénit et leva les yeux au ciel en rendant grâces à Dieu; il se mit à rompre le pain et à partager les poissons. Sa main libérale distribuait, sans se lasser, des portions qui allaient se multipliant, jusqu'à ce que tous eurent mangé et se fussent rassasiés. Il convenait de ne pas laisser périr les restes des dons de Dieu. Douze corbeilles de pain et de nombreux fragments de poisson furent recueillis. « Or le nombre de ceux qui avaient mangé était environ de cinq mille

hommes, sans les femmes et les enfants. » Le peuple, dans l'enthousiasme, s'écria : « Voilà bien le grand prophète qui doit apparaître sur la terre. » ⁽¹⁾

Quelque temps après, Jésus, s'étant retiré du côté de Tyr et de Sidon, renouvela le miracle de la multiplication des pains, après de nombreux prodiges dont les évangiles ont laissé un glorieux résumé. « Ayant appelé ses disciples, rapporte saint Matthieu, il leur dit : « J'ai compassion de cette foule; car voilà déjà trois jours qu'ils restent près de moi, et ils n'ont rien mangé. Je ne veux pas les renvoyer à jeun, de peur que les forces ne leur manquent en chemin. » Les disciples lui dirent : « Où trouver dans un désert assez de pains pour rassasier une si grande foule? » Jésus leur demanda : « Combien avez-vous de pains? — Sept, lui dirent-ils, et quelques petits poissons. » Alors il fit asseoir la foule par terre, prit les sept pains et les poissons, et ayant rendu grâces, il les rompit et les donna à ses disciples, et ceux-ci au peuple. Tous mangèrent et furent rassasiés, et des morceaux qui restaient on emporta sept corbeilles pleines. Or, le nombre de ceux qui avaient mangé s'élevait à quatre mille, sans compter les femmes et les enfants. » ⁽²⁾

* * *

L'empire exercé par Jésus sur la mer ne fut pas moins merveilleux que celui que nous l'avons vu exercer sur la terre. D'abord elle lui livre les trésors que son sein recèle. Jésus allait définitivement s'attacher les disciples qu'il s'était choisis; ce fut par un miracle dont la mer fut le théâtre. A Capharnaüm, sur les bords du lac, il aperçut Simon-Pierre et André, qui, découragés après une nuit de pêche infructueuse, jetaient une dernière fois leurs filets. « Venez donc avec moi, dit-il, je vous ferai pêcheurs d'hommes. » Aussitôt, dit saint Marc, laissant leurs filets, ils le suivirent. ⁽³⁾ Un peu plus loin, dans une autre nacelle, étaient Jacques et Jean, avec leur père Zébédée. Jésus appela les deux frères, « et, laissant leur père Zébédée dans la barque avec les mercenaires, ils le suivirent. » ⁽⁴⁾ Après avoir, de la barque de Pierre, où il était descendu, instruit la foule qui, debout sur la grève ou suspendue aux noirs rochers de basalte qui avancent dans le lac, écoutait avec ravissement, Jésus, se tournant vers

(1) Voir Matth., XIV, 14-21; Marc, VI, 34-44; Luc, IX, 12-17; Jean, VI, 1-14.

— (2) Matthieu, XV, 32-38. — (3) Marc, I, 16-18. — (4) *Ibid.*, 20.

Simon et André, leur dit : « Gagnez le large et jetez vos filets pour repêcher. » Simon répondit : « Maître, nous avons travaillé toute la nuit pour ne rien prendre ; mais sur votre ordre je jetterai encore le filet. » Il obéit. « L'ayant jeté, dit saint Luc, ils prirent une si grande quantité de poissons que leur filet se rompait. Et ils firent signe à leurs compagnons, qui étaient dans l'autre barque, de venir à leur aide. Ils y vinrent, et ils remplirent les deux barques, au point qu'elles enfonçaient. » ⁽¹⁾ Ce n'était pas le hasard qui avait réuni tant de poissons ; après les essais infructueux des Apôtres pendant la nuit, Jésus ne pouvait compter sur le hasard. Aussi Simon ne s'y trompa pas. La puissance surhumaine de Jésus ne produisit pas seulement la stupéfaction, mais encore l'effroi. Le disciple, tombant aux genoux du maître, s'écria : « Seigneur, retirez-vous de moi ; je ne suis qu'un pauvre pêcheur. » Et Jésus de répondre : « Ne crains point, car désormais ce sont des hommes que tu prendras. » Les quatre disciples, « ayant ramené les barques à terre, quittèrent tout et suivirent Jésus. » ⁽²⁾

Une autre pêche miraculeuse eut lieu après la résurrection. Jésus allait conférer à Simon-Pierre la primauté de juridiction sur l'Eglise universelle, promise autrefois mais non encore donnée. Les Apôtres, de retour en Galilée, avaient passé la nuit dans la barque et, malgré leurs efforts, n'avaient pas réussi à prendre des poissons. Vers le matin un homme apparut sur le rivage. A distance et à travers le brouillard, on ne distinguait qu'imparfaitement sa silhouette. Les disciples étaient loin de supposer que c'était leur Maître. Il leur dit : « Enfants, n'avez-vous rien à manger ? » Sans doute les Apôtres prirent leur Maître pour un voyageur pressé par la faim et en quête de vivres. « Non ! » fut leur réponse. — « Jetez donc le filet à droite de la barque, répondit le mystérieux voyageur, et vous trouverez. » Et aussitôt le filet se remplit de cinquante-trois grands poissons : et malgré cette charge, il ne se rompit point. Les disciples regardaient avec étonnement celui qui leur avait donné un avis si opportun. Jean le premier, avec le regard du cœur, reconnut son Maître : « C'est le Maître, dit-il à Pierre. » A cette parole, Pierre prit son vêtement, se précipita à la mer, et, nageant avec force, il arrive auprès de Jésus. Quand les autres furent descendus à terre, aussitôt après, ils trouvèrent un brasier allumé, un poisson qui cuisait, et du pain. Jésus préparait un festin à ses disciples. Le repas et la pêche miraculeuse furent

⁽¹⁾ Luc, V, 4-8. — ⁽²⁾ *Ibid.*, 11.

le double prélude à la belle scène où Pierre, après une triple protestation d'amour et de fidélité à Jésus, qu'il avait quelques jours auparavant renié trois fois, fut investi du pouvoir suprême sur les brebis et sur les agneaux. ⁽¹⁾

Jésus-Christ ne commanda pas seulement en maître aux poissons de la mer; avec la même maîtrise, il commandait aux vents et aux flots. Au commencement de sa vie publique, après une grande journée de lutte avec une opposition naissante et de nombreux miracles qui l'avaient remplie, Jésus se livrait au repos au fond de la barque de ses disciples, sur le lac de Génésareth. Tout à coup une violente tempête s'éleva, phénomène assez rare dans ces eaux ordinairement si tranquilles. La barque, entraînée dans un tourbillon, faisait eau de toute part. Le péril était sérieux; la peur saisit les disciples. Or, Jésus continuait à dormir. Bientôt la barque sembla couler bas. Les pauvres Galiléens, cessant de respecter le sommeil de leur Maître : « Seigneur, lui dirent-ils, en l'éveillant, sauvez-nous, nous périssons! » Sans émotion, Jésus se leva, regarda la tempête, et d'un mot, avec une autorité souveraine, imposa silence à l'ouragan et à la mer. Voici le récit évangélique : « Jésus leur dit, rapporte saint Matthieu : « Pourquoi craignez-vous, hommes de peu de foi? » Alors il se leva, commanda aux vents et à la mer, et il se fit un grand calme. Et saisis d'admiration, tous disaient : « Quel est celui-ci, que les vents mêmes et la mer lui obéissent. » ⁽²⁾

Un jour le divin Maître n'a pas la pièce de monnaie qu'il lui faut pour payer l'impôt; à sa voix, du fond de l'eau, un poisson vient lui présenter précisément la pièce dont il avait besoin, après quoi il disparaît.

Non seulement la mer lui livre ses trésors et se calme à sa voix, mais encore, quand il le veut, il voit le dos liquide des flots se durcir et il marche sur la crête des vagues, comme sur la terre ferme.

Après la multiplication des pains rapportée plus haut, la foule, dont l'enthousiasme débordait, eut la pensée de proclamer le jeune thaumaturge roi d'Israël. Jésus, ne pouvant dissiper leurs illusions, s'enfuit sur la montagne pour s'y recueillir et prier. Le lendemain, il rejoignit la foule : l'effervescence populaire n'était

⁽¹⁾ Jean, XXI, 1-17. — ⁽²⁾ Matthieu, VIII, 23-27.

pas calmée. Bien plus, elle risquait de gagner les disciples, qui partageaient les préjugés des Juifs concernant le règne temporel du Messie. Pour les soustraire au danger, Jésus les contraignit à se retirer, à monter sur leur barque, à gagner le large et à l'attendre en mer non loin de Bethsaïda. Le vent de tempête soufflait et empêchait les disciples d'aborder à la côte. Jésus, les voyant en détresse, eut pitié d'eux. Il alla droit à ceux qui ne pouvaient venir à lui. Dans l'obscurité de la nuit, les Apôtres aperçurent une silhouette humaine debout sur les vagues qui se heurtaient; ils poussaient des cris d'effroi, croyant être en présence d'un fantôme. Afin de les rassurer, Jésus leur dit : « N'ayez pas peur, c'est moi. » Alors Pierre : « Maître, dit-il, si c'est vous, ordonnez que j'aille vous rejoindre sur l'eau. — Viens! lui dit le Maître. » Pierre, flatté d'être associé au miracle qui soutenait Jésus sur l'eau, saute de la barque et marche sur des flots. Bientôt, comme le vent était violent, il prit peur, il hésite et commence à s'enfoncer dans l'eau. Cependant le Seigneur se tient droit devant lui. Pierre l'invoque de la voix et du geste : « Maître, s'écrie-t-il, sauvez-moi! » Jésus alors étendant la main le saisit et le relève en disant : « Homme de peu de foi, pourquoi as-tu douté? » Et ils montent ensemble dans la barque qui avait fini par les rejoindre. ⁽¹⁾ Par le double miracle de la multiplication des pains et de la marche sur les eaux, Jésus paraît avoir eu comme fin immédiate de disposer les esprits de ses disciples à entendre le lendemain, à Capharnaüm, l'étonnant discours des promesses eucharistiques. C'est dans ce discours que nous lisons ces paroles, que les disciples furent stupéfaits d'entendre, quoique Jésus les eût préparés par les grands miracles que nous avons rapportés : « En vérité, en vérité, je vous le dis, si vous ne mangez la chair du Fils de l'homme, et si vous ne buvez son sang, vous n'aurez point la vie en vous-mêmes. Celui qui mange ma chair et boit mon sang a la vie éternelle, et moi, je le ressusciterai au dernier jour. Car ma chair est vraiment une nourriture, et mon sang est vraiment un breuvage. Celui qui mange ma chair et boit mon sang, demeure en moi, et moi en lui. » ⁽²⁾

* * *

Maître de la mer, maître de la terre, Jésus, venu au monde pour sauver les hommes, exercera principalement sur les hommes

(¹) Jean, VI, 16-21. — (²) Jean, VI, 53-56.

son bienfaisant pouvoir. Il opéra des prodiges dans les âmes; il en opéra sur les corps. « Jean dans sa prison, raconte saint Matthieu, ayant entendu parler des œuvres du Christ, envoya deux de ses disciples lui dire : « Êtes-vous celui qui doit venir, ou devons-nous en attendre un autre? » Jésus leur répondit : « Allez, rapportez à Jean ce que vous entendez et ce que vous voyez : Les aveugles voient, les boiteux marchent, les lépreux sont guéris, les sourds entendent, les morts ressuscitent, les pauvres sont évangélisés. » ⁽¹⁾ Les Evangiles sont remplis de faits miraculeux et ils laissent entendre que les prodiges qu'ils racontent ne sont que la minime partie des œuvres du thaumaturge. « En quelque lieu qu'il arrivât, dit saint Marc, dans les villages, dans les villes et dans les campagnes, on mettait les malades sur les places publiques et on le priait de les laisser seulement toucher la houppe de son manteau; et tous ceux qui pouvaient le toucher, étaient guéris. » ⁽²⁾ « C'est qu'une vertu sortait de lui et chassait tous les maux. » ⁽³⁾ Non seulement les évangélistes laissent entendre qu'ils ne racontent pas tous les prodiges de Jésus, mais saint Jean dit qu'il est impossible d'en faire le récit complet et cette impossibilité il l'exprime par cette énergique figure : « Jésus, dit-il, en terminant son évangile, a fait beaucoup d'autres choses et je ne pense pas que le monde puisse contenir les livres qu'il faudrait écrire pour faire connaître dans le détail ses œuvres merveilleuses. » ⁽⁴⁾

Parmi les innombrables guérisons opérées par Jésus, il en est dont le caractère miraculeux est particulièrement évident. Nous allons en rapporter quelques-unes.

Le malade ne devait pas être devant Jésus pour être guéri par lui; le thaumaturge ne devait ni voir le malade, ni lui parler, il n'avait pas besoin d'exciter sa foi ou sa confiance, sa puissance opérait à de grandes distances, en dehors de toute influence exercée par sa présence. Saint Jean raconte que Jésus était à peine de retour en Galilée des fêtes religieuses de Jérusalem, où il avait opéré plusieurs œuvres étonnantes, lorsqu'un officier vint de Capharnaüm à Cana, où Jésus s'était arrêté, lui exposer la triste situation de son fils malade, en le suppliant de l'arracher à la mort. L'officier, supposant que la puissance du thaumaturge ne pouvait s'exercer qu'au contact du malade, lui demanda de descendre en personne jusqu'à Capharnaüm, à quarante kilo-

(1) Matthieu, XI, 2-5. — (2) Marc, VI, 56. — (3) Luc, VI, 19. — (4) Jean, XXI, 25.

mètres de Cana. Jésus lui apprit que la nature, comme une esclave docile, devait exécuter ses ordres, quels qu'ils fussent et aussitôt qu'ils étaient donnés. « Seigneur, avait dit l'officier, descendez avant que mon enfant ne meure. » « Va, lui répond Jésus, ton enfant est plein de vie. » « Cet homme, ajoute l'évangéliste, crut à la parole que Jésus avait dite et partit. Comme il s'en retournait, ses serviteurs vinrent à sa rencontre et lui apprirent que son enfant vivait. Il leur demanda à quelle heure il s'était trouvé mieux, et ils lui répondirent : « Hier, à la septième heure, la fièvre l'a quitté. » Le père reconnut que c'était l'heure à laquelle Jésus lui avait dit : « Ton fils est plein de vie », et il crut, lui et toute sa maison. »

Après le discours de la montagne, Jésus était rentré à Capharnaüm. L'admiration était générale. Les païens eux-mêmes en étaient venus à regarder le jeune Prophète comme un homme extraordinaire, capable d'opérer les plus étonnants prodiges. Aussi un centurion, ou capitaine de la cohorte qui stationnait à Capharnaüm, dont on ne sait s'il était au service d'Hérode ou des empereurs romains, recourut publiquement à lui pour obtenir la guérison d'un serviteur malade, qu'il affectionnait beaucoup; le malade, atteint de paralysie, était sur le point de mourir. Son maître, d'après la narration de saint Luc, ayant entendu parler de Jésus, lui députa quelques anciens d'entre les Juifs, pour le prier de venir guérir son serviteur. Ceux-ci, étant arrivés vers Jésus, le prièrent avec grande instance, en disant : « Il mérite que vous fassiez cela pour lui; car il aime notre nation, et il a même bâti notre synagogue. » Jésus s'en alla donc avec eux. Il n'était plus loin de la maison, lorsque le centurion envoya quelques-uns de ses amis lui dire : « Seigneur, ne prenez pas tant de peine, car je ne suis pas digne que vous entriez sous mon toit; aussi ne me suis-je pas même jugé digne de venir auprès de vous; mais dites un mot, et mon serviteur sera guéri. Car moi, qui suis soumis à des supérieurs, j'ai des soldats soumis à mes ordres, et si je dis à l'un : Va, et il va; à un autre : Viens, et il le fait. » Ce qu'ayant entendu, Jésus admira cet homme, et se tournant vers la foule qui le suivait, il dit : « Je vous le dis en vérité, en Israël même je n'ai pas trouvé une si grande foi. » A leur retour dans la maison du centurion, les envoyés trouvèrent guéri le serviteur qui était malade. ⁽²⁾

(¹) Jean, VI, 46-53. — (²) Luc, VII, 1-10.

Jésus, fuyant la haine de ses adversaires, s'était retiré vers les confins de Tyr et de Sidon. Son but était de se faire oublier un moment. Aussi, en entrant chez les hôtes qui l'accueillirent, il commença par déclarer qu'il entendait y vivre incognito. Cependant on ne tarda pas à savoir qu'il était dans le pays. Une femme, rapporte saint Marc, dont la petite fille était possédée d'un esprit impur, n'eut pas plus tôt entendu parler de lui, qu'elle vint se jeter à ses pieds. Cette femme était païenne, syro-phénicienne de nation; elle le pria de chasser le démon hors de sa fille. Jésus lui fit cette réponse, en apparence quelque peu dure : « Laissez d'abord les enfants se rassasier, car il n'est pas bon de prendre le pain de enfants et de le jeter aux petits chiens. » — « Il est vrai, Seigneur, répondit la femme très humblement, mais les petits chiens mangent sous la table les miettes des enfants. » Alors Jésus lui dit : « A cause de cette parole, allez, le démon est sorti de votre fille. » Etant retournée, elle trouva sa fille couchée sur son lit : le démon l'avait quittée. ⁽¹⁾

On a remarqué que les deux prodiges de ce genre, cités dans l'Evangile, sont accordés à deux croyants venus du paganisme, le centurion et la Chananéenne, comme si le Maître avait voulu faire entendre par là que la gentilité serait efficacement secourue et sauvée, sans être, comme les Juifs, honorée de sa présence visible et personnelle.

Les infirmités de naissance ne résistèrent pas plus à la puissance de Jésus, que les maladies contractées au cours de la vie.

Sortant du pays de Tyr, raconte saint Marc, Jésus revint par Sidon vers la mer de Galilée, au centre de la Décapole. « Là ils lui amenèrent un sourd-muet, et ils le priaient de lui imposer les mains. » Le sourd-muet ne pouvant entendre ses paroles, Jésus eut recours à des signes extérieurs. Il le prit en particulier, lui mit ses doigts dans les oreilles, et avec sa salive il toucha sa langue. Ensuite, regardant le ciel, pour lui indiquer que le miracle allait venir de Dieu, il poussa un profond soupir, et cria : « Ephpheta », c'est-à-dire : Ouvrez-vous ! Et aussitôt les oreilles de cet homme s'ouvrirent, sa langue se délia, et il parlait distinctement, Jésus leur défendit d'en dire rien à personne. Mais plus il le leur défendait, plus ils le publiaient; et ravis d'une admiration sans bornes,

(1) Marc, VII, 24-30.

ils disaient : « Tout ce qu'il a fait est merveilleux ! Il a fait entendre les sourds et parler les muets. » ⁽¹⁾

La guérison de l'aveugle-né, opérée à Jérusalem, est un des plus magnifiques miracles faits par Jésus. En s'éloignant du temple et de la foule tumultueuse, Jésus remarqua, au lieu où se tenaient les mendiants, un homme aveugle de naissance. Il le regarda et en eut pitié. Crachant aussitôt par terre, Jésus pétrit avec sa salive de la boue qu'il appliqua sur les yeux de l'aveugle-né. « Va maintenant, dit-il, te laver à la fontaine de Siloé. » Là allaient se laver ceux qui avaient contracté quelque souillure. La guérison fut subite, radicale, définitive. Aux questions qui lui furent faites de toute part, le miraculé répondit invariablement qu'un homme, appelé Jésus, avait fait de la boue, et puis lui en avait couvert les yeux, en lui prescrivant d'aller se laver à Siloé; qu'il avait suivi cet ordre, et que maintenant il voyait. Comme on lui demandait où était Jésus, il répondait : « Je l'ignore. » Jésus en effet s'était éloigné avec ses disciples. L'hostilité profonde des prêtres et des pharisiens contre celui que le mendiant avait nommé, firent déferer le fait qui venait de s'accomplir à un conseil d'hommes compétents. De plus on prétendait voir une violation de la loi mosaïque dans une guérison opérée le jour du sabbat. Le procès, où comparurent comme témoins l'aveugle-né et ses parents, ne servit qu'à faire éclater à tous les yeux l'authenticité du prodige et à accroître la renommée du Prophète-thaumaturge. ⁽²⁾

* * *

Ainsi la terre obéit à Jésus; les mers lui obéissent; les maladies et les infirmités lui obéissent. Ce n'est pas tout. La mort à son tour lui obéit et proclame que Jésus-Christ est le maître de la vie et de la mort. Les Évangiles racontent trois résurrections opérées par Jésus.

Le festin d'adieu que Lévi, auquel Jésus imposa le nom de Matthieu, donna aux douaniers, ses compagnons, pour fêter sa vocation apostolique, venait de prendre fin, lorsque dans la salle du festin entra un chef de synagogue, ayant nom Jaïre. Il cherchait Jésus, qui avait honoré la fête de sa présence. Père d'une enfant unique déjà grande et presque nubile, puisqu'elle avait douze ans, il allait être cruellement frappé dans ses plus chères

(1) Marc, VII, 32-37. — (2) Jean, XI.

affections : sa fille unique expirait. Jaïre se précipita aux pieds de Jésus : « Seigneur, s'écria-t-il avec désespoir, ma fille est à toute extrémité; venez, imposez votre main sur elle, afin qu'elle soit guérie et qu'elle vive. » Aussitôt Jésus se leva de table et suivit Jaïre, accompagné d'une grande foule. Pendant que le Maître faisait route, une pauvre hémorroïsse qui souffrait depuis douze ans, voyant Jésus, se dit : « Si je touche seulement ses vêtements, je serai guérie. » Elle vint dans la foule et toucha par derrière son manteau... Aussitôt le flux de sang s'arrêta, et elle sentit en son corps qu'elle était guérie de son infirmité. Jésus lui parlait encore, lorsqu'on vint de la maison du chef de synagogue lui dire : « Ta fille est morte, pourquoi fatiguer davantage le Maître? » Mais Jésus, entendant cette parole, dit au chef de synagogue : « Ne crains rien; crois seulement. » Et il ne permit à personne de l'accompagner, si ce n'est à Pierre, à Jacques et Jean, frère de Jacques. En entrant dans la maison, ils trouvèrent des pleureuses et des joueurs de flûte, qui, selon l'usage, étaient accourus pour inaugurer le deuil de la famille. Les lamentations, le bruit des instruments, les cris de toute sorte remplissaient la maison. Jésus, comme surpris par cette exhibition bruyante d'une douleur inutile, se mit à dire : « Pourquoi tout ce bruit et ces pleurs? L'enfant n'est pas morte, mais elle dort. » La foule, croyant qu'il s'abusait, rit de lui. « Mais lui, dit saint Marc, les ayant tous fait sortir, prit avec lui le père et la mère de l'enfant, et les disciples qui l'accompagnaient, et entra dans le lieu où l'enfant était couchée. Et lui prenant la main, il lui dit : « Talitha quomi, » c'est-à-dire : « Jeune fille, lève-toi, je te le dis. » Aussitôt la jeune fille se leva et se mit à marcher, car elle avait douze ans; et ils furent frappés de stupeur. » (1)

Dans une de ses tournées apostoliques, Jésus vint à Naïm, charmante bourgade, à quatre heures de Nazareth. C'était le soir, Jésus et ses disciples, tout en discourant, arrivaient aux portes de la ville. En ce moment le tumulte d'un grand deuil se fit entendre. C'était un convoi funèbre. Le deuil était conduit par la mère du mort, une femme déjà veuve, qui avait mis tout son espoir dans ce fils prématurément ravi à son affection. Jésus fut ému de compassion, dit saint Luc, et, s'approchant de la mère infortunée, il lui dit : « Ne pleurez pas. » En même temps il étendit la main

(1) Marc, V, 22-42; Luc, VIII, 41-45; Matthieu, IX, 18-25.

vers le cercueil. Son geste avait une telle majesté, que les porteurs du mort s'arrêtèrent. « Jeune homme, dit-il alors, je te l'ordonne, lève-toi ! » Aussitôt le mort se leva sur son séant, et se mit à parler. Jésus, avec une tendresse exquise, le prit par la main et le rendit à sa mère. Le miracle produisit une grosse émotion. « Tous furent saisis de crainte, dit l'évangéliste, et ils glorifiaient Dieu, disant : « Un grand prophète a paru parmi nous, et Dieu a visité son peuple. » Et cette parole prononcée à son sujet se répandit dans toute la Judée et dans tout le pays d'alentour. » (1)

Le miracle le plus retentissant opéré par Jésus fut la résurrection de Lazare, à Béthanie, aux portes de Jérusalem. Là, dans un castel, demeurait une famille amie de Jésus, où, d'après la tradition autorisée, Jésus se retirait, lorsqu'il venait faire ses pieux pèlerinages au temple de Jérusalem. Tandis que le divin Sauveur exerçait son ministère en Pérée, Lazare était tombé malade. Marthe et Madeleine crurent devoir recourir à la toute-puissance de leur ami. Comme il pouvait y avoir en ce moment un danger réel à appeler le Maître sous les murs de Jérusalem, l'irritation des Juifs étant à son comble, elles avaient formulé leur message avec la plus discrète réserve. « Seigneur avaient-elles fait dire, celui que vous aimez est malade. » Jésus se contenta de répondre devant tout le monde : « Il n'en mourra pas ; seulement sa maladie servira à faire éclater la gloire de Dieu et aussi celle du Fils de Dieu. » Cette parole dut paraître d'autant plus déconcertante, que lorsqu'elle parvint à Béthanie, Lazare était déjà mort. A la considérer de plus près, elle contenait une allusion évidente à une œuvre miraculeuse prévue par Jésus et même voulue. Aussi, deux jours plus tard, Jésus, sans avoir reçu de nouveau message, annonça lui-même aux disciples la mort de Lazare : « Lazare est mort, dit-il, et je me réjouis pour vous de n'avoir pas été là, afin que vous croyiez. Allons à lui, ajouta-t-il. » Et la petite troupe de répondre : « Eh bien ! allons, nous aussi, et mourons avec lui. » On voit par ce mot que les apôtres comprenaient le danger d'un tel voyage. En arrivant à Béthanie, on apprit que Lazare était enseveli depuis quatre jours.

Une foule considérable de parents et d'amis étaient accourus de Jérusalem, pour prendre part au deuil des deux sœurs. Lazare offrit à Jésus une occasion exceptionnelle de manifester sa puis-

(1) Luc, VII, 11-17.

sance. En effet, guérir seulement un malade ou ranimer un homme à peine mort ne serait que renouveler un de ces nombreux prodiges restés sans effet sur ceux qui en avaient été témoins. En maîtresse de maison particulièrement vigilante, Marthe sait la première que Jésus est arrivé. Avec l'accent d'un tendre reproche, elle s'écrie : « O Maître, si vous aviez été ici, mon frère ne serait pas mort. » Puis avec la foi d'une croyante, elle ajoute : « Et maintenant, je sais que tout ce que vous demanderez à Dieu, il vous l'accordera. — Ton frère ressuscitera, répondit Jésus. — Oui, reprend Marthe, je sais qu'il ressuscitera lors de la résurrection, au dernier jour. » Jésus lui dit : « Je suis la résurrection et la vie; celui qui croit en moi, fût-il mort, vivra; et quiconque vit et croit en moi, ne mourra pas pour toujours. Le croyez-vous? — Oui, Seigneur, dit-elle, je crois que vous êtes le Christ, le Fils de Dieu, qui devait venir en ce monde. » Après avoir prodigué les consolations à Madeleine, arrivée sur les entrefaites, Jésus se fit conduire au tombeau où dormait son ami.

Devant le mort Jésus pleura. « Voyez, dirent les assistants, comme il l'aimait! » Jésus frémissant de nouveau, dit : « Otez la pierre. » — « Seigneur, répliqua Marthe, il sent déjà, car il y a quatre jours qu'il est là. » Jésus lui dit : « Ne vous ai-je pas dit que, si vous croyez, vous verrez la gloire de Dieu? » Ils ôtèrent la pierre; et Jésus leva les yeux en haut, et dit : « Père, je vous rends grâces de ce que vous m'avez exaucé. Pour moi, je savais que vous m'exaucez toujours; mais j'ai dit cela à cause de la foule qui m'entoure, afin qu'ils croient que c'est vous qui m'avez envoyé. » Ayant parlé ainsi, il cria d'une voix forte : « Lazare, sors! » Et Lazare sortit, les mains et les pieds liés de bandelettes, et le visage enveloppé d'un suaire. Jésus leur dit : « Déliez-le, et laissez-le aller. »

Tout commentaire de cette sublime scène serait superflu, il ne ferait qu'affaiblir l'impression qui se dégage de ce grandiose spectacle. Aussi la stupeur fut à son comble; beaucoup crurent au caractère messianique de Jésus et ne s'en cachèrent pas. La nouvelle du prodige et des effets de foi qu'il produisait dans les âmes, se répandit promptement à Jérusalem. Le grand sanhédrin, convoqué d'urgence, poussa ce cri d'alarme : « Que ferons-nous? Car cet homme opère beaucoup de miracles. Si nous le laissons aller, tous croiront en lui et les Romains viendront détruire notre ville et notre nation... » ⁽¹⁾ « Depuis ce jour, dit saint Jean, ils

(1) Jean, XI, 1-44.

délibérèrent sur les moyens de le faire mourir. C'est pourquoi Jésus ne se montrait plus en public parmi les Juifs; mais il se retira dans la contrée voisine du désert, dans la ville nommée Ephrem, et il y séjourna avec ses disciples. » ⁽¹⁾

Comment ne pas admirer le pouvoir qu'il fut donné à Jésus d'exercer sur la nature entière? On rencontre des thaumaturges çà et là dans l'histoire. Nul n'a opéré des prodiges aussi éclatants, aussi nombreux, aussi variés; nul n'a reçu un pouvoir universel sur la nature.

Comment ne pas admirer aussi la manière dont Jésus fit ses miracles? Les plus grandes merveilles, Jésus les opéra avec un calme auguste, sans étonnement, sans effort, d'un air simple, tranquille, comme un homme sûr de lui-même, maître de la puissance redoutable qu'il possède. Une parole suffit, qu'il s'agisse de la mer, de la terre, des hommes ou des démons. Il dit à la tempête : « Tais-toi; » et au démon : « Va-t-en », ou : « Sors de cet homme; » et à l'aveugle : « Vois, ta foi t'a sauvé; » au lépreux : « Je le veux, sois guéri; » au paralytique : « Prends ton lit et marche; » au jeune homme mort qu'on enterre : « Jeune homme, je te l'ordonne, debout! » à la fille de Jaïre : « Enfant, lève-toi; » à Lazare : « Lazare, viens dehors. » Il n'a pas besoin de paroles. Un regard, un signe, un attouchement suffit. Toute sa personne est imprégnée de la vertu des miracles.

Notre Seigneur est si parfaitement convaincu de sa puissance des miracles, qu'il promet aux croyants de leur faire opérer en son nom des œuvres semblables aux siennes et de plus grandes encore et qu'il communique aux disciples assemblés autour de lui la prodigieuse vertu dont il est rempli.

* * *

Outre les miracles que Jésus opéra, il en est d'autres, faits directement par Dieu pour glorifier son Fils. Dieu fit éclater des prodiges à la naissance de Jésus, à son baptême sur les bords du Jourdain, à sa transfiguration sur le Thabor. Surtout Dieu multiplia les prodiges pour faire mourir son Fils avec toute la majesté qui convient à l'Homme-Dieu. Le soleil parut se troubler et inonder de ténèbres le Golgotha où Jésus mourait crucifié. ⁽²⁾ La terre

⁽¹⁾ Jean, XI, 53-54, — ⁽²⁾ Luc, XXIV, 44-45.

trembla, secouée jusque dans ses profondeurs. ⁽¹⁾ Dans les vallées et sur les collines voisines, les tombeaux s'ouvrirent et les morts se levèrent. — Pendant que la terreur régnait sur le calvaire, la colère de Dieu se manifestait avec un redoutable éclat dans la ville déicide. Les bases du Moriah étaient ébranlées. La porte du temple, appelée Nicanor, dont vingt hommes pouvaient à peine mouvoir les vantaux de bronze, s'était ouverte toute seule, d'après le Talmud. ⁽²⁾ L'entrée du sanctuaire avait vu se fendre l'immense linteau de marbre qui la couronnait, s'il faut en croire l'évangile des Hébreux. ⁽³⁾ Le voile d'hyacinthe, de pourpre et d'écarlate, qui cachait le Saint des Saints, s'était déchiré depuis le haut jusqu'en bas. ⁽⁴⁾ En même temps, d'après le Talmud, des voix mystérieuses se faisaient entendre : « Sortons d'ici, » avec des bruits de pas pressés qui s'éloignaient des parvis désormais sans mystères. ⁽⁵⁾

C'est sur ce magnifique ensemble de miracles, unique dans l'histoire du monde, que nous allons nous appuyer, pour démontrer la divinité de Jésus-Christ.

§ II. — Cause finale des Miracles de Jésus-Christ.

On peut distinguer une double fin des miracles opérés par Jésus-Christ. L'une est propre à chaque miracle : c'est la fin prochaine. L'autre est commune à tous les miracles que le thaumaturge a opérés : c'est la fin éloignée.

Par chacun de ses miracles, Jésus voulut soulager une misère. La compassion, cette noble fille de la charité, laquelle nous fait pleurer avec ceux qui pleurent, souffrir avec ceux qui souffrent, se retrouve à chaque page de l'Évangile et semble le mobile constant de toutes les œuvres de l'Homme-Dieu. Par là il mérite le plus bel éloge qui puisse être fait ici-bas d'un homme :

⁽¹⁾ Matthieu, XXVI, 51. — ⁽²⁾ Cf. Talmud-Gemara, ap. Sepp, III, 51.

⁽³⁾ *Évangile des Hébreux* cité par S. Jérôme, In Matth., XXVII, 51.

⁽⁴⁾ Marc, XV, 38. — ⁽⁵⁾ Talmud, traité *Taanith*. Voir Sepp, III, 53.

« Pertransiit benefaciendo : Il a passé en faisant le bien. » (1) La vue des infirmités physiques, lamentable suite des infirmités morales, éveille en son cœur une compassion qui l'empêche de faire un pas sans faire un prodige ou opérer un bienfait. La vue d'une larme suffit pour l'attendrir et obtenir de sa puissance le plus étonnant miracle. C'est par compassion qu'il change l'eau en vin; par compassion qu'il nourrit la foule dans le désert; par compassion pour les larmes d'une mère, qu'il ressuscite aux portes de Naïm le fils de la veuve; par compassion qu'il guérit l'aveugle-né; c'est la compassion qui lui fait verser au tombeau de Lazare des larmes, le plus beau tribut qui ait jamais été payé à la sainte amitié, et qui a donné à sa voix ce frémissement dont parle saint Jean. Par là Jésus apparut comme l'être excellemment bon, doux, miséricordieux. C'est parce qu'il était à la fois très bon et très puissant, qu'il appela à lui tous ceux qui sont dans la peine, qu'une invincible compassion le porta vers tout ce qui est faible et petit et lui fit multiplier les merveilles en faveur de l'humanité souffrante. Les ennemis modernes de sa divinité rendent eux-mêmes hommage à sa bonté et à sa compassion.

Ses contemporains connaissaient mieux encore sa puissance au service de sa bonté compatissante. Ils croyaient à l'efficacité toute-puissante de sa voix, de son geste, de son regard, de son vêtement, de son ombre même. Ils croyaient surtout à son amour; ils savaient que le cœur du Maître était le ressort qui mettait en mouvement sa main toute-puissante. De là naquit une grande confiance. La foule le suivait sans souci de ses propres besoins; dans les villes et les bourgades elle entassait les malades et les infirmes; elle le suivait sur la mer, dans les campagnes désertes, au sommet des montagnes. Elle ne se souciait pas de lui laisser le temps pour prendre le repos dont il avait besoin. Elle semblait croire que sa mission était de déverser sur toutes les souffrances les trésors et les bienfaits de sa toute-puissance; que chacun était en droit d'exiger de lui une merveille; qu'il lui était interdit de se soustraire aux plus violentes importunités. Et Jésus-Christ se donna partout, se donna sans cesse, se donna de mille manières, suivant les mille besoins de ceux qui faisaient appel à sa bonté et à sa puissance; et la multiplicité de ses dons, loin d'épuiser son pouvoir, semble sans cesse le renouveler. Voilà le spectacle que Jésus donna au monde durant toute sa vie publique.

(1) Actes des Apôtres, X, 38.

Cependant, dans la pensée de Jésus et aussi dans la pensée du peuple, ces miracles, opérés sans cesse durant trois années, étaient dirigés vers une fin plus sublime encore. C'est cette fin que nous devons principalement considérer.

Jésus-Christ multiplia les œuvres merveilleuses, dont se compose sa vie, pour démontrer aux Juifs et à tous ceux qu'il appelait à le suivre, c'est-à-dire à tout l'univers, son caractère messianique, la divinité de sa personne, la vérité de la religion qu'il instituait, de l'Eglise qu'il venait fonder. Cette fin, Jésus l'a-t-il eue réellement en vue? Le moyen employé, les miracles, lui font-ils atteindre cette fin? C'est la double question que nous avons à examiner.

* * *

Jésus-Christ en mainte circonstance en appela à ses miracles pour prouver la vérité de sa mission et de ses enseignements. En voici quelques exemples :

Le bruit des prodiges opérés par Jésus avait fait tressaillir dans sa prison, Jean, le Précurseur, dont l'âme ardente appelait de tous ses désirs l'inauguration triomphante du règne messianique. Quelques-uns de ses disciples paraissaient avoir hésité, parce que, apparemment, Jésus ne remplissait pas le programme que les préjugés nationaux imposaient. Désirant que Jésus affirmât lui-même clairement sa mission, Jean lui députa deux de ses disciples avec ce message : « Es-tu le Messie, ou doit-il y en avoir un autre? » Quand Jésus eut écouté avec une visible bienveillance la question qu'on venait de lui transmettre, il indiqua, d'un geste plus éloquent que tout discours, les infirmes guéris par sa parole. Puis avec une douceur très grande il ajouta : « Allez, annoncez à Jean ce que vous avez vu et entendu. Dites-lui : Les aveugles voient, les boiteux marchent, les lépreux sont purifiés, les sourds entendent, les morts ressuscitent, et les pauvres sont évangélisés. » ⁽¹⁾ Cette réponse était catégorique. Si Jésus réalise l'ensemble des œuvres que les prophètes ont attribuées au Messie, ⁽²⁾ c'est qu'il est le Messie. Or précisément Jésus affirmait qu'en lui se réalisait un des plus célèbres oracles d'Isaïe.

Pendant le pieux pèlerinage qu'il fit au Temple, la première année de sa vie publique, à l'occasion de la fête des Tabernacles ou de celle de Pentecôte, ayant guéri, près de la piscine de Bethesda ou Maison de charité, un paralytique, infirme depuis

⁽¹⁾ Matthieu, XI, 4-5; Luc, VII, 22. — ⁽²⁾ Voir Isaïe, XXXV, 5; LXI, 1.

trente-huit ans, Jésus fut accusé d'avoir violé la loi sabbatique. Le divin Maître trouva l'occasion de développer sa doctrine sur les rapports qui l'unissaient à son Père. Hautement il affirma sa filiation et sa consubstantialité avec Dieu. Pour montrer le bien-fondé de cette revendication, il en appela à ses œuvres : « Pour moi, dit-il, j'ai un témoignage plus grand que celui de Jean ; car les œuvres que mon Père m'a donné d'accomplir, ces œuvres mêmes que je fais, rendent témoignage de moi, que c'est le Père qui m'a envoyé. » ⁽¹⁾

Une autre année, à un autre pèlerinage, à la fête des Tabernacles, pendant plusieurs jours, Jésus enseigna les mêmes mystères au peuple et aux pharisiens qui ne cessaient d'interrompre ses discours de questions injurieuses. Deux fois Jésus en appela à ses œuvres merveilleuses qu'il faisait sous leurs yeux : « Je vous l'ai dit, et vous ne me croyez pas. Les œuvres que je fais au nom de mon Père rendent témoignage de moi. » — « Si je ne fais pas les œuvres de mon Père, ne me croyez pas. Mais si je les fais, lors même que vous ne voudriez pas me croire, croyez à mes œuvres : afin que vous sachiez et que vous reconnaissiez que le Père est en moi, et que je suis dans le Père. » ⁽²⁾

Peu de temps après, à Béthanie, devant le tombeau de Lazare, en présence de nombreux Juifs, dans la prière qu'il fit à son Père, il annonça le miracle éclatant de la résurrection de Lazare comme la preuve de sa mission divine. « Père, dit-il, en levant les yeux vers le ciel, je vous rends grâce de ce que vous m'avez exaucé. Pour moi, je savais que vous m'exaucez toujours ; mais j'ai dit cela à cause de la foule qui m'entoure, afin qu'ils croient que c'est vous qui m'avez envoyé. » ⁽³⁾

A la dernière cène, dans l'admirable discours qu'il prononça, où les plus sublimes vérités furent enseignées avec cette éblouissante clarté qui fit dire aux apôtres : « Voilà que vous parlez ouvertement et sans vous servir d'aucune figure. Maintenant nous voyons que vous savez toutes choses et que vous n'avez pas besoin que personne vous interroge ; c'est pourquoi nous croyons que vous êtes sorti de Dieu », ⁽⁴⁾ dans ce discours, disons-nous, Jésus, affirmant à nouveau sa filiation divine, dit à ses disciples : « Croyez sur ma parole que je suis dans le Père, et que le Père est en moi. Croyez-le du moins à cause de ces œuvres. » ⁽⁵⁾

(1) Jean, V, 36-37. — (2) Jean, X, 25, 38. — (3) Jean, X, 41, 42. — (4) Jean, XVI, 29, 30. — (5) Jean, XIV, 10.

Saint Jean affirme, à la fin de son Évangile, que Jésus fit tous ses miracles pour témoigner de sa divinité : aurait-il pu écrire sans cela : « Jésus a fait encore en présence de ses disciples beaucoup d'autres miracles qui ne sont pas écrits dans ce livre. Mais ceux-ci ont été écrits, afin que vous croyiez que Jésus est le Christ, le Fils de Dieu, et qu'en croyant vous ayez la vie en son nom. » ⁽¹⁾ Si les miracles de Jésus sont la preuve de sa divinité, d'après le témoignage du disciple bien-aimé, il faut bien que dans l'intention du thaumaturge ils aient été faits pour en établir la preuve.

Il est donc hors de doute que Jésus-Christ en a appelé fréquemment à ses miracles, pour démontrer aux Juifs qu'il était vrai Fils de Dieu et qu'il remplissait parmi les hommes une mission divine. Alors surgit une question nouvelle et c'est la principale que nous ayons à traiter ici.

* * *

Notre-Seigneur a maintes fois affirmé qu'il était le Fils de Dieu, d'après le sens que la foi catholique attache à cette parole; il a prétendu instituer une religion nouvelle avec des mystères inconnus jusque-là, une loi positive nouvelle, un culte nouveau, un sacrifice nouveau, des sacrements nouveaux, une religion qui devait, s'il faut croire à sa parole, s'étendre d'un pôle à l'autre; il a voulu fonder une Eglise, dont il a ouvert les portes à toute la race humaine, avec un sacerdoce qui seul devait prêcher sa doctrine et administrer les moyens de salut établis par lui. Pour prouver la vérité de ces enseignements et la réalité de ses pouvoirs, il en appelle fréquemment aux multiples prodiges opérés par lui en présence de ses amis et de ses ennemis. Ces miracles prouvent-ils la vérité de ces mêmes enseignements?

La question à résoudre ici peut-être posée d'une manière générale. Si en effet elle doit être résolue d'une façon affirmative pour les miracles évangéliques et la mission de Jésus-Christ, elle doit l'être pour tout autre thaumaturge qui en appellerait à des miracles pour démontrer la vérité d'une révélation divine.

En règle générale donc, le miracle est-il un critère positif de la révélation divine? Quand un homme se dit envoyé par Dieu pour parler en son nom, pour imposer à la croyance une doctrine religieuse, prescrire une loi, ordonner l'emploi de certains moyens qu'il prétend avoir un lien nécessaire avec le salut; quand cet

⁽¹⁾ Jean, XX, 30, 31.

homme fait des prodiges et veut par ces prodiges prouver sa mission : ces merveilles sont-elles la preuve certaine de cette mission ? Y a-t-il dès lors obligation stricte d'embrasser cette religion, d'ajouter foi à cette doctrine, de faire usage de ces moyens de salut ?

Pour résoudre la question, il faut distinguer une double espèce de miracles. Le miracle, pris dans son acception la plus large, est un phénomène sensible produit dans une nature corporelle, surpassant les forces naturelles laissées à elles-mêmes, ou mises en œuvre par l'homme. Il y a des miracles de premier ordre et des miracles de second ordre. Le fait surpasse-t-il non seulement les forces de la nature et de l'homme, mais encore la puissance des anges ; en d'autres termes requiert-il, pour être produit, la toute-puissance de Dieu : on se trouve en présence d'un miracle de premier ordre. Le fait, surpassant les forces de la nature corporelle et celles de l'homme, ne semble-t-il pas dépasser le pouvoir des anges : on se trouve en présence d'un miracle de second ordre.

Cette notion est-elle fondée en raison ? Est-il possible que Dieu produise dans les corps des phénomènes que ne saurait produire aucune force créée existante ? Est-il possible que l'ange produise dans un corps des effets qui ne peuvent résulter ni du jeu naturel des forces corporelles, ni de l'industrie de l'homme ? Est-il possible de discerner ces divers ordres de phénomènes, le miracle de premier ordre d'avec le miracle de second ordre, l'un et l'autre d'avec les phénomènes purement naturels ? Voilà diverses questions qui doivent être résolues au préalable. Pour que, en effet, le miracle prouve la vérité des enseignements en faveur desquels il est invoqué, il faut avant tout qu'il soit possible ; il faut aussi qu'il puisse être distingué de tout autre fait que nous observons dans le monde physique.

Les rationalistes et les naturalistes, de commun accord, nient la possibilité même du miracle. Tout récit qui contient des faits miraculeux est, de ce seul fait, à leurs yeux, destitué de valeur historique. Il est classé dans une de ces trois catégories : Ou l'écrivain est un imposteur. Ou il est dupe d'imposteurs. Ou de bonne foi il a écrit des récits qui lui ont été transmis de bonne foi ; mais ces faits n'ont pu se produire tels qu'ils sont relatés ; extraordinaires peut-être, naturels cependant, ils ont dû être transfigurés et défigurés par l'enthousiasme et l'amour. Aux yeux des

naturalistes l'impossibilité absolue du miracle est un dogme indiscutable. A la thèse qui défend la possibilité du miracle, ils ne font même pas l'honneur d'examiner les raisons sur lesquelles cette thèse s'appuie. ⁽¹⁾ Nous avons eu déjà l'occasion de faire remarquer combien ce procédé des adversaires du catholicisme est anti-scientifique.

Une double méthode peut être suivie pour établir la possibilité du miracle. Elle peut être démontrée *a posteriori* ou *a priori*.

(1) Renan à propos du miracle écrit : « La condition même de la science est de croire que tout est explicable naturellement, même l'inexpliqué. Pour la science, une explication surnaturelle n'est ni vraie ni fausse, ce n'est pas une explication. Il est superflu de la combattre... De là cette règle inflexible, base de toute critique, qu'un événement donné pour miraculeux est nécessairement légendaire... Aucun homme éclairé n'admet les miracles qui sont censés se passer de nos jours. » *Questions contemporaines*, 2^e éd., p. 223 : La chaire d'hébreu au collège de France : Explications à mes collègues.

« Le miracle n'a point de place dans le tissu des choses humaines, pas plus que dans la série des faits de la nature : la critique commence par proclamer que tout dans l'histoire a son explication humaine. » *Etudes d'hist. relig.*, Préf., p. 7, 4^e éd.

« Si le miracle a quelque réalité, mon livre est un tissu d'erreurs. Si au contraire le miracle est une chose inadmissible, j'ai eu raison d'envisager les livres qui contiennent des récits miraculeux comme des légendes pleines d'inexactitudes et d'erreurs de parti pris. » *Vie de Jésus*, Préf. 13^e éd.

Cependant Renan ne nie pas toujours la possibilité du miracle : « Ce n'est donc pas au nom de telle ou telle philosophie, c'est au nom d'une constante expérience que nous bannissons le miracle de l'histoire. Nous ne disons pas : « Le miracle est impossible » ; nous disons : « Il n'y a pas eu jusqu'ici de miracle constaté. » *Vie de Jésus*, 1863, Introd., p. LI.

E. Havet : « Notre principe consiste à se tenir constamment en dehors du surnaturel, c'est-à-dire de l'imagination... C'est le principe dominant de la vraie histoire, comme de toute vraie science, que ce qui n'est pas dans la nature, n'est rien, et ne saurait être compté pour rien, si ce n'est pour une idée. Ce principe a mis entre l'avenir et le passé, dans l'ordre intellectuel, un abîme infranchissable. Ceux qui refuseraient encore d'admettre ce principe, n'ont rien à faire de nos livres, et nous, de notre côté, nous n'avons pas à nous inquiéter de leur opposition et de leur censure, car nous n'écrivons pas pour eux. » *Revue des Deux-Mondes*, 1^{er} août 1863.

Litré : « Aujourd'hui que la notion des lois naturelles est devenue prépondérante... l'on écarte le miracle... de ces manifestations... où il paraît resplendir. On le range dans ce domaine particulier où la médecine touche à l'histoire ; on les place dans la catégorie des troubles du système nerveux ; on les nomme *hallucinations collectives* qui ont cela de spécial qu'elles produisent chez les multitudes des phénomènes subjectifs très semblables ; on les classe parmi les épidémies mentales qui, pareilles aux épidémies corporelles, impriment à l'esprit le cachet d'une perturbation uniforme. » Préface à l'ouvrage de M. Salverte sur les *Sciences occultes*, p. LX.

Quand bien même il serait impossible de prouver *a priori* que le miracle est possible ou ne dépasse pas la puissance de Dieu, alors donc que cette possibilité fût restée ignorée de l'homme, dans l'hypothèse où Dieu n'aurait pas cru devoir déroger miraculeusement à l'ordre qu'il a établi; encore faudrait-il admettre cette possibilité *a posteriori*, une fois qu'il est établi scientifiquement que des faits miraculeux se sont produits dans le monde physique. Or, nous croyons l'avoir montré à suffisance, la vie publique de Jésus est un tissu de merveilles; ces faits se sont déroulés en présence des ennemis du divin thaumaturge comme de ses amis; ils furent consignés dans des livres dont la valeur historique est hors de doute; quand les récits évangéliques parurent, ni les chrétiens, ni les juifs, ni les païens n'en révoquèrent en doute la vérité historique, alors cependant qu'un bon nombre d'entre eux avaient vécu avec Jésus dans le même pays. Donc le miracle est possible, puisque des miracles ont été faits : « *Ab esse ad posse valet illatio* », tel est l'arrêt de l'inexorable logique.

Nous pouvons aller plus loin. Il n'est pas nécessaire d'être en présence de faits manifestement merveilleux, pour savoir que Dieu n'est pas lié par l'ordre qu'il a librement fondé, au point de ne pouvoir pas y déroger par le miracle, même quand les intérêts de sa gloire demandent qu'il rende son intervention sur le théâtre du monde sensible à tous les regards. La possibilité du miracle peut être démontrée *a priori*.

L'homme, l'ange, Dieu sont doués d'une puissance inégale sur le monde corporel. La supériorité de la puissance divine démontre *a priori* la possibilité du miracle de premier ordre. La comparaison de la puissance de l'ange et de celle de l'homme fera voir qu'on affirmerait sans aucune raison l'impossibilité du miracle de second ordre.

L'homme est doué sur le monde corporel d'une très grande puissance, grâce à laquelle il domine la matière, se la soumet, exige d'elle tous les jours des manifestations nouvelles des étonnantes énergies dont elle est douée. Il a exercé ce pouvoir et promené son activité d'un pôle à l'autre, et la terre s'est revêtue de merveilles. Sur les deux continents il a bâti des villes superbes, avec leurs palais et leurs monuments. Il a dressé ses télescopes et a découvert la marche des astres. Il a ouvert les entrailles de la terre et y a dérobé les trésors que Dieu et la nature y avaient enfouis. Il a tracé des voies de fer et y a lancé, entraînés par la

vapeur, des chars dont la course furibonde frapperait de stupeur nos pères, s'ils revenaient à la vie. Il a tendu des fils d'une cité à l'autre, il les a jetés au fond des mers d'un continent à l'autre et sa pensée vole le long de ces fils avec la rapidité de l'éclair. La pensée humaine s'accroche encore à ces ondes électriques impalpables, lancées à travers les airs et qui la portent instantanément d'une rive de l'océan à l'autre. Nul ne saurait dire quelles autres merveilles l'avenir nous réserve.

Mais ce que l'homme n'a jamais pu faire, c'est dire à un mort : « Levez-vous », et faire rentrer la vie dans un cadavre; c'est dire aux vents et aux flots émus : « Taisez-vous », et faire naître instantanément le calme; c'est dire à quelques pains : « Multipliez-vous », et rassasier sept mille hommes à l'appétit robuste.

C'est que la puissance de l'homme est limitée. Elle est limitée par les forces de la matière et les lois qui les régissent. L'homme peut scruter les parties les plus intimes des éléments, ses propriétés les plus secrètes, ses vertus les plus cachées, découvrir des énergies jusqu'alors inconnues. Il peut mettre les éléments en présence les uns des autres, observer leur influence mutuelle, leur action réciproque, découvrir comment ils s'attirent ou se repoussent, se renforcent ou se neutralisent; il peut calculer leur force d'inertie, leur force d'expansion, leur force de projection et leur force de résistance. De tous ces éléments et de toutes ces forces il peut faire les instruments de son activité. Mais cette activité et cette puissance, pour grandes qu'elles soient, s'arrêtent, comme devant une barrière, en face des exigences des lois. Les lois veulent que tel phénomène ne se produise que sous l'influence de telle force déterminée et il n'est pas au pouvoir de l'homme de le produire autrement. Surtout il lui est radicalement impossible de produire un phénomène quelconque, uniquement en le voulant, si énergique l'ordre de la volonté soit-il, sans employer les moyens que la nature fournit. La nature ne se met pas en mouvement au son de la voix; les éléments ne viennent pas se ranger sous les ordres de l'homme, comme les bataillons d'une armée se meuvent à la parole du commandement.

L'ange est doué sur la matière d'un pouvoir qui surpasse celui de l'homme.

Nous n'avons pas à nous occuper ici de ceux qui, athées ou rationalistes, rejetant tout l'ordre surnaturel, se refusent à admettre l'existence de purs esprits, anges ou démons. Dans cette hypo-

thèse, les miracles que nous avons appelés de second ordre, surpassant l'énergie de la matière laissée à elle-même ou soumise à l'activité de l'homme, doivent être attribués à Dieu, au même titre que les miracles de premier ordre. Il n'y a lieu de distinguer deux espèces de miracles que pour ceux qui admettent l'existence de purs esprits.

Quoique l'ange soit impuissant non seulement à créer de nouvelles substances, mais encore à communiquer aux êtres des forces nouvelles, attendu qu'il y aurait là une création équivalente, ils peuvent cependant, en vertu d'un multiple pouvoir dont ils sont revêtus, produire des phénomènes qui dépassent la capacité de l'homme.

D'abord ils sont doués, au moins on peut le supposer et on ne pourrait pas démontrer le contraire, ils sont doués, disons-nous, du pouvoir de transporter très rapidement un corps d'un endroit à un autre. Grâce à cette puissance, ils peuvent élever un corps en l'air et l'y tenir suspendu sans appui matériel; amener presque instantanément, tant la rapidité de leurs mouvements est grande, des corps qui étaient à une grande distance. De ce pouvoir découle celui de déterminer, par le rapide contact des éléments, des analyses, des synthèses, des transformations de substances qui échappent à la science humaine dans ses conditions actuelles. A combien de prodiges ce pouvoir ne peut-il pas donner naissance!

Ensuite les anges peuvent, grâce à la subtilité de leur nature, pénétrer au fond de la matière corporelle; doués d'une extraordinaire puissance d'esprit, ils connaissent adéquatement l'essence, les propriétés, les qualités des corps. Qui ne voit dès lors que les maladies, dont souffrent les hommes, leur sont plus parfaitement connues qu'au plus habile médecin; qu'ils découvrent mieux si la maladie est guérissable et quel remède doit produire la guérison.

Ils peuvent aussi, si Dieu le permet, envahir le corps de l'homme, le posséder, pour emprunter le terme théologique, et produire par l'homme, qui lui sert d'instrument, des merveilles dépassant la puissance humaine, comme par exemple parler des langues inconnues de l'homme envahi.

Enfin ils ont le pouvoir d'agir directement sur l'imagination et les sens de l'homme : de là les phénomènes d'hallucination. ⁽¹⁾

(1) Saint Thomas a, en de nombreux endroits de ses œuvres, exposé les divers miracles qui ne dépassent pas le pouvoir de l'ange. Voir traités *De pot.*, q. VI, a. 3; *Cont. Gent.*, I, III, cap. III; I. q. CXI, a. 3 et 4; *De malo*, q. XVI, a. 11; *De ver.*, q. XI, c. III et q. XII, a. 8; *In 2 d.* 8, q. I, a. 5, ad 4^m.

Le pouvoir de Dieu surpasse celui de l'homme et celui de l'ange. Il peut produire dans la nature corporelle et par elle des effets dont la grandeur surpasse toute puissance créée. Donc Dieu peut faire des miracles de premier ordre. C'est ce qui nous reste à montrer.

Le miracle n'est en opposition avec aucun attribut de Dieu, ni avec sa sagesse, ni avec sa bonté, ni avec sa puissance. Or Dieu, étant infiniment parfait, peut tout ce qui ne répugne à aucun de ses attributs.

Que le miracle n'est en opposition ni avec la *sagesse* ni avec la *bonté* de Dieu, il est à peine besoin de le montrer. N'est-ce pas la bonté, la miséricorde, l'amour, la compassion qui furent la cause immédiate des miracles opérés par Jésus-Christ et ne devons-nous pas en dire autant des prodiges opérés par les saints depuis l'origine du christianisme? La sagesse de Dieu n'éclate-t-elle pas dans les miracles? Ou dira-t-on peut-être que c'est par l'imprévoyance de Dieu que la nature a donné naissance au défaut auquel le miracle a dû porter remède? Au contraire, Dieu n'a-t-il pas pu très sagement vouloir ou permettre le mal physique, pour avoir l'occasion de faire éclater sa bonté et sa puissance, ou assurer l'autorité divine à la parole du thaumaturge qu'il constituait son légat?

Le miracle de premier ordre dépasse-t-il la sphère de la *puissance* de Dieu? Les naturalistes l'affirment. D'ailleurs ils nient l'existence de Dieu et dès lors la question est supprimée. Quand on leur présente un miracle dont la vérité historique est indubitable, ils se refusent même à l'examiner, apparemment pour ne point se voir forcés d'admettre l'existence d'un Dieu personnel distinct de la matière, et la dominant de sa souveraine puissance. ⁽¹⁾ En effet,

(1) Les savants rationalistes ne contredisent pas les guérisons miraculeuses, dès qu'ils croient pouvoir les assimiler aux effets obtenus par hypnose et suggestion. Sur toutes les autres guérisons, très nombreuses, réfractaires à pareille explication, ils se taisent, comme si le bruit n'en était pas parvenu à leurs oreilles, ou ils les rejettent *a priori*. Quand ils sont invités à en faire l'examen scientifique, ils refusent toujours de l'entreprendre. Le docteur Roger, de Lens-Saint-Remy, priait, au nom de la science, un de ses collègues, notoirement incrédule (docteur Mottard, de Hannut) de l'accompagner en Flandre pour vérifier avec lui la guérison de De Rudder, opérée à la grotte de Notre-Dame de Lourdes, à Oostacker près Gand. « Vos convictions bien connues, écrivait le docteur Roger, seront pour tous une garantie de loyauté. » Le docteur Mottard décline l'invitation et savez-vous pourquoi? « Je ne me complais guère, dit-il, dans la discussion du pour et du contre. » Le célèbre Virchow, de Berlin, avait également refusé, dans des

le miracle dûment constaté, d'après les procédés scientifiques, est une forte preuve de l'existence de Dieu et peut-être les apologistes recourent-ils trop peu à cet argument, un de ceux cependant qui sont le mieux à la portée de toutes les intelligences.

Nous avons à démontrer que le miracle de premier ordre ne surpasse pas la puissance de Dieu.

On distingue une triple catégorie de miracles. Ou bien l'effet produit surpasse toutes les forces créées, quel que soit le sujet dans lequel il est produit. — Ou bien il est impossible que ces forces produisent cet effet dans ce sujet particulier où il a été effectivement produit, quoiqu'elles ne soient pas incapables de le produire naturellement dans d'autres sujets. Telle est la résurrection d'un mort. — Ou bien enfin la manière dont l'effet a été produit est au-dessus des forces de la nature. Telle est la guérison strictement instantanée d'une maladie en soi guérissable ou la guérison effectuée sans l'emploi d'aucun remède naturel. — Or la puissance de Dieu peut produire les miracles de toutes ces catégories.

Les formes produites dans une même matière sont d'autant plus parfaites, que la puissance de l'agent est elle-même plus grande. C'est un principe que saint Thomas invoque fréquemment ⁽¹⁾ dans ses œuvres et rien n'est plus certain. Dieu donc, étant doué d'une puissance qui surpasse toute puissance créée, peut produire des phénomènes, ou des formes, qu'aucune force créée ne saurait produire. Dieu seul, enseigne la théologie, peut produire dans l'âme la grâce sanctifiante, les vertus infuses, et, pour être des miracles, il ne leur manque que d'être des formes sensibles. Pourquoi, dès lors, Dieu ne saurait-il pas produire dans la matière des forces sensibles, qui surpassent toutes les forces créées?

Si la première catégorie de miracles ne surpasse pas la puissance de Dieu, il faut en conclure rigoureusement que la seconde catégorie ne la surpasse pas davantage. S'il est des effets qu'aucun agent créé ne saurait produire, jamais et nulle part, quelle que soit la matière qu'il ait sous la main, et si cependant Dieu a le pouvoir de produire ces effets, il s'ensuit évidemment que Dieu peut, dans telle matière déterminée, produire des états, ou des

conditions identiques, de se rendre à Bois-d'Haine, et d'étudier sur place le cas de la stigmatisée, Louise Lateau, qui avait servi de thème à ses plaisanteries.

(²) *De pot.*, q. VI, a. 1, ad. 18^m; *De ver.*, q. XXIX, a. 3; III, q., XI, a. 1.

formes, qu'aucune force créée ne saurait tirer de cette même matière, dans les mêmes conditions.

Le principal miracle de cette deuxième catégorie est la résurrection d'un mort. L'être vivant engendre un autre être vivant, en lui communiquant la vie par le jeu naturel de ses forces. Mais cet être vivant a-t-il perdu la vie pour passer à l'état de cadavre, aucune force créée ne fera jaillir la vie à nouveau en son sein; Dieu seul opère ce prodige. Aussi tous les peuples, d'un consentement unanime, ont toujours regardé la résurrection d'un mort comme la manifestation par excellence de la toute-puissance de Dieu.

Que Dieu puisse opérer cette merveille, cela paraît assez évident. Dans la résurrection d'un mort se rencontre un double phénomène. Le corps récupère l'aptitude qu'il avait perdue à être uni à l'âme et à vivre avec elle de la vie des sens. Ensuite l'âme, qui animait autrefois ce corps, lui est rendue et l'anime à nouveau. Dira-t-on que Dieu ne peut rendre au corps, réduit à l'état de cadavre, les forces d'autrefois? Il faudrait alors lui dénier la puissance de produire des organismes vivants, car s'il peut donner la vie, il peut la rendre. Dira-t-on que Dieu ne peut commander à l'âme de rentrer dans le corps qui lui a servi déjà de demeure? Ce serait équivalement nier que, à la mort, l'âme tombe entre les mains du juge éternel pour recevoir la récompense de ses vertus ou le châtiment de ses vices. Une fois admises ces vérités, qui sont à la base de l'ordre moral, il devient manifeste que Dieu est doué du pouvoir de faire rentrer dans le corps l'âme qu'il détient en son pouvoir, il le peut dans des vues de bonté et de miséricorde.

Il est plus clair encore que la troisième catégorie de miracles n'échappe pas à la toute-puissance de Dieu. Serait-il impuissant à guérir instantanément une maladie en soi guérissable? à la guérir directement par lui-même, sans l'emploi des moyens naturels? Ne pourrait-il pas empêcher une cause d'agir, par exemple le feu de brûler, en lui opposant, s'il le faut, une force égale qui neutralise la première? Combien de miracles de second ordre s'expliquent ainsi très aisément?

* * *

Peut-on savoir avec certitude qu'on est en présence d'un miracle? S'il y a prodige, peut-on discerner le miracle de premier ordre d'avec le miracle de second ordre? En d'autres termes, est-il possible d'affirmer que tel fait dûment constaté surpasse les forces

de la nature laissées à leur jeu naturel ou mises en œuvre par la science et l'habileté du savant, que partant il doit être attribué à Dieu ou à l'ange? Est-il possible de savoir que l'ange lui-même est impuissant à produire tel phénomène, mais que ce phénomène requiert l'intervention de la toute-puissance de Dieu? C'est la deuxième question à résoudre, avant de démontrer que le miracle est un critère positif de la révélation divine.

Nous ne songeons pas à prétendre que toujours on peut se prononcer en connaissance de cause sur la nature d'un phénomène; que toujours, sans crainte de se tromper, on peut savoir qu'on est en présence d'une manifestation surnaturelle de Dieu, ou au moins de l'ange. Les règles rigoureuses qui président dans l'Église à l'examen du miracle, ses hésitations à se prononcer dans bien des cas, suffisent à montrer combien il est souvent difficile, impossible même, de discerner le surnaturel du naturel. Mais il serait tout aussi erroné de prétendre que jamais, dans aucun cas, il n'est possible de dire que le fait observé surpasse les forces de la nature visible, qu'il requiert l'intervention d'un esprit, que jamais on ne peut savoir qu'on est en présence d'une intervention directe de la divinité.

Ne sortons pas des prodiges opérés par Jésus-Christ, ⁽¹⁾ puisque ce sont ces prodiges que nous allons invoquer pour démontrer la vérité de sa mission et de sa divine origine. N'est-il pas évident qu'aucun des faits exposés plus haut n'est naturel? La conversion de l'eau en vin, la multiplication des pains et des poissons, les pêches miraculeuses, la marche sur les eaux, la tempête apaisée instantanément, tous ces faits, qui ont été observés par de nombreux témoins dignes de foi, ne surpassent-ils pas immensément les forces de la nature corporelle et celles de l'homme? Et les guérisons que Jésus opéra par une parole sortie de sa bouche, quelles que fussent la nature et la durée de la maladie, quelle que fût la distance qui le séparait du malade, sont-elles naturelles?

(1) Le docteur Boissarie, président du Bureau de constatations à Lourdes, a publié le récit d'une centaine de guérisons miraculeuses opérées à la grotte de Lourdes. Les faits matériels ne sauraient être contestés de bonne foi et le caractère surnaturel éclate avec évidence. Ce sont des plaies purulentes séchées et fermées, des cancers guéris, des caries des os arrêtées net, des poumons entiers reconstruits; ce sont des sourds-muets de naissance qui se mettent à parler; des aveugles-nés, d'autres ayant les yeux perdus par lésion traumatique qui, maintenant, lisent couramment le journal; des jambes fracturées et gangrenées qui se consolident et se cicatrisent : et le tout instantanément.

Sans doute il est des prodiges faits par Jésus-Christ dont on ne saurait prouver qu'ils dépassent les forces de l'ange. Le divin Maître opérait les prodiges d'après les circonstances, il guérissait les malades qui imploraient sa bonté, quel que fût le mal dont ils souffraient. Parmi ces maux il peut s'en être rencontrés qu'un ange n'eût pas été impuissant à guérir. Mais d'autre part il se rencontre dans l'Évangile plusieurs prodiges qui sont incontestablement des miracles de premier ordre. Ne sont-elles pas des miracles de premier ordre les trois résurrections opérées par Jésus devant une grande foule, la guérison de l'aveugle-né, la guérison du fils de l'officier de Capharnaüm, opérée à quarante kilomètres de l'endroit où se trouvait Jésus? Si pour un certain nombre de prodiges il serait impossible de prouver avec évidence qu'ils constituent des miracles de premier ordre, il serait plus impossible encore de prouver qu'ils ne dépassent pas la puissance de l'ange, et doivent donc être rangés dans la catégorie des miracles de second ordre. Comment pourrait-on bien prouver par exemple que l'ange est capable de changer presque instantanément l'eau en vin, comme Jésus le fit aux noces de Cana, de multiplier les pains dans les circonstances où Jésus le fit deux fois, ⁽¹⁾ d'apaiser la tempête en commandant aux vents et aux flots de faire silence?

(1) Voici ce qu'a écrit Pauvert, à propos de la multiplication des pains de l'Évangile : « Le pain est composé d'eau, de gluten et de fécule amylacée; les bases de ces principes immédiats sont au nombre de quatre, l'oxygène et l'hydrogène, l'azote et le carbone. Or, l'air atmosphérique contient à l'état de combinaison ou de mélange ces quatre principes, car la vapeur d'eau mêlée à l'air contient l'hydrogène, l'acide carbonique renferme le carbone, et l'air a l'azote pour composant, tous les trois combinés avec l'oxygène. Le pain pour se multiplier a donc trouvé tous ces éléments dans l'air; le pouvoir transformateur, au lieu de résider dans le germe de l'orge, a été immédiatement produit (exercé) par le Sauveur. Il pouvait bien lui conférer cette puissance, puisque, comme Verbe créateur, il a doté tous les germes de leur force d'assimilation. Comment ne pourrait-il pas faire par lui-même ce qu'il fait exécuter durant le laps des siècles par ces millions de germes qui se développent et prennent grosseur et longueur, en démêlant dans le sol, dans l'air et dans l'eau les éléments similaires qu'ils convertissent en leur propre substance? De même pour les poissons : presque tous leurs principes immédiats, sang, gélatine, fibrine, huile ou graisse ont toujours pour base les quatre corps cités plus haut. Un pouvoir assimilateur peut donc les démêler dans l'atmosphère, il n'y manque qu'un seul élément un peu important, le carbonate de chaux; encore toutes les familles de poissons comprises dans l'ordre des cartilagineux, tels que pétromisons, raies, squales, etc., sont privées de calcaire. En d'autres termes, un grain d'orge qui pèse cinq centigrammes, après six mois de végétation, pèsera cent grammes en y comprenant les racines,



Le miracle invoqué par le thaumaturge pour prouver la vérité de ses discours constitue-t-il par lui seul une preuve, est-il un critère positif de révélation divine? En d'autres termes, répugne-t-il que Dieu fasse un prodige dont le thaumaturge abuse pour donner créance à une erreur, attribuant faussement à Dieu ce qui n'a pas Dieu pour auteur? Voilà la question principale à laquelle sont subordonnées les autres questions que nous venons de traiter rapidement.

Il est indéniable que Dieu doit avoir un moyen de parler aux hommes, de leur communiquer les décrets de sa volonté non contenus dans la loi naturelle, de leur faire connaître des vérités que la raison ne saurait tirer du monde sensible, la source de toutes les connaissances naturelles de l'homme. A aucun moment Dieu ne peut être privé de cette faculté de parler à l'homme, sa créature. Il faut aussi que Dieu puisse constituer un homme son légat, chargé de parler aux autres en son nom et de leur communiquer ses ordres; car il ne peut être contraint de s'adresser directement à chacun des hommes qu'il veut instruire. Il est donc requis que Dieu puisse prouver aux hommes que celui qui se dit son ambassadeur est bien réellement un ambassadeur, que la parole qu'il dit venir de Dieu vient réellement de Dieu.

Ces vérités sont incontestables. L'homme, par un besoin de sa nature, exige la faculté de parler à ses semblables, de leur communiquer ses pensées et ses volontés ou ses désirs. Il voit, avec raison, dans cette faculté, une des plus belles prérogatives de sa noble nature. Et Dieu, après avoir créé le monde et y avoir placé l'homme, sera-t-il relégué au fond du ciel, impuissant désormais à faire entendre sa voix à sa créature? Pouvoir parler à sa créature, n'est-ce pas une perfection pour le créateur et toute perfection ne

les tiges, épis et grains qu'il a produits. Où a-t-il pris l'excédent de sa substance primitive? Dans l'air et dans le sol, ou si le sol les refuse, dans l'air seul. Un œuf de poisson pèse à peine un milligramme : le poisson qui en sort pèse après trois années au moins un kilogramme : d'où vient cet accroissement? Où en a-t-il trouvé la matière? Dans l'air, dans l'eau et dans les substances qu'elle charrie. Ce que l'orge et le poisson ne font que lentement et sous l'action du temps, le Sauveur l'a fait instantanément. Cette instantanéité et cette application directe de sa puissance constituent le miracle. *Vie de N.-S. J.-C.* Paris, Bray, 1867, I, p. 275. — Voir aussi RINGSEIS: *Rede bei der Versammlung des cath. Vereins Deutschl.*, 1861, p. 89. SEPP: *Jésus-Christ. Études sur sa vie et sa doctrine*, Trad. Sainte-Foi, I, p. 310. Cfr. VAN WEDDINGEN, *Diss. De miraculo*, p. 113.

doit-elle pas être reconnue à Dieu? — La fin suprême de l'homme est de glorifier Dieu, son auteur et son maître. Il le glorifie par l'adoration, la louange et l'obéissance à ses ordres. Dieu ne peut-il vouloir qu'un culte spécial, déterminé par lui-même, soit rendu par l'homme à sa majesté, culte d'honneur et d'amour? Est-il impossible qu'il élève l'homme, par pur amour, à des destinées plus nobles que celles que réclame la nature humaine, ou serait-il impuissant à faire connaître à l'homme son élévation à une fin surnaturelle? Ne peut-il vouloir instituer une série de moyens de même ordre, surnaturels comme la fin, qui feront atteindre à l'homme ses nouvelles destinées? Et n'est-il pas évident que pour ces diverses raisons, et bien d'autres encore, il est requis que Dieu puisse parler à l'homme, quand il lui plaît et où il lui plaît?

Voici maintenant notre raisonnement. Si le miracle est la marque infailible de l'origine divine d'un enseignement, toutes les fois que le thaumaturge l'invoque à cette fin, il est évident que Dieu a le moyen de parler aux hommes quand il lui plaît. Après avoir éclairé le prophète surnaturellement, lui avoir appris sa mission, avoir produit dans son esprit une conviction irrésistible, il lui confère le pouvoir des miracles, pour prouver aux hommes la mission divine dont il se dit investi. Où et quand l'occasion manque-t-elle au thaumaturge d'opérer un miracle, lorsqu'un miracle est nécessaire comme preuve de sa mission? Si, au contraire, le miracle n'est pas cette preuve, s'il peut couvrir la fausseté aussi bien que la vérité, alors fréquemment Dieu n'aura pas le moyen de faire entendre sa voix aux hommes. C'est ce que nous allons montrer, et nous aurons alors le droit de conclure que le miracle opéré par le thaumaturge, grâce à l'intervention de Dieu, est la preuve manifeste de sa mission divine.

Sans doute il y a d'autres critères de la révélation divine, comme les prophéties, la propagation miraculeuse d'une religion, la beauté même intrinsèque des mystères qui peut être telle qu'aucun homme, si sage qu'on le suppose, ne soit en état de trouver un tel ensemble de dogmes. Mais la prophétie n'a son efficacité que lorsque l'événement prédit s'est réalisé dans les conditions où il avait été annoncé; auparavant elle est inopérante, à moins d'être elle-même appuyée d'un miracle. La propagation rapide et prodigieuse d'une doctrine peut être un critère de vérité. Aussi le Concile du Vatican emprunte-t-il à la propagation du catholicisme

une preuve de son origine divine. Mais encore une fois, cette propagation et les merveilles qui l'ont accompagnée ne démontrent la mission divine du légat de Dieu que lorsque le triomphe d'une doctrine est un fait accompli, c'est-à-dire bien longtemps après que le prophète s'est dit l'envoyé de Dieu et a exigé l'obéissance de ceux qui vivaient alors. Ce sont ceux-là qui d'abord avaient le droit d'avoir la preuve de l'origine prétendument divine de la doctrine qu'on leur annonçait au nom de Dieu. C'est parce qu'ils ont eu cette preuve qu'ils ont cru et que la doctrine religieuse a commencé à se propager. De cette propagation est né ensuite un second critère qui en suppose un autre. Quant à la beauté intrinsèque de la religion ou autres critères internes, sans vouloir nier ou diminuer leur importance, ne faut-il pas reconnaître cependant que la masse des esprits y est réfractaire, qu'il lui faut autre chose pour reconnaître le doigt de Dieu dans l'enseignement d'un prophète? Reste l'élite intellectuelle. Mais cette élite elle-même n'arrive à voir la vérité de la religion dans sa sublimité, que lorsque préalablement elle a été purifiée de ses vices par l'influence salutaire de cette même religion. Donc pour embrasser cette religion, il faut qu'elle en découvre la vérité par d'autres critères. C'est le miracle qui seul fournit à Dieu le moyen de se faire entendre par les hommes, quand il veut et où il veut.

Une autre raison encore démontre la force probante du miracle. Supposons un instant, par impossible, que Dieu fasse par les mains du thaumaturge un miracle dont celui-ci abuse criminellement, auquel il appelle pour faire passer comme venant de Dieu un enseignement dont l'origine serait purement humaine. N'est-il pas évident que le prodige opéré par Dieu devient l'instrument de la fraude, que le mensonge du thaumaturge s'étend au loin, à la faveur du miracle qui le fait passer aux yeux des hommes comme la parole de Dieu, en vertu d'une invincible tendance de la nature humaine? Dieu, infiniment sage, a prévu l'usage criminel que le thaumaturge fera de son intervention directe; s'il intervient néanmoins, ne met-il pas lui-même le sceau de sa divinité sur l'erreur enseignée par le prophète? Ne doit-on pas dire dès lors qu'il enseigne lui-même l'erreur?

Les considérations qui précèdent montrent que le miracle de premier ordre est une preuve irréfragable de la révélation divine. Quant au miracle de second ordre, il a la même force probante,

aussitôt qu'il est démontré qu'il est l'œuvre non du démon, mais du bon esprit. Il y a des signes qui démontrent l'origine de ces merveilles; quand elles sont dues à l'opération du démon, leur examen attentif fait au moins soupçonner leur origine. Ainsi l'exige la Providence de Dieu. D'ailleurs nous n'avons pas à entrer ici dans l'étude de ces signes. ⁽¹⁾ Les miracles de premier ordre opérés par Jésus-Christ montrent l'origine divine des miracles de second ordre. Jésus-Christ apparaît dans l'histoire comme un thaumaturge doué de la puissance de faire des prodiges de quelque ordre qu'ils fussent. Cette puissance vient manifestement de Dieu; elle s'exerce de multiple façon, d'après les circonstances, tantôt par des miracles de premier ordre, tantôt par des miracles de second ordre. Il serait absurde que Dieu eût communiqué un tel pouvoir, qu'il n'a jamais donné qu'une seule fois, si ce pouvoir devait servir au triomphe de l'imposture.

Nous pourrions encore en appeler au consentement du genre humain. Ceux qui furent les témoins des prodiges de Jésus-Christ ne crurent-ils pas à sa mission divine, aussitôt que la passion ne les aveuglait pas? Ne confessèrent-ils pas leur foi, quand la peur de ses ennemis n'enchaînait pas leur langue? Ne voyons-nous pas dans les Évangiles le Précurseur croire dans le Christ, quand, après avoir fait couler sur son front l'eau du baptême, sur les bords du Jourdain, il vit les cieux s'ouvrir et le Saint-Esprit sous la forme d'une colombe descendre et se reposer sur la tête de Jésus; ⁽²⁾ les disciples croire en lui à cause du miracle de Cana; ⁽³⁾ Pierre et les fils de Zébédée suivre définitivement Jésus après la pêche miraculeuse; ⁽⁴⁾ Pierre, Jacques et Jean confirmés dans leur foi par la transfiguration du Thabor? ⁽⁵⁾ L'officier de Capharnaüm ne crut-il pas en Jésus avec toute sa maison, à cause de la guérison miraculeuse de son fils? ⁽⁶⁾ Au témoignage du disciple bien-aimé, ne furent-ils pas nombreux ceux qui, à Jérusalem, à la première Pâque de la vie publique de Jésus, crurent en lui à cause des prodiges qu'ils le virent faire sous leurs yeux? ⁽⁷⁾ A Jérusalem, avant la dernière Pâque, après la glorieuse résurrection de Lazare, n'y eut-il pas de nombreux Israélites qui firent profes-

⁽¹⁾ Voir le traité théologique *De Vera Religione*, praelectiones theologiae traditae in Collegio Maximo Lovaniensi, auctore G. Lahousse, S. J., nn, 107, 197.

⁽²⁾ Jean, I, 32, 34. — ⁽³⁾ Jean, II, I, 11. — ⁽⁴⁾ Luc, V, 11. — ⁽⁵⁾ Matth., XVII, 1, 2. — ⁽⁶⁾ Jean, IV, 53. — ⁽⁷⁾ Jean, II, 23.

sion de croire en Jésus, et les chefs de la synagogue ne s'écrièrent-ils pas, effrayés du mouvement dont ils furent les témoins en faveur du thaumaturge : « Que faisons-nous ? Si nous le laissons faire, toute la terre marchera à sa suite. » ⁽¹⁾ Ne voyons-nous pas les apôtres en appeler dans leur prédication aux miracles de Jésus-Christ, tantôt pour prouver la divinité de leur mission, tantôt pour stimuler les Juifs et les gentils à embrasser la foi chrétienne ? ⁽²⁾ Cette conduite est-elle explicable si, de part et d'autre, le miracle n'est regardé comme une preuve manifeste de vérité ? Ne voyons-nous pas constamment les apologistes, depuis le second siècle, dans leurs luttes contre les Juifs et les païens, s'attacher à prouver la divine origine du christianisme par les miracles opérés par l'Homme-Dieu, et les prophéties de l'ancienne loi dont il est l'objet et le héros ?

Le Concile du Vatican a donc raison quand il affirme que « les faits divins, et surtout les miracles et les prophéties..., en montrant abondamment la toute-puissance et la science infinie de Dieu, sont des signes très certains de la révélation divine et appropriés à l'intelligence de tous. » ⁽³⁾

Donc Jésus-Christ ne s'est pas trompé — c'est la conclusion qui se dégage de cette discussion du miracle — il ne s'est pas trompé, quand, pendant sa vie publique, il en appela à ses œuvres merveilleuses, pour établir sa mission et la vérité de ses enseignements, en particulier pour démontrer qu'il est Fils de Dieu, consubstantiel à Dieu le Père et à Dieu le Saint-Esprit. La multiplicité et la variété des miracles opérés sur terre et sur mer, sur la matière inanimée et sur la matière animée, n'imposeront toujours son front, aux yeux des peuples, de l'auréole de la divinité.

§ III. — Raisons apportées par les adversaires des Miracles Évangéliques.

Aux miracles évangéliques les rationalistes ont opposé des raisons d'ordre général qui s'attaquent au miracle quel qu'il soit,

⁽¹⁾ Jean, XI, 45, 48. — ⁽²⁾ Voir les *Actes des Apôtres*, II, 14, 36; III, 12, 26; X, 37, 43; XIII, 17, 42. — ⁽³⁾ *Constitut. Dei Filius*, ch. III.

en quelque lieu et en quelque temps qu'il se produise. La négation du surnaturel étant pour eux un dogme indiscutable, le miracle ne pouvait trouver grâce à leurs yeux. Ils le déclarent faux par cette seule raison qu'il est surnaturel. D'ailleurs, ajoutent-ils, supposez, par impossible, que le miracle se produise, il serait impossible d'en faire la constatation scientifique. Nous examinerons plus loin les raisons qu'ils ont essayé de faire valoir.

Outre ces raisons générales, ils ont attaqué les miracles évangéliques par des motifs qui, leur étant propres, ne sauraient être opposés à tout miracle. Ce sont ces raisons dont nous allons d'abord faire l'examen, pour remonter ensuite aux raisons plus générales.

Première série de raisons. — Après avoir opposé au miracle sa prétendue impossibilité, les rationalistes, devant les réponses facilement victorieuses des défenseurs du surnaturel, ont senti qu'une pareille fin de non-recevoir, admissible peut-être dans une question de principe, n'était pas recevable dans une question de fait. Ce qui existe, ce que les yeux voient, ce que les mains touchent, est possible; il n'y a pas d'argument contraire qui tienne en face de la réalité. C'est donc la vérité même du miracle, sa constatation qu'ils ont tâché de ruiner. « Ce n'est pas au nom de telle ou telle philosophie, c'est au nom d'une constante expérience que nous bannissons le miracle de l'histoire. Nous ne disons pas : le miracle est impossible; nous disons : « Il n'y a pas eu jusqu'ici de miracle constaté. » Ainsi s'exprime Renan. ⁽¹⁾ Pour mieux éliminer les miracles évangéliques, il dénie toute vérité aux miracles du passé, quels qu'ils soient. Littré étend cette affirmation aux temps futurs : « Nous attendrons sans doute encore longtemps avant qu'il se produise un miracle dans les conditions correctes, qui seules donneraient à un esprit juste la certitude de n'être pas trompé. » ⁽²⁾

Il a fallu dès lors aux exégètes rationalistes expliquer les récits évangéliques de manière à enlever aux faits narrés tout caractère surnaturel. Ils s'y sont pris de diverses façons.

Autrefois on attribuait hardiment à la fraude les miracles évangéliques. C'était le Christ lui-même et les disciples, qui, pour mieux imposer leur autorité, simulaient les prodiges dont les Évangiles ont conservé le récit. Ce système commode, mais anti-

(1) *Vie de Jésus*, Introd., p. 51. — (2) *Souvenir de jeunesse*, p. 282.

scientifique, fut soutenu en Angleterre par les déistes Toland, Tindal, Woolston; en France par Voltaire et les encyclopédistes; en Allemagne par Reimar dont Lessing vulgarisa les idées. ⁽¹⁾

Les rationalistes, de nos jours, n'oseraient plus avoir recours à un système aussi radical et simpliste. Ils préfèrent interpréter les narrations évangéliques, de manière à leur enlever tout caractère surnaturel. Paulus d'Heidelberg a inventé le système de l'interprétation psychologique qui explique tout ce qui appartient à l'ordre surnaturel, mystère ou miracle, en séparant l'élément objectif de l'élément subjectif dont il est enveloppé. L'élément subjectif est la manière spéciale dont est affecté le témoin, son état psychologique, l'amour ou l'admiration qu'il ressent, les préjugés ou les erreurs qui règnent dans son esprit. Le témoin appréhende ou interprète les faits matériels selon ses dispositions subjectives. D'après cette théorie, les faits racontés dans les Évangiles sont vrais, si on les regarde matériellement; ces faits ne dépassent pas les forces de la nature, mais les écrivains sacrés, à raison de leur état psychologique, leur ont donné une apparence surnaturelle. Ainsi les anges qui apparurent aux bergers de Bethléem sont des messagers portant des flambeaux et poussant des cris de joie. Les mages sont des négociants arrivés à Jérusalem, à qui la vue d'une comète a fait croire que le Messie venait de naître. Au baptême de Jésus, par hasard, une colombe vient se reposer sur sa tête, au milieu des roulements du tonnerre. Quand on dit que Jésus marche sur les flots, il faut lire qu'il marche sur les bords de la mer. Il fit des guérisons miraculeuses en se servant de remèdes secrets. Les écrivains sacrés croyaient que ceux que Jésus parut ressusciter étaient morts, seulement ils ne l'étaient pas. Jésus tomba en syncope sur la croix; comme il revint à lui, on le crut ressuscité, à moins qu'il n'ait simulé le mort, pour faire croire au prodige de sa résurrection.

Pour voir la fausseté de ce système, il suffit de se rappeler les arguments qui établissent victorieusement la stricte historicité des synoptiques et du quatrième évangile. Rappelons ici que les miracles de Jésus-Christ furent publics, qu'ils sont des faits visibles, produits les uns à Jérusalem quand les fêtes religieuses y ont fait accourir une grande multitude, les autres dans les villes et bourgades de la Judée et de la Galilée, sur la montagne, au bord

(1) Lessing, *Wolfenbüteler fragmente*,

du fleuve ou de la mer; que la plupart de ces prodiges eurent de nombreux témoins; qu'une grande commotion se fit sentir en Judée, lorsque la rumeur s'en répandit, ⁽¹⁾ qu'ils excitèrent la jalousie des pharisiens, ⁽²⁾ la curiosité d'Hérode. ⁽³⁾ Rappelons que plusieurs fois les ennemis de Jésus, constitués en une espèce de tribunal inquisitorial, firent un examen détaillé des prodiges du thaumaturge dont la puissance leur portait ombrage et que, malgré leur évident désir d'en établir la fausseté, ils ne purent révoquer en doute la matérialité des faits. A Jérusalem, les scribes, les pharisiens, les prêtres firent une enquête sur la guérison du paralytique de la fontaine Bethesda, ⁽⁴⁾ puis de l'aveuglé-né; ⁽⁵⁾ sans doute ils ne manquèrent pas d'en faire sur la résurrection de Lazare qui fit tant de bruit à Jérusalem. ⁽⁶⁾ Rappelons que Notre-Seigneur en appela fréquemment à ses miracles pour prouver à ses ennemis, à Jérusalem, la divinité de sa mission. Les apôtres n'exigèrent-ils pas la foi dans le Christ, au nom de ses miracles, dès leur première prédication? A la première Pentecôte chrétienne, saint Pierre ne dit-il pas aux Juifs : « Enfants d'Israël, écoutez ces paroles : Jésus de Nazareth, cet homme à qui Dieu a rendu témoignage pour vous par les prodiges, les miracles et les signes qu'il a opérés par lui au milieu de vous, comme vous le savez vous-mêmes, cet homme vous ayant été livré, selon le dessein immuable et la prescience de Dieu, vous l'avez attaché à la croix et mis à mort par la main des impies. Dieu l'a ressuscité, en le délivrant des douleurs de la mort, parce qu'il n'était pas possible qu'il fût retenu par elle... C'est ce Jésus que Dieu a ressuscité, nous en sommes tous témoins. » ⁽⁷⁾ Rappelons enfin que ni les ennemis de Jésus-Christ, de son vivant, ni les païens à qui les disciples prêchèrent l'Évangile, ne songèrent jamais à contester l'historicité des merveilles évangéliques. Les pharisiens n'admettaient-ils pas les miracles du Christ, quand ils disaient : « C'est par le prince des démons qu'il chasse les démons »; ⁽⁸⁾ et encore : « Que faisons-nous donc, pendant que cet homme fait des prodiges. » ⁽⁹⁾ Les païens, pour contrebalancer l'influence des miracles de Jésus-Christ, ne leur opposèrent-ils pas les prodiges, vrais ou faux,

(1) Voir Matthieu, XI, 15 suiv.; Marc, I, 32-34; id., II, 2 suiv.; Jean VII, 11 suiv. et 31 suiv.; id., XVIII, 20. — (2) Voir Marc, III, 22; Luc, III, 7; Jean, IX, 22; id., XI, 47 suiv. — (3) Voir Luc, XXIII, 8. — (4) Voir Jean, V. — (5) Voir Jean, IX. — (6) Voir Jean, XI et XII. — (7) Actes, II, 22-23. — (8) Matthieu, IX, 34 — (9) Jean, XI, 47.

d'Aristée, de Simon le Mage, d'Apollon de Tyane? ⁽¹⁾ S'il leur avait été possible de révoquer en doute les prodiges des Evangiles, n'eussent-ils pas employé ce moyen commode de combattre l'autorité que les miracles du Christ donnaient à la prédication des apôtres?

Il n'a pas suffi aux adversaires du miracle de faire des textes évangéliques les interprétations hautement fantaisistes, que nous avons relatées plus haut; il a fallu donner d'autres raisons. Voici le raisonnement de quelques rationalistes.

Pour se croire obligé d'admettre qu'un fait est miraculeux, trois choses sont requises : Il faut d'abord chez les témoins oculaires l'aptitude à percevoir le fait sensible dans son fond et ses détails principaux, de manière qu'ils ne soient victimes ni de leur ignorance, ni de l'imposture d'un fourbe. Il faut ensuite que les faits aient été fidèlement transmis, de vive voix ou par documents historiques, à ceux qui n'ont pu en être les témoins oculaires. Il faut enfin chez celui qui juge du miracle, qu'il ait la compétence nécessaire pour juger du caractère miraculeux des faits sensibles. Or, disent-ils, ces trois conditions font défaut par rapport aux miracles évangéliques. Aucun de ces faits donc n'exige d'être admis comme miraculeux.

Par qui les miracles évangéliques ont-ils été observés? Par des simples, des pauvres, des ignorants, par des disciples à qui leur amour et leur admiration pour leur maître feront, de bonne foi, transformer en prodiges la plupart de ses actions. Leur incompetence est notoire, non seulement pour juger de la forme du miracle ou de son caractère strictement miraculeux, mais encore de la matière du miracle ou de la matérialité des faits sensibles très complexes qu'ils ont dû observer. « Les faits d'aspect merveilleux, dit Charcot, nécessitent des procédés de constatation bien plus sévères que les faits courants. Des spécialistes sont seuls capables de les observer judicieusement. Même les médecins ordinaires peuvent y être pris et diagnostiquer à faux; à plus forte raison des témoins sans science aucune, prévenus par leur éducation et leur milieu en faveur du surnaturel, et l'attendant, l'espérant. Dans ces dispositions, et avec leur manque absolu de

(1) Voir Origène, *Contra Celsum*, l. III, ch. XXVII, XXVIII; Irénée, *Adversus haereses*, l. II, ch. XXXI et XXXII; Lactance, *Instit. div.*, l. IV, ch. XV; Eusèbe, *Hist. eccl.*, l. II, ch. XIII; l. III, ch. XXVI.

préparation scientifique, ils peuvent se tromper de bonne foi ou être dupes de faux malades jouant aux miraculés. Ils auront vu ce qu'ils affirment, mais ils l'auront vu imparfaitement, certaines circonstances du fait leur ayant échappé qui en modifient la nature et qui expliquent le merveilleux apparent. Ainsi, sous l'influence bienfaisante de la foi et l'entraînement de la prière publique, un paralytique s'est levé et a dit : Gloire à Dieu, je suis guéri; ou bien une contracture comme celle d'un pied bot a disparu tout-à-coup. Vite, malades et témoins ont crié au miracle... Eh bien! ce qu'ils voyaient était tout naturel... Voilà comment, lorsqu'il s'agit de miracles, les sens et la raison des témoins oculaires peuvent être surpris et opérer de travers; voilà pour quels motifs nous dénonçons à la plupart des hommes, et surtout aux croyants, l'aptitude à constater valablement les faits, pourquoi nous réclamons des commissions scientifiques, pourquoi, enfin, aucun miracle ayant été constaté comme nous l'entendons, nous répudions le surnaturel. » ⁽¹⁾ Ces raisons, croyons-nous, Charcot n'essaie de les faire valoir que contre les miracles de Lourdes et des saints. D'autres rationalistes s'en font une arme contre les miracles de l'Évangile.

La commission scientifique! Voilà le seul témoin du miracle devant la compétence duquel s'inclinera le rationalisme moderne. Et encore le témoignage d'une commission quelconque ne sera pas recevable. Renan a indiqué comment, pour avoir de l'autorité, la commission devra être composée, dans quelles conditions et de quelle manière elle devra opérer. « Que demain, dit-il, un thaumaturge se présente avec des garanties assez sérieuses pour être discutées; qu'il s'annonce, je suppose, comme pouvant ressusciter un mort, que ferait-on? Une commission composée de physiologistes, de physiciens, de chimistes, de personnes exercées à la critique historique, serait nommée. Cette commission choisirait le cadavre, s'assurerait que la mort est bien réelle, désignerait la salle où devrait se faire l'expérience, réglerait tout le système de précautions nécessaires pour ne laisser aucune prise à aucun doute. Si, dans de telles conditions, la résurrection s'opérait, une probabilité presque égale à la certitude serait acquise. Cependant, comme une expérience doit toujours pouvoir se répéter, que l'on doit être capable de refaire ce que l'on a fait une fois, et que dans l'ordre du miracle il ne peut être question

(1) *La foi qui guérit*, p. 36.

de facile ou de difficile, le thaumaturge serait invité à reproduire son acte merveilleux dans d'autres circonstances, sur d'autres cadavres, dans un autre milieu. Mais qui ne voit que jamais miracle ne s'est passé dans ces conditions-là; que toujours jusqu'ici le thaumaturge a choisi le sujet de l'expérience, choisi le milieu, choisi le public... Jamais il ne s'est passé un miracle devant le public qu'il faudrait convertir, je veux dire devant les incrédules. La condition du miracle, c'est la crédulité du témoin. » ⁽¹⁾

En effet, jamais miracle ne s'est opéré dans ces conditions-là. Aussi elles paraissaient à Renan un bloc formidable, impossible à remuer, et qui murait Jésus-Christ dans son tombeau plus sûrement que la pierre du sépulcre. Et si, par aventure, un miracle réunissait toutes ces conditions-là, apparemment on en aurait ajouté d'autres, pour pouvoir continuer à soutenir que jamais un miracle n'avait été fait réunissant toutes les garanties d'historicité.

Non seulement jamais miracle ne s'est opéré dans ces conditions, mais jamais il ne s'en opérera de cette façon, parce qu'il est contraire à la nature même du miracle, qu'il se fasse dans ces conditions-là.

S'il s'agit de découvrir ou de constater la propriété d'un corps, une loi physique ou chimique, le savant est libre de choisir le milieu, le sujet, de s'entourer de telle garantie qu'il croit nécessaire, de faire et de refaire son expérience. Si la loi est vraie, elle opérera nécessairement et comme il n'y a aucune apparence que Dieu y déroge par un prodige, le savant a le droit de conclure, d'après le résultat de ses expériences, à l'existence ou à la non-existence de la loi. Mais le miracle, dérogation à la loi physique, est un acte de la libre volonté de Dieu; Dieu le fait, pour des raisons dignes de lui, quand cela lui plaît, où cela lui plaît, sur le sujet qu'il choisit librement. Ce n'est pas le thaumaturge généralement qui choisit le sujet, le milieu, le public. Ce sont presque toujours les circonstances qui lui font rencontrer le malade, c'est la confiance du malheureux en la bonté de Dieu, la compassion et le désir de glorifier Dieu, qui poussent le thaumaturge à exercer la puissance reçue d'en haut. De quel droit l'homme dirait-il à Dieu : Je crois à votre pouvoir des miracles, mais à une condition; c'est que vous l'exerciez là où je vous dirai de l'exercer, sur le sujet que je vous amènerai, dans les conditions que je déterminerai. L'orgueil le plus insensé est seul capable de tenir un tel

(1) *Vie de Jésus*, Introd., p. 41. *Actes des Apôtres*, Introd., p. XLIV.

langage. L'unique droit que Dieu reconnaisse au savant, est d'examiner, à la lumière des lois de la nature, si réellement le prodige a été opéré dans des conditions telles que tout doute raisonnable et prudent doive s'évanouir, quant à l'historicité du fait et quant à son caractère surnaturel. Cette double certitude peut s'acquérir en dehors des commissions scientifiques.

D'abord s'il s'agit du fait à constater, est-il vrai qu'une commission scientifique seule est capable de contrôler n'importe quel miracle? Est-ce qu'il n'y a pas dans les Evangiles des prodiges très nombreux dont les hommes, observateurs attentifs, doués d'un jugement sain, sont en état de constater l'historicité, à l'égal des physiologistes, des physiciens, des chimistes? Fallait-il être physiologiste et chimiste pour constater aux noces de Cana que le vin manquait, que plusieurs urnes d'eau furent présentées à Jésus et que cette eau fut changée en un vin, dont les hôtes vantèrent les belles qualités? Faut-il être physicien ou chimiste, pour constater que cinq mille hommes entourent Jésus au désert; qu'il n'y a là que cinq pains et quelques petits poissons; qu'à mesure que les disciples les divisent et les fractionnent, pains et poissons ne cessent de fournir jusqu'à complet rassasiement de la multitude; que les miettes du repas recueillies forment un amas plus considérable que les aliments distribués? Tous les assistants ne virent-ils pas avec évidence qu'ils étaient en présence d'un prodige qui s'appelle la multiplication des pains et des poissons? Fallait-il être physiologiste ou versé dans la critique historique, pour voir qu'à la voix de Jésus, sur son ordre, les vents et les flots se calmèrent subitement? Que Jésus marcha sur le dos humide des eaux? Fallait-il être médecin pour constater que des hommes étaient atteints de la lèpre? Ce fléau, endémique en Orient, ne se reconnaît-il pas à première vue à ce chancre putride qui s'attaque au visage et à tous les membres, ronge peu à peu les chairs, finit par atteindre les organes vitaux et détermine ainsi la mort? Des hommes du peuple n'étaient-ils des témoins aussi qualifiés que des médecins ou des chimistes, pour constater qu'à la parole de Jésus, l'horrible croûte formée par la lèpre tombait du corps des malheureux, que leurs plaies ulcérées se fermaient, que leur peau redevenait fraîche et saine? Ne pouvaient-ils voir dans cette guérison un prodige surnaturel? De nos jours même, les méthodes pastoriennes n'ont-elles pas été impuissantes à trouver le remède préventif ou curateur? Qu'eussent-ils connu de plus, s'ils avaient été physiologistes ou chimistes? Fallait-il être médecin ou histo-

rien pour savoir que le fils de la veuve de Naïm était mort et qu'on le portait à sa dernière demeure; que Jésus, passant par hasard, arrêta le convoi funèbre et que sur son ordre le mort revint à la vie? Fallait-il être médecin pour savoir que Lazare était mort depuis quatre jours, quand Jésus vint à Béthanie; que déjà son cadavre répandait une mauvaise odeur, si bien que les sœurs du défunt hésitèrent à laisser ouvrir le sépulcre; enfin que Jésus, devant une grande multitude de Juifs, ordonna d'une voix forte au mort de sortir de son tombeau et que le mort obéit instantanément? S'il est dans la multitude des prodiges opérés par Jésus-Christ, quelques faits, comme la guérison de la belle-mère de Simon-Pierre, malade de la fièvre, qui, à eux seuls, et à la distance où nous sommes des événements, ne suffiraient pas à nous faire une conviction, nous n'en avons pas besoin pour établir la divinité de Jésus-Christ. Ceux dont le caractère surnaturel défie toute critique — tous ceux dont nous venons de parler — suffisent à cette fin. D'ailleurs les miracles, au sujet desquels, si on les prend isolément, la controverse est possible, font corps avec les autres; le surnaturel de ceux-ci, éclatant avec évidence, garantit le surnaturel de ceux-là.

Le caractère surnaturel des faits évangéliques ne peut-il être constaté que par une commission scientifique? Mais, au contraire, tous les hommes au sens rassis ne sont-ils pas à même, aussi bien que les physiciens, les chimistes, les physiologistes et les érudits, de constater la nature miraculeuse des faits que nous venons d'invoquer? D'ailleurs, supposez la nécessité de s'appuyer sur le témoignage des savants modernes pour juger du caractère des miracles de l'Evangile, les faits sont là, racontés dans les Evangiles; qu'une commission se réunisse; en est-il une seule qui oserait affirmer que les forces de la nature suffisent à expliquer les prodiges dont la vie de Jésus-Christ est remplie? Les miracles faits par l'intercession des saints et que l'Eglise, au cours des débats préparatoires à la canonisation, invoque pour établir la sainteté de ses enfants, ne sont-ils pas toujours passés au crible de la critique scientifique la plus rigoureuse?

Est-il vrai que seuls des simples, des ignorants, des amis de Jésus aient observé ses miracles; que l'amour qu'ils portaient à leur maître, l'admiration qu'ils éprouvèrent, leur firent transformer en prodiges, de bonne foi, on veut bien le reconnaître, la plupart de ses actions?

Combien de fois cette difficulté n'a-t-elle pas été proposée? Combien de fois y a-t-on répondu? Et l'objection se répète, sans tenir aucun compte de la réponse. Force est donc de répéter celle-ci.

Les rationalistes ne nieront pas que les apôtres, après la première Pentecôte chrétienne, se conduisirent en héros, soutinrent victorieusement la lutte avec les philosophes et les pontifes juifs; que c'est par eux que commença la conversion du monde romain. Apparemment ils refusent d'admettre que le changement extraordinaire manifesté en eux au sortir du cénacle, est dû au Saint-Esprit qui transforma leur caractère et leur intelligence. Mais alors l'œuvre merveilleuse de la conversion du monde est due, au moins pour une grande part, au talent, à l'habileté, à la prudence, à d'autres qualités naturelles des apôtres, et dès lors les rationalistes ne peuvent plus regarder les disciples de Jésus comme des hommes frustes, simples, incapables de juger des discours et des actions de leur maître. Au moins doivent-ils confesser que, sous des enveloppes grossières, étaient latentes des réserves de forces intellectuelles et morales. Dès lors aussi leur objection tombe à faux; elle suppose dans les apôtres une ignorance, une simplicité, un état d'âme, qui sont radicalement inadmissibles, dans l'hypothèse d'une transformation du monde par les seules forces naturelles.

Dans l'hypothèse vraie, celle du changement surnaturel opéré dans les apôtres par la descente du Saint-Esprit, l'objection des adversaires est absolument gratuite. Ils devraient montrer que l'admiration et l'amour des disciples pour leur maître leur ont fait transformer en prodiges des actions qui n'avaient rien de merveilleux en elles-mêmes; qu'au contraire, ce ne sont pas la sagesse et la puissance de Jésus-Christ, manifestées par ses discours et ses prodiges, qui provoquèrent une légitime admiration et l'amour. Ils n'allèguent pas l'ombre d'une preuve. Nous avons montré que les récits évangéliques ont tous les caractères de la plus parfaite historicité. Nous pouvons-nous dispenser de répéter les raisons que nous avons fait valoir.

Il y a une autre réponse encore, et beaucoup la regardent comme la principale. Il n'y eut pas seulement les disciples de Jésus-Christ, qui admirèrent la vérité historique de ses miracles; il y eut encore ses ennemis, acharnés à sa perte, les scribes, les pharisiens, les prêtres de la loi : nous l'avons rappelé plus haut. Si donc ce sont l'admiration, l'enthousiasme, l'amour qui ont

défiguré et transformé les actions de Jésus, s'il n'y a là qu'illusion et mystification, voici les conséquences de cette hypothèse. Pendant trois ans, amis et ennemis, partisans et adversaires, furent les victimes de la même aberration, du même vertige, de la même illusion, de la même mystification; ce n'est pas en un seul endroit que ce phénomène se produisit; c'est en Judée et en Galilée, sur la montagne où Jésus prêcha et dans la plaine, dans les villes et les bourgades. Nous sommes alors en présence d'un miracle d'ordre moral, plus difficile à expliquer que les miracles d'ordre physique de Jésus-Christ.

Jésus choisit-il, pour opérer ses prodiges, le milieu, le public, comme Renan ose l'insinuer, ou même l'affirmer ouvertement?

Rien de plus faux peut-il être affirmé? Où dans les Evangiles, Jésus, pour faire ses miracles, choisit-il le sujet ou le milieu? Ne guérit-il pas tous les malades qu'on lui amène et n'en amène-t-on pas continuellement, partout où il est et prêche? Ne guérit-il pas en face des scribes, des pharisiens, des prêtres, de tous ses ennemis acharnés à sa perte? ces ennemis, apportant dans leur surveillance policière la clairvoyance qu'inspire la haine, ne lui posaient-ils pas des questions insidieuses pour le mettre en faute vis-à-vis du pouvoir romain et le dénoncer ensuite comme rebelle? N'auraient-ils pas été ravis d'appuyer de quelque preuve l'accusation d'imposture dont ils osèrent le gratifier. ⁽¹⁾ Ces ennemis, en fin de compte, que trouvèrent-ils à objecter à ses prodiges? qu'il les accomplissait le jour du sabbat, et qu'il travaillait pour le diable, dont, disaient-ils, il tenait sa puissance. Ils n'osèrent jamais nier l'historicité de ces prodiges de l'Homme-Dieu.

Il est une autre objection encore proposée par les adversaires de la divinité de Jésus-Christ. Pourquoi les Juifs ne croyaient-ils pas à la mission et aux miracles de Jésus? Cette incrédulité, prétendent les modernes adversaires du Christ, est absolument inexplicable, si les Juifs avaient cru aux prétendus prodiges qui remplissent les Evangiles.

La question est ambiguë, elle offre un double sens.

Elle peut signifier : Pourquoi les Juifs n'admirent-ils pas l'historicité des prodiges de Jésus-Christ. Nous l'avons dit déjà, ils ne nièrent point la vérité des prodiges opérés par Jésus; ils ne la nièrent ni pendant sa vie, ni après sa mort.

(1) Voir Matthieu, XXVII, 68.

La question proposée peut avoir un second sens : Pourquoi les Juifs ne virent-ils pas dans ces miracles la signature de Dieu, authentiquant l'origine divine des enseignements du thaumaturge ; pourquoi, en un mot, ne se firent-ils pas les disciples de Jésus ? Nous pourrions ne pas répondre à cette question. Quelle que soit la raison de ce phénomène, elle n'enlève rien à la vérité et à la force probante des miracles évangéliques.

Nous voulons cependant répondre. Les passions du cœur, la jalousie, l'orgueil, l'ambition sont la cause ordinaire qui fait refuser de rendre hommage à la vérité. Ne sont-ce pas les passions perverses qui avaient poussé la synagogue à persécuter tant de prophètes, envoyés par Dieu ? Ne sont-ce pas les mêmes passions qui poussaient les prêtres et les pharisiens à poursuivre Jésus ? Il est possible, voire même probable, qu'une deuxième raison explique la conduite des ennemis de Jésus. Les prêtres de la loi, les pharisiens, les scribes, comme les disciples et le peuple juif tout entier, attendaient un Messie qui serait roi temporel et dont l'empire s'étendrait au loin. Or, le royaume messianique, que Jésus prétendait fonder, était purement spirituel. C'est pourquoi ils repoussaient ce Messie et son règne spirituel, si éloigné de leurs rêves. Plus les miracles de Jésus montraient sa divinité, plus ils s'acharnaient à n'y voir que des prestiges du diable. Ils ne pouvaient nier les prodiges dont la vie de Jésus était remplie ; ils ne voulurent pas y reconnaître le surnaturel divin. Comme la vie de Jésus, sa sagesse, sa sainteté projetaient sur leurs vrais sentiments une lumière importune, ils maudirent cette lumière et voulurent l'étouffer dans la mort du thaumaturge. Ils tuèrent Jésus par colère d'avoir tort, et de sentir plus ou moins confusément qu'ils avaient tort, et s'entêtaient à ne pas le reconnaître.

Il est manifeste que toutes les réponses des défenseurs des prodiges de l'Homme-Dieu supposent la parfaite historicité des récits évangéliques. Elle est à la base de toutes les controverses au sujet de Jésus-Christ. Niée par les rationalistes, elle est affirmée par les catholiques. Nous n'avons pas à répéter ici les arguments qui la démontrent.

* * *

Deuxième série. — Les adversaires de la divinité de Jésus-Christ opposent aux prodiges évangéliques des raisons qui s'attaquent au miracle en général. Examinons-en le bien-fondé.

Les progrès de la philosophie scientifique, disent-ils, rendent la

notion de miracle de moins en moins acceptable. C'est l'avis de Renan, de Littré, et plus récemment de M. Sabatier. ⁽¹⁾

Et pourquoi? Est-ce parce que la doctrine du déterminisme a envahi la philosophie scientifique et que personne, ni l'homme, ni Dieu, ne peut se soustraire à son influence fatale? Mais quand bien même le déterminisme régirait non seulement les actions de la matière, mais aussi celles de l'homme, si bien que lorsqu'il provoque les attractions ou les répulsions, les analyses ou les synthèses, il ne lui est pas possible, dans des circonstances données, ou de ne pas agir ou de provoquer d'autres phénomènes; encore faudrait-il démontrer ou bien que Dieu n'a aucune réalité objective, ou qu'il n'a aucune puissance supérieure à celle de la nature dont il pourrait seulement mettre les forces en mouvement suivant des lois invariablement déterminées.

D'ailleurs la doctrine du déterminisme envahit-elle de plus en plus la philosophie scientifique? n'est-ce pas, au contraire, la doctrine de la contingence qui prend de plus en plus la place trop longtemps usurpée injustement par le déterminisme? ⁽²⁾ L'immutabilité des lois physiques, tant prônée par le déterminisme, est-elle une immutabilité absolue, à laquelle nul jamais ne

(1) « Pour la science, écrit Renan, une explication surnaturelle n'est ni vraie ni fausse, ce n'est pas une explication; il est superflu de la combattre, parce qu'une telle hypothèse correspond à un tout autre état de l'esprit humain que celui qui a définitivement prévalu depuis que le principe de l'induction est devenu l'axiome fondamental qui règle nos actes et nos pensées.... Les sciences... supposent qu'aucun agent surnaturel ne vient troubler la marche de l'humanité. » *Questions contemporaines*, 2^e éd., p. 22-23.

« Aujourd'hui, dit Littré, que la notion des lois naturelles est devenue prépondérante, la conception des choses a changé et l'on écarte le miracle et le surnaturel de ces manifestations que j'ai rappelées et où il paraît resplendir. » Préface du livre de Salverte : *Des Sciences occultes*.

« L'idée de miracle, écrit M. Sabatier, est en train de s'évanouir à mesure que se transforme l'idée de la nature. » *Esquisse d'une philosophie de la religion*, p. 47.

(2) « La doctrine de la contingence, dit M. Boutroux dans un remarquable ouvrage, ne se borne pas à ouvrir devant la liberté, en dehors du monde, un champ infini, mais vide d'objets où elle puisse se rendre. Elle ébranle le postulat qui rend inconcevable la liberté dans le cours des phénomènes.... Elle se prête donc à la conception d'une liberté qui descendrait des régions suprasensibles pour venir se mêler aux phénomènes et les diriger dans des sens imprévus. Dès lors, la liberté n'a pas le sort du poète, que Platon couronnait de fleurs, mais qu'il bannissait de la république. Dieu n'est pas seulement le Créateur du monde : il en est aussi la Providence, et veille sur les détails aussi bien que sur l'ensemble. » *De la contingence des lois de la nature*, p. 149.

déroge? n'est-elle pas plutôt une immutabilité relative, comme l'affirme la doctrine de la contingence? L'examen des autres raisons opposées au miracle par les naturalistes le fera voir, croyons-nous.

Les naturalistes croient triompher du miracle et le reléguer à jamais dans le pays des fables, par ce raisonnement : Le miracle, par définition, est une dérogation aux lois du monde corporel. Or une dérogation à ces lois est radicalement impossible, en vertu même de la nature de ces lois, telle que la Physique moderne les établit.

Cette difficulté repose sur une misérable équivoque. Pour l'éviter, certains théologiens refusent de définir le miracle : une dérogation aux lois du monde corporel. Cette définition du miracle est estimée par eux embarrassante, compromettante même pour la foi.

A vrai dire cette définition ne nous paraît pas bien compromettante, à condition toutefois qu'on s'entende sur la notion de loi physique. Ceux qui définissent le miracle une dérogation aux lois qui régissent la matière, entendent par loi physique la règle suivant laquelle le corps agit. La matière, en vertu de ses forces, dans les mêmes circonstances, agit de la même façon, produit le même effet, laisse apparaître le même phénomène. Ce mode d'agir, uniforme et constant, dérive de la nature même du corps, des exigences inhérentes à son essence. La loi c'est ce mode constant suivant lequel le corps agit dans des circonstances déterminées. L'expression de ce mode, c'est la règle. Le miracle donc est une dérogation à ce mode d'opérer, à cette règle qui en est l'expression. Est-il possible que le corps, dans des circonstances déterminées, sous l'influence de la toute-puissance divine, n'agisse pas de sa manière coutumière; en d'autres termes, est-il possible qu'il n'agisse pas du tout ou qu'il agisse autrement? — Non! disent les naturalistes, cela n'est pas possible. — Et pourquoi? — Ils répondront sans doute, parce que la loi est constante et immuable, en d'autres termes parce que le mode d'agir du corps, dans des circonstances déterminées, est absolument constant et invariable. — Mais, répondons-nous, la question est précisément de savoir si le mode d'agir des corps est tellement constant et invariable que Dieu lui-même est impuissant à le modifier; la question est de savoir si la constance des lois, qui régissent le monde corporel, est *absolue*, excluant absolument toute déroga-

tion, ou bien *relative*, c'est-à-dire excluant toute dérogation par l'influence d'une cause créée. Donc prétendre prouver l'impossibilité du miracle, en invoquant la prétendue immutabilité absolue des lois physiques, est manifestement faire une pétition de principe.

Mais tel n'est pas le sens que les adversaires du miracle donnent au terme de loi physique, dans la difficulté à laquelle nous venons de répondre. Et cependant, si les naturalistes s'appuient sur la définition du miracle donnée par les théologiens pour en démontrer l'absolue impossibilité, ils doivent donner aux termes de cette définition le même sens que les théologiens; de part et d'autre le terme de loi physique, à laquelle le miracle déroge, doit être compris dans le même sens. C'est là la règle fondamentale de toute discussion scientifique; et c'est cette règle élémentaire que les adversaires du miracle violent ouvertement.

Ils donnent à la loi le sens que les physiciens modernes lui donnent. « Les physiciens nous disent qu'une loi est un rapport constant entre les quantités variables. ⁽¹⁾ Cette définition peut s'éclairer facilement, tout d'abord par des exemples très simples. En physique mécanique, c'est un rapport entre la vitesse d'un projectile et la chaleur que développe sa percussion sur la cible. En optique, c'est un rapport entre l'angle d'incidence et l'angle de réfraction du rayon lumineux. En chimie, c'est un rapport entre les poids de charbon et d'oxygène, d'où résulte l'acide carbonique. Dans ces divers phénomènes, le rapport constant doit être considéré comme une loi parce que sa constance persiste sous la variation des phénomènes, c'est-à-dire lorsque varient la vitesse du projectile, l'angle d'incidence, ou le poids de la substance chimique. Voici ce qu'on doit entendre par une loi, voilà le véritable sens de son immutabilité, qui n'est nullement l'immutabilité du phénomène. » ⁽²⁾

Le miracle est-il une dérogation à la loi entendue au sens de la physique moderne? Non! Si c'est là le sens du mot loi, il n'est plus permis de définir le miracle une dérogation à une loi qui régit la matière corporelle. Quand un miracle se produit, le rapport entre les éléments naturels en présence reste le même. Seulement un autre agent est entré en scène; par son influence, en vertu du

(1) JAMIN et BOUTY, *Traité de physique*, init.

(2) *Faits surnaturels et forces naturelles*, par le R. P. DE LA BARRE, S. J., 5^e éd., p. 51. Dans la collection : *Science et religion*, Paris, Bloud et C^{ie}.

principe de causalité, le phénomène qui résulte des éléments en présence, est profondément modifié; c'est cette modification ou plutôt le phénomène modifié qui constitue le miracle. Dans l'ordre purement naturel, des cas analogues se présentent. « Que ce soit en astronomie, que ce soit en chimie..., sans cesse nous voyons les groupements s'altérer et les phénomènes se modifier par l'adjonction de nouveaux éléments. » ⁽¹⁾ « Voici un exemple très simple : il nous est fourni par un groupe de deux éléments : un soleil et une planète. Suivant la loi de Képler, la planète doit décrire une ellipse autour du soleil, foyer. L'ellipse est le phénomène; mais elle peut être altérée sans qu'il y ait dérogation formelle de la loi. Il suffit de la présence d'un troisième élément ajoutant son influence perturbatrice : alors l'ellipse est sensiblement déformée; on peut dire que la loi de Képler s'observe encore; mais le phénomène a été modifié. » ⁽²⁾ Si un agent naturel peut modifier un phénomène, pourquoi un agent surnaturel ne le pourrait-il pas? Les ennemis du miracle, pour avoir le droit de l'affirmer, doivent apporter au débat d'autres raisons que celle qu'ils empruntent à la notion de la loi. ⁽³⁾

⁽¹⁾ *Ibid.*, p. 54. — ⁽²⁾ *Ibid.*, p. 54.

⁽³⁾ Le terme *loi*, observe très justement le Père de Bonniot (*Le miracle et ses contrefaçons*, ch. I), revêt diverses significations.

Au sens propre et primitif, la loi est la règle imposée aux agents libres, pour les porter à donner eux-mêmes à leurs déterminations une direction marquée : c'est, par rapport à l'homme, la règle obligatoire de ses actions libres. Ainsi entendue, elle suppose, dans celui qui en est le sujet, la puissance de la connaître, la puissance de la choisir, la puissance de l'observer; elle est à la fois objet de connaissance, motif de volonté et fin d'action.

Le terme de loi présente un sens bien différent quand on l'applique aux agents privés du domaine de leurs opérations, quand il s'agit d'une loi physique. Ici une règle extrinsèque et objective, dirigeant au moyen de l'intelligence et de la volonté de l'agent, serait évidemment sans vertu. Les opérations de l'agent ne sont pas cependant indéterminées; tout au contraire. Ce qui leur donne d'être telles et non pas autres, ce sont ses propriétés natives. Comme ces propriétés ont par nature une forme, des caractères qui les distinguent, il s'ensuit que l'opération qui en résulte a pareillement une forme, des caractères propres. La loi physique est le rapport des propriétés d'un être avec ses opérations : ou bien la nécessité d'agir conformément à la nature.

Les sciences naturelles consistent à étudier les lois physiques, et cette étude a pour moyen l'observation des phénomènes manifestés dans les individus. Les plus habiles mêmes hésitent à se prononcer sur la raison intime qui rattache les opérations d'un être aux propriétés de sa nature. Ces lois sont constantes et immuables; mais si le miracle est possible, il s'ensuit que cette constance et cette immutabilité n'est pas absolue, excluant absolument toute exception, quel

Une autre difficulté encore est opposée par les rationalistes à la théorie du miracle. Le miracle, disent-ils, s'il est possible, est la ruine de la science; il n'y a plus aucune certitude pour les lois et les théories scientifiques, aucune fixité, aucune stabilité. Il devient impossible de se fier aux expériences qui font connaître les lois et donnent naissance aux théories, car on ne peut jamais savoir avec certitude si le phénomène observé est dû aux forces naturelles, plutôt qu'aux forces surnaturelles qui échappent à l'observation.

Cette difficulté, si elle mérite ce nom, est proposée sérieusement par J. Simon, ⁽¹⁾ Littré, Stuart Mill, Renan. ⁽²⁾ Nous allons y faire trois réponses.

D'abord, les rationalistes ont beau le nier, le miracle existe, palpable, évident; autant vaudrait nier le soleil en plein midi. Les règles de la critique historique appliquées aux miracles évangéliques, à ceux que mentionnent les procès de canonisation des saints et à bien d'autres, établissent l'historicité de ces faits de façon indiscutable. Est-ce que ces miracles sont la ruine de la science? quelles sont les lois ou les théories scientifiques qui en sont atteintes? Est-ce que la résurrection d'un mort, la multiplication des pains, la guérison d'un aveugle ont empêché le progrès

que soit l'agent qui intervient, fût-ce Dieu avec sa toute-puissance; mais relative seulement par rapport aux causes naturelles, impuissantes à faire agir un corps autrement que d'après la loi.

La physique moderne définit autrement la loi physique, nous l'avons dit plus haut.

La loi physique a un autre sens encore. On a donné le nom de loi à diverses successions de phénomènes ordonnés. On dit : la loi de la succession des jours et des nuits, des saisons, des années; des phases diverses de la vie végétale et de la vie animale; de la naissance, de la croissance et de la mort. Le sens du mot perd ici sa rigueur pour beaucoup d'êtres. La loi d'un arbre fruitier est de porter des fruits : qui oserait assurer qu'un tel arbre de son jardin sera, l'année prochaine, fidèle à cette loi? La loi du printemps est de ramener des fleurs : peut-on, d'après cette loi, prédire avec certitude la qualité et la quantité d'une récolte?

A cause des multiples sens du mot *loi*, pour ne pas prêter à l'équivoque, il est préférable, d'après certains apologistes, de ne pas définir le miracle une dérogation à la loi. Il est permis de leur faire remarquer que la difficulté résultant des multiples sens du mot *loi*, n'est pas entièrement écartée par là. Les adversaires du miracle peuvent toujours objecter en disant que le miracle, s'il était possible, serait une dérogation aux lois qui régissent le monde corporel et en prétendant qu'une telle dérogation est manifestement impossible. Pour résoudre la difficulté il sera nécessaire de distinguer les diverses significations que ce terme revêt.

(1) *Religion naturelle*, 2^e édit., p. 248.

(2) Voir DE BONNIOT, *Le Miracle et ses contrefaçons*. Part. I, ch. III, § 1, p. 33.

des sciences, la découverte d'une loi, la création d'une théorie scientifique? Dira-t-on que les rationalistes nient la vérité de ces faits, précisément pour ne pas devoir nier la certitude des sciences? Mais les miracles n'en sont pas moins réels, malgré leur négation, et réels aussi sont les progrès réalisés par les sciences.

Ensuite l'objection repose sur une fausse supposition. Elle suppose que si le miracle est possible, il peut se faire à jet continu, à l'insu des hommes, à seule fin de dérouter les expérimentateurs des laboratoires et d'infirmier les conclusions que les savants tirent de leurs observations. Mais qui ne voit la fausseté de cette supposition? Qui ignore que les miracles sont partie infinitésimale dans la masse des phénomènes cosmiques, que les savants dans leurs recherches peuvent n'en tenir aucun compte, à meilleur titre que les mathématiciens fréquemment dans leurs calculs négligent certains éléments comme étant sans influence appréciable sur le résultat de leurs opérations. Dans l'avenir les miracles ne seront pas plus nuisibles au progrès des sciences, la sagesse de Dieu en est le garant.

Enfin, et c'est notre troisième réponse, les miracles confirment les sciences, loin de provoquer leur ruine. C'est à la lumière des lois qui régissent le monde corporel, qu'on voit et qu'on ose affirmer être en présence d'un miracle. On sait qu'il y a intervention de la divinité, précisément parce que l'on sait que ces lois sont relativement constantes et immuables, que Dieu seul peut faire jaillir de la matière ce que les forces créées, que les sciences font connaître, sont impuissantes à produire. Loin donc de conspirer la ruine de la science, le miracle lui rend hommage, la suppose et la proclame hautement.

On le voit, et c'est la conclusion, aucune des raisons apportées par les naturalistes n'infirmes les miracles évangéliques. Ils demeureront toujours la preuve la plus populaire de la divinité de Jésus-Christ.

CHAPITRE III.

LES PROPHÉTIES. TROISIÈME PREUVE DE LA DIVINITÉ DE JÉSUS-CHRIST.

§ I. — Les Prophéties faites par Jésus-Christ, preuve de sa Divinité.

Après avoir démontré la divinité de Jésus-Christ par les œuvres merveilleuses qu'il accomplit pendant sa vie, nous avons à la démontrer par les nombreuses et éclatantes prophéties qu'il fit. Notre-Seigneur ne scrutait pas seulement les cœurs et les reins, les pensées les plus secrètes de ses ennemis comme de ses amis ne lui étaient pas seulement connues; mais son regard perçait encore la mystérieuse profondeur des siècles qui n'étaient pas encore et les temps futurs lui apparaissaient avec tous leurs secrets. Cette claire vue des temps futurs, le divin Maître nous l'a prouvée par les nombreuses prophéties qu'il a faites.

Nous avons d'abord à établir la science prophétique de Jésus; ensuite à montrer que cette science est une preuve de sa divinité.

I.

VÉRITÉ DE LA SCIENCE PROPHÉTIQUE DE JÉSUS-CHRIST.

Approchons de Jésus et posons lui quatre questions :

1. — Maître, que deviendrez-vous? quel est le sort qui vous attend?

2. — Maître, que deviendra votre patrie?

3. — Maître, que deviendront vos disciples, ces douze pêcheurs que vous avez un jour comparés à des agneaux au milieu des loups?

4. — Maître, quel sera le sort de l'œuvre que vous ébauchez pendant votre vie, par vos discours et vos actes?

Si Notre-Seigneur est vraiment Fils de Dieu par origine et par nature, il doit pouvoir répondre à ces questions. Si, en effet, il est Fils de Dieu, si dans sa personne il réunit la nature divine et la nature humaine, il est impossible que la divinité n'ait pas communiqué à l'humanité la connaissance claire et évidente de tout ce qui concerne la mission divine de Jésus. L'ignorance, dûment constatée, serait une preuve que l'humanité de Jésus-Christ n'était pas unie hypostatiquement à la Sagesse de Dieu.

Écoutons la réponse de Jésus-Christ à ces quatre questions. Écoutons aussi la réponse de l'histoire et constatons la parfaite harmonie des deux réponses.

* * *

Quel sort attend ici-bas Jésus-Christ? — Jésus montait à Jérusalem avec ses disciples pour y célébrer la dernière Pâque. Il venait, par le plus éclatant de ses prodiges, de rappeler à la vie son ami, Lazare, mort depuis quatre jours. Ce miracle, qui montrait à l'évidence que le thaumaturge tenait entre les mains les clefs de la vie et de la mort, avait excité l'admiration et l'enthousiasme de nombreux Juifs de Jérusalem qui en avaient été les témoins. Les apôtres, qui accompagnaient leur Maître, paraissaient plus persuadés que jamais que son règne temporel était proche et déjà ils se disputaient la préséance du Royaume. Jésus, ne voulant pas sans doute que ses disciples rêvassent plus longtemps de triomphe et caressassent des chimères, se retourne vers eux et annonce avec grande précision la catastrophe tragique qui devait mettre fin à sa vie. « Voici, dit-il, que nous montons à Jérusalem, et toutes les choses que les prophètes ont écrites du Fils de l'homme vont être accomplies! Il sera livré aux Princes des prêtres, aux Scribes et aux Anciens, qui le condamneront à mort et le remettront aux mains des Gentils. Il sera moqué, insulté; on lui crachera au visage. Après l'avoir flagellé on le crucifiera, et il ressuscitera le troisième jour. » ⁽¹⁾

⁽¹⁾ Matth., XX, 17-19; Marc, X, 32-34; Luc, XVIII, 31-34.

Ce n'est pas seulement à la veille de sa mort que Jésus prédit sa passion, c'est dès le commencement de sa vie publique qu'il eut la claire vision de cet événement sanglant. Quand les disciples de Jean vinrent lui demander : « Pourquoi jeûnons-nous souvent, nous et les pharisiens, tandis que vos disciples ne jeûnent point ? » Jésus leur répond : « Les amis de l'époux peuvent-ils être dans le deuil, pendant que l'époux est avec eux ? Mais des jours viendront où l'époux leur sera ôté (en grec : leur sera enlevé brusquement) et alors ils jeûneront », ⁽¹⁾ Jésus prédit manifestement sa mort dans la parabole des ouvriers de la vigne, où ses ennemis sont forcés de se reconnaître. ⁽²⁾ Ailleurs encore il parle si clairement que la foule le comprend. ⁽³⁾ À mesure que le temps approche, la prophétie devient plus explicite. Pendant son séjour en Galilée, avant de monter à Jérusalem, Jésus dit à ses disciples : « Le Fils de l'homme doit être livré aux mains des hommes, et ils le mettront à mort; et le troisième jour, il ressuscitera. Et ils furent fortement affligés. » ⁽⁴⁾

Voilà des prophéties claires, nettes, péremptoires, faites par Jésus à ses disciples, à son peuple, à ses ennemis, au commencement de sa vie publique, au milieu, à la fin. Il est manifeste que la Croix était continuellement devant les yeux du divin Sauveur au cours de sa vie apostolique. Aussi le voyons-nous agir durant sa courte carrière comme un homme dont les jours sont comptés. Il agit en victime du lendemain, mais aussi en ressuscité et victorieux du surlendemain. L'annonce de sa mort est d'ordinaire suivie de l'annonce de sa résurrection.

Ce n'est pas tout. Il est des circonstances de sa passion que Jésus prédit et ce ne sont pas les événements les moins intéressants de ce drame.

A la dernière Cène, après le lavement des pieds, avant l'institution de l'Eucharistie, aux disciples debout, le bâton à la main, les reins ceints, devant la table où s'étalait l'agneau pascal, Jésus prononce ces paroles où l'on sent la tristesse qui déborde de son âme : « En vérité, un de vous me trahira ! Les disciples se regardaient l'un l'autre, ne sachant de qui Jésus parlait. Dans leur tristesse, chacun s'écriait : « Est-ce moi, Seigneur ? » Jésus répondit : « C'est l'un des douze, l'un de ceux qui touche le plat avec

(1) Matth., IX, 15, 16. — (2) Matth., XXI, 33, 45. Voir *La divinité de Jésus-Christ et les Synoptiques*, p. 219-221. — (3) Jean. XII, 34. — (4) Matth., XVII, 21, 19; Luc, IX, 44, 45.

moi. Pour le Fils de l'Homme, il s'en va, comme il est écrit de lui; mais malheur à celui par qui il sera livré! Il eût mieux valu, pour cet homme, qu'il ne fût jamais né! » Judas osa l'interroger, comme les autres : « Est-ce moi, Maître? » « Oui, c'est toi, » ⁽¹⁾ dit Jésus, sans doute de manière à n'être pas entendu des autres. — A la fin du repas, Jésus, à la vue du traître, fut en proie au trouble et il s'écria : « Voici la main du traître, qui est avec moi, à la table! Le Fils de l'Homme s'en va, mais malheur à celui qui le livre! » Les apôtres, interdits, se demandaient de nouveau sur qui tombaient ces paroles. Or l'un d'eux avait sa tête près de la poitrine du Maître : c'était Jean, celui que Jésus aimait. Simon-Pierre lui fit signe, et dit : « De qui parle-t-il? » Le disciple se rapprocha encore de Jésus. « Seigneur, qui est-ce? » Jésus répondit : « C'est celui à qui je présenterai ce morceau de pain trempé dans ce plat. » Et l'ayant trempé, il le donna à Judas, fils de Simon, l'homme de Kérioth. Avec ce morceau de pain, ajoute saint Jean. Satan entra en lui. Jésus dit alors : « Fais vite ce que tu veux faire! » Les apôtres crurent que le Maître donnait quelque commission à l'intendant de la troupe. Judas sortit : il était nuit. » ⁽²⁾

Ce n'est pas seulement la trahison de Judas que Jésus prédit, c'est encore le reniement de Pierre et l'abandon de tous les disciples. Quand la cérémonie de la dernière cène fut terminée, quand il eut prononcé cet admirable discours que saint Jean nous rapporte, Jésus se leva avec les disciples et ils se rendirent au mont des oliviers. En route il leur dit. « Cette nuit, je serai à vous tous une occasion de chute. Car il est écrit : Je frapperai le pasteur, et les brebis du troupeau seront dispersés.... Et Pierre de répondre : « Quand même vous seriez pour tous une occasion de chute, vous ne le serez jamais pour moi. » Jésus lui dit : « En vérité, je te le dis : Cette nuit même, avant le chant du coq, trois fois tu me renieras. » Pierre répliqua : « Quand même il me faudrait mourir pour vous et avec vous, jamais je ne vous renierai. Et les autres firent entendre les mêmes protestations de fidélité. » ⁽³⁾

En vérité quelle apparence humaine y avait-il à cet abandon des disciples, à ce reniement de Pierre, peu de temps après son serment de fidélité. Quel coup d'œil il faut pour pénétrer dans les cœurs, y lire, je ne dis pas les pensées et les sentiments du présent — cela est déjà au-dessus des forces humaines, — mais les

(1) Matth., XXVI, 21-25. — (2) Jean, XIII, 21-30. — (3) Matth., XXVI, 30-35; Marc, XIV, 26.

pensées et les sentiments de l'avenir; pour découvrir ainsi par la puissance du regard tels vices et telles vertus dont la racine se cache encore dans les profondeurs de l'âme humaine et qui échappent à sa propre conscience?

Quelle est la réponse de l'histoire aux prophéties de Jésus? La réalisation n'en dépend pas de la volonté humaine du Christ, mais des prêtres Juifs, des scribes, des soldats romains, de Caïphe et de Pilate, de Judas et de Pierre. Cette réponse, qui l'ignore? Quand on évoque le nom de Caïphe, n'est-ce pas celui du Grand Prêtre qui a condamné Jésus à mort, mais que les lois empêchaient d'exécuter l'arrêt et qui se vit forcé de livrer Jésus aux Gentils? — Le nom de Pilate, n'est-ce pas le nom de ce gentil qui condamna Jésus à être flagellé et crucifié? — Les soldats romains, ne sont-ce pas ceux qui ont raillé, conspué, souffleté Jésus, qui lui ont arraché la barbe, ont craché à sa figure? — Le nom de Judas n'a-t-il pas traversé les siècles comme le symbole de la trahison? — Le nom de Pierre n'évoque-t-il pas le souvenir d'une grande faute suivie d'un grand repentir? — Le divin crucifié ne ressuscita-t-il pas le troisième jour après sa mort?

* * *

Quel est le sort réservé au Temple de Jérusalem, à la cité, au peuple juif?

Ici encore Jésus-Christ donne des réponses nettes, claires. Le sort du Temple et de la ville déicide est annoncé par le divin Maître dans les deux Evangiles de saint Matthieu et de saint Luc.

C'était pendant la grande semaine, les jours qui précédèrent la dernière cène, Jésus donna au Temple une série de leçons que les quatre évangélistes rapportent. Sortant du Temple, Jésus et les apôtres venaient d'atteindre le sommet du mont des Oliviers. La cité et le Temple leur apparurent alors dans tout l'éclat du soleil du midi. Jésus s'arrêta et contempla cette Jérusalem qu'il avait tant aimée, qui tout à l'heure allait l'acclamer et peu après le méconnaîtrait. Cette pensée lui serra le cœur et il pleura sur la ville coupable.

Nous lisons en saint Matthieu : « Jérusalem, Jérusalem, toi qui tues les prophètes et lapides ceux qui sont envoyés vers toi, combien de fois ai-je voulu rassembler tes enfants, comme la poule rassemble ses poussins sous ses ailes, et tu ne l'as pas voulu.

Voici que ta maison sera abandonnée.... En vérité, je te le dis, il n'y sera pas laissé pierre sur pierre qui ne soit renversée. » ⁽¹⁾ En saint Luc la prophétie n'est pas moins manifeste : « Jésus pleura sur la ville en disant : « Si tu connaissais toi aussi, du moins en ce jour qui t'est donné, ce qui ferait ta paix ! Mais maintenant ces choses sont cachées à tes yeux. Viendront sur toi des jours où tes ennemis t'environneront de tranchées et te serrent de toutes parts ; ils te renverseront par terre, toi et tes enfants qui sont dans ton sein, et ils ne laisseront pas dans ton enceinte pierre sur pierre, parce que tu n'as pas connu le temps où tu as été visitée. » ⁽²⁾

Les maux qui fondront sur le peuple et le sort réservé à la race Juive jusqu'à la fin du monde sont prédits non moins clairement : « Ils (les Juifs) tomberont sous le tranchant du glaive ; ils seront amenés captifs parmi toutes les nations, et Jérusalem sera foulée aux pieds par les Gentils, jusqu'à ce que les temps des Gentils soient accomplis. » ⁽³⁾

L'époque exacte est fixée : « Je vous le dis en vérité, cette génération ne passera point, que tout ceci n'arrive. Le ciel et la terre passeront, ma parole ne passera pas. » ⁽⁴⁾ Et pour bien faire entendre que c'est une prophétie, le Maître ajoute : « *Ecce praedixi vobis* : Voilà que je vous l'ai prédit. » ⁽⁵⁾

Écoutons la réponse de l'histoire. L'historien Josèphe, d'origine juive, s'est chargé de nous la faire.

Quarante ans après la mort de Jésus, alors que, conformément à sa prophétie, ses contemporains vivaient encore, deux empereurs romains, Vespasien et Titus, fondent sur la Judée avec leurs armées et s'apprêtent à exécuter l'arrêt du Maître.

Du Temple, avait prédit Jésus, il ne restera par pierre sur pierre. Cependant Titus, voulut garder le Temple avec ses trésors, et il décréta qu'il serait conservé. Mais voilà qu'un obscur plébéien y porte la torche, et l'incendie et les flammes font si bien leur œuvre, que du Temple il ne reste pas pierre sur pierre.

Trois siècles plus tard, Julien l'apostat voulut faire mentir l'oracle du Galiléen. Les Juifs tressaillirent de joie. Alypius et ses ouvriers tentèrent de bâtir un nouveau Temple sur l'emplacement retrouvé de l'ancien. Mais des globes d'un feu mystérieux sortirent

(1) Matth., XXIII, 37, 38; XXIV, 2. — (2) Luc, XIX, 41-44. — (3) Luc, XXI, 24. — (4) Matth., XXIV, 34, 35. — (5) *Ibid.*, 25.

de la terre remuée, et dispersèrent les travailleurs. On se remit à l'œuvre. Peine perdue! Le feu brûla un grand nombre d'ouvriers et consuma leurs outils. Il fallait renoncer à l'entreprise.

La ville sera saccagée, avait dit Jésus; ses habitants seront torturés de maux de tout genre et passés au fil de l'épée. Et la sinistre prophétie se vérifie trait par trait. Les armées romaines entourent la ville d'une double enceinte de retranchements, « *coangustabunt te undique* »; bientôt l'incendie, la famine, la peste, les discordes intestines entre trois puissantes factions déciment la population, autant que les batailles. Entrons dans quelques détails. L'historien de la catastrophe les fournit abondamment.

Au moment où Titus s'avance à la tête de son armée pour investir la cité, on approchait de la solennité pascalle. Le chef romain laissa aux pèlerins l'accès de la ville et il en vint un très grand nombre. Ne dirait-on pas que les Juifs se donnèrent un rendez-vous général pour tomber sous les coups de la justice divine? L'incendie consuma d'immenses magasins de blé et d'autres denrées. Bientôt la famine se fit sentir, et, quand Titus eut entouré la ville de la seconde ligne de circonvallations, elle prit d'épouvantables proportions. Des mères, dans l'égarement de la faim, tuèrent leurs enfants pour s'en nourrir. Onze cent mille hommes périrent durant le siège.

Le jour de la prise de Jérusalem, les massacres, commis par la soldatesque en délire, sembleraient incroyables, s'ils n'étaient décrits par un témoin oculaire. « Les victimes, dit Josèphe, étaient plus nombreuses que les bourreaux. Les cadavres entassés dans la grande cour du Temple dépassaient le niveau de l'autel. » Les pavés des portiques avaient disparu sous un fleuve de sang. Prêtres, vieillards, femmes, enfants, personne ne fut épargné. Six mille victimes, entassées sous le portique de Salomon, respiraient encore; les vainqueurs, las de tuer, mirent le feu à la galerie, et les brûlèrent vivantes. Des quatre-vingt-dix-sept mille prisonniers faits pendant toute la guerre, sept cents furent réservés pour le défilé des captifs, dans le triomphe des vainqueurs. Ainsi se vivifie la parole de Jésus : « Ils (les Juifs de Jérusalem) tomberont sous le tranchant du glaive. »

Titus, après s'être emparé de la citadelle de Sion, fit mettre le feu aux quatre coins de la ville, raser ce qui restait des remparts, effacer toute trace d'habitation et niveler le terrain. Jésus l'avait prédit : De la cité coupable il ne restera pas pierre sur pierre.

Josèphe, signalant ces calamités, a écrit : « Aucune ville, en

aucun temps ne vit une tribulation pareille. » A son insu l'historien reprenait le mot du Sauveur, pour peindre le même événement.

Les Juifs seront dispersés parmi les Gentils jusqu'à la fin des temps, avait dit l'oracle et l'oracle n'a pas menti. La dispersion des Juifs commença aussitôt après la ruine de Jérusalem; elle dure encore après dix-huit siècles. Il n'y a plus de Mèdes, de Perses, d'Assyriens, de Carthaginois, de Romains, de Grecs authentiques; il existe encore de vrais et authentiques fils d'Abraham. Un type indélébile les fait reconnaître partout. Répandue dans tous les pays, sous tous les climats, la race juive ne s'est identifiée avec aucun peuple; elle a conservé de sa religion ce qui peut en être gardé, le temple étant détruit. Le Juif a été persécuté, haï, il a laissé de son sang à tous les tournants de l'histoire; rien n'a pu le faire disparaître de la scène du monde. Il faut que jusqu'à la fin des siècles, l'oracle de Jésus-Christ s'accomplisse.

A la prophétie de Jésus concernant Jérusalem se rattache celle qui a comme objet Corozäin, Bethsaïda, Capharnaüm. Ces villes, témoins des plus éclatants miracles du Sauveur, avaient répondu à sa bonté par l'indifférence et l'incrédulité. Jésus voit la main de son Père s'appesantir durement sur ces villes coupables, et son cœur en est attristé. « Malheur à toi, Corozäin, dit-il; malheur à toi, Bethsaïda! Ah! si dans Tyr et Sidon s'étaient accomplis les prodiges opérés dans vos murs, il y a longtemps que, sous le cilice et la cendre, Tyr et Sidon auraient fait pénitence! En vérité, je vous le déclare, au jour du jugement, Tyr et Sidon seront traités avec moins de rigueur que vous! Et toi, Capharnaüm, crois-tu donc t'élever jusqu'aux cieux? Tu sera abaissée jusqu'aux enfers. Ah! si dans Sodome s'étaient accomplis les miracles opérés dans tes murs, Sodome subsisterait encore. En vérité, je le déclare, Sodome sera traitée avec moins de rigueur que toi! » (1)

Ecoutons la réponse de l'histoire. C'est encore Josèphe qui la fait.

Vespasien à la tête de ses légions parcourut la Galilée de l'occident à l'orient, brûla les villes, ravagea les campagnes, massacra la population, tua les soldats prisonniers. L'historien juif nous a conservé des détails hideux du massacre qui décima

(1) Matth., XI, 20-24; Luc, X, 13-15.

toutes les villes, et qui lui arrache cet aveu : « Dieu a envoyé les Romains pour châtier les Galiléens. » La description charmante du lac est suivie, dans Josèphe, du récit d'une bataille navale dans les eaux tant de fois sillonnées par la barque des apôtres, et maintenant teintes du sang de six mille cinq cents hommes tués dans le combat. « Le lac était rempli de cadavres, dit Josèphe, et nul n'échappa. » Que reste-t-il maintenant de Bethsaïda, de Corosaïn, de Capharnaüm ? Les savants discutent toujours sur l'emplacement réel des villes maudites par l'Homme-Dieu. Leur existence, leur crime, leur châtiment, voilà les seuls souvenirs certains qu'en garde l'histoire.

Jésus, dans son anathème contre les villes coupables, ne nomma ni Nazareth, ni Cana, ni Naïm, tant de lieux où il avait été aimé, où il l'était toujours. Son cœur reconnaissant les excepta de la grande malédiction. C'est pourquoi ces villes subsistent encore, objet d'un pèlerinage dix-neuf fois séculaire.

* * *

Quel sort est réservé aux Apôtres, à la doctrine de Jésus, à son œuvre, à cette œuvre qu'il n'a pu qu'ébaucher pendant sa vie ?

Ce que deviendra son œuvre ? — Humaine, elle aurait succombé avec Jésus, et c'est bien là ce qu'escomptaient ses ennemis.

Voici les destinées que Jésus prédit à son œuvre : « Allez, enseignez toutes les nations. » ⁽¹⁾ C'est un ordre formel. Voici une prédiction : « Cet Evangile du règne sera prêché dans le monde entier, pour être un témoignage à toutes les nations : alors viendra la fin. » ⁽²⁾ « Vous me rendrez témoignage à Jérusalem, dans toute la Judée, dans la Samarie et jusqu'aux extrémités de la terre. » ⁽³⁾ « Quand j'aurai été élevé, je tirerai tous les hommes à moi. » ⁽⁴⁾ Voilà un langage aussi clair qu'il est extraordinaire. De plus, Jésus a prédit dans la parabole des deux fils, dans celle des vigneron, et dans celle des invités, que le Royaume de Dieu s'établirait au milieu des Gentils, parce que les Juifs le rejetteront. ⁽⁵⁾

Eh ! quoi, Jésus pendant sa vie mortelle, malgré son éloquence et ses miracles, n'a pu faire accepter sa doctrine que par un très

⁽¹⁾ Matth., XXVIII, 19. — ⁽²⁾ Matth., XXIV, 14. — ⁽³⁾ Act., I, 8. — ⁽⁴⁾ Jean, XII, 32. — ⁽⁵⁾ Matth., XXI, 28-43 ; XXII, 1 ; Luc, XIII, 3 ; XX, 15, 16.

petit nombre d'hommes et il prédit la conquête du monde à son Evangile prêché par douze hommes ignorants! Alors que les enseignements des plus illustres savants ne franchissent guère les limites d'un siècle, il ose promettre à l'enseignement de douze pauvres pêcheurs de franchir tous les espaces et de traverser tous les siècles? Mais, au contraire, la mission des apôtres n'est-elle pas vouée à un échec immédiat et irrémédiable? Les passions humaines, combattues par la doctrine de Jésus, ne doivent-elles pas s'insurger aussitôt et l'anéantir à jamais?

Jésus, loin d'ignorer les maux qui assailliront les apôtres, les leur prédit au contraire avec grande clarté, et donne des conseils paternels. « Voyez, dit-il, je vous envoie comme des brebis au milieu des loups. Soyez donc prudents comme des serpents, et simples comme des colombes. Tenez-vous en garde contre les hommes; car ils vous livreront à leurs tribunaux, et vous flagelleront dans leurs synagogues. Vous serez menés à cause de moi devant les gouverneurs et les rois, pour me rendre témoignage devant eux et devant les Gentils.... Vous serez en haine à tous à cause de mon nom. ⁽¹⁾

Et comment les Apôtres et leurs successeurs triompheront-ils des persécutions clairement annoncées? — Ecoutez des prophéties nouvelles : « Je vous enverrai mon Esprit.... Quand l'Esprit de vérité sera venu, il vous enseignera toute la vérité. Car il ne parlera pas de lui-même, mais il dira tout ce qu'il a entendu, et il vous annoncera les choses à venir. » ⁽²⁾ « Lorsque le Saint-Esprit descendra sur vous, vous serez revêtus de force. » ⁽³⁾ « Lorsqu'on vous livrera, ne pensez ni à la manière dont vous parlerez, ni à ce que vous aurez à dire à l'heure même. Car ce n'est pas vous qui parlerez : mais c'est l'Esprit de votre Père qui parlera en vous. » ⁽⁴⁾ « Mettez donc dans vos cœurs de ne point songer d'avance à votre défense; car je vous donnerai moi-même une bouche et une sagesse à laquelle tous vos ennemis ne pourront ni répondre, ni résister. » ⁽⁵⁾ — Comment encore? — Ecoutez : « Je serai avec vous tous les jours, jusqu'à la consommation des siècles. » « Les portes de l'enfer ne prévaudront jamais contre elle (l'Eglise). » ⁽⁶⁾

Voilà des prédictions dont la réalisation est confiée au Saint-Esprit, aux Apôtres tout à l'heure timides et lâches, aux rois et

⁽¹⁾ Matth., X, 16-22. — ⁽²⁾ Act., I, 8. — ⁽³⁾ Matthieu, X, 19-20. Cf. Luc., XII, 11, 12. — ⁽⁴⁾ Luc., XXI, 14, 15. Cf. Act., VI, 10. — ⁽⁵⁾ Matth., XXVIII, 20; XXVI, 18. — ⁽⁶⁾ Jean, XVI, 7, 13.

aux présidents de tribunaux. Que disons-nous? Tous les siècles sont chargés d'accomplir ces prophéties : les bons et les méchants : les méchants, les portes de l'enfer, par leur haine, leurs persécutions tantôt sauvages, tantôt hypocrites; les bons, par leur amour, leurs travaux, leur dévouement, leur apostolat, leur mort. Et tous les siècles ont répondu à l'appel du Maître et exécuté son arrêt.

Nous n'avons pas à établir ici que la rapide propagation de l'Evangile par la prédication des Apôtres et de leurs successeurs immédiats est un miracle d'ordre moral, qui démontre par lui-même l'origine divine de la religion chrétienne. Alors même que les causes naturelles expliqueraient ce phénomène, unique dans les fastes de l'histoire, encore serait-il vrai qu'il dépassait toutes les prévisions humaines. Tout concourait pour ôter toute probabilité au succès des travaux apostoliques : le petit nombre d'ouvriers devant l'immensité du travail, la condition sociale des apôtres, la doctrine qu'ils prêchaient avec le mystère d'un Dieu crucifié et sa morale austère, les passions humaines auxquelles la guerre devait être faite, le polythéisme auquel les masses adhéraient et dont les institutions publiques étaient imprégnées et bien d'autres causes qu'il serait inutile d'énumérer.

Pour le but poursuivi ici, il suffit de montrer la réalisation exacte de la prédiction de Jésus. Or quoi de plus évident?

Est-ce que les Actes des Apôtres ne racontent pas la descente du Saint-Esprit sur les Apôtres à la Pentecôte? Ne montrent-ils pas les Apôtres doués du don des langues et trouvant sur leurs lèvres une éloquence que personne ne leur connaissait et qu'eux-mêmes ne furent pas les moins étonnés d'y rencontrer? Ne disent-ils pas que peu de jours après, le nombre de chrétiens s'élevait à onze mille et que la multitude de ceux qui croyaient augmentait très rapidement, si bien qu'il fallut bientôt établir des diacres? Ne voyons-nous pas les apôtres traduits devant les tribunaux et répondant victorieusement aux juges? Après le martyre de saint Etienne et la persécution qui suivit à Jérusalem, les églises ne se multiplièrent-elles pas rapidement dans la Judée, la Galilée, la Samarie? ⁽¹⁾ Sept ou huit ans après la mort de l'Homme-Dieu les Apôtres ne prêchèrent-ils pas l'Evangile aux Gentils? Les Actes des Apôtres ne sont-ils pas consacrés en majeure partie à mettre sous les yeux de la postérité les multiples voyages de

⁽¹⁾ Act. IV-VIII,

l'apôtre des Gentils, saint Paul, et les étonnantes conquêtes qu'il fit à la foi catholique, en Orient et en Occident? ⁽¹⁾ Les églises ne se multiplièrent-elles pas dans presque toutes les contrées de l'Asie-Mineure, en Grèce, dans les îles de la Méditerranée, sur les côtes de l'Afrique, en Italie et à Rome? Saint Paul n'affirme-t-il pas que la voix des messagers du salut est allée « par toute la terre et jusqu'aux extrémités du monde? » ⁽²⁾ Ne savons-nous pas par les écrivains païens les progrès rapides que fit le christianisme à peine né dans toute l'étendue de l'empire romain? Tacite, à propos de l'incendie de Rome, que l'empereur Néron attribua faussement aux chrétiens, afin d'avoir un prétexte pour les persécuter et les anéantir, Tacite ne dit-il pas : « Une multitude *immense* fut convaincue, non pas du crime d'incendie, mais de haine du genre humain : *Multitudo ingens, haud perinde crimine incendii quam odio humani generis convicti sunt,* » ⁽³⁾ et cette multitude immense n'était-elle pas à Rome, dans la capitale même de l'univers, deux ans à peine après l'arrivée de saint Paul dans cette ville? L'histoire ne dit-elle pas que Pline-le-Jeune, soixante-dix ans après la dispersion des Apôtres, inquiet de la multitude de vies humaines mises en péril par l'édit de persécution, écrivit à l'empereur Trajan : « Il y en a un nombre infini de tout âge, de tout sexe, de toute condition. Non seulement les villes en sont remplies; les bourgs et les campagnes n'ont pu échapper à l'invasion de cette superstition contagieuse, qu'on croit pouvoir arrêter et guérir. » ⁽⁴⁾ Saint Justin, qui mourut martyr, n'écrivit-il pas : « Il n'y a pas de peuples, grecs ou barbares, de tout nom, de toutes mœurs, qu'ils habitent sur des chariots mobiles ou sous des tentes voyageuses; pas de nations qui n'offrent des prières et des actions de grâces à Dieu le Père, au nom de Jésus-Christ. » ⁽⁵⁾ Vers le même temps, Tertulien n'a-t-il pas osé écrire : « Nous ne sommes que d'hier et nous remplissons déjà vos villes, vos îles, vos châteaux, vos campagnes, vos camps, vos tribus, vos décuries, vos palais, votre sénat, votre forum; nous ne vous laissons que vos temples : *Sola vobis relinquimus templa.* Si nous nous séparions de vous... ce serait pour vous punir. Vous seriez épouvantés de la solitude qui se ferait autour de vous, du silence profond de l'univers. Comme frappés de mort par notre absence, vous chercheriez à qui commander. » ⁽⁶⁾

(1) Act., IX-XXVIII. — (2) Col., I, 6-23, Rom. X, 38. — (3) Tacite, *Annal.*, XV, cap. XLIV. — (4) *Ep.*, I, X, ep. 96. — (5) *Dial. cum Tryph.*, cap. CXVII. — (6) *Apol.*, c. III.

Voilà de multiples témoignages de l'extraordinaire diffusion de la religion instituée par Jésus-Christ, de l'exact accomplissement de ses prédictions, et partant de la science prophétique dont le divin Sauveur fut doué.

II.

LA PROPHÉTIE EST UN MAGNIFIQUE TÉMOIGNAGE DE DIEU EN FAVEUR DE LA VÉRITÉ.

Là où le prophète invoque ses prophéties, à l'appui de la doctrine qu'il prêche aux hommes, elles en constituent une preuve infaillible. Développons brièvement cette proposition.

Nous disons donc en premier lieu que le prophète parvient à la connaissance certaine de l'avenir par voie de révélation divine. Nous disons en second lieu que la prophétie est un témoignage de Dieu en faveur de la vérité, c'est-à-dire que Dieu ne peut point permettre que le prophète se serve de la connaissance venue de Dieu pour confirmer une fausse révélation. Lorsque donc le prophète invoque le témoignage de Dieu en faveur de la doctrine qu'il prétend révélée par Dieu, ce témoignage constitue une preuve irréfutable de vérité.

* * *

Le prophète parvient à la connaissance certaine de l'avenir par voie de révélation divine.

Les écoles chrétiennes de philosophie sont unanimes à reconnaître que Dieu, de toute éternité, a la claire vue de ce qu'on appelle, en langage d'école, les futurs contingents. Les événements de l'histoire qui dépendent de la libre volonté des hommes, sollicitée elle-même par de multiples intérêts en conflit les uns avec les autres, sont de toute éternité présents aux regards de la divine majesté. L'histoire de la race humaine, avec ses grandeurs et ses hontes, n'a jamais eu aucun secret pour l'Eternel. A cause de l'infinie perfection de son essence, il faut à Dieu, de toute éternité, la science de tout ce qui est, de tout ce qui sera, de tout ce qui serait possible. Il la faut aussi, parce que Dieu, suprême législateur qui défend le mal et ordonne le bien, doit un jour récompenser les bons et punir les méchants. Les actions des uns

et des autres devront lui être connues quand le jugement devra être rendu. Or il est impossible que Dieu acquière dans le temps une connaissance qu'il n'aurait pas eue de toute éternité. Immuable dans ses perfections, il ne peut être sujet à aucun changement, à aucune acquisition comme à aucune déperdition. Il la faut enfin, parce que Dieu doit connaître dans le temps les prières que les mortels doivent lui adresser dans leurs besoins. Il doit les connaître, pour les exaucer, quand elles montent vers son trône, revêtues des qualités requises. Or, encore une fois, pour la raison donnée tantôt, cette connaissance est impossible à moins d'être éternelle.

Les mêmes écoles de philosophie sont unanimes à proclamer l'impuissance absolue de toute intelligence créée de connaître avec certitude, en dehors de la révélation divine, les événements futurs qui dépendent de la volonté de Dieu ou de l'homme. L'astronome peut bien, à force de patience et de recherches, à l'aide de ses calculs, prédire l'apparition d'un astre, sa conjonction avec un autre astre. Mais prédire avec certitude quel usage les hommes feront de leur liberté, quels événements se dérouleront dans les annales de l'histoire : voilà la puissance qui n'appartient qu'à Dieu.

Il s'est bien trouvé quelques hommes qui n'ont pas reculé devant le ridicule, en cherchant l'avenir dans le vol des oiseaux ou dans les entrailles de la bête, en construisant des oracles ambigus sur quelques particularités de la tête ou du foie. Mais, comme l'a fait observer le plus éloquent des gens d'esprit de l'antiquité, deux de ces hommes-là n'auraient pas pu se regarder sans rire l'un de l'autre. ⁽¹⁾

L'histoire des siècles est là qui fournit la preuve irrécusable de l'impuissance naturelle de l'homme de prédire l'avenir avec certitude. L'homme connaît ce qui est et ce qui a été; il a une connaissance, au moins imparfaite, de Dieu, de l'âme humaine, du règne minéral, du règne végétal, du règne animal. Il découvre les lois qui régissent ce triple règne; il fait des analyses et des synthèses; il construit des hypothèses et des théories. Il crée les sciences physiques, chimiques, biologiques, astronomiques et bien d'autres sciences. Son regard embrasse l'histoire des peuples; il contemple la société de la base au sommet; il voit ce qui la fonde, ce qui l'affermir, ce qui la couronne; il étudie ce qui en

(1) Cicéron : *De divinât.*, II, 24.

fait la grandeur et la beauté, la force et la vie; il crée la science des lois et des institutions, science historique, science juridique, science économique, science politique, science sociale.

L'examen des causes naturelles, des vices ou des qualités d'un individu ou d'un peuple, peut donner la prévision de la conduite que tiendra cet individu, de ses succès ou de ses revers, des malheurs qui fondront sur une nation. Il arrive, c'est même fréquent, que l'événement n'est pas en harmonie avec la prévision, la dément même absolument: des causes non prévues peuvent exercer leur influence sur la vie d'un homme ou d'un peuple. Si la prévision se réalise, elle peut bien témoigner de la perspicacité de celui qui l'a faite; elle ne le range pas au nombre des prophètes. La prévision est le résultat d'un raisonnement basé sur les lois d'ordre moral qui font d'ordinaire agir les hommes. Dès lors, elle n'a pas plus le caractère prophétique que l'annonce d'une éclipse. Pour qu'il y ait prophétie, il faut qu'aucune raison connue d'ordre naturel puisse rendre probable l'événement qui est annoncé de façon certaine avec les circonstances qui l'enveloppent.

La science des événements futurs de l'histoire des hommes appartient donc à Dieu seul et à ceux à qui le Seigneur daigne les révéler. Aussi dans l'ancienne loi, Dieu, par la bouche du prophète Isaïe, a pu dire: «Rappelez-vous les choses passées des jours d'autrefois, et vous comprendrez que c'est moi qui suis Dieu et qu'il n'y en a pas d'autre! Que je suis Dieu et que nul n'est semblable à moi: Moi, qui dès le commencement annonce la fin, et longtemps d'avance ce qui n'est pas encore.» ⁽¹⁾ Aux faux dieux, il a pu lancer ce défi: «Annoncez les choses qui arriveront plus tard, et nous saurons que vous êtes des dieux; faites du bien, ou du mal, afin que nous le voyions et que nous l'admirions ensemble. Voilà, vous n'êtes rien, et vos œuvres sont néant; abominable est celui qui vous choisit.» ⁽²⁾

* * *

La prophétie est un témoignage de Dieu en faveur de la vérité. Elle l'est spécialement, s'il est question de la divinité de Jésus-Christ.

Dire qu'un homme fonde une religion, trace à l'humanité la voie à suivre pour conquérir ses éternelles destinées, impose à la

⁽¹⁾ Is., XLVI, 9-10. — ⁽²⁾ Is., XLI, 23, 24.

foi du monde des mystères, promulgue des lois, institue une série de sacrements, prétend faire marcher toute l'humanité par la voie par lui tracée; ajouter que cet homme a reçu de Dieu la science de l'avenir, que l'histoire du monde n'a pas de secrets pour lui; dire que cet homme a fait servir cette science pour tromper les hommes, faire accepter comme vrai ce qui est faux en se réclamant de l'inspiration de Dieu; — c'est dire que Dieu est le complice de cette fraude, qu'il appose son sceau à une œuvre de mensonge dont précisément les hommes les plus pieux, les plus vertueux, les plus saints sont prédestinés à devenir les victimes. Ce serait nier la sainteté de Dieu.

Dire que Notre-Seigneur n'est pas Dieu, alors que de mille façons il a dit être Fils de Dieu, qu'il a imposé la foi à sa divinité à toute l'humanité, ajouter qu'il a reçu du vrai Dieu le don de prophétie et qu'il l'a fait servir à faire croire à sa fausse divinité et à se faire rendre les hommages qui sont dûs au seul vrai Dieu : — c'est dire que le vrai Dieu s'est laissé dérober le culte de la divinité, au moyen des armes fournies par lui-même ; c'est dire que le vrai Dieu est un être étrangement naïf. Nous en concluons que les prophéties faites par Jésus sont un témoignage de Dieu prouvant la divinité de celui qui se disait son Fils.

Nous ajoutons que la prophétie est le plus magnifique des témoignages que Dieu puisse donner. Si le miracle a sur la prophétie l'avantage de l'antériorité, si, en outre, par sa soudaineté, par son éclat frappant les sens vivement, il s'impose immédiatement à tout esprit, quelque grossier et ignorant qu'il puisse être; cependant la majesté et la souveraineté de Dieu se manifestent avec plus de splendeur dans la prophétie, une fois que celle-ci a reçu son accomplissement. C'est que la prophétie, en évoquant des ombres de l'avenir un événement qui n'a pas de relation directe et nécessaire avec les causes actuellement présentes, atteste l'irrésistible et éternelle action de la volonté de Dieu sur toutes les lois et toutes les forces du monde; elle atteste l'étendue, la perpétuité, l'infailibilité de sa science, la majesté de sa vie, qui domine tout ce qui est et tout ce qui se fait.

La prophétie possède sur le miracle un autre avantage encore. Le miracle est passager, nous ne le connaissons qu'après qu'il a été produit devant un petit nombre de spectateurs. La prophétie, avant son accomplissement, est répandue longtemps d'avance; elle s'enchasse dans les traditions populaires, fait naître de grandes espérances. Une fois accomplie, elle est un fait permanent, visible

à tous les regards, n'exigeant, pour être contrôlé, que la connaissance de deux dates, celle de l'oracle annonçant l'événement futur et celle de son accomplissement.

Ce qui reste à dire de l'accomplissement en Notre-Seigneur, des prophéties de l'ancien testament, mettra cette vérité en pleine lumière.

Concluons, Jésus-Christ a dit mille fois qu'il est Fils de Dieu, consubstantiel à son Père; de la foi à sa divinité il a fait l'article fondamental de la nouvelle religion, la pierre angulaire de l'Eglise qu'il fonda. — Jésus-Christ a opéré une longue série de miracles et fait de nombreuses prophéties qui, toutes, ont été très exactement accomplies. — Il en a appelé à ces prodiges et à ces prophéties pour prouver la vérité de ses enseignements. Donc les miracles et les prophéties faites par Jésus-Christ démontrent de façon lumineuse la divinité de sa personne.

III.

DISCOURS ESCHATOLOGIQUE DE NOTRE-SEIGNEUR.

Est-il vrai, comme le prétend l'ex-abbé Loisy, que Notre-Seigneur, dans ses prophéties eschatologiques, a annoncé que la fin du monde suivrait immédiatement la ruine du Temple et de la cité de Jérusalem; qu'alors il viendrait sur les nuées avec les anges pour juger les vivants et les morts, se mettre à la tête des élus et entrer avec eux dans son royaume? ⁽¹⁾

Nous n'aurions pas démontré la divinité de Jésus-Christ par sa science prophétique, si nous ne démontrions la fausseté de ces assertions.

Le divin Sauveur prononça un discours manifestement eschatologique que saint Matthieu rapporte. Il n'y a guère de désaccord à ce sujet entre les critiques bibliques. En voici la principale partie :

« Lorsque le Fils de l'homme viendra dans sa gloire, et tous ses anges avec lui, il s'assiéra sur le trône de sa gloire. Et, toutes les nations étant rassemblées devant lui, il séparera les uns d'avec les autres, comme le pasteur sépare les brebis d'avec les boucs. Et il mettra les brebis à sa droite, et les boucs à sa gauche. Alors

(1) Voir vol. I, Préface, p. 11, 12.

le roi dira à ceux qui sont à sa droite : Venez, les bénis de mon Père : prenez possession du royaume qui vous a été préparé dès l'origine du monde.... S'adressant ensuite à ceux qui seront à sa gauche il dira : Retirez-vous de moi, maudits, allez au feu éternel, qui a été préparé pour le diable et ses anges.... Et ceux-ci s'en iront à l'éternel supplice, et les justes à la vie éternelle. » ⁽¹⁾

Y a-t-il d'autres discours eschatologiques? Beaucoup d'interprètes ont cru en trouver un autre au chapitre XIII de l'Évangile selon saint Marc et aux endroits parallèles de saint Matthieu et de saint Luc.

« Comme Jésus sortait du temple, dit saint Marc, un de ses disciples lui dit : « Maître, voyez quelles pierres et quels bâtiments! » Jésus lui répondit : « Tu vois ces grandes constructions? Il n'y sera pas laissé pierre sur pierre qui ne soit renversée. » ⁽²⁾ C'était la prédiction de la ruine du Temple de Jérusalem. Lorsque Jésus se fut assis sur la montagne des Oliviers en face du temple, Pierre, Jean et André l'interrogèrent en particulier : « Dites-nous quand cela arrivera et à quel signe on connaîtra que toutes ces choses seront près de s'accomplir. » Jésus, au lieu de répondre à la question, donna aux disciples une suite de conseils sur la conduite à observer dans les circonstances tragiques qui allaient aboutir à la catastrophe qu'il venait de prédire. Il conclut en disant : « Pour vous, prenez garde! Voyez, je vous ai tout annoncé d'avance. » ⁽³⁾

Alors Jésus passa à une autre prophétie qui généralement est regardée comme eschatologique. « Mais en ces jours-là, après cette tribulation, le soleil s'obscurcira, la lune ne donnera plus sa lumière, les étoiles du ciel tomberont, et les puissances qui sont dans les cieux seront ébranlées. Alors on verra le Fils de l'homme venir dans les nuées avec une grande puissance et une grande gloire. Et alors il enverra ses anges rassembler ses élus des quatre vents, de l'extrémité de la terre jusqu'à l'extrémité du ciel.... Je vous le dis en vérité, cette génération ne passera point que tout cela n'arrive. Le ciel et la terre passeront, mais mes paroles ne passeront point. Pour ce qui est de ce jour et de cette heure, nul ne les connaît, ni les anges dans le ciel, ni le Fils, mais le Père seul. Prenez garde, veillez et priez; car vous ne savez pas quand ce sera le moment. » ⁽⁴⁾

(1) Matth., XXV, 31-46. — (2) Marc, XIII, 1, 2. — (3) Ib., 23. — (4) Ib., 24-31.

Quel est l'événement prédit dans cette seconde partie du discours de Jésus en S. Marc? et quel est le lien qui l'unit à la ruine de Jérusalem prédite dans la première partie du discours eschatologique? Si les critiques sont d'accord quand il est question de la première prophétie, ils ne le sont plus dans l'interprétation de la seconde.

Les critiques libéraux de ce siècle estiment que ce sont la fin du monde et l'avènement glorieux du Fils de l'homme qui sont annoncés dans la seconde prophétie. C'est de ces mêmes événements que Jésus dit : « Cette génération ne passera point que tout cela n'arrive.... Pour ce qui est de ce jour et de cette heure, nul ne les connaît, ni les anges dans le ciel, ni le Fils, mais le Père seul. » De là ils concluent que Jésus s'est grossièrement trompé dans une affaire capitale, puisqu'elle est étroitement liée avec la mission évangélisatrice des apôtres. Cette prétendue erreur est à la base du système imaginé par Loisy. ⁽¹⁾

Voici notre réponse. De multiple façon Jésus a prouvé avec évidence qu'il est vraiment prophète. Il a montré qu'il lisait dans le cœur les plus secrètes pensées; il est manifeste que les temps futurs n'avaient rien de caché pour lui; ses prophéties se sont toujours accomplies avec une exactitude mathématique. Dès lors il est sacrilège de lui attribuer sur sa mission et celle des apôtres une prophétie qui se serait accomplie à rebours. Le fait même du non accomplissement de la prédiction prétendue du Maître est une preuve évidente que l'erreur est, non chez le prophète, mais chez l'interprète.

Où est l'erreur des critiques libéraux? Est-ce dans l'interprétation de l'événement prédit? Est-ce dans l'interprétation du mot *Generatio haec*? Est-ce dans l'interprétation du temps assigné par le prophète pour la réalisation de la double prophétie? Les avis des exégètes catholiques sont partagés. Il n'y a guère d'opinion qui ne soit soutenable, semble-t-il.

Toutefois la plupart des Pères de l'Eglise, des Docteurs et des exégètes estiment, et en cela ils sont d'accord avec les critiques libéraux, que Notre-Seigneur parle, dans la seconde prophétie, de la fin du monde et de l'avènement du Messie dans sa gloire. La ruine de Jérusalem, prédite dans la première prophétie, et la ruine du monde suivie de l'avènement glorieux de Jésus, objet de la seconde prédiction, n'auraient pas de lien historique entre

(1) Voir Préface, p. 10, 11.

elles; mais la première serait la figure typique de la seconde. A ce titre elles auraient été réunies par le Sauveur dans le même discours eschatologique.

Alors surgit la question : Comment faut-il entendre ces paroles de Jésus : « Cette génération ne passera point que tout cela n'arrive ? »

D'après un exégète allemand, le P. Knabenbauer, S. J., ces mots *cette génération* désignent la race juive. Notre Seigneur prédit que la race juive ne disparaîtra pas avant la fin du monde. ⁽¹⁾

D'après la plupart des exégètes catholiques cette expression *Generatio haec* est toujours employée par Notre-Seigneur pour désigner l'ensemble des hommes vivant alors. Jésus annonce que la génération vivant alors ne disparaîtrait pas avant la ruine de Jérusalem, objet de la première prophétie. C'est à cette seule ruine, disent ces exégètes, que s'appliquent ces paroles : « Cette génération ne passera point que tout cela n'arrive. » Parlant de la fin du monde, Notre-Seigneur ajoute : « Pour ce qui est de ce jour et de cette heure, nul ne les connaît, ni les anges dans le ciel, ni le Fils, mais le Père seul. » Le texte latin et le texte grec paraissent plus clairs que le texte français. « Non praeteribit generatio haec, donec omnia haec fiant », se rapportent à l'évènement prochain de la ruine de Jérusalem. Les mots : « De die autem illa et hora, nemo scit, Περὶ δὲ τῆς ἡμέρας ἐκείνης... οὐδεὶς οἶδεν », se rapportent à un évènement plus éloigné dont la date même approximative ne peut être déterminée. Cet évènement c'est la fin du monde dont le divin Sauveur a parlé dans la première partie de son discours prophétique. Bossuet expose magistralement cette interprétation. « En vérité, en vérité, je vous le dis, cette génération-ci ne finira point, jusqu'à ce que toutes ces choses-ci soient accomplies; le ciel et la terre passeront, mais mes paroles ne passeront point. Mais pour ce jour et cette heure-là, ni les anges mêmes qui sont dans le ciel ne la savent, ni personne que mon Père. » Voilà deux temps bien marqués. *Haec* et *illa*, en grec comme en latin, marquent deux temps opposés, l'un plus proche, l'autre plus éloigné. Cette génération-ci verra toutes ces choses-ci accomplies : *generatio haec, omnia haec, omnia ista*. Mais pour ce jour-là, pour cette heure-là, *de die autem illo et hora*, personne ne la sait. Comme s'il disait : Je vous ai parlé de deux choses, de la ruine de Jérusalem et de celle de tout l'univers au jugement. Ce

(1) *Comment. in Evang. secundum Matthaeum*, vol. II, p. 343.

qui doit arriver dans la génération où nous sommes, et dont les hommes qui vivent doivent être les témoins, je vous en marque le temps, et cette génération ne passera pas qu'il ne s'accomplisse. Voilà pour l'événement auquel nous touchons. Mais pour ce jour-là, ce jour où je viendrai juger le monde, personne n'en sait rien, et je ne dois pas vous le découvrir. Il est donc marqué clairement que la chute de Jérusalem était proche, et l'Eglise le devait savoir. Mais pour ce jour-là, pour ce dernier jour où tout l'univers sera en trouble, et où le Fils de l'homme viendra en personne, on n'en sait rien; on ne sait, ni s'il est loin, ni s'il est près, et le secret en est impénétrable et aux anges qui sont dans le ciel, et à l'Eglise même, bien qu'elle soit enseignée par le Fils de Dieu. » ⁽¹⁾

* * *

N'y a-t-il pas une autre interprétation des paroles de Notre-Seigneur? Nous le croyons et allons essayer de l'établir.

Dans la seconde partie de son discours en S. Marc, Jésus prédit, en termes apocalyptiques, non la fin du monde, mais l'extension rapide de son règne, par la prédication de l'Evangile, l'établissement de la royauté universelle du Messie sur les ruines du paganisme, la catholicité de l'Eglise qu'il est venue fonder. Le Christ occupera le trône de la puissance à la droite de Dieu; le gouvernement du monde lui sera confié; il exercera cette royauté universelle jusqu'à la fin des siècles dans l'Eglise militante et l'Eglise triomphante. Entre ce triomphe de l'Evangile et la ruine de Jérusalem et du Temple, il y a un lien intime. Le judaïsme était le grand obstacle à la diffusion de l'Evangile. La ruine de Jérusalem et du Temple avec la dispersion des Juifs à travers toutes les nations: c'est l'anéantissement du judaïsme, c'est-à-dire de la nation juive comme nation. A cause de ce lien intime entre la ruine de la cité sainte et le triomphe de l'Evangile, Notre-Seigneur unit ces deux prédictions dans le même discours. Les deux événements unis indissolublement seront accomplis du vivant de la présente génération. Le moment précis du triomphe de l'Evangile n'a pas été déterminé par le divin Maître. « De die autem illo et hora nemo scit. » — Nous avons à justifier cette interprétation.

Souvent dans l'Ancien Testament il est dit que Dieu descend des cieux sur les nuées avec ses anges; sa venue est annoncée par des troubles dans le ciel: l'obscurcissement du soleil, la chute

(1) *Méditations sur l'Evangile, dernière semaine du Sauveur, 76^me jour.*

des étoiles. Ces expressions ne peuvent point être interprétées littéralement. Il ne s'agit pas de tremblement de terre, de la destruction du soleil, des étoiles, de phénomènes météoriques quelconques. Ces descriptions ne prédisent aucun événement d'ordre physique : ce sont des figures qui représentent Dieu, roi du monde, intervenant en qualité de juge dans l'histoire du monde, en particulier dans les crises nationales. La guerre mondiale, dont nous avons été les témoins, aurait pu être prophétisée dans les mêmes termes, comme châtiment infligé par la justice de Dieu.

Dans Isaïe nous lisons : « Les étoiles du ciel et leurs constellations ne font point briller leur lumière; le soleil s'est obscurci à son lever et la lune ne répand plus sa clarté.... Je ferai trembler les cieux et la terre sera ébranlée de sa place par la fureur de Jéhovah des armées, au jour où s'alluminera sa colère. » ⁽¹⁾ C'est une prophétie de la destruction de Babylone par les Mèdes. — D'après le même prophète, Jéhovah se rend en Egypte, monté sur un nuage : « Voici que Jéhovah, porté sur une nuée légère, entre en Egypte; les idoles de l'Egypte tremblent en sa présence, et le cœur de l'Egypte se fond au-dedans d'elle. » ⁽²⁾ Ailleurs nous lisons : « Toute l'armée des cieux sera réduite en poussière; les cieux seront roulés comme un livre, et toute leur armée tombera, comme tombe la feuille de la vigne, comme tombe de la vigne sa feuille flétrie. » ⁽³⁾ L'objet de la prophétie est le jugement d'Edon.

Le prophète Ezéchiel emploie des formules semblables pour annoncer le jugement de Dieu sur l'Egypte : « En t'éteignant, je voilerai les cieux et j'obscurcirai leurs étoiles; je couvrirai de nuages le soleil, et la lune ne donnera plus sa lumière. Je vêtirai de deuil à cause de toi tous les astres qui brillent dans le ciel, et je répandrai des ténèbres sur ton pays, dit le Seigneur Jéhovah. » ⁽⁴⁾

Dans Joël, où il est question du jugement des nations païennes, lié au retour de Juda de la captivité de Babylone, on lit : « Je ferai paraître des prodiges dans les cieux et sur la terre, du sang, du feu et des colonnes de fumée. Le soleil se changera en ténèbres et la lune en sang, avant que vienne le jour de Jéhovah, grand et terrible. » ⁽⁵⁾

Dans Amos il est question du royaume du nord dans les termes suivants : « En ce jour-là, dit le Seigneur, Jéhovah, je ferai cou-

⁽¹⁾ Is., XIII, 10-13. — ⁽²⁾ Id., XIX, 1. — ⁽³⁾ Id., XXXIV, 4. — ⁽⁴⁾ Ez., XXXII, 7, 8. — ⁽⁵⁾ Joël, II, 30, 31.

cher le soleil en plein midi, et j'envelopperai la terre de ténèbres en un jour serein. » ⁽¹⁾

Zacharie montre Dieu lançant les fils de Sion contre les fils de la Grèce, apparaissant lui-même au-dessus des combattants, envoyant des flèches comme des éclairs, sonnant la trompette et arrivant dans le tourbillon du midi. ⁽²⁾

Le psalmiste montre Dieu affirmant sa royauté sur la terre et c'est le même accompagnement de nuées, de ténèbres et de fumée : « Jéhovah est roi : que la terre soit dans l'allégresse, que les îles nombreuses se réjouissent ! la nuée et l'ombre l'environnent, la justice et l'équité sont la base de son trône. Le feu s'avance devant lui, et dévore à l'entour ses adversaires. Ses éclairs illuminent le monde ; la terre le voit et tremble. Les montagnes se fondent comme la cire, devant Jéhovah, devant le Seigneur de toute la terre. » ⁽³⁾ Nous pourrions ajouter le psaume où David adresse à Jéhovah des actions de grâce enflammées après que Jéhovah l'eut délivré de tous ses ennemis et en particulier de Saül. Sous le souffle de l'Eternel, toutes les forces de la nature y apparaissent et luttent pour le prophète. ⁽⁴⁾

C'est sous des figures semblables que Notre-Seigneur en saint Marc décrit son action triomphante dans la diffusion de l'Evangile. Jésus, Messie et Fils de Dieu, du haut du ciel, où il est assis à la droite du Père, domine et gouverne les nations dont il est le roi ; par les apôtres et leurs successeurs, il détruit le paganisme qui avait envahi toute la terre et y substitue le règne de l'Evangile. Cette idée est exprimée en termes apocalyptiques : « Le soleil s'obscurcira, la lune ne donnera plus sa lumière, les étoiles tomberont et les puissances qui sont dans les cieux seront ébranlées. Alors on verra le Fils de l'homme venir dans les nuées avec une grande puissance et une grande gloire. Et alors il enverra ses anges rassembler ses élus des quatre vents, de l'extrémité de la terre jusqu'à l'extrémité du ciel. »

Le langage de l'Ancien Testament montre que rien ne s'oppose à cette interprétation. Il y a plus.

La comparaison avec le prophète Daniël prouve que très probablement il faut entendre ainsi le discours de Jésus rapporté par saint Marc. C'est, en effet, à la prophétie messianique du prophète Daniël que Notre-Seigneur a emprunté son titre de *Fils de l'Homme*.

(1) Amos, VIII, 9. — (2) Zach., IX, 14. — (3) Ps. XCVII, 1-5. Vulg., XCVI. — (4) Ps. XVIII, 5-16.

Le prophète, après avoir annoncé le châtement de la monarchie babylonienne figurée par le lion, de l'empire médo-perse figuré par l'ours, de l'empire macédonien figuré par le léopard, enfin de l'empire romain représenté sous la figure de l'animal mystérieux aux dix cornes, le prophète, disons-nous, annonce que le Fils de l'homme viendra sur les nuées du ciel et que l'Ancien des jours lui conférera une royauté universelle et impérissable : « Je regardais dans les visions de la nuit, et sur les nuées vint comme un Fils d'homme; il s'avança jusqu'au vieillard et on l'amena devant lui. Et il lui fut donné domination, gloire et règne, et tous les peuples, nations et langues le servirent. Sa domination est une domination éternelle qui ne passera point, et son règne ne sera jamais détruit. » ⁽¹⁾

Il est évident que dans cette vision les nuées ne doivent pas être prises au sens matériel. Elles sont un élément de la description et de la vision, qui doit faire comprendre que cette royauté n'est pas une souveraineté terrestre, mais céleste : elle vient du ciel et est une théocratie.

Jésus, dans son discours eschatologique-apocalyptique adopte ce langage et enseigne que cette prophétie de l'Ancien Testament doit s'accomplir en lui au temps de la destruction du Temple et de Jérusalem. Alors la royauté prédite par Daniël s'établira dans le monde entier, royauté qui n'est pas terrestre et qui durera toujours. Cette royauté s'inaugurera et s'exercera par lui; c'est pour cela qu'il a pris le titre de Fils de l'homme, choisi en Daniël comme symbole de cette royauté.

* * *

Revenons au discours eschatologique de Notre-Seigneur en saint Matthieu, où Jésus-Christ manifestement parle de la ruine de Jérusalem et du jugement dernier à la fin du monde. A l'interprétation des exégètes catholiques il y a une difficulté dont l'examen s'impose. Comment se fait-il que dans les chapitres XXIV et XXV de son Evangile, saint Matthieu en soit arrivé à mêler des événements en apparence aussi disparates que la ruine de Jérusalem et la fin du monde? Est-il vrai, comme le soutient Loisy, que Notre-Seigneur plusieurs fois en ces chapitres, annonce que la fin du monde coïncidera avec la ruine de Jérusalem, quand la génération actuelle vivra encore?

(1) Dan., VII, 13, 14.

Une remarque préliminaire éclaircira la solution de la difficulté.

Dans l'interprétation du texte de Matthieu, il faut tenir grandement compte du genre littéraire de cet évangéliste. L'auteur aime à grouper autour des discours historiques et primitifs d'autres *Logia* du Sauveur, si leur contenu est apparenté d'une manière quelconque avec les *Logia* des discours primitifs, du moins s'ils offrent une certaine analogie avec eux. Il les fond ensemble et construit de grands discours littéraires. Dans le discours de la Montagne sont réunis la plupart des *Logia* ayant trait à la vraie justice intérieure à pratiquer. — Au chapitre X, l'idée de la mission temporaire des apôtres lui suggère d'adjoindre au discours primitif des *Logia* postérieurs sur la mission universelle : l'idée de mission est l'élément commun. — Au chapitre XIII, l'idée de *Regnum Dei* sert de lien à sept paraboles historiques prononcées dans des circonstances diverses.

Un phénomène du même genre se présente au chapitre XXIV. A la venue du Fils de l'Homme, marquant l'intervention de Dieu dans l'histoire par la chute de la ville sainte et par l'établissement de la royauté universelle du Christ, Matthieu a joint des *Logia* où il est question d'une autre intervention, la dernière de toutes, à la fin des temps.

A première vue, il semble que dans le texte du discours eschatologique de Matthieu aux chapitres XXIV et XXV il y ait confusion entre la ruine de Jérusalem et la fin du monde. L'intervention du Christ dans l'histoire du monde, qui est le châtement infligé aux Juifs et la suppression de l'obstacle à la diffusion catholique, et l'inauguration de son règne universel, est mêlée avec l'intervention suprême qui aura lieu à la fin des temps et aboutira au jugement dernier.

Seulement ce n'est pas Jésus qui est l'auteur de la confusion. Le discours historique de Jésus, tel que Marc le rapporte, n'a pas cette confusion : il n'y est question que de la première de ces interventions, de la chute de Jérusalem et de l'établissement de l'Eglise catholique. C'est à cet établissement que se rapportent ces paroles : « Amen dico vobis, quoniam non transibit generatio haec, donec omnia fiant. » C'est en vue de cet événement prochain, mais dont le moment précis est inconnu, que Notre-Seigneur exhorte à une vigilance de tout instant. La confusion est due à l'arrangement littéraire de Matthieu. Cet arrangement lui-même est dû à une double cause. D'abord, comme nous l'avons dit, Matthieu a l'habitude de réunir les *Logia* qui ont une certaine

analogie, sans souci des circonstances historiques dans lesquelles ils furent dits, ni de l'ordre chronologique. La conclusion est que Notre-Seigneur sans doute a parlé, mais à un autre moment et dans un autre contexte, du jugement dernier et de la fin du monde. Grâce à Marc et à une comparaison attentive des Synoptiques, on parvient à démêler l'écheveau. — Ensuite cette confusion a été favorisée par une confusion qui existait réellement chez les Juifs contemporains de Jésus et que partageaient beaucoup de membres de l'Eglise primitive. L'Evangile était écrit avant que les événements aient démontré que la fin du monde ne coïncidait point avec la ruine de Jérusalem.

Il faut donc dégager les *Logia* de leur contenu artificiel pour les placer autant que possible dans le milieu historiquement vrai. Grâce à ce travail de critique littéraire, il apparaît que Jésus, loin de tomber dans l'erreur que lui reproche Loisy, a distingué soigneusement les deux événements. Ce que notre foi catholique nous enseigne comme élevé au-dessus de tout doute, se trouve alors confirmé par l'analyse détaillée des textes.

§ II. — Les Prophéties Messianiques de l'Ancien Testament accomplies en Jésus-Christ. Preuve de sa Divinité.

Les prophéties messianiques peuvent se diviser en trois groupes. Les unes concernent l'origine du Messie; d'autres les qualités de sa mission et de sa personne; d'autres enfin le châtiment et la réprobation du peuple déicide.

A peine la désobéissance d'Adam avait-elle fait perdre au genre humain les dons surnaturels, que Dieu déposa dans le sein de l'humanité déchue le germe de la résurrection à la vie de la grâce. Des inimitiés devaient régner entre la femme et le serpent, instrument du tentateur, entre la race de l'une et la race de l'autre : dans cette lutte la tête du serpent devait être écrasée; un rejeton

de la femme devait vaincre le démon, réparer la défaite essuyée à l'origine, détruire l'œuvre de Satan, restituer la justice perdue par la faute originelle. Environ deux mille ans plus tard, suivant la Vulgate, Dieu appela Abraham et en fit le père d'un peuple innombrable, dépositaire de l'antique promesse : « Je le jure par moi-même, lui dit-il, parce que vous n'avez pas craint de faire cela, parce qu'à cause de moi, vous n'avez été prêt à ne pas épargner votre fils unique, je vous bénirai, je multiplierai votre race comme les étoiles du firmament et comme le sable des rives de la mer; vos fils posséderont les cités de vos ennemis. Et dans un rejeton sorti de vous, toutes les nations de la terre seront bénies, parce que vous avez obéi à ma voix. » ⁽¹⁾ Cette promesse solennelle fut successivement répétée à Isaac et à Jacob. ⁽²⁾ Celui donc qui devait délivrer l'humanité de la malédiction primitive allait naître du peuple juif; c'était la raison de l'élection de ce peuple et de la providence spéciale qui veillerait sur lui. L'instrument du salut n'était peut-être pas encore clairement déterminé; mais dans la suite des temps la prophétie deviendrait plus précise. Nathan envoyé par Dieu au roi David, le premier des rois juifs aux yeux de Dieu — car Saül avait été rejeté de devant sa face — lui prédit qu'il serait le père du Rédempteur. ⁽³⁾ Le prophète royal, dans des hymnes inspirés, se plut à chanter la gloire de ce rejeton de sa race. Dès lors, il est permis de le croire, le Messie commença à être appelé *fils de David* . — Ce fils de David, quand devait-il paraître et en quel endroit de la terre? D'autres prophètes furent chargés de l'apprendre au peuple juif.

Jacob, sur le point de mourir, avait réuni autour de lui ses douze fils. A chacun il prédit les destinées des tribus qui allaient naître d'eux. De même que son aïeul avait donné le droit d'aînesse à Isaac, fils de Sara, plutôt qu'au premier-né, Ismaël, fils d'Agar, de même encore qu'Isaac avait investi Jacob des prérogatives auxquelles Esaü paraissait appelé par sa naissance : de même aussi Jacob préposa à ses frères, non l'aîné, Ruben, mais Juda, le second de ses fils. La raison de ces préférences inspirées était toujours la même : de ces privilégiés devait naître le Messie. Jacob prédit donc que le sceptre ne sortirait de Juda, que lorsque viendrait celui qui était l'attente des nations. ⁽⁴⁾

Plus tard, quand le peuple juif expiait ses crimes, captif à

(¹) Gen., XXII, 16-18. — (²) Gen., XXVI, 4; XXVIII, 12-15. — (³) II Reg., VII, 11. — (⁴) Gen., II, 8-10.

Babylone, l'archange Gabriel expliqua au prophète Daniël que les soixante-dix années de captivité figuraient les soixante-dix semaines d'années, pendant lesquelles le monde resterait encore sous la domination de Satan. La délivrance serait proche, quand le Messie commencerait sa vie publique, c'est-à-dire à la fin de la soixante-neuvième semaine à partir de l'édit royal permettant au peuple juif de rebâtir la ville de Jérusalem.

Bientôt Aggée vint exciter la confiance et l'ardeur de ceux qui relevaient le temple de ses ruines, en leur annonçant que la gloire du temple de Zorobabel surpasserait celle du temple de Salomon, puisque le Messie y viendrait et y prêcherait sa doctrine, Malachie fut ensuite envoyé par Dieu pour confirmer cette prophétie.

Michée avait annoncé déjà que le Sauveur naîtrait à Bethléem : « Et vous, avait-il dit, Bethléem appelée Ephata, vous êtes petite entre les villes de Juda, et cependant c'est de vous que sortira celui qui doit régner dans Israël, dont la régénération est depuis le commencement de l'éternité. » ⁽¹⁾

On n'avait pas seulement prédit la généalogie du Messie, l'époque et le lieu de sa naissance; Isaïe, le chantre par excellence du Sauveur, avait fait une autre prophétie, devenue justement célèbre. Lorsque les rois de Syrie et d'Israël avaient envahi le royaume de Juda et assiégeaient Jérusalem, Isaïe annonça la prochaine délivrance de la cité et invita le roi à demander un prodige en confirmation de cette prophétie. Achaz, incrédule, refuse. Alors le prophète, élevant la voix, dit : « Ecoutez donc, maison de David; ne vous suffit-il pas de lasser la patience des hommes? pourquoi laissez-vous encore celle de Dieu? C'est pourquoi le Seigneur vous donnera lui-même un signe : Une vierge concevra et elle enfantera un fils, qui sera appelé Emmanuel. » ⁽²⁾ On connaissait déjà que le Messie naîtrait de David, ses grandeurs et ses humiliations avaient été prédites. Le mode miraculeux de son origine était encore inconnu. C'est de cette prophétie et de son accomplissement que dérive cet autre nom du Messie : « le fils de la Vierge ». Elle était une preuve que Dieu se souvenait de son peuple et assurément elle était de nature à frapper vivement l'esprit des Juifs charnels et à réveiller leur foi en Jéhovah.

Tel est le premier groupe de prophéties. Comment pourrait-on ne pas en reconnaître le parfait accomplissement en Jésus-Christ?

⁽¹⁾ Mich., V, 2. — ⁽²⁾ Is., VII, 13, 14.

Marie, épouse de Joseph, fils de David, était elle-même issue de David. En effet, fille unique de Joachim et d'Anne et partant héritière des biens paternels, elle avait été astreinte par la loi juive à se choisir un époux dans la tribu et la famille paternelle. Marie donc était, elle aussi, fille de David. Or d'après le récit de saint Luc, l'archange Gabriel envoyé par Dieu vint à Nazareth, ville de Galilée, trouver l'humble servante du Seigneur et lui adresser ces paroles. « Je vous salue, Marie, vous êtes pleine de grâce; le Seigneur est avec vous; vous êtes bénie entre toutes les femmes. » Puis, comme l'humble Marie se troublait à ces louanges : « Ne craignez point, Marie, se hâta-t-il d'ajouter, vous avez trouvé grâce devant Dieu; voilà que vous concevrez dans votre sein et vous enfanterez un fils et vous lui donnerez le nom de Jésus. Grand entre tous, il sera appelé le Fils du Très-Haut; le Seigneur Dieu lui donnera le trône de David son père, il règnera éternellement sur la maison de Jacob, et son règne n'aura point de fin. » A ces mots la chaste vierge sortit de sa réserve et hasarda une objection : « Comment, dit-elle, cela se fera-t-il? car je ne connais point d'homme. » Ce qui, suivant les Pères de l'Eglise, veut dire : Comment puis-je devenir mère, moi qui ai fait vœu de chasteté? Et en effet, si Marie, déjà l'épouse, ou tout au moins la fiancée de Joseph, n'était pas liée par le vœu de virginité, elle devait comprendre que par Joseph devait s'accomplir en elle le mystère de l'Incarnation. Elle ne songeait apparemment pas à la prophétie d'Isaïe, ou bien son humilité se refusait encore à croire que Dieu l'élevait aux honneurs de la maternité divine. L'ange la fit probablement se souvenir de la parole du prophète : « Le Saint-Esprit, dit-il, surviendra en vous et la vertu du Très-Haut vous couvrira de son ombre; c'est pourquoi le fruit sacré qui naîtra de vous sera appelé le Fils de Dieu. » Pour montrer la possibilité de ce miracle, l'ange dit encore : « Voilà que votre cousine Elisabeth a elle-même conçu un fils en sa vieillesse, et c'est déjà le sixième mois de la grossesse de celle qu'on dit stérile; car il n'y a rien d'impossible à Dieu. » Alors Marie répondit : « Voici la servante du Seigneur, qu'il me soit fait selon votre parole. » ⁽¹⁾ Aussitôt par l'opération du Saint-Esprit, la vierge conçut en son sein celui que Gabriel avait appelé le Fils du Très-Haut, le fils de Dieu. Pour qu'il fût bien évident à tous que Jésus-Christ avait été conçu d'une vierge, Dieu permit que le

(1) Luc, II.

doute envahit l'esprit de Joseph. Ne pouvant s'expliquer la grossesse de son épouse, il avait résolu de la congédier sans éclat. « Tandis qu'il roulait cette pensée en son esprit, rapporte l'écrivain sacré, un ange du Seigneur lui apparut en songe et lui dit : « Joseph, fils de David, ne craignez point de prendre Marie pour votre épouse ; car ce qui est né en elle, est l'ouvrage du Saint-Esprit. Elle enfantera un fils, à qui vous donnerez le nom de Jésus (c'est-à-dire Sauveur), parce que ce sera lui qui sauvera son peuple en le délivrant de ses péchés. Tout ceci s'est fait pour accomplir ce que le Seigneur avait dit par le prophète Isaïe : Une vierge concevra et elle enfantera un fils, à qui on donnera le nom d'Emmanuel, c'est-à-dire Dieu avec nous. » ⁽¹⁾

Ainsi Jésus-Christ est fils d'Abraham, d'Isaac, de Jacob ; il est fils de David ; il est né d'une vierge. En sauvant le peuple de ses péchés, en fondant un empire qui ne prendrait point de fin, selon la parole de l'ange, il devait apporter au monde la bénédiction et enlever la malédiction primitive. Pouvait-on dire plus clairement qu'en Jésus-Christ s'accomplissait la promesse faite dans le paradis terrestre, renouvelée plus tard aux patriarches et aux rois d'Israël ?

Les prophéties relatives à l'époque de son apparition et à l'endroit de sa naissance ne se vérifièrent pas avec moins d'exactitude.

Joseph et Marie habitaient Nazareth. Un édit de l'empereur Auguste, ordonnant le recensement de l'empire, les obligea de se rendre à Bethléem d'où la famille de David était originaire. « Tandis qu'ils étaient là, rapporte saint Luc, le temps était venu où Marie dut devenir mère. Et elle enfanta son fils premier-né, l'enveloppa de langes et le coucha dans une crèche, parce qu'il n'y avait point de place pour eux dans l'hôtellerie. » ⁽²⁾ Ainsi se réalisa, grâce à l'édit impérial, la prophétie de Michée.

Trente années plus tard, Jésus-Christ commença sa vie publique en recevant le baptême de Jean-Baptiste. Dieu le Père et l'Esprit-Saint l'annoncèrent au monde, l'un par ces paroles venues du ciel : « C'est là mon Fils bien-aimé, en qui j'ai mis mes complaisances », l'autre en descendant sur lui sous la forme d'une colombe. Durant trois ans il prêcha le royaume de Dieu dans les villes et bourgades de la Judée ; il se plut surtout, lors de ses pèlerinages, à le faire dans le temple de Jérusalem ; saint Luc nous l'apprend : « il enseignait tous les jours dans le temple. » ⁽³⁾ Ainsi s'accomplit en Jésus la prophétie d'Aggée et de Malachie.

⁽¹⁾ Matth., I, 19-23. — ⁽²⁾ Luc, II, 6, 7. — ⁽³⁾ Luc, XIX, 4, 7.

Hérode, il est vrai, avait restauré, agrandi, rebâti pour ainsi parler, le temple de Zorobabel; pour les Juifs cependant c'était toujours le second temple, où sans interruption les sacrifices avaient été offerts.

Ainsi aussi s'accomplit la prophétie de Daniël. Jésus, en effet, commença sa vie publique l'année de Rome 778 selon le docteur Pusey, l'année 782 d'après Petau et Hengstenberg. Suivant l'un et l'autre, quatre cent quatre-vingt-trois ans, ou soixante-neuf semaines d'années, s'étaient écoulés depuis qu'Artaxerxès Longuemain avait, par un décret solennel, permis aux Juifs, captifs en Chaldée, de retourner en Judée, de rebâtir la ville et de reconstituer le royaume de Juda. Pusey, en effet, fixe le commencement du règne d'Artaxerxès en l'année de Rome 289, ou bien en l'année 464 de l'ère vulgaire. Ce fut, selon lui, du premier décret, porté la septième année du règne, ou l'an de Rome 296, que date la délivrance des Juifs. Hengstenberg opine qu'Artaxerxès commença à régner l'année de Rome 279 et que la délivrance des Juifs date du second décret, octroyé en 299, la vingtième année du règne. Qu'on adhère à l'une ou à l'autre de ces opinions, soixante-neuf semaines d'années séparent exactement la délivrance des Juifs du commencement de la vie publique de Jésus-Christ. Nous n'avons point à prendre parti pour l'un ou l'autre de ces systèmes. Les deux s'appuient sur des raisons solides; leur différence, née d'autres préoccupations, loin d'infirmier l'accomplissement de la prophétie de Daniël en Jésus-Christ, paraît au contraire le prouver avec plus de force.

On le voit, dans la personne du Christ se vérifie merveilleusement ce qui avait été prédit relativement à l'origine du Messie.

* * *

Ce que les prophètes avaient annoncé de sa vie, de sa passion, de son triomphe s'accomplit non moins merveilleusement.

Le Messie, d'après les oracles des prophètes, devait prêcher la parole de Dieu. « L'esprit du Seigneur devait se reposer sur lui, le Seigneur devait le remplir de son onction, l'envoyer pour annoncer sa parole à ceux qui sont doux et humbles, pour guérir ceux qui ont le cœur brisé de douleur, pour prêcher la grâce aux captifs et la liberté à ceux qui sont dans les chaînes. » ⁽¹⁾ Or comme Jésus était à Nazareth dans la Synagogue, rapporte saint

⁽¹⁾ Is., LXI, 1.

Luc, on lui présente le livre du prophète Isaïe; il l'ouvrit à l'endroit qui vient d'être rappelé; puis ayant fermé le livre, il le rendit au ministre et il s'assit. Tous ceux qui étaient dans la Synagogue avaient les yeux fixés sur lui; il leur dit: « Dans ce que vous entendez aujourd'hui de vos oreilles (c'est-à-dire dans les instructions que je donne), vous voyez l'accomplissement de cette parole de l'Écriture. Et, ajoute l'écrivain inspiré, tous lui rendaient témoignage; dans l'étonnement où ils étaient des paroles pleines de grâce qui sortaient de sa bouche, ils disaient: « N'est-ce pas là le fils de Joseph? » ⁽¹⁾

Il devait enlever nos douleurs et nos langueurs, avait dit Isaïe. ⁽²⁾ Il les enleva, répond saint Matthieu, lorsqu'il guérit ceux qui étaient malades et que d'une parole il chassait l'esprit malin de ceux qui en étaient obsédés. ⁽³⁾

Surtout les iniquités et les crimes des hommes devaient être effacés par le Messie. Pour expier nos péchés, nous guérir de nos maux, nous rendre la justice et la paix, il s'offrirait à supporter les outrages, les tourments et la mort. Il serait abreuvé d'humiliations; sans beauté et sans éclat, on le considérerait comme un lépreux, un homme frappé de Dieu, un objet de mépris, un homme de douleurs, le dernier des hommes. Les plaies couvriraient son corps; semblable à la brebis qu'on égorge, il n'ouvrirait pas la bouche devant ses juges; il serait comme l'agneau qui est muet devant celui qui le tond. ⁽⁴⁾ — La flagellation de Jésus-Christ, le couronnement d'épines, le crucifiement, les opprobres qu'il eut à endurer de la part des soldats, du peuple et des courtisans d'Hérode, ne rendent que trop manifeste l'accomplissement de la prophétie d'Isaïe.

Les prophètes n'avaient pas dit seulement que le Messie souffrirait et serait mis à mort, mais encore toutes les circonstances de la passion avaient été déterminées d'avance. Zacharie nous apprend que le Rédempteur serait vendu trente deniers. ⁽⁵⁾ Saint Matthieu rappelle l'oracle de Zacharie, après avoir raconté que le traître Judas était allé jeter dans le temple les trente deniers, prix de sa trahison. ⁽⁶⁾

Le psalmiste nous fait assister à la plupart des scènes du drame sanglant de la passion. Le divin crucifié nous dit par sa bouche: « Je suis un ver de terre et non plus un homme; je suis l'opprobre

⁽¹⁾ Luc, IV, 16-22. — ⁽²⁾ Is., LIII, 4. — ⁽³⁾ Matth., VIII, 16. — ⁽⁴⁾ Is., LIII. — ⁽⁵⁾ Zach., XI, 12, 13. — ⁽⁶⁾ Matth., XVII, 9.

des hommes et le rebut du peuple. Tous ceux qui me voyaient en cet état se sont moqués de moi; ils ont branlé la tête en m'insultant. Il a espéré dans le Seigneur, ont-ils dit, qu'il le sauve maintenant, s'il l'aime. » ⁽¹⁾ « Ils ont percé mes mains et mes pieds, dit-il encore; ils ont compté tous mes os. Ils ont pris plaisir à me regarder et à me considérer; ils ont partagé mes habits et ils ont jeté le sort sur ma robe. » ⁽²⁾ « Ils m'ont donné du fiel pour ma nourriture et dans ma soif ils m'ont présenté du vinaigre à boire. » ⁽³⁾ « J'ai attendu quelqu'un qui me consolât, mais je n'ai trouvé personne. » ⁽⁴⁾ « Vous avez éloigné de moi tous ceux qui me connaissaient; ils m'ont eu en abomination. » ⁽⁵⁾

Dans les Evangiles nous trouvons trait pour trait tous les détails prédits si longtemps d'avance. Les disciples de Jésus s'enfuirent et ceux qui avaient été délivrés par lui de leurs maux demandèrent sa mort. Quand il était cloué par les mains et les pieds au gibet de la croix, « ceux qui passaient par là le blasphémaient en branlant la tête, et lui disaient: toi qui détruis le temple et qui le rebâtis en trois jours, que ne te sauves-tu toi-même? Si tu es le Fils de Dieu, descends de la croix. Les princes des prêtres se moquaient aussi de lui avec les scribes et les pharisiens et les anciens du peuple, en disant: il a sauvé les autres et il ne saurait se sauver lui-même. S'il est le roi d'Israël, qu'il descende maintenant de la croix et nous croirons en lui. Il met sa confiance en Dieu; si donc Dieu l'aime, qu'il le délivre maintenant, puisqu'il a dit: Je suis le Fils de Dieu. » ⁽⁶⁾ Les soldats, ayant crucifié Jésus, prirent ses vêtements et en firent quatre parts, une pour chaque soldat. Ils prirent aussi sa tunique, et comme elle était sans couture et d'un seul tissu depuis le haut jusqu'au bas, ils dirent entre eux: « Ne la coupons pas, mais jetons au sort qui l'aura. » ⁽⁷⁾ Après que les soldats eurent à leur insu accompli la prophétie du psalmiste, un des assistants entendant Jésus jeter un grand cri et dire: « Mon Dieu, mon Dieu, pourquoi m'avez-vous abandonné? » « courut emplir une éponge de vinaigre, et l'ayant mise au bout d'un roseau, il lui en présenta à boire. » ⁽⁸⁾ Déjà avant le crucifiement, les soldats avaient offert à la victime du vin mêlé de fiel. ⁽⁹⁾ Ainsi s'étaient vérifiés tous les oracles

(1) Ps. XXI, 7-9. — (2) Ps. XXI, 18, 19. — (3) Ps. LXVIII, 22. — (4) *Ibid.*, 21. — (5) Ps. LXXXVII, 9. — (6) Matth., XXVII, 39-43. Cf. Marc, XV, 29 sq. — (7) Jean, XIX, 23, 24. Cf. Matth., XXVII, 35. — (8) Matth., XXVII, 48. — (9) Matth., XXVII, 34.

prophétiques. Aussi Jésus, voyant que tout était accompli, inclina la tête et rendit l'esprit. ⁽¹⁾

Non seulement la passion de l'Homme-Dieu, mais encore sa résurrection fut prédite. « Vous ne laisserez point mon âme dans l'enfer, dit le psalmiste, et vous ne souffrirez point que votre saint éprouve la corruption du tombeau. » ⁽²⁾ Saint Pierre en appliquant ces paroles au Christ, vainqueur de la mort, nous montre quelle signification les Juifs leur attribuaient.

Enfin le triomphe du divin crucifié, la gloire impérissable, l'éternue et la durée éternelle de son empire avaient été chantés avec des accents enthousiastes par Isaïe et par David, « Voilà, disait Dieu au Messie, voilà que je vous ai établi pour être la lumière des nations et le salut des peuples jusqu'aux extrémités de la terre.... Les rois vous verront un jour avec admiration, et les princes se lèveront devant vous et ils vous adoreront, à cause du Seigneur qui a été fidèle dans ses paroles et du saint d'Israël qui vous a choisi.... Je vous ai établi pour être le réconciliateur du peuple, réparer la terre, posséder les héritages dissipés, pour dire à ceux qui étaient dans les chaînes : « Sortez de prison », et à ceux qui étaient dans les ténèbres : « Voyez la lumière. » Je les vois venir de loin, les uns du septentrion, les autres du couchant et les autres de la terre du midi. » ⁽³⁾ Plus loin, Isaïe s'écrie : « Levez-vous, Jérusalem, soyez toute brillante de clarté, parce que votre lumière est venue et que la gloire du Seigneur s'est levée sur vous.... Les nations marcheront à la lueur de votre lumière et les rois à la splendeur qui se lèvera sur vous. » ⁽⁴⁾ « Vos portes seront toujours ouvertes, elles ne seront fermées ni le jour ni la nuit, afin qu'on vous apporte à toute heure les richesses des nations et qu'on vous amène les rois. Car le peuple et le royaume qui ne vous sera point assujetti périra et je ferai de ces nations infidèles un effroyable désert.... Les enfants de ceux qui vous avaient humiliée viendront se prosterner devant vous, et tous ceux qui vous décriaient adoreront la trace de vos pas et vous appelleront la cité du Seigneur, la Sion du saint d'Israël.... Je vous établirai dans une gloire qui ne finira jamais et dans une joie qui durera dans la succession de tous les âges.... Votre soleil ne se couchera plus et votre lune ne souffrira plus de diminution; parce que le Seigneur sera votre flambeau éternel et que les jours de vos larmes seront finis. Tout votre peuple sera un peuple de

(1) Jean, XIX, 30 — (2) Ps. XV, 10. — (3) Is., IL. — (4) Is., LX, 1, 3,

justes; ils posséderont la terre pour toujours, parce qu'ils seront les rejetons que j'ai plantés, les ouvrages que ma main a faits pour me rendre gloire. Mille sortiront du moindre d'entre eux: et du plus petit tout un grand peuple. Je suis le Seigneur qui annonce ceci; et c'est moi qui ferai tout d'un coup ces merveilles, quand le temps en sera venu. » ⁽¹⁾ Qui ne voit burinés par ces traits de feu les triomphes de l'Eglise sous la figure de Sion?

David n'est pas moins enthousiaste : « Il demeurera autant que le soleil et la lune, son règne s'étendra sur toutes les générations.... Il règnera depuis une mer jusqu'à une autre, depuis le fleuve Euphrate jusques aux extrémités de la terre. Les Ethiopiens se prosterneront devant lui; et ses ennemis vaincus, courbés devant lui, baiseron la terre. Les rois de Tarse et les îles lui offriront des présents; les rois de l'Arabie et de Saba lui apporteront des dons. Et tous les rois de la terre l'adoreront; toutes les nations lui seront assujetties.... Que son nom soit béni dans tous les siècles. Son nom subsistera autant que le soleil. Et tous les peuples de la terre seront bénis en lui; toutes les nations rendront gloire à sa grandeur. Que le Seigneur, le Dieu d'Israël, soit béni, lui qui opère ces merveilles. Et que le nom de sa majesté soit béni éternellement; et que toute la terre soit remplie de sa majesté. Que cela soit ainsi; que cela soit ainsi. » ⁽²⁾

N'entendons-nous pas en saint Paul comme un écho de ces accents lyriques? Dieu a fait asseoir le Christ Jésus « à sa droite dans le ciel au-dessus de toutes les Puissances, de toutes les Vertus, de toutes les Dominations, et de tous les noms de dignité qui peuvent être, non seulement dans le siècle présent, mais encore dans celui qui est à venir. Car il a mis toutes choses sous ses pieds et il l'a donné pour chef à toute l'Eglise. » ⁽³⁾ « Dieu l'a élevé et lui a donné un nom qui est au-dessus de tout nom, afin qu'au nom de Jésus tout genou fléchisse dans le ciel, sur la terre et dans les enfers, et que toute langue confesse que le Seigneur Jésus est dans la gloire de Dieu son Père. » ⁽⁴⁾

L'histoire de l'Eglise tout entière n'est-elle pas la ratification éclatante de ces prophéties incomparables et de ces promesses surhumaines?

*
* * *

(1) Is., LX, 10-22. — (2) Ps. LXXI. — (3) Eph., I, 20-22. — (4) Phil., II, 9-11.

La réprobation du peuple juif ne prouve pas moins clairement que Jésus-Christ est le vrai Messie et vrai Dieu.

Isaïe nous représente le Christ appelé par Dieu dès le sein de sa mère pour être son serviteur et lui ramener Jacob. Le Messie se plaint d'avoir travaillé en vain à la conversion de ce peuple. Dieu le console en lui annonçant, par les paroles rappelées plus haut, qu'il serait la lumière des nations et le salut de toute la terre. Sion a compris le sort qui lui était réservé; elle dit : « Le Seigneur m'a abandonnée, le Seigneur m'a oubliée. » ⁽¹⁾ Or, bien que plusieurs Pères croient que cette plainte est celle de l'Eglise persécutée, il est permis d'y voir, avec saint Jérôme, l'expression des regrets de ceux d'entre les Juifs qui, croyant dans le Sauveur, voient la masse du peuple exclu du salut.

Zacharie a fait plus nettement la même prophétie. Le Liban ouvre ses portes au feu dévastateur; toute la région comprise entre le Liban, le Basan et le Jourdain, est dévastée et détruite. Il n'est guère d'interprète qui ne voie dans ces images la destruction du temple et de la cité et la fin de la nation juive.

Bientôt le prophète donne la raison de cette catastrophe.

Dieu s'était fait le Pasteur de Juda; il l'avait délivré de ses chefs cupides, ennemis du dedans, et des rois des pays étrangers, ennemis du dehors. Cependant le troupeau ne répond plus aux soins du divin berger; l'apostasie et l'infidélité l'envahissent. Dieu brise la première de ses houlettes, symbole de clémence : les Assyriens réduisant Juda en esclavage, vengent Dieu de l'ingratitude de ce peuple. Le Très-Haut se laisse fléchir par les gémissements et les prières des captifs; de nouveau il les comble de ses bienfaits. De nouvelles iniquités les accueillent; on évalue à trente deniers, le prix d'un esclave, celui que Dieu a envoyé aux Juifs pour les gouverner et les sauver. La mesure est comble. Le Pasteur brise la seconde houlette, symbole de la réunion des tribus en un royaume. Ainsi est annoncée la fin du royaume des Juifs au milieu d'un déluge de maux. ⁽²⁾

L'accomplissement de ces prophéties défie toute critique. Les Juifs, réclamant la mort du Christ, ont demandé que son sang rejaillit sur eux et leurs enfants. Quarante ans plus tard, les aigles romaines ont fondu sur la Judée et l'ont dévastée; les légions conduites par Titus ont ruiné le temple et la cité; les Juifs dispersés par l'Europe et l'Asie ont disparu du nombre des nations;

(1) Is., II, 14. — (2) Zach., XI, 1-16.

le culte enfin, essentiellement attaché au temple de Jérusalem, a cessé de droit et de fait. Opiniâtres dans leur croyance, les Juifs demeurent les témoins vivants et immortels de la divinité de Jésus-Christ.

*
* * *

Nous disons *de la divinité de Jésus*. Que conclure, en effet, de l'accomplissement du triple groupe de prophéties dans la personne du fils de Marie? D'abord, et cela va sans dire, qu'il est le vrai Messie prédit dès l'origine de l'humanité et attendu de toutes les nations. Ensuite qu'il est vraiment Dieu. Les prophètes, en effet, en racontant ses souffrances, ses triomphes et sa gloire, nous l'ont clairement dépeint comme Dieu.

Parlant du fils de la vierge — car le parallélisme des chapitres est évident — Isaïe nous dit : « Un petit enfant nous est né et un fils nous a été donné. Sa principauté dépasse la hauteur de ses épaules. Il sera appelé et sera Admirable, le Conseiller, le Dieu fort, le Père du siècle à venir, le Prince de la paix. Son empire s'étendra de plus en plus, et la paix qu'il établira n'aura point de fin; il s'assiera sur le trône de David et il possédera son royaume pour l'affermir et le fortifier dans la justice et l'équité depuis ce temps jusqu'à jamais. » ⁽¹⁾ Plus loin après avoir dépeint la tragédie de Sennachérib et la ruine de l'Idumée, il décrit les bienfaits que l'Eglise répandra sur les gentils : « La terre, dit-il, qui était déserte et sans chemin, se réjouira, la solitude sera dans l'allégresse et elle fleurira comme le lis. Elle pousse et elle germera de toute part; elle sera dans une effusion de joie et de louanges. La gloire du Liban lui sera donnée, on y verra la beauté du Carmel et de Saron.... Dites à ceux qui ont le cœur abattu : Prenez courage, ne craignez point : voici votre Dieu qui vient vous venger et rendre aux hommes ce qu'ils méritent. Oui, Dieu viendra lui-même et il vous sauvera. » ⁽²⁾

Le psalmiste n'est pas moins explicite. La tradition juive et la tradition chrétienne ont toujours regardé comme messianique le psaume deuxième. C'est donc Jésus-Christ qui est dit « roi de Sion, fils de Dieu, engendré par lui », qui reçoit en héritage toutes les nations, les gouverne et les brise comme le vase du potier; c'est contre lui que les peuples frémissants conspirent; c'est enfin probablement lui que l'on dit rendre heureux les nations qui

⁽¹⁾ Is., IX, 6, 7. — ⁽²⁾ Is., XXXV, 1-4.

placent en lui leur confiance. Comment ne pas reconnaître un Dieu à ces traits? C'est encore au Messie que le Père dit ailleurs : « Votre trône, ô Dieu, subsistera éternellement; le sceptre de votre empire sera un sceptre de droiture. » ⁽¹⁾ « Asseyez-vous à ma droite et demeurez-y jusqu'à ce que je réduise vos ennemis à vous servir de marche-pied. » ⁽²⁾ Sans doute, il est Dieu celui qui est appelé fils naturel de Dieu, qui est assis à la droite du Père et par conséquent participe à sa puissance. Le Messie est donc Dieu, Jésus-Christ est le Messie; donc il est Dieu.

Pour affaiblir la force de cet argument, les adversaires de la messianité et de la divinité du Christ apportent plusieurs raisons. Il nous suffira d'examiner et de réfuter les deux arguments principaux.

Le Messie, disent-ils, doit être un roi puissant et magnifique. Partout les oracles inspirés le représentent assis sur un trône, le front ceint du diadème, tenant entre ses mains le sceptre, gouvernant les peuples et soumettant les rebelles à son autorité. Or, n'est-ce pas précisément le contraire qui se vérifie en Jésus-Christ?

Nous lisons la réponse à cette difficulté dans les passages mêmes où les prophètes décrivent en termes magnifiques les splendeurs du royaume du Messie. Ce royaume en effet, nous le disions plus haut, doit s'étendre d'une mer à une autre mer; il doit embrasser tous les temps, toutes les régions, tous les peuples. Serait-il possible que les prophètes aient voulu par ces termes désigner une royauté terrestre? N'est-il pas évident qu'il est question d'un empire spirituel, décrit métaphoriquement sous la figure d'un empire temporel, dans lequel les peuples, librement et spontanément, rendraient leurs hommages au roi de leurs âmes? Jésus-Christ donne le sens de ces prophéties quand, en face de la mort, il affirme à Pilate qu'il est roi, mais que son royaume n'est pas de ce monde; quand ensuite, après sa résurrection, il affirme à ses disciples que tout pouvoir lui a été donné dans les cieux et sur la terre, qu'en vertu de ce pouvoir il les envoie chez toutes les nations et les charge d'enseigner et de commander, de lier et de délier. D'ailleurs les mêmes prophètes qui élèvent le trône du Messie au-dessus des trônes des rois de la terre, nous dépeignent aussi le rédempteur du monde persécuté et mis à mort, l'opprobre des hommes et le rebut de l'humanité;

⁽¹⁾ Ps. XLIV, 7. — ⁽²⁾ Ps. CIX, 1, 2.

comment pourrait-on prétendre que ces oracles s'appliquent au roi terrestre victorieux de tous ses ennemis et dont la domination n'a de bornes ni dans le temps ni dans l'espace?

Les adversaires de la divinité du Christ opposent aussi la conduite des Juifs, surtout des princes des prêtres. Loin de reconnaître Jésus comme le Messie, ils l'ont rejeté, persécuté, mis à mort. Cependant le sens des prophéties ne pouvait leur être caché; s'ils en avaient vu l'accomplissement dans le fils de Marie, leur conduite n'aurait-elle pas été toute différente?

La réponse est très aisée. Si Jésus n'avait pas été persécuté par les prêtres et les princes du peuple, s'il n'avait pas été mis à mort, dans les circonstances que nous avons rapportées, il ne serait ni le Messie, ni Fils de Dieu; car une grande partie des oracles messianiques ne se serait pas accomplie. Si l'on nous demande la raison de l'étrange conduite des prêtres, nous répondons qu'elle se trouve dans la malice du cœur humain. Quand il y a conflit entre les intérêts temporels et la vérité, trop souvent la volonté ou bien se détourne de la vérité, ou l'enveloppe de ténèbres, ou bien l'attaque audacieusement, lorsque elle ne peut pas la nier. Les prêtres de la Loi devaient d'autant plus volontiers persécuter Jésus-Christ, que celui-ci, par ses exemples et ses enseignements, paraissait continuellement leur reprocher leur cupidité et leurs vices? D'ailleurs les Juifs ne s'étaient-ils pas insurgés contre Moïse et contre David? n'avaient-ils pas poursuivi les prophètes? Dieu ne reproche-t-il pas fréquemment à ce peuple sa dureté et son ingratitude? Sa conduite envers le divin rédempteur doit-elle donc nous étonner?

Vains donc sont les subterfuges de l'incrédulité. L'accomplissement manifeste des prophéties en Jésus, fils de Marie, prouve à l'évidence qu'il est le vrai Messie et le vrai Fils de Dieu.

CHAPITRE IV.

LA MORT DE L'HOMME-DIEU.
CONTEMPLATION DU CALVAIRE.

Il y a dix-neuf siècles, au milieu des plus cruels tourments, en présence d'une grande multitude, mourut de la mort la plus ignominieuse, la mort de la croix, un homme qui avait à mainte reprise affirmé être Fils de Dieu, revêtu de la puissance souveraine sur toute la race humaine, chargé de délivrer l'humanité de l'esclavage du péché, doué du pouvoir de donner la vie et le bonheur à quiconque croirait en lui, espérerait en lui, l'aimerait et observerait sa loi.

Depuis dix-neuf siècles, chaque année, on célèbre l'anniversaire de cet événement tragique. Des foules d'auditeurs pieux remplissent l'enceinte des temples et des basiliques, avides d'entendre à nouveau le récit de ces tourments et de cette mort sanglante; avides aussi de présenter l'hommage de leur foi, de leur dévouement et de leur amour au célèbre crucifié qu'elles saluent comme leur Rédempteur, leur Roi et leur Dieu.

Depuis dix-neuf siècles, les âmes éprises de sacrifice, d'héroïsme, de sainteté, ne se lassent pas de méditer le mystère de la Croix. Dans cette méditation elles puisent la force de s'oublier et de se dévouer jusqu'à l'immolation; de supporter sans murmure la douleur, l'adversité, la persécution; de travailler sans trêve ni repos pour conquérir au crucifié du calvaire de nouveaux adorateurs et de nouveaux disciples.

Nous allons, nous aussi, méditer le mystère de la Croix, médité si souvent déjà, afin de recueillir pour nos âmes les mêmes fruits recueillis si souvent et par tant d'autres; fruit de compassion envers Jésus-Christ souffrant et mourant pour nous; fruit de reconnaissance pour Dieu qui a bien voulu charger son Fils

unique de nos iniquités afin de pouvoir, grâce à une satisfaction surabondante, nous rendre les divines prérogatives perdues par le péché; fruit d'amour pour Jésus-Christ qui, mû par une charité incompréhensible, a voulu pour nous subir ces outrages et ces tourments; fruit de haine du péché, puisque, pour l'expier, il a fallu une telle victime et dans cette victime de tels tourments; fruit de générosité à combattre les passions déréglées, puisqu'elles sont la cause et des crimes des hommes et des tourments de l'Homme-Dieu; enfin fruit du zèle des âmes, puisque Jésus a répandu son sang pour le salut du monde.

Nous diviserons cette contemplation du Calvaire en deux parties. Elles répondront à deux questions : 1. Que voyons-nous au Calvaire? — 2. Qu'entendons-nous au Calvaire?

I.

QUE VOYONS-NOUS AU CALVAIRE ?

Nos yeux y aperçoivent trois choses : a) des groupes hostiles; b) un groupe d'amis; c) Jésus-Christ, suspendu sur la croix entre le ciel et la terre.

A. — Groupes hostiles au crucifié. — Nos yeux découvrent la foule qui couvre le flanc de la montagne; plus près de la croix, sur le plateau où se passe le drame sanglant, des scribes, des pharisiens, des prêtres de la Loi; plus près encore, le centurion romain avec les soldats chargés d'exécuter la sentence de Pilate, le gouverneur romain.

Dans ces groupes hostiles étaient représentés tous les genres d'hostilité et toutes les classes de la société; car toutes les classes de la société, toutes les passions qui agitent le cœur de l'homme paraissaient s'être donné rendez-vous sur la sainte montagne pour maudire le Fils de Dieu. Il y avait là l'hostilité du judaïsme et l'hostilité du paganisme : Juifs et païens avaient afflué à Jérusalem, pour les fêtes de Pâques. — Il y avait l'hostilité du pouvoir politique dans les représentants du gouverneur romain et l'hostilité du peuple dans ces multitudes. — Il y avait l'hostilité du sacerdoce dans les prêtres, et l'hostilité de la science dans les scribes et les docteurs.

Au Calvaire on rencontre l'hostilité de toutes les passions :

L'hostilité de la curiosité et de l'indifférence dans cette foule, cette populace, sans pitié et sans amour, venue là pour repaître ses yeux du spectacle cruel d'une mort sanglante. — L'hostilité de la faiblesse, de la lâcheté, de la peur, du respect humain, dans les serviteurs de Pilate, de Pilate qui trois, quatre fois avait attesté solennellement l'innocence de Jésus et n'avait pas rougi cependant, juge prévaricateur, de le condamner à la mort la plus cruelle et la plus infamante, de Pilate qui n'avait pas osé résister aux injustes revendications des ennemis de Jésus et aux clameurs de la foule. — L'hostilité de l'orgueil et de la jalousie, dans les scribes, les pharisiens, les prêtres de la Loi. Ils n'avaient pu souffrir la sainteté de sa vie, la sagesse de sa doctrine, la puissance et l'éclat de ses miracles, sa puissance et son influence sur le peuple. C'est pourquoi ils s'étaient attachés à lui, comme l'hyène à sa proie, pour l'épier, lui dresser des embûches, souffler la haine au cœur du peuple. Ils l'avaient enfin vaincu; leur victime ne leur échapperait plus; il leur était permis de la piétiner. Ils avaient arraché au faible Pilate la condamnation infamante. Avec sa mort, désormais certaine, cesseraient enfin leurs perpétuelles alarmes.

Détournons les yeux de ce lamentable spectacle.

B. — **Groupe sympathique.** — Il y avait un groupe sympathique : un homme, trois ou quatre femmes et c'était tout. — Marie, mère de Jésus, Marie sœur de la Mère de Jésus et Marie Madeleine. — C'est bien peu en regard de la multitude hostile; mais c'est l'image du monde. Peu d'hommes sont fidèles à Jésus, partout et toujours, dans toutes les circonstances de la vie, quand, pour rester fidèle dans la foi et dans la pratique de la vertu, il faut lutter, souffrir, se renoncer. — Mais, si peu que fussent les amis fidèles, ils représentaient tous les genres de sympathie. Il y avait l'amour innocent, pur, tendre, constant, fort : c'est la Vierge, l'Immaculée, la Mère bénie de Jésus. — Il y avait l'amour repentant, dont la sincérité et l'ardeur avaient expié une longue série de crimes et lavé de nombreuses souillures : c'est Madeleine, autrefois la femme pécheresse. — Il y avait l'amour contemplatif, qui se repose aux pieds du Maître ou sur son cœur adorable, qui par sa tendresse console le bien-aimé des ingratitude des autres et par la pénitence expie les crimes des hommes : c'est encore Madeleine, le modèle des âmes contemplatives. — Il y avait enfin l'amour actif, qui travaille et lutte et souffre pour faire connaître, adorer

et aimer Jésus : c'est Jean, le disciple aimé, qui tout à l'heure ira au loin porter le nom du crucifié et faire plier les genoux devant la croix.

Un homme et trois femmes et c'est tout. — C'est tout? — Mais où sont donc les disciples? ces disciples que le Maître a tant aimés, à qui il a prodigué tant de soins, qu'il a élus parmi tant d'autres pour en faire les colonnes de son église et les couronner de gloire et d'honneur au ciel et sur la terre! — Où ils sont? Vous savez leur histoire : un des douze l'a vendu; un autre l'a renié; tous, excepté Jean, ont fui lâchement à l'heure du danger; alors que leur devoir le plus sacré était de témoigner de l'innocence de sa vie, devant les tribunaux de Caïphe et de Pilate, ils sont allés se cacher entre les tombeaux, se croyant plus en sûreté parmi les morts que parmi les vivants.

Un homme et trois femmes et c'est tout. — C'est tout? — Mais où sont les parents, dont Jésus a béni et caressé les enfants, ces enfants qui l'entouraient et étaient sa gloire et sa couronne et sa joie? — Où sont les affamés qu'il a nourris au désert, où sont les sourds auxquels il a rendu l'ouïe, les aveugles à qui il a rendu la vue,... les muets,... les boiteux,... les lépreux qu'il a purifiés, les paralytiques qu'il a guéris, les morts qu'il a rappelés à la vie, les miraculés sans nombre, auxquels il a rendu la santé, les forces, la joie et le bonheur sur tous les chemins de la Judée et de la Galilée? — Où ils sont? — Tous, ils ont abandonné Jésus, n'ayant plus rien à attendre de lui. N'est-il pas condamné à mort et, à leurs yeux, irrémédiablement perdu? — Voilà l'image du monde.

Sans doute nous détournons les yeux de ce spectacle écœurant. Mais où étions-nous nous-mêmes? car on nous y représentait. Etions-nous avec Marie par l'innocence de notre vie? avec Madeleine par la pénitence pour nos fautes? avec Madeleine encore par la contemplation et la piété? avec Jean par notre zèle à faire connaître et aimer Jésus? — N'étions-nous pas là avec la foule par notre froideur et indifférence? avec les représentants de Pilate par notre lâcheté et notre respect humain? avec les scribes, les pharisiens, les prêtres, par notre orgueil?... Miserere mei, Deus....

Détournons les yeux de nous-mêmes. Un troisième objet sollicite nos regards :

C. — **Jésus.** — « Ecce homo! » avait dit Pilate en présentant Jésus au peuple. Oui, voilà Jésus, le Fils de Dieu, dont la croix

se dresse sur le fond obscur du ciel, voilà Jésus qui domine ce grand spectacle!

« Ecce homo! » Voilà le Fils de Dieu, le Roi des Juifs, le Sauveur du monde. Le voilà épuisé par les fatigues, les tortures, les opprobres!

« Ecce homo! » Voilà Jésus, le plus innocent, le plus doux, le plus aimant, le plus sage et le plus puissant d'entre les fils des hommes. Voilà Jésus, si digne de notre respect, de notre vénération, de notre amour! Voilà Jésus sur le front de qui devraient voler toutes les couronnes, que toutes les langues devraient bénir, que toutes les mains devraient applaudir, tous les cœurs aimer.

« Ecce homo! » Le voilà. Tout à l'heure il a entendu les verges siffler au-dessus de sa tête, il les a vus s'abattre sur son corps et en déchirer la chair virginale; il a senti les épines lui percer le front dans un supplice affreux, inconnu jusqu'alors à la terre, inventé par la méchanceté des hommes pour châtier le Fils de Dieu; il a senti les ignobles crachats de la soldatesque romaine souiller son noble et doux visage. — Tout à l'heure, en traversant les rues de la cité sainte, il s'est entendu huer, conspuer, siffler par les colères déchaînées de la populace, comme un faux prophète, un blasphémateur, un perturbateur, un séducteur. Maintenant le voilà, les mains et les pieds percés de clous. Il est là impuissant à mouvoir les pieds pour aller à la recherche de la brebis égarée et la ramener au bercail; impuissant à étendre les mains pour bénir, caresser, attirer sur son cœur; presque impuissant à remuer la langue pour dire les paroles de vie.

« Ecce homo! » Elle est là la sainte victime sur qui pèsent toutes les iniquités du monde; les péchés des rois et les péchés des peuples, péchés des gentils et péchés des chrétiens, péchés des prêtres et péchés des fidèles, péchés des ténèbres et péchés du grand jour. — Elle est là, la sainte victime qui expie tant de trahisons, tant de lâcheté, tant d'orgueil, tant de luxure, tant de cupidité, tant d'impiété, tant de blasphèmes. — Elle est là, la sainte victime dont les souffrances et la mort, en ce moment, le plus solennel de l'histoire du monde, vont apaiser la colère de Dieu, réconcilier la terre et le ciel, rouvrir les portes du paradis et en faire descendre des torrents de bénédictions sur la malheureuse race d'Adam.

« Ave, crux, spes unica. » Salut, ô croix, ô notre espérance, salut!

O Jésus, ô Christ, ô Dieu, ô Roi, ô Rédempteur, ô vous l'amour

et l'espoir de nos cœurs, la vie de nos âmes ! avec Marie, avec Madeleine, avec Jean, nous vous adorons, nous vous bénissons, nous baisons vos plaies sacrées. Avec eux, à vos pieds, pour nous instruire, nous écoutons vos dernières paroles, nous recevons vos derniers avis. « Loquere, Domine, audit servus tuus. » ⁽¹⁾

II.

QU'ENTENDONS-NOUS AU CALVAIRE ?

Jésus-Christ avait tant enseigné pendant sa vie ; de ses lèvres étaient tombés tant d'oracles de divine sagesse, tant de prières à son Père, tant de paroles douces, réconfortantes, consolantes ; par ses discours il avait mis un baume sur tant de plaies, inspiré tant de sainte énergie ; sans doute il remplira jusqu'au bout son ministère de parole. Écoutons-le donc avec respect. Aussi bien les dernières paroles d'un mourant aimé sont toujours sacrées ; elles sont recueillies avec un soin pieux et conservées religieusement. Avec quel soin pieux, quelle vénération et quel amour on doit les recueillir, quand elles sont les paroles d'un Dieu mourant, d'un Dieu mourant sur la croix, d'un Dieu mourant par amour pour l'homme. « Loquere, Domine... »

Sept paroles tombèrent de la croix. Écoutons-en trois. La première regarde les groupes hostiles. La seconde fut dite au groupe sympathique. La troisième concerne l'Homme-Dieu mourant. « Loquere, Domine, audit servus tuus. »

A. — Chez tous les peuples de la terre, on respecte la douleur et l'agonie du dernier des misérables ; on fait taire la rancune et la haine, pour permettre à un ennemi de mourir en paix. — Or les groupes hostiles du calvaire, étrangers à tout sentiment de délicatesse et d'humanité, quand il était question du Fils de Dieu, ne se contentèrent pas de branler la tête, en signe de mépris ; ils se répandaient en railleries, en outrages, en sarcasmes, en insultes. Ils raillent tout en Jésus : le prophète : « Va, toi, qui te vantes de détruire le temple et de le rebâtir en trois jours, sauve-toi : « Vah qui destruis templum Dei, et in triduo illud reaedificas, salva temetipsum » ; ⁽²⁾ le thaumaturge : « Il a sauvé les autres, et il ne

(1) I Reg., III, 9, 10. — (2) Matth., XXVII, 40.

peut pas se sauver lui-même : « *Alios salvos fecit; seipsum non potest salvum facere* » ; ⁽¹⁾ le roi des Juifs : « S'il est le roi d'Israël, qu'il descende maintenant de sa croix et nous croyons en lui : « Si rex d'Israël est, descendat nunc de cruce et credimus ei. » ⁽²⁾ Ils blasphèment le Fils de Dieu : « Si tu es le Fils de Dieu, descend de ta croix : « Si Filius Dei es, descende de cruce » ; ⁽³⁾ sa confiance en Dieu : « Il met sa confiance en Dieu, car il lui a dit : « Je suis le Fils de Dieu » que Dieu, s'il le veut le délivre maintenant : « *Confidit Deo : liberet nunc, si vult eum, dixit enim : quia Filius Dei sum.* » ⁽⁴⁾ Il n'y eut pas jusqu'au brigand crucifié à sa gauche, qui n'y alla de sa petite raillerie : Si tu es le Christ, sauve donc toi-même, et nous avec toi : « Si tu es Christus, salvum fac temetipsum, et nos. » ⁽⁵⁾

Devant ce débordement d'injures, en un tel moment, sans doute le cœur de Jésus, ce cœur si bon, si affectueux, agonisa de douleur; cependant il ne se répandit ni en reproches, ni en paroles d'amertume. Contemplez Jésus et écoutez la première des trois paroles. Il lève les yeux vers le ciel et dit : « Père, pardonnez-leur, car ils ne savent pas ce qu'ils font : « *Pater, dimitte illis, non enim sciunt quid faciunt.* » ⁽⁶⁾ Il les excuse, les monstres, et implore leur pardon. — Sublime leçon! Apprenons de Jésus en croix à nous taire devant l'outrage, à oublier, à pardonner. Quelle honte pour nous, disciples de la croix, si nous refusions de pardonner, de rendre le bien pour le mal à nos ennemis.

Non seulement Jésus pardonna, mais il se vengea noblement de ses ennemis par sa parole au groupe sympathique et le nouveau bienfait qu'il va faire au monde par cette parole. Écoutons cette parole religieusement.

B. — Jésus jette les yeux sur le petit groupe d'amis et arrête les regards sur sa mère et le disciple aimé. Nous aussi arrêtons les regards sur Marie.

Une des plus grandes douleurs de ce monde, si fécond en douleurs, est celle qui torture le cœur d'une mère présente à l'agonie d'un fils unique tendrement aimé, l'espoir et le soutien de ses vieux jours. — Que doit être cette souffrance, quand la mère est Marie; le fils, Jésus; le lit d'agonie, la croix avec ses ignominies? — Tout ne concourt-il pas pour faire de Marie la

(1) Matth., XXVII, 42. — (2) *Ibid.*, 42. — (3) *Ibid.*, 42. — (4) *Ibid.*, 43. — (5) Luc., XXIII, 39. — (6) Luc., XXIII, 34.

Reine des Martyrs? Y eut-il jamais une mère dont le cœur ait été le siège d'un amour plus profond, plus tendre, et qui, partant, ait été capable de souffrir davantage? Y eut-il jamais au monde un fils plus beau, plus affectueux, plus grand, plus parfait? — Trente années de vie en commun avaient uni ces deux cœurs incomparables, le cœur de Jésus et le cœur de Marie, des liens les plus forts et les plus doux qui unirent jamais un cœur de mère et un cœur de fils. Jésus avait été tout pour Marie : la lumière de ses yeux, l'amour de son cœur, la vie de son âme. Par un phénomène unique, en Marie les forces de la nature et les forces de la grâce poussaient Marie vers un objet unique. La grâce poussait Marie, la Vierge Immaculée, à aimer son Dieu et son Dieu était son fils; la nature la poussait à aimer son enfant et cet enfant était son Dieu. — Or, aux yeux de cette mère, le drame du Golgotha s'est déroulé. Elle a entendu le bruit des marteaux enfonçant les clous et fixant à la croix, immobile, Jésus, le fruit béni de ses entrailles; elle a entendu les hurlements de la foule, les ricanements et les blasphèmes des prêtres et des bourreaux; elle a entendu aussi les sourds gémissements de la victime très sainte. Alors, forte de ses droits de mère, elle a traversé les rangs des soldats, des scribes, des pharisiens et des prêtres. Elle s'est placée debout, à côté de la croix : « Stabat mater dolorosa. » Elle s'est placée là, pour montrer à son Fils que son amour grandissait avec les douleurs et les opprobres du bien-aimé. Elle s'est placée là pour partager l'ignominie qui, aux yeux de la foule, rejaillissait sur la mère du crucifié. Elle s'y est placée, seconde Eve, pour avoir part à la rédemption du genre humain, par l'offrande de son fils à Dieu, comme la première Eve avait eu part à la chute originelle.

Marie était aux pieds de la croix, quand les yeux de Jésus tombèrent sur elle. Jésus va mourir. Il ne pourra plus veiller sur sa mère; il sait combien elle souffrira de son absence. Remplissant alors un dernier devoir de piété filiale, il charge Jean, le disciple bien-aimé, de le remplacer lui-même auprès de sa mère, de l'aimer et de la vénérer, comme lui-même il l'avait fait, de veiller sur elle, comme il avait veillé, Dieu sait avec quel cœur : « Ecce filius tuus... Ecce mater tua. » ⁽¹⁾ Sans doute pour le cœur de Marie l'échange était cruel; cependant elle courba la tête, avec cette soumission humble qui lui avait fait dire jadis à l'archange

(1) Jean, XIX, 26, 27.

Gabriel, annonçant le mystère de l'Incarnation : « *Ecce ancilla Domini, fiat mihi secundum verbum tuum.* »

Par ce legs du divin Sauveur, nous savons que saint Joseph n'était plus alors de ce monde. Nous savons aussi par là que Marie n'avait pas d'autre enfant que Jésus. Sans quoi Jésus en mourant n'aurait pas comme légué sa mère à un étranger. Ne pouvons-nous pas conclure aussi que Marie n'avait ni maison, ni propriété quelconque, car depuis ce moment, est-il écrit, Jean la prit chez lui : « *Ex illa hora accepit eam discipulus in sua.* »

Depuis le XII^e siècle, siècle de saint Bernard, ce mystère a reçu une interprétation mystique, dont le ciel a confirmé la vérité par les innombrables faveurs spirituelles dont elle fut la source. Jean, au pied de la croix, représentait le peuple chrétien, ou bien même la race humaine tout entière. — Jésus avait tout consacré aux hommes : sa sagesse dans les admirables discours qu'il avait prononcés, sa puissance dans les miracles qu'il avait opérés et l'Eglise qu'il avait fondée, sa sainteté dans les exemples de vertu qu'il avait donnés; il venait de leur immoler sa beauté, ses forces, sa vie. Un trésor lui reste : sa Mère. Il la donne à ses disciples de tous les temps, afin que Marie soit pour eux une mère aimable, une mère admirable, la mère de la divine grâce, le refuge des pécheurs, la consolatrice des affligés, le secours des chrétiens. Et de même qu'autrefois, le Fils de Dieu, par la parole créatrice, fit jaillir le monde du néant; de même du haut de la croix, par sa parole : « *Ecce filius tuus,* » il a répandu dans le cœur de Marie des trésors de compassion, de tendresse et de dévouement pour toutes les misères humaines et toutes les faiblesses.

Acceptons pieusement ce dernier legs de Jésus mourant. Promettons à Marie de l'honorer toujours et de l'aimer comme notre mère. Demandons lui de veiller sur nous, d'écarter de nous les maux, de conduire nos pas dans le sentier de la justice jusqu'à la victoire finale : « *Christe, cum sit hinc exire, da per matrem me venire ad palmam victoriae.* » (Stabat...)

C. — Jésus prononça une troisième parole, qui le concernait lui-même. Écoutons-la religieusement.

En ce moment la nature prit le deuil. Le soleil se voila la face; la sainte montagne se couvrit de ténèbres; la terre trembla; le rocher se fendit; les sépulcres s'ouvrirent; les morts revinrent à la vie; au temple, le voile fameux de pourpre, d'hyacinthe, d'écarlate, qui dérobaient le sanctuaire aux regards profanes, se

déchira miraculeusement de haut en bas. Alors sans doute, devant le spectacle plein de mystère, la peur saisit la foule, et le silence se fit au Calvaire. Dans l'attente d'une catastrophe, volontiers les Juifs eussent rétracté le cri qu'ils avaient poussé : « Que son sang retombe sur nous et sur nos enfants. » C'était trop tard.

Le silence universel fut rompu par un cri aigu, sorti du cœur de Jésus : « Eli, Eli, lamma sabachthani? Hoc est Deus, Deus meus, ut quid dereliquisti me? Mon Dieu, mon Dieu, pourquoi m'avez-vous abandonné? » ⁽¹⁾

Dans toute l'histoire du monde, je ne connais pas une autre parole aussi lamentablement triste. Qui jamais, autant que Jésus-Christ fut digne d'être consolé par Dieu à l'heure de la mort, au milieu de ses souffrances? N'en était-il pas digne à cause de sa sainteté, à cause de ses travaux pour son Père, de son dévouement absolu à la gloire de ce Père aimé, digne même à cause des tortures et des opprobres que les hommes lui infligeaient? Et cependant, écoutez ce cri d'angoisse : « Eli, Eli, lamma sabachthani. » Délaissé par mes amis, mes disciples, tous ceux au salut de qui je me suis dévoué, je suis donc abandonné aussi par vous, mon Père, sans soutien et sans consolation, au milieu de mes atroces souffrances!

Souffrance mystérieuse!... Au jardin des oliviers, Jésus librement a suspendu la loi en vertu de laquelle la vue face à face de son Père inondait son âme bienheureuse de paix, de consolation, de joie. Et voilà que soudain son âme fut envahie par le dégoût, la peur, la tristesse : trois sentiments dont chacun suffit à plonger dans le malheur. Jamais personne en ce monde n'a éprouvé un tel dégoût devant le spectacle le plus écœurant, un tel effroi devant la mort la plus cruelle, une telle tristesse devant l'ingratitude la plus noire. Ce triple sentiment remplissait le cœur de Jésus au cours de toute sa passion; il alla en grandissant durant les trois heures passées sur la croix et arracha à la divine victime cette clameur, qu'on dirait un cri de désespoir : « Deus, Deus meus, ut quid dereliquisti me? »

Souffrance atroce!... En enfer il y a deux peines, la peine du dam et la peine du sens; la peine du dam, la privation de Dieu, surpasse la peine du sens, la peine du feu, autant que le ciel surpasse la terre. Ne peut-on pas dire que sur la croix la douleur du cœur agonisant de Jésus surpassa ou atteignit au moins la

(1) Matth., XXVII, 46.

peine du dam de l'enfer? Car enfin les damnés ne connaissent pas Dieu, ils ne l'ont jamais vu, ils ne l'aiment pas, ils le haïssent, le détestent. Jésus, au contraire, connaissait parfaitement son Père et l'aimait si ardemment sur la croix. Sans doute, Jésus sur la croix ne fut pas privé de la vue de son Père (la proposition qui l'a osé affirmer est une proposition proscrite); mais ne semble-t-il pas que, s'il eût été privé de la vision divine, il eût moins souffert? Le Père ne voyait en son Fils, sur la croix, que le représentant de la race pécheresse et lui laissait voir son visage courroucé. Voir le regard de son Père enflammé par la colère poursuivre son Fils, ce fut pour Jésus le supplice des supplices. Aussi sous ce regard, Jésus se tordait comme un ver de terre et éclatait en cette clameur : « Eli, Eli, lamma sabachthani. »

Après avoir dit cette triple parole et avoir pour ainsi dire rempli un triple devoir, envers ses ennemis, ses amis et lui-même, Jésus rendit son âme à son Père. Il mourut comme il convenait de mourir à celui qui est le maître de la vie et de la mort, c'est à-dire librement. Et pour bien le faire voir, ce n'est pas par un souffle haletant de sa bouche, c'est par une clameur retentissante qu'il remit son âme à son Père : trois évangélistes le font ressentir : « Clamavit voce magna, ait Jesus : Pater, in manus tuas commendo spiritum. Il s'écria d'une voix forte : Père, je remets mon âme entre vos mains. » ⁽¹⁾ Ce fut par cette parole que Jésus, divine victime, offrit à son Père, pour le salut du monde, le sacrifice de la croix. Ayant dit ces mots et ayant jeté un dernier regard sur le monde, Jésus librement inclina la tête et expira : « Et inclinato capite, tradidit spiritum. » ⁽²⁾

Le sacrifice était consommé.

Avant sa mort, Jésus avait dit : « Et ego, si exaltatus fuero a terra, omnia traham ad meipsum : après que j'aurai été élevé au-dessus de la terre j'attirerai tout à moi. » ⁽³⁾ Il a attiré à lui les martyrs, qui ont versé leur sang pour confesser sa divinité. Il a attiré les apôtres de tous les siècles qui sont allés jusqu'au bout du monde, pour planter sa croix et prêcher son nom et sa doctrine. Il a attiré les confesseurs et les vierges, qui ont l'unique ambition de buriner sa divine image dans leurs âmes, reproduire sa sainte vie, par la pratique des vertus qu'il avait enseignées par ses exemples. Il a attiré d'innombrables légions de pontifes, de

(1) Luc, XXIII, 46. — (2) Jean, XIX, 30. — (3) Jean, XII, 32.

prêtres, de moines, qui ont usé leur vie à prêcher sa doctrine, à administrer ses sacrements, à le faire connaître, bénir, aimer et servir.

Que Jésus attire aussi de plus en plus nos cœurs et nos âmes!

Puisse une goutte de son sang précieux tomber sur nos esprits et en purifier toutes les pensées; sur nos volontés et y faire naître de saintes énergies; sur nos cœurs et en sanctifier toutes les affections; sur nos lèvres et nos langues et y faire surgir des paroles de vie; sur nos mains et en sanctifier les œuvres de dévouement. Puisse Jésus bénir nos travaux, nos peines, nos joies, jusqu'au jour où, par les mérites de son sang précieux, nous serons reçus, par les mérites de son sang, de ses souffrances et de sa mort, dans ses éternels tabernacles.

CHAPITRE V.

LA RÉSURRECTION CORPORELLE DE JÉSUS-CHRIST. QUATRIÈME PREUVE DE SA DIVINITÉ. (1)

§ I. — Etat de la controverse.

La Résurrection corporelle de Jésus peut être envisagée au point de vue ascétique et au point de vue apologétique. L'Ascétisme y voit une source de force, de courage, de patience et de conso-

(1) Pie X, dans son Encyclique *Pascendi dominici gregis*, a condamné les propositions suivantes :

Prop. XXXVI : « La Résurrection du Sauveur n'est pas proprement un fait d'ordre historique, mais un fait de l'ordre surnaturel, qui n'est ni démontré, ni démontrable, mais que la conscience chrétienne a peu à peu déduit d'autres faits. »

Prop. XXXVII : « La foi en la Résurrection du Christ n'eut pas tant pour objet, dès le commencement, le fait même de la Résurrection, que la vie immortelle du Christ, auprès de Dieu. »

lation dans les combats de la vie chrétienne. Elle est cette source par les qualités qui brillent dans le corps glorieux du divin ressuscité et qui brilleront un jour dans les corps ressuscités des élus, après qu'ils auront souffert sur la terre, à l'exemple de leur divin modèle, « si tamen compatimur, ut et conglorificemur. » ⁽¹⁾

L'Apologétique — cette partie de la littérature religieuse qui établit par des preuves d'ordre rationnel les bases de la foi et la Résurrection de Jésus est une de ces bases — démontre, par l'application rigoureuse des règles de la critique historique, la vérité de la Résurrection corporelle de Jésus-Christ. Elle démontre donc que le divin Maître, mort réellement sur la croix, a été enseveli et que le troisième jour il est sorti vivant du tombeau, comme il l'avait prédit.

L'Apologétique démontre cette vérité avec d'autant plus de sollicitude, que la Résurrection de Jésus n'est pas seulement par elle-même la plus grande merveille de la vie du Christ; mais qu'elle met le sceau de la vérité sur les enseignements et les œuvres merveilleuses dont la vie de Jésus est remplie, qu'elle est donc la preuve fondamentale de la divinité du Christ et partant de l'origine divine de la religion chrétienne et de l'Eglise catholique.

Pourquoi, dira-t-on, la Résurrection de Jésus joue-t-elle ce rôle éminent et unique? Elle a à remplir ce rôle parce que Notre-Seigneur le lui a assigné.

Au commencement de sa vie publique, lors de son pèlerinage au Temple, à la première Pâque, Jésus, s'armant d'un fouet, chassa du Temple les vendeurs de bétail et les changeurs, en leur disant : « Otez cela d'ici, et ne faites pas de la maison de mon Père une maison de trafic. » ⁽²⁾ Les Juifs, c'est-à-dire les prêtres imbus de l'esprit des pharisiens et des sadducéens, les officiers du Temple et les membres du sanhédrin virent en cet acte une usurpation, un empiétement sur leurs droits, une atteinte à leur autorité, une condamnation publique et sévère de l'oubli de leurs devoirs et de leur négligence pour le Temple et pour Dieu. Pleins de dépit et d'envie, poussés par leur manque de foi, ils demandent au Sauveur de prouver par un miracle qu'il tient ses droits de Dieu lui-même. Jésus leur répondit : « Détruisez ce temple, et je le rebâtirai en trois jours. » « Il entendait parler du Temple de son corps », ajoute l'évangéliste. ⁽³⁾ Jésus prophétisait ainsi sa

(1) Rom., VIII, 17. — (2) Jean, II, 14, 15. — (3) Jean, II, 18-22.

mort et sa résurrection et il donnait aux Juifs un double signe : sa résurrection et la prophétie même qui l'annonce.

Vers le milieu de sa vie publique, probablement lors de son pèlerinage au Temple, à la fête des Tabernacles, après une série de miracles et de discours, Jésus se vit adresser par les scribes et les pharisiens, ses éternels ennemis, une question insidieuse. Ils voulaient avoir, disaient-ils, une preuve de sa mission rédemptrice et de la dignité messianique que mainte fois déjà il avait revendiquée. Jésus leur fit cette fière réponse : « Cette race méchante et adultère demande un signe et il ne lui sera pas donné d'autre signe que celui du prophète Jonas : de même que Jonas fut trois jours et trois nuits dans le ventre du poisson, ainsi le Fils de l'homme sera dans le sein de la terre trois jours et trois nuits. Les hommes de Ninive se dresseront, au jour du jugement, avec cette génération et la condamneront, parce qu'ils ont fait pénitence à la voix de Jonas, et il y a ici plus que Jonas. » ⁽¹⁾ C'est donc à sa Résurrection que Jésus en appelle, comme étant la preuve par excellence de sa messianité, de sa divinité et de sa mission rédemptrice. ⁽²⁾

Saint Paul avait saisi tout ce qu'il y avait de décisif et de péremptoire dans la Résurrection de Jésus, quand il écrit aux Corinthiens que rien ne serait fait de la grande œuvre du salut, qui devait être l'œuvre du Christ, si Jésus n'était pas ressuscité : « Si le Christ n'est pas ressuscité, vaine est votre foi ; vous êtes encore dans vos péchés. » ⁽³⁾

⁽¹⁾ Matth., XII, 39-42. Cf. *Ibid.*, XVI, 4; Luc, XI, 29-32. — Pour les Hébreux le mot *jour* désigne le temps de la lumière. Pour signifier le jour civil de vingt-quatre heures, ils disaient *jour et nuit*. Ainsi trois jours et trois nuits sont trois jours civils, *complets ou incomplets*. Jésus, mis au tombeau le vendredi soir et ressuscitant le dimanche matin, avait, en langue hébraïque, passé trois jours et trois nuits dans le tombeau.

⁽²⁾ Tous les exégètes ne donnent pas la même interprétation à ce passage. D'après Maldonat, le *signe* de Jonas n'est pas la résurrection, mais la *prédication* de Jésus, comme la prédication de Jonas fut le seul signe donné aux Ninivites : ceux-ci ignoraient apparemment le séjour du prophète dans le ventre de la baleine. D'après ces exégètes, l'application à la résurrection de Jésus, donnée par Matthieu (XII, 40) et omise ailleurs par le même Matthieu (XVI, 4) et par Luc (XI, 29-32), aurait été faite par Jésus dans une autre circonstance, ou serait une interprétation de la communauté chrétienne.

⁽³⁾ I Cor., XV, 17. — Mgr. Ladeuze, recteur de l'Université de Louvain, fait le commentaire suivant des paroles de Saint Paul, dans une conférence faite à Bonne-Espérance : « Dans la théologie de S. Paul, la résurrection du Sauveur tient une place essentielle. Par la faute du premier homme, le péché est entré

Les ennemis de Jésus, avec ce flair de l'orgueil, de la haine, de la jalousie avaient compris l'importance du fait prédit. Le lendemain de la mort du Fils de Dieu, les Princes des prêtres s'assemblèrent chez Pilate et lui dirent : « Seigneur, nous nous souvenons que Jésus, ce séducteur, a dit : « Je ressusciterai dans trois jours. » Commandez donc que l'on garde son tombeau, de peur que ses disciples ne viennent l'enlever et ne disent au peuple : « Il est ressuscité », car cette erreur serait pire que la première. ⁽¹⁾

Ainsi le corps de Jésus n'était pas seul déposé dans le tombeau. Avec lui étaient descendus au sépulcre les livres saints de l'ancienne loi, avec les prophéties, les antiques promesses et les antiques figures; la religion nouvelle avec ses mystères, ses sacrements, son sacrifice, son sacerdoce, avec son Eglise tout entière, son suprême pontificat, son magistère. Si Jésus-Christ ne se lève pas de son tombeau, triomphant et glorieux, c'en est fait de son œuvre; elle disparaît avec lui dans le mystère de son sépulcre. Mais si Jésus ressuscite, avec lui tout sort du sépulcre, tout revit glorieux et triomphant.

Donc c'est avec raison que l'Eglise, le jour de Pâques, à la Messe et au saint office, ne se lasse point de répéter ce cri de

dans le monde et, avec le péché, la mort. Ainsi, depuis Adam, l'homme, tout homme, est pécheur; son corps est déchu, soumis à la corruption et à la mort, et désormais le siège de toutes les convoitises; et la chute du roi de la création a amené la dégradation de toute la nature sensible qui se trouve « assujettie à la vanité » (Rom., VIII, 20), frustrée de la perfection et de la stabilité dont elle est susceptible, dans un état violent qui la fait gémir après le renouvellement, que les Juifs attendaient pour l'époque messianique. Ces trois déchéances s'entraînaient l'une l'autre. Elles ne seront pas réparées l'une sans l'autre. Le Christ, second Adam, est venu rétablir l'ordre primitif. Il a effacé nos péchés dans son sang. Mais, ainsi sanctifiés, nous soupçons encore, comme s'exprime la lettre aux Romains (VIII, 23), dans l'attente de la rédemption de notre corps, et avec nous, toute la nature soupire après la Rédemption (Rom., V, 22). Eh! bien, le premier acte de cette rédemption, c'a été la résurrection du corps de Jésus. Ainsi commencée (I Cor., XV, 20, 23), elle ne demande qu'à poursuivre son développement, quand le Christ vainqueur aura renversé le dernier de ses ennemis, la mort (I Cor., V. 26). Sans la résurrection du Sauveur, l'état violent de corruption de la nature durerait encore tout entier, et avec lui, dans cette manière de voir, la corruption même du péché : « Si le Christ n'est pas ressuscité, vous êtes encore dans vos péchés, » — *La Résurrection du Christ devant la critique contemporaine*, p. 1, 2. Louvain, Charles Peeters, 1907.

⁽¹⁾ Matth., XXVII, 62-64.

triomphe : « Haec dies quam fecit Dominus : exultemus et laetemur in ea. » C'est avec raison aussi que le Martyrologe Romain annonce cette fête en ces termes : « Solemnitas solemnitatum, Resurrectio Domini nostri Jesus Christi secundum carnem. »

C'est avec raison enfin que l'Apologétique s'occupe de façon spéciale d'établir ce fait glorieux.

*
* * *

Le grand adversaire de la Résurrection corporelle de Jésus-Christ est le rationalisme et le naturalisme. Aux yeux des critiques bibliques rationalistes ou naturalistes l'impossibilité absolue du miracle est un dogme indiscutable. Tout récit qui contient des faits miraculeux est, de ce seul chef, dénué de toute valeur historique. Ou l'auteur du récit est un imposteur; ou il est dupe d'imposteurs; ou de bonne foi il a narré des faits qui avaient été transfigurés par l'enthousiasme et l'amour. La Résurrection corporelle de Jésus étant un miracle, et le plus grand des miracles, destiné à prouver le monde surnaturel tout entier, ne pouvait trouver grâce aux yeux des critiques bibliques rationalistes; il devait être le point de mire de leurs attaques. Aussi il n'y a aucune de ces hypothèses qui n'ait été défendue relativement à la Résurrection.

Au XVIII^e siècle, siècle d'incrédulité succédant aux siècles de foi, siècle de libre pensée et de libre jouissance, siècle de Voltaire et des Encyclopédistes, les ennemis du christianisme cherchèrent par des moyens violents à détruire la Résurrection corporelle de Jésus, espérant par là saper la foi dans sa base. Tandis que les uns niaient hardiment que Jésus fût mort sur la croix, et supprimaient ainsi la question même de la Résurrection; les autres n'hésitèrent pas de traiter de menteurs et de fourbes les évangélistes, les apôtres et les chrétiens de la première génération; les récits évangéliques de la Résurrection étaient le fruit du mensonge et de la fourberie.

En ces derniers temps, les ennemis de la Résurrection de Jésus, les rationalistes et les naturalistes, les protestants libéraux, très nombreux en Allemagne, les modernistes à la tête desquels se trouve le trop fameux ex-abbé Loisy, ces ennemis modernes de la Résurrection de Jésus, c'est un hommage à leur rendre, n'ont plus recours à ces procédés discourtois. Ils ne nient plus que Jésus est mort sur la croix; ils n'accusent plus de mauvaise foi les évangélistes, les apôtres et les premiers chrétiens; ils ne disent

plus que les auteurs des récits évangéliques furent intentionnellement mensongers. Même ils ne disent plus ouvertement que, la Résurrection corporelle de Jésus étant d'ordre surnaturel, elle est de ce seul fait frappée d'impossibilité. Toutefois il est aisé de voir que c'est leur rationalisme qui leur inspire l'attitude scientifique qu'ils prennent; c'est parce que surnaturelle, que, sans le dire, sans se l'avouer peut-être, ils la déclarent irréaliste, inadmissible, légendaire. Si la Résurrection de Jésus était un phénomène d'ordre naturel, aucun critique, aucun historien n'hésiterait de l'admettre et on n'aurait aucune peine à concilier les divers récits que les quatre évangiles en font.

Donc les procédés des modernes adversaires de la Résurrection de Jésus sont plus courtois, au moins en apparence; ils ont une allure plus scientifique et par là sont peut-être plus dangereux. C'est au nom de la critique biblique, critique textuelle, critique littéraire, critique historique, qu'ils déclarent les récits bibliques de la Résurrection dénués de toute valeur historique.

Il a fallu dès lors expliquer l'origine des récits évangéliques; dire comment des écrivains honnêtes ont donné l'apparence de l'histoire à des événements qui n'avaient rien d'historique. Voici le système proposé.

Après la mort de Jésus sur la croix, les Apôtres se retirèrent en Galilée. L'amour qu'ils portaient à leur Maître produisit peu à peu dans leur esprit, grâce à une certaine affection psychique, la persuasion que Jésus était vivant et exalté en gloire. Les impressions des disciples ont été défigurées et matérialisées par les chrétiens. Peu à peu une légende s'est formée : la foi à la Résurrection a évolué. ⁽¹⁾ Quand l'évolution s'était pleinement épanouie,

(1) C'est l'explication donnée par Loisy : *Autour d'un petit livre*. Paris, Picard, 1913, p. 130.

Voici quelque développement de la susdite explication : Les Apôtres, surpris par la mort de leur Maître, se seraient dispersés, comme les brebis dont le berger a été tué, et auraient fui en Galilée, ou, au moins, après une vaine attente à Jérusalem, seraient retournés dans leur contrée natale, découragés et n'espérant plus la restauration d'Israël qu'ils avaient rêvée. Ils y reprirent leur ancien métier de pêcheurs. Cf. A. Meyer, *Die Auferstehung Christi*, p. 172-174; Le Roy, *Dogme et Critique*, p. 207. Mais le souvenir de Jésus les poursuivait au milieu de leurs occupations journalières. Ils aimaient à se rappeler ses paroles, ses promesses, et ils en vinrent à se convaincre qu'elles n'étaient pas vaines, qu'elles devaient se réaliser, que Jésus était vivant encore. Pierre crut l'avoir vu; les autres le virent aussi, et tous se persuadèrent qu'il était ressuscité. « Leur foi s'est formée en Galilée, aussitôt qu'ils y furent revenus; quand cette

au milieu du II^e siècle, les Evangiles ont été écrits et leurs auteurs ont narré, de bonne foi, comme fait historique, la légende de la Résurrection, avec tous les détails que l'imagination populaire y avait successivement ajoutés.

Si on demande à ces critiques bibliques des preuves de ces étranges assertions si opposées à la croyance catholique de tous les siècles, ils répondent que l'étude attentive et l'examen comparatif des quatre récits évangéliques ont fait voir la non-historicité de ces récits. Des contradictions apparentes entre les divers récits, contradictions dont ils exagèrent le nombre et l'importance, sont alléguées comme preuve. Des témoins qui se contredisent n'ont aucun droit à être crus, disent-ils, alors même qu'ils ne veulent pas tromper. Le silence gardé par un évangéliste sur un fait, par exemple une apparition, raconté par un autre évangéliste, leur sert à fixer des dates dans l'évolution de la légende. Les critiques bibliques modernes n'admettent comme authentique que le témoignage de saint Paul dans la première épître aux Corinthiens. A les en croire, tout ce qui dans les Evangiles est en dehors de ce témoignage, doit être mis sur le compte de la légende.

Voilà les adversaires de la Résurrection corporelle de Jésus que l'Apologétique moderne a à réfuter.

foi se fut affermie, ils retournèrent à Jérusalem pour tâcher de la répandre. » Loisy, *Quelques Lettres*, etc., p. 93. « L'ancienne tradition évangélique plaçait en Galilée les premières apparitions du Christ ressuscité, » et, il est nécessaire de solliciter les textes « pour soutenir ce que prétendent la plupart des apologistes catholiques, à savoir : que les apparitions ont eu lieu à Jérusalem, devant les Apôtres, dès le surlendemain de la passion. » *Ibid.*, p. 108. Ce ne fut que plus tard que les disciples du Christ se dirent que leur Maître, avant d'apparaître en Galilée, avait dû se faire voir ressuscité près du tombeau, à Jérusalem, aux disciples et aux saintes femmes. Les deux derniers évangélistes, Luc et Jean, se firent l'écho de cette tradition hiérosolymitaine. Les deux premiers, Matthieu et Marc, se contentent de raconter les apparitions galiléennes.

L'école naturaliste de l'histoire des religions donne une explication mirobolante du récit évangélique de la Résurrection corporelle de Jésus. La croyance des disciples et des chrétiens serait due à l'influence des conceptions orientales, qui représentaient alors le prétendu mouvement quotidien ou annuel du soleil dans l'histoire du jeune dieu, d'abord tué, puis passant sous terre, pour ressusciter bientôt.

Quelle ombre de probabilité y a-t-il à ce que douze pêcheurs de Galilée, imbus des idées palestiniennes qui répugnaient à toute compromission avec les religions païennes, aient subi l'influence des mythologies orientales ou grecques. Ces histoires de génie mythique étaient-elles connues en Galilée et en Judée? Rien ne nous le montre.

* * *

L'Apologétique doit savoir rajeunir sa méthode d'après les adversaires qu'elle a à combattre et à réfuter. Or les adversaires modernes reculent la composition des Evangiles jusqu'au milieu du II^e siècle et regardent les récits évangéliques de la Résurrection corporelle de Jésus comme purement légendaires. L'Apologétique ne peut donc invoquer ces récits, à moins d'avoir prouvé au préalable leur caractère strictement historique, ce qui est précisément la question en litige. Par contre ces mêmes adversaires regardent comme authentique et véridique le témoignage de saint Paul dans la première épître aux Corinthiens. Il est vrai qu'ils le dénaturent si bien qu'ils lui font dire précisément le contraire de qu'il dit réellement. Mais les réponses victorieuses qui leur sont opposées donnent une force nouvelle au témoignage de l'Apôtre.

Le témoignage donc de l'Apôtre dans la première épître aux Corinthiens sera la première preuve de la Résurrection corporelle de Jésus. Ce témoignage, selon l'aveu d'un critique allemand, est un témoignage historique de premier ordre. ⁽¹⁾

Nous emprunterons une deuxième preuve au témoignage que les Douze rendirent à la Résurrection en la prêchant aux Juifs et aux Gentils, comme le fondement de la religion chrétienne.

Une troisième preuve sera tirée à la fois de la sépulture de Jésus dans le tombeau de Joseph d'Arimathie et de ce fait que le tombeau fut trouvé vide le troisième jour après la mort de Jésus sur la croix.

Ces trois preuves ne démontrent pas seulement la Résurrection corporelle de Jésus; elles démontrent encore la parfaite historicité des récits évangéliques. Dès lors il nous sera permis d'emprunter aux Evangiles de multiples détails de la Résurrection de Jésus passés sous silence par l'Apôtre. Après les avoir exposés, en nous servant des termes mêmes des évangélistes, nous réfuterons les principales raisons que les rationalistes modernes essaient de faire valoir pour prouver le caractère légendaire des récits évangéliques.

⁽¹⁾ Rohrbach, *Die Berichte über die Auferstehung Jesu Christi*, p. 3.

§ II. — Démonstration de la Résurrection corporelle de Jésus-Christ.

I.

TÉMOIGNAGE DE SAINT PAUL.

Le témoignage de saint Paul fournit une magnifique preuve de la Résurrection corporelle de Jésus-Christ. Il se trouve précisément dans celles des Lettres de l'Apôtre qui n'ont jamais été sérieusement contestées et il se trouve dans plusieurs de ces Epîtres. ⁽¹⁾

Ecrivant sa première Lettre aux Corinthiens, l'Apôtre leur dit : « Je vous rappelle, frères, l'Evangile que je vous ai annoncé, dans lequel vous avez persévéré, et par lequel vous êtes sauvés, si vous le retenez tel que je vous l'ai annoncé.... Je vous ai annoncé avant tout, comme je l'ai appris moi-même, que le Christ est mort pour nos péchés, conformément aux Ecritures; qu'il a été enseveli et qu'il est ressuscité le troisième jour, conformément aux Ecritures; et qu'il est apparu à Céphas, puis aux Douze. Après cela il est apparu en une seule fois à plus de cinq cents frères, dont la plupart sont encore vivants et quelques-uns se sont endormis. Ensuite il est apparu à Jacques, puis à tous les Apôtres. Après eux tous, il m'est aussi apparu à moi, comme à l'avorton. » ⁽²⁾

Nous allons montrer que l'Apôtre, dans la première Epître aux Corinthiens, énonce clairement la Résurrection corporelle de Jésus et les principales apparitions. Ensuite nous montrerons que saint Paul ne s'est pas trompé, n'a pas été trompé, ne s'est pas fait illusion; par conséquent que ce témoignage est la réfutation de la thèse des rationalistes modernes, d'après lesquels la Résurrection

⁽¹⁾ Au jugement de M. Le Roy, le témoignage de saint Paul « a une valeur historique de premier ordre, parce que les Epîtres sont les plus anciens documents que nous puissions invoquer et parce que d'autre part elles n'accusent pas le même travail rédactionnel que les Evangiles. » *Dogme et Critique*, p. 201. Paris, Bloud, 1907.

⁽²⁾ I Cor., XV, 1-8.

de Jésus serait une pure légende qui se serait formée lentement et progressivement.

A. — D'abord la Résurrection corporelle du divin Sauveur et les principales apparitions sont affirmées clairement. Analysons le témoignage de saint Paul.

Le but de l'Apôtre, dans ce chapitre de sa Lettre, est de démontrer la Résurrection universelle des justes à la fin des temps et la Résurrection corporelle de Jésus est alléguée comme preuve. Celle-ci n'était pas niée par les Corinthiens; mais parmi eux on rencontrait des adversaires de la Résurrection universelle des corps des justes et ce sont ceux-là que l'Apôtre veut réfuter. ⁽¹⁾ Puisque les Corinthiens croyaient à la Résurrection corporelle de Jésus et qu'apparemment toutes les circonstances leur en étaient connues, Paul n'avait pas à s'attarder à la prouver longuement. Aussi il se borne à la rappeler et à énumérer les principales apparitions. Mais avec quelle clarté il rappelle le fait! « Le Christ est mort, dit saint Paul. Il a été mis au tombeau. Il est ressuscité le troisième jour. Il a été vu.... » C'est donc bien celui qui, mort, a été mis au tombeau, c'est bien celui-là même qui est ressuscité et a été vu. Il (le Christ) est donc revenu à la vie avec le corps qui a été mis au tombeau et il a été vu avec ce même corps. L'Apôtre pouvait-il être plus clair dans l'affirmation de la Résurrection corporelle de Jésus?

L'Apôtre se borne à citer les principales apparitions de Jésus ressuscité. Ces apparitions sont énumérées d'après leur ordre chronologique. Le langage de Paul marque bien que les apparitions à Céphas et aux Douze eurent lieu le jour même de la Résurrection. ⁽²⁾ Dès lors elles se firent à Jérusalem. Les Apôtres, en effet, même s'ils avaient quitté Jérusalem le jour du crucifiement, le vendredi soir, ne pouvaient être de retour en Galilée le

⁽¹⁾ Saint Paul, dans ce passage, ne considère que les justes, membres du Christ mystique. Les méchants sont hors de son horizon. Il veut montrer que tous les justes, membres du Christ, ressusciteront, et le motif allégué est que le Christ, leur chef, est ressuscité; les membres participeront le sort du chef. Or quelques Corinthiens (XV, 12), tout en admettant la résurrection du Christ, niaient la conséquence qui en découle dans cette théologie mystique.

⁽²⁾ La seule apparition à Céphas, mentionnée dans les Synoptiques, eut lieu à Jérusalem (Luc, XXIV, 34); dès lors l'apparition aux Douze, mentionnée par Paul, coïncide avec celle que raconte Luc (XXIV, 36 sq.) et eut, comme la première, lieu à Jérusalem. Les apparitions hiérosolymitaines font évidemment partie de la tradition primitive: Paul nous en est garant.

matin du troisième jour suivant, attendu qu'il fallait plus de deux jours pour faire le trajet. Les apparitions suivantes sont les apparitions galiléennes dont parlent les Evangiles; par le choix des mots et la construction de la phrase Paul l'indique clairement : « *Après cela, il est apparu à plus de cinq cents frères.* » Les dernières peuvent avoir été, à en juger par la phrase, soit judéennes, soit galiléennes : « *Ensuite il est apparu à Jacques...* »

Pourquoi, dira-t-on, Paul ne dit-il rien, ni de l'apparition des anges aux saintes femmes, ni de l'apparition de Jésus, le jour de Pâques, aux disciples d'Emmaüs, à Madeleine, aux saintes femmes? Du silence gardé par l'Apôtre, les critiques rationalistes concluent que les récits de ces apparitions, faits par les Evangiles, sont purement légendaires.

Nous avons plusieurs réponses à faire. D'abord, à supposer que la vraie raison du silence de Paul échappe aux investigations de la critique historique, il est anti-scientifique d'en conclure à la non-existence de ces faits. Ensuite on ne peut perdre de vue que Paul n'entendait pas prouver la Résurrection corporelle de Jésus dans sa lettre aux Corinthiens, puisqu'elle n'était pas niée par les Corinthiens; il l'invoque uniquement comme preuve de la Résurrection universelle à la fin des temps. Dès lors il pouvait négliger les circonstances de la Résurrection et faire un choix entre les nombreuses apparitions. Connaît-on la raison qui a présidé au choix fait par Paul? Voici une raison au moins probable. L'Apôtre mentionne les apparitions aux disciples, parce qu'ils sont les chefs de l'Eglise, et les apparitions aux masses, parce qu'elles sont les prémices de la chrétienté. Ces apparitions sont d'intérêt général, on pourrait les appeler les apparitions officielles. Il passe sous silence les apparitions d'intérêt particulier, dont la fin était d'instruire, de consoler ou de récompenser certaines personnes. Telles sont les apparitions aux disciples d'Emmaüs, à Madeleine et aux saintes femmes. Pour ces dernières, peut-être, pourrait-on ajouter, qu'il était inutile de les invoquer comme preuve, attendu qu'à cette époque le témoignage des femmes n'était pas recevable dans les controverses.

De la Résurrection corporelle de Jésus, l'Apôtre conclut qu'à la fin des temps tous les hommes ressusciteront corporellement. Il le montre longuement. Dans les développements qu'il donne à sa pensée, nous rencontrons l'affirmation énergique, plusieurs fois répétée, de la Résurrection corporelle de Jésus et la description du rôle qu'elle est appelée à remplir dans l'économie de la

régénération des hommes par le Christ Jésus. Il ne sera pas inutile de reproduire ce passage. « Or, si l'on prêche, dit saint Paul, que le Christ est ressuscité des morts, comment quelques-uns parmi vous, disent-ils, qu'il n'y a point de Résurrection des morts? S'il n'y a point de Résurrection des morts, le Christ non plus n'est pas ressuscité. » ⁽¹⁾ « Mais maintenant le Christ est ressuscité des morts, il est les prémices de ceux qui sont endormis. Car, puisque par un homme est venue la mort, c'est par un homme aussi que vient la Résurrection des morts. Et comme tous meurent en Adam, de même aussi tous seront vivifiés dans le Christ, mais chacun en son rang : comme prémices le Christ, ensuite ceux qui appartiennent au Christ, lors de son avènement. Puis ce sera la fin, quand il remettra le royaume à Dieu et au Père, après avoir anéanti toute principauté, toute puissance et toute force. Car il faut qu'il règne jusqu'à ce qu'il ait mis tous ses ennemis sous ses pieds. Le dernier ennemi qui sera détruit c'est la mort, car Dieu à tout mis sous ses pieds. Mais lorsque l'Écriture dit que tout lui a été soumis, il est évident que celui-là est excepté qui lui a soumis toutes choses. Et lorsque tout lui aura été soumis, alors le Fils lui-même fera hommage à celui qui lui aura soumis toutes choses, afin que Dieu soit tout en tous. » ⁽²⁾

La Résurrection corporelle de Jésus est le modèle de la Résurrection des justes. De la description des corps ressuscités des justes, nous connaissons, au moins imparfaitement, l'état glorieux du corps de Jésus.

« Il y a des corps célestes et des corps terrestres; mais l'éclat des corps célestes est d'une autre nature que celui des corps terrestres.... Ainsi en est-il pour la Résurrection des morts. Semé dans la corruption, le corps ressuscite incorruptible; semé dans l'ignominie, il ressuscite glorieux; semé dans la faiblesse, il ressuscite plein de force; semé corps animal, il ressuscite corps spirituel. S'il y a un corps animal, il y a aussi un corps spirituel. C'est en ce sens qu'il est écrit : Le premier homme, Adam, a été fait âme vivante; le dernier Adam a été fait esprit vivifiant. Mais ce n'est pas ce qui est spirituel qui a été fait d'abord, c'est ce qui est animal; ce qui est spirituel vient ensuite. Le premier homme, tiré de la terre, est terrestre; le second vient du ciel. Tel est le terrestre, tels sont aussi les terrestres; et tel est le céleste, tels aussi sont les célestes. Et de même que nous avons porté l'image

(1) I Cor., XV, 12-14. — (2) I Cor., XV, 20-28.

du terrestre, nous porterons aussi l'image du céleste. Ce que j'affirme, frères, c'est que ni la chair ni le sang ne peuvent hériter le royaume de Dieu, et que la corruption n'hériterait pas l'incorruptibilité. Voici un mystère que je vous révèle : nous ne nous endormirons pas tous, mais tous nous serons changés, en un instant, en un clin d'œil, au son de la dernière trompette, car la trompette retentira et les morts ressusciteront incorruptibles, et nous, nous serons changés. Car il faut que ce corps corruptible revête l'incorruptibilité, et que ce corps mortel revête l'immortalité. Lorsque ce corps corruptible aura revêtu l'incorruptibilité, et que ce corps mortel aura revêtu l'immortalité, alors s'accomplira la parole qui est écrite : O mort, où est ta victoire ? O mort, où est ton aiguillon ? Or l'aiguillon de la mort, c'est le péché, et la puissance du péché, c'est la loi. Mais grâces se soient rendues à Dieu, qui nous a donné la victoire par Notre-Seigneur Jésus-Christ. » ⁽¹⁾

Les corps des ressuscités, d'après saint Paul, seront transformés à l'image du corps de gloire que Jésus a revêtu à sa Résurrection. ⁽²⁾ D'où il suit que, selon l'Apôtre, le corps glorieux de Jésus fut son corps mortel transformé.

B. — Le témoignage de saint Paul démontre que la Résurrection corporelle de Jésus n'est pas une légende ; il est la preuve lumineuse que la foi des chrétiens n'a pas évolué, mais que dès l'origine du christianisme elle a été crue à Jérusalem et en Judée comme un fait historique. En voici la preuve.

Le témoignage de saint Paul est dans l'ordre chronologique le premier témoignage écrit de la Résurrection corporelle de Jésus et c'est là ce qui lui donne dans l'Apologétique chrétienne une importance capitale. En effet la première Epître aux Corinthiens, où nous le lisons, a été écrite l'an 53-54 suivant les uns, l'an 57-58 suivant les autres ; alors que les Synoptiques ont été composés peu avant l'an 70 et le quatrième Evangile entre l'année 90 et l'année 100. Le même témoignage nous permet de remonter plus haut. Saint Paul affirme que ce qu'il écrit aux Corinthiens, il l'a enseigné oralement en arrivant parmi eux ; il ajoute que ce qu'il leur a enseigné par écrit et oralement, il l'a lui-même appris ou reçu d'autres. Or nous savons par l'Epître aux Galates, ⁽³⁾ que trois années après sa conversion, Paul rencontra à Jérusalem

(1) I Cor., XV, 45-57. — (2) Phil., III, 21. — (3) Gal., I, 18, 19.

Pierre et Jacques. Il note même que ce furent les seuls apôtres qu'il rencontra à Jérusalem. C'est bien dans ses entretiens avec ces disciples qu'il apprit, ou reçut, comme il s'exprime, les détails de la Résurrection de Jésus mentionnés dans son témoignage, qu'il apprit par exemple que le Seigneur apparut, ou fut vu, non seulement par Pierre, ce que nous savons aussi par les Evangiles, mais aussi par Jacques, ce dont les Evangiles ne font pas mention. (1) Quand donc Paul vit Pierre et Jacques à Jérusalem, la foi des chrétiens était nette et claire; ils croyaient tout ce que Paul rapporte en son témoignage. Nous pouvons aller plus loin encore et déterminer l'année ou la rencontre se fit entre Pierre, Paul et Jacques. Les critiques bibliques admettent de plus en plus, et Harnack n'y contredit pas, que saint Paul se convertit à la foi chrétienne l'année même de la mort de Jésus, ou tout au plus l'année suivante. C'est donc trois ou quatre années après la mort de Jésus, que Paul rencontra Pierre et Jacques à Jérusalem et qu'il apprit d'eux ce qu'il écrit aux Corinthiens relativement à la Résurrection corporelle de Jésus. Alors donc, quand les témoins oculaires des apparitions de Jésus ressuscité vivaient encore, la foi du peuple chrétien en la Résurrection de Jésus était nettement déterminée. Or trois ou quatre années ne suffisent pas pour faire naître et accréditer une légende; c'est même à cause de cette insuffisance, que les rationalistes bibliques reculent la composition des Evangiles jusqu'au milieu du second siècle.

* * *

Les critiques rationalistes ont vu la force de l'argument fourni par saint Paul à la thèse chrétienne de la Résurrection corporelle de Jésus. Aussi ils ne négligent aucun effort pour l'énervier, même pour lui faire dire le contraire de ce qu'il dit et ainsi s'en faire une arme pour combattre le dogme catholique. Nous allons reproduire les principaux arguments qu'ils apportent et les réfuter brièvement. La force du témoignage de l'Apôtre en sera d'autant plus manifeste.

La description des corps glorieusement ressuscités à la fin des temps leur fournit une première raison. Ensuite, quand saint Paul affirme que Notre-Seigneur a été vu ressuscité par lui-même, par

(1) Cependant la tradition relative à l'apparition dont fut favorisé Jacques, « frère du Seigneur », est conservée dans le plus ancien évangile apocryphe, l'*Evangile selon les Hébreux*.

Pierre et d'autres, ils nient qu'il soit question de la vue de Jésus par les yeux du corps. Pour le prouver, ils invoquent les Actes des Apôtres où est racontée l'apparition de Jésus à Paul sur la route de Damas, et la seconde Epître aux Corinthiens où est décrit le ravissement de Paul au troisième ciel.

Voici la double objection que les critiques empruntent à la description que fait saint Paul des corps glorifiés. Selon l'Apôtre la chair et le sang ne peuvent hériter le royaume de Dieu. Donc les habitants du céleste royaume n'auront pas de corps composé de chair et de sang. Donc Jésus, que saint Paul dit être le modèle des habitants du ciel, n'avait pas de corps composé de chair et de sang. — Ensuite, c'est la seconde objection, d'après Paul, le corps du ressuscité à la fin du monde est un corps céleste, non un corps terrestre; un corps incorruptible, non corruptible; un corps glorieux, non ignominieux; un corps spirituel, non animal; un corps-esprit, non point corps-chair et sang; un corps changé et transformé. — Or, disent-ils, un corps qui est céleste, incorruptible, glorieux, spirituel, esprit dénué de chair, n'est plus un corps d'homme; c'est un esprit tel que le concevaient les Grecs, un esprit revêtu d'un corps très subtil, sorte de fantôme éthéré qui n'a rien de commun avec la chair. Tel est aussi le corps que portait Jésus ressuscité et apparaissant à Paul. Ce n'était pas le corps dans lequel Jésus vivait avant la mort, le corps qui fut crucifié; ce n'est pas le cadavre du crucifié revenu à la vie. C'est un corps spirituel, pneumatique, sans aucune matérialité.

Ces objections dérivent uniquement de ce que les critiques rationalistes attachent aux termes dont se sert saint Paul une signification absolument différente de celle que l'auteur y attache. Ils violent la règle la plus élémentaire de toute controverse. Cette loi veut qu'on donne aux mots le sens que leur donne l'écrivain dont on entreprend d'analyser la pensée. Que signifient dans la bouche de Paul les mots « chair et esprit, » « spirituel et terrestre, » « céleste et glorieux? » C'est ce qu'il s'agit de déterminer par les écrits même de l'Apôtre.

Les termes « *Chair*, *Esprit* » reviennent fréquemment sous la plume de Paul, dans beaucoup de ses Epîtres, et la signification en est toujours identique. « *Chair* » (σάρξ) n'est pas la même chose que « *Corps* » (σῶμα). La chair ne désigne donc pas le corps matériel comme tel, mais bien le corps humain en tant que,

depuis la chute primitive, il est le foyer de la concupiscence, des convoitises vicieuses auxquelles l'homme, par les seules forces de sa nature, est impuissant à résister. Elle désigne ce qui dans l'homme, fils d'Adam, est à la fois le fruit du péché de son premier père et la cause des péchés personnels. — « *Esprit* », chez saint Paul, ne désigne pas le principe immatériel comme tel. Il désigne le principe d'une vie nouvelle, surnaturelle, divine. Ce principe fait réprimer les assauts de la concupiscence, donne la victoire dans la lutte contre la chair.

L'homme reçoit l'esprit de vie surnaturelle au baptême. Au baptême, dit saint Paul, la chair est détruite, elle est crucifiée avec le Christ; ⁽¹⁾ dès lors nous ne sommes plus dans la chair. ⁽²⁾ Toutefois, après le baptême, si l'esprit a la puissance de vaincre la chair, celle-ci continue à se révolter, car la concupiscence n'est pas éteinte. Ce n'est qu'à la Résurrection des corps, faite sur le modèle de la Résurrection du Christ, essentiellement exempt de toute tendance mauvaise, que les convoitises de la chair cesseront d'être. Jusque-là le corps appartient à l'ordre de la déchéance. Alors seulement sera pleine et entière la victoire du Christ, la victoire sur la chair et la victoire sur la mort.

Le corps ressuscité du juste sera spirituel, c'est-à-dire sans concupiscence et animé par l'esprit surnaturel; il sera céleste et glorieux, incorruptible et immortel. L'Apôtre, en employant ces termes pour décrire le corps ressuscité, est si loin de dire ou de penser que rien du corps mortel d'ici-bas ne reviendra à la vie, qu'il affirme précisément le contraire dans son Epître aux Corinthiens. Les hommes qui vivront à la fin du monde, ne mourront pas, dit l'Apôtre; mais en un clin d'œil, ils seront transformés, comme ceux qui se lèveront de leur tombe; le corps corruptible et mortel revêtira l'immortalité et l'incorruptibilité, c'est-à-dire le corps, jusque-là mortel et corruptible, sera transformé de telle sorte qu'il sera désormais immortel et incorruptible. Nous dirions, en langage scolastique, que la matière corporelle, jusque-là informée par une forme qui rendait le corps mortel et corruptible, sera désormais informée par une forme qui rendra le corps immortel et incorruptible. L'Apôtre indique clairement qu'à la Résurrection, il n'y a pas substitution d'une nature complète à une autre nature, mais que la matière corporelle, identique dans les deux états, revêt une nouvelle forme en vertu de laquelle le corps

(1) Gal., V, 24. — (2) Rom., VII, 5; VIII, 9.

est devenu impassible, incorruptible, immortel, spirituel et glorieux. Cette nouvelle forme est appelée par Paul *esprit* ($\piνεῦμα$), en opposition à l'âme ($\psiυχη$), qui dans notre vie mortelle rend le corps *animal* et non *spirituel*.

Tel fut le corps glorieux de Jésus, au sortir de la tombe, attendu que la Résurrection corporelle de Jésus est le modèle éminent de la Résurrection des justes, à la fin des temps.

C'est en vain que les critiques rationalistes, pour prouver que Jésus n'a pas repris son corps crucifié, insistent et invoquent ces paroles de Paul : « Le premier homme, Adam, devint une âme vivante. Le second Adam, lui, devint un esprit vivifiant. »

Voici notre réponse. Sans doute Paul n'entend pas affirmer que le premier Adam fut une âme, $\psiυχη$, dénuée de corps : les rationalistes n'osent pas le prétendre. Dès lors, il n'entend pas affirmer non plus que le second Adam est *Esprit sans Corps*. Comment les rationalistes osent-ils le prétendre ?

Pour saint Paul, *Ame* et *Esprit* forment une antithèse, qui, comme nous l'avons fait observer, revient à opposer entre eux le principe de la vie physique avec ses appétits inférieurs, et le principe divin, communiquant au corps glorieux transformé les dons de spiritualité, d'incorruptibilité et de splendeur. Selon la doctrine de l'Apôtre, exprimée en cet endroit, Adam pécheur a transmis à ses descendants une nature où, hélas ! les convoitises mauvaises n'ont que trop d'empire ; le Christ, second Adam, donne à ceux qui par la foi surnaturelle deviennent ses membres, un principe divin (esprit), qui assurera un jour, même au corps, la vie sans déclin. Certes ce corps sera réel, comme le corps du Christ ressuscité est réel ; mais il sera élevé au-dessus de sa condition présente ; et, comme pour toutes les faveurs dont nous sommes comblés, le Christ est aussi la cause méritoire de celle-ci.

*
* * *

Passons au second groupe d'objections des critiques rationalistes. Ils essaient de montrer que Paul ne vit pas Jésus corporellement ressuscité, en invoquant la vision de Jésus par Paul sur le chemin de Damas. Voici leur raisonnement : Paul met sur le même pied toutes les apparitions de Jésus. « Il a été vu par Céphas... puis par moi, l'avorton. » Or Paul n'a pas vu Jésus avec son corps ressuscité. Les Actes des Apôtres décrivent cette vision ; or ils ne font pas mention d'une forme humaine qui aurait

apparu à Paul, mais d'une lumière qui l'aveugla. ⁽¹⁾ « Comme, il était en chemin et qu'il approchait de Damas, tout-à-coup une lumière venant du ciel resplendit autour de lui. Il tomba par terre, et entendit une voix qui lui disait : « Saul, Saul, pourquoi me persécutes-tu ? » Il répondit : « Qui êtes-vous Seigneur ? » Et le Seigneur dit : « Je suis Jésus que tu persécutes.... » Les hommes qui l'accompagnaient demeurèrent saisis de stupeur ; car ils percevaient le son de la voix, mais ne voyaient personne. Saul se releva de terre, et bien que ses yeux fussent ouverts, il ne voyait rien. » ⁽²⁾

⁽¹⁾ De multiples explications ont été données par les rationalistes de l'apparition de Jésus à saint Paul sur la route de Damas.

Beaucoup d'entr'eux admettent que Paul a cru à l'objectivité de sa vision, à une intervention personnelle et directe du Christ immortel. Seulement, ajoutent-ils, il ne l'a point vérifiée et il n'en a pas fait la critique. Ainsi parle Loisy. *Les Evangiles synoptiques*, t. II, p. 740. Naturellement les critiques se chargent de faire ce travail que Paul a négligé et il a abouti à de multiples résultats.

Pour les uns Paul a été aveuglé, ébloui par une vive lumière. La vision du Christ semble avoir consisté en une perception de lumière accompagnée de paroles entendues. En même temps il avait eu une vision intérieure et il s'était passé un drame en son âme. Cette vision intérieure Paul la décrit quand il écrit aux Galates : « Celui... qui m'a appelé par sa grâce a daigné révéler à moi son Fils, afin que je l'annonçasse parmi les Gentils. » (I, 16.)

Pour d'autres la vision de Paul n'a qu'une réalité intellectuelle ; c'est un phénomène purement psychologique, et comme l'Apôtre assimile les autres apparitions à la sienne, il faut en conclure qu'elles sont de même nature. Le Roy, *Dogme et Critique*, p. 165, 181, 220, note 1. Pfleiderer, *Der Paulinismus*, 2^e éd., Leipzig, 1890, p. 4-15. Stapfer, *La Mort et la Résurrection de Jésus-Christ*, p. 263. Schmiedel, art. *Résurrection*, dans *Encyclopaedia Biblica* de Cheyne, t. IV, p. 78-86.

Selon d'autres critiques le Christ ressuscité était pour Paul un pur esprit ; donc Paul n'a pu voir le Christ qu'en esprit ; la vision fut purement intellectuelle. Paul n'a pas perçu de ses yeux aveuglés le corps sensible de Jésus. Cette explication, imaginée par Holsten, a été reprise par de nombreux critiques. Cf. Weizsaecker, *Das apostolische Zeitalter*, 2^e éd., Fribourg-en-Brisgau, 1892, p. 6-8 ; O. Pfleiderer, *Die Entstehung des Christentums*, p. 132-135 ; A. Meyer, *Die Auferstehung Christi*, p. 186-189.

D'autres enfin ne se contentent pas d'une vision purement subjective ; d'après eux ce que l'Apôtre a vu était pour lui une réalité et il en avait conscience, et non une simple représentation de son esprit. Cette réalité était une nature spirituelle, un corps spirituel aussi réel que le corps sensible de Jésus vivant, mais qui n'était ni un corps sensible, ni une apparence extérieure sous une forme sensible. Weizsaecker, loc. cit. Cf. Stapfer, op. c., p. 263-267 ; Th. Korff, *Die Auferstehung und Himmelfahrt unseres Herrn Jesu Christi*, p. 139-161.

⁽²⁾ Act., IX, 3-8.

De la narration des Actes il ne suit nullement que Paul ne vit pas Jésus corporellement ressuscité. C'est avant tout lui qui est juge de la question. Or aux Corinthiens il affirme clairement que Jésus mort, mis au tombeau, est ressuscité et a été vu par Céphas et par lui et par d'autres encore. Les Actes des Apôtres ne disent pas le contraire; ils confirment plutôt ce que Paul écrit aux Corinthiens. Des compagnons de Paul il est dit qu'ils ne virent personne; cela n'est pas dit de Paul. L'opposé est affirmé au même passage par Ananias qui fut envoyé par Jésus à Paul. Il lui dit : « Saul, mon frère, le Seigneur Jésus, *qui t'a apparu* sur le chemin... m'a envoyé pour que tu recouvres la vue et que tu sois rempli du Saint-Esprit. » ⁽¹⁾ L'Apôtre Barnabé fournit une nouvelle preuve. « Peu de jours après la vision de Damas, Paul « se rendit à Jérusalem et cherchait à se mettre en rapport avec les disciples... Alors Barnabé, l'ayant pris avec lui, le mena aux apôtres et leur raconta comment sur le chemin Saul *avait vu* le Seigneur, qui lui avait parlé, et avec quel courage il avait, à Damas, prêché le nom de Jésus. » ⁽²⁾ Jésus lui-même atteste qu'il apparut à Paul. Celui-ci, racontant au roi Agrippa la vision de Damas, rapporte les paroles que Notre-Seigneur lui adressa : « Relève-toi, et tiens-toi ferme sur tes pieds, car *je t'ai apparu*, afin de te constituer ministre et témoin des choses que tu as vues et de celles pour lesquelles je t'apparaîtrai encore. » ⁽³⁾

Deux autres arguments prouvent encore qu'aux Corinthiens et aux Actes des Apôtres il est question d'apparition corporelle de Jésus avec réalité objective, et non d'une vision à laquelle ne répondait aucune réalité objective.

Nous l'avons dit plus haut, dans la première épître aux Corinthiens, Paul a comme but de prouver la Résurrection des corps à la fin du monde; la Résurrection corporelle de Jésus est invoquée comme preuve et les apparitions sont la preuve de la Résurrection de Jésus. Or où est la preuve de la Résurrection, si Jésus n'est pas ressuscité corporellement et où est, en saint Paul, la preuve de la Résurrection de Jésus, si le Sauveur n'a pas été vu avec son corps ressuscité par Céphas, par Jacques, par Paul et d'autres qui son cités par l'Apôtre?

Dans la même épître aux Corinthiens, Paul revendique le titre d'Apôtre et pour le justifier, il dit : « N'ai-je pas vu Jésus, Notre-Seigneur? Il se réfère évidemment au fait historique de l'appa-

(1) Act., IX, 17. — (2) *Ibid.*, 26-27. — (3) Act., XXVI, 16.

rition de Jésus sur la route de Damas. La vocation à l'apostolat suppose et exige une rencontre personnelle avec Jésus, qui peut seul conférer une pareille mission, puisque l'Apôtre est un envoyé immédiat du Seigneur. Les paroles de Jésus à Paul, que nous venons de rapporter, en sont une preuve lumineuse. Aussi Jésus lui-même avait choisi les Douze. Quand il s'agit de remplacer Judas, on proposa deux candidats du nombre de ceux qui avaient accompagné Jésus, « depuis le baptême de Jean jusqu'au jour où il fut enlevé loin d'eux, pour être témoin de sa Résurrection. » ⁽¹⁾ Jamais dans l'Eglise primitive on n'a pensé qu'une rencontre accidentelle avec Jésus ni qu'une vision, semblable à celle qu'eut Etienne mourant, pût donner droit au nom d'Apôtre choisi par le Seigneur. Pour se prévaloir du titre d'Apôtre, il a donc fallu que Paul eût la conviction d'avoir vu Jésus aussi réellement que l'avaient vu les autres apôtres, compagnons de sa vie terrestre, et d'avoir reçu de sa bouche, aussi bien qu'eux, la mission apostolique.

Les rationalistes bibliques invoquent une seconde raison pour montrer que saint Paul n'a pas vu Jésus ressuscité corporellement. A les en croire, la vision de l'Apôtre sur le chemin de Damas ressemble à cette autre vision qu'il décrit dans sa seconde épître aux Corinthiens : « Faut-il se glorifier? Cela n'est pas utile; j'en viendrai néanmoins à des visions et à des révélations du Seigneur. Je connais un homme dans le Christ qui, il y a quatorze ans, fut ravi jusqu'au troisième ciel (si ce fut dans son corps, je ne sais; si ce fut hors de son corps, je ne sais : Dieu le sait.) Et je sais que cet homme... fut enlevé dans le paradis, et qu'il a entendu des paroles ineffables qu'il n'est pas permis à un homme de révéler. » ⁽²⁾ De cette vision extatique certains critiques, qu'un autre critique appelle « la jeunesse théologique » ⁽³⁾ osent conclure que Paul était un visionnaire, un halluciné, un épileptique. D'après eux il faut mettre sur le compte du tempérament de Paul toutes ses visions, sans excepter la vision sur la route de Damas.

La « jeunesse théologique » rationaliste croit trouver la confirmation de son étrange opinion dans certains endroits des épîtres pauliniennes, où, à les en croire, seraient narrées d'autres visions extatiques et où serait décrit l'état physiologique de Paul, qu'on

⁽¹⁾ Act., I, 22. — ⁽²⁾ II Cor., XI. — ⁽³⁾ M. von Dobschütz, *Probleme des Apostolischen Zeitalters*, p. 13.

dit avoir été maladif et nerveux. Son second voyage à Jérusalem fut entrepris à la suite d'une révélation. ⁽¹⁾ On rapporte dans les Actes ⁽²⁾ une vision nocturne qui décida l'Apôtre à passer en Macédoine. Plus tard, tandis qu'il faisait la traversée de la Méditerranée sur le vaisseau qui le menait à Rome, Paul apprit d'un ange qu'un naufrage allait survenir, mais que tous les naufragés seraient saufs. ⁽³⁾ D'autre part, l'Apôtre avait un tempérament maladif, qui le prédisposait aux visions. Il rapporte que, pour qu'il ne s'enorgueillît point de ses visions, il lui a été mis une écharde dans sa chair, un ange de Satan qui le souffletait, ce qu'on entend généralement aujourd'hui, assure-t-on, d'une maladie pénible. ⁽⁴⁾ Paul souffrait dans son corps les douleurs mortelles du crucifié; ⁽⁵⁾ il portait dans sa chair les stigmates du Christ Jésus, ⁽⁶⁾ achevant dans son corps ce qui manquait à la passion du Sauveur. ⁽⁷⁾ En outre son extérieur était chétif; ⁽⁸⁾ il avait été infirme à Corinthe, ⁽⁹⁾ et chez les Galates qui néanmoins ne l'ont pas méprisé, lorsqu'il les évangélisait. ⁽¹⁰⁾ Les docteurs judaïsants, qui étaient venus à Corinthe combattre son enseignement, le traitaient de fou et d'insensé. ⁽¹¹⁾ Il a été hors de ses sens pour les Corinthiens. ⁽¹²⁾ En l'entendant parler, Agrippa conclut que l'étude l'avait rendu fou. ⁽¹³⁾ Toujours il avait été un exalté. Dans le judaïsme il surpassait ses coréligionnaires en zèle pour les traditions ⁽¹⁴⁾ et il avait persécuté avec le même zèle exagéré les premiers chrétiens. ⁽¹⁵⁾ Converti, il apporta à l'accomplissement de sa mission la même fougue qu'il avait apportée à persécuter l'Eglise.

Voici notre réponse.

Les critiques bibliques imbus de rationalisme devaient avant tout être réfractaires aux phénomènes de la mystique et comme Paul est le premier chrétien connu en qui ces merveilles se manifestent avec éclat, il devait le premier subir les violentes attaques des rationalistes. A sa suite tous les saints, qui ont été favorisés de ces merveilles divines, ont été traités de visionnaires, de hallucinés, d'épileptiques, d'hystériques. C'est la gloire de Paul d'avoir ouvert la voie.

⁽¹⁾ Gal., II, 2. — ⁽²⁾ Act., XVI, 9, 10. — ⁽³⁾ Act., XXVII, 21-25. — ⁽⁴⁾ II Cor., XII, 1-7. — ⁽⁵⁾ II Cor., IV, 10, 11. — ⁽⁶⁾ Gal., VI, 17. — ⁽⁷⁾ Col., I, 24. — ⁽⁸⁾ II Cor., X, 10. — ⁽⁹⁾ I Cor., II, 3. — ⁽¹⁰⁾ Gal., IV, 13, 14. — ⁽¹¹⁾ II Cor., XI, 10, 16, 17, 19, 21; XII, 11. — ⁽¹²⁾ II Cor., V, 13. — ⁽¹³⁾ Act., XXVI, 24. — ⁽¹⁴⁾ Gal., I, 14. — ⁽¹⁵⁾ Gal., I, 10; Act., IX, 10.

D'ailleurs nous n'avons pas, dans la question qui nous occupe ici, à défendre la vision de Paul ravi au troisième ciel. L'Apôtre aux endroits mêmes où sont racontées l'apparition sur la route de Damas et la vision qui l'éleva au troisième ciel, met une différence essentielle entre les deux événements. Il déclare catégoriquement avoir vu le Christ ressuscité, sur la route de Damas; il l'a vu de ses yeux, comme les autres Apôtres l'ont vu, et, dès lors, il se proclame apôtre au même titre que les Douze. Ce n'est pas la seule déclaration de cette apparition que nous rencontrons dans les épîtres de Paul. Combien de fois n'y fait-il pas allusion? Il l'étale à tous les yeux; il en fait le fondement de sa prédication, la preuve de son apostolat. L'apparition de Jésus ressuscité fut pour lui un événement foudroyant qui l'a surpris en plein judaïsme et l'a jeté malgré lui dans une voie nouvelle. Il a été conquis de haute lutte, dit-il, aux Philippiens. ⁽¹⁾ Il est un rebelle vaincu que Dieu traîne en triomphe à travers les peuples. ⁽²⁾ S'il prêche l'Evangile, il ne peut en tirer aucune gloire: il doit évangéliser; c'est une nécessité supérieure à laquelle il ne peut se soustraire. Il est un esclave à la chaîne. ⁽³⁾

Par contre, Paul affirme qu'il ignore lui-même comment il fut ravi au troisième ciel et y entendit d'ineffables paroles: « Dieu seul le sait », dit-il. Il lui répugne de parler de ses visions et extases. S'il en parle aux Corinthiens, à l'endroit qu'invoquent les critiques bibliques, c'est pour confondre des ennemis qui se vantent de lui être supérieurs en cette matière. Ces visions n'appartiennent donc pas au ministère public de Paul.

Nous n'avons pas à nous occuper du tempérament de Paul. Tout ce qu'on en sait, c'est que sa santé était chétive; lui-même y fait fréquemment allusion.

Nous n'avons pas non plus à défendre l'Apôtre des accusations de hallucination, d'épilepsie, d'hystérie. Il suffira de faire observer que les critiques, qui ne reculent pas devant ces mots, semblent ne pas voir qu'ils font manifestement une pétition de principe. La vraie raison qui les pousse à traiter Paul d'épileptique, d'hystérique ce sont ses visions et extases. Or précisément la question qu'il s'agit de résoudre et qui domine tout débat avec les rationalistes, c'est celle de savoir si l'ordre surnaturel en général et les visions extatiques en particulier ont une valeur objective. Les faits d'ordre surnaturel, comme les faits d'ordre naturel doivent

(1) Phil., III, 12. — (2) II Cor., II, 14. — (3) II Cor., IX, 15-18.

être jugés d'après les mêmes règles de la critique historique. Voir donc dans l'extase une preuve d'hystérie, c'est manifestement faire une pétition de principe. ⁽¹⁾

Mais tel est le parti-pris, l'a *priorisme* des rationalistes, qu'ils semblent ne pas s'apercevoir que toute la carrière apostolique de Paul, ses travaux sur de multiples théâtres, les prodiges de conversion qu'il opéra dans les nombreuses contrées où il fonda et organisa l'Eglise, les luttes doctrinales qu'il eut soutenir avec les chrétiens judaïsants, les persécutions sanglantes qu'il eut à subir, les multiples dangers qu'il courut et d'où il sortit vainqueur, tout démontre que si Paul était de santé plutôt chétive, il n'avait rien du tempérament d'un visionnaire, d'un épileptique, d'un hystérique. Or c'est précisément dans la seconde épître aux Corinthiens, ⁽²⁾ où Paul raconte la vision mystique dont Dieu l'honora, qu'il fait comme le bilan de sa vie, le résumé de ses gigantesques travaux. Les critiques n'avaient donc pas à chercher bien loin la réfutation de leurs injustes accusations.

Nous n'avons pas non plus à expliquer l'opposition que rencontra parfois Paul dans l'accomplissement de son ministère. La merveille eût été que l'Apôtre eût pu accomplir son apostolat sans rencontrer de l'opposition, non seulement chez les païens et les juifs, mais même chez les chrétiens sortis du judaïsme ou insuffisamment préparés à la haute doctrine que Paul leur annonça.

Concluons. Sous l'influence du rationalisme, les critiques savent dénaturer les faits les plus solidement établis d'après toutes les règles de la critique historique. Si la Résurrection corporelle de Jésus était un phénomène d'ordre naturel, elle paraîtrait à tous prouvée avec la dernière évidence. Mais, parce que surnaturelle,

⁽¹⁾ Voici le jugement que rend M. Le Roy sur la matière : « Comment aurait-on le droit de conclure formellement à travers un tel intervalle de siècles ? La science médicale, déjà si incertaine quand il s'agit de faits contemporains, la science physiologique, si peu avancée encore, n'autorisent pas une pareille hardiesse. Les documents ne donnent que de vagues indices, des signes qui n'ont rien de décisif, des symptômes qu'on peut interpréter de manières bien diverses. Dès lors, sur quoi repose au fond l'hypothèse discutée ? Sur un principe a priori, sur un postulat préconçu : l'impossibilité d'apparitions véritables ayant une valeur objective. Or ce principe, ce postulat ne sont nullement évidents par eux-mêmes. Trancher ainsi d'avance la question n'est pas conforme à la méthode critique positive. Il faut laisser la porte ouverte à des explications d'un autre genre. » — Le Roy, *Dogme et Critique*, p. 220-221. Cf. p. 223.

⁽²⁾ II Cor., XI, 22-29.

les preuves les plus fortes sont dénuées de toute valeur aux yeux des rationalistes.

II.

TÉMOIGNAGE DES DOUZE.

Il est évident, et en dehors de toute discussion, que les Douze ont prêché Jésus crucifié et ressuscité corporellement. Bien plus, ils ont prêché la Résurrection de Jésus sur les lieux mêmes où elle s'était produite, en pleine ville de Jérusalem, en face de ses ennemis, aussitôt après l'événement. L'auteur des *Actes* résume toute la conduite des Apôtres, au commencement de la prédication chrétienne, par ces paroles : « C'est avec une grande force, *virtute magna*, que les Apôtres rendaient témoignage à la Résurrection de Jésus-Christ. » ⁽¹⁾ Quelques années plus tard, après la dispersion, ils l'annoncèrent à tout l'univers.

La Résurrection corporelle du divin Sauveur était à la base de l'apostolat des Douze. Quand on voulut procéder à l'élection du disciple qui remplacerait Judas dans le Collège apostolique, Pierre s'exprima ainsi : « Il faut que, parmi les hommes qui nous ont accompagnés tout le temps que le Seigneur Jésus a vécu avec nous, à partir du baptême de Jean jusqu'au jour où il a été enlevé du milieu de nous, il y en ait un qui devienne avec nous *Témoin de sa Résurrection*. » Ils en présentèrent deux : Joseph appelé Barsabas et surnommé le Juste, et Mathias. Et s'étant mis en prière, ils dirent : « Seigneur, vous qui connaissez le cœur de tous, indiquez lequel de ces deux vous avez choisi pour occuper, dans ce ministère de l'apostolat, la place que Judas a laissée par son crime pour s'en aller en son lieu. On tira leurs noms au sort ; et le sort tomba sur Mathias, qui fut associé aux onze Apôtres. » ⁽²⁾

Il est indubitable que les Douze savaient à quoi s'en tenir sur la Résurrection corporelle de Jésus. Ils savaient si réellement Jésus

⁽¹⁾ Act., IV, 33. Il est à remarquer que les premiers chapitres des Actes sont dus à une source hiérosolymitaine : la simple lecture permet d'ailleurs d'en apprécier l'allure sémitique, fort différente des chapitres suivants. Le témoignage que nous invoquons ici, a donc une importance historique hors pair, puisqu'il relève d'une tradition née sur les lieux mêmes, où prêchèrent les apôtres.

⁽²⁾ Act., I, 21-26.

leur avait apparu plusieurs fois et en divers lieux; s'il avait fait toucher ses plaies; s'il s'était assis à la même table; si sa voix d'outre-tombe s'était fait entendre pour les envoyer jusqu'aux extrémités de la terre annoncer son nom et prêcher sa doctrine. Étaient-ils sincères, quand ils ont prêché Jésus crucifié et ressuscité corporellement; ou, à leurs yeux, était-ce une fable qu'ils faisaient accroire à un public crédule? Leur sincérité est tellement évidente, que nous osons déclarer qu'aucun fait historique ne jouit de plus de certitude.

Rien donc ne manque à ceux qui s'appellent les témoins de la Résurrection de Jésus-Christ pour faire ajouter foi à leur témoignage, ni la connaissance exacte du fait ni la sincérité du témoignage.

Nous pourrions nous contenter de cette preuve sommaire et conclure, appuyés sur le témoignage des Douze, que Jésus est ressuscité corporellement, comme il l'avait dit, *resurrexit sicut dixit*.

Nous voulons apporter une seconde preuve, où les éléments de la première seront plus amplement développés.

Voici le raisonnement, dont l'apostolat des Douze fournit les éléments, qui établit clairement la vérité de la Résurrection corporelle de Jésus.

Si Jésus n'est pas ressuscité corporellement, si par conséquent, les Douze ont essayé de faire croire à une fable, tout est inexplicable: d'abord la conduite des Douze, l'audace qu'ils ont eue de prêcher la Résurrection qui était fausse et qu'ils savaient être fausse; ensuite le prodigieux succès qui a couronné leur ministère à Jérusalem d'abord, dans tout l'empire romain ensuite.

Si, au contraire, Jésus est vraiment ressuscité, comme les Douze l'annoncent, alors le zèle des Apôtres, leur audace, le succès de leur prédication, tout s'explique, sinon naturellement, du moins surnaturellement par le secours de Dieu. C'est ce que nous allons établir.

*
* * *

Nous disons en premier lieu que si Jésus n'est pas ressuscité d'entre les morts, ce que les Douze devaient savoir, leur conduite est inexplicable et en opposition avec leur caractère et leur passé.

Jusqu'à la mort du Christ, et même au-delà, les Douze, partageant la croyance commune des Juifs, s'imaginaient que le Messie rétablirait la royauté temporelle de Juda. Ils comptaient devenir les premiers officiers du Roi-Messie. Or voilà qu'ils virent Jésus

condamné à la mort de la croix, comme un vulgaire révolté ou un homicide, impuissant à se défendre contre ses ennemis, abandonné par Dieu dont il se disait le Fils. Dès lors, à leurs yeux la royauté de Jésus s'effondrait dans la catastrophe sanglante du Golgotha. Dès lors aussi leur affection et leur espérance, tout avait sombré dans la terrible tourmente, tout était rompu entre le Maître et eux. Connaissant la haine des pontifes et des prêtres contre Jésus, ils n'avaient, eux, ses disciples, qu'à se dérober à leurs regards et à se faire oublier. Aussi le « petit troupeau » se réfugia, désespéré et tremblant, dans une *Chambre Haute* de Jérusalem.

Si Jésus n'est pas ressuscité, est-il possible que soudain les Douze, hier timides et pusillanimes jusqu'à la lâcheté, paraissent aujourd'hui au milieu de la multitude, et prêchent Jésus ressuscité avec une audace qui émeut le Sanhédrin. ⁽¹⁾ Evidemment si, d'un bond, les Douze ont passé de la peur et de l'accablement à l'audace et à l'enthousiasme, c'est qu'un grand événement s'était passé après la mort de Jésus et que cet événement les avait transformés. Cet événement ne peut être que le prodige où Jésus, par sa glorieuse Résurrection, s'était montré le vainqueur de ses ennemis.

Une seconde raison d'ordre général fait aboutir à la même conclusion. Pourquoi les Apôtres auraient-ils prêché la Résurrection corporelle de Jésus, si celle-ci était fausse et, partant, s'ils n'y croyaient pas? quel intérêt les y poussait? quel avantage y trouvaient-ils? que pouvaient-ils espérer en cette vie ou en l'autre? Pendant la vie, ils n'avaient à attendre que les tourments dont les ennemis de Jésus les menaçaient. Après la mort, les peines éternelles devaient être le juste châtiment de leur mensonge sacrilège.

Outre ces raisons générales qui s'appliquent à chacun des Douze, il y a certaines raisons spéciales qui trouvent leur application à saint Pierre et saint Jean.

Saint Jean, ce disciple si doux, si charitable, si aimant, auquel le paganisme eût élevé des autels, comme au génie de l'affection incapable de mentir ou de tromper, saint Jean, après avoir raconté les plus belles apparitions de Notre-Seigneur au Cénacle et sur les bords de la mer de Tibériade, ne termine-t-il pas son Evangile par cette protestation de sincérité : « Celui qui a raconté ces faits

⁽¹⁾ Voir Actes, IV, V.

et en a rendu témoignage est précisément celui dont Jésus parlait à Pierre et nous savons que son témoignage est vrai; » ⁽¹⁾ et ne commence-t-il pas sa première épître par cette nouvelle protestation de sincérité : « Ce que nous avançons du Verbe de vie, nous l'avons vu, nous l'avons entendu, nos mains l'ont touché et nous vous l'annonçons, afin que, avec nous, vous soyez unis à Jésus et à son Père céleste. » ⁽²⁾ Saint Jean eût-il écrit ces paroles, si Jésus n'était pas ressuscité corporellement, comme son Evangile l'a raconté?

Saint Pierre, dans le discours qu'il prononça à Jérusalem devant les Juifs, immédiatement après la descente du Saint-Esprit, n'affirme-t-il pas plusieurs fois que Jésus était ressuscité d'entre les morts? ne montre-t-il pas dans ce fait la réalisation d'une célèbre prophétie de David, l'ancêtre royal de Jésus? ne se donne-t-il pas lui-même comme le témoin de cette merveille? ⁽³⁾ Et Pierre eût-il osé parler ainsi dans la ville du grand Sanhédrin, si le fait n'eût été notoire et indiscutable?

* * *

Nous disons en second lieu que, dans la même hypothèse, où la Résurrection de Jésus eût été une fable, le succès de la prédication apostolique est absolument inexplicable.

Alors même que Jésus est ressuscité corporellement, que cette merveille des merveilles s'est accomplie et est démontrée avec évidence, alors même, disons-nous, la rapide extension de la foi chrétienne par la prédication des Apôtres est inexplicable sans l'intervention de Dieu qui en fait un miracle d'ordre moral. Or si Dieu peut miraculeusement éclairer les esprits, attirer les volontés, réchauffer les cœurs pour faire triompher la vérité, sa sainteté lui interdit de déployer sa puissance pour faire triompher l'erreur : ce serait sanctionner l'erreur et être complice de la fraude.

A supposer que Dieu n'intervînt pas miraculeusement et laissât les causes secondes suivre leur cours naturel, n'était-il pas manifestement impossible aux Apôtres, hommes simples, sans culture intellectuelle, de faire accepter aux Juifs et aux païens une religion nouvelle, austère dans sa morale, basée sur la fable de la Résurrection d'un homme condamné à la mort de la croix, comme séducteur du peuple et comme blasphémateur, par une double autorité suprême, l'autorité religieuse et l'autorité civile? L'entre-

⁽¹⁾ Jean, XXI, 24. — ⁽²⁾ I Jean, I, 1-3. — ⁽³⁾ Act., II, 14 36.

prise eût été insensée, fatalement vouée à un honteux échec; elle devait sombrer dans l'impuissance et le ridicule. Les Apôtres ne pouvaient l'ignorer.

* * *

Si Jésus est vraiment ressuscité, comme les Douze l'annoncent partout, alors tout s'explique, le zèle des Apôtres, leur ardeur à prêcher Jésus crucifié, le succès prodigieux de leur ministère.

La grande merveille de la Résurrection corporelle de Jésus une fois admise, il ne sera pas difficile d'admettre les autres merveilles qui en furent la suite naturelle, et qui s'appellent la descente du Saint-Esprit sur les Apôtres, le don des langues qui leur est communiqué, leur transformation en héros, le secours surnaturel prêté par Dieu à leur ministère, leur courage et leur sagesse devant les tribunaux : tout avait été prédit et promis par Jésus.

Si Jésus est ressuscité corporellement, comme les Douze le témoignent, nous ne sommes pas étonnés d'apprendre par les *Actes des Apôtres* que les disciples osèrent fièrement tenir tête au Sanhédrin qui voulait les empêcher de prêcher Jésus et sa doctrine : « Il faut obéir à Dieu, répondirent-ils, plutôt qu'aux hommes. Il a ressuscité Jésus que vous avez fait mourir sur sa croix. Il l'a glorifié pour le salut d'Israël, et nous sommes ses témoins. » ⁽¹⁾ Nous ne sommes pas surpris de voir que, après avoir été battus de verges et sommés à nouveau de se taire, ils s'en allèrent plus décidés que jamais et joyeux d'avoir été trouvés dignes de souffrir pour le nom de Jésus. ⁽²⁾

Si Jésus est réellement ressuscité, les travaux des Douze après leur dispersion et le succès de ces travaux s'expliquent. Il y a d'abord, et c'est la cause principale, la grâce de Dieu qui fit fructifier ces travaux. Ensuite des causes naturelles facilitèrent le triomphe des Apôtres. La Providence divine les avait préparées pour rendre possible le succès de la mission des Douze.

Au siècle d'Auguste on rencontrait des Juifs dans toutes les provinces de l'Empire et au-delà. On les appelait les Juifs de la *Dispersion*. Aussi quand les Douze abordaient une ville étrangère, ils se rendaient à la Synagogue et annonçaient à leurs compatriotes le Messie promis à leurs ancêtres, né dans la plénitude des temps, crucifié à Jérusalem, ressuscité d'entre les morts, conformément aux Ecritures. Si la Résurrection de Jésus-Christ était une fable

⁽¹⁾ Act., V, 29-32. — ⁽²⁾ Act., V, 40, 41,

imaginée par les Douze, ceux-ci devaient aussitôt être couverts de confusion. Si elle était vraie, les Apôtres ne devaient pas craindre de parler de cette merveille, et des merveilles de la Pentecôte et de la constitution de l'Eglise. Les auditeurs ne pouvaient pas ignorer les événements qui s'étaient déroulés à Jérusalem au temps de la passion du divin Sauveur. Nous savons en effet par les Actes des Apôtres qu'à la Pentecôte il se trouvait à Jérusalem « des hommes pieux de toutes les nations qui sont sous le ciel. » ⁽¹⁾ C'était le vœu le plus cher au cœur de tout bon israélite d'aller au moins une fois dans la vie à Jérusalem pour y célébrer la Pâque et retremper le patriotisme à l'ombre du Temple et aux foyers de la parenté. Les pieux voyageurs se plaisaient sans doute à leur retour de raconter les événements dont la mère-patrie avait été le théâtre. N'est-ce pas parce que la mort de Jésus sur sa croix et sa glorieuse Résurrection n'était pas ignorée par les Juifs de la Dispersion, que la prédication des Douze trouvait un écho fidèle dans les esprits droits et les cœurs sincères; qu'un noyau de fidèles ne tardait pas à se former dans la Synagogue, qui devenait ainsi le berceau de la chrétienté nouvelle; qu'enfin, forts de l'appui de ces Juifs ralliés, les Apôtres évangélisèrent bientôt les Gentils, qui, à leur tour, fournirent leur contingent à la nouvelle chrétienté? Il est évident que le triomphe de la religion chrétienne est dû à la prédication de la vérité et non à celle de l'erreur. Si Jésus n'était pas réellement ressuscité, ni les Juifs, ni les Gentils ne se seraient jamais convertis à la foi chrétienne.

* * *

Nous n'aurions pas achevé la démonstration de la Résurrection corporelle de Jésus par le témoignage des Douze, si nous ne répondions à certain argument que quelques critiques bibliques essaient de faire valoir à la suite de Strauss. ⁽²⁾ La plupart des critiques rationalistes de nos temps regardent comme une impossibilité de nier la loyauté des Douze, quand ils annoncent la Résurrection du divin Maître et en font la base de la foi chrétienne. Mais, disent-ils, s'il n'y eut pas tromperie, il peut y avoir eu illusion, et c'est le cas. Les Douze eurent des *Hallucinations*, ou, comme certains critiques préfèrent s'exprimer, en un sujet grave et délicat, des *Visions*, des *Extases*. Jésus fut pour eux une

⁽¹⁾ Actes, II, 5. — ⁽²⁾ *Nouvelle Vie de Jésus*, p. 298, sq. Hetzel & Lacroix, Paris, 1864.

apparition fantômale, un être de rêve. Les apparitions de Jésus furent donc pour les Douze des visions purement subjectives, auxquelles aucune réalité extérieure répondit. Ces visions étaient le fruit de l'enthousiasme et de l'amour.

Peut-on imaginer quelque chose de plus opposé au caractère des Douze et à toute leur conduite avant la Résurrection et après?

Les Douze, hier encore tremblants, quand ils voient leur Maître arrêté, se déroband par la fuite à ses ennemis, se cachant au milieu des tombeaux parmi les morts d'abord, dans une chambre haute de Jérusalem ensuite, passant subitement à un enthousiasme qu'on ne leur avait jamais vu et s'imaginant revoir leur Maître!!

Les Douze, persuadés qu'ils n'ont plus rien à attendre de Jésus, quand, par sa mort ignominieuse, ils ont vu s'écrouler toutes leurs espérances, de royauté temporelle pour lui et de dignités pour eux-mêmes, subitement réveillés par des visions extatiques où ils voient leur Maître triomphant de la mort et de ses ennemis! Quelle nouveauté étrange, inconnue jusqu'alors à la terre!

Des hallucinés, des visionnaires, des extatiques les Douze! — Le trait caractéristique de ces visionnaires d'un nouveau genre est l'incrédulité relativement à l'objet même de leurs visions extatiques! Quand les saintes femmes viennent annoncer à Pierre, à Jean et aux autres disciples qu'elles ont vu Jésus ressuscité, leur récit est traité par eux de rêveries, *Deliramenta*. Le témoignage des disciples d'Emmaüs trouve des indécis dans le Collège apostolique. Quand l'apparition du dimanche soir a convaincu les Apôtres, Thomas refuse encore de croire et il faut qu'il mette les mains dans les plaies sacrées de Jésus, pour avoir la foi et s'écrier : « Dominus meus et Deus meus! »

Les Douze, des visionnaires et des exaltés! Et ces visionnaires d'un nouveau genre, retournent en Galilée, aux bords de la mer de Tibériade, à leurs barques et à leurs filets, pour s'y livrer aux occupations terre à terre de la pêche. Et ils y retournent après les premières visions extatiques à Jérusalem!

Et quelles visions extraordinaires! Jamais sur la terre, ni avant ni après, on n'en a rencontré de pareilles! Voilà que les Douze ont les mêmes visions et les mêmes extases; ils voient ou s'imaginent voir le même objet, au même instant. Ce qui est plus extraordinaire, ils entendent ou s'imaginent entendre les mêmes paroles; ils s'assient ou s'imaginent s'asseoir à la même table

avec Jésus et prendre les mêmes mets, toucher les mêmes mains. Jamais extases et visions ne se sont produites dans de telles circonstances!

Et voici qui est plus extraordinaire encore. Subitement toutes les visions et toutes les extases cessent en même temps. Dans une dernière vision extatique les Douze à la fois voient ou s'imaginent voir Jésus monter au ciel et à partir de ce moment les visions cessent à la fois pour tous!

Si Paul de Tarse eut, sur le chemin de Damas, la célèbre apparition dont dépendit la direction de sa vie et le sort du monde occidental; pour les Douze, les apparitions sont supprimées net, il n'en est plus question. Il faut donc, en toute hypothèse, que la cause des apparitions soit supprimée. Dans l'hypothèse catholique, le départ de Jésus pour la patrie céleste, par sa glorieuse ascension, entraîne naturellement la suppression des apparitions. Mais c'est alors précisément que, dans l'hypothèse des adversaires, les visions auraient dû se multiplier. Sans enthousiasme jusqu'à ce moment, après la descente du Saint-Esprit, le jour de la Pentecôte, les Douze débordèrent d'ardeur et de véritable enthousiasme; le premier discours de Pierre en est une preuve manifeste. Le peuple s'en aperçut. Ne lisons-nous pas dans les Actes, dont on ne saurait contester la sincérité, que le jour de la première Pentecôte chrétienne, les Juifs de Jérusalem, en voyant et en entendant Pierre à la tête des Douze, les crurent ivres: « Ils étaient tous dans l'étonnement, et, ne sachant que penser, ils se disaient les uns aux autres: « Qu'est-ce que cela pourrait bien être? » D'autres disaient en se moquant: « Ils sont pleins de vin nouveau, » (1)

Vraiment, quand on entend des écrivains traiter de hallucinés, de visionnaires les Apôtres et les disciples du divin Sauveur, on est tenté de se demander si eux-mêmes, en écrivant ces choses paradoxales, n'ont pas été victimes de hallucination et de vision.

La fausseté de l'hypothèse que nous venons de combattre, a été franchement reconnue par des critiques bibliques rationalistes modernes. La foi des Apôtres n'a pu naître des illusions de leur sens, dit l'un d'eux, M. Stapfer, et les visions qu'ils ont eues correspondent à une réalité. Quelle est cette réalité? « Jésus-Christ vivant leur est réellement apparu, dit un autre, le professeur Furrer, de Zurich; « la Résurrection est la manifestation d'un ordre de

(1) Act., II, 12, 13.

choses supérieur, dont la nature et les lois nous échappent comme à un aveugle les couleurs. » ⁽¹⁾ Cependant s'ils emploient le mot de Résurrection, ce n'est pas la Résurrection corporelle qu'ils entendent admettre. Leur esprit imbu de rationalisme reste réfractaire à toute notion surnaturelle. A la question : Comment ce mort est-il de nouveau vivant? ils répondent que cette forme qui apparaît est son *Esprit* : Jésus serait alors, non le « Ressuscité », mais « l'auguste Revenant divin ». ⁽²⁾ Mais la question revient : « Qu'est-ce que les Apôtres ont vu et entendu? qu'ont-ils touché de leurs mains? Et il faut qu'on donne une des réponses dont nous avons fait la critique, quand nous avons démontré la Résurrection de Jésus par le témoignage de saint Paul.

III.

SÉPULTURE DE JÉSUS. TOMBEAU TROUVÉ VIDE. PREUVE DE LA RÉSURRECTION CORPORELLE DE JÉSUS.

Une troisième preuve de la Résurrection corporelle de Jésus est empruntée à un double fait narré dans les quatre Evangiles : Le corps de Jésus crucifié fut déposé dans un tombeau. Recherché quelques jours après, il ne fut pas retrouvé. L'argument peut-être présenté ainsi : Le corps de Jésus, après le crucifiement fut déposé dans un sépulcre. Il y fut recherché par les saintes femmes et ne fut pas retrouvé. Il ne fut enlevé ni par un ami, ni par un ennemi, ni par un étranger. Donc Jésus est sorti de son sépulcre, sans le secours de personne; il est ressuscité corporellement.

Les critiques rationalistes ont vu la force de l'argument. Aussi ils se sont évertués à dénaturer les éléments dont il se compose.

Le corps de Jésus, après le crucifiement, a-t-il été mis dans un tombeau?

Non, répond Loisy; ⁽³⁾ le corps de Jésus a été jeté dans une fosse commune, avec les cadavres des deux larrons crucifiés avec

⁽¹⁾ *L'Avenir de la Religion*. — ⁽²⁾ Stapfer, *La Mort et la Résurrection de Jésus-Christ*, p. 279, sq.

⁽³⁾ Loisy : « L'ensevelissement par Joseph d'Arimathie et la découverte du tombeau vide, le surlendemain de la passion, n'offrant aucune garantie d'au-

lui. Les autres critiques, il faut leur rendre justice, n'ont pas cru possible de nier le fait de la sépulture de Jésus.

Aussi bien ce fait de la sépulture du corps de Jésus par Joseph d'Arimathie est difficilement niable. Les quatre Evangélistes narrent qu'un disciple caché de Jésus, Joseph, de la ville d'Arimathie, membre du Sanhédrin, riche et considéré, demanda à Pilate le corps de Jésus. Le Procureur romain, étonné d'abord que Jésus fût déjà mort, après enquête faite auprès du centurion, accorda la faveur sollicitée. La loi romaine permettait et même ordonnait de délivrer le cadavre d'un supplicié à quiconque le réclamerait. ⁽¹⁾ Précisément Joseph s'était fait préparer, pour lui-même, un tombeau à quelques mètres du Golgotha, dans un jardin qui était sa propriété. Aucun détail de l'ensevelissement et de la sépulture de Jésus n'est passé sous silence, ni l'heure à laquelle la cérémonie funèbre se fit, ni les aromates qui furent employés, ni les linges qui servirent de linceul, ni les témoins de la scène. ⁽²⁾

Les ennemis de Jésus se chargèrent eux-mêmes de démontrer

thenticité, l'on est en droit de conjecturer que, le soir de la passion, le corps de Jésus fut détaché de la croix par les soldats et jeté dans quelque fosse commune, où l'on ne pourrait avoir l'idée de l'aller chercher et reconnaître au bout d'un certain temps. » *L'Univers*, 3 juin 1907. Cf. *Quelques lettres*, p. 93, 94.

⁽¹⁾ Digeste, 48 : 24. *De cadaveribus punitorum*.

⁽²⁾ *Sépulture de Jésus*. « Il y avait un noble décurion nommé Joseph, d'Arimathie, ville de Judée. C'était un homme riche, bon et juste, disciple de Jésus, mais en secret, par crainte des Juifs, et vivant dans l'attente du royaume de Dieu. Il n'avait pas donné son consentement à leur complot ni à leurs actes. Pendant la soirée il se rendit résolument auprès de Pilate et demanda à enlever le corps de Jésus. Pilate s'étonna qu'il fût déjà mort. Il fit appeler le centurion et demanda s'il était déjà mort. Quand il l'eut appris du centurion, il donna le corps à Joseph et commanda qu'on le lui remit »

« Joseph acheta un suaire et alla prendre le corps de Jésus. Nicodème, celui qui au commencement s'était rendu pendant la nuit auprès de Jésus, arriva aussi, portant un mélange de myrrhe et d'aloès, pesant environ cent livres (soit à peu près trente-trois kilogrammes d'aujourd'hui). Ils prirent le corps de Jésus, l'enveloppèrent dans des linceuls avec des aromates et dans le suaire blanc, suivant le mode de sépulture des Juifs. A l'endroit où Jésus avait été crucifié se trouvait un jardin; dans ce jardin Joseph possédait un sépulcre tout neuf, qu'il avait fait creuser dans le roc, et où personne n'avait été mis encore. C'est là qu'on plaça Jésus, à raison de la proximité du sépulcre; car c'était le vendredi, et le sabbat des Juifs était sur le point de commencer. A l'entrée du sépulcre on roula une grosse pierre, et l'on s'en alla. »

* Or Marie-Madeleine et Marie, mère de Joseph, assises près du sépulcre,

la vérité de la sépulture du corps de Jésus par la démarche qu'ils firent auprès de Pilate. « Le lendemain, raconte saint Matthieu, les Princes des prêtres et les Pharisiens allèrent ensemble trouver Pilate, et lui dirent : « Seigneur, nous nous sommes rappelés que cet imposteur, lorsqu'il vivait encore, a dit : « Après trois jours, je ressusciterai ; » commandez donc que son sépulcre soit gardé jusqu'au troisième jour, de peur que ses disciples ne viennent dérober le corps et ne disent au peuple : « Il est ressuscité des morts. » Cette dernière imposture serait pire que la première. » Pilate leur répondit : « Vous avez une garde ; allez, gardez-le comme vous l'entendez. » Ils s'en allèrent donc et ils s'assurèrent du sépulcre en scellant la pierre et en y mettant des gardes. » ⁽¹⁾

Le témoignage de saint Paul, dans la première épître aux Corinthiens, confirme le récit des Evangiles. « Je vous ai enseigné avant tout, dit-il, que le Christ est mort pour nos péchés, ... qu'il a été enseveli et qu'il est ressuscité... » L'Apôtre a donc appris l'ensevelissement du corps de Jésus à Jérusalem de Pierre et de Jacques, quatre ans après la mort du Sauveur. Dès lors il est impossible d'attribuer la foi des chrétiens à une légende formée lentement et progressivement.

* * *

Le corps de Jésus a-t-il disparu du sépulcre où il avait été enseveli ? Le tombeau a-t-il été trouvé vide ?

Non, dit l'allemand Meyer. ⁽²⁾ Plusieurs années après le crucifiement du Sauveur, on parvint à croire à la Résurrection corporelle ; dès lors il fallait bien croire aussi et dire que le cadavre avait disparu du sépulcre où on l'avait placé. Il est vraisemblable que les chrétiens, gens simples, n'ont pas même songé à faire

ainsi que les autres femmes qui avaient suivi Jésus, après être venues de Galilée avec lui, considéraient le tombeau, et virent de quelle manière on y plaça son corps. A leur retour, elles préparèrent des aromates et des parfums. Mais pendant le sabbat, elles se tinrent en repos, suivant la loi. »

Matth., XXVII, 57-61 ; Marc, XV, 42-47 ; Luc, XXIII, 50-56 ; Jean, XIX, 38-42.

⁽¹⁾ Matth., XXVII, 62-66.

⁽²⁾ *Die Auferstehung Christi* (Lebensfragen, éd. B. Weinl). (Tubingue, C. B. Mohr, 1905. In-8°, VIII-368 p.) M. Arnold Meyer, professeur à l'Université de Zurich, a écrit un livre de 368 pages pour retracer la naissance et l'évolution de la croyance à la Résurrection corporelle de Jésus.

une contre-épreuve élémentaire, en examinant si, oui ou non, le tombeau renfermait encore le corps de Jésus.

Oui, disent les quatre Evangélistes, et avec eux saint Paul, lequel, après avoir écrit que Jésus fut enseveli, ajoute qu'il ressuscita, donc que le corps disparut du tombeau. Leur récit porte toutes les marques de la vérité.

Si la croyance de la disparition du corps de Jésus hors du tombeau était née de la légende de la Résurrection corporelle, les Evangélistes auraient-ils imaginé les innombrables détails qu'ils donnent? n'auraient-ils pas narré que Jésus sortit vivant du tombeau et ajouté quelque explication du glorieux phénomène, comme l'imagination populaire le réclamait? N'est-ce pas ainsi qu'agissent les deux principaux Evangiles apocryphes, celui des Hébreux et celui de Pierre, qui dépeignent comment Jésus sortit du tombeau et ajoutent que les gardes du sépulcre furent témoins de cette sortie. Au lieu de cette description de la sortie de Jésus du sépulcre, que narrent les Evangélistes? Ils ne se contentent pas de dire que Madeleine et les femmes trouvèrent le tombeau vide; mais, entrant dans de nombreux détails, ils nous relatent le moment où elles quittèrent Jérusalem, ce qu'elles portaient avec elles pour l'embaumement du corps, ce qu'elles se dirent en route, leur préoccupation au sujet de la grosse pierre qui fermait l'entrée du tombeau et qu'il leur faudra déplacer; les sentiments qui les agitaient lorsqu'elles trouvèrent d'abord le sépulcre ouvert, puis le sépulcre vide et les anges sous la forme de jeunes gens éblouissants de lumière; quand elles entendirent les anges leur annonçant que Jésus était ressuscité et leur demandant de porter à Pierre et aux Apôtres la nouvelle de la Résurrection corporelle de Jésus. Ils montrent Madeleine anxieuse demandant à celui qu'elle prenait pour le jardinier s'il avait enlevé le corps de Jésus et où il l'avait placé. Ils racontent encore la visite de Pierre et de Jean au tombeau qu'eux aussi trouvèrent vide. Chose étonnante, ni les femmes, ni les disciples ne songèrent un instant que Jésus était ressuscité; les uns et les autres crurent à un enlèvement du corps du divin Maître. Il fallut l'apparition de Jésus et ses paroles, pour les faire croire à la Résurrection corporelle. Tout ne porte-t-il pas ici le cachet d'une narration authentique?

L'affirmation unanime de la sépulture, puis du tombeau trouvé vide; la façon dont la narration est conduite, les paroles qui sont prononcées, les sentiments qui sont dépeints, tout indique la véracité du témoignage des Evangélistes.

Ce qui confirme la vérité du témoignage des Evangélistes, c'est que deux d'entre eux exposent la tradition hiérosolymitaine de la Résurrection et les deux autres la tradition galiléenne. Les deux traditions ne racontent pas les mêmes apparitions; l'une et l'autre racontent la disparition du corps et le tombeau trouvé vide.

Les ennemis de Jésus démontrent à leur façon que le tombeau de Jésus fut trouvé vide. Ils le démontrent deux fois : par leur silence d'abord; par l'explication qu'ils hasardèrent ensuite.

Par leur silence, disons-nous. A l'époque où, de l'aveu de nos adversaires, la foi en la Résurrection corporelle de Jésus était générale chez les chrétiens, quel n'eût pas été le triomphe des Juifs, ces éternels ennemis de Jésus, s'ils avaient pu en appeler au tombeau de Jésus toujours occupé par son cadavre? Ils ne l'ont jamais tenté. Ni saint Matthieu, qui se plaint à rapporter, pour les réfuter, les objections des Juifs contre la messianité de Jésus, ni les Actes des Apôtres, ni les documents talmudiques ne fournissent aucun indice de pareille attitude. Ce silence n'est-il pas un aveu? Bien plus, loin de nier que le tombeau fut trouvé vide, ils l'ont confessé par les absurdes explications qu'ils se hasardèrent de donner. Saint Matthieu nous rapporte que les gardes du sépulcre, frappés d'épouvante par la Résurrection de Jésus, allèrent annoncer aux Princes des prêtres tout ce qui était arrivé. « Ceux-ci rassemblèrent les Anciens, et, ayant tenu conseil, ils donnèrent une grosse somme d'argent aux soldats en leur disant : « Publiez que ses disciples sont venus de nuit, et l'ont enlevé pendant que vous dormiez... Les soldats, ajoute Matthieu, prirent l'argent, et firent ce qu'on leur avait dit; et ce bruit qu'ils répandirent se répète encore aujourd'hui parmi les Juifs. » ⁽¹⁾ S'il faut en croire Tertullien, qui reproduit une tradition juive, ils dirent ironiquement que le jardinier avait tiré le corps du tombeau, pour que « les allées et venues ne gâtassent pas ses salades. » ⁽²⁾

* * *

Le corps de Jésus a-t-il été enlevé du sépulcre; ou en est-il sorti par lui-même?

Voici le raisonnement très simple par lequel on prouve la Résurrection corporelle de Jésus. Le corps de Jésus, après avoir

⁽¹⁾ Matth., XXVIII, 11-15. — ⁽²⁾ Tertullien, *De Spectaculis*, c. XXX.

été mis au sépulcre, en a été enlevé, ou bien il en est sorti par lui-même, sans secours étranger. Or il n'a pas été enlevé. Donc il en est sorti par ses seules forces. Donc Jésus est ressuscité corporellement.

Le corps de Jésus n'a pas été enlevé du sépulcre où il avait été enseveli. Il est vrai que les saintes femmes, Madeleine, Pierre et Jean, trouvant le sépulcre vide, ont pensé d'abord et cru à l'enlèvement du corps du divin Maître. Mais bientôt Jésus en leur apparaissant et en leur parlant, les a tirés de leur erreur. La vue de Jésus les a convaincus qu'il était réellement ressuscité.

Nous pouvons arriver par une autre voie à la même certitude de la Résurrection corporelle de Jésus. En effet si le corps du divin Maître a été enlevé, il doit l'avoir été ou par ses amis, ou par ses ennemis, ou bien par un étranger. Or aucune de ces hypothèses n'est admissible. Donc le corps de Jésus n'a été enlevé par personne.

Le corps de Jésus n'a pas été enlevé *par ses amis*. Il est vrai que les soldats chargés de faire la garde du sépulcre, soudoyés par les Princes des prêtres et les Anciens ont affirmé que, pendant qu'ils dormaient, les Apôtres avaient soustrait le corps de leur Maître du sépulcre. Leur affirmation n'a évidemment aucune valeur. D'ailleurs le caractère des Apôtres, leur histoire véridique admise par les critiques, est absolument contraire à cette hypothèse. Comment les Apôtres auraient-ils pu approcher du sépulcre, lever la pierre, emporter le corps sans éveiller les soldats? Reconnaît-on à ce coup de main hardi ces pauvres galiléens, si timides en face des autorités juives et romaines, qui se dispersent et se cachent à la première alarme; qui mentent et se parjurent à la voix d'une femme; qui, tremblants, se tiennent enfermés, par crainte des Juifs. Nous les montrer osant se mesurer avec la garde du sépulcre, voilà qui dépasse les bornes du vraisemblable!

Pourquoi auraient-ils enlevé le corps du sépulcre? Que pouvaient-ils attendre de ce méfait? Nous l'avons dit déjà, les Apôtres jusqu'au bout croyaient que leur Maître allait rétablir le royaume temporel de David et qu'ils en seraient les principaux officiers. C'est pourquoi la tragédie du Golgotha était l'effondrement de leurs espérances. Pourquoi donc, en enlevant le corps de Jésus, se seraient-ils exposés à la vengeance des Juifs et du procureur romain?

On a dit que Joseph d'Arimathie avait enlevé le corps. Provisoirement il aurait déposé le corps de Jésus dans le sépulcre le plus proche du Calvaire, voulant lui donner une sépulture définitive aussitôt que le sabbat serait passé. Pendant la nuit, il l'aurait enlevé secrètement et transporté à Arimathie, à deux liens de Jérusalem.

Il n'y a qu'une réponse à faire à l'inventeur de cette histoire. C'est du pur roman. Il n'est basé sur aucun texte ni document. Bien plus, il est en opposition avec les Évangiles et saint Paul qui n'ont connu qu'une seule sépulture et elle fut définitive.

On insiste cependant. Les rationalistes font observer que ce ne fut que le lendemain, *altera die*, qu'on plaça des sentinelles autour du sépulcre. La Synagogue, disent-ils, fut assez imprudente pour laisser quinze heures de temps à Joseph et à Nicodème pour enlever Jésus du tombeau.

Nous répondons que les quinze heures d'intervalle entre la mort de Jésus et le moment où les gardes vinrent au tombeau, sont une pure chimère. Le *lendemain* de l'Évangile hébreu de Matthieu marque le *Sabbat légal*, commençant le jour même de la mort de Jésus, au soleil couchant, donc le vendredi soir. C'est l'avis les meilleurs juges. Le sépulcre ne resta donc pas sans garde toute la nuit du vendredi au samedi.

Il y a une seconde réponse. Est-ce que les Sanhédrites, secondés, non par les mercenaires romains, mais par leur propre garde, n'auront pas jeté un regard dans le tombeau? Le sabbat les en empêchait, a-t-on dit. Au contraire, le sabbat n'empêchait pas l'entrée de la sépulture, dès qu'un motif religieux la légitimait. Or ici il s'agissait, selon les Sanhédrites, du salut de la théocratie.

Le corps de Jésus, s'il ne fut pas enlevé par ses amis, ne le fut-il pas *par ses ennemis, les Juifs*, qui auraient voulu assouvir leur haine, même après la mort de celui qu'ils n'avaient jamais cessé de persécuter. M. Le Roy ⁽¹⁾ a soutenu l'enlèvement par les Juifs? S'il fallait l'en croire, ceux-ci, mécontents de la permission donnée par Pilate à Joseph d'Arimathie, se seraient fait autoriser après coup à enlever le cadavre pour lui infliger le sort réservé aux dépouilles mortelles des criminels. M. Albert

(1) *Dogme et Critique*, p. 189 sq. Paris, Bloud, 1907.

Réville (1) a donné à cette opinion une autre forme. Les principaux des Juifs, Sadducéens et Pharisiens, se seraient unis en vue d'empêcher les disciples d'élever un mausolée à leur Maître et d'en faire un lieu de pèlerinage, où ils iraient revivre leurs rêves et retremper leur indépendance. Cette solution rallie aujourd'hui les suffrages de plusieurs exégètes rationalistes.

Nous opposons à cette solution une double réponse. D'abord sur quoi est fondée cette double assertion? elles sont absolument gratuites. Ni les Evangiles, ni saint Paul, ni aucun récit de la littérature rabbinique, féconde cependant en traits satiriques contre Jésus, ne font la moindre allusion à l'enlèvement du corps de Jésus par les Juifs. Ensuite, quand le récit de la Résurrection corporelle de Jésus commença à circuler parmi les habitants de Jérusalem, quand Pierre dans ses discours en appela à ce prodige, quand les Douze se proclamèrent les témoins autorisés de la Résurrection, comment les Juifs ne se sont-ils pas empressés d'en démontrer la fausseté en produisant le cadavre, au moins en invoquant le témoignage de Pilate? Il était de leur intérêt de le faire et ils n'avaient rien à craindre de la part du Procureur. Ils auraient plus sûrement éteint l'enthousiasme des Douze, ruiné l'influence de leur prédication, arrêté le progrès du christianisme, qu'en citant les Apôtres devant leurs tribunaux, en les sommant de ne plus prêcher le nom de Jésus, en les faisant flageller, en les jetant en prison.

Est-ce que le corps de Jésus aurait été par hasard enlevé *par un des nombreux pèlerins* accourus à Jérusalem pour les fêtes de Pâques? — Aucun critique biblique ne l'a soutenu, que nous sachions. Nous pouvons négliger cette hypothèse, dont le bon sens suffit à faire justice.

La conclusion s'impose, lumineuse à tout esprit que n'aveugle aucun préjugé philosophique. Après la crucifixion, le corps de Jésus fut déposé dans un tombeau, par Joseph d'Arimathie. Recherché, le troisième jour, il ne fut pas retrouvé; il avait disparu. Il n'avait été enlevé ni par ses amis, ni par ses ennemis, ni par un étranger. Donc Jésus est sorti par lui-même du sépulcre : il est ressuscité corporellement. *Alleluia! Resurrexit, sicut dixit, Alleluia!*

(1) *Jésus de Nazareth*, II, p. 461 sq.

IV.

TÉMOIGNAGE DES ÉVANGÉLISTES.

Après avoir démontré la vérité de la Résurrection corporelle de Jésus-Christ et des principales apparitions du divin Maître, nous allons emprunter le récit des circonstances les plus importantes du grand mystère aux Evangiles, dont la véracité ressort à l'évidence du témoignage de saint Paul et de celui des Douze. Nous nous servirons des termes mêmes des livres sacrés; nous réfuterons ensuite les principales objections que les critiques rationalistes essaient de faire valoir contre ce témoignage.

La Résurrection. — Le troisième jour, aux approches du matin, « un violent tremblement de terre se produisit soudain; l'ange du Seigneur descendit du ciel et, s'approchant de la pierre, il la renversa de côté et se tint assis dessus. Son aspect était celui de l'éclair et son vêtement avait l'éclat de la neige. Il causa aux gardes un tel effroi qu'ils en furent altérés et devinrent comme morts. » ⁽¹⁾ Sans doute, revenus de leur effroi, ils se hâtèrent de fuir.

« Or pendant la nuit même du sabbat, de fort bonne heure, alors qu'il faisait encore sombre, et que les premières lueurs du jour commençaient à poindre, Marie-Madeleine et l'autre Marie partirent pour aller voir le sépulcre. Les autres femmes vinrent aussi au tombeau, portant avec elles les aromates qu'elles avaient préparés. Elles arrivèrent quand le soleil était déjà levé. Et elles disaient l'une à l'autre : Qui donc nous ôtera la pierre de l'entrée du monument? Quand elles aperçurent le tombeau, elles virent que la pierre avait été roulée de côté. C'était une pierre énorme. » ⁽²⁾

Marie-Madeleine aperçoit le sépulcre ouvert; elle ne pense pas à la Résurrection, mais « elle s'en alla en courant trouver Simon-Pierre, et l'autre disciple que Jésus aimait, et elle leur dit : Ils ont ôté le Seigneur du monument et nous ne savons pas où ils l'ont mis. Aussitôt Pierre se leva, et, avec l'autre disciple, ils coururent à la hâte au tombeau. » ⁽³⁾

⁽¹⁾ Matth., XXVIII, 2-4. — ⁽²⁾ Matth., XXVIII, 1; Marc, XVI, 2-4; Luc, XXIV, 1, 2; Jean, XX, 1. — ⁽³⁾ Jean, XX, 21; Luc, XXIV, 12.

Les autres saintes femmes pénétrèrent dans le jardin attendant au sépulcre, et, « entrant dans le tombeau, elles ne trouvèrent pas le corps du Seigneur Jésus. Elles en étaient toutes consternées en elles-mêmes, quand soudain elles virent apparaître près d'elles deux hommes vêtus d'une robe éclatante. Effrayées, elles inclinèrent leur visage vers le sol. Puis elles virent un jeune homme assis sur la droite. Et l'ange, prenant la parole dit aux femmes : N'ayez pas peur. Je sais que vous cherchez Jésus de Nazareth, qui a été crucifié. Pourquoi cherchez-vous un vivant parmi les morts ? Il n'est pas ici, il est ressuscité, comme il l'avait dit. Rappelez-vous le langage qu'il vous a tenu, pendant qu'il était encore en Galilée : Il faut, disait-il, que le Fils de l'Homme soit livré aux mains des pécheurs, qu'il soit crucifié et qu'il ressuscite le troisième jour. — Elles se rappelèrent en effet ces paroles. — Venez, voyez l'endroit où le Seigneur avait été placé. » L'examen du tombeau étant achevé, l'ange ajouta : « Et maintenant allez au plus vite dire à ses disciples et à Pierre qu'il est ressuscité. Il vous précédera en Galilée ; c'est là que vous le verrez, comme il vous l'a dit lui-même. Voilà ce que j'avais à vous annoncer. » Elles sortirent aussitôt du tombeau, saisies de crainte et d'effroi, et coururent porter la nouvelle aux disciples. En même temps leur joie était grande, mais la crainte les empêcha de parler à personne » (en chemin?). ⁽¹⁾

Pierre et Jean, avertis par Madeleine, « accouraient tous deux ensemble. Mais cet autre disciple courait plus vite que Pierre et arriva le premier au tombeau. Il se pencha et vit que les linceuls y étaient posés, mais il n'entra pas. Simon-Pierre vint à sa suite et entra dans le tombeau, et se prosternant, il vit que les linceuls s'y trouvaient seuls, et que le suaire qui avait été placé sur sa tête n'était point avec les linceuls, mais était roulé à part dans un autre endroit. Alors le disciple qui était arrivé le premier entra à son tour dans le tombeau ; il vit et il crut. Ils n'avaient pas compris jusqu'à ce moment l'Écriture annonçant qu'il devait ressusciter d'entre les morts. Les disciples s'en retournèrent alors chez eux, en admirant ce qui était arrivé. » ⁽²⁾ L'examen du tombeau avait fait voir aux disciples

⁽¹⁾ Matth., XXVIII, 5-8 ; Marc, XVI, 5-8 ; Luc, XXIV, 3-8. — ⁽²⁾ Jean, XX, 4-10 ; Luc, XXIV, 12.

que leur Maître était ressuscité et ils se rappelèrent la prophétie messianique.

Apparitions Hierosolymitaines de Jésus ressuscité. — Sans doute, Jésus apparut d'abord à celle qui l'avait mis au monde, à la Vierge-Mère. C'était à la Mère des Douleurs qu'était dû le bonheur de voir la première le spectacle de la gloire du divin ressuscité. Après la Vierge Marie, « la première à qui il se montra, au matin de sa Résurrection, le premier jour de la semaine, fut Marie-Madeleine, de qui il avait chassé sept démons. » ⁽¹⁾ Saint Jean raconte les circonstances de l'apparition à Madeleine : « Marie était debout hors du tombeau et elle pleurait. Tout en pleurant, elle se pencha et jeta un regard dans le sépulcre. Elle vit deux anges habillés de blanc, assis l'un à la tête et l'autre aux pieds, à l'endroit où le corps de Jésus avait été placé. Ils lui dirent : Femme, pourquoi pleures-tu ? Elle leur dit : Parce qu'ils ont enlevé mon Seigneur, et je ne sais où ils l'ont mis. Quand elle eut ainsi parlé, elle se retourna en arrière, et vit Jésus debout, mais sans savoir que c'était Jésus. Femme, lui dit Jésus, pourquoi pleures-tu ? qui cherches-tu ? Celle-ci, croyant que c'était le jardinier lui dit : Seigneur, si c'est vous qui l'avez enlevé, dites-moi où vous l'avez placé, et moi, j'irai le prendre. Jésus lui dit : Marie ! Se tournant vers lui, elle lui dit : Rabboni ! ce qui signifie : Maître. — Ne me touche pas, reprit Jésus, car je ne suis pas encore monté vers mon Père ; mais va trouver mes frères et dis leur : Je monte vers mon Père et votre Père, vers mon Dieu et votre Dieu. » ⁽²⁾

Pendant que les saintes femmes, qui avaient trouvé le tombeau vide, faisaient route pour porter aux disciples le message dont l'ange les avait chargées, Jésus leur apparut, venant au devant d'elles et « disant : Je vous salue. Elles s'approchèrent alors, embrassèrent ses pieds et l'adorèrent. Puis Jésus leur dit : N'ayez pas peur. Allez, annoncez à mes frères qu'ils aillent en Galilée. C'est là qu'ils me verront. » ⁽³⁾ Jésus ne voulait se montrer à Jérusalem qu'aux disciples. A tous les autres, venus en foule pour les fêtes pascales, il donnait rendez-vous en Galilée.

Les saintes femmes et Madeleine s'empressèrent de remplir auprès des disciples la mission dont Jésus les avait chargées. Elles eurent beau leur affirmer que Jésus était ressuscité, qu'elles

(1) Marc, XVI, 9. — (2) Jean, XX, 11-17. — (3) Matth., XXVIII, 9, 10.

l'avaient vu et lui avaient parlé, ils refusèrent de croire; toutes ces paroles ne leur semblaient que folie, et ils n'en crurent rien. ⁽¹⁾ L'incrédulité des apôtres donnera plus de poids au témoignage qu'ils rendront bientôt, quand Jésus leur aura apparu.

Les soldats à qui la garde du sépulcre avait été confiée, désertèrent leur poste, à la suite du tremblement de terre et de l'apparition des anges. « Ils arrivèrent dans la ville, et annoncèrent aux princes des prêtres tout ce qui s'était passé. Ceux-ci s'assemblèrent avec les anciens, et après avoir tenu conseil, ils donnèrent aux soldats beaucoup d'argent, avec cette recommandation : Vous direz : Ses disciples sont venus la nuit, et l'ont dérobé pendant que nous dormions. Si le procureur en entend parler, nous arrangerons l'affaire avec lui, de manière que vous n'ayez rien à craindre. Ceux-ci prirent l'argent et firent ce qu'on leur avait recommandé, et ce propos s'est propagé parmi les Juifs jusqu'aujourd'hui. » ⁽²⁾

Le jour même de la Résurrection, probablement vers le soir, « le Seigneur, vraiment ressuscité, apparut à Simon. » ⁽³⁾ Nous ne connaissons pas les détails de cette apparition. Nous avons heureusement de nombreux et très intéressants détails de l'apparition de Jésus aux disciples d'Emmaüs. Pendant qu'ils faisaient route vers cette bourgade, distante de soixante stades (environ onze kilomètres) de Jérusalem, Jésus, sous une figure étrangère, se joignit à eux. Les disciples parlèrent du grand événement dont leur cœur était plein, de la mort de leur Maître, du récit des saintes femmes. Jésus leur expliqua les prophéties messianiques sur la matière, si bien que « leur cœur était tout brûlant, pendant qu'il parlait et leur découvrait les Ecritures. » Sur leurs instances, Jésus entre dans une maison de la bourgade. « Or voici que, pendant qu'il était à table avec eux, il prit du pain, le rompit et le leur tendit. Alors leurs yeux s'ouvrirent, ils le reconnurent, mais il disparut à leurs yeux. » Se levant sur le champ, ils retournèrent à Jérusalem et trouvèrent rassemblés les onze et ceux qui étaient avec eux. On leur dit : Le Seigneur est vraiment ressuscité et il est apparu à Simon. Eux-mêmes racontèrent ce qui leur était arrivé en chemin, et comment ils l'avaient reconnu à la fraction du pain. ⁽⁴⁾ Cependant, si quelques-uns

⁽¹⁾ Marc, XVI, 10, 11; Luc, XXIV, 9-11; Jean, XX, 18. — ⁽²⁾ Matth., XXVIII, 11-15. — ⁽³⁾ Luc, XXIV, 34. — ⁽⁴⁾ Luc, XXIV, 13-35.

des disciples crurent à la Résurrection, la plupart restèrent incrédules. ⁽¹⁾ Notre Seigneur vint le soir même les guérir de cet étrange état d'âme.

« Le soir de ce même jour, le premier de la semaine, Jésus apparut en dernier lieu aux onze, pendant qu'ils étaient à table. Les portes étaient fermées, dans l'endroit où les disciples se trouvaient réunis, par crainte des Juifs. Les disciples d'Emmaüs parlaient encore, quand Jésus vint, se tint au milieu d'eux et leur dit : La paix soit avec vous. C'est moi, n'ayez pas peur. Troublés et effrayés, ils s'imaginaient voir un esprit. Il leur dit alors : Pourquoi êtes-vous troublés et quelles pensées s'élèvent dans vos cœurs ? Voyez mes mains et mes pieds : c'est bien moi, touchez et voyez. Un esprit n'a ni chair ni os, comme vous m'en voyez. Après avoir ainsi parlé, il leur montra ses mains, son côté et ses pieds. Les disciples furent dans la joie en voyant le Seigneur. Cependant ils ne croyaient pas encore, tant il y avait d'étonnement mêlé à leur joie. Il leur dit : Avez-vous ici quelque chose à manger ? Ils lui présentèrent un morceau de poisson rôti et un rayon de miel. Il en mangea avec eux, prit les restes et les leur donna. Il leur reprocha ensuite leur incrédulité et la dureté de leur cœur, parce qu'ils n'avaient pas cru à ceux qui l'avaient vu ressuscité. Puis il leur dit encore une fois : La paix soit avec vous ! de même que mon Père m'a envoyé, je vous envoie. Après ces paroles, il souffla sur eux et ajouta : Recevez le Saint Esprit : les péchés de ceux à qui vous les remettrez, leur sont remis, et à ceux à qui vous les retiendrez, ils seront retenus. » ⁽²⁾

« Thomas, l'un des Douze, qui était appelé Didyme (c'est-à-dire le jumeau), ne se trouvait pas avec eux, quand Jésus vint. Les autres disciples lui dirent donc : Nous avons vu le Seigneur. Mais il leur dit : Si je ne vois dans ses mains les traces des clous, si je ne mets mon doigt à la place de ces clous, si je ne mets ma main dans son côté, je ne croirai pas. » Le refus était catégorique. Pendant huit jours Thomas persiste à ne pas ajouter foi à la Résurrection de Jésus. « Après huit jours, les disciples étaient de nouveau dans la maison et Thomas avec eux. Jésus vint, les portes closes, se tint au milieu d'eux et dit : La paix soit avec vous. Ensuite il dit à Thomas : Mets ton doigt là et vois mes mains ; approche ta main, et mets-là dans mon côté, et ne

⁽¹⁾ Marc, XVI, 13. — ⁽²⁾ Marc, XVI, 14; Luc, XXIV, 36-43; Jean, XX, 19-23.

sois plus incrédule, mais croyant. Thomas répondit : Mon Seigneur et mon Dieu ! Jésus reprit : C'est parce que tu m'as vu, Thomas, que tu as cru. Heureux ceux qui n'ont pas vu et qui ont cru. » ⁽¹⁾

Apparitions en Galilée. — Après l'apparition à Thomas, les Apôtres retournèrent à Capharnaüm, leur séjour habituel. Bientôt Jésus vint les y retrouver.

« C'est à la mer de Tibériade que Jésus se manifesta de nouveau à ses disciples. Voici comment il se manifesta : Ensemble se trouvaient Simon-Pierre, Thomas, qui est appelé Didyme, Nathanaël, originaire de Cana en Galilée, les fils de Zébédée et deux autres de ses disciples. Simon-Pierre leur dit : Je vais à la pêche. Nous allons avec toi, répondirent-ils. Ils partirent donc et montèrent en barque. Mais cette nuit-là, ils ne prirent rien. Au matin, Jésus était debout sur le rivage, sans que les disciples connussent que c'était Jésus. Enfants, leur dit alors Jésus, avez-vous à manger ? — Non, répondirent-ils. Il leur dit : Jetez le filet à droite de la barque et vous trouverez. Ils le jetèrent et bientôt ils ne pouvaient plus le tirer, à cause de la multitude de poissons. Le disciple que Jésus aimait dit à Pierre : C'est le Seigneur ! Sitôt que Simon-Pierre eut entendu que c'était le Seigneur, il serra autour de lui sa tunique dont il s'était dépouillé et se jeta à la mer. Les autres disciples vinrent en barque jusqu'à la terre dont on n'était éloigné que de deux cents coudées (une centaine de mètres). Dès qu'ils furent descendus à terre, ils virent un brasier tout prêt, du poisson placé dessus et du pain. Jésus leur dit : Apportez des poissons que vous venez de prendre. Simon-Pierre remonta en barque et tira à terre le filet rempli de cent cinquante-trois poissons, et malgré cette quantité, le filet ne se rompit pas. Venez, leur dit Jésus, et mangez. Aucun des convives n'osa lui demander : Qui êtes-vous ? Car ils savaient que c'était le Seigneur. Jésus s'approcha alors, prit du pain, le leur donna, et fit de même pour le poisson. C'était la troisième fois que Jésus se manifestait à ses disciples, depuis qu'il était ressuscité d'entre les morts. »

« Quand le repas fut terminé, Jésus dit à Simon-Pierre : Simon, fils de Jona, m'aimes-tu plus que ceux-ci ? — Oui, Seigneur, dit-il, vous savez que je vous aime. — Pais mes agneaux, lui dit Jésus. Puis il reprit : Simon, fils de Jona, m'aimes-tu ? — Oui,

(1) Jean, XX, 24-29.

Seigneur, dit-il, vous savez que je vous aime. — Pais mes agneaux, lui dit Jésus, et il ajouta pour la troisième fois : Simon, fils de Jona, m'aimes-tu? — Pierre fut affligé qu'il lui eût demandé une troisième fois : M'aimes-tu? Seigneur, dit-il, vous qui savez tout, vous savez bien que je vous aime. — Jésus lui dit : Pais mes brebis. En vérité, en vérité, je te le dis, quand tu étais plus jeune, tu te ceignais toi-même et tu allais où tu voulais. Mais quand tu seras devenu vieux, tu étendras tes mains, et un autre te ceindra et te conduira où tu ne veux pas. Il parla de la sorte pour signifier par quel genre de mort le disciple glorifierait Dieu, et quand il eut ainsi parlé, il ajouta : Suis-moi. Pierre se retournant vit à sa suite le disciple que Jésus aimait, celui qui à la Cène reposa sur sa poitrine et dit : Seigneur quel est celui qui vous trahira? Lors donc que Pierre l'eut vu, il dit à Jésus : Seigneur et celui-ci? Jésus lui dit : Si je veux qu'il demeure jusqu'à ce que je vienne, que t'importe? Toi, suis-moi. C'est pourquoi parmi les frères se répandit le bruit que ce disciple ne doit pas mourir. Pourtant Jésus ne lui avait pas dit : Il ne mourra pas, mais : Si je veux qu'il demeure jusqu'à ce que je vienne, que t'importe. » ⁽¹⁾

Saint Paul écrit que Jésus ressuscité se vit voir « à Céphas, ensuite aux onze, puis à plus de cinq cents frères ensemble, dont beaucoup vivent encore, tandis que d'autres sont morts; il s'est fait encore voir à Jacques, puis à tous les apôtres. » ⁽²⁾ Les apparitions à Pierre et à Jacques n'ont pas été racontées en détail. Il est probable que l'apparition aux cinq cents est celle dont Matthieu fait le récit suivant : « Les onze disciples s'en allèrent en Galilée, sur la montagne que leur avait assignée Jésus. Là ils le virent et l'adorèrent », mais parmi la foule de ceux qui les avaient suivis, « plusieurs doutèrent. » Jésus, pour les convaincre, se laissa voir par eux, tandis qu'il parlait aux apôtres : « Jésus s'approcha donc et leur dit : Toute puissance m'a été donnée dans le ciel et sur la terre. Allez donc, enseignez toutes les nations, les baptisant au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit, et leur apprenant à observer tout ce que je vous ai prescrit. Et voici que je suis avec vous jusqu'à la consommation des siècles. » ⁽³⁾

Nouvelles apparitions en Judée. — Les Apôtres retournèrent à Jérusalem quelques jours avant la fête de Pentecôte. Là le

(1) Jean, XX, 1-23. — (2) I Cor. XV, 5-7. — (3) Matth XXVIII, 16-20.

Seigneur renouvela ses apparitions et continua d'instruire ses disciples. Il leur dit : « Allez dans le monde entier et prêchez l'Evangile à toute créature. Celui qui croira et sera baptisé sera sauvé ; celui qui ne croira pas sera condamné. Voici les signes qui s'attacheront à ceux qui croiront : ils chasseront les démons en mon nom, ils parleront des langues nouvelles, ils saisiront les serpents ; s'ils boivent quelque poison mortel, ils n'en éprouveront aucun dommage ; ils imposeront les mains aux malades, et ceux-ci seront remis en bon état. » ⁽¹⁾ Le Sauveur ajoute encore : « Voilà donc les paroles que je vous ai dites pendant que j'étais avec vous : il est nécessaire que s'accomplisse tout ce qui a été écrit dans la loi de Moïse, dans les prophètes et dans les psaumes à mon sujet. Alors il leur ouvrit l'intelligence, pour qu'ils comprissent les Ecritures et il leur dit : C'est, en effet, ce qui a été écrit, et il fallait que le Christ souffrît ainsi, qu'il ressuscitât des morts le troisième jour, et qu'en son nom soit prêchée la pénitence et la rémission des péchés parmi toutes les nations, à commencer par Jérusalem. » « Pendant qu'il mangeait avec eux, il leur fit cette recommandation : Demeurez dans la ville, jusqu'à ce que vous soyez revêtus de la vertu d'en haut. Car Jean a baptisé dans l'eau, mais vous, vous serez baptisés dans le Saint-Esprit, dans quelques jours seulement. Ceux qui se trouvaient avec lui l'interrogeaient donc et disaient : Seigneur, est-ce maintenant que vous allez rétablir le royaume d'Israël ? Il leur dit : Il ne vous appartient pas de savoir les temps ni les moments que le Père a gardés en son pouvoir. Mais je vais envoyer en vous celui que le Père a promis ; vous recevrez la vertu du Saint-Esprit qui descendra en vous, et vous serez mes témoins à Jérusalem, dans toute la Judée, dans la Samarie et jusqu'aux extrémités de la terre. » ⁽²⁾

Quarante jours après la Résurrection, dix jours avant la descente du Saint-Esprit, Notre-Seigneur prit un dernier repas avec les Apôtres, au Cénacle, où l'Eucharistie avait été instituée. Il y donna aux disciples ses dernières instructions. « Quand il eut ainsi parlé, le Seigneur Jésus les amena au dehors, à Béthanie », sur ce mont des Oliviers témoin de tant de douleurs et destiné à tant de gloire, « et élevant les mains, il les bénit. Et voici que, tout en les bénissant, il les quitta, et, à leurs yeux, s'éleva au ciel. Une nuée le déroba à leurs regards. Ils le contemplaient

(1) Marc, XVI, 15-18. — (2) Luc, XXIV, 44-49 ; Act. I, 4-8.

encore montant au ciel, quand deux hommes parurent près d'eux, en vêtements blancs, et leur dirent : Hommes de Galilée, pourquoi rester là à regarder le ciel ? Ce Jésus, qui vient de vous quitter, pour s'élever au ciel, en reviendra comme vous l'avez vu y monter. » « Ils adorèrent et, transportés de joie, revinrent à Jérusalem. Quand ils furent entrés au Cénacle, ils montèrent dans l'endroit où ils se tenaient d'ordinaire.... Ils étaient tous à persévérer ensemble dans les prières, avec les femmes, Marie, mère de Jésus, et ses frères. » « Ils étaient continuellement dans le Temple, louant et bénissant Dieu. » C'est par la prière, que les Apôtres se préparèrent à la descente du Saint-Esprit. Transformés par l'action divine, ils « s'en allèrent prêcher de tous côtés, avec l'aide du Seigneur et l'appui qu'il donnait à leur parole, par les miracles dont il l'accompagnait. » ⁽¹⁾

D'après les récits évangéliques, Notre-Seigneur multiplia ses apparitions pendant quarante jours, afin de produire et de raffermir au cœur des disciples la foi en sa Résurrection. Il eut aussi comme fin d'achever l'institution de la religion chrétienne et la fondation de l'Eglise catholique. C'est en effet au cours de ces apparitions que Notre-Seigneur confia à Pierre et à ses successeurs la primauté de juridiction sur l'Eglise universelle et qu'il institua le magistère doué de l'infaillibilité doctrinale; alors aussi que furent institués les deux sacrements des morts, le baptême et la pénitence.

Une question se présente spontanément à l'esprit : Quel était l'état, la condition du corps ressuscité de Jésus ! ? De la manière dont mainte apparition se fit, nous devons conclure que le corps ressuscité était soustrait aux lois qui régissent la matière, que son agilité lui permettait de franchir comme instantanément de grands espaces, que doué de subtilité, il ne connaissait pas d'obstacles et pénétrait à travers les matières les plus dures. Des apparitions nous pouvons aussi conclure que le divin Maître reprenait, à son gré, l'état antérieur à la Résurrection, qu'il se laissait palper, s'assit à la même table que les disciples et partagea leur repas, accomplissant divers actes de la vie ordinaire.

La curiosité chrétienne voudrait encore savoir ce que devenait l'humanité de Jésus-Christ dans l'intervalle des apparitions. Jésus retourna-t-il aux limbes qu'il venait de quitter, pour y converser

(1) Marc, XVI, 19, 20; Luc, XXIV, 50-53; Actes, I, 4-14.

avec les patriarches, les prophètes, les justes, les consoler et leur communiquer quelque chose du bonheur dont son cœur était rempli? Honora-t-il de sa visite sa bienheureuse mère, si digne de participer le bonheur et la gloire de son fils? Ou bien peut-être Jésus voulut-il parcourir les contrées où bientôt son Evangile allait être prêché par les apôtres et leurs successeurs, visiter les nations encore assises à l'ombre de la mort et qui tout à l'heure devaient naître à la civilisation chrétienne? Jésus n'a pas cru utile de nous révéler l'emploi qu'il fit de son temps pendant les quarante jours qui s'écoulèrent entre sa Résurrection et sa glorieuse Ascension.

*
* * *

Les critiques bibliques rationalistes font état de prétendues contradictions entre les témoins de la Résurrection corporelle de Jésus. Quand les saintes femmes vinrent-elles au tombeau? combien d'anges virent-ils? comment ceux-ci se tinrent-ils? Chaque Evangéliste a une manière spéciale de répondre. Quelle est au juste l'histoire de Madeleine, le jour de la Résurrection? est-ce celle des Synoptiques ou celle du quatrième Evangile?

Nous ferons observer d'abord, et c'est capital dans la question, que, s'il y a désaccord sur des circonstances de minime importance, il y a accord parfait entre les quatre Evangélistes sur la disparition du corps de Jésus hors du tombeau trouvé vide et sur le fait de la Résurrection corporelle. Quel est le fait d'ordre historique qui ne serait admis comme indubitable par les historiens les plus scrupuleux, s'il se présentait à leur examen, revêtu des mêmes garanties? Supposez que vingt hommes aient été témoins du même fait entouré de nombreuses circonstances; supposez ensuite que chacun raconte de son côté ce qu'il a vu et que tous soient d'accord sur la substance du fait : est-ce que l'harmonie s'étendra aux nombreuses circonstances du même fait, est-ce que l'expérience ne démontre pas le contraire? et qui niera la substance du fait affirmée par tous, à cause du désaccord sur quelques détails?

Nous ferons observer enfin que les témoins n'ont pas été interrogés juridiquement. Si une confrontation avait été faite, l'accord se serait établi aisément sur les circonstances de la Résurrection de Jésus.

Nous pouvons nous contenter de cette réponse. L'Apologétique,

n'invoquant pas les Evangiles comme des livres divinement inspirés, n'a pas à les venger de toute imperfection ou erreur de détail. Elle laisse ce soin aux exégètes. ⁽¹⁾

Matthieu et Marc, d'après les critiques rationalistes, non seulement ne parlent pas des apparitions de Jésus à Jérusalem, mais même ils les excluent. Matthieu rapporte ces paroles que Jésus aurait dites aux femmes à leur retour du sépulcre qu'elles auraient trouvé vide : « Ne craignez point; allez dire à mes frères de se rendre en Galilée; c'est là qu'ils me verront. » ⁽²⁾ Et en guise de preuve, Matthieu raconte l'apparition de Jésus en Galilée sur la montagne qui leur avait été désignée. ⁽³⁾ Marc fait parler l'ange : « Allez dire à ses disciples et à Pierre qu'il (Jésus) vous précède en Galilée; c'est là que vous le verrez, comme il vous l'a dit. » ⁽⁴⁾ L'ange invoque les paroles de Notre-Seigneur à la Cène : « Après que je serai ressuscité, je vous précéderai en Galilée. » ⁽⁵⁾ En disant : « C'est là qu'ils me verront », les Evangélistes, d'après les mêmes critiques, marquent clairement, c'est l'idée de nos adversaires, que les Apôtres ne devaient pas retrouver le Sauveur en Judée; et, de fait, disent-ils, Matthieu et Marc ne parlent que des apparitions en Galilée. Luc et Jean, au contraire, ne connaissent que les apparitions en Judée. Il y a donc une double tradition, la galiléenne et la judéenne. Qu'en conclure? Voici la conclusion que tirent de là les critiques rationalistes.

(1) Les exégètes n'ont aucune difficulté à résoudre ces prétendues antinomies. Il suffit d'en appeler au genre littéraire spécial auquel appartiennent les Evangiles. Nous autres, occidentaux, vivant au 20^e siècle, nous sommes habitués à l'exactitude minutieuse des récits, tels que les trace l'érudition moderne. Ce serait un anachronisme de vouloir transporter les mêmes procédés à vingt siècles de distance chez des auteurs orientaux, habitués à une autre conception de l'histoire. Chez eux — et les orientaux aujourd'hui suivent encore la même méthode — c'est l'événement principal, essentiel, qui compte seul ou à peu près. Les détails qui l'encadrent, n'ont qu'une importance secondaire et sont traités comme tels. Autant ces auteurs sont affirmatifs pour le premier, autant ils passent légèrement sur les seconds. Ils sont les premiers à se rendre compte de ce qui est à nos yeux une imperfection littéraire; et ils seraient fort surpris d'entendre nos rationalistes critiquer anxieusement les données accessoires de leurs récits. Les livres saints en général, et les Evangiles en particulier, demandent à être jugés et interprétés suivant les procédés orientaux du premier siècle, et non pas suivant les idées occidentales du vingtième.

(2) XXVIII, 10. — (3) *Ibid.*, 16. — (4) XVI, 7. — (5) Marc, XIV, 28.

Jésus, n'étant pas ressuscité, n'a apparu ni en Galilée ni en Judée. Mais les disciples, retournés en Galilée, peu à peu, sous l'influence de leur amour pour Jésus et de leur tristesse, ont pensé que Jésus vivait, qu'il était ressuscité, qu'il était apparu en Galilée. C'est cette tradition dont Matthieu et Marc se sont faits les historiens. Plus tard les chrétiens se sont dit que Jésus, sorti du sépulcre, devait incontestablement s'être manifesté d'abord à Jérusalem, dans la Ville Sainte, près de son tombeau, au Cénacle; et on inventa de bonne foi, les apparitions judéennes. C'est la tradition hiérosolymitaine, dont Luc et Jean, les derniers des évangélistes, se sont fait l'écho.

Telle est une des principales objections des rationalistes contre la Résurrection corporelle de Jésus.

Pour expliquer les paroles de l'ange et de Jésus aux femmes de Jérusalem, il n'est pas besoin d'imaginer ces hypothèses gratuites, qui rendent mensongers tous les récits évangéliques. Il y a une autre explication fournie, celle-là, par les Evangiles eux-mêmes, qui établit l'harmonie entre la tradition hiérosolymitaine et la tradition galiléenne.

Faisons une remarque préliminaire. Trois évangélistes rapportent les paroles de l'ange aux femmes près du sépulcre. En Matthieu et Marc, l'ange s'exprime à peu près dans les mêmes termes : « Ne vous effrayez pas; vous cherchez Jésus de Nazareth, qui a été crucifié : il est ressuscité, il n'est point ici; voici le lieu où on l'avait mis. Mais allez dire à ses disciples et à Pierre qu'il vous précède en Galilée; c'est là que vous le verrez, comme il vous l'a dit. » En saint Luc, les deux hommes vêtus de robes resplendissantes, qui parurent debout auprès des femmes, leur dirent : « Pourquoi cherchez-vous parmi les morts celui qui est vivant? Il n'est point ici, mais il est ressuscité. Souvenez-vous de ce qu'il vous a dit, lorsqu'il était encore en Galilée : Il faut que le Fils de l'Homme soit livré entre les mains des pécheurs, qu'il soit crucifié et qu'il ressuscité le troisième jour. » ⁽¹⁾ On le voit, le même discours tenu par les anges, est rapporté autrement par saint Luc. Maint discours de Jésus a subi le même sort. La rédaction fréquemment diffère, d'après le but particulier des Evangélistes.

Les paroles de l'ange, que nous lisons dans les deux premiers

(1) Matth., XXVIII, 5-7; Marc, XVI, 6, 7; Luc, XXIV, 5-7.

Evangelies : « C'est là (en Galilée) que vous le verrez », ont la signification suivante : « C'est en Galilée qu'auront lieu les apparitions *qui seront racontées dans cet Evangile.* »

Pourquoi Matthieu et Marc n'ont-ils narré que les apparitions galiléennes? Pour saint Marc il y a deux raisons.

Voici la raison principale. Marc dans son Evangile a comme but propre de décrire la formation progressive des Apôtres à la mission qu'ils auront à remplir; cette mission était la conversion du monde par la prédication de la doctrine de Jésus. Or c'est en Galilée que Jésus ressuscité eut avec les Apôtres les plus longs et les plus fréquents entretiens, là qu'il acheva leur formation en les instruisant et les entretenant du royaume de Dieu. Le prologue des Actes des Apôtres ne dit-il pas : « A eux aussi, après sa passion, il s'était montré plein de vie, leur en donnant des preuves nombreuses, leur apparaissant pendant quarante jours, et les entretenant du royaume de Dieu. » C'est pourquoi, Marc, ne voulant parler que des apparitions galiléennes, se hâte de relater l'ordre donné par Notre-Seigneur à ses Apôtres de se rendre en Galilée.

L'exclusion des apparitions hiérosolymitaines, qu'on veut lire dans ces paroles, n'est qu'apparente. Marc en effet, n'ignorait pas ces manifestations de Jésus. Il est démontré en effet par les critiques bibliques que Marc eut des rapports très fréquents avec Pierre, dont il reproduisit en son Evangile la tradition sur la vie de Jésus. Or Pierre n'ignorait pas les apparitions hiérosolymitaines, puisque nous les trouvons mentionnées par saint Paul, qui lui-même les avait apprises à Jérusalem de Pierre et de Jacques. Nous l'avons montré plus haut. S'il est prouvé que Pierre connaissait les apparitions judéennes, il est prouvé par là même que Marc n'a pas voulu les exclure.

D'ailleurs l'ordre donné aux Apôtres, de se rendre en Galilée, ne suppose-t-il pas les apparitions à Jérusalem? Si Jésus n'était pas ressuscité et ne prouvait pas sa Résurrection corporelle par ses apparitions, les Apôtres, par peur des Juifs qui venaient de faire crucifier leur Maître, devaient être pressés de regagner leurs foyers en Galilée et il ne fallait pas un ordre pour les y déterminer. Si, au contraire, Jésus était sorti de son tombeau et se faisait voir à Jérusalem, on s'explique que les Apôtres n'étaient pas pressés de quitter le théâtre des triomphes de leur Maître et qu'un ordre exprès ne manquait pas d'utilité.

A la raison principale que nous venons de développer, on

peut, en ordre secondaire, ajouter une autre raison du silence de Marc relativement aux apparitions hiérosolymitaines. Marc, dans son Evangile, ne dit rien de l'enfance de Jésus, rien de Bethléem et de Nazareth. A part les événements de la dernière semaine, la dernière Cène au Cénacle, la sanglante tragédie déroulée à Jérusalem, Marc ne dit rien des divers pèlerinages de Jésus au Temple, de ses enseignements, de ses disputes avec les Juifs, des nombreuses merveilles dont la ville sainte fut le théâtre. Marc ne raconte que la vie publique de Jésus en Galilée. N'a-t-il pas voulu mettre de l'unité dans son œuvre en ne parlant que des apparitions galiléennes et des enseignements qui les accompagnèrent?

Ce sont à peu près les mêmes raisons que nous aurions à développer pour expliquer le silence de Matthieu relativement aux apparitions judéennes. Il suffira d'ajouter que Matthieu ayant comme but, au moins secondaire, de montrer la répudiation de la Synagogue et la substitution des Gentils aux Juifs, il est naturel qu'après avoir narré le fait de la Résurrection, il s'appesantisse aussitôt sur la mauvaise foi des Juifs soudoyant les soldats pour les faire démentir la Résurrection, ⁽¹⁾ puis narre la scène où Jésus, en Galilée, envoie les Apôtres prêcher l'Evangile à toutes les nations de la terre.

Matthieu, loin d'exclure les apparitions judéennes, raconte comment Jésus se fit voir aux saintes femmes à leur retour du tombeau. ⁽²⁾ Elle est aussi hiérosolymitaine l'apparition à laquelle l'Evangéliste fait allusion, quand il écrit : « Les onze disciples s'en allèrent en Galilée, sur la montagne que Jésus *leur avait désignée*. » ⁽³⁾ En quelle apparition Jésus avait-il désigné cette montagne? En une apparition galiléenne? Les disciples n'étaient pas encore partis pour la Galilée, quand la montagne fut désignée. C'était donc en une apparition hiérosolymitaine. Matthieu n'ignorait donc pas les manifestations de Jésus ressuscité à Jérusalem et en Judée, et il ne les exclut point, puisqu'il y fait allusion.

Une dernière difficulté reste à résoudre. Il y avait, pour le Christ, un moyen très puissant de prouver sa Résurrection corporelle, disent certains critiques bibliques : c'était de se montrer ressuscité à ses juges. Figurons-nous Jésus apparaissant à Caïphe, à Pilate, aux Princes des prêtres, aux Anciens du peuple, plein

(1) Math., XXVIII, 11-15. — (2) *Ibid.*, 9. — (3) *Ibid.*, 16.

de vie, plein de majesté, vainqueur de la mort, vainqueur aussi de ses ennemis, faisant entendre sa voix d'outre tombe, leur révélant leurs desseins impies, les mobiles qui les avaient poussés à le condamner injustement. Tous ne se seraient-ils pas empressés de faire amende honorable, de demander pardon, d'exprimer hautement leur repentir devant le ciel et la terre? Voilà bien le moyen efficace entre tous de démontrer la Résurrection corporelle de Jésus. Et ce moyen a été négligé.

La réponse à cette objection est multiple. Qui a le droit de dire au Fils de Dieu : Si vous voulez que je soumette ma raison et que j'accepte la merveille de votre Résurrection corporelle, voici quelle preuve vous m'en donnerez. L'orgueil le plus insensé est seul capable de tenir un pareil langage. Tout ce que raisonnablement nous pouvons demander, c'est que le divin Maître nous fournisse de sa Résurrection des preuves qui la rendent indubitable à quiconque n'est pas aveuglé par des idées préconçues, par exemple par un système philosophique qui *a priori* rejette tout ce qui est surnaturel.

Les multiples apparitions de Jésus à ses disciples, les circonstances au milieu desquelles elles se sont produites, les actes qui y ont été posés, les paroles qui y ont été dites, les hésitations mêmes et l'incrédulité des disciples lesquelles n'ont été vaincues que par l'évidence des apparitions; le zèle ardent des Douze à prêcher Jésus ressuscité, le succès de la prédication apostolique à Jérusalem, en Judée et bientôt dans toutes les provinces de l'Empire romain; toutes ces raisons démontrent plus efficacement la Résurrection corporelle de Jésus, que ne l'eussent fait des apparitions aux Sanhédrites.

Si Notre-Seigneur eut fait ce que proposent certains critiques bibliques, est-il certain que ses juges eussent confessé le crime dont ils s'étaient rendus coupables en persécutant et en condamnant à mort le divin Sauveur du monde?

Pourquoi alors n'ont-ils pas confessé la Résurrection, ou au moins prescrit une enquête, quand les soldats de la garde sont allés leur annoncer ce qui s'était passé autour du tombeau? Pourquoi ne l'ont-ils pas confessée à la première Pentecôte, quand les Douze se disaient les témoins de la Résurrection et qu'ils en prouvèrent la vérité par des miracles éclatants? L'orgueil des Sanhédrites les empêcha toujours de s'incliner devant le Messie; leur orgueil les poussa à le persécuter d'abord, à le condamner ensuite à la mort de la croix; leur orgueil les empêcha

enfin de reconnaître la Résurrection corporelle, dont la vérité, quoi qu'en disent les rationalistes, est prouvée par des arguments qui défient toute critique hostile. Leurs aïeux, les pontifes du Temple, avaient, eux aussi, par orgueil, persécuté maint prophète suscité par Dieu, au cours de l'histoire d'Israël. C'est le même orgueil qui a fait faire à leurs successeurs la guerre au Messie depuis son avènement sur la scène du monde.

Enfin si Jésus eut acquiescé au vœu de certains critiques rationalistes modernes, en apparaissant à ses juges, le jour de sa Résurrection, est-il aussi certain qu'ils le disent que ces critiques rationalistes modernes eussent adhéré au miracle de la Résurrection corporelle de Jésus? n'eussent-ils pas au contraire imaginé de nouvelles explications et de nouvelles chicanes pour échapper au miracle?

*
* * *

Conclusion. — Puisque le divin instituteur de la religion chrétienne et le fondateur de l'Eglise catholique en a appelé à sa Résurrection corporelle, comme à la preuve décisive entre toutes de sa divinité; il se devait à lui-même, il devait à ses innombrables disciples répandus dans les deux hémisphères, d'entourer cette merveille des merveilles de toutes les garanties de la plus parfaite authenticité. Il fallait que la conviction pût être produite dans tous les genres d'esprit. Le témoignage de l'Apôtre, le témoignage des Douze, enfin le double fait de la sépulture du corps de Jésus et du tombeau trouvé vide le matin de Pâques, satisfont abondamment à toutes ces exigences.

Le témoignage de saint Paul, dans l'épître aux Corinthiens, l'épître aux Galates et dans les discours rapportés par les Actes des Apôtres, ne peut pas ne pas produire une forte impression sur ceux qui cherchent à se faire une conviction par des études de critique textuelle, historique et littéraire.

Le témoignage que les Douze donnèrent à la Résurrection corporelle de Jésus par le zèle qu'ils déployèrent à la prêcher, dans la ville du Sanhédrin d'abord, dans toutes les parties du vaste empire romain ensuite, par le succès merveilleux de leur apostolat, ce témoignage est de nature à engendrer une forte conviction chez ceux qui se laissent persuader de préférence par des motifs d'ordre historique et social.

L'argument tiré du tombeau trouvé vide le matin de Pâques, alors que personne n'a enlevé le corps du crucifié qui y avait été

déposé par Joseph d'Arimathie, cet argument, disons-nous, est à la portée de toutes les intelligences; et comme de nombreux éléments de la preuve sont fournis par la critique historique des textes évangéliques, elle ne peut qu'impressionner fortement ceux qui se plaisent aux études exégétiques.

Les trois arguments réunis démontrent la parfaite historicité des récits évangéliques de la Résurrection et donnent une haute valeur au témoignage des évangélistes.

Les critiques rationalistes auront beau employer contre le dogme catholique toutes les ressources de la multiple exégèse, textuelle, littéraire, historique; ils auront beau inventer toutes les hypothèses imaginables, pour faire mentir les multiples récits de la Résurrection corporelle de Jésus, pour faire dire à saint Paul le contraire de ce qu'il dit dans sa lettre aux Corinthiens, son épître aux Galates et dans les discours que rapportent les Actes des Apôtres; ils pourront peut-être forcer les apologistes à changer leur méthode pour atteindre les incrédules sur le nouveau terrain que ceux-ci auront choisi, mais ils ne réussiront jamais à affaiblir la force des arguments qui démontrent la vérité du mystère. Toutefois il est lamentable de voir l'immense somme d'efforts dépensés en pure perte au camp de la libre-pensée pour battre en brèche l'ordre surnaturel, uniquement parce qu'il est surnaturel, et, quoiqu'il soit assis sur des bases rationnelles inébranlables.

CHAPITRE VI.

L'ÉGLISE CATHOLIQUE.
CINQUIÈME PREUVE DE LA DIVINITÉ
DE JÉSUS-CHRIST.

I.

Il est une cinquième preuve de la divinité de Jésus-Christ, tirée de l'établissement et de la perpétuité de l'Eglise. Jésus-Christ ordonna aux Apôtres et à leurs successeurs d'aller en son nom jusqu'aux extrémités de la terre, d'enseigner aux peuples de toutes les races une doctrine qui exige la soumission entière de l'intelligence, de prêcher une loi qui prescrit la guerre aux passions perverses et la pratique de toutes les vertus, d'exiger la soumission à une autorité instituée par lui, de prescrire l'usage de moyens de sanctification qu'il a plu à sa volonté d'établir. Des persécutions leur sont prédites; ils seront à cause de lui un objet de haine pour le monde, traînés devant les tribunaux, flagellés, mis à mort. Cependant le Christ les couvrira de sa protection et ils seront invincibles : « Ne vous mettez pas en peine de ce que vous répondrez, je mettrai sur vos lèvres des paroles de sagesse et vos adversaires ne sauront rien vous répliquer. » ⁽¹⁾ Il leur enverra l'Esprit qui demeurera à jamais avec eux et leur enseignera toute vérité. Par sa vertu ils chasseront les démons, parleront des langues qui leur étaient inconnues, guériront les malades qu'ils toucheront. Grâce à cette assistance ils triompheront de tous les obstacles; leur œuvre restera debout malgré les assauts que les puissances du mal lui livreront : « Je serai avec

(1) Luc, XXI, 12-19.

vous jusqu'à la consommation des siècles... et les portes de l'enfer ne prévaudront pas contre vous. » ⁽¹⁾

En vérité quel homme, fût-il un César, un Alexandre, a osé rêver un tel dessein et prononcer de telles paroles? Or ce gigantesque projet se réalisa, et il se réalisa par des moyens dont la faiblesse naturelle fait merveilleusement ressortir la vertu divine qui les animait.

Jésus meurt sur la croix. Dans la pensée de ses ennemis, l'ignominie de ce supplice devait à jamais anéantir ses espérances : et voilà qu'elle devient le signal du triomphe. Sans autre science que celle de Jésus crucifié et sans autre appui que la vertu mystérieuse de la croix, malgré la puissance des Césars et la sagesse des philosophes, malgré la corruption de la société et l'austérité des lois qu'ils imposent, quelques Juifs inconnus ne craignent pas de s'adresser aux puissants du monde, aux riches et aux sages, à un siècle livré à l'orgueil, à l'avarice et à la volupté; ils osent ordonner de plier le genou devant le crucifié, de croire à d'incompréhensibles mystères, enfin de faire une guerre incessante aux instincts de la nature déchue. Entreprise insensée qui devait sombrer sous le ridicule, si elle n'est pas appuyée sur la vertu du Très-Haut!

On connaît le triomphe des pêcheurs de Galilée. Le jour de la Pentecôte, Pierre convertit trois mille Juifs à la foi chrétienne; peu de jours après, il en convertit cinq mille. C'est le premier noyau de l'Eglise. La persécution ayant dispersé les chrétiens chassés de Jérusalem, de nouvelles conquêtes sont faites dans toutes les villes et bourgades de la Judée. Environ trente ans après la mort du Christ, Pierre écrit de Rome sa première épître aux fidèles étrangers et dispersés dans les provinces du Pont, de la Galatie, de la Cappadoce, de l'Asie et de la Bythinie. ⁽²⁾ Sous Domitien, l'apôtre saint Jean, exilé dans l'île de Patmos adresse son Apocalypse aux sept églises d'Asie. ⁽³⁾ Paul parcourt tout le monde civilisé et après vingt ans d'apostolat il peut dire aux Romains que leur foi était connue dans le monde entier. ⁽⁴⁾ Aussi les apologistes font état de cette extension. « Il n'y a pas de race d'hommes, dit saint Justin qu'ils soient barbares, grecs ou qu'ils portent tout autre nom, d'où ne s'élèvent des prières et des actions de grâces au Père par le nom de Jésus-Christ

⁽¹⁾ Marc, XVI, 15-18; Matth., XXVIII, 18-20. — ⁽²⁾ I Petr., I, 1. — ⁽³⁾ Apoc., I, 4. — ⁽⁴⁾ Rom., I, 8.

crucifié. » On connaît la parole de Tertullien : « Nous sommes d'hier, et nous remplissons vos cités, vos îles, vos municipales, vos camps. » L'Eglise, en effet, s'était répandue par toute la terre; par son influence féconde, l'ancien monde avec sa civilisation, ses lois, ses institutions, est complètement bouleversé. Bientôt de grands peuples sont arrachés à la barbarie; l'esprit chrétien pénètre la société domestique et la société civile; une nouvelle civilisation s'étend à toute la terre. Après dix-neuf siècles l'Eglise est debout, gardant une immortelle jeunesse au milieu de la fragilité des institutions humaines. Les empires et les trônes ont croulé, et ces bouleversements ont toujours paru lui donner une vie et une force nouvelles.

* * *

Qui n'admirerait la sainteté de l'Eglise, son inépuisable fécondité pour tout bien? Trois faits dominant l'histoire du monde : La naissance de Jésus-Christ dans la crèche de Bethléem, sa mort ignominieuse sur la croix au calvaire, sa Résurrection glorieuse. De là sont issues plusieurs grandes merveilles qui remplissent l'histoire de la race humaine.

Voici la première : La crèche où naquit le Sauveur, la croix sur laquelle il expira, le tombeau d'où il sortit vivant et glorieux, sont la saisissante démarcation de deux mondes, l'ancien et le nouveau, de deux civilisations, la civilisation païenne et la civilisation chrétienne.

Derrière ces trois monuments dans l'ordre moral et religieux tout est décadence, ténèbres et mort. En avant tout est progrès, lumière et vie.

Par delà, le père est despote; la mère est une esclave qu'on achète, qu'on échange, qu'on renvoie. L'enfant en naissant a le sort que réclame la cupidité du père : faible, il est immolé; fort, il est gardé. Le vieillard est un être maladif et inutile qu'on débarrasse du poids de la vie. Le serviteur est acheté comme une vile marchandise, employé comme un instrument, enchaîné comme une bête de somme, mis à mort comme un criminel. — En avant, la famille est renouvelée et anoblie. Le père est dépouillé de sa cruauté; la mère a recouvré son sceptre au milieu d'une famille chérie. L'enfant est traité avec respect et amour. Le serviteur, relevé de l'esclavage, a pris sa place au foyer commun.

Par delà règne la plus effroyable corruption des mœurs. ⁽¹⁾ En avant on voit apparaître, chez une nombreuse élite, une merveille ignorée du monde païen : le règne de la chasteté et de la virginité. Le drapeau de la virginité a été arboré par Jésus, Marie, Joseph.

Par delà le triple monument, les peuples sont sans affection les uns pour les autres et sans commisération, sans cœur et sans entrailles. — En avant, les peuples, animés de sentiments inconnus jusqu'alors, se reconnaissent comme frères, héritiers présomptifs d'un même royaume; les peuples chrétiens se saluent d'un bout du monde à l'autre du doux nom de frères. Nous les voyons, hommes de toute race, de toute couleur, de toute langue, se reposer en paix sous la houlette du même pasteur, le Pontife de Rome, vicaire de Jésus-Christ.

De cette rénovation sociale Jésus-Christ n'est pas seulement le point de départ, mais il en est la raison dernière et le principe. Des incrédules qui attaquent la divinité de Jésus-Christ, l'ont eux-mêmes reconnu. Le plus célèbre d'entre eux s'est vu forcé d'avouer que sa douce figure « a exercé sur les cœurs des attractions mystérieuses, tellement qu'arracher son nom de ce monde, ce serait l'ébranler jusque dans ses fondements. » ⁽²⁾

La rénovation sociale, la civilisation chrétienne, remplaçant la civilisation païenne, est l'œuvre de Jésus-Christ, de ses immortels exemples, de sa doctrine morale, de la religion qu'il a instituée,

(1) Renan : « A Rome tous les vices s'affichaient avec un cynisme révoltant; les spectacles surtout avaient introduit une affreuse corruption. » (*Les Apôtres*, p. 317.)

Duruy : « Dieu merci, nulle part on ne verrait de ces pièces où le réalisme allait jusqu'à montrer aux spectateurs d'un drame d'Euripide une femme outragée sur la scène, et, à ceux d'Hercule mourant, un vrai bûcher, de vraies flammes, un homme vivant qu'elles consomment. » (*Histoire des Romains*, ch. LX.)

Champagny : « La publicité de ces désordres en est le plus effrayant symptôme. La débauche ne se tenait pas dans un réduit obscur, elle était un des hôtes officiels de la maison... organisée en présence des serviteurs, en face de la mère, sous l'œil des enfants. Elle devient même une solennelle dérision du mariage. »

« Le droit de vie et de mort du père de famille, tombé en désuétude quant à l'adulte, subsistait tout entier quant à l'enfant nouveau-né. La loi ordonnait même de tuer l'enfant mal conformé. Quand un enfant venait de naître, on l'étendait aux pieds du père de famille. Si celui-ci le reconnaissait et l'acceptait comme sien, il le prenait dans ses bras (*suscipiebat*)... Si, au contraire, il le laissait par terre, l'enfant était jeté au Vélabre. » (*Les Césars*, t. II, l. III, ch. IV.)

(2) Renan, *Vie de Jésus*, p. 426.

de l'Eglise qu'il a fondée. Sur le point de quitter la terre n'a-t-il pas dit aux Douze : « Prêchez l'Evangile à toute créature.... Je suis avec vous jusqu'à la consommation des siècles.... Ayez confiance, j'ai vaincu le monde.... Les portes de l'enfer ne prévaudront pas contre l'Eglise.... »

Autre merveille. — Jamais homme sur la terre a été aimé comme Jésus. Dans le code de la vie chrétienne il a osé insérer un article que jamais aucun législateur n'a osé promulguer. Il veut être aimé par les parents plus que leurs enfants, par les enfants plus que leurs parents, par l'épouse plus que l'époux.

Jésus a été obéi. Seul il a rencontré un amour qu'on peut dire universel. Il a été aimé par tous les âges, depuis l'enfant encore sur les genoux de sa mère, jusqu'au vieillard courbé sous le poids des années. Dans toutes les conditions sociales : par les pontifes et les fidèles; par des rois et des peuples; par des hommes de loi et des hommes d'épée; par des savants et par des ignorants; par des riches et par des pauvres.

L'amour de Jésus universel, fort, tendre et généreux a couvert le monde de monuments impérissables. Il a inspiré des chefs-d'œuvre dans tous les arts : l'architecture, la sculpture, la peinture, l'éloquence, la poésie. Et ces chefs-d'œuvre exposent à tous les regards, racontent à tous les esprits, chacun des mystères de sa vie : mystère de sa naissance à Bethléem, de son travail à Nazareth, de ses prédications et de ses miracles; mystères de ses humiliations et de ses souffrances.

Les lieux où il est né, où il a vécu, marché, prêché, fait ses prodiges, où il a expiré, d'où il est monté aux cieux, on les visite pieusement depuis dix-neuf siècles, on y baise la trace de ses pas, on les arrose de ses larmes.

Le bois de sa croix a été divisé en des millions de morceaux qui sont conservés religieusement par tout l'univers et vénérés à genoux.

Surtout son corps vivant, présent partout sous les espèces eucharistiques, est devenu le centre de toutes les communautés chrétiennes. Dans les villes et les bourgades de toute la chrétienté, les maisons ont été groupées autour du temple. Là vont se verser les larmes des douleurs chrétiennes; là vont se sanctifier les joies chrétiennes; là vont s'altérer les saintes ardeurs des épouses de Jésus-Christ; là sont puisées la force et la patience pour le travail, la lutte, la souffrance.

Tous les siècles chrétiens ne proclament-ils pas la merveilleuse efficacité de l'amour de Jésus-Christ? Des chrétiens qui sont restés purs au milieu des tentations les plus violentes; les légions de religieux qui ont suivi le divin Maître dans la voie de la pauvreté, de l'humilité, du renoncement; ces âmes héroïques qui se consacrent au soulagement de toutes les misères; tous ceux qui ont la force d'aimer ce que la nature abhorre, de haïr ce que la nature aime et recherche; tous ceux enfin en qui la vie divine s'est manifestée dans son épanouissement le plus superbe : où donc tous ces héros, la gloire de l'Eglise et de la race humaine, ont-ils puisé l'énergie pour dompter les passions, éteindre le feu de la concupiscence, vaincre Satan, donner le spectacle des vertus chrétiennes pratiquées jusqu'à l'héroïsme? Ah! s'ils pouvaient répondre, ils diraient à travers des larmes de reconnaissance : C'est l'Homme-Dieu, par ses exemples, ses enseignements, ses sacrements, par son Eucharistie, qui nous a rendus vaillants, c'est lui qui nous a sauvés et de nos faiblesses et des séductions du monde et de la puissance de l'enfer.

Si Jésus-Christ a été aimé à toutes les époques du christianisme, jamais peut-être son amour n'a été, chez l'élite du peuple chrétien, aussi universel que de nos jours. Il est aimé de tant de prêtres et de laïques, qui ne reculent devant aucune peine et aucun sacrifice pour conserver et défendre la foi et faire régner la paix et la charité au sein des masses populaires. Il est aimé de tant de religieux de l'un et de l'autre sexe, qui joyeusement renoncent au monde, à ses biens, à ses honneurs, à ses joies, pour suivre Jésus dans la voie du renoncement, de l'humilité, de la pénitence. Il est aimé par tant de missionnaires qui marchent sur les traces des Apôtres et vont au loin, au mépris de leur vie, faire connaître et aimer le nom de Jésus-Christ. Saluons de notre admiration une merveille que les siècles précédents n'avaient pas encore vue : la femme missionnaire, marchant, elle aussi, sur les traces des Apôtres. Elle ne le cède pas à l'homme en zèle, en dévouement, en esprit de sacrifice.

Il avait raison Napoléon I lorsque à Sainte Hélène, il disait : « Jésus-Christ veut l'amour des hommes; il veut ce qu'il est le plus difficile d'obtenir... Il l'exige et il réussit. J'en conclus sa divinité. »

Assurément ces merveilles s'expliquent, si Jésus-Christ est Dieu, si comme Dieu il inspire le courage, donne la fécondité à la

parole des Apôtres et dirige les événements humains. Mais s'il n'est qu'un homme, partant s'il n'est qu'un imposteur et un séducteur — car il avait croire à sa divinité — quelle raison donnera-t-on du succès de cette œuvre humaine, de sa merveilleuse durée, de son incomparable fécondité? Le Concile du Vatican a raison de le dire : « L'Eglise par elle-même, avec son admirable propagation, sa sainteté éminente, et son inépuisable fécondité pour tout bien, avec son unité catholique et son immuable stabilité, est un grand et perpétuel argument de crédibilité, un témoignage irréfragable de sa mission divine. » (1)

II.

A cet argument l'incrédulité contemporaine oppose l'histoire de plusieurs autres religions. Nous avons à examiner la valeur de l'objection.

Il serait superflu de s'arrêter au Lamaisme ou culte de Fo et au Taosisme dont l'origine est attribuée à Lao-Tseu, religions superstitieuses et magiques, grossières idolâtries qui se partagent la Chine avec le culte de Bouddha et de Confucius. Nous ne nous arrêterons pas non plus à Confucius, philosophe, homme d'Etat, trop sage pour se dire ou se croire prophète ou Dieu, qui fut principalement un moraliste et non le fondateur d'un culte nouveau, mais dont la morale et la religion, assez pures d'erreurs positives, sont incomplètes, froides, sans élévation. — Nous passerons encore Zoroastre, personnage mythologique suivant les uns, historique suivant les autres, qui ne savent s'ils doivent placer sa naissance l'an 2000 ou l'an 500 avant Jésus-Christ; il suffira de dire qu'on le croit fondateur d'une religion qui fut connue des Mèdes et des Perses et qui survit encore dans les montagnes de Perse et chez les Parsis de Bombay, et qu'on lui attribue le livre officiel de ce culte, l'Avesta, où il enseigne le dualisme oriental avec deux tendances opposées, l'une vers le monothéisme, l'autre vers le polythéisme. — Nous passerons aussi sur le Brahmanisme, ou religion du Vêda, qui remonte à quinze siècles avant l'ère chrétienne et se divise en deux parties, dont la première, contenue dans les anciens hymnes du Vêda,

(1) Sess. III, cap. III.

le feu, et dont la seconde, le Brahmanisme proprement dit, professe le panthéisme idéaliste et la métempsycose. — Nous défie les éléments de la nature, le vent, l'orage, le soleil, l'aurore, considérerons les deux religions qu'on se plaît à opposer au christianisme : le Bouddhisme et le Mahométisme. L'examen que nous en ferons servira à mettre davantage en lumière la divinité de la religion chrétienne et de son fondateur.

* * *

Le désintéressement de Bouddha, l'austérité de sa vie, sa sainteté même, ne peuvent, dit-on, être révoqués en doute. Quitter à vingt-sept ans la cour royale de son père, sa femme et son fils, renoncer à l'espérance de régner, se livrer à la recherche de la sagesse, suivre d'abord les leçons des brahmanes, puis embrasser la carrière d'ascète, vivre ensuite en solitaire et se livrer à des macérations et à des méditations prolongées; enfin, après sept annés d'une vie humble et obscure, prêcher au peuple une doctrine nouvelle, qu'on croit la véritable sagesse, continuer cet enseignement pendant quarante-quatre ans, jusqu'à la mort : n'est-ce point mener une vie de sainteté et d'héroïsme? Or, c'est là l'histoire de Siddhartha, connu sous le nom de Çakya-Mouni, c'est-à-dire solitaire de la race des Çakya et sous celui de Bouddha, c'est-à-dire le savant ou l'éveillé.

La doctrine de Çakya-Mouni n'est-elle pas digne d'admiration? Quelles sont en effet les règles qu'il trace aux moines qui composent l'assemblée, et aux fidèles ou auditeurs? Il ne se contente pas de leur interdire le vol, le mensonge, l'adultère, l'ivrognerie; le moine sera astreint à la chasteté et à une sévère pauvreté; il passera sa vie à mendier, à méditer, à annoncer la sagesse du maître; les fidèles, agriculteurs ou négociants, pratiqueront la bonne œuvre par excellence, l'aumône donnée aux moines, et contribueront ainsi à la propagation de la sagesse. Ces préceptes présentent déjà quelque chose de grand et de beau; cependant ce n'est encore que le côté extérieur de la morale du Bouddhisme. Il est d'autres préceptes dignes du christianisme. Bouddha demande de ses adeptes le renoncement absolu, l'anéantissement de tout désir, de toute affection, de toute passion. Pour arriver à cette perfection, ils passent par une série d'exercices semblables à ceux qui sont en vigueur dans les ordres religieux du catholicisme : méditations sur la vanité du monde et le néant

de l'existence, confession des fautes, direction de la conscience. Un bonheur relatif, la liberté intérieure, une puissance surnaturelle assez peu définie, enfin la *Nirvana* des passions doivent être la récompense de ces sacrifices. Cependant le Bouddhiste ne vivra pas pour lui seul; il aimera son semblable et lui procurera, au moyen de l'apostolat, exercé par d'autres ou par lui-même, le bienfait de la nouvelle doctrine.

Enfin la vraie sagesse reçut une rapide et grande extension. Commencé vers l'an 500 avant Jésus-Christ, le Bouddhisme régna mille ans sur l'Inde en concurrence avec le Brahmanisme; il se répandit dans la Tartarie, la Chine, le Japon, l'Indo-Chine, quelques îles de la Sonde. Il compte suivant les uns cinq cent millions d'adhérents, suivant les autres quatre cent millions, suivant d'autres enfin trois cent millions et demi.

Ainsi ses vertus, sa doctrine, la propagation de son culte, tout est extraordinaire en Çakya-Mouni; les miracles mêmes ne lui firent pas défaut, s'il faut en croire les récits inspirés par la vénération de ses adeptes. Personne, si l'on excepte cependant les Bouddhistes, ne consentira à regarder Bouddha comme un Dieu. Comment dès lors les vertus de Jésus-Christ, ses œuvres, le succès de l'Evangile lui mettraient-ils au front l'auréole de la divinité?

Une observation préliminaire éclaircira la réponse.

Le dogme catholique le reconnaît, la chute originelle n'a pas enlevé à l'esprit humain la puissance d'arriver à la connaissance de l'existence de Dieu et d'un grand nombre de préceptes de la loi naturelle; la volonté n'est pas réduite à l'impuissance par rapport à tout bien de l'ordre moral. La révélation, absolument nécessaire pour la connaissance des vérités surnaturelles, n'a été que moralement requise pour l'ensemble des préceptes de la loi; le secours divin n'est demandé que pour vaincre les tentations violentes et observer un temps notable toute la loi divine. Partant l'Eglise ne fait pas difficulté d'admettre que dans le cours des âges il ait pu se rencontrer des hommes extraordinaires, qui ont touché de plus près, et ont comme entrevu l'idéal de la vertu chrétienne. Elle soutient toutefois que des erreurs graves et fondamentales se sont glissées dans leur enseignement, qu'à côté de certaines vertus la faiblesse humaine a laissé des traces, tâches qui ne souillent point la beauté absolue de l'humanité de Jésus-Christ.

Cette remarque préliminaire nous met à l'aise pour répondre aux difficultés exposées tantôt.

Si la comparaison entre Jésus et Çakya-Mouni n'était pas sacrilège, elle serait encore parfaitement absurde et ridicule. Les récits de la vie de Bouddha sont postérieurs de plusieurs siècles à sa mort. Il est impossible de démêler l'histoire de la légende. Les prodiges qui lui sont attribués sont dignes, selon la juste remarque d'un auteur, de figurer sur un programme de fête foraine. Comment dès lors l'opposer à Jésus-Christ, dont les actes, les miracles, les prophéties, la mort, la Résurrection sont attestés aussi bien par ses ennemis que par ses amis et sont attestés dans des écrits de la plus parfaite authenticité et de la plus absolue vérité?

D'ailleurs quand même tout ce qui est rapporté serait parfaitement exact, les nombreuses erreurs qui souillent la sagesse de Bouddha suffisent à elles seules pour faire justice de l'admiration intéressée des incrédules modernes.

Trois erreurs capitales et manifestes constituent la base du Bouddhisme : l'athéisme pratique, la métempsycose, l'anéantissement final.

Çakya-Mouni ne s'inquiète pas de l'existence d'un être suprême, créateur de l'univers. Dieu existe-t-il? C'est un problème dont il lui paraît inutile de chercher la solution. On le croirait le précurseur des positivistes modernes. Grâce à cette espèce d'athéisme, la sagesse de Bouddha ne connaît ni secours divin, ni prière, ni sacrifice, ni cérémonies du culte. Elle ne connaît pas non plus l'humilité chrétienne; toute perfection, toute vertu est attribuée aux mérites personnels. C'est la conséquence de la métempsycose. L'homme, soumis à une loi fatale, passe par une série de vies successives; il meurt pour renaître dans un état plus heureux ou plus malheureux, suivant que dans la vie antérieure il s'est rendu digne de récompense ou de châtement. Cette sanction a-t-elle suffi pour mettre un frein aux passions, après une suite presque interminable d'existences, l'être entre dans le *Nirvana*, état mystérieux dans lequel les uns ont vu le complet anéantissement, d'autres un mode d'existence, d'où le sentiment, la vie, l'activité sont bannis, et qui est l'équivalent de la destruction.

Mais, dira-t-on, la morale de Bouddha peut-elle bien s'édifier sur une telle base?

En vérité on se surprend aisément à douter qu'elle puisse reposer sur un tel fondement. Cependant un examen plus attentif

montre que la morale Bouddhiste est la suite et l'application pratique de cette triple erreur. Le Bouddhisme prêche-t-il le renoncement absolu, c'est que dans la vie future tout attachement au corps ou à l'âme aura son châtiment; ou bien que l'existence est un mal, puisqu'elle est passagère; ou bien encore que le bonheur est dans le vide et le néant et que partant le *Nirvana* des passions donne un avant-goût de cette béatitude suprême. Elle est énorme la distance qui sépare cette doctrine de la morale de l'Évangile, laquelle propose la gloire de Dieu comme fin à nos actions et le bonheur du ciel comme stimulant à la vertu, où tout enfin est activité et vie.

De la même source découlent les autres préceptes du code moral de Çakya-Mouni. Si le vol, le mensonge, l'adultère sont prohibés, si l'amour du prochain est commandé, s'il n'est pas permis de tuer un être vivant, l'égoïsme en est la seule raison : par l'observation de ces lois, moins de maux troubleront la vie présente et celle qui suivra immédiatement. D'ailleurs si la morale de Bouddha met ce frein aux passions, elle permet d'autres licences : ni la polygamie, ni même la polyandrie ne sont défendues. Elle ordonne la charité, mais cette charité n'a jamais pu créer aucune des œuvres multiples qui sont l'honneur du christianisme.

Ainsi un abîme sépare la morale de Çakya-Mouni de celle de Jésus-Christ.

Il reste à juger l'extension du Bouddhisme. A l'argument qu'on en tire contre la divinité du Christ et de son œuvre, nous opposons une double réponse.

D'abord nous nions ce qui est supposé ou affirmé par les rationalistes, c'est-à-dire que la doctrine du fondateur s'est transmise sans corruption essentielle d'un âge à un autre, d'une nation à une autre. Car enfin s'il a subi des transformations capitales, est-ce encore le Bouddhisme qui a été propagé? Si ce n'est pas le Bouddhisme, que devient l'objection? Or aux trois erreurs qui infectaient la religion primitive — si on peut appeler religion un ensemble de préceptes qui supposent l'athéisme — vinrent s'ajouter ou se substituer le polythéisme, l'idolâtrie, la magie. Çakya-Mouni, après cent-cinquante existences, après avoir été ascète, brahamane, mendiant, lion, perroquet, marchand, roi, ermite, a été mis sur les autels par ses vieux adeptes. Ses vertus et ses mérites l'ont placé au rang suprême des existants, et en ont fait un être surnaturel, jouissant de propriétés divines.

A côté de lui siègent les dieux du panthéon indien, sous le nom de Devas. Les Bouddhas antérieurs, qui depuis des milliards de siècles se succèdent tous les deux ou trois mille ans, frappent à la porte du *Nirvana*, afin de partager le sort de Çakya-Mouni. Sa cour est composée d'une foule d'êtres surnaturels, anges ou démons; ils ont la forme de l'oiseau ou du serpent et vivent dans l'air ou sur la terre, ou bien au sein des mers.

On possède des dents, des cheveux, des ossements, des vêtements de Bouddha. On les invoque, on raconte des miracles. Cependant Çakya-Mouni, plongé au sein du *Nirvana* dans un repos absolu, ne s'occupe pas des nécessités des mortels; ce sont donc les statues, les reliques laissées par lui qui sont invoquées et à qui des merveilles sont attribuées. Où trouve-t-on une idolâtrie plus grossière? Il ne lui manque même pas les formules magiques capables de tous les prodiges.

Le Bouddhisme a donc été transformé. L'homme a besoin de croire à Dieu et à la vie future. Ces idées ont apparu dans le Bouddhisme sous forme de superstitions et ont remplacé l'athéisme et le nihilisme.

D'ailleurs quand bien même la sagesse de Çakya-Mouni se serait conservée dans sa pureté primitive, les caractères qu'offre sa propagation sont loin de montrer que la conservation et les triomphes du christianisme ne doivent pas être attribués à la vertu divine dont nous le disons animé.

Il y a en effet des causes multiples qui expliquent naturellement les progrès du Bouddhisme. Il ne faisait la guerre ni aux superstitions des masses, ni à l'ambition des grands; il ne parlait pas en maître, ne proscrivait pas le culte des divinités dont il jugeait seulement inutile de s'occuper; il ne faisait pas de lois pour régler le mariage. Par là le nouveau culte ne s'attira pas la haine du pouvoir civil. Bien plus, il en fut ouvertement protégé et l'on sait qu'il fut surtout redevable de ses progrès à Açoka Pyiadasa qui est à juste titre surnommé le Constantin du Bouddhisme.

Cependant ce ne sont pas les seules causes qui expliquent la faveur avec laquelle la sagesse de Çakya-Mouni fut accueillie. Les peuples se courbèrent volontiers sous les lois du nouveau culte lorsque le polythéisme lui eut donné une forme plus poétique. La Chine a été éblouie par une mythologie qu'elle ne trouvait pas chez elle. Les Hindous étaient fatigués du Brahmanisme froid, sans idole et sans temple. La légende de Çakya-

Mouni quittant le trône, se mêlant au peuple et aux pauvres pour enseigner la sagesse, donna au Bouddhisme une grande popularité dans les diverses contrées où il parvint à s'implanter.

On le voit, il y a une manifeste opposition entre le Bouddhisme et le Christianisme, entre Çakya-Mouni et Jésus-Christ. Il y en a une plus grande encore entre Jésus-Christ et Mahomet.

* * *

Mahomet, nous disent les incrédules, institua une religion qu'il déclara être divine. Il se proclama descendant d'Abraham, prophète de Dieu, plus grand que Moïse et Jésus-Christ, comme eux législateur envoyé du ciel. A l'en croire, il avait reçu la mission de purifier le christianisme du polythéisme et de l'idolâtrie et de le ramener au monothéisme d'Abraham; l'archange Gabriel lui communiquait les ordres d'Allah. Aussi toutes ses paroles, religieusement conservées dans le Koran, sont regardées dans le monde musulman comme autant d'oracles divinement inspirés. Le succès couronna l'entreprise du prophète. S'il fut persécuté d'abord à la Mecquë, et forcé de se réfugier à Médine, l'année de l'hégire, la première de l'ère musulmane, la suite de sa vie fut une série non interrompue de triomphes. Mahomet et ses successeurs tinrent tête aux rois et aux empereurs; ils imposèrent le Koran aux peuples par la force du sabre; le croissant lutta victorieusement contre la croix; il domina des bords du Gange à ceux de la Loire, et sans la fortune de Charles-Martel dans les plaines de Poitiers, tout l'occident subissait la loi de l'Islam. Après onze siècles, la religion du Koran n'est point éteinte; elle poursuit ses conquêtes en Asie et en Afrique et maintient sa puissance en Europe, sur les rives du Bosphore.

De ces faits n'est-il pas permis de tirer les conclusions suivantes? Ou bien le mahométisme est d'origine divine, et alors comment le christianisme, qui lui est opposé, peut-il être divin? Ou bien il est d'origine humaine et alors de quel droit le christianisme prétend-il être une religion révélée? Le mahométisme ne présente-t-il pas les mêmes preuves à l'appui d'une origine divine?

La réponse est aisée. L'examen de l'islamisme montre à l'évidence son immense infériorité vis-à-vis du christianisme. Dès lors Mahomet, lorsqu'il se présente comme l'envoyé de Dieu, est un séducteur ou un halluciné. Ensuite le dévergondage de ses mœurs enlève au prophète toute vraie grandeur morale et le

met infiniment au-dessous de Jésus-Christ, type éternel de vertu et de beauté. Il n'y a donc que le succès de ses armes qu'on puisse essayer d'invoquer à l'appui des théories anti-chrétiennes. Or les causes naturelles suffisent à l'expliquer. Développons brièvement cette réponse.

L'origine humaine du Koran ressort de sa nouveauté, de l'opposition de ses doctrines avec le christianisme, du relâchement de la morale qu'il consacre. Pour que la mission de Mahomet pût être divine, il fallait qu'elle ne fût pas contraire aux enseignements du Christ; cela découle de la mission même que le prophète s'attribue. Témoin des luttes entre les juifs et les chrétiens relativement à la venue du Messie, entre les diverses sectes chrétiennes relativement aux dogmes contenus dans l'Écriture sainte, Mahomet voulut réunir les juifs et les chrétiens dans une foi commune; il reconnut que Dieu avait envoyé Moïse aux Juifs et Jésus-Christ aux chrétiens; les disciples de l'un et de l'autre, disait-il, avaient altéré, par leurs interprétations, les enseignements du Maître; notamment les chrétiens, en adorant trois personnes en Dieu, en reconnaissant la divinité de Jésus-Christ, avaient rétabli le polythéisme et l'idolâtrie; lui, Mahomet, était suscité par Dieu pour achever l'œuvre de Moïse et de Jésus-Christ et ramener la religion à sa pureté primitive, c'est-à-dire au monothéisme d'Abraham. Ne devait-il donc pas y avoir harmonie complète entre la prédication du prophète et la doctrine de Jésus-Christ clairement énoncée dans les Écritures et crue par les fidèles dès l'origine de l'Eglise? Or il y a évidemment opposition. La trinité des personnes en Dieu, la divinité du Christ, que Mahomet appelle polythéisme et idolâtrie, ne sont-elles pas manifestement contenues dans le dépôt de la foi chrétienne? Jésus-Christ n'enseigne-t-il pas l'indéfectibilité de la foi de l'Eglise, la nécessité de se soumettre à une autorité instituée par lui? Pour le nier, il fallait toute l'ignorance et toute l'audace qui caractérisent Mahomet. Le but même indique donc dès l'abord la nouveauté et l'origine humaine du Koran.

La loi du prophète réglant les mœurs en est une preuve plus palpable encore.

Le Christ avait préparé la voie à l'abolition de l'esclavage en rétablissant l'égalité de toutes les conditions devant la loi religieuse; il avait proclamé l'unité et l'indissolubilité du mariage; il avait interdit d'imposer la foi par la violence des armes et

prêché le détachement des biens de la terre, la douceur, la patience en face des persécutions. Que deviennent ces préceptes dans le Koran?

Le musulman peut avoir quatre femmes légitimes et autant de concubines qu'il lui plaît; la loi exige seulement qu'il les ait conquises par la force des armes ou à prix d'argent et qu'il soit assez riche pour les entretenir. Les maris pourront divorcer à volonté, ou s'échanger leurs femmes. Par delà la tombe, d'éternels énièvements, d'éternelles voluptés attendent les fils du prophète. Ce dévergondage des mœurs, la honte du mahométisme, fit dire à Averroès : « L'islamisme est une religion de pourceaux. » Quant à la douceur et à la patience dans la persécution religieuse, l'islamisme ne les connaît pas; il se propage par la guerre sainte, c'est-à-dire la force brutale, le pillage, le partage du butin.

En vérité il est presque plaisant d'attribuer à l'archange Gabriel ces préceptes d'immoralité et de brutale violence. Autant la pureté du christianisme démontre son origine divine, autant l'impureté du Koran en démontre l'origine humaine. Au dilemme, proposé tantôt, ne peut-on pas opposer cet autre dilemme : Ou le christianisme est divin ou il ne l'est pas. S'il l'est, comment le mahométisme, qui le contredit, serait-il inspiré de Dieu? S'il ne l'est pas, il y aurait donc une doctrine humaine antérieure de six siècles, manifestement supérieure à l'islamisme que l'on dit être d'origine divine; or qui ne voit que cela est impossible?

Si de la doctrine de Mahomet nous passons à sa vie, il est aisé de voir qu'elle contraste singulièrement avec celle du divin Sauveur du monde. Mahomet donna l'exemple de l'immoralité et de la cruauté. Son harem s'éleva à côté de la première mosquée. Bientôt les licences du Koran ne suffirent plus à ses passions lubriques; il demande des dispenses à Allah et Gabriel les lui communique au gré de ses désirs voluptueux. Il reçoit la permission d'épouser douze femmes; ⁽¹⁾ il peut, à l'encontre de toute équité, préférer une femme à une autre ou la négliger, d'après ses caprices; ⁽²⁾ par une troisième dispense il épouse la femme de Zeinab, son fils adoptif. Son immoralité n'eut d'égale que sa cruauté. Toujours sur l'ordre de l'archange Gabriel, il commanda de nombreux massacres de juifs et de chrétiens; le

(1) Koran, XXXIII, V, 53 et IV, 3. — (2) *Ibid.*, XXXIII, 51.

meurtre est suivi de pillage et la meilleure part revient au prophète. — Que nous sommes loin de la chaste virginité, de la mansuétude, de la clémence, de l'abnégation, du détachement de toutes choses, qui éclatent dans la vie de Jésus-Christ!

On attribue il est vrai, à Mahomet un profond sentiment religieux; il parlait, dit-on, de Dieu avec amour et enthousiasme et ordonna des prières à Allah cinq fois par jour, précédées de purifications et d'ablutions. Ce contraste ne rappelle-t-il pas les paroles du divin Maître: « Ce ne sont pas ceux qui disent: « Seigneur, Seigneur », qui m'aiment, mais ceux-là qui observent ma loi. »

Cependant si tel est le caractère du prophète et du Koran, comment expliquer l'extension et la vitalité de l'islamisme? Comment concilier tant de bassesse d'une part, tant de force d'autre part? Un instrument indigne n'aurait-il pas été employé par Dieu pour le triomphe d'une cause sainte?

Il en est qui ont vu dans la durée et la force du mahométisme un problème historique. En effet, par sa nature, il paraissait appelé à une prompte décadence. L'absence manifeste de toute mission divine chez le prophète devait engendrer la rébellion des intelligences; la polygamie, le divorce et la corruption des mœurs qui en est la suite naturelle, devaient frapper l'islamisme de stérilité et d'une caducité précoce. Cependant nous le voyons renverser les empires chrétiens, résister plus tard aux coups victorieux qu'on lui porte. Quel est-ce phénomène?

Ce problème fût-il insoluble, la cause du christianisme n'en est pas compromise, les moyens de propagation ayant été absolument différents pour les deux religions. Mais n'y a-t-il pas réponse à la question?

D'aucuns ont attribué à une cause surnaturelle le succès du mahométisme; l'esprit des ténèbres, d'après eux, n'y aurait pas été étranger; Dieu l'aurait permis pour éprouver les justes et punir les crimes du monde. Cette réponse résout-elle la question? Sans doute on ne peut nier cette double intervention; mais ne faut-il pas aussi faire entrer en ligne de compte les éléments constitutifs de cette religion? Beaucoup l'ont cru et ont attribué la cause du succès et de la longévité de l'islamisme au mélange d'erreur et de vérité, de vertu et de vice, dont il se compose. Le dogme de l'unité de Dieu, fortement imprimé dans l'esprit du mahométan par la prière à Allah, l'exclusion de l'idolâtrie,

la croyance à la vie future et au jugement, à l'enfer et au ciel, élèvent incontestablement cette religion au-dessus du polythéisme. D'autre part, les mœurs faciles auxquelles elle engage, les désordres qu'elle permet, les plaisirs sensuels promis par delà la tombe, étaient un appât qui attirait et retenait les masses. L'union dans les mêmes mains de la puissance civile et de la puissance religieuse, la propagation du culte par les armes, le butin de la guerre sainte, le paradis promis au guerrier qui meurt pour la foi, tout cela produisit le courage, fanatisa le musulman, engendra des prodiges de valeur. Tout cela est naturel.

Or, et c'est notre conclusion, l'absence de tous ces moyens indique que le christianisme est d'origine divine. Le mahométisme se propage par la force, la religion du Christ se propage malgré la force qu'on lui oppose durant trois siècles; l'un grâce aux passions qu'il flatte, l'autre malgré les passions auxquelles elle fait la guerre; l'un en supprimant tout mystère, l'autre malgré les dogmes incompréhensibles qu'elle impose à la raison. On le voit, l'opposition est complète. Les moyens naturels et humains aident l'un; ils entravent l'autre.

* * *

Une dernière objection est faite contre la divinité du Christ et de son œuvre. Rien à peu près, dit-on, de ce qu'on trouve dans la vie de Jésus-Christ et dans la religion instituée par lui, ne leur appartient en propre. Ne voyons-nous pas Krisnah vénéré par les bergers et exilé dès sa naissance; Bouddha retiré dans la solitude et tenté par le démon Mara; les dieux Osiris, Adonis et Alys mourant puis ressuscitant? — Tout ce dont se compose le culte chrétien, on le trouve dans les autres religions. Partout on rencontre l'adoration, le sacrifice et d'autres cérémonies sacrées. Le musulman croit à un seul Dieu; le brahmane à une certaine trinité; l'égyptien à un jugement après la mort; le bouddhiste pratique la vertu de chasteté. Si la religion chrétienne n'a pas d'originalité, si elle copie les autres cultes, comment peut-elle prétendre être fille du ciel?

Il est plus d'une réponse à cette difficulté. Si l'on veut se rappeler que Jésus-Christ est venu dans la plénitude des temps historiques, que les Evangiles sont de la plus parfaite authenticité et leurs récits de la plus parfaite exactitude, on verra aisément que l'apparente similitude des scènes de la vie de Jésus-

Christ avec d'autres scènes qui se seraient passées en d'autres pays et en d'autres siècles, n'est que coïncidence fortuite. Les bergers de la crèche ont-ils voulu copier les adorateurs de Krisnah? Le divin Sauveur en se retirant dans le désert a-t-il songé à Bouddha; en mourant et en ressuscitant, a-t-il voulu imiter les dieux du paganisme? Evidemment non. — Ensuite, selon toute probabilité, les légendes qui ressemblent aux récits évangéliques ne sont qu'une imitation corrompue de ceux-ci. Jésus, du reste, ne pouvait imiter ce qu'il ne connaissait pas, et il ne pouvait connaître les légendes bouddhistes que s'il était Dieu, car elles étaient de son temps absolument inconnues en Judée et même dans tout le monde civilisé.

Arrivons à la similitude des religions. Il est faux que rien ne soit propre à la religion de Jésus-Christ. Les vérités dont l'Eglise attribue la connaissance à la seule révélation divine sont ignorées en dehors du judaïsme et du christianisme. Les vestiges de la révélation primitive paraissent avoir été trop faibles pour que la connaissance des vérités surnaturelles ait persévéré chez les peuples de l'antiquité. En outre plusieurs mystères sont propres à la religion du Christ. Dans quel culte païen croit-on aux dogmes de l'unité de la nature divine et de la trinité des personnes? Peut-on sérieusement opposer à la trinité des chrétiens la *trimourti* indienne, composée de trois dieux distincts de nature et inventée au moyen-âge pour donner un semblant d'unité à divers cultes dont les uns avaient pour objet *Brahma*, les autres *Çiva*, d'autres enfin *Vichnou*. Où rencontre-t-on, en dehors du judaïsme et du christianisme, une vraie incarnation, c'est-à-dire une personne divine réunissant en elle deux natures réellement distinctes, la nature divine et la nature humaine? Sans doute il est des religions qui font descendre leurs dieux sur la terre; mais ces dieux se sont fait voir dans leur nature propre et prétendue divine, et non dans une nature nouvelle unie hypostatiquement à l'autre nature. Où trouve-t-on les dogmes de la béatitude surnaturelle, de la grâce, des sacrements? Où le saint Sacrifice de la messe qui renouvelle d'une manière non sanglante l'immolation du calvaire? Où enfin l'autorité doctrinale de l'Eglise et la hiérarchie? Or ne sont-ce pas là des éléments essentiels du christianisme?

S'il est certains éléments communs à la plupart des cultes, pourquoi s'en étonner? Les peuples qui ont cru à l'existence d'un être suprême pouvaient savoir, en dehors de la révélation,

qu'un culte d'adoration, de sacrifices et de prières lui est dû; les tendances communes à toute l'humanité ont donné naissance, chez des peuples différents, à des rites et à des cérémonies semblables par certains côtés. Si on les retrouve dans la religion révélée, c'est que Dieu, lorsqu'il institue un culte, ne fait pas une œuvre contre nature, mais se conforme, en les purifiant et en les élevant, aux inclinations du cœur humain.

La conclusion s'impose. La perfection du christianisme, sa propagation malgré des obstacles humainement insurmontables, sa force invincible, malgré la faiblesse naturelle de ses appuis, sa force sanctificatrice, tout cela est inexplicable en dehors de l'hypothèse de son origine divine et du secours du Tout-Puissant, qui le soutient dans toutes les phases de son existence.

Confessons donc que le Verbe s'est fait chair, que Jésus de Nazareth conçu par la Vierge Marie est vraiment Dieu et vraiment homme, que dans l'unité de sa personne les deux natures sont restées distinctes, que Jésus-Christ est notre Rédempteur, le roi immortel des siècles, le juge suprême des vivants et des morts, à qui soit gloire et honneur dans les siècles des siècles.

LAUDETUR JESUS-CHRISTUS.



TABLE DES MATIÈRES.

DEUXIÈME PARTIE.

Jésus-Christ a-t-il démontré sa Messianité et sa Divinité?

CHAPITRE I.

Sagesse et Sainteté de Jésus-Christ.

Première preuve.

La sagesse, la sainteté et la puissance sont les trois éléments constitutifs du caractère de Jésus-Christ. La sagesse de Jésus démontre qu'il est impossible qu'il se soit cru Messie et Dieu et qu'il ne le fût pas. Sa sainteté démontre qu'il ne trompait pas ses disciples quand il leur enseignait sa filiation divine p. 1 et 2

§ I. — Sagesse de Jésus-Christ.

Jésus-Christ s'élève comme un géant au-dessus des génies dont s'honore l'humanité, par l'élévation de ses pensées, leur profondeur, leur fécondité p. 3, 4

Le divin Maître surpasse les philosophes et les prophètes pour un triple ordre de vérités dont les unes concernent Dieu, les autres la nature et l'origine de l'homme, les autres l'honnêteté et la perfection de la vie humaine. Il les surpasse aussi par la manière de posséder ces vérités et de les enseigner p. 4 à 7

La nouveauté et la fécondité de la doctrine de Jésus-Christ démontrent sa divinité p. 8 à 10

§ II. — Sainteté de Jésus-Christ. Innocence de sa vie.

Pour démontrer la sainteté de Jésus, il suffit d'établir sa parfaite innocence p. 10, 11

I. L'innocence de Jésus est attestée par un triple témoignage. D'abord par le témoignage véridique de Jésus lui-même. Il affirma son innocence pendant sa vie et à l'heure de sa mort. — Ensuite par le témoignage de ses contemporains. — Enfin par le témoignage de la postérité. — Il y a accord unanime pour dire avec l'Apôtre : « Sanc-

tus, innocens, impollutus, segregatus a peccatoribus, excelsior caelis factus. » p. 11 à 18

- II. La gloire de l'innocence de Jésus résulte d'abord de ce fait qu'elle est unique au monde. Ensuite de ce qu'elle se manifeste au milieu des contrariétés, des épreuves, des souffrances p. 18, 19

CHAPITRE II.

Les Miracles de Jésus-Christ.

Deuxième preuve de sa Divinité.

COUP-D'ŒIL. La vie publique de Jésus-Christ fut un enchaînement d'œuvres merveilleuses. Sa puissance des miracles s'étendait à la nature entière : la mer et la terre, les hommes et les choses, la matière inanimée et la matière animée, rien n'échappe au pouvoir de ce thaumaturge. — Ce pouvoir merveilleux, il l'exerce avec un parfait désintéressement. — La multiplicité et la variété de ces miracles ont toujours été regardées comme la grande preuve de la mission et de la divinité de Jésus-Christ. p. 20, 21

§ I. — Exposé des Miracles de Jésus-Christ.

Jésus a affirmé que le ciel, la terre, l'enfer lui obéissaient comme au maître de toutes choses. Les Evangiles rapportent en détail quarante miracles, au milieu d'une multitude d'autres. p. 21 à 23

La terre obéit à Jésus : Conversion d'eau en vin aux noces de Cana. Double multiplication des pains p. 23 à 26

Miracles exercés sur la mer. Double pêche miraculeuse. Jésus marche sur la crête des vagues comme sur la terre ferme. Il apaise la tempête p. 26 à 29

Jésus exerça principalement sur les hommes sa puissance des miracles. Parmi les innombrables guérisons opérées, il en est dont le caractère miraculeux est particulièrement évident : double guérison opérée à distance : celle du fils de l'officier de Capharnaüm, opérée à quarante kilomètres de distance; celle du serviteur du centurion. — Guérison d'un sourd-muet, d'un aveugle-né p. 29 à 33

La mort obéit aux ordres de Jésus. Il ressuscite la fille de Jaïre; le fils de la veuve de Naïm; le miracle le plus retentissant est la résurrection de Lazare, à Béthanie, aux portes de Jérusalem p. 33 à 37

Miracles faits par Dieu pour glorifier son Fils, à sa naissance, à son baptême sur les bords du Jourdain, à sa transfiguration sur le Thabor, à sa mort au Golgotha p. 37, 38

§ II. — Cause finale des Miracles de Jésus-Christ.

On peut distinguer une double fin des miracles opérés par Jésus-Christ. L'une est propre à chaque miracle; c'est la fin prochaine. Par

- chacun de ses miracles, Jésus voulut soulager une misère. La compassion semble le mobile constant de ses prodiges : « Pertransiit benefaciendo.... » p. 38 à 40
- L'autre fin, la fin éloignée, est commune à tous les miracles. Jésus-Christ voulut démontrer sa messianité, sa divinité, la vérité de ses enseignements p. 40 à 42
- Le miracle est-il un critère positif, une preuve de révélation divine? Pour que le miracle prouve la vérité des enseignements du thaumaturge, il faut d'abord qu'il soit possible; il faut ensuite qu'il puisse être distingué de tout fait naturel. Double question préliminaire p. 42, 43
- Double espèce de miracles. Les miracles de premier ordre requièrent la toute-puissance de Dieu. Ceux de second ordre ne surpassent pas la puissance des anges. Les rationalistes nient la possibilité du miracle p. 43, 44
- La possibilité du miracle est démontrée *a posteriori* et *a priori* p. 45 à 50
- Il est erroné de prétendre que jamais on ne peut prouver que le fait constaté scientifiquement surpasse les forces de la nature, que jamais on ne peut savoir qu'il y a intervention directe de la divinité p. 50 à 52
- Le miracle invoqué par le thaumaturge pour prouver la vérité de ses discours est un critère positif de révélation divine. Un double argument le démontre p. 53 à 57

§ III. — Raisons apportées par les adversaires des Miracles évangéliques.

- Les rationalistes opposent aux miracles évangéliques une double série de raisons. Les unes ne concernent que les miracles évangéliques. Les autres s'attaquent à tout miracle.
- PREMIÈRE SÉRIE. Autrefois les naturalistes attribuaient à la fraude les miracles évangéliques. Aujourd'hui ils interprètent ces miracles de manière à leur enlever tout caractère surnaturel. Les faits narrés dans les Evangiles, disent-ils, sont vrais si on les regarde matériellement; mais les écrivains, à raison de leur état psychologique, leur ont donné une apparence surnaturelle. — Réfutation p. 58 à 62
- Ensuite il faut chez celui qui juge du miracle, qu'il ait la compétence nécessaire pour juger du caractère miraculeux des faits sensibles. Seuls des spécialistes, une commission scientifique, ont la compétence requise. Or les miracles évangéliques n'ont été observés que par des simples, des pauvres, des ignorants. — Réfutation p. 61 à 67
- Enfin l'incrédulité des Juifs est inexplicable, disent-ils, si la vie de Jésus est pleine de miracles. — Réponse p. 67, 68
- SECONDE SÉRIE. — Les progrès de la philosophie scientifique, disent Renan, Littré, Sabatier, rendent la notion de miracle de moins en moins acceptable. — Réponse p. 68 à 70
- Les naturalistes croient reléguer le miracle dans le pays des fables

par ce raisonnement : Le miracle, par définition, est une dérogation aux lois physiques. Or une dérogation à ces lois est radicalement impossible en vertu même de la nature de ces lois, telle que la Physique moderne les établit. — Réponse : Les naturalistes violent la règle élémentaire de toute discussion; car ils donnent au terme de *loi* une signification absolument différente de celle que les exégètes catholiques lui donnent, quand ils définissent le miracle une dérogation aux lois du monde corporel p. 70 à 72

D'après J. Simon, Littré, Stuart Nill, Renan, le miracle serait la ruine de la science; car jamais on ne pourrait savoir avec certitude si le phénomène observé est dû aux forces naturelles, plutôt qu'aux forces surnaturelles. — Réponse p. 73, 74

CHAPITRE III.

Les Prophéties.

Troisième preuve de la Divinité de Jésus-Christ.

§ I. — Les Prophéties faites par Jésus-Christ, preuve de sa Divinité.

I. *Vérité de la science prophétique de Jésus.*

Si Jésus est l'Homme-Dieu, il doit pouvoir répondre aux questions suivantes. Ses réponses, vérifiées par l'histoire, seront d'éclatantes prophéties p. 75, 76

A. *Quel sort attend ici-bas Jésus-Christ?* — Jésus prédit sa passion, sa mort, sa Résurrection, non seulement après le miracle de la résurrection de Lazare, mais mainte fois pendant sa vie publique. — Il prédit la trahison de Judas, le reniement de Pierre, l'abandon des disciples. — L'histoire montre l'exact accomplissement des prophéties p. 76 à 79

B. *Quel est le sort réservé au Temple, à la cité, au peuple Juif?* — Jésus prédit la ruine complète du Temple et de la cité, le massacre de nombreux Juifs, la captivité et la dispersion des autres. Il assigne l'époque exacte p. 79, 80

L'historien Josèphe, d'origine juive, narre le parfait accomplissement p. 80 à 82
Jésus prédit aussi le châtimeut de Corozain, Bethsaïda, Capharnaüm. —
Josèphe en confirme la réalisation p. 82, 83

C. *Quel sort est réservé aux Apôtres, à la doctrine de Jésus, à son œuvre?* —
Réponse de Jésus et vérification de la prédiction p. 83 à 86

II. *La prophétie est un témoignage de Dieu en faveur de la vérité.*

Le prophète parvient à la connaissance certaine de l'avenir par voie de révélation divine. — La prophétie est un témoignage de Dieu en faveur de la vérité. — Elle l'est spécialement, s'il est question de la divinité de Jésus-Christ p. 87 à 91

III. *Discours eschatologique de Jésus-Christ.*

Est-il vrai, comme le prétend Loisy, que Notre-Seigneur dans ses prophéties eschatologiques, annonce que la fin du monde suivrait immédiatement la ruine du Temple et de la cité? — Matthieu rapporte un discours manifestement eschatologique, de l'avis de tous les exégètes p. 91, 92

Beaucoup d'exégètes ont cru en trouver en Marc, après la prédiction de la ruine du Temple. D'après Loisy Notre-Seigneur y annonce la fin du monde et la parousie du vivant de la présente génération. Réfutation. Interprétation de plusieurs exégètes catholiques. . . p. 92 à 95

Une autre interprétation de Marc réfute radicalement Loisy. Dans la seconde partie de son discours en S. Marc, Jésus prédit en termes apocalyptiques, non la fin du monde, mais la rapide extension de son règne, l'établissement de sa royauté universelle sur les ruines du paganisme. Lien intime entre la ruine de Jérusalem et ce triomphe de l'Evangile p. 95 à 98

Loisy invoque encore la double prophétie faite par Notre-Seigneur en Matthieu XXIV et XXV. Il est manifeste que Notre-Seigneur plusieurs fois parle de la ruine du Temple et de la fin du monde. Il ne dit pas que la fin du monde coïncidera avec la ruine du Temple. A première vue il semble qu'il y ait confusion entre la ruine du Temple et la ruine finale du monde. La confusion est due à l'arrangement littéraire de Matthieu. Celui-ci fréquemment groupe plusieurs *Logia* dits par le Sauveur en des temps différents, à cause d'une certaine analogie p. 98 à 100

§ II. — Les Prophéties Messianiques de l'Ancien Testament accomplies en Jésus-Christ.

Preuve de sa Messianité et de sa Divinité.

Les prophéties Messianiques peuvent se diviser en trois groupes.

I. Prophéties concernant l'origine du Messie. Le Messie devait descendre d'Abraham, d'Isaac (et non d'Ismaël, l'ainé), de Jacob (et non d'Esau, l'ainé), de Juda (et non de Ruben, l'ainé), de David. — Michée annonça que le Messie naîtrait à Bethléem. Isaïe prédit que sa mère serait vierge. Aggée et Malachie prédirent que, grâce au Messie, la gloire du second temple surpasserait celle du premier temple. Daniël prédit l'époque exacte où le Messie commencerait sa mission. — Parfait accomplissement de ces prophéties p. 100 à 105

II. Prophéties concernant la vie du Messie, sa passion, son triomphe. — Isaïe et David ont décrit de nombreuses scènes de la vie et de la passion du Messie. Ils n'ont pas seulement prophétisé sa Résurrection, mais ils ont annoncé avec des accents enthousiastes l'étendue et la durée éternelle de son empire. L'histoire de l'Eglise est la ratification éclatante de ces prophéties p. 105 à 109

- III. Prophéties concernant la réprobation du peuple juif. Magnifique prophétie de Zacharie p. 110, 111
- IV. L'accomplissement parfait de ces nombreuses prophéties ne prouve pas seulement que Jésus est le vrai Messie; il démontre encore qu'il est l'Homme-Dieu. Les prophètes, en racontant ses souffrances, sa mort, ses triomphes et sa gloire, l'ont clairement dépeint comme Dieu. — Réfutation des arguments opposés à cette thèse par les adversaires de la Messianité et de la Divinité de Jésus . . p. 111 à 113

CHAPITRE IV.

La Mort de l'Homme-Dieu.

Contemplation du Calvaire.

- I. QUE VOYONS-NOUS AU CALVAIRE? a) Des groupes hostiles où paraissaient représentées toutes les classes de la société, et toutes les hostilités. — b) Un groupe sympathique : un homme et trois ou quatre femmes. C'est tout. Les amis de Jésus représentaient tous les genres de sympathie. — c) Jésus sur la croix. Qui est-il? Qu'a-t-il souffert? Pourquoi? Il expie les crimes de l'humanité et réconcilie les pécheurs avec Dieu p. 114 à 119
- II. QU'ENTENDONS-NOUS AU CALVAIRE? Sept paroles. Écoutons-en trois. — a) La première concerne les ennemis de Jésus. Ils prodiguent les insultes et Jésus demande pardon à son Père. Sublime leçon. — b) La seconde s'adresse à Marie et Jean. Douleur de la mère. Jésus la lègue au disciple aimé. Interprétation mystique. Jésus donne Marie comme mère aux chrétiens de tous les temps. — c) La troisième concerne Jésus lui-même : Eli, Eli, lamma sabacthani? Deuil de la nature. Silence des bourreaux. Cri de Jésus. Souffrance mystérieuse. Qui était digne comme Jésus d'être consolé par Dieu le Père à l'heure de la mort? Souffrance atroce. D'une voix retentissante Jésus remet son âme entre les mains de son Père. Par cet acte, produit librement, le Sauveur fait l'oblation du sacrifice rédempteur. p. 119 à 124
- « Et ego, si exaltatus fuero a terra, omnia traham ad meipsum. » p. 124, 125

CHAPITRE V.

La Résurrection corporelle de Jésus-Christ.

Quatrième preuve de sa Divinité.

§ I. — Etat de la controverse.

- La Résurrection de Jésus-Christ peut être envisagée au point de vue ascétique et au point de vue apologétique. — Pourquoi la Résurrection est la preuve fondamentale de la divinité de Jésus-Christ, de l'origine divine du christianisme. p. 125 à 129

Les rationalistes au XVIII^e siècle n'hésitèrent pas de traiter de menteurs et de fourbes les évangélistes, les apôtres, les chrétiens de la première génération. Aujourd'hui les rationalistes, les protestants libéraux, les modernistes déniaient toute valeur historique aux récits bibliques de la Résurrection, à cause de certaines contradictions apparentes entre les divers récits. Comment ils expliquent la persuasion des apôtres au sujet de la Résurrection. Ils regardent comme authentique le témoignage de S. Paul dans la première épître aux Corinthiens. — L'Apologétique doit savoir rajeunir sa méthode. Enumération des arguments p. 129 à 132

§ II. — Démonstration de la Résurrection corporelle de Jésus-Christ.

I. *Témoignage de Saint Paul.*

EXPOSITION DU TEXTE. Le but de l'Apôtre est de démontrer la Résurrection universelle des justes à la fin des temps et la Résurrection de Jésus est alléguée comme preuve. Elle est clairement affirmée; et les principales apparitions sont énumérées dans leur ordre chronologique. — La Résurrection de Jésus est le modèle de la Résurrection des justes. La description des corps ressuscités des justes nous fait connaître, au moins imparfaitement, l'état glorieux du corps de Jésus p. 133 à 137

PREUVE. Le témoignage de Paul, le premier dans l'ordre chronologique, démontre que la Résurrection de Jésus n'est pas une légende, mais que dès l'origine du christianisme elle a été crue à Jérusalem et en Judée comme un fait historique p. 137, 138

Les critiques rationalistes ne négligent aucun effort pour énerver l'argument fourni par saint Paul, même pour s'en faire une arme et combattre le dogme catholique. Exposé des raisons qu'ils apportent et réfutation p. 138 à 147

II. *Témoignage des Douze.*

Si Jésus n'est pas ressuscité, si les Douze ont essayé de faire croire à une fable, tout est inexplicable : d'abord la conduite des Douze, l'audace qu'ils ont eue de prêcher la Résurrection qu'ils savaient être fausse; ensuite le prodigieux succès qui a couronné leur ministère à Jérusalem et dans tout l'empire romain p. 148 à 152

Si au contraire Jésus est vraiment ressuscité, alors le zèle des Apôtres, leur audace, le succès de leur prédication, tout s'explique, sinon naturellement du moins surnaturellement par le secours de Dieu p. 152, 153

Les Douze n'eurent-ils pas des hallucinations, des visions, des extases, comme le prétend Strauss? p. 153 à 156

III. *Sépulture de Jésus. Tombeau trouvé vide.*

Le corps de Jésus ne fut point jeté dans une fosse commune, comme

- l'affirme Loisy; il fut enseveli dans le tombeau de Joseph d'Arimathie p. 156 à 158
- Le corps de Jésus disparut du tombeau; celui-ci fut trouvé vide. Réfutation de l'allemand Meyer p. 158 à 160
- Le corps de Jésus n'a pas été enlevé du sépulcre; il en est sorti par lui-même, sans secours étranger p. 160 à 163

IV. *Témoignage des Evangélistes.*

- Les Evangélistes rapportent la série des apparitions du divin Ressuscité en Judée d'abord, en Galilée ensuite, enfin de nouveau en Judée p. 164 à 173
- Les critiques bibliques rationalistes font état de prétendues contradictions entre les témoins de la Résurrection corporelle de Jésus. — Réponse des exégètes catholiques p. 173, 174
- Les exégètes rationalistes prétendent aussi que Matthieu et Marc non seulement ne parlent pas des apparitions de Jésus à Jérusalem; mais même les excluent. Ils concluent que Jésus n'apparut ni en Galilée, ni en Judée; mais qu'une légende naquit peu à peu chez les disciples et les premiers chrétiens. — Réfutation. p. 174 à 177

CHAPITRE VI.

L'Eglise catholique.

Cinquième preuve de la Divinité de Jésus-Christ.

- I. Les Apôtres, sans autre science que celle de Jésus crucifié et sans autre appui que la vertu mystérieuse de la croix, malgré la puissance des Césars et la sagesse des philosophes, malgré la corruption de la société et l'austérité des lois qu'ils imposent, les Apôtres, disons-nous, ne craignent pas de s'adresser aux puissants du monde, aux riches et aux sages, à un siècle livré à l'orgueil, à l'avarice, à la volupté; ils osent ordonner de plier le genou devant le crucifié, de croire à d'incompréhensibles mystères, de faire une guerre incessante aux instincts d'une nature déçue. Entreprise insensée, si elle n'est pas appuyée sur la vertu du Très-Haut. — La rapide propagation de l'Evangile, la transformation du monde, la civilisation chrétienne substituée à la civilisation païenne, les prodiges de sainteté enfantés par la foi et l'amour envers Jésus-Christ: voilà la cinquième preuve de la divinité de Jésus-Christ. p. 181 à 187
- II. A cet argument l'incrédulité contemporaine oppose l'histoire de plusieurs religions. Nous ne nous arrêtons ni au Taosisme, ni à Confucius, ni à Zoroastre, ni au Brahmanisme. On oppose surtout au Christianisme, le Bouddhisme et le Mahométisme . . . p. 187
- A. BOUDDHISME. On peut réduire à trois les objections tirées du Bouddhisme: la première est empruntée à l'histoire de Bouddha

- (Çakya-Mouni, Siddartha), la seconde à ses doctrines, la troisième à l'extension de sa religion. Réfutation p. 188 à 193
- B. MAHOMÉTISME. Mahomet, disent les incrédules, se dit descendant d'Abraham, prophète, plus grand que Moïse et Jésus: Il avait reçu la mission de purifier le christianisme de l'idolâtrie et de le ramener au monothéisme d'Abraham. Gabriel lui communiquait les ordres d'Allah. Le succès couronna son entreprise. Mahomet et ses successeurs tinrent tête aux rois et aux empereurs. Le croissant luttait victorieusement contre la croix. Après onze siècles la religion du Koran n'est point éteinte. Elle se maintient en Europe et fait des conquêtes en Asie et en Afrique.
- La réponse est aisée. L'examen de l'islamisme montre son immense infériorité. Le dévergondage de ses mœurs enlève au prophète toute grandeur morale. Le succès de ses armes est dû à des causes naturelles p. 193 à 197
- C. SIMILITUDE DES RELIGIONS. Dernière objection. Exposé et réfutation p. 197 à 199





233.2

L 139

LAHOUSSE, G.

17303

AUTHOR

Apologie De La Divinite de J.C.

TITLE

DATE
LOANED

BORROWER'S NAME

ROOM
NUMBER

Healy
Thynn

FEB 26

Isipatu

STORAGE - CB

17303

